BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1928.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

1928 vingtième année 1928

Almanach de l'Action Française

Per 16°
24

Librairie de l'A.F.
12 rue de l'Isly
Paris

BIBLIOTHÈQUE
PRÊT

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, Paris (8e).

R. C. Seine : Slepaf 223.906 B. Chèques postaux Paris : 926-78.

Ouvrages de propagande

1.	Comte DE CHAMBORD, Comte DE PARIS, Duc D'ORLEANS. — **La Monarchie française.** Un volume in-8° écu relié.....	25 »
2.	COUDEKERQUE-LAMBRECHT. — **Léon de Montesquiou.** Un vol. in-8° carré.....	60 »
3.	DAUDET (Léon). — **Moloch et Minerve.** Un vol. in-16.....	10 80
4.	— **Le stupide XIXe siècle.** Un vol. in-16.....	12 »
5.	DUTRAIT-CROZON (Henri). — **Précis de l'Affaire Dreyfus.** Un vol. in-8° coq.....	25 »
6.	— **La Justice Républicaine.** Un vol. in-16.....	5 »
7.	**Charles Maurras** par ses contemporains. Un vol. in-16.....	10 80
8.	MEMINI. — **L'Effet des Lois laïques.** Un vol. in-16	5 »
9.	ROUX (Marquis de). — **L'Etat et la Natalité**.....	10 80
10.	— **La Révolution à Poitiers.** Un vol. in-8°.....	50 »
11.	**La Vérité sur l'Assassinat de Philippe Daudet.** Une brochure de 123 pages.....	3 »

Toute commande comprenant la totalité *des volumes ci-dessus et couverte de son montant, soit....* Fr. 217 40

bénéficiera :

1° Du franco de port et d'emballage ;
2° De la *Prime gratuite* ci-dessous.

PRIME GRATUITE Pour la France

Un abonnement de *six* mois au journal *L'Action Française* **(valeur de l'abonnement : 38 francs)** à envoyer à l'adresse remise par le bénéficiaire de la PRIME.

Les conditions d'envoi des ouvrages et de la prime pour l'Etranger sont données sur demande adressée à :

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de Rome, Paris (8e).

VINGTIÈME ANNÉE

1928

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

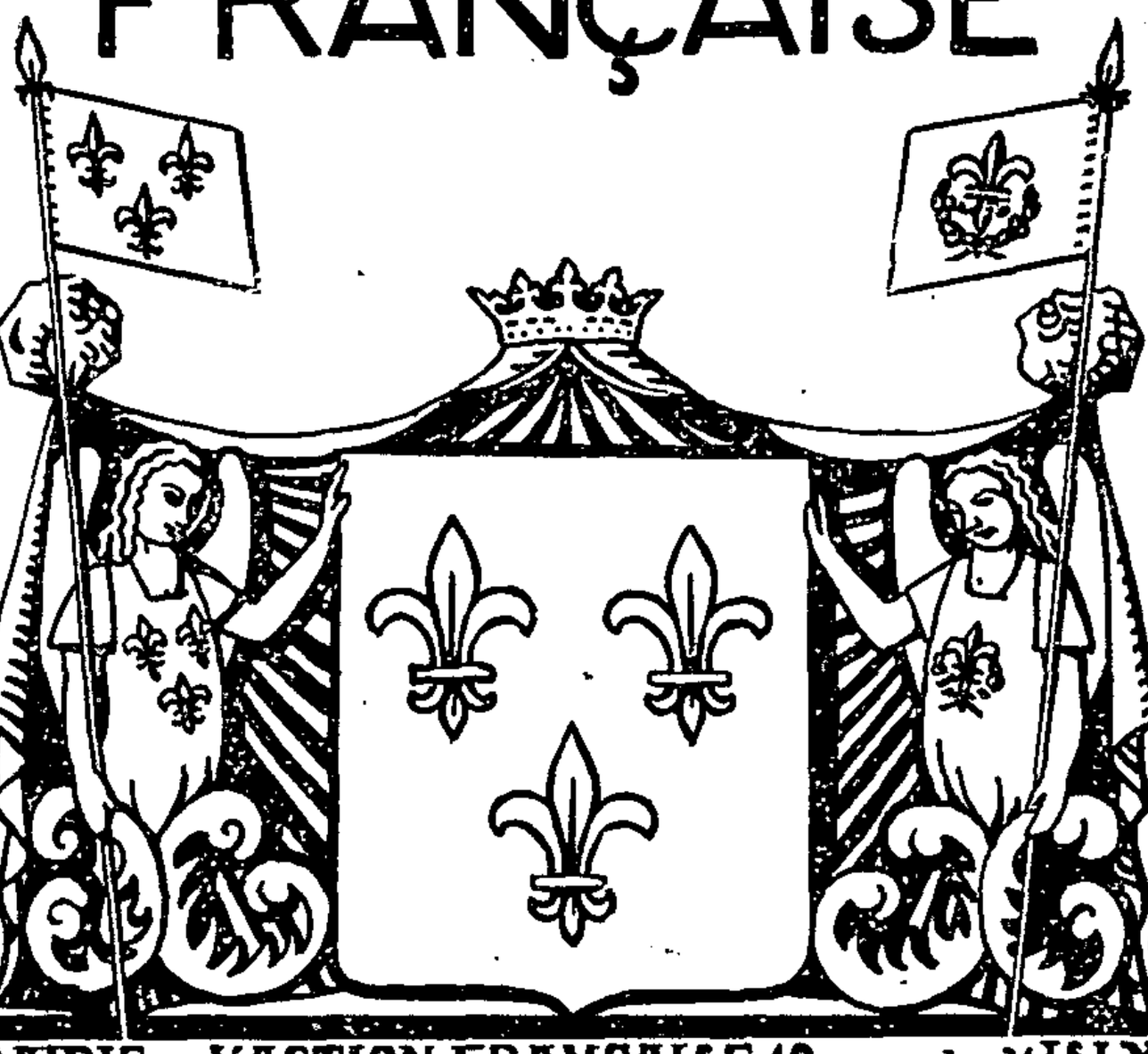

LIBRAIRIE DE L'ACTION-FRANÇAISE 12, rue de l'ISLY. (8e)

ANNÉE 1928

ÉLÉMENT DU COMPUT

Nombre d'or.	10	Épacte.	
Cyclé solaire	5	Lettre dominicale	AG
Indiction romainé.	11		

COMMENCEMENT DES SAISONS

(*Temps légal*)

PRINTEMPS (équinoxe), le 20 mars à 20 h. 44 m. 27 .
ÉTÉ (solstice), le 21 juin à 16 h. 6 m. 41 s.
AUTOMNE (équinoxe), le 23 septembre à 7 h. 5 m. 33 .
HIVER (solstice), le 22 décembre à 2 h. 3 m. 38 s.

ENTRÉE DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE

(*Temps légal*)

	h.	m.		h.	m.
Verseau, 21 janvier	à	6 57	*Lion*, 23 juillet	à	3 2
Poissons, 19 février	à	21 20	*Vierge*, 23 août	à	9 53
Bélier, 20 mars	à	20 44	*Balance*, 23 sept.	à	7 6
Taureau, 20 avril	à	8 17	*Scorpion*, 23 octobre	à	15 55
Gémeaux, 21 mai	à	7 53	*Sagittaire*, 22 nov.	à	13 0
Écrevisse, 21 juin	à	16 7	*Capricorne*, 22 déc.	à	2 4

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE

Le 19 mai, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.
Le 3 juin, éclipse totale de lune, invisible à Paris.
Le 17 juin, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.
Le 12 novembre, éclipse partielle de soleil, visible à Paris.
A Paris : commencement à 7 h. 44 m. ; plus grande phase à 8 h. 29 m., fin à 9 h. 16 m. Grandeur de l'éclipse : 0,161.
Le 27 novembre, éclipse totale de lune, partiellement visible à Paris. Commencement à 6 h. 25 m. ; milieu de l'éclipse à 9 h. 1 m. ; fin à 11 h. 37 m. Grandeur de l'éclipse : 1,155.
A Paris : coucher de la lune à 7 h. 16 m.

JANVIER

LA GAUCHE DU CARTEL EST UN PARTI FAROUCHE.
IL A DEUX FACES, TEL' JANUS :
MADEMOISELLE LÉON BLUM EN EST LA BOUCHE
ET RENAUDEL LUI SERT D'ANUS.

JANVS

RAPHAËL-ANGE PINXIT.

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 7 h. 46*
le 31 à 7 h. 25
COUCHER : *le 1er à 16 h. 2*
le 31 à 16 h. 42

LUNE. — LEVER : *le 1er à 12 h. 23*
le 31 à 11 h. 43
COUCHER : *le 1er à 0 h. 29*
le 31 à 2 h. 17

Pleine lune le 7. Dernier quartier le 14.
Nouvelle lune le 22. Premier quartier le 29.

1	D.	*Circoncision*. S. Odilon, Ab.
2	L.	*Le S. Nom de Jésus.* S. Abélard, Ab., S. Macaire, Ab.
3	M.	Se Geneviève, V. Se Bertilie, V.
4	M.	S. Rigobert, E.
5	J.	S. Télesphore, Pp. M. S. Siméon Stylite, C.
6	V.	*L'Épiphanie*. S. Mélaine, E. S. Frédéric, C.
7	S.	S. Lucien, E. M.
8	D.	*Ier ap. l'Ép.* Se Gudule, V.
9	L.	S. Jullien, S. Honoré.
10	M.	S. Guillaume, E.
11	M.	S. Hygin, Pp. M.
12	J.	S. Arcade, M., Se Césarie, V.
13	V.	S. Agrèce, E.
14	S.	S. Hilaire, E. D.
15	D.	*IIe après l'Épiphanie.* S. Paul, Er., S. Maur, Ab.
16	L.	S. Marcel, S. Furcy.
17	M.	S. Antoine, Ab
18	M.	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
19	J.	SS. Marius, M. et Canut, R. S. Sulpice, E.
20	V.	SS. Fabien et Sébastien, MM.
21	S.	Se Agnès, V.M., S. Fructueux, E.M.
22	D.	*IIIe après l'Épiphanie.* SS. Vincent et Anastase, MM.
23	L.	S. Raymond de P., C. S. Emérentienne, V. M.
24	M.	S. Timothée, Ev. M. S. Babylas, Ev. M.
25	M.	*La Conv. de S. Paul*, S. Priest, E.
26	J.	S. Polycarpe, E. M., Se Paul, Vv.
27	V.	S. Jean Chrysostome, E. D Se Angèle de Mérici, V.
28	S.	S. Charlemagne, Emp.
29	D.	S. Cyrille d'Alex., E. D. *IVe ap. l'Ép.* S. Franç. de Sales, E. D.
30	L.	Se Bathilde, R. Se Martinie, V. M.
31	M.	S. Pierre Nol, C., Se Marcelle, Vv

21. *Anniversaire de la mort de Louis XVI.*

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

ABRÉVIATIONS. — A. abbé ou abbesse ; A. apôtre ; C. confesseur ; D. docteur ; E. évêque ; Emp. empereur ; Er. ermite ; Imp. impératrice ; M. martyr ; P. pénitent ; Pp. pape ; R. roi ou reine ; V. vierge ; Vv. veuve.

Adhérez à la *Ligue d'Action Française*.

FEVRIER

J'AI DÉBUTÉ DANS LA CARRIÈRE,
PETIT POISSON, A SAINT-NAZAIRE;
DEVENU GRAND, A COCHEREL,
LE NONCE ME BÉNIT, ET J'AI LE PRIX NOBEL

SOLEIL. — Lever : *le 1er à 7 h. 24*
le 29 à 6 h. 37
Coucher : *le 1er à 16 h. 45*
le 29 à 17 h. 31

LUNE. — Lever : *le 1er à 12 h. 20*
le 29 à 11 h. 1
Coucher : *le 1er à 3 h. 36*
le 29 à 2 h. 43

Pleine lune le 5. Dernier quartier le 13. Nouvelle lune le 21. Premier quartier le 28.

1	M.	S. Ignace, E. M., S. Sigebert, R.	13	L.	S. Fulcran, E. S.
2	J.	*La Purification de N.-D.*			S. Grégoire II, Pp.
		S. Ildefonse, E.	14	M.	S. Valentin, M., S. Faustin
3	V.	S. Blaise, E. M.	15	M.	S. Jovite, M.
4	S.	S. André de Corsini, E.	16	J.	S. Onésime, C.
		Se Jeanne de France, R.	17	V.	S. Sylvain, E., S. Théodule, C.
5	D.	*Septuagésime.*	18	S.	S. Siméon, Ev. M.
		Se Agathe, V. M., S. Avit, E.	19	D.	*Quinquagésime.* S. Gabin, M.
6	L.	S. Tite, E., Se Dorothée, V. M.	20	L.	S. Eucher, E.
		S. Vaast, E.	21	M.	S. Pépin de Landen, C.
7	M.	S. Romuald, Ab.			S. Flavien, E.
8	M.	S. Jean de Mat., C.	22	M.	*La Chaire de S. Pierre à Antioche.*
9	J.	S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.			Se Isabelle, V.
		Se Apolline, V. M.	23	J.	S. Pierre Damien, E. D.
10	V.	Se Scholastique, V.	24	V.	*Vigile de S. Mathias*, Ap.
		Se Austreberte, V.	25	S.	S. Mathias, Ap., S. Pretextat, E.
11	S.	*Apparition de N.-D. à Lourdes.*	26	D.	*Ier de Carême.* Se Walburge, V.
		S. Séverin, Ab., S. Adolphe, E.	27	L.	Se Mechtilde, V., S. Nestor, E.
12	D.	*Sexagésime. Les Sept fondateurs des Servites.* Se Eulalie, V.	28	M.	Se Honorine, V. M.
					S. Léandre, E. D.
			29	M.	S. Romain, Ab., Se Béatrice, Vv.

Le 21, *Mardi Gras.*

Le 22; *Les Cendres. Ouverture du Carême (temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques).*

Le 29. *Quatre-Temps.*

Souscrivez aux *Contributions volontaires* de l'A. F.

MARS

MARS MODERNE, C'EST P P PAIN-LEVÉ, MINISTRE DE LA GUERRE ; S'IL N'EST PAS MINISTRE DE RIEN, C'EST BIEN UN MINISTRE DE...GUÈRE

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 6 h. 35*
le 31 à 5 h. 33
COUCHER : *le 1er à 17 h. 32*
le 31 à 18 h. 18

LUNE. — LEVER : *le 1er à 11 h. 54*
le 31 à 13 h. 8
COUCHER : *le 1er à 3 h. 50*
le 31 à 4 h. 8

Pleine lune le 6. Dernier quartier le 14.
Nouvelle lune le 21. Premier quartier le 28.

1	J.	S. Aubin, E., Se Euxodie, M.	17	S.	Se Gertrude, V., S. Patrice, E.
2	V.	S. Simplice, Pp.	18	D.	*IVe de Carême.*
3	S.	Se Cunégonde, Imp.			S. Cyrille de Jérusalem, E. D.
4	D.	*IIe de Carême.*	19	L.	S. Joseph, C., S. Léonce, E.
		S. Casimir, R., S. Lucius, Pp. M.	20	M.	S. Vulfrand, Ab., S. Bénigne, Ab.
5	L.	S. Adrien, M., S. Virgile, E.	21	M.	S. Benoît, Ab.
6	M.	Ses Perpétue et Félicité, M. M.	22	J.	S. Paul-Serge, Ev., Se Léa, V.
		Se Colette, V.	23	V.	S. Victorien, M.
7	M.	S. Thomas d'Aquin, D.	24	S.	S. Gabriel, archange
8	J.	S. Jean de Dieu, C.	25	D.	*La Passion.* S. Hermeland, Ab.
9	V.	Se Françoise Romaine, Vv.	26	L.	*L'Annonciation de Notre-Dame.*
10	S.	*Les XL Martyrs de Sébaste.*			SS. Castule et Emmanuel. M. M.
		SS. Caius et Alexandre, M. M.	27	M.	S. Jean Damascène, D.
11	D.	*IIIe de Carême.* S. Firmin, Ab.	28	M.	S. Jean de Capistran, C.
12	L.	S. Grégoire le Grand, Pp			S. Gontran, R.
		S. Pol Aurélien, Ev.	29	J.	S. Eustase, Ab., S. Jonas, M.
13	M.	S. Euphrasie, V., S. Rodrigue, M.	30	V.	S. Rieul, Ev., S. Quirin, M.
14	M.	Se Mathilde, Imp., S. Lubin, E.	31	S.	Se Balbine, V., S. Amédée, C.
15	J.	S. Zacharie, Pp., S. Abraham, C.			S. Benjamin, M.
16	V.	Se Eusébie, V., S. Héribert, E.			

Le 2 et le 3, *Quatre-Temps.*
Le 15, *Mi-Carême.*
Le 28, *Deuxième anniversaire de la mort de Monseigneur le duc d'Orléans.*

Tous les dimanches, lisez et faites lire la page économique et sociale de l'*Action Française.*

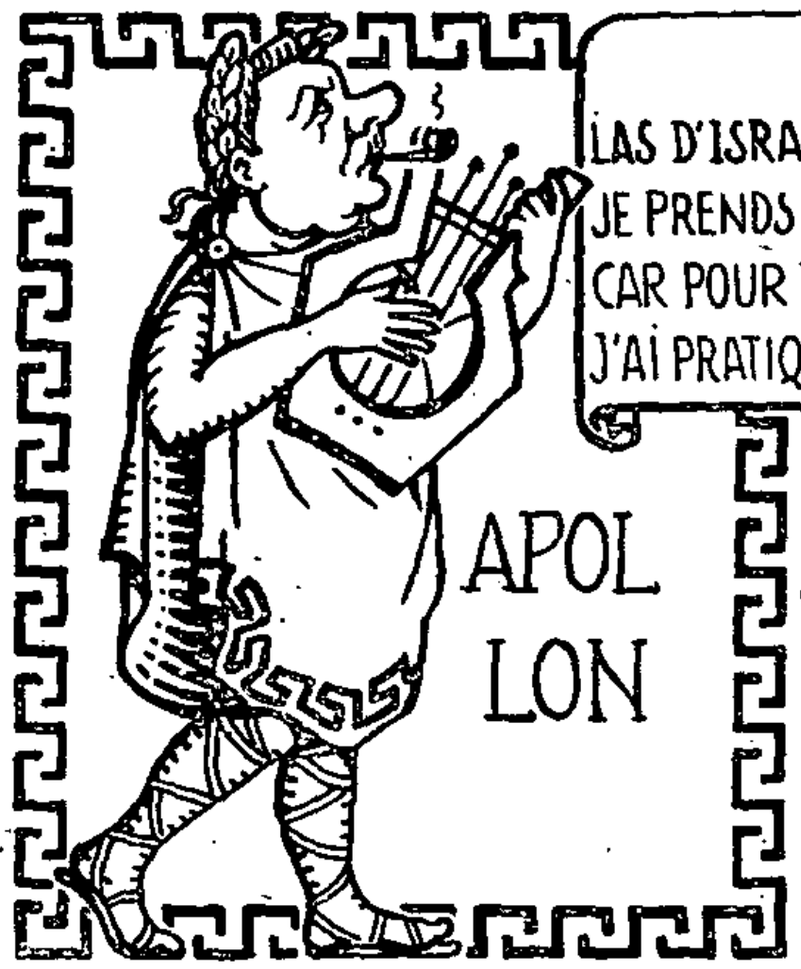

AVRIL

LAS D'ISRAËL, LAS DE BOUGLÉ ET LAS DE GLAY
JE PRENDS MON LUTH, Ô LUNE, ET JE TE CHANTERAI
CAR POUR T'APERCEVOIR AU SEIN DU CIEL PROFOND
J'AI PRATIQUÉ NAGUÈRE UN TROU DANS LE PLAFOND

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 5 h. 31*
le 30 à 4 h. 34
COUCHER : *le 1er à 18 h. 20*
le 30 à 19 h. 3

LUNE. — LEVER : *le 1er à 14 h. 20*
le 30 à 19 h. 29
COUCHER : *le 1er à 4 h. 36*
le 30 à 3 h. 25

Pleine lune le 5. Dernier quartier le 13.
Nouvelle lune le 20.

1	D.	*Les Rameaux*. S. Hugues, E.	17	M.	S. Anicet, Pp. M., S. Rodolphe, M.
2	L.	S. Nizier, E.	18	M.	S. Parfait, M., S. Garnier, M.
		S. François de Paule, C.	19	J.	S. Elphège, E. M.
3	M.	S. Richard, E., Se Irène, V. M.			S. Expédit, M.
4	M.	S. Isidore, E. D.	20	V.	S. Astier, C., S. Théotime, E.
		S. Vincent Ferrier.	21	S.	S. Anselme, E. D.
5	J.	C. S. Gérard, Ab.			Se Opportune, V.
6	V.	S. Célestin, Pp., Se Prudence, E.	22	D.	*IIe après Pâques.*
7	S.	S. Hégésippe, C.			SS. Soter et Caïus, E. E., M. M.
8	D.	*Pâques.*	23	L.	S. Georges, M.
		S. Gauthier, Ab., S. Amance, E.			S. Adalbert, Ev. M.
9	L.	Se Valtrude, Vv., S. Gaucher, C.	24	M.	S. Fidèle de Sigmaringen, M.
10	M.	S. Macaire, E., S. Fulbert, E.	25	M.	S. Marc, Evang., S. Floribert, E.
11	M.	S. Léon, Pp. D.	26	J.	S. Clet, Pp. M., S. Marcellin, E. M.
		Se Godeberte, V.	27	V.	S. Anastase, Pp., Se Zita, V.
12	J.	S. Jules, Pp., S. Florentin, Ab.	28	S.	S. Paul de la Croix, C. S., Vital et Se Valérie, M. M.
13	V.	S. Herménégilde, R. M., Se Ida, V.			
14	S.	SS. Justin, Tiburce, Valérien et Maxime, M. M., S. Benézet, C.	29	D.	*IIIe après Pâques.* S. Pierre de Vérone, M., S. Robert, Ab.
15	D.	*In albis.*	30	L.	Se Catherine de Sienne, V.
		Se Anastasie, V. M., S. Paterne, E.			S. Eutrope, Ev. M.
16	L.	S. Benoît Labre, C.			

Les 5, 6 et 7, *Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.*
Le 25, *Solennité de saint Joseph.*
Le 26, *Solennité de saint Marc (reportée de la veille).*

Lisez tous les jours l'*Action Française*.

MAI

JE SUIS BLUM, LA FLEUR D'ISRAËL
HERRIOT ME FIT LA COUR ET DORIOT ME RELANCE
HERRIOT EST BEAU, DORIOT EST BEL,
ENTRE LES DEUX, MA FLEUR BALANCE

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 4 h. 32*
le 31 à 3 h. 54
COUCHER : *le 1er à 19 h. 04*
le 31 à 19 h. 43

LUNE. — LEVER : *le 1er à 15 h. 36*
le 31 à 16 h. 45
COUCHER : *le 1er à 3 h. 42*
le 31 à 2 h. 37

Pleine lune le 4. Dernier quartier le 12.
Nouvelle lune le 19. Premier quartier le 26.

1	M.	SS. Philippe et Jacques (le Min.), Ap., S. Brieuc, É.
2	M.	S. Athanase., E.D., S. Valbert, Ab.
3	J.	*L'Invention de la Sainte Croix.* S. Alexandre, Pp., S. Juvénal, E.
4	V.	Se Monique, Vv., S. Florian, M. S. Sylvain, E. M.
5	S.	S. Pie V, Pp.
6	D.	*IVe après Pâques.* S. Jean Portelat., Se Avoye, V. M. Se Judith, M.
7	L.	S. Stanislas, E. M.
8	M.	S. Michel Arch., S. Désiré, E.
9	M.	S. Grég. de Naz., E. D., S. Bié, E.
10	J.	S. Antonin, E., Se Solange, V.
11	V.	S. Mamert, E., S. Gengoul, M. Se Denise, V. M.
12	S.	SS. Nérée et Achilée, Se Flavie, MM.
13	D.	*Ve après Pâques.* S. Gervais, E.
14	L.	S. Boniface, M., S. Pacôme, Ab.
15	M.	S. J.-B. de la Salle, C., S. Euphrasie, E.
16	M.	S. Honoré, E., S. Ulbald, E.
17	J.	*L'Ascension.* S. Pascal Baylon, C., S. Tropez, M.
18	V.	S. Venant, M., S. Éric, R. M.
19	S.	S. Yves, C., S. Pierre Cél., Pp.
20	D.	*Dans l'octave de l'Ascension.* S. Bernardin de Sienne, C.
21	L.	Se Estelle, V., S. Hospice, C.
22	M.	S. Ausone, M., S. Romain, Ab., S. Émile, M.
23	M.	S. Didier, E.
24	J.	SS. Donatien et Rogatien, MM.
25	V.	S. Grégoire VII, Pp., S. Urb. I, Pp. M.
26	S.	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, Pp. M.
27	D.	*La Pentecôte.* S. Bède, C. D.
28	L.	S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.
29	M.	Se Marie-Madeleine de Pazzi, V.
30	M.	Se Jeanne d'Arc, V., S. Félix, Pp. S. Ferdinand, R.
31	J.	Se Pétronille, V.

Le 13, *Solennité religieuse et fête nationale de Jeanne d' Arc.*
Les 14, 15, 16, *les Rogations.*
Le 26, *Vigile de la Pentecôte (abstinence et jeûne).*
Le 30, *Quatre-Temps.*

Recrutez des ligueurs d'Action Française.

JVIN

JUNON AU REVOLVER
AVEC SON PAON LOUFTINGUE,
C'EST CAILLAUX DE MAMERS
ET MADAME BROWNINGUE.

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 3 h. 53*
le 31 à 4 h. 24
COUCHER : *le 1er à 19 h. 56*
le 31 à 19 h. 30

LUNE. — LEVER : *le 1er à 18 h. 59*
le 31 à 19 h. 26
COUCHER : *le 1er à 2 h. 15*
le 31 à 2 h. 29

Pleine lune le 3. Dernier quartier le 10.
Nouvelle lune le 17. Premier quartier le 24.

1	V.	S. Pothin, E., Se Blandine, V., M. M.
2	S.	SS. Pierre et Marcellin et C. C., M. M., Se Emilie, M.
3	D.	*La Trinité.* Se Clotilde, R. Vv., S. Morand, Ab.
4	L.	S. François Caracciolo, C. S. Péreuse, Ab.
5	M.	S. Boniface, E. M., S. Sanche, M.
6	M.	S. Claude, E., S. Norbert, E.
7	J.	*La Fête-Dieu.* S. Guy, M., S. Mériadec, E.
8	V.	S Médard, E., S. Godard, E.
9	S.	SS. Prime et Félicien, M. M Se Pélagie, V. M.
10	D.	*IIe après la Pentecôte.* Se Marguerite d'Écosse, R. Vv. S. Landry, E.
11	L.	S. Barnabé, Ap., Se Alice, V.
12	M.	S. Jean de S. Facond, C. S. Basilide et C. C., M. M.
13	M.	S. Ant. de P., C., S. Rambert, M.
14	J.	S. Basile, E. D., S. Euspice, Ab.
15	V.	*Le Sacré-Cœur.* SS. Vite, Modeste et Crescence, MM.
16	S.	SS. Ferréol et Ferjeux, MM. S. Aurélien, E.
17	D.	*IIIe après la Pentecôte.* S. Avit, Ab., S. David, E.
18	L.	S. Ephrem, E. D., SS. Marc et Marcellin, M. M., Se Marine, V. S. Amand, E.
19	M.	Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, M. M. S. Dié, E.
20	M.	S. Silvère, Pp. M., S. Lain, E. Se Florence, V.
21	J.	S. Louis de Gonzague, C. S. Leufroi, Ab., S. Raoul, E.
22	V.	S. Paulin de Nole, M., S. Alban, M.
23	S.	Se Agrippine, V. M., S. Félix, M.
24	D.	S. *Jean-Baptiste.*
25	L.	S. Guillaume, Ab., S. Prosper, E.
26	M.	SS. Jean et Paul, M. M.
27	M.	S. Samson, E., S. Ladislas, R.
28	J.	S. Irénée, E. D.
29	V.	SS. Pierre et Paul, Ap.
30	S.	Comm. de S. Paul, S. Martial, E.

Le 1er et le 2, *Quatre-Temps.*
Le 24. *Fête de Monseigneur le duc de Guise.*

Souscrivez aux *Contributions volontaires* de l'A. F.

JUILLET

ME RAPPELANT À QUEL RANG FUT MIS MILLERAND
MOI, PRUDENT PRÉSIDENT, N'OSANT SINGER JUPIN,
JE BRANDIS SIMPLEMENT, ET DE PEUR D'ACCIDENT
QUELQUES FOUDRES DE CARTON PEINT.

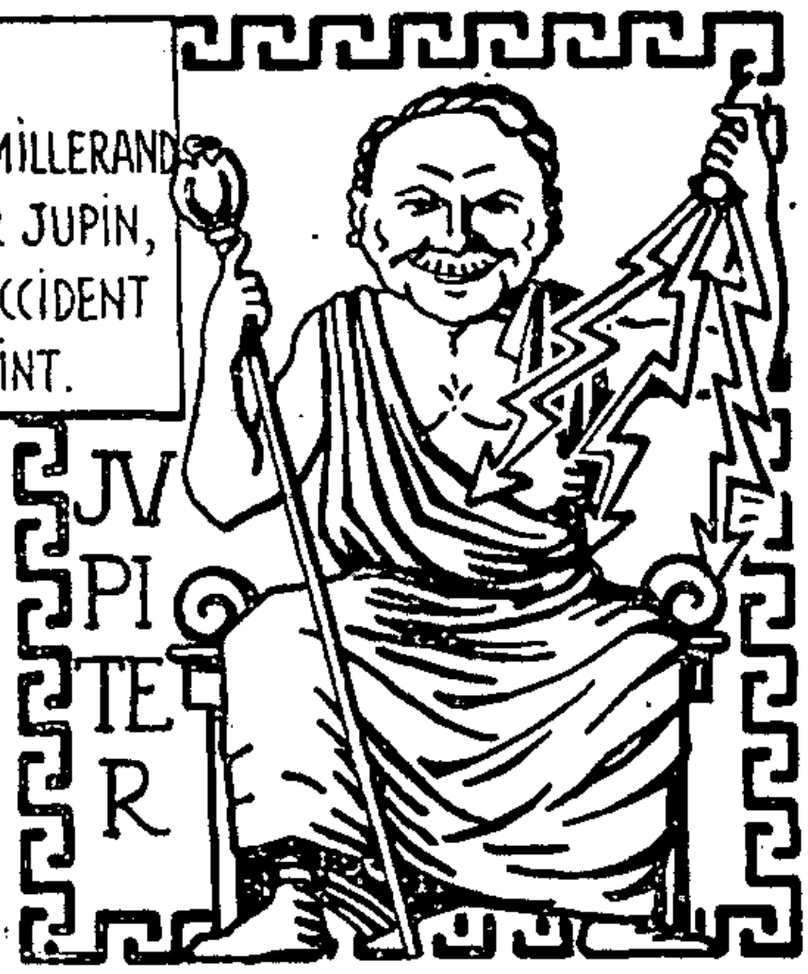

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 3 h. 54*
le 30 à 3 h. 52
COUCHER : *le 1er à 19 h. 44*
le 30 à 19 h. 56

LUNE. — LEVER : *le 1er à 17 h. 52*
le 30 à 17 h. 55
COUCHER : *le 1er à 2 h. 55*
le 30 à 1 h. 45

Pleine lune le 3. Dernier quartier le 11.
Nouvelle lune le 17. Premier quartier le 24.

1	D.	*Ve après la Pentecôte.*
		Le Précieux sang du Seigneur.
		S. Thibaut, C., S. Thierry, Ab.
2	L.	*La Visitation de N.-D.*
		SS. Processus et Martinien, MM.
3	M.	S. Léon II, Pp., S. Anatole, E.
4	M.	Se Berthe, V., S. Ulrich, E.
5	J.	Se Zoé, S.M. Ant.-Mar. Zaccaria C.
6	V.	Se Lucie, M.
7	S.	SS. Cyrille et Méthode, EE. MM.
8	D.	*VIe après la Pentecôte.*
		Se Elisabeth de Portugal, R. Vv.
9	L.	Se Véronique Juliani, V.
		Les VII Frères martyrs.
10	M.	Ses Rufine et Seconde, MM.
11	M.	S. Léonce, E., S. Pie Ier, Pp. M.
12	J.	S. Jean Gualbert, Ab.
13	V.	S. Anaclet, Pp., S. Eugène, Ev.
14	S.	S. Bonavent, E. D., S. Amic, C.
15	D.	*VIIe après la Pentecôte.*
		S. Henri, Em. C.
16	L.	*N.-D. du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
17	M.	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
18	M.	S. Camille de Lellis, C.
		Se Symphorose et ses VII fils.
19	J.	S. Vincent de P., C., S. Arsène, C.
20	V.	S. Jérôme, Em., C., Se Marg., V. M.
21	S.	S. Victor, M., Se Praxède, V.
22	D.	*VIIIe après la Pentecôte.* Se Marie-Madeleine., S. Vandrille, Ab.
23	L.	S. Appollinaire, E. M.
		S. Liboire, E.
24	M.	Se Christine, V. M., Se Nicette, V. M.
25	M.	S. Jacques le Maj., Ap.
		S. Christophe, M.
26	J.	Se Anne, mère de Notre-Dame.
27	V.	S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
28	S.	SS. Nazaire et Celse, MM.
		S. Innocent, Pp.
29	D.	*IXe après la Pentecôte.*
		Se Marthe, V., S. Loup, E.
30	L.	SS. Abdon et Sennen, MM.
31	M.	S. Ignace de Loyola, C.
		S. Germain l'Auxerrois, E.

Le 15, *Fête de Monseigneur le prince Henri de France.*

C'est pour vous que Daudet, Maurras et Bainville écrivent chaque jour dans l'*Action Française*.

AOUT

VOICI LE ROUGE MISSIONNAIRE DE LA CHINE,
DIRAIT-ON PAS CÉRÈS? LA TORCHE À SON POING BRILLE
ET LA FAUCILLE D'OR, CAR SELON SAINT LÉNINE,
UN MARTEAU DOIT TOUJOURS S'ARMER D'UNE FAUCILLE

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 4 h. 25*
le 31 à 5 h. 7
COUCHER : *le 1er à 19 h. 28*
le 31 à 18 h. 34

LUNE. — LEVER : *le 1er à 20 h. 2*
le 31 à 19 h. 19
COUCHER : *le 1er à 3 h. 34*
le 31 à 5 h. 1

Pleine lune le 1er. Dernier quartier le 8.
Nouvelle lune le 15. Premier quartier le 23.
Pleine lune le 31.

1	M.	S. Pierre ès liens., SS. Macchabées.	17	V.	S. Mammès, M., S. Hyacinthe, C.
2	J.	S. Alphonse de Liguori, E. D.	18	S.	Se Hélène, Imp. Vv., S. Agapit, M.
3	V.	S. Étienne, M., S. Geoffroy, C.	19	D.	*XIIe après la Pentecôte.*
4	S.	S. Dominique, C., S. Euph., E.			S. Louis d'Anjou, E., S. Marien, C.
5	D.	*Xe après la Pentecôte. N.-D. des Neiges.* S. Memmie, E., S. Abel, E.	20	L.	S. Bernard, Ab. D., S. Philibert, Ab.
6	L.	*La Transfiguration du Seigneur.* S. Sixte, Pp. et C., C. M. M.	21	M.	Se Jeanne de Chantal, Vv. S. Privat, E. M.
7	M.	S. Gaëtan, C., S. Donat, E. M.	22	M.	S. Timothée, M., S. Symphorien, M.
8	M.	SS. Cyriaque et C., C. M. M. S. Sévère, C.	23	J.	S. Philippe Béniti, C., S. Sidoine.
9	J.	S. Romain, M., S. J.-B. Vianney, C.	24	V.	S. Barthélemy, Ap., S. Vesian, M.
10	V.	S. Laurent, M., Se Philomène, V.	25	S.	S. Louis, R. C., S. Geniès, M.
11	S.	S. Tiburce et Se Suzanne, M. M. S. Géry, E.	26	D.	*XIIIe après la Pentecôte.* S. Zéphirin, Pp. M., S. Guérin, M.
12	D.	*XIe après la Pentecôte.* Se Claire V., S. Porcaire et C., C. MM.	27	L.	S. J. Calazanz, C., S. Césaire, E.
13	L.	Se Radegonde, R. Vv. S. Hippolyte et Cassien, M. E.	28	M.	S. Augustin, E. D., S. Hermès, M. S Julien, M.
14	M.	S. Eusèbe, C.	29	M.	*Décol. de S. J.-B.*, Se Sabine, V. M.
15	M.	*L'Assomp. de N.-D.* S. Tarcisius, M.	30	J.	Se Rose de Lima, V., S. Fiacre, C. SS. Félix et Adaucte, MM.
16	J.	S. Joachim, C., S. Roch, C.	31	V.	S. Raymond Nonnat, C. Se Florentine, V. M., S. Aristide, C.

Le 14, *Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).*
Le 15, *Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.*

Faites lire l'*Action Française* à vos amis.

SEPTEMBRE

CE MOIS EST PROPICE AUX VERGERS,
AUSSI, DE MA FISCALE MAIN,
JE CUEILLE DANS VOS ESPALIERS
LA POIRE DE "FRANÇAIS MOYEN."

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 5 h. 8*
le 30 à 5 h. 49
COUCHER : *le 1er à 18 h. 32*
le 30 à 17 h. 31

LUNE. — LEVER : *le 1er à 19 h. 37*
le 30 à 18 h. 20

Dernier quartier le 6. Nouvelle lune le 14.
Premier quartier le 22. Pleine lune le 29.

1	S.	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.
2	D.	*XIVe après la Pentecôte.* S. Étienne de Hongrie, R. C. S. Antonin, M., S. Agricol, E.
3	L.	S. Mansuy, E., S. Merri, Ab. Se Sabine, Vv. M.
4	M.	Se Rosalie et Se Candide, VV.
5	M.	S. Laurent Just., E., S. Bertin, Ab.
6	J.	S. Eleuptère, Ab., Se Eve, V. M.
7	V.	S. Cloud, C., Se Reine, V.
8	S.	*La Nativ. de N.-D.* S. Adrien, M.
9	D.	*XVe après la Pentecôte.* S. Gorgon, M., S. Omer, E.
10	L.	S. Nicolas de Tolentino, C. Se Pulchérie, Imp.
11	M.	SS. Protus et Hyacinthe, MM. S. Patient, E.
12	M.	*Le S. Nom de Marie.* S. Léonce, M.
13	J.	S. Maurille, E., S. Aimé, C.
14	V.	*L'Ex. de la Ste Cr.* S. Materne, E.
15	S.	*La Compassion de N.-D.* S. Nicodème, M., S. Lubin, E.
16	D.	*XVIe après la Pentecôte.* SS. Corneille, Pp. et Cyprien, E. MM., Se Euphémie, V., Se Lucie. V. S. Géminien, MM.
17	L.	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert, E.
18	M.	S. Joseph de Cupertino, C. S. Dié, E., Se Richarde, Imp.
19	M.	S. Janvier et CC. MM. S. Arnoult, E.
20	J.	SS Eustache et CC. MM., S. Mauger, C.
21	V.	S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie, V.
22	S.	S. Thomas de Villeneuve, E. SS. Maurice et CC. MM., S. Lô, E.
23	D.	*XVIIe après la Pentecôte.* S. Tin, Pp. M., Se Thècle, V.
24	L.	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et CC., MM.
25	M.	S. Firmin, E., S. Aunaire, E.
26	M.	S. Cyprien et Se Justine, MM. Se Delphine, V.
27	J.	SS. Côme et Damien, MM. S. Elzéar, C.
28	V.	S. Wenceslas, M., Se Eustochie.
29	S.	S. Michel, Arch.
30	D.	*XVIIIe après la Pentecôte.* S. Jérôme, D., Se Paule, Vv. Se Sophie, Vv

Les 19, 21 et 22, *Quatre-Temps.*

Abonnez-vous à l'*Action Française*.

OCTOBRE

FOIN DES PÂLES SIROPS ET DE LA BIÈRE VILE!..
FOIN MÊME DU VIN!..DANS LA TOUR
DE MON HÔTEL-CHATEAU-RESTAURANT DE BIERVILLE
JE VOUS ABREUVERAI D'AMOUR!..

SOLEIL. — Lever : *le 1er à 5 h. 51*
le 31 à 6 h. 37
Coucher : *le 1er à 17 h. 29*
le 31 à 16 h. 31

LUNE. — Lever : *le 1er à 18 h. 42*
le 31 à 18 h. 13
Coucher : *le 1er à 8 h.*
le 31 à 9 h. 51

Dernier quartier le 6. Nouvelle lune le 13.
Premier quartier le 21. Pleine lune le 28.

1	L.	S. Remi, E., S. Bavon, C.
2	M.	*Les SS. Anges Gardiens.* S. Léger, E.
3	M.	S. Gérard, Ab., S. Gilbert, Ab.
4	J.	S. François d'Assise, C., Se Aure, V.
5	V.	SS. Placide et CC., MM. S. Apollinaire, E.
6	S.	S. Bruno, C., S. Pardou, Ab.
7	D.	*XIXe après la Pentecôte.* *Le T. S. Rosaire.* S. Serge et S. Bacque, MM.
8	L.	Se Brigitte, Vv., S. Réparate, MM.
9	M.	S. Denis et CC., MM.
10	M.	S. François Borgia, C., S. Audry, E.
11	J.	S. Nicaise et Quirin, MM.
12	V.	S. Wilfrid, E.
13	S.	S. Edouard, R. C., S. Géraud, C. S. Théophile, E.
14	D.	*XXe après la Pentecôte.* S. Callixte, Pp., S. Donatien, E. Se Angadrême, V.
15	L.	Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.
16	M.	S. Ambroise, E., S. Gaudry, C. Se Hedwige.
17	M.	Se Marguerite-Marie, V.
18	J.	S. Luc, Evang.
19	V.	S. Pierre d'Alc., C., S. Aquilin, E.
20	S.	S. J. Cantius, C., S. Caprais, M.
21	D.	*XXIe après la Pentecôte.* S. Hilarion, Ab., Se Ursule et CC. MM., Se Céline, V.
22	L.	Se Cordule, V. M.
23	M.	S. Gratien, M.
24	M.	S. Raphaël, Archange. S. Magloire, E.
25	J.	SS. Chrysante et Darie, MM.
26	V.	S. Evariste, Pp. M. S. Rustique, E.
27	S.	S. Frumence, E.
28	D.	*XXIIe après la Pentecôte.* SS. Simon et Jude, Ap. S. Faron, E.
29	L.	S. Narcisse, E.
30	M.	S. Lucain, M., S. Flour, E.
31	M.	S. Quentin, E., Se Lucile V. M.

Le 31, *Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).*

Recrutez des ligueurs d'Action Française.

NOVEMBRE

COURANT APRÈS DAUDET, ET REVENANT BREDOUILLE,
VOYEZ AVEC SON CHIEN LA PAUVRE CHASSERESSE!..
EST-CE
DIANE TRIPLE HÉCATE OU SARRAUT TRIPLE ANDOUILLE?

SOLEIL. — LEVER : *le 1er à 6 h. 39*
le 30 à 7 h. 23
COUCHER : *le 1er à 16 h. 30*
le 30 à 15 h. 56

LUNE. — LEVER : *le 1er à 19 h. 5*
le 30 à 19 h. 2
COUCHER : *le 1er à 11 h. 12*
le 30 à 11 h.

Dernier quartier le 4. Nouvelle lune le 12.
Premier quartier le 20. Pleine lune le 27.

1	J.	*Toussaint.* S. Bénigne, E.
2	V.	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.
3	S.	S. Hubert, E., Se Aspais, V.
4	D.	*XXIIIe après la Pentecôte.* S. Charles Borr. E., SS. Vitleta Agricola, MM.
5	L.	Se Bertille, V., S. Lié, C.
6	M.	S. Léonard, C.
7	M.	S. Florant, E., S. Ernest, Ab.
8	J.	*Les IV Saints couronnés.* S. Godefroy, E.
9	V.	*Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M.
10	S.	S. André Avellin, C. SS. Tryphon et CC., MM.
11	D.	*XXIVe après la Pentecôte.* S. Martin le Thaumaturge, C. S. Menne, E.
12	L.	S. Martin, Pp. M., S. René, E.
13	M.	S. Dédicace, C., S. Mitre, E.
14	M.	S. Josaphat, E. M., S. R. Ruf; E.
15	J.	Se Gertrude, V., S. Léopold, R.
16	V.	S. Edmond, E., S. Eucher, E. S. Emilion, Ab.
17	S.	S. Grégoire, E., S. Agnan, E.
18	D.	*XXVe après la Pentecôte.* *Dedicace de S. Pierre et S. Paul.* S. Odon, Ab.
19	L.	Se Elisabeth de Hongrie, V. S. Pontien, Pp.
20	M.	S. Félix de V., C., Se Maxence, V.
21	M.	*Présentat. de N.-D.* S. Albert, E.
22	J.	Se Cécile, V. M., S. Pragmace, E.
23	V.	S. Clément, Pp.
24	S.	S. Jean de la C., C., Se Flore, V. M.
25	D.	*XXVIe après la Pentecôte* (1). Se Catherine, V. M.
26	L.	S. Sylvestre, C., S. P. d'Alex., E.
27	M.	S. Maxime, E., S. Séverin, C.
28	M.	S. Sosthène, M.
29	J.	S. Saturnin, E. M.
30	V.	S. André, Ap., S. Tugal; E.

(1) *Fête du Christ-Roi.*
Le 19, *Fête de Madame la Duchesse de Guise.*
Le 27, *Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.*

Ne restez pas isolé : fréquentez votre section.

DÉCEMBRE

TOUJOURS JEUNE ET BEAU, PAREIL À VESTA,
FERDINAND BUISSON, PONTIFE LAÏQUE,
ALLUME, RANIME ET ENTRETIENT LA
FLAMME DE L'IDEAL DÉMOCRATIQUE.

SOLEIL. — Lever : *le 1er à 7 h. 24*
le 31 à 7 h. 46
Coucher : *le 1er à 15 h. 55*
le 31 à 16 h. 2

LUNE. — Lever : *le 1er à 20 h. 21*
le 31 à 21 h. 53
Coucher : *le 1er à 11 h. 45*
le 31 à 11 h. 6

Dernier quartier le 4. Nouvelle lune le 12.
Premier quartier le 20. Pleine lune le 26.

1	S.	S. Eloi, E.
2	D.	*Ier de l'Avent* (1). Se Bibiane, V. M., Se Pauline, M.
3	L.	S. François-Xavier, C.
4	M.	S. Pierre Chrysologue, E. D. Se Barbe, V. M.
5	M.	S. Sabas, Ab.
6	J.	S. Nicolas, E.
7	V.	S. Ambroise, E. D., Se Fare V.
8	S.	*L'Immaculée Conc. de N.-D.* S. Romaric, Ab.
9	D.	*IIe de l'Avent.* Se Léocardie, Se Valérie, VV. MM.
10	L.	S. Melchiade, Pp. M. Se Eulalie, Se Julie, VV. MM.
11	M.	S. Damase, Pp. S. Fuscien et CC., MM.
12	M.	S. Corentin, E., S. Valéri, Ab.
13	J.	Se Lucie, V. M., S. Aubert, E.
14	V.	S. Venance Fortunat, E. Se Odile, V.
15	S.	S. Mesmin, C., Se Chrétienne, V.
16	D.	*IIIe de l'Avent.* S. Eusèbe, E. M. Se Adélaïde, Imp. V.
17	L.	Se Beggue, Ab., S. Lazare, E. M. Se Olympe, Vv.
18	M.	S. Gatien, E.
19	M.	S. Timoléon, M., S. Avit, Ab.
20	J.	S. Dominique de Silos, Ab.
21	V.	S. Thomas, Ap.
22	S.	S. Flavien, M.
23	D.	*IVe de l'Avent.* S. Victoire, V. M.
24	L.	Se Irmine, V.
25	M.	*Noël.* S. Anastasie, V. M. Se Eugénie, V. M.
26	M.	S. Étienne, M.
27	J.	S. Jean l'Evang.
28	V.	*Les Saints Innocents.*
29	S.	S. Thomas de Cantorbéry, E. M. S. Trophime, E.
30	D.	*Dans l'Octave de Noël.* S. Sabin, E., S. Roger, E.
31	L.	S. Sylvestre, Pp. S. Savinien et CC., MM.

(1) *Temps clos pour les noces jusqu'au 25 decembre inclus*
Les 19, 21 et 22, *Quatre-Temps.*
Le 24, *Vigile de Noël, abstinence et jeûne.*

Un bon ligueur fait des abonnés.

CHEZ PLON

GEORGES-MARIE HAARDT

et

LOUIS AUDOUIN-DUBREUIL

LA CROISIÈRE NOIRE

Expédition Citroën — Centre Afrique

GRANDE ÉDITION ILLUSTRÉE

Grand in-4° carré sur alfa orné de 21 bandeaux et de 36 lettrines en deux couleurs, dessinés par Tcherkessoff, d'après des documents nègres, et illustré de 80 hors-texte. Prix..... **150 fr.**

Il a été tiré de cette édition 500 exemplaires numérotés sur papier de Madagascar. Prix..... **300 fr.**

Édition ordinaire avec 63 gravures hors-texte et 2 cartes. In-8° écu..... **15 fr.**

Édition pour la jeunesse. In-8° écu..... **15 fr.**

DOCTEUR RÉCAMIER

SOUVENIRS DES VOYAGES

DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

L'AME DE L'EXILÉ

In-8° jésus tiré sur vélin du Marais à 3.500 exemplaires numérotés, orné de 66 illustrations en rotogravure, dont 40 en hors-texte, et d'une héliogravure hors texte..... **100 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Cliché Tapponier

MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE

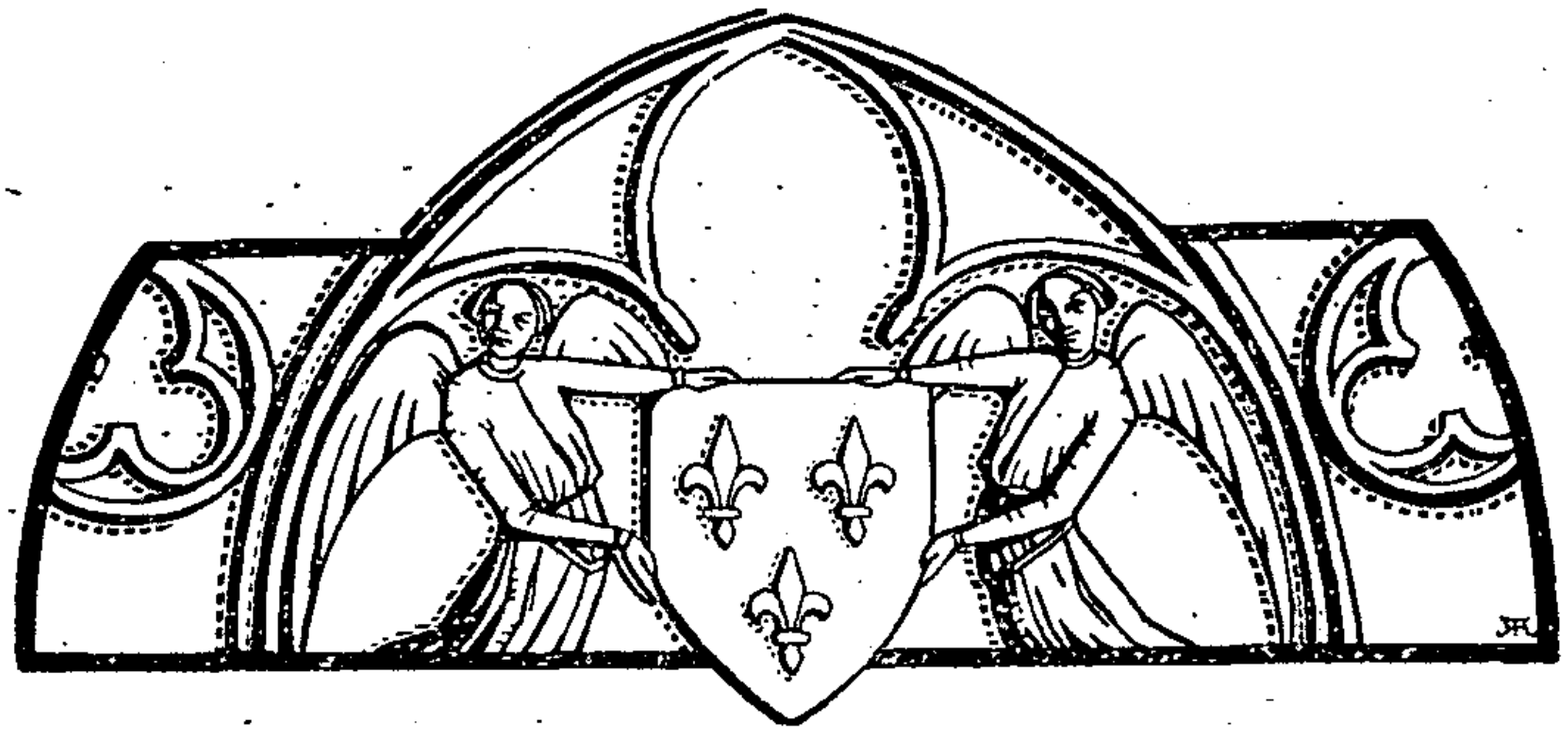

LETTRE
DE MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE
AU COMMANDANT BEAU
SON DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POUR LA DEUXIÈME ZONE
à la suite de l'attentat de Montmorency du 28 avril 1927

En exil, le 18 Mai 1927.

Mon cher Commandant,

J'ai été très heureux de constater votre guérison, et d'apprendre par vous-même que vos amis étaient, eux aussi, complètement remis de leurs blessures.

L'attentat dont vous avez été les victimes, ceux de la rue Damrémont, de Marseille et de Saint-Etienne devraient être pour tous de salutaires avertissements. N'annoncent-ils pas, si l'on n'y prend garde, de sanglantes agitations communistes? Ils justifient, en tous cas, les courageuses campagnes de presse qu'inspire un patriotisme éclairé.

Il y a malheureusement quelques Français qui rêvent de bouleverser les bases de l'ordre social : les uns, découragés par des difficultés économiques qui ont suivi la guerre; d'autres, aigris par des injustices sociales qu'un gouvernement tutélaire devrait faire

disparaître; d'autres enfin, aveuglés par des politiciens sans scrupules. Mais les éléments de désordre qui menacent la société sont, pour la plupart, des sans-patrie, venus de toutes les nations, souvent chassés par elles, et arrivés chez nous pour saccager un pays qui, trop généreusement, leur a donné asile.

La France peut être accueillante sans se laisser envahir par des indésirables. Sa vie intérieure doit être mise à l'abri de toute immixtion étrangère.

Quelque justice que l'on doive rendre à des personnalités politiques qui, se plaçant sur le terrain national, ont relevé les finances et déclarent vouloir combattre les menées communistes, on ne saurait oublier que l'instabilité gouvernementale autorise toutes les craintes.

On peut toujours se demander si un changement de personnes n'entraînera pas, avec une orientation politique différente, la diminution de la confiance, de nouvelles crises financières, des troubles intérieurs et la désorganisation des forces nationales. Seul, le chef permanent, dont l'intérêt personnel se confond avec l'intérêt de la nation, peut conserver auprès de lui les meilleurs et les plus utiles serviteurs du pays. Leur collaboration constante est un gage de sécurité et une garantie de réalisation.

Hommes d'ordre, les royalistes, avec tous les Français patriotes, arrêteront l'action communiste, internationale et anarchiste, génératrice de déception, de misère et de mort.

De tout mon cœur, pour le salut de mon pays, je serai avec eux.

Je vous redis, à vous et à vos amis blessés, toute ma sympathie, et vous assure, mon cher Commandant, de mes sentiments bien affectueux.

JEAN

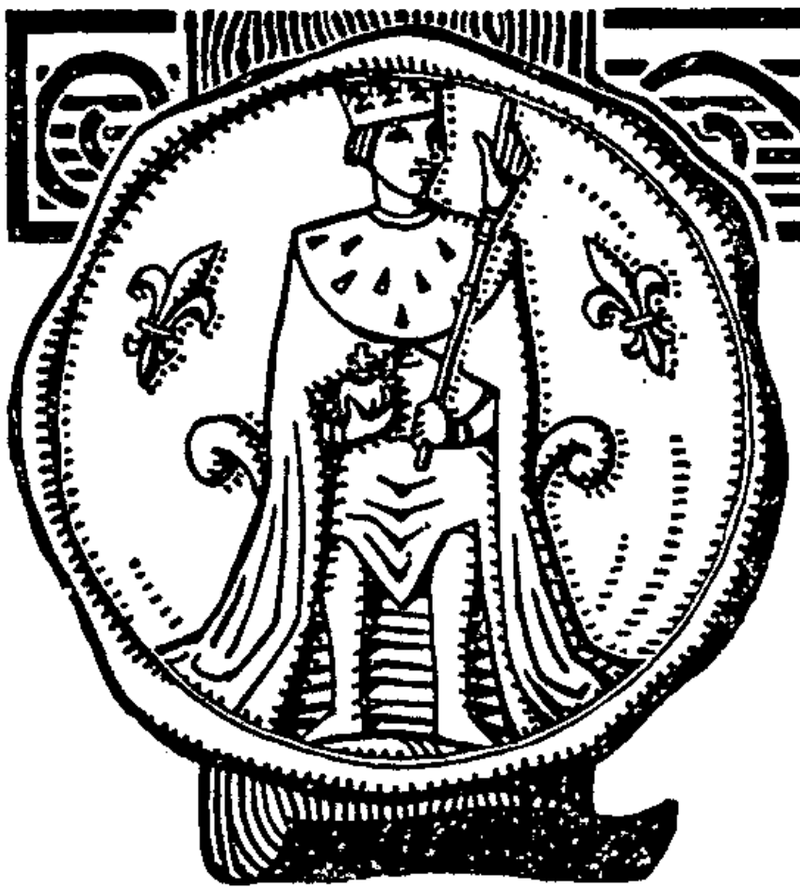

NOTRE ROI

par JEAN GAZAVE

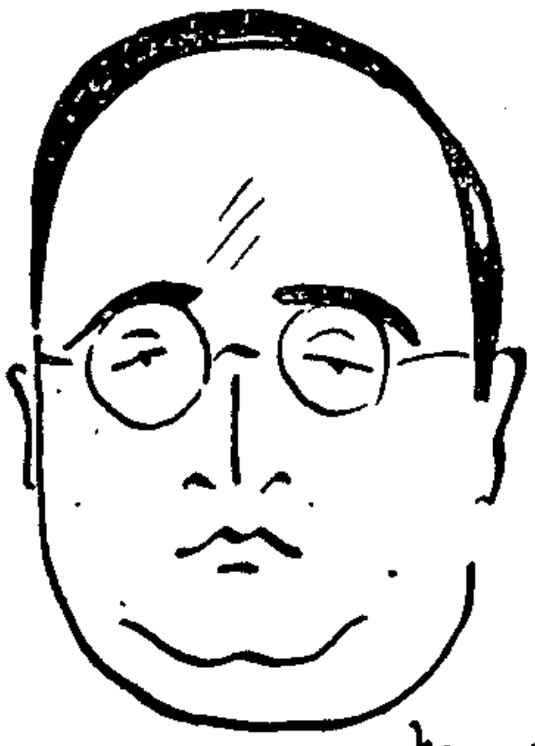

Par une grâce singulière échue à notre Patrie, sa dynastie, à toute époque, lui offre le Prince le mieux fait pour son temps. Par une aberration mortelle, la France, depuis presque un siècle, méprise ce don magnifique et constant. Trois règnes ainsi et trois rois ont été gâchés : Henri V, Philippe VII, Philippe VIII. Il est juste, certes, de s'apitoyer sur le destin manqué de ces princes réduits à l'exil et qui, tous trois, eussent fait de si grands rois. Il est plus amer encore de songer à la France, que leur seule présence eût sauvée, et qui se perd de s'être privée d'eux.

Il est temps que s'achève une telle folie. Les Princes morts ont un héritier vivant, digne d'eux. Ce quatrième règne, commencé en exil, doit se poursuivre sur le trône.

Quand, au soir des Rameaux de 1926, parvint en France la déplorable nouvelle de la mort brusque du Duc d'Orléans, tous les cœurs des royalistes français, d'un même élan se tournèrent vers leur nouveau Prince. Mais, avouons-le, ce fut avec un peu d'angoisse : ils ne le connaissaient guère, et se demandaient quel Roi Dieu leur donnait. Tout de suite, ils furent rassurés, confirmés, exaltés : brève et décisive, la parole royale avait retenti : « *Chef de la Maison de France,*

j'en revendique tous les droits, j'en assume toutes les responsabilités, j'en accepte tous les devoirs. » La Monarchie continuait, donc la France.

Alors, les royalistes français, s'appliquant à connaître leur Prince, découvrirent avec ravissement que nul n'était mieux fait pour gouverner notre pays en un si dur moment. Ils venaient de perdre, dans le beau Duc Philippe, François Ier et Henri IV. En la personne de Jean III, ils héritaient de Charles V, de Louis XII, d'Henri II.

Ce Prince, si discret tant qu'il avait été cadet — est-il meilleure manière pour un prince de se montrer loyal ? — avait bien employé son temps. Il avait été soldat, d'abord, parce qu'un fils de France doit avoir porté l'épée. Il n'avait pu chez lui : l'armée danoise lui avait été accueillante.

Après quoi, il eût pu vivre oisif et mondain. Il fut au contraire studieux, curieux d'histoire militaire et d'archéologie, connaissant spécialement, et mieux que personne, le passé de tous les régiments français et l'histoire de tous les coins de Paris. Mais il voulait surtout être utile, et entre tous les métiers, Monseigneur le Duc de Guise avait choisi le premier, le plus essentiel à la vie des hommes : il est agriculteur.

Il cultiva d'abord son domaine du Nouvion-en-Thiérache, mais cette tâche ne lui suffisait encore pas. Comme pour montrer, par l'exemple, que la civilisation occidentale, dont ses pères furent les artisans les plus efficaces, ne se peut contenter de conserver les richesses acquises, mais qu'il lui faut de plus acquérir des biens nouveaux, notre Prince fut un des premiers colons français du Maroc. Nul domaine n'y est plus parfait que celui qu'il a conquis et ordonné.

A la guerre, il voulut servir. Moins heureux que ne l'avait été son père en 1870, il ne put obtenir une épée. Moins malheureux que son cousin aîné, le Duc d'Orléans, les services auxiliaires lui furent tolérés. Il put fonder et entretenir une ambulance et une cantine près des lignes. Une citation et la croix de guerre portent témoignage de son abnégation et de sa bravoure.

La guerre finie, on lui offrit, comme à tous les sinistrés, des dommages pour les dégâts causés à son domaine du Nouvion. Il refusa la moindre indemnité : un fils de France n'appauvrit pas sa Patrie.

Le Duc de Montpensier, qui le séparait du trône, étant mort en 1924, Monseigneur le Duc de Guise se trouva tout à coup appelé à succéder à un cousin à peine plus âgé que lui, et qui semblait devoir vivre longtemps encore. Il ne fallut pas de longs jours pour que la France s'aperçût que le nouveau Prétendant était de la race des plus grands rois.

Il accepta l'exil, et nul sacrifice ne peut être égalé à celui-là.

Puis il se mit au travail. Et dès lors il a donné maintes preuves de sa sagesse, de son esprit de décision, du souverain bon sens qui l'anime en tous ses actes. Peut-on imaginer difficulté plus grave pour un Prince, au début de son règne, que la crise aiguë suscitée par la politique pontificale depuis un an ? Peut-on rêver attitude plus nette et plus parfaite que celle que notre Prince sut adopter? Qu'Il nous permette un témoignage : non seulement sa vigilance royale a sauvé, avec sa propre cause, celle de la France, mais sa fermeté d'âme et sa vigueur d'esprit ont apaisé bien des consciences. Puisqu'on invoque, pour nous réduire, la vertu d'obéissance, obéissons, en effet : mais au seul chef souverainement institué par Dieu sur le domaine temporel de la Patrie : notre Roi !

Depuis lors, Monseigneur le Duc de Guise a encore donné une preuve éclatante de ce que serait un bon Roi : qu'on relise l'admirable lettre au commandant Beau, dans les pages qui précèdent celles-ci. Tout un programme de gouvernement est là, le seul qui puisse sauver la France. Un souci domine les autres : le Roi n'est l'homme ni d'un clan, ni d'un parti. Parce qu'il dure et qu'il est responsable devant Dieu, lui-même et sa postérité, parce qu'il confond par position son intérêt personnel avec le bien de la Patrie, il choisit nécessairement les meilleurs serviteurs du pays, et il les garde. Il les appelle pour leurs vertus et leurs talents, sans se soucier des partis d'où ils ont pu venir.

L'histoire nous prouve que ce n'est pas une chimère. Quand Henri IV put régner en paix, la France sortait d'un désordre plus profond encore que celui de notre temps. Deux grands partis, Huguenots et Ligueurs, avaient mis le pays en ruines et, seul, le petit groupe nationaliste des Politiques, ces précurseurs de l'*Action française*, avait sauvé les principes essentiels du salut public. Les haines, les rigueurs, les excommunications même ne leur avaient pas manqué. Le Roi, pour trouver des ministres, chercha-t-il seule-

ment parmi eux, ou dans un seul des autres clans ? Au contraire, il attela à la même besogne le huguenot Sully, le ligueur Villeroy, le politique Laffemas et le technicien, comme on dirait aujourd'hui, Olivier de Serres, homme d'aucun parti.

Ce ne fut pas, comme aujourd'hui, pour un ministère d'union éphémère. Ils restèrent au pouvoir vingt ans, tout le règne. Les successeurs d'Henri IV agirent comme lui. Louis XIII maintint Richelieu dix-huit ans à la tête de son administration, jusqu'à la mort. Louis XIV garda Colbert trente-deux ans, jusqu'à la mort, à la direction de ses quatre ministères. Ainsi des Le Tellier, des Lionne, des Phélypeaux, de tous les grands commis de la monarchie. La permanence des bons serviteurs est la conséquence de la permanence du bon maître.

Ce maître dure même plus que sa vie : aussi longtemps que la nation.

En régnant, en effet, en gouvernant, il ne songe pas seulement à sa personne, liée jusqu'au tombeau au sort même de l'Etat. Il voit qu'après lui un fils bien aimé règnera, qui héritera des bienfaits préparés par son père, mais aussi des erreurs ou des fautes commises par lui. Ces sentiments si puissants au cœur des hommes, l'amour paternel et l'honneur domestique, sur qui reposent la prospérité de toutes les familles privées, la monarchie en fait bénéficier la nation tout entière, liée comme un patrimoine perpétuel à la Dynastie qui ne meurt pas. Voilà le secret de l'unité française, créée par une chaîne continue de quarante rois.

Voilà ce que Jean III, tout comme ses aïeux, saurait réaliser. A nous de l'y aider, et de deux manières : en hâtant, d'abord et par tous les moyens, la chute de la République et l'avènement de notre Roi. Et aussi en groupant, dès maintenant, toutes les élites éparses à travers la France, afin que, les trouvant à pied d'œuvre, le Roi n'ait qu'à coordonner leurs efforts, pour le bonheur de tous, la gloire de sa Race et le salut de la Patrie.

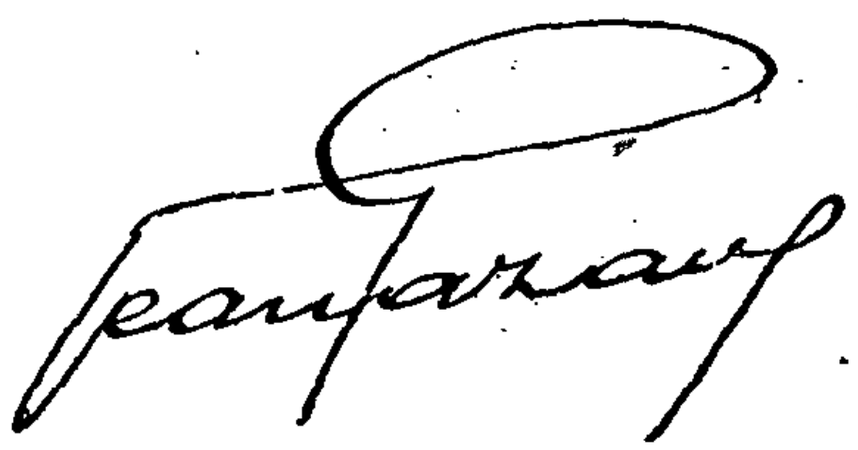

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE FRANCE

HUGUES CAPET Roi †996
LOUIS IX St Louis †1270
HENRI IV †1610
LOUIS XIII †1643 — GASTON duc d'Orléans †1660
LOUIS XIV †1715 — PHILIPPE duc d'Orléans †1701
LOUIS Grand Dauphin †1711 — PHILIPPE †1671 — LOUIS †1672 — PHILIPPE le Régent †1729
LOUIS Duc de Bourgogne †1712 — PHILIPPE DUC D'ANJOU †1746 ROI D'ESPAGNE a renoncé en 1713 à la Couronne de France pour lui et ses descendants — DUC DE BERRY †1714 — LOUIS D'ORLÉANS †1752
LOUIS XV †1774 — LOUIS Dauphin †1765
LOUIS-PHILIPPE †1785
LOUIS XVI †1793 — LOUIS XVIII †1824 — CHARLES X †1836 — LOUIS-PHILIPPE Ier †1850 Roi des Français de 1830 à 1848 — ANTOINE †1807 Duc de Montpensier — LOUIS †1808 Comte de Beaujolais
LOUIS-PHILIPPE †1793
LOUIS †1789 — LOUIS XVII †1795 — ANTOINE †1844 Duc d'Angoulême — CHARLES †1820 Duc de Berry — HENRI V †1883 Comte de Chambord
FERDINAND PHILIPPE †1842 — LOUIS Duc de Nemours †1896 — FRANÇOIS Prince de Joinville †1910 — CHARLES D. de Penthièvre †1828 — HENRI Duc d'Aumale †1897 — ANTOINE D. de Montpensier †1890
GASTON Comte d'Eu a opté pour la Couronne du Brésil — FERDINAND Duc d'Alençon †1910 — PIERRE Duc de Penthièvre Né en 1845 — LOUIS Prince de Condé †1886 — FRANÇOIS Duc de Guise †1872
PHILIPPE VII Comte de Paris †1894 — ROBERT Duc de Chartres †1910 — ANTOINE Duc de Galliera Né en 1866
EMMANUEL Duc de Vendôme né en 1872 — HENRI †1899 — ALPHONSE né en 1885 — LOUIS né en 1888
CHARLES-PHILIPPE Duc de Nemours né en 1905
PHILIPPE VIII DUC D'ORLÉANS 1869-1926 — FERDINAND Duc de Montpensier †1924 — JEAN III DUC DE GUISE né en 1874 épouse ISABELLE d'ORLÉANS
HENRI né en 1908 — ISABELLE — FRANÇOISE — ANNE

MADAME LA DUCHESSE DE GUISE ET L.L.A.A.R.R. LES PRINCESSES FRANÇOISE ET ANNE DE FRANCE

LES VISITES DE LA REINE

par PAUL COURCOURAL.

Madame la Duchesse de Guise et Madame la Princesse Anne de de France sont venues, en septembre, dans le Sud-Ouest. Ç'a été, au lendemain des fiançailles de S. A. R. la Princesse Anne avec S. A. R. le Prince Amédée de Savoie, duc des Pouilles, tous deux neveux de Monseigneur le Duc d'Orléans, à l'occasion d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Arrivés à Lourdes le samedi 10 septembre, les Princesses assistaient, le lendemain, à la messe, à l'intérieur de la Grotte, et y communiaient. Elles revinrent, le lundi, à la Grotte pour y déposer de belles gerbes de fleurs, avant d'aller aux piscines, à l'hôpital de N.-D. des Sept-Douleurs et au Carmel. Les 14 et 15, Elles étaient à Toulouse, où Elles visitèrent la basilique Saint-Sernin, dont la crypte est si riche en augustes reliques, les Petites Sœurs des Pauvres et l'hôtel d'Assézat, siège de l'Académie des Jeux floraux.

A Lourdes et à Toulouse, les Princesses ont reçu deux après-midi durant. Le dimanche 11 furent reçus les fidèles des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées. Le 12, ceux

de la Gironde, les Landes, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Les 14 et 15, ce fut, à Toulouse, le tour des amis de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales.

Les présentations furent faites sous la direction des délégués régionaux de Monseigneur le Duc de Guise : M. le comte de Marcellus, à Lourdes, et, à Toulouse, M. le marquis de Suffren qu'assistait M. le marquis de Palaminy, délégué adjoint. Les secrétaires régionaux de l'Action française, MM. Courcoural et Castelbert, secondèrent les présentations, chaque président présentant un par un les membres de son groupe.

Cl. Czulowski

MADAME LA DUCHESSE DE GUISE ET MADAME LA PRINCESSE ANNE SE RENDENT AUX PISCINES DE LOURDES

Les comités royalistes, les sections d'Action française, les Camelots du Roi (très remarqués ceux du pays basque, de Pau, de Bordeaux et de Toulouse), les Dames royalistes, les Jeunes Filles royalistes de toute la région étaient venus en nombre imposant. Une délégation bigourdane a été présentée, en costume local, par Philadelphe de Gerde. Des villages avaient envoyé jusqu'à plus de cent personnes, et les contingents venus des points les plus éloignés n'étaient pas les moindres. Les ecclésiastiques n'étaient pas rares dans cette foule, accrue encore par un nombre considérable de patriotes isolés.

Le 17 septembre, les Princesses constataient le même empressement autour d'Elles, à Limoges, où M. le comte de Montlaur,

délégué régional de Monseigneur le Duc de Guise, présida aux présentations dont l'ordre fut assuré par M. Elie Jacquet, secrétaire régional de l'Action française. De toutes les régions du Limousin, du Périgord, du Poitou et jusque des Charentes, on était accouru.

Près de vingt mille personnes ont ainsi témoigné à Madame la Duchesse de Guise de la fidélité et de l'ardeur des espérances et du dévouement royalistes dans le Sud-Ouest. Que sera-ce si Madame revient, — ce qui est le vœu de tous, qui Lui a été respectueusement formulé, — pour un voyage moins rapide et moins improvisé!

L'impression laissée par les Princesses a été profonde. De quels mots se servir pour traduire les émotions éprouvées ? L'Histoire dira de Madame que, par une rencontre unique, Elle fut tout ensemble fille, sœur, épouse et mère de Rois de France. Ce privilège, qui rassemble en Madame toute notre histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain, explique tout ce qu'il y a de Majesté et de Poésie en Elle, tout ce qu'Elle exerce de séduction et suscite d'espérance, et pourquoi son seul sourire, un seul mot d'Elle rallument ou portent au suprême degré en ceux qui ont le bonheur de l'approcher, les feux divins que le siècle se flattait d'avoir éteints de son souffle d'enfer.

Oui, c'est une Reine, et, disait quelqu'un, cette Reine est « une merveille ». Aussi beaucoup, pour ne pas dire tous, ont-ils pleuré, tandis que Madame leur parlait, disant à chacun un mot venu du cœur et qui atteignait l'âme. Et que dire de l'impression emportée par les enfants, amenés en si grand nombre, et que la Reine a embrassés, maternelle?

Les délégations ont comblé les Princesses de fleurs et de souvenirs. Les enfants leur ont dit des compliments. L'un d'eux se terminait ainsi, — et ce sera la conclusion de ces notes vraiment trop indignes :

Dites au Roi notre espérance.
Qu'Il vienne combler notre vœu :
Tous deux rendez à notre France,
Sa grâce, sa force et son Dieu.

Paul Courcuras

Cliché Tapponier

MONSEIGNEUR LE PRINCE HENRI DE FRANCE

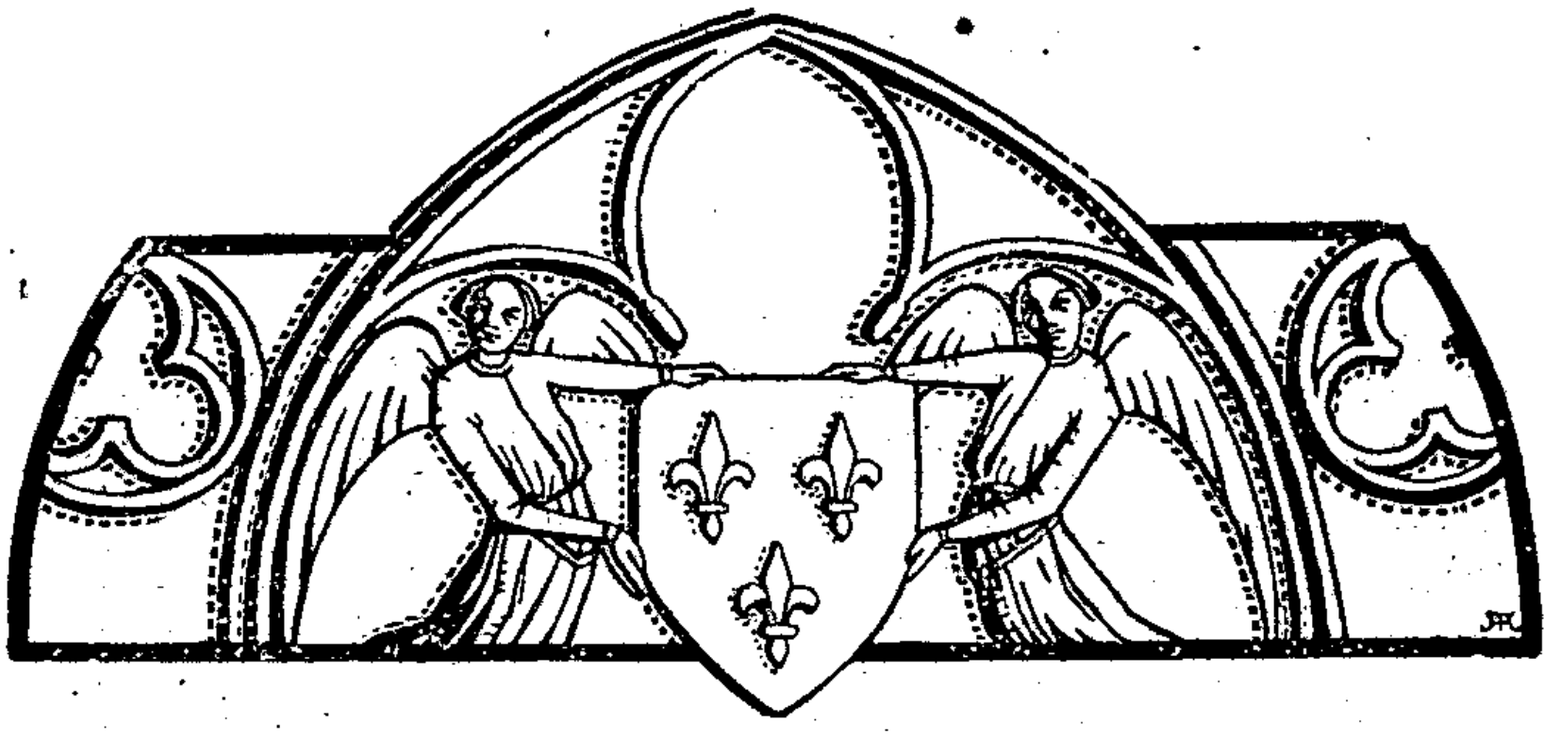

CHEZ NOS PRINCES

SOUVENIRS DE DEUX VISITES AU MANOIR D'ANJOU

par le baron MICHEL DARD
président des Etudiants d'Action Française de Lille

En sortant de Bruxelles pour aller à Woluwe-Saint-Pierre, on traverse le Neuilly de la capitale belge. Rien ne manque à la similitude. Ni, au départ, l'arc de triomphe du cinquantenaire, érigé sur une éminence, ni, après la porte de Schaerbeck, les villas élégantes et les hôtels somptueux, ni le petit tram aux remorques en plein vent ou le macadam où filent des Excelsior, ni le Bois. Ici, c'est un magnifique et immense jardin merveilleusement varié et entretenu, plein de gazons, d'arbres précieux, d'eaux vives ou d'étangs pâles comme des visages où s'ouvrent des bouches de nénuphars. Sans compter les gargottes, les restaurants, les charmilles où l'on boit de la Gueuze Lambic, sans parler de la face des humains, béatitude des bourgeois de sortie, sentimentalité des couples, suffisance tapageuse des jeunes bolides.

Au bas d'une côte à droite, le parc de Stockel finit. A gauche, en pleine campagne, et droit devant soi, la forêt de Soignies. Le manoir d'Anjou est là.

De chaque côté de la grille, deux vases bleus portent les trois fleurs de lys du royaume. Au delà, des buis, une pièce d'eau, un lopin de terre étrangère, voilà tout le domaine des héritiers des Rois de France. Leurs aïeux, les Pères de la Patrie, ont, pendant dix siècles, inlassablement façonné la figure d'un pays où 40 millions de Français vivent de leurs labeurs et de leurs victoires. L'exil inhumain assigne à leurs descendants quelques hectares de bien hors de France, avec des portraits de Philippe de Champaigne ou de Largillière pour souvenirs et des carabines pour distraction!

S'étonnera-t-on que, dès l'entrée de ce parc, une impression étrange vous saisisse? Vous quittez une campagne ruisselante, áérée, bruyante, et soudain voilà l'ombre noire des pins. Plus de verdure, plus de soleil, plus de ciel, un silence semblable à un sommeil qu'en mystère vient rompre le chuchotement timide des délégations. Le cœur, comme les yeux, s'attriste de cette léthargie. Il y a pourtant, dans ce silence, quelque chose de si grand et dans cette obscurité tant d'ombres de l'Histoire, il y a une telle reconnaissance et une passion si courageuse dans le respect des visiteurs, que chacun sent de combien l'espoir dominé la mélancolie et à quel point l'avenir est plus fort même que le passé.

Entre les aiguilles des pins poussent de pâles primevères. Un jeune homme en fleurit sa boutonnière et tous l'imitent en silence, un à un, comme s'il y avait dans ce geste un symbole religieux. Il est bien vrai qu'il se trouve répondre aux rêveries de chacun, disant avec simplicité l'émotion, la tristesse et l'espérance.

Au détour du chemin, dans une clairière élevée, le château. Il est très sobre : une grande demeure, comme bien des familles françaises en possèdent. Il n'a pas, historiquement, de style. C'est un manoir plus qu'un château, mais, en plein cœur de la Belgique, le drapeau français y flotte, et non pas celui qui s'incline d'une fenêtre pour rendre hommage, mais le drapeau qui revendique, érigé en plein ciel, les honneurs : symbole d'un droit incontestable, qui proclame la présence royale, debout sur le faîte de la résidence,

comme dans les eaux étrangères le pavillon du vaisseau-amiral.

*
* *

J'ai eu l'honneur de conduire à Bruxelles deux délégations très différentes. La première, élite bien digne de représenter les milliers et les milliers de jeunes intellectuels français qui ont trouvé dans la monarchie réponse aux exigences de leur patriotisme, était formée d'étudiants de toutes les Facultés de Lille et devait se rencontrer avec Monseigneur le Prince Henri, d'abord dans une soirée donnée par les étudiants belges, puis, le lendemain, au manoir d'Anjou. De cette seconde journée, qui fut le complément de la première, je parlerai peu : elle se passa presque toute en conversations particulières entre le dauphin et chacun de nous. Mais comment ne pas évoquer les émotions de la veille?

Un soir, donc, nous entrâmes dans un théâtre comme il y en a beaucoup, occupés de sentiments qui ne s'y rencontrent pas souvent. Toilettes, étudiantes belges, engageantes pour leurs programmes, grandes dames, étudiants en habit, brouhaha, flirts, soies, lumières... et nous, la figure charbonnée par le voyage, les souliers lourds, le costume fripé, nos faluches culottées, avec un cœur comme une éponge et des cris suspendus dans la gorge. Une envie de rire de tout, de parler posément pour montrer notre tranquillité, de dévisager les gens, avec calme, sans les voir... Tout à coup, une porte s'ouvre. Le Dauphin!

Une minute, on en oublie de crier. Les bouches ouvertes admirent comme les yeux, comme le cœur... Puis c'est la délivrance : Vive le Prince, vive le Dauphin, vive le Roi! La salle belge nous avait devancés. Pour cette assistance amie, le fils d'un roi ce n'est pas un conte de fée, ce n'est pas non plus l'amertume de ce qui manque à la grandeur de la Nation, ni l'espoir de la renaissance d'un peuple. Et pourtant, écoutez le ton de ces acclamations. Il n'y a pas, certes, que la politesse due à une personnalité étrangère. On n'entendrait pas ainsi crépiter les cris. Il n'y a pas non plus que de l'enthousiasme. Mais on distingue une nuance de respect, de pitié, de protestation contre le sort et l'ingra-

titude, comme un silence qui se développe au milieu du bruit, chargé des réflexions profondes de chacun, et, pour les jeunes Français qui sont là, de résolutions énergiques de serments muets et violents.

La revue donnée ce soir-là était, m'a-t-on dit, charmante, fusante d'esprit et de gaieté, on y voyait en scène, paraît-il, un philosophe et Jean Cocteau, son Orphée, son dada et son Eurydice. Pour l'amour seul de ces personnes distinguées, j'eusse, en toute autre circonstance, prêté la plus attentive des oreilles. Mais dans la loge du Prince où j'avais eu l'honneur d'être admis, j'avais l'esprit occupé de bien d'autres questions. « Notre travail? les progrès? les ouvriers? les cadres? les troupes? les munitions? la Ligue? les Camelots?... » Qu'il fallut des précisions, quelle rude souci de vérité concise pour répondre aux interrogations intelligentes, presque trop mûres, de ce tout jeune homme! Tout y passa, le régionalisme, les questions religieuses, la littérature (quel charmant Roi de la République des Lettres nous aurons; je vois déjà tous nos jeunes écrivains raffoler de lui et s'envoler les grandes odes d'un nouveau Malherbe). Je me trouvais devant un adolescent de 18 ans averti de tout et si je savais ce que devait être l'éducation d'un prince, il fallait bien reconnaître aussi le don, la prédestination, l'état de grâce. L'état de grâce, c'est bien cela, l'état de grâce d'un Ange pour tout comprendre, saisir vite, retenir, déduire. Tout lui est utile comme à l'oiseau. Cet oiseau de France bâtit son nid futur de tout. Il sera solide, on peut en être sûr.

Et toujours, de son avant-scène, le Prince se retourne vers le fond de la salle, vers ces visages d'ombre de la jeunesse française qui n'a d'yeux que pour lui, tant elle veut s'emplir enfin la vue de l'incarnation de ses principes, de ses combats et de ses enthousiasmes. Ailleurs, le fils d'un roi est l'ambassadeur de son royaume, le chef de l'armée, le grand prêtre de la religion ou la tête de la noblesse de son pays. Le Dauphin Henri, c'est le Prince de la jeunesse française.

*
* *

La seconde délégation que j'eus l'honneur de conduire représentait, je puis le dire, l'aristocratie du travail : il n'y

a pas de mot plus juste pour qualifier la noblesse et le courage de ces mineurs du Pas-de-Calais dont l'un, après un long silence ému qu'il semblait ne pas pouvoir rompre, s'écria devant Monseigneur le Duc de Guise, qui le questionnait vainement sur les dures conditions de son métier : « Ah! monsieur le Roi, on accepterait n'importe quel travail, si qu'vous étiez d'retour! » Cher Gustave! Il le sera, de retour dans le pays de France, monsieur le Roi! Et grâce à des gens comme toi qui, dans la simplicité magnifique de leur cœur, ne souhaitent un autre temps que pour y servir avec plus de courage et d'utilité.

Il faut le savoir : cette délégation représentait, à elle seule, plus de trois mille ouvriers mineurs royalistes, et encore n'appartenait-elle qu'à quatre ou cinq centres houillers du Pas-de-Calais seulement. Il faut le savoir : ces ouvriers obtiennent chaque jour, dans leur propagande acharnée, des progrès si étonnants que, fait invraisemblable, en certains endroits, ils n'ont plus d'autres adversaires sérieux que des directeurs ou ingénieurs de mines qui croient devoir se donner les gants d'être plus démocrates que leurs ouvriers. Il faut connaître des exemples comme celui de telle petite sous-section minière, qui envoie à la fois trente adresses de nouveaux abonnés à l'*Action Française du dimanche,* ou celui de telle autre qui, partie d'un ouvrier il y a deux ans, groupe aujourd'hui 450 sympathisants.

On comprend alors la force de l'Action Française dans des milieux que nombre de bourgeois bien pensants lui croient interdits, et l'on s'explique — ce qui ne laisse pas s'étonner les mêmes barons Pié — que nous tenions, partout où nous voulons, des conférences triomphales, que pas un adversaire ne s'y montre et, qu'au contraire, des communistes n'osent plus se réunir par crainte de notre intervention. Ceux-ci traitent nos amis de fascistes. Voilà une expression qui ne leur plaît guère. Mais, après tout, leur chemise est noire d'un vrai travail et, sur le carreau de la mine, ils ne dédaignent pas de propager leur doctrine et de prononcer le nom du Roi.

On devine quel fut leur émoi lorsqu'une après-midi de dimanche, ils pénétrèrent dans le salon du manoir d'Anjou. Certes, avant que la famille royale entrât, il leur était impossible de cacher combien ils étaient intimidés. Rangés en

demi-cercle, ils sentaient de grosses gouttes de sueur perler à leur front. L'un d'eux s'était accroché à la main de son voisin. Un autre, quand parut Monseigneur le Duc de Guise, eut soudain les yeux pleins de larmes. Ils avaient préparé de petites phrases longuement nettoyées de tout argot, mais lorsque la parole leur était adressée, ils répondaient par des mots à peine reconnaissables, plus émouvants encore que les pleurs de leurs yeux.

Rien ne fut plus étonnant que la simplicité avec laquelle, en quelques secondes, le Prince les transforma, les rassura, ne dédaignant pas d'employer des mots de formation populaire, questionnant inlassablement, entrant dans les plus petits détails de leur métier, montrant la connaissance la plus étendue et la plus profonde des problèmes ouvriers, attentif aux plaintes essentielles, également roi parmi ses sujets et père au milieu de ses enfants. J'ai vu bien des électeurs s'entretenir avec des députés munis de plus de pouvoirs que ce Prince exilé n'en eut jamais. Je n'ai pas entendu une seule fois ce ton de grandeur familiale, j'allais dire patriarcale. Ayant vu s'établir en quelques instants une confiance et une sécurité si parfaites entre le Roi et son peuple, je comprends ce témoignage des ambassadeurs vénitiens, peu habitués par leurs podestats à nos coutumes : « Les Français veulent presser leur Prince aussi bien en la paix comme à la guerre. S'il se tenait caché quinze jours à Saint-Germain ou à Fontainebleau, on croirait qu'il ne serait plus. » Et comme il devait y avoir de vérité touchante et ingénue dans cette réponse de Louis VII à Thibaut de Champagne, qui l'avait surpris, par une journée chaude, endormi, sans escorte, au pied d'un arbre : « Je dors seul, parce que personne ne m'en veut! »

*
* *

Madame la Duchesse de Guise parut quelques instants après. Devant dix mineurs, comme sur le parvis de Notre-Dame en face de dizaines de milliers de Parisiens, elle est la Reine. Et cela signifie bien des choses : une majesté, un regard, des gestes, une voix dorée qui n'appartiennent qu'à Elle; une distinction, une grâce dans la simplicité presque surnaturelles; une intelligence innée des affaires de l'Etat que toute autre femme ne pourrait même acquérir. Mais

la Reine, cela signifie surtout la charité des pauvres gens, leur recours terrestre, une générosité, une bonté de l'âme dont les traits courent déjà de bouche en bouche pour être un jour retenus par l'histoire.

Cette exquise bonté apparaît à chaque mot de Madame, elle est l'étoffe de chacune de ses pensées. Quelle autre eut songé à dire, ou même osé dire à ces mineurs : « Vous nous avez sacrifié votre dimanche. Demain matin, à 5 heures ou 5 h. 30, vous allez redescendre dans la fosse! Mon Dieu! comme je vais penser à vous en m'éveillant! »

L'un d'eux l'écoutait la bouche tremblante d'émotion. Comme elle allait s'éloigner, je le vis faire effort sur lui-même. « Madame, madame! » s'écria-t-il, et la regardant longuement : « Est-ce que vous me permettez de vous embrasser la main? » Entre ses grosses et dignes mains de mineur, il prit celle de la Reine et, à travers sa dure moustache, il y posa deux baisers sonores, à faire se retourner dans leurs cadres les jeunes et les vieilles aïeules de la famille royale. Cet ouvrier n'avait jamais vu faire le geste séculaire de l'hommage, que la politesse française a transmis. Devant tant de noblesse et tant de cœur, il l'avait réinventé tout seul. Je vous jure que c'était admirablement beau.

*
* *

Tels sont les hommes de chez nous. Tels sont les gestes et les mots dont ils accueilleront le Roi et la Reine de la France.

Tels sont leurs Princes : quand une race produit, sans épuisement, après mille ans de prodiges, une famille royale comme celle-là, elle a réponse à tous les événements, elle est sauvée. Il n'est plus que de travailler et de vouloir, car pas une nation au monde ne peut se prévaloir d'un tel exemple d'hérédité providentielle.

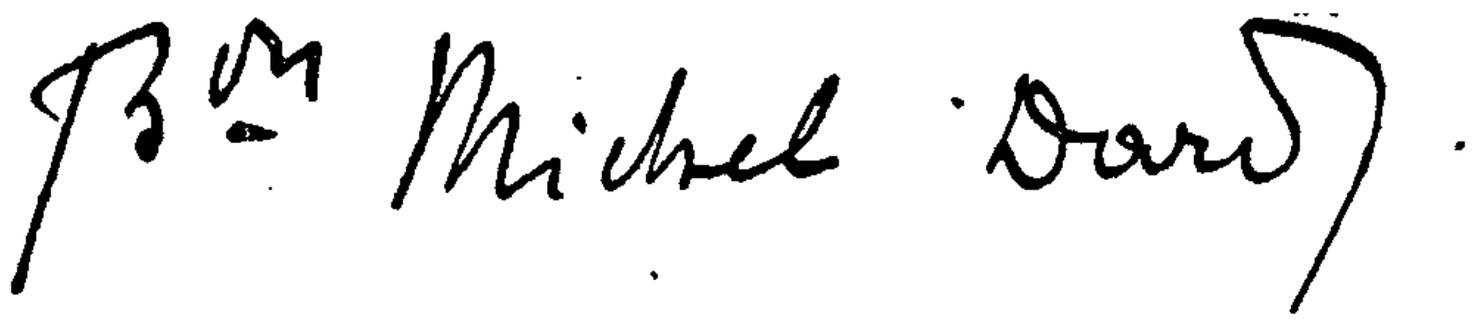

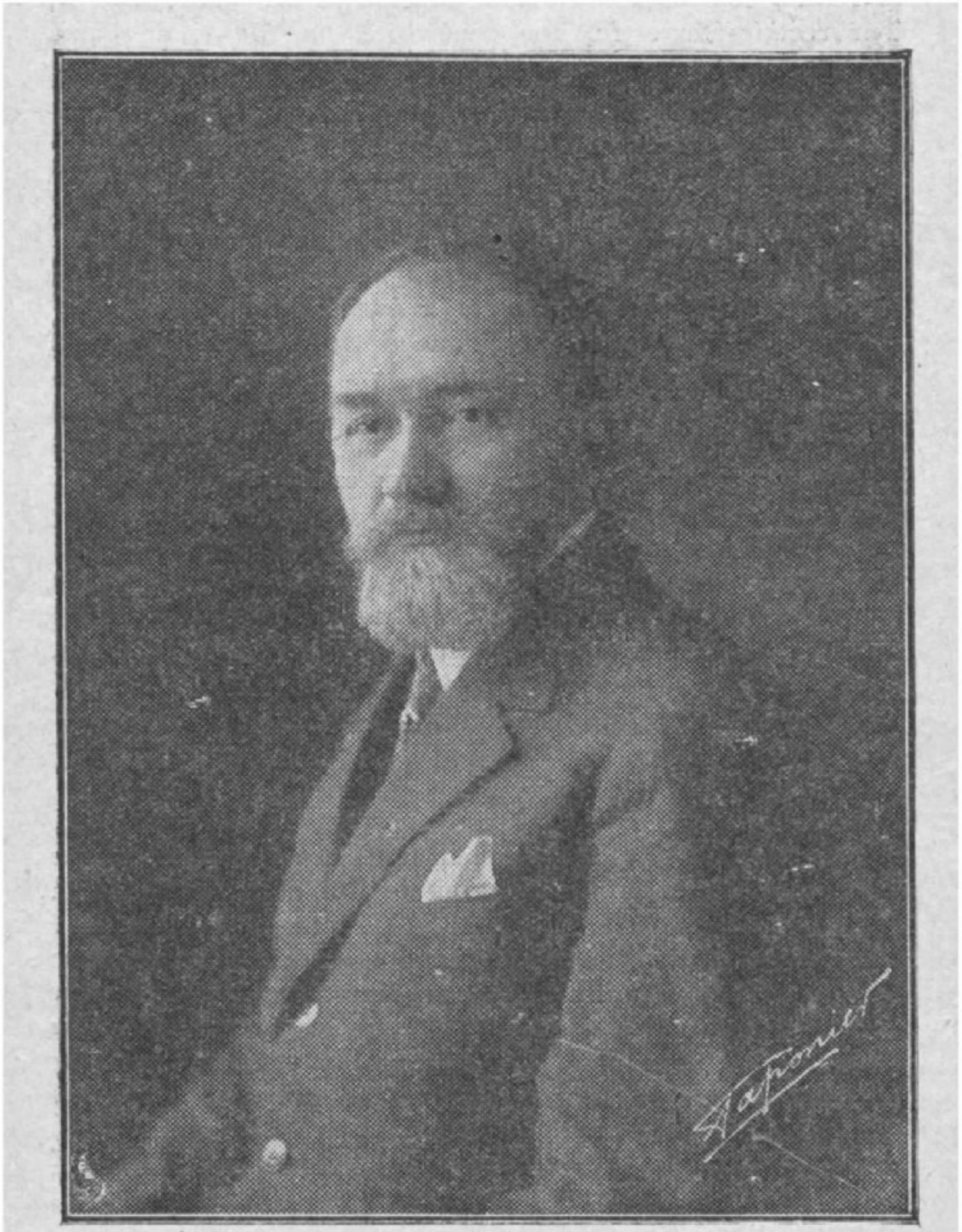

Cliché Tapponier

MAURICE PUJO

NOTRE ANNÉE

Année rude, certes, et même douloureuse, mais année glorieuse, année féconde que celle qui est incluse entre ces deux dates août 1926-août 1927 : la plus belle année, peut-être, de celles qu'à connues l'Action Française.

Rappelez-vous quelle était notre situation à la fin du dernier mois d'août. En dépit de la tentative de diversion de Gressent-Valois, la première moitié de 1926 nous a fait inscrire de nouveaux progrès. Au 21 juillet, devant la Chambre, quand la crise du franc à son paroxisme a fait vaciller le régime, c'est vers l'Action Française que s'est tournée la foule inquiète. C'est elle qu'elle a acclamée. Le 26 juillet, au mont des Alouettes, autour de Léon Daudet et des chefs de l'A. F., soixante mille Vendéens, parés de l'image du Sacré-Cœur, ont crié, d'une même voix, leur foi catholique et leurs espoirs royalistes. Le 22 août, à Colmar, l'Action Française a rendu un nouveau service national en infligeant, devant la salle des Catherinettes, une défaite éclatante à l'*Heimatbund* et aux communistes unis dans le service de l'Allemagne.

L'AGRESSION DE L'*AQUITAINE*

C'est alors que, dans la paix des vacances, quand la plupart d'entre nous prennent leur repos, quand rien ne nous a avertis d'un danger, nous apprenons à Paris que l'*Aquitaine*, Semaine religieuse de Bordeaux, a publié, au sujet

de l'Action Française, une lettre de S. E. le cardinal Andrieu dont les termes nous frappent de stupeur.

Nous ne comprenons pas ce qui arrivè, nous croyons à un mouvement d'humeur, quand arrive à Rome, avec une rapidité qui ne laisse aucun doute sur le concert, l'approbation solennelle du Souverain Pontife à cette lettre invraisemblable où tous les dirigeants de l'Action Française sont accusés d'être athées ou agnostiques, de repousser tous les dogmes que l'Eglise enseigne, de nier la divinité de Jésus-Christ et les institutions divines de l'Eglise, de faire table rase de la distinction du bien et du mal, de vouloir restaurer le paganisme et rétablir l'esclavage, d'être catholiques par calcul et non par conviction, se servant de l'Eglise et ne la servant pas, etc....

Devant ce coup, l'Action Française, douloureusement émue, ne perdit pas le sang-froid. Elle publia, en tête de ses colonnes, les documents, et les fit suivre simplement de l'adresse que ses dirigeants catholiques avaient envoyée au cardinal Andrieu, adresse où ils présentaient, avec autant de dignité que de respect, leur facile justification. Quelques jours plus tard, les Etudiants d'A. F. et les Camelots du Roi adressaient au Saint-Père les satisfactions les plus rassurantes quant aux dangers auxquels on avait dit exposés chez nous la foi et les mœurs.

LA NÉCESSITÉ DE NOUS DÉFENDRE

Nos amis s'adressaient directement, avec confiance, aux autorités religieuses. Le journal évitait toute discussion des actes de ces autorités. Il garda le silence pendant près de trois semaines, jusqu'au moment où il lui fallut bien se défendre contre les falsifications et les mensonges multipliés par certains journaux catholiques, meute perpétuellement relancée par des ordres secrets qui ne voulaient pas que le calme se rétablît et que l'apaisement se fît, en dépit de la parole pacificatrice du primat des Gaules: « Restons-en là... »

Cette défense se fit avec le même respect, la même vénération pour l'autorité religieuse qui nous avaient animés dès le premier moment. Un souci persistant de discrétion nous empêcha même, alors, d'utiliser dans ce débat de presse les

documents qui pouvaient le mieux montrer notre attitude et notre bonne foi : la lettre écrite en 1915 à Charles Maurras par le cardinal Andrieu, et où le prélat le comblait d'éloges et démentait d'avance ses accusations récentes, ne fut publiée par nous que le 5 janvier; la lettre si clairement démonstrative et si émouvante que Maurras avait adressée au Saint-Père dès le 12 octobre ne parut dans nos colonnes que le 20 février. L'audace et la mauvaise foi des folliculaires déchaînés contre nous n'avaient pu nous faire oublier ce que nous devions à des intérêts plus hauts que ceux de notre propre justification.

Mais ni le respect ni la délicatesse ne servaient de rien. Alors qu'en France, nos adversaires eux-mêmes hésitaient devant l'absurdité de certaines accusations, c'est l'*Osservatore Romano* qui publiait les calomnies dont le bons sens français n'avait pas voulu. Alors que la plupart des évêques, dans leurs lettres pastorales, s'appliquaient visiblement à interpréter de la façon la moins rigoureuse les déclarations émanées du Saint-Siège, une série d'actes nouveaux de la Curie romaine aggravaient chaque fois leur sévérité sans toutefois en justifier davantage les motifs allégués et sans préciser ce que l'on attendait de nous.

Il nous fallut enfin comprendre que ce que l'on désirait, c'était la disparition même du mouvement de l'Action Française. On s'en défendait, comme on se défendait aussi d'en vouloir à l'opinion royaliste, mais on n'acceptait qu'un royalisme platonique, inactif et inopérant. On ne voulait laisser vivre qu'une Action française conduite par d'autres chefs et inspirée par d'autres idées. L'immense public dont nous avons obtenu l'attention, la foule des ligueurs qui nous apportaient leur dévouement, la magnifique jeunesse dont l'enthousiasme nous accompagnait, tout cela devait être mis au service d'autres méthodes et d'autres fins que celles qui les avaient réunis.

Alors que l'Action Française se taisait encore, la presse patriote de France s'inquiétait d'une telle emprise. Elle distinguait, sous l'offensive dirigée contre nous, non seulement une atteinte à nos justes libertés nationales, mais l'effort d'une politique singulièrement alarmante pour notre pays. Détruire chez nous le mouvement du nationalisme intégral, son journal, ses organisations éprouvées, c'était,

priver la France de sa seule défense réelle et efficace contre les manœuvres de l'ambition pangermaniste dans la politique intérieure et extérieure de notre pays.

LE PATRIOTISME FRANÇAIS

Sans même que nous ayons eu besoin de le leur dire, tous nos lecteurs, tous nos amis avaient eu conscience du même danger et ils s'étaient serrés plus étroitement autour de nous. Le 9 novembre, deux grandes réunions groupèrent, dans la même soirée, à la salle Wagram et au Cirque de Paris, plus de vingt mille Parisiens, qui nous adjurèrent de ne pas déserter notre tâche nationale. Un mois plus tard, le 10 décembre, toute la jeunesse des Ecoles, celle des Facultés catholiques comme celle des Facultés de l'Etat, qui, rassemblée à la salle Bullier sous la présidence de M. Louis Bertrand, nous conjurait, à son tour, de maintenir fermement les seules garanties de son avenir.

Entre temps, du 23 au 27 novembre, avait eu lieu le XIII[e] Congrès de l'Action Française. Les chefs et les délégués de nos sections, accourus, plus nombreux que jamais, apportaient de toutes les provinces le même vœu, le même ordre de rester à notre poste. Après une série de séances émouvantes, ils retournèrent chez eux rassurés, ayant vu régner, aux Comités directeurs de l'Action Française, avec cette union étroite qu'on s'était vainement flatté d'entamer, la résolution de maintenir, dans le respect absolu des droits légitimes de l'Eglise, une action plus indispensable que jamais au salut menacé du pays.

Cette résolution était grave. L'Action Française, simple groupement de citoyens français, déjà combattue par le gouvernement de la République et par les forces révolutionnaires qui, voyant en elle le vrai rempart de l'ordre, la désignaient à leurs assassins, l'Action Française, avec ses seuls volontaires de l'intelligence, du patriotisme et du dévouement, devait faire face à toute la puissance de Rome, à son autorité qu'un affreux malentendu tournait contre elle. Mais ce qui, de beaucoup, rendait cette épreuve plus difficile et plus dure, c'est que la lutte se livrait aussi dans le cœur de chacun de nous, cruellement déchiré, entre

sa fidélité ou son respect inaltérables pour l'Eglise et sa fidélité à la Patrie.

Ce sont cette résolution et ces sentiments que, devant les menaces croissantes, nous exprimâmes, le 15 décembre, dans notre déclaration *Rome et la France.* Quelques jours après, le 20 décembre, c'était l'allocution consistoriale où était prononcé le *non licet,* l'interdiction aux catholiques de lire l'*Action Française* ou d'adhérer « à son école et à ses entreprises ». Les comités directeurs de l'Action française y répondirent, le 24 décembre, par leur *Non possumus.*

Pendant que, sur nos arrières, nous avions à soutenir cette offensive formidable et imprévue, nous n'avions pas cessé le combat contre nos adversaires naturels. Nous avions tenu éveillée la vigilance de nos compatriotes devant la politique de trahison qui avait amené Briand à Locarno et à Thoiry et nous n'avions pas peu contribué à l'arrêt qu'elle dut marquer au courant de l'hiver. Nous avions également, par nos avertissements, obligé notre gouvernement à se préoccuper des dangers que son aveuglement pouvait laisser naître sur la frontière italienne et qui mettaient à la merci d'un incident les bons rapports désirables entre l'Italie et notre pays. Nous avions dénoncé les intrigues qui se nouaient à ce sujet et c'est alors que, le 14 novembre, Gressent-Valois avait lancé contre nos bureaux cette agression dont l'échec aussi piteux que sanglant marqua l'effondrement définitif de l'effort de diversion où, pendant un an, nos ennemis avaient mis leurs espoirs.

Le régime, cependant, poursuivait contre nous la vengeance de ses mauvais coups manqués. Le 29 octobre, dans l'affaire Schrameck, la X^e^ chambre correctionnelle condamnait Charles Maurras à un an de prison.

LA FIDÉLITÉ FRANÇAISE

Le 1^er^ janvier, le discours du nonce apostolique à l'Elysée exaltant la politique de trahison nationale d'un Briand émeut toute la France patriote et jette une brusque lumière sur l'offensive menée par la Curie romaine contre l'Action Française. Lorsque, le 9 janvier, on publie à Paris le décret de l'Index proscrivant notre journal, tout le monde est déjà

éclairé. Tout le monde a compris la nécessité vitale de tenir, coûte que coûte, sous l'orage. Ceux qui nous quitteront, des ecclésiastiques surtout, ne le feront que contraints par la force, et leurs cris de douleur, dans les lettres poignantes qu'ils nous adressent, sont peut-être le plus éloquent, le plus puissant témoignage dont s'honore l'Action Française.

Le premier, notre Prince, Monseigneur le Duc de Guise, a voulu nous couvrir de sa haute sympathie : sa lettre fière, en rendant au Souverain Pontife et à l'Eglise l'hommage de ce qui leur est dû, revendique « la légitime indépendance en matière politique, que la Monarchie eut toujours soin de conserver », car, dit-il, il appartient aux « Français d'assurer la sécurité de leurs foyers et de leurs frontières ».

A partir du 14 janvier et chaque jour, pendant cinq mois, l'*Action Française* publiera les adresses de « Fidélité française » que lui envoient des centaines et des centaines de fédérations, sections, centres de propagande, groupes de Dames et Jeunes Filles royalistes, d'Etudiants d'A. F. et de Camelots du Roi.

L'OFFENSIVE ROMAINE

Cependant, la lutte contre nous a pris un caractère acharné : pour avoir raison de nous, on veut à la fois nous dissocier et nous isoler. On fait litière de toute bonne foi. Les répugnantes calomnies de la *Vie catholique* passent à presque toute la presse religieuse des provinces et l'on compte que l'interdiction de l'Index empêchera les catholiques ainsi abusés de connaître nos réponses.

Dépassant toute mesure, on nous attaque jusque sur le terrain national. Le 30 janvier, un ordre du nonce, Mgr Maglione, ose fermer à un glorieux chef militaire français, l'amiral Schwerer, l'accès d'une cérémonie purement patriotique consacrée à la mémoire de nos morts de la guerre. Mais l'opinion tout entière et surtout celle des combattants se révolte contre cette intrusion, contre cet affront fait par un étranger à notre union natonale.

L'offensive romaine a déchaîné partout le désordre et la guerre chez les catholiques français. On en vient aux coups. Le 6 février, à Wattrelos, une bande de démocrates chrétiens attaquent les Camelots du Roi : il y a des blessés, des arres-

tations, des condamnations. En juillet, à Vézelay, on a vu des prêtres donner eux-mêmes l'exemple de la violence et lancer eux-mêmes de malheureux catholiques contre d'autres catholiques, nos amis.

L'adversaire commun cherche à profiter de ce désordre parce qu'il croit maintenant affaiblie l'Action Française qui, jusqu'alors, l'avait tenu en respect. Le 7 février, à Saint-Etienne, les révolutionnaires encouragés tentent contre les patriotes une agression sauvage où un bon Français, M. Marius Doron, trouve la mort.

L'Action française n'oublie pas que, derrière ces malentendus cruels, c'est encore et toujours l'Allemand qui est le principe de tout. Elle n'a pas cessé de le viser. Le 16 février, elle lui porte un coup droit en publiant ses retentissantes révélations sur l'argent allemand en Alsace. Dans la défaillance du gouvernement, de sa police et de sa magistrature, elle fait cette preuve, vainement cherchée depuis si longtemps, que, derrière l'autonomisme alsacien des Ricklin et des abbé Fasshauer, il y a les subventions du Reich apportées par Agnès Eggemann. L'autonomisme ne s'en relèvera pas et le procès de Colmar, qui sera jugé en avril, sera dominé par la lumière que nous avons faite.

Mais l'attaque, derrière nous, continue. Le 9 mars paraît la Déclaration collective des cardinaux, archevêques et évêques de France incitant les fidèles à adhérer aux interdictions portées par Rome contre l'Action Française. La signature des prélats a été expressément sollicitée par le cardinal Luçon, qui les a informés par lettre-circulaire que cette Déclaration a été « rédigée à la demande formelle du Vatican ».

Pendant ce temps, les adeptes de la politique nouvelle se donnent carrière. Le 16 mars, dans la salle de l'Institut océanographique, on voit réunis, autour du sectaire franc-maçon Aulard, Mgr Julien et Mgr Chaptal, le R. P. Dieux, le R. P. de la Brière, Marc Sangnier et le président de la Jeunesse catholique. On y entend des affirmations d'un internationalisme si audacieux que, lorsqu'elle publia les discours, la *Documentation catholique* a été réduite à les expurger.

Mais le patriotisme français est solide : on ne l'a pas entamé. Le 26 mars, au service anniversaire pour Monseigneur le Duc d'Orléans, la foule qui déborde de l'église

Saint-Germain-l'Auxerrois est si nombreuse qu'il nous faut plus de quatre grandes colonnes du journal, en petit texte, pour donner seulement une partie de la liste de ceux qui se sont inscrits, où se mêlent avec les plus grands noms de France, ceux des plus modestes bourgeois et artisans.

LA GRANDE PERSÉCUTION

Rome va alors tenter son plus grand effort. Les instructions de la Sacrée Pénitencerie, signées par le cardinal Fruhwirth, publiées le 29 mars, vont rendre officielle et obligatoire la persécution des consciences. On n'espère plus avoir raison des dirigeants d'Action Française : ce sont leurs adhérents, ligueurs et lecteurs qui sont maintenant visés. A la veille de Pâques, on met en demeure les catholiques les plus fervents d'abandonner l'Action Française sous peine de se voir refuser les sacrements.

Rome avait fait un mauvais calcul. L'inspiration politique de ces mesures était trop claire pour qu'elles eussent leur portée. L'effet fut insignifiant.

L'Action Française, au premier rang, continuait à porter le drapeau national. Le 7 avril, sur le front des troupes, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, remet la croix à l'un des nôtres, Joseph Darnand, que sa citation proclame « artisan de la victoire finale ». Le soir, au banquet qui lui est offert par nos amis, les représentants de toutes les grandes associations de combattants viennent rendre hommage au héros dont nous sommes fiers.

Le 28 avril, à Montmorency, les ligueurs d'Action Française, conduits par le commandant Beau, au prix de leur sang, sont seuls pour défendre l'ordre contre l'assaut des révolutionnaires appuyés par les agents.

Le 8 mai, la fête de Jeanne d'Arc témoigne pour nous d'une double victoire. Par notre ténacité et nos sacrifices des années antérieures, par notre résolution persistante de maintenir le cortège coûte que coûte, c'est nous qui avons obligé le gouvernement à renoncer à l'interdiction et c'est avec nous qu'il a traité. Le jour de la fête, la Fédération nationale catholique, avec le concours de la Nonciature et de l'Archevêché, a fait un effort considérable pour détacher de nous les patriotes parisiens et dissocier la jeunesse des

Ecoles. De nombreux groupements ne se sont joints à elle que sur des ordres comminatoires. Cependant, tandis que le cortège de la F. N. C. ne montre qu'une série de groupes squelettiques, le Cortège traditionnel, organisé par l'Action Française, fait défiler, sous les acclamations de Paris, avec le bloc compact de la jeunesse des Ecoles, des milliers et des milliers de ligueurs.

Dès lors, la démonstration publique est faite : l'offensive de Rome a échoué. Tous les témoins l'ont constaté et la presse en prend acte; nos adversaires eux-mêmes renoncent à le contester. La persécution dirigée dès le lendemain contre les jeunes collégiens catholiques qui avaient figuré dans nos rangs en confirmait l'aveu.

Dans les provinces, où nos amis avaient également fêté Jeanne d'Arc, la même situation était apparue. Quelques jours plus tard, le 29 mai, à Barbentane, un rassemblement de trente mille royalistes provençaux, en très grande majorité catholiques, acclamait Léon Daudet et l'Action Française.

DEUX MOIS ÉPIQUES

La querelle qui nous a été suscitée à Rome va passer au second plan. Déçus par notre résistance et par notre victoire, les amis de l'Allemagne vont chercher d'autres moyens de nous combattre. Toute l'année, Léon Daudet a continué à lutter pour obtenir justice de l'assassinat de son petit Philippe. Une magistrature asservie lui a refusé, au mépris de témoignages décisifs, la revision de l'odieuse condamnation qui a terminé le procès Bajot.

Les diverses péripéties de ces deux mois épiques sont dans la mémoire de tous. Le 10 juin, Léon Daudet, invité à se constituer prisonnier, s'installe dans nos bureaux de la rue de Rome. Aussitôt, les commissaires d'Action Française viennent monter la garde autour de lui. Pendant trois jours, sous nos fenêtres, la foule des Parisiens s'amasse et acclame le père de Philippe. La police déchaînée charge et arrête pêle-mêle manifestants et passants, le sang coule et l'obstination du gouvernement va créer les plus graves incidents.

Le lundi 13 juin, au matin, le gouvernement mobilise deux mille cinq cents hommes d'infanterie et de cavalerie pour

obtenir par la force l'incarcération de Léon Daudet. A l'intérieur de nos bureaux, il y a un millier de nos amis qui se sont fortifiés et qui sont résolus à tout. Le sang des soldats français et des patriotes de l'Action Française va-t-il couler? C'est la question que pose, pleine d'angoisse, le préfet de police à Léon Daudet. On n'a pas oublié l'émouvante, la magnifique réponse qui arracha des larmes aux policiers et aux soldats. Léon Daudet se rendait et ses amis quittaient la maison de la rue de Rome avec les honneurs de la guerre.

A tant de générosité, un gouvernement humain aurait répliqué par une grâce immédiate. Mais le ministère Poincaré, heureux de tenir sous les verrous son adversaire, n'entendait pas le lâcher de sitôt. Les pires dangers menaçaient la sécurité du prisonnier si la situation se prolongeait. Les Camelots du Roi ne l'ont pas voulu. Le 25 juin, par un coup dont l'audace et l'habileté émerveille et réjouit la France entière, Léon Daudet et son compagnon Joseph Delest sont libérés.

Est-il besoin de rappeler la vaine colère des Jindons, l'emprisonnement au droit commun de Pujo, de M^me^ Montard et de son bébé de quatre mois, l'indignation publique et le ministère, à la Chambre, menacé de sombrer dans l'odieux et le ridicule? Faut-il rappeler toute la police et toute la gendarmerie du pays détournées de leur tâche pendant cinq semaines pour rechercher les deux libérés sans obtenir le moindre indice sur leurs retraites? Enfin, le passage en Belgique, malgré une surveillance redoublée, assuré par le dévouement, l'adresse et le courage des Camelots du Roi?

Jamais le prestige de l'Action Française n'a été plus grand. Jamais tant de sympathies n'ont afflué vers elle. Tel est le résultat de cette année si remplie, tel est l'effet du patriotisme qui s'est démontré irréductible, de la persévérance dans des desseins légitimes, de la force organisée et disciplinée autant que de la raison mises à leur service.

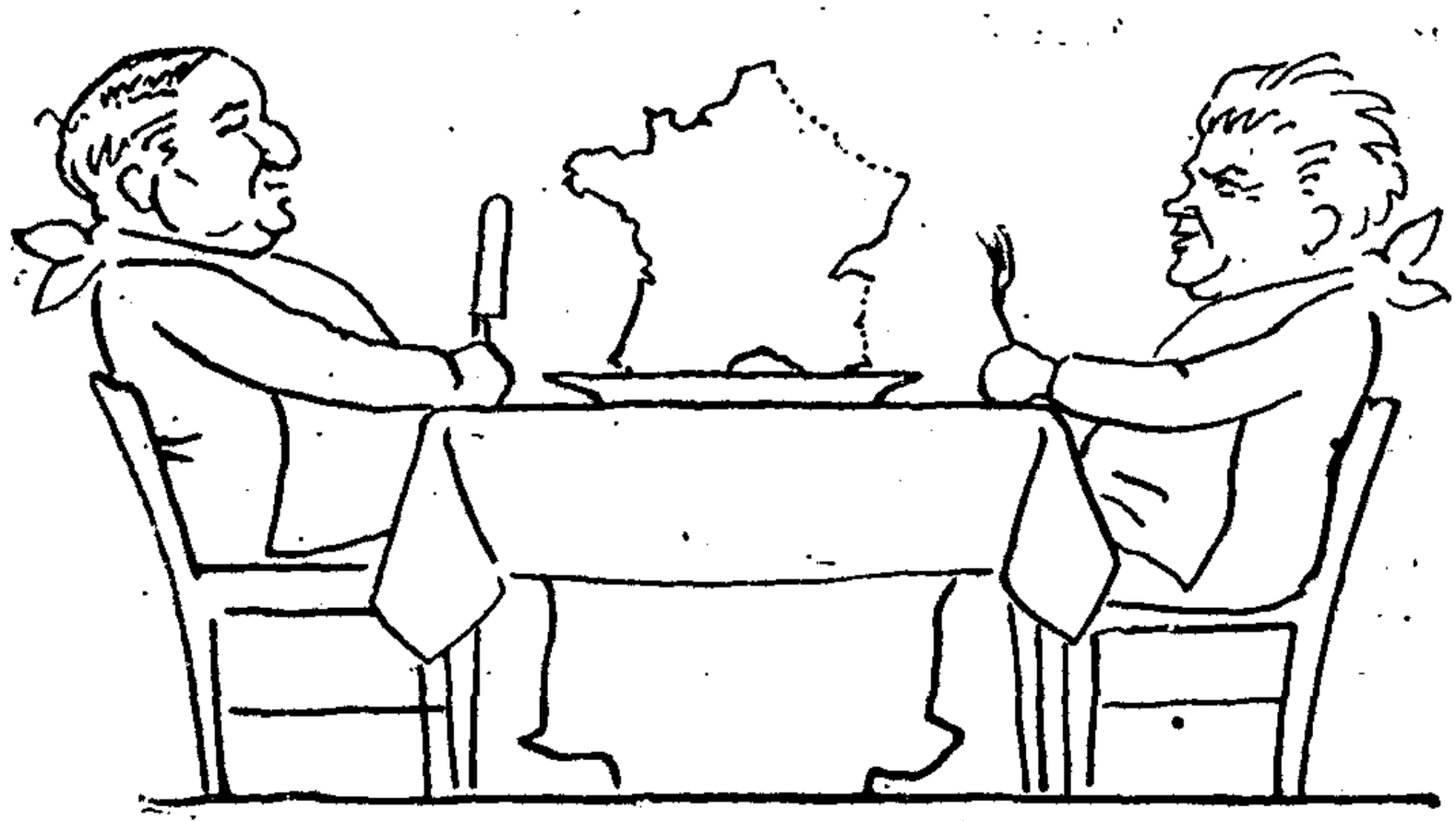

Dessins de Mus

A VOTRE SANTÉ !

VOYAGE EN ZIGZAG A TRAVERS LA FRANCE

par Léon Daudet

Condamnés respectivement, Delest et moi, à cinq mois de prison et à deux mois, du fait du chauffeur Bajot, par l'arrêt infâme du 14 novembre 1925, libérés par ordre des Camelots du Roi, après treize jours de captivité, le samedi 25 juin 1927, nous n'avons pas moisi, dès lors, une minute.

Sans être précisément obèses — on a sa petite coquetterie — Delest ni moi ne sommes minces. C'est pourquoi, à peine libérés de la prison de la Santé par le pauvre M. Catry, directeur mystifié comme nous-mêmes — mais dans un sens moins agréable — ma première pensée fut de nous amincir, mon compagnon et moi. J'avais dans ma poche quelques pilules, dites de Gygès, d'une composition spéciale, permettant de perdre, sans douleur ni trouble, une trentaine de kilos en quelques secondes. J'en passai une pincée à Delest, qui l'avala. Je fis de même; et aussitôt, sans être diminués de taille, nous devînmes plats comme deux limandes, bien que nos traits n'eussent pas varié. Ce premier point établi, je tirai de ma poche un masque de Louis Barthou, d'une parfaite ressemblance, et je me l'ajustai, cependant que Delest coiffait le masque glabre de

Sarraut Albert, proconsul de l'Indo-Chine et autres lieux. A partir de ce moment, la bonne vie commença.

Plusieurs régions s'offraient à nous comme refuges : la Bretagne — j'ai du sang breton dans les veines, mêlé au sang languedocien — attire, à l'intérieur par ses forêts, et, sur ses rivages, par la mer. La Normandie, aussi bien celle de Flaubert que celle de Barbey d'Aurevilly, pratique la cuisine à la crème, ou troisième cuisine [les deux autres étant à l'huile et au beurre], laquelle n'est pas du tout négligeable. La Touraine, où ma mère possède, depuis trente ans, une propriété merveilleuse, par la douceur du site et de la Loire, offrait aussi de grandes tentations. Bien que trop fréquentés, les environs de Paris présentaient cet avantage de ne pas nous dépayser. Les Landes, le Berry, la Lorraine, le Périgord, avec ses pâtés, le Nord, où nous comptons des amitiés si chaudes, la Provence, ce paradis de la bouillabaisse, de la bourride, de l'aïoli, nous tendaient les bras. En fin de compte, et rassasiés de conjectures, je proposai à Delest de séjourner successivement DANS TOUTES LES CONTRÉES DE LA FRANCE, au nez et à la barbe de la police, sans doute harcelée par ses chefs, mais absolument incapable de saisir deux poids lourds, devenus légers, et aussi bien grimés que nous deux.

Je ne sais si je vous ai déjà dit que je suis bien revenu des longs voyages, et qu'une de mes pensées les plus chères est de ne pas disparaître avant d'avoir à peu près connu les provinces françaises. Jeune, j'ai parcouru l'Angleterre et l'Ecosse, l'Espagne et notamment la Catalogne et l'Andalousie; j'ai séjourné à Venise et à Florence, et, grand amateur de vin, dégusté des Chianti incomparables sur les terrasses de Fiesole et dans les restaurants merveilleux de Tornabuoni. La Hollande et la Belgique m'ont vu peut-être une centaine de fois, « pèlerin passionné » de leurs musées et de leurs villes chargées d'histoire, où le beffroi apporte dans ses ondes toutes les évocations du *Comte d'Egmont*, avec Rembrandt et ses glacis d'or, mêlé à Gœthe et à Beethoven. Incapable de séparer la bonne cuisine de la belle peinture, je me suis attardé à l'*Ecrevisse* et au *Filet de Sole*, comme le soir tombait sur les rues aérées de Bruxelles, comme je me suis régalé chez Van Laar, à Amsterdam, où le simple turbot au beurre atteint les sommets culinaires

Avant

Pendant.

Après

Masqués

LES PILULES DE GYGÈS

— bien que dans un tout autre mode — de Pascal, d'Isnard et de Basso à Marseille. J'ai connu, à la belle époque « victorienne », les crépuscules de mai de Saint-James, le bruit des gourmettes des attelages, les fées et nymphes de la société anglaise, en grand décolleté, débarquant devant Haymarket et gagnant leurs loges sur leurs pieds fins. Nous avons dîné, ma femme et moi, sur les terrasses dominant Grenade, alors que les ruisseaux descendus, neigeux, de la *sierra Nevada*, fondaient comme des azucarillos.

Du Bellay a exprimé délicieusement cette préférence de la terre natale :

Plus mon Loyre gaulois que le Tibre latin
Et, plus que l'air marin, la douceur angevine.

Un avion précisément se trouvait là, un avion du dernier modèle, magnifiquement aménagé, conduit par un pilote remarquable, breveté, décoré, surdécoré. Nous avions devant nous le ciel immense et toutes les possibilités de navigation.

Avant les étonnantes randonnées que nous allions entreprendre, je ne me faisais aucune idée de l'avion. C'est un moyen de locomotion très différent de l'automobile et du bateau. On n'y peut pas plus travailler, ni même réfléchir qu'en automobile ou en bateau. On y vit en pleine vague, comme au-dessus d'un album de cartes de géographie, dont on ne distinguerait que les contours. Les idées s'estompent et j'imagine que les oiseaux — même ceux qui possèdent le plus joli chant — ont une psychologie très fuyante. On parle volontiers de la griserie de la navigation aérienne. Pour ma part, je ne l'ai nullement éprouvée. Il s'agit plutôt d'un bercement vague dont l'ennui n'est pas très loin.

*
* *

Sitôt installés dans la carlingue, nous jetâmes les masques ridicules de Barthou le chien, et de Sarraut le proconsul de carton, et en route pour la région de Cholet! Nous y arrivâmes au crépuscule, alors que les plaines d'Anjou s'embrasent d'une lueur mordorée et que la finesse de l'air rejoint, pour la respiration, ce qu'est au goût celle du vignoble incomparable : « Ah! saperlipopette — s'écriait

« Delest en riant — cela nous remet du préau de la Santé, « alors que les détenus, plongés dans leurs cachots malodo- « rants, échangent, en criant, de muraille à muraille, de « barreaux à barreaux, leurs impressions maussades et « pittoresques! » Je proposai un beurre blanc, régal souverain de la Loire angevine et nantaise, où le brochet est comme glacé dans le délicat arôme de l'échalote. Nous le dégustions en délices, arrosé d'un petit vin blanc incomparable, quand le tambour du village apparut et lut, après quelques *ra* et *fla*, une note de la Préfecture, ordonnant de nous saisir, morts ou vifs. Nous en étions malades de rire, et l'aubergiste, qui nous connaissait, depuis ma campagne sénatoriale d'Anjou — où les libéraux, avec Manceau

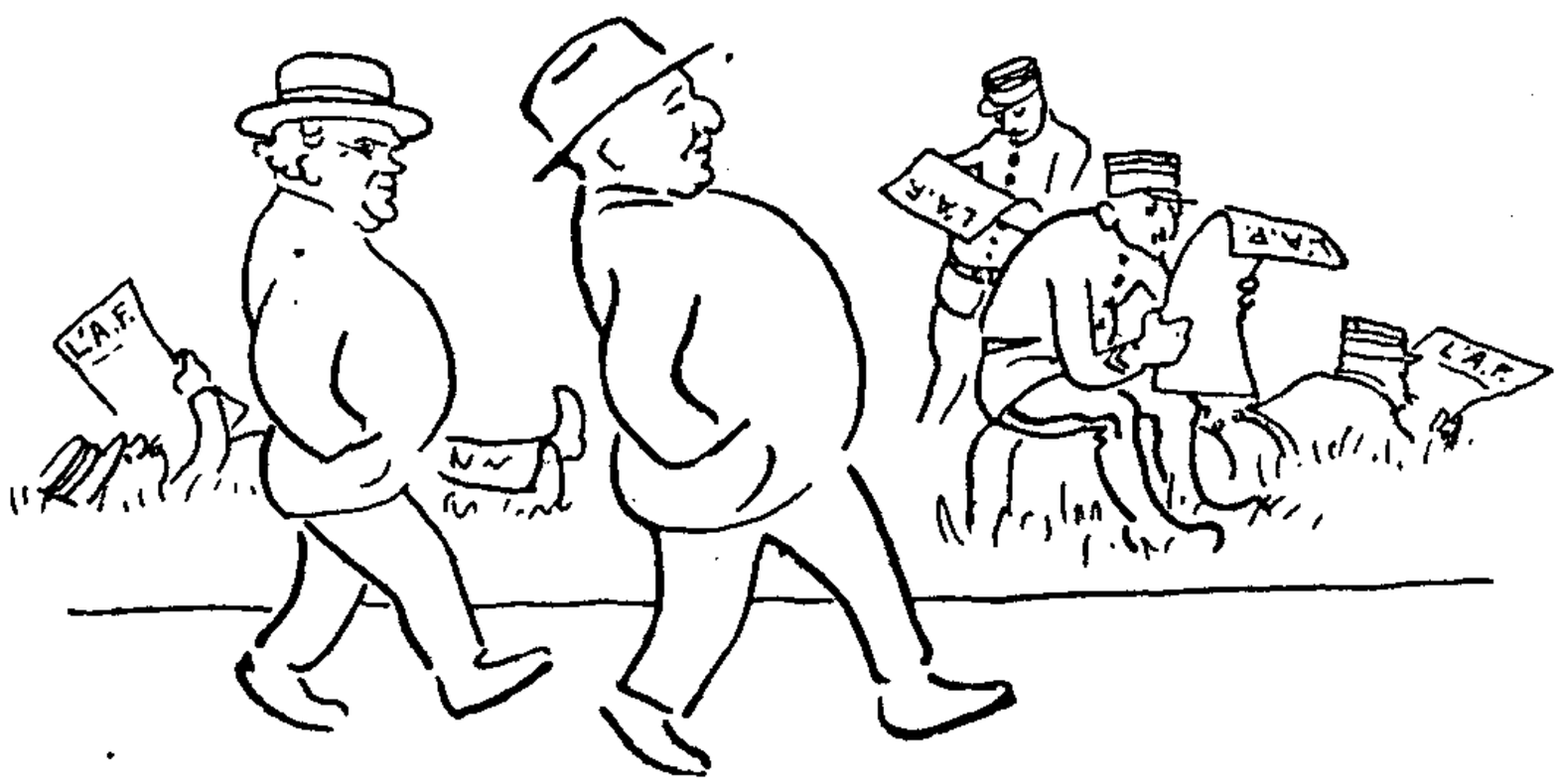

et Pezet, me jouèrent le tour que l'on sait — n'en était pas moins joyeux que nous.

— Ohé, de l'avion!... commanda Delest...

Quelques heures plus tard nous étions à Istres, près l'étang de Berre, dans une aube tissée de rose et d'or. Le bourg n'est pas loin du champ d'aviation. Nous allâmes par la route y prendre le chocolat, longeant une demi-douzaine de gendarmes, qui ne nous accordèrent même pas un coup d'œil, tout occupés qu'ils étaient à lire le « Maurras » du jour dans l'*Action Française*, dont les Istriens sont très friands.

Nous les entendions commenter les articles : « Ah! de « ce Barthou, quel porc tout de même! S'il ne devrait pas

« lui-même être en prison, avec son Sarraut tout rasé, plutôt « que ce brave Léon! » Je les aurais embrassés, mais Delest m'en empêcha, assurant que cela nous ferait reconnaître.

Je ne vous décrirai pas le petit vermouth Noilly Prat que nous prîmes à Istres, ni les vingt beautés insignes, blondes et brunes, qui défilèrent, pendant ce temps, sous nos yeux. Car le bourg est célèbre pour la grâce merveilleuse et l'élégance héritée de ses habitantes.

Les meilleures choses ont une fin, et, désireux de revoir la belle Touraine et ces vallons qu'a chantés Ronsard, entre un panier de fraises, un pot de crème et le souvenir de Cassandre de Pray, nous fîmes voile, Delest et moi, vers Amboise, dont on voit de loin la tour ronde et le balcon

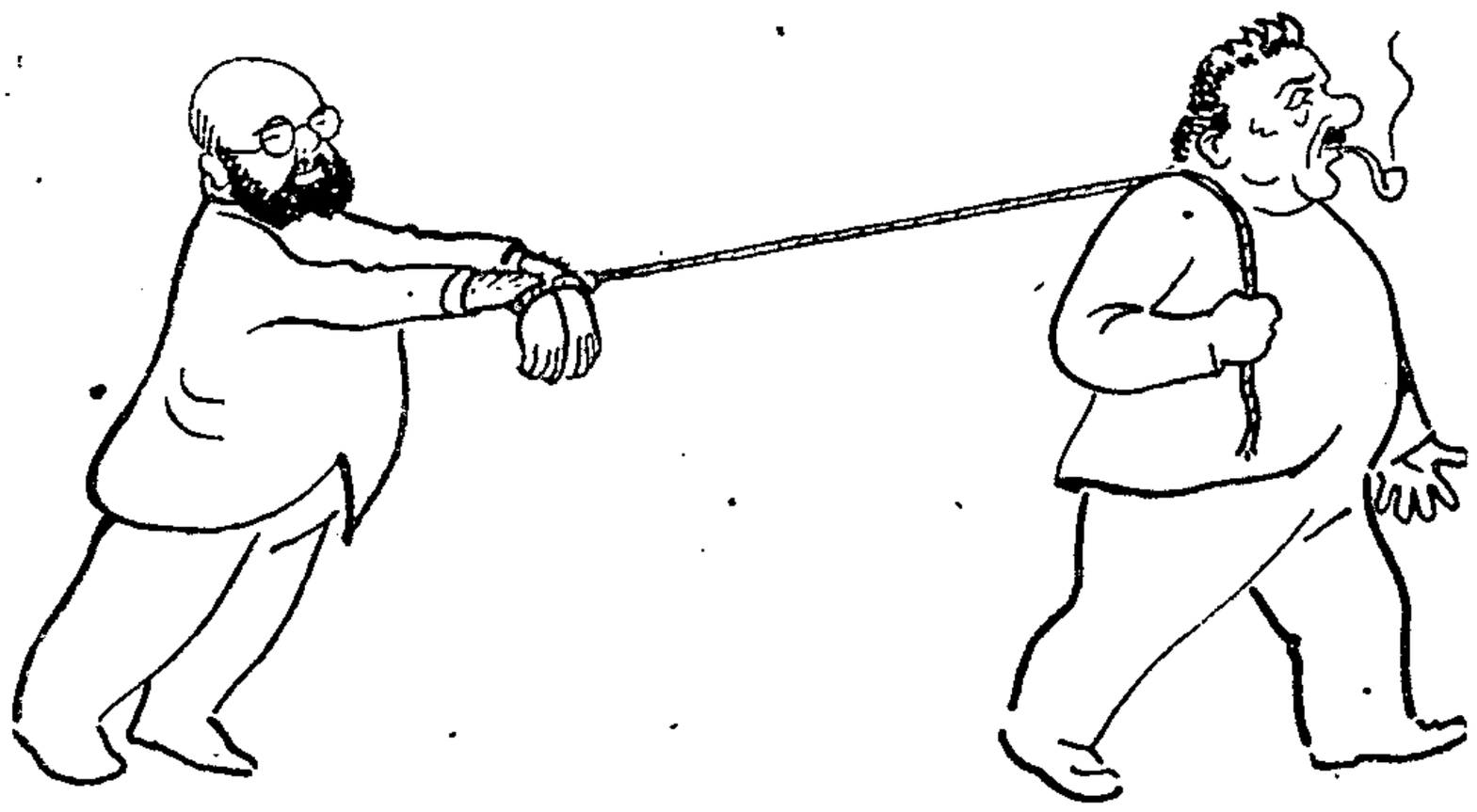

dit de cette « conjuration » que peignit pittoresquement Romier, avant de céder aux attraits d'Herriot :

Te Herriotus, ô Romiere, trahit sua quemque voluptas...

De nombreux cars débarquaient, devant la poterne du château, des Américains et Américaines, que dévisageait le brigadier de gendarmerie de cette petite ville. Nous allâmes discrètement à la pharmacie, à la pâtisserie, à la charcuterie, nous approvisionner de tabac — Delest fume tout le temps la pipe — de babas au rhum — éminemment « consolants », comme dirait la *Croix* du brave Guiraud — et de rillons

qui défient, dans la première boutique à gauche de la rue Nationale, toute concurrence. Un gentleman que nous présumâmes de Chicago, en raison de l'épaisseur de ses lunettes d'or, nous demanda : « Vô, per hezerd, n'avez-vous pas viou ce master Daudet Alphonse, qui s'est salvé, because il avait été chassé hors le carcer? » Car, au delà des mers, les générations se confondent et il est généralement admis que « leader royaliste », comme ils disent, j'ai écrit les *Contes du Lundi*, l'*Arlésienne* et *Sapho*. Delest, dans le plus pur jargon des rives de l'Adour, assura ce concitoyen du président Coolidge que je tenais d'un certain oncle à moi, du nom de Perlimpinpin, une poudre me permettant de devenir invisible.

*
* *

Si délicieuses que soient les rives de la Loire, il ne semblait pas prudent de nous y attarder. Nous hésitions entre la Bretagne et l'Alsace, la première ayant l'attrait incomparable de ses landes et de ses rivages, la seconde de ses vieux villages, que hantent les cigognes, et de ses bois de pins. Bien volontiers eussé-je été rendre visite à mon ancien collègue Oberkirch, avec lequel, de 1920 à 1924, nous nous entretînmes si souvent du fossé profond qui sépare l'esprit allemand de l'esprit français et qu'a cru si ridiculement combler « saint » Aristide de Locarno. Mais je craignis de le compromettre et de mettre dans une situation fausse l'unique gendarme de cette région. C'est ce qui vous explique pourquoi nous mîmes délibérément le cap sur Carhaix et la Montagne Noire, pays de ces merveilleux récits qu'a recueillis Le Braz dans *La Légende de la Mort*...

La Montagne Noire est peu fréquentée, ainsi que la région de Carhaix, de Gourin, de Scaër, de Guiscriff. C'est un admirable pays, composé de rochers, de bois et de grandes

pelouses encadrées de dunes, d'aspect Louis-quatorzième et qui, par endroits, rappellent Versailles. On trouve là une gourmandise incomparable; la crêpe de blé noir ou de froment — non moins délectable — trempée dans du lait aigre et arrosée de cidre. Car, si je reproche, à tort peut-être, au cidre normand, sa sucrerie translucide, un peu trop douce à mon gré, le cidre breton me revigore par la verdeur sous-jacente à sa dorure. Nous discutions là-dessus à perte de vue avec Delest, qui, étant Gascon, ne peut supporter que le vin, et, bien entendu, le vieil Armagnac. Quant à notre cher pilote — je ne saurais pour un empire vous le nommer — il était d'une extrême sobriété et inaccessible à toutes les tentations de l'ordre œnophilique (*philéô*, j'aime; *oïnon*, le vin).

J'ai passé, avec Delest, dans le pays de Scaër, la journée du 14 juillet 1927; mais je n'ai su que c'était le quatorze juillet que parce que j'avais le calendrier dans ma poche. Les Bretons bretonnants ont le dégoût de la République au même titre que les Angevins, les Flamands, les Provençaux, les Lorrains, les Alsaciens, les Normands, les Gascons, les Languedociens, les Rouergats, les Limousins, les Savoyards, les Dauphinois, les Berrichons, les Lyonnais, les Foréziens, etc. Il y avait bien, dans l'unique cabaret, un phonographe. Il jouait la *Madelon de la Victoire*, le *Bataillon de Sambre-et-Meuse*, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*, et, quand il avait achevé, nous criions de toutes nos forces, Delest, le pilote et moi : « Vive le Roi! » et toute l'assistance reprenait ce cri vainqueur.

*
* *

Delest et moi avions tellement mangé de crêpes de blé noir — avec des œufs, turellement — à Scaër et à Guiscriff, que nous avions rattrapé chacun dix kilos. Ce qui fit que l'avion, plus chargé, arriva avec un peu de retard au Bourget. L'atterrissage se fit sans difficulté et quelques pincées de ma poudre dite « Grand Lorrain » nous rendirent aussitôt invisibles aux cinquante suppôts de Delange et de Lebreton qui guettaient les « oiseaux » suspects. J'avais mon plan et je le communiquai à mon compagnon qui rit

de bon cœur. Nous aimons, l'un et l'autre, les à peu près : « Jetez du lest, me dit-il, mais ne jetez pas Delest... » C'est affreux, n'est-ce pas?

La petite aube de juillet, « en robe rose et verte », se coulait sur le Palais de Justice. Un coq chantait dans une courette de la place Dauphine, endroit provincial et charmant. L'auto de conte de fées — mais qui n'avait rien d'une citrouille — s'éloigna. J'ouvris la grille n° 1, puis la grille

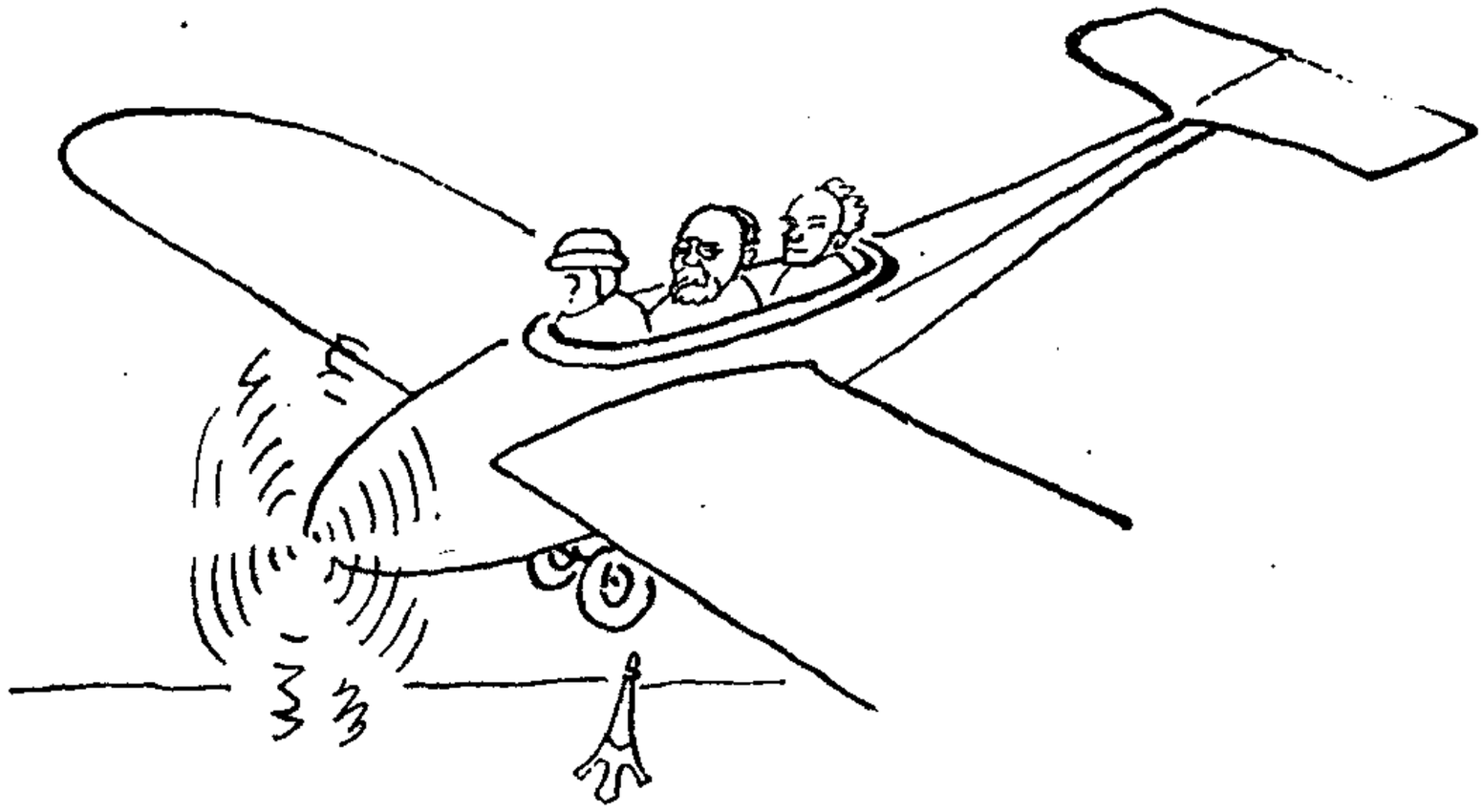

n° 2, et nous pénétrâmes, mon compagnon et moi, par le guichet de Grippeminaud, dans le royaume des chats fourrés.

Tout était silencieux et désert. Nous longeâmes la salle où, en octobre 1917, je déposai devant le capitaine Bouchardon, au sujet du « chèque Duval et autres », où, en juin 1925, je fus confronté avec les assassins de Philippe — devant le conseiller Laugier — avec Delange « vi m'sieu, vi m'sieu », avec Colombo, avec Marlier, avec Flaoutter, avec Lannes. Après bien des escaliers et des corridors, des portes de chambre correctionnelle et de cour d'appel, voire de Cour de cassation, nous apparut l'antichambre parquetée, sur laquelle débouche le cabinet du procureur Scherdlin. Six heures sonnaient comme nous nous y glissâmes sur la pointe des pieds. J'allai droit au placard que, depuis vingt-quatre heures, nous avaient commodément aménagé les Camelots du Roi. La ventilation était suffisante, le réduit inviolable, mais percé de pertuis assez nombreux pour que

Louis Barthou lui-même eût pu y prendre quelque plaisir, si les circonstances et, comme dirait Briand, les « peursonnes » eussent été autres.

Il y avait, dans ce placard, un périscope de forme spéciale; une table avec tout ce qu'il faut pour écrire et manger; un microphone; un assourdisseur du microphone; un standard à quarante-cinq branches; une table d'écoute-s'il-pleut et un invisibilisateur, imaginé par un constructeur

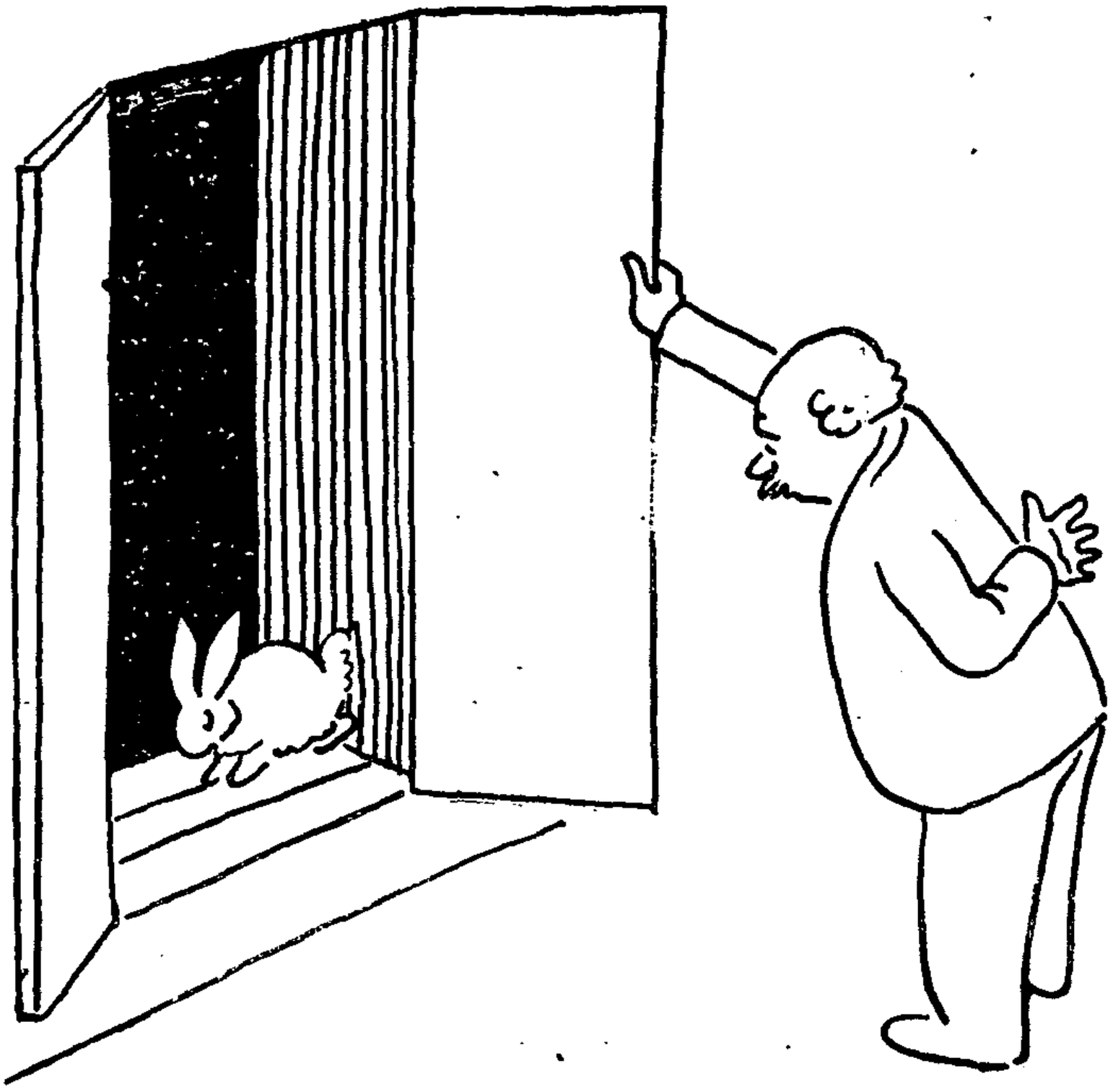

de nos amis, tel que Scherdlin ou Prouharam, en ouvrant le placard, n'y aurait vu que du feu de paille, ou de joie... Excusez-moi, c'est plus fort que moi!

A dix heures, la porte du cabinet s'ouvrit; Scherdlin, glabre quant au visage, mince quant aux lèvres, entra, l'air soucieux. Suivit Prouharam, pareil à une châtaigne, un peu brouillée entre ses piquants.

— Rien encore? questionna Scherdlin d'une voix légèrement trémulante.

— Rien, répondit Prouharam. Ni Delange, ni Lebreton ne nous ont communiqué la moindre piste.

— Il ne crèvera donc pas, ce sacré Daudet, murmura Scherdlin... Quelle bande d'incapables, rue des Saussaies! Ils avaient juré, il y a trois semaines, de mettre la main dessus dans les trois jours. Qu'est-ce que tu fais?

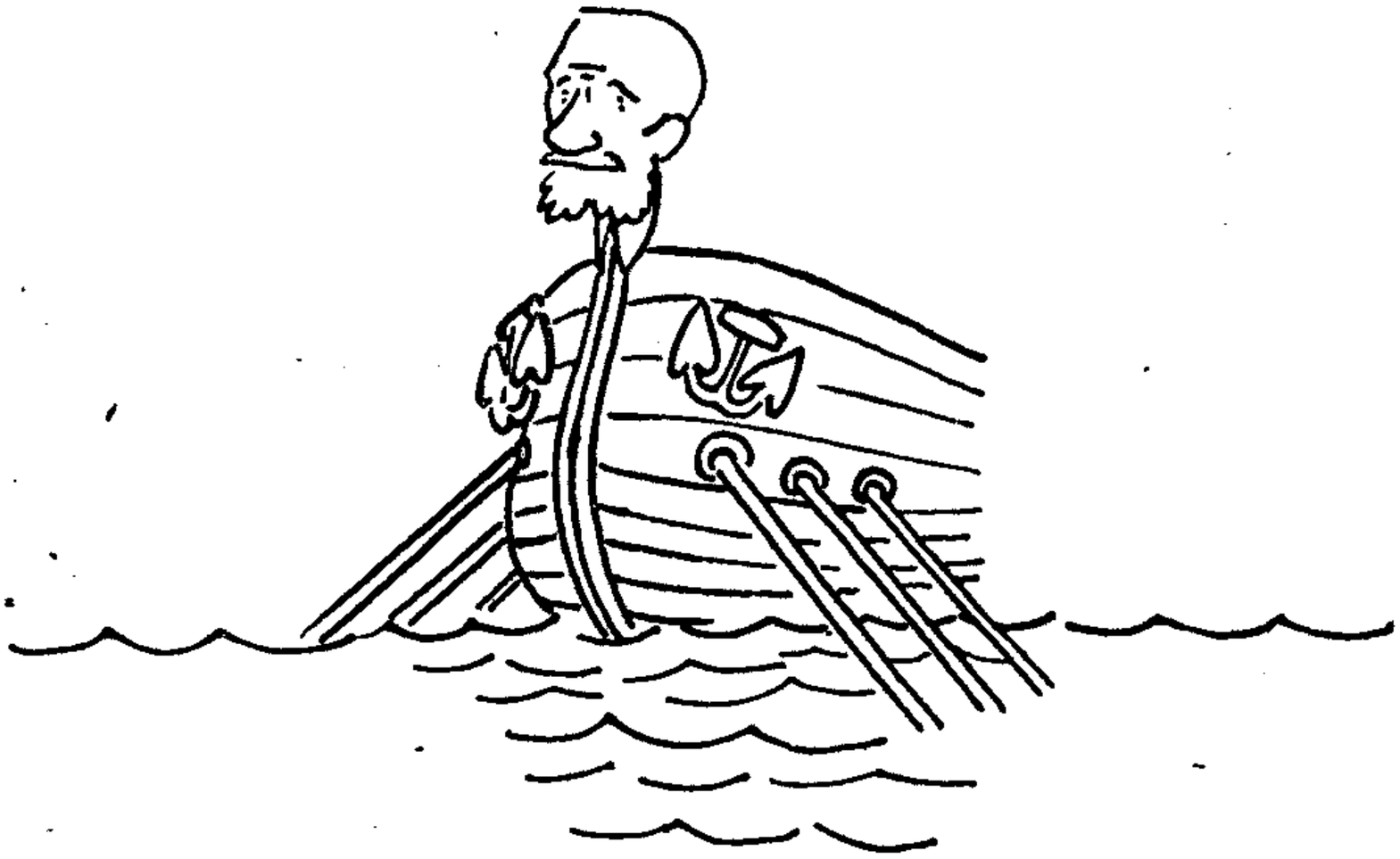

PROUE-A-RAMES

— Je *leur* téléphone, dit Prouharam. J'ai le fil spécial de Delange.

Inutile d'ajouter que ce fil spécial, dit des Recherches — oh! la la! — était branché, dans le bureau même de Delange, avec un de nos agents les plus secrets, lequel reçut ainsi — pendant que nous étouffions de rire, Delest et moi — la communication de Proue-à-rames.

— Allo, allo, ici le Parquet... Vous me comprenez... Quoi de nouveau?... Daudédelest?...

— Ici Louis Delange, vi m'sieu, vi m'sieu. C'est vous, monsieur le procureur? On les signale à Olivet. O comme *Olive*, Li comme *literie*, vet comme *Vétillé*.

— Ah! ah! tu entends — fit Proue-à-rames — ils sont signalés à Olivet.

— Vivent les olives! murmura Delest, que je fis taire.

— A Olivet et... allo, allo... ne coupez pas!... et à Cadolive! Diable, mais ce sont deux points assez différents et même fort éloignés, si je ne m'abuse. Alors, que faites-vous? Que préparez-vous? Quand les tenez-vous?... Avez-vous des gaz, des cuirasses?

Scherdlin, haussant les épaules, s'était assis, accablé. Rien ne lui était plus. Plus ne lui était rien. La porte s'ouvrit : Barthou entra, la mine navrée, le lorgnon tombé, tel qu'un voyeur devenu myope, et dont la serrure est bouchée. On dit de lui, sur les bords du Gave, qu'il ne sait pas mieux garder les Sceaux que les prisonniers. A ses côtés apparut Sarraut Albert, dit le « *Dépêche-toi de Toulouse* », revenu de son fameux proconsulat, par ce « chemin des hélas », dont parle Aristophane.

— On *les* signale à la fois à Cadolive et à Olivet... dit Proue-à-rames, en s'inclinant profondément devant les augustes visiteurs. Votre directeur de la Sûreté générale, mon cher ministre, est un fin Renard.

— Comment se fait-il — fit Barthou-des-papiers-Hugo, en roulant les *r*, — qu'on ne les ait pas encore letlouvés. C'est déplorable! Que va penser ce blave Bajot?

— Ah! celui-là, fit Scherd-lin au comble de la rage, devenu livide en levant les bras au ciel... ah! celui-là!... et son Noguères... ce que j'en ai par-dessus la tête!...

— Ne parlez pas ainsi — fit Sarraut épouvanté — vos murs pourraient nous entendre! Vous n'avez pas de placard, au moinsse, dans votre bureau? Ces Camelots du Roi se glissent barthou.

Mais, à ce moment, l'huissier entra, tenant à la main un objet rond, soigneusement enveloppé : « On vient de me remettre ceci pour monsieur le ministre de l'Intérieur... »

Sarraut-à-l'Américaine ouvrit sans méfiance le paquet. Il contenait son propre pot de chambre, dérobé sous son lit extra-conjugal, par un Camelot du Roi, et rempli, bien entendu, de ce « chocolat » amer, qui est le bonbon de la déception...

*
* *

Vous connaissez l'axiome : « On n'est jamais mieux caché qu'à Paris. » D'ailleurs tant de pluies et d'orages

détrempent les automobiles et alourdissent les avions. C'est pourquoi, dépistant les « bons limiers » métaphysiques et transcendentaux, que notre confrère *Aux Ecoutes* substitue généreusement aux niquedouilles, sous-cornichons et autres racines de gourdes du service des Recherches — oh! la la! — de l'assassin d'enfant Louis Delange, nous résolûmes, Delest et moi, de rester quelques jours dans « cte vieille Paname ». Notre cher Joseph Delest s'était fait la tête de Stendhal pour lequel — pardonne-lui, ô Clément Vautel! — il a une dilection particulière. Moi, je m'étais

fait celle de Francisque Sarcey. Nous avions revêtu l'un et l'autre un costume de gardien de la paix, avé le bâton blanc, bien entendu. C'est un déguisement qui permet de passer inaperçu aux regards vigilants de M. Paul Guichard, chef adoré et vénéré, comme chacun sait, de la police municipale. Nous prenions nos repas dans un petit bistrot de la rue d'Amsterdam, où le vin d'Anjou est vraiment très bon, et où l'on sait trousser un beure blanc.

Cette tenue réglementaire, ces visages diversement démodés, nous permettaient d'arpenter le bout de trottoir qui rejoint la rue d'Amsterdam à la place de Rome, et de contempler nos malheureux « collègues », placés de planton,

d'ordre de Sarraut [Albert], proconsul de néant et mufle de choix, devant l'immeuble de l'Action Française. Nous les plaignions sincèrement d'avoir à obéir à des ordres et consignes aussi stupides. Car en admettant même que nous fussions revenus dans l'immeuble examiner les deux cent cinquante lignes secrètes du standard mystérieux qui a fait jeter en prison un bébé de quatre mois et sa vaillante et innocente maman, on pense bien que nous n'eussions pas eu la naïveté de sortir par la porte, quand nous avions les fenêtres et les toits! Non, mon cher monsieur Paul Guichard, je vous assure que ce n'est pas sérieux. 'Cet Albert Sarraut est un veau de lune ou, comme dit Shakespeare [*La Tempête*, scène 3], un « mooncalf ».

La grande vogue, la véritable nouba, en cette deuxième quinzaine de juillet, c'était la visite au martinet de Louis Barthou, rue de Furstenberg, n° 2, au troisième. Cet accessoire, indispensable à tout amateur de sensations fortes, constitue, avec la casquette de Bajot et la toque de M. l'avocat général Peignot, le véritable triumvirat de la troisième République. Nous ne pouvions manquer, Delest et moi, d'aller rendre nos devoirs à cet objet de musée, qui sollicitera tous les soins étymologiques de la commission académique du dictionnaire, quand elle en sera à « Martin... Martine... et Martinet ». Notre déguisement municipal et guichardesque devait nous faciliter cette promenade hygiénique.

Vous connaissez la rue de Furstenberg. Elle est située, avec la petite place attenante, derrière Saint-Germain des Prés, dans un renfoncement de la rue de l'Abbaye, et des plus pittoresques. C'est un coin ordinairement désert, abandonné, charmant et provincial, comme les peint l'historien Lenôtre en traits de pastel, délicatement effacés. Quand nous y arrivâmes, un car rempli d'Américains et d'Irlandais stationnait le long du trottoir et le guide, embouchant son cornet, expliquait pudiquement l'intérêt historique, mais tout récent, de ce site désuet du vieux Paris. Il disait, en anglais naturellement et sans braver, dans les mots, l'honnêteté : « C'est ici que le ministre de la Justice du cabinet « d'union nationale vient se faire corriger à l'aide du fouet, « quand il estime avoir rendu un mauvais jugement. »

— Oh! master Barthou mastigophoros!... dit un gent-

leman, que nous apprîmes depuis être professeur de grec à Boston.

— Pioujo, mauvais djougement... fit un autre, qui lisait évidemment l'*Action Française*... Médème Montard, pétit Montard, mauvais djougement.

Il y avait foule devant l'immeuble, et nous eûmes aussitôt l'idée, Delest-Stendhal et moi-Sarcey, d'organiser un service d'ordre. Ainsi sûmes-nous, grâce à des habitants de la maison hantée [par Barthou] que le martinet avait été mis en lieu sûr, car on redoutait le vandalisme et « l'elginisme »

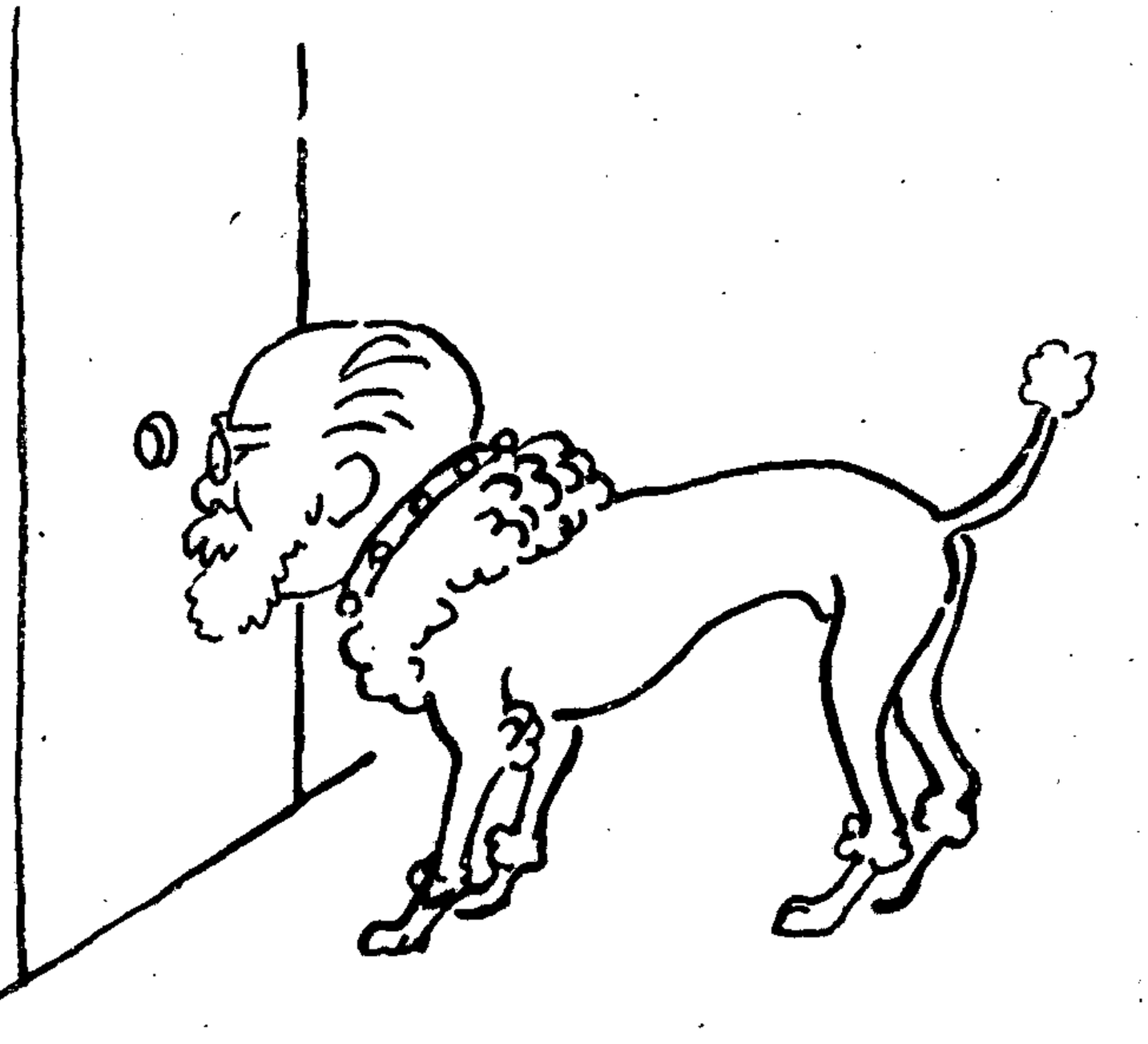

des habitués des cars, qui eussent voulu en emporter des lanières et morceaux! Le conservateur des monuments et objets historiques le réclamait pour le musée Carnavalet, que visite périodiquement Doumergue le brandadaire, armé de son ravissant sourire.

Une vieille demoiselle de Limerick [Irlande] bien intentionnée, mais pleine d'erreurs, répétait avec componction : « *Where the swift?* »... « Où est le martinet? », s'imaginant qu'il s'agissait de l'oiseau de ce nom, et personne n'osait la détromper. Je m'approchai : « *Not the swift, but a whip...* »

Ce qui signifie : « Non l'oiseau, mais un fouet. » Elle me regarda avec stupeur et, à ma stupeur encore plus grande, me répliqua : « Oh! aoh! oh oh! comme vous semblez, policeman, à master Sarcey! » J'étais tombé, sans le savoir, sur une des plus vieilles et fidèles lectrices des *Annales*.

Ces propos nous amenèrent à penser que la mystification n'était pas sûre, et qu'elle risquerait de donner lieu à des poursuites pour usurpation de fonctions et complicité, où Pujo, Mme Montard et son bébé eussent certainement été impliqués. C'est ce qui nous décida, Delest et moi, à quitter, mais à regret, la rue de Furstenberg et son passe-Barthou. La promenade, la déception, nous avaient aiguisé la faim et la soif. Nous prîmes l'autobus, qui nous mena gare Saint-Lazare. Les subordonnés du papa Paul Guichard continuaient — tout en grommelant et maugréant — à stationner devant l'Action Française et les dîneurs ébaubis, mais réjouis, de l'excellent restaurateur Scossa.

— Entrons, Henry... dis-je à Stendhal.

— Voui, Francisque... me répondit-il... et je m'écriai, comme feu Hippolyte Babou : « Garçon, beefsteack aux pommes, avec beaucoup de pommes de terre avéc! »

*
* *

Je puis bien le faire savoir maintenant à M. Corenwinder, grand maître de la police lyonnaise et qui veille sur les jours, nullement menacés, de l'imposteur chaleureux Edouard Herriot : après ces petites promenades à travers les nouvelles curiosités parisiennes, nous avons passé, Delest et moi, quatre jours à Lyon qui est la ville du secret par excellence. Nous y avons vu, dans l'intimité, quelques amis

STENOL CHANTEAUD
Excellent ***TONIQUE*** contre
Fatigue — Faiblesse — Neurasthénie
Surmenage intellectuel et physique.
Précieux pour les Sportifs.
Se croque comme un bonbon.
LE FLACON : 9f90. *Franco poste :* 11f35. Brochure.
54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS

sûrs, avec lesquels nous nous sommes entretenus des progrès du mouvement d'Action française dans la région, depuis les derniers événements. Malheureusement, nous n'avons pu prendre aucun repas chez mon homonyme Léon, rue Pléney, qui prépare une des meilleures cuisines de toute la France, mais où je risquais de rencontrer précisément M. le maire, ce qui l'aurait gêné en sa qualité de collègue de Médor Barthou, bien que je ne le suppose pas une minute susceptible de me caponner. Il se contente d'oublier ce qu'il m'a dit, quand il est à la barre de la Cour d'assises. C'est déjà suffisant comme cela.

Comment sommes-nous venus à Lyon? Par le chemin de fer, tout simplement, dans deux compartiments différents et en empruntant la ligne de Tours à Lyon, par Tarare, ô Bonnevay! C'est un chemin très pittoresque et admirable au passage de Saint-Remy-d'Allier et de Gannat, une des plus merveilleuses régions qui soient. Le train était vide et nous n'avons eu à nous grimer ni en Stendhal — pardon, ô pardon, Clément Vautel! — ni en Sarcey. Chose extraordinaire, il ne circulait dans le couloir aucun assassin. A Tarare, il est arrivé l'incident classique de la locomotive unique, insuffisante à hisser le convoi en haut de la fameuse montée, et qu'il faut doubler après un essai infructueux. D'où les cinquante minutes de retard obligatoires.

Une fois à Lyon, où nous étions attendus, nous avons été accueillis, puis transportés, puis recueillis, non dans la banlieue de la ville — où, par extraordinaire, il pleuvinait — mais dans une rue, dans une vieille et magnifique demeure invisible, tout bonnement, toute pépère, et au milieu de la satisfaction générale.

J'aurais voulu faire un petit tour à pied, afin de dérouiller mes jambes et celles de Delest, mais cela nous a été interdit, ma bobine de bobinasse, comme dit Chignol, étant repérée dans la ville aux trois fleuves (1). A défaut de Léon, du restaurant Fillioux et de Mme Brazier, il y avait bien Champvallon, où le Morgon est incomparable et où les petits brochets au beurre brûlant, pécaïre! n'ont pas de rivaux ici-bas. Mais là aussi Herriot a sa chaise et sa table, de par Gnafron et Madelon, et il amène avec lui le brave Lévy,

1. La Saône, le Rhône et la Beaujolais.

son adjoint, avec lequel il est tantôt en bisbille, tantôt en raccommodement, nom d'un rat!

C'est pourquoi, par le sarsifis de Mme Récamier, ô Edouard de Pérouges et de sa fameuse hôtellerie, nous décidâmes d'aller dîner, en auto, à Villefranche-sur-Saône, ville où la cathédrale est en contre-bas, dans la merveilleuse auberge de la Benoîte. Il y aurait beaucoup à dire sur cette région de Villefranche, qui n'est pas seulement gourmande et fertile, mais où s'est produit un des événements mystiques les plus surprenants de ce dix-neuvième siècle, par tant de côtés sanguinaire, baroque ou stupide : l'apparition du saint curé d'Ars, l'abbé Vianney. C'est sur cette route, serpentant entre des vignes, que le grand exorciste des passions humaines les mieux dissimulées rencontra le glorieux Lacordaire, à l'avance duquel il était venu, et que tous deux tombèrent à genoux, l'un en face de l'autre, comme dans une enluminure de missel, par humilité réciproque.

Le paysage, dénué de beauté extérieure — alors que la grande banlieue de Lyon vaut celle de Florence — en est demeuré baigné de surnaturel, et comme suspendu dans le temps. Telle apparaît, dans un ciel d'orage, une trouée de lumière où vole une colombe, telle apparut sur tant de champs d'erreurs et de batailles la figure ascétique et sublime de ce prêtre marqué du signe divin. Que n'étiez-vous là, ô Bernanos, rénovateur du roman français par l'exploration hardie du domaine spirituel, aux sommets inaccessibles!

Ces quatre jours passèrent rapidement et j'eus le toupet — vous m'entendez bien — d'aller méditer, pendant deux heures, dans le parc sublime, en contre-bas de Fourvière, au-dessus de la petite chapelle de Sainte-Philomène. C'est un endroit qu'aimait mon bon petit Philippe, que la police incapable et sanguinaire de la République a assassiné.

*
* *

Mais les meilleures choses doivent un jour finir. Pendant cinq semaines, Barthou et Sarraut ont lancé à nos trousses tous les braves et honnêtes gendarmes de France, écœurés d'une pareille besogne, et fait poireauter pour rien, rue de Rome, des bataillons de gardiens de la paix. Pendant cinq

"LA VIE CHRÉTIENNE"

COLLECTION D'HISTOIRE
ET DE DOCTRINE RELIGIEUSE
SOUS LA DIRECTION DE MAURICE BRILLANT

Le Scandale de Jésus (30e mille), par le R. P. ALLO.
La Vie Chrétienne au Premier Siècle de l'Eglise (16e mille), par le P. LEBRETON.
L'Union des Eglises (10e mille), par CH. JOURNET.

Pour paraître prochainement :

La Liturgie Ancienne, par DOM CABROL.
L'Eglise Russe, par BRIAN-CHANINOV.

But de la Collection : Répondre aux attaques des ennemis de la foi par des livres d'une tenue littéraire et scientifique accessibles à tous.

LES GRANDS ORDRES MONASTIQUES

SOUS LA DIRECTION DE ED. SCHNEIDER

Les Heures Bénédictines (30e mille), par EDOUARD SCHNEIDER.
La Vie Dominicaine (15e mille), par RENÉ ZELLER.

Pour paraître prochainement :

L'Oratoire, par ANDRÉ GEORGE.
Les Jésuites, par GAÉTAN BERNOVILLE.
Les Chartreux, par EMILE BAUMANN.

Chaque volume..... **12 fr.**

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

semaines, nous avons fait la nique à tous leurs agents de tous grades, parcouru la France dans tous les sens, en zigzag et du nord au sud, sous la protection et tutelle des admirables Camelots du Roi et ligueurs d'Action Française.

Comment exprimer notre reconnaissance aux Camelots du Roi, aux ligueurs et aux incomparables amis qui nous ont permis — après une sûre retraite de cinq semaines et de merveilleuses promenades sur les plus belles routes de France — de passer tranquillement dans l'hospitalière Belgique, pour la saison des vacances ! Si le monde connaissait par le menu la somme de dévouement, de grandeur d'âme, d'esprit de sacrifice, d'ingéniosité, de détermination que représente, à tous les niveaux de la société, une pareille réussite, le monde demeurerait stupéfié. Grâce à tant d'efforts, si parfaitement soutenus, si habilement enchaînés, l'Action Française a vaincu, sur toute la ligne, l'Etat républicain.

Léon Daudet

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE

nrf

3, RUE DE GRENELLE
PARIS-VI^e^
TÉL. : LITTRÉ 12-27

COLLECTION « **VIES DES HOMMES ILLUSTRES** » — N° 8

LA VIE DE

DISRAËLI

par

ANDRÉ MAUROIS

... ou l'art

de gouverner

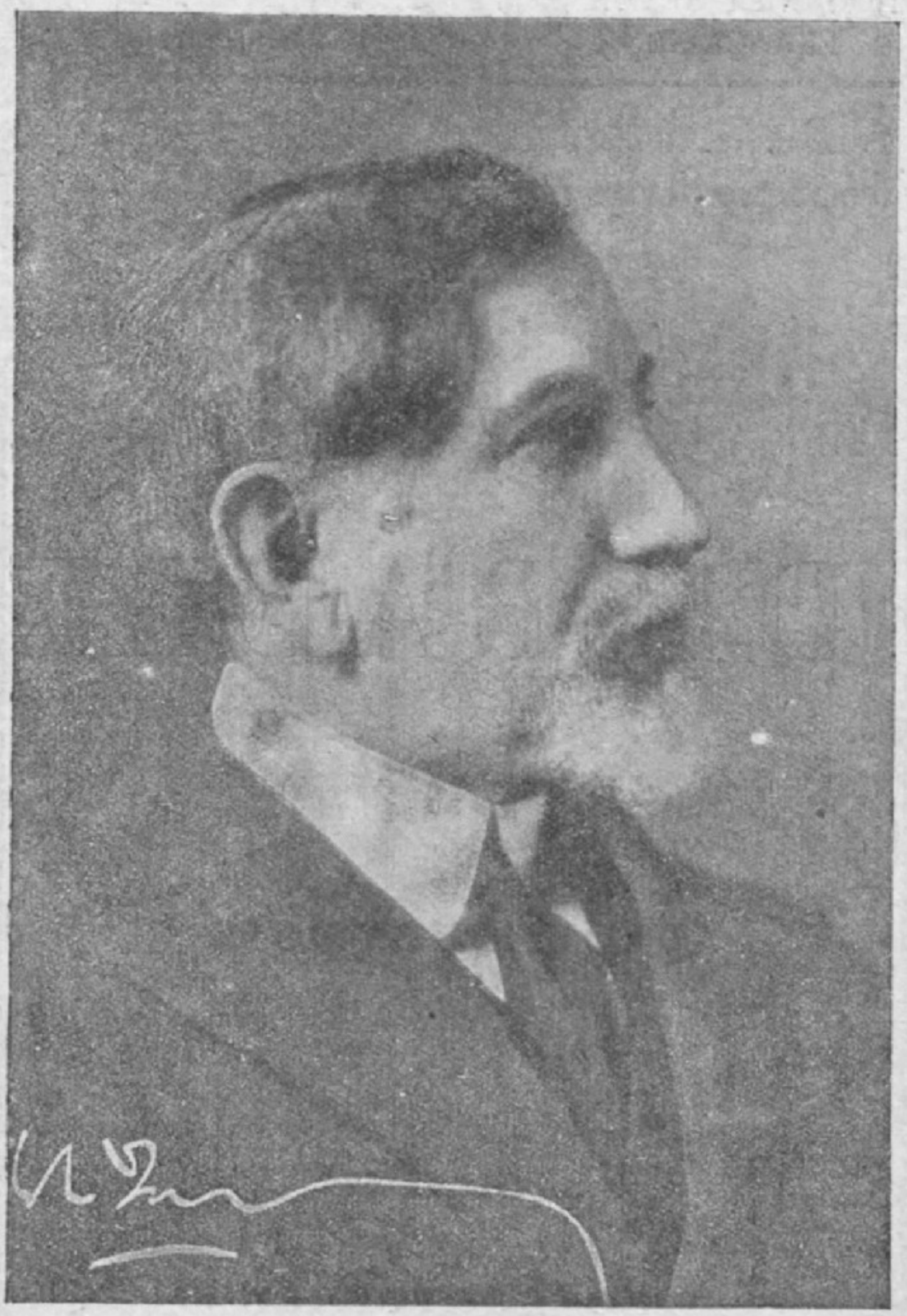

Cliché Boissonas

CHARLES MAURRAS

TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE

L'ÉCOLE LAIQUE CONTRE LA FRANCE

par CHARLES MAURRAS

UN SYSTÈME D'ABÊTISSEMENT

Il faut en finir avec le carnaval de la liberté de l'esprit.

Il faut en finir avec la plus sournoise mais la plus odieuse oppression intellectuelle qui ait pesé sur un pays.

Il faut en finir avec la théocratie kantienne et roussienne qui accable écoliers et contribuables français.

Il y avait autrefois, en France, deux livres de classe, très inégalement respectables, d'une antiquité inégale, d'une popularité inégale aussi en fait comme en droit, mais qui représentaient ensemble la somme de l'esprit national. C'étaient le Catéchisme diocésain et (l'adjonction est de Nisard) les Fables de La Fontaine.

Le catéchisme propageait tout l'essentiel de la morale et de la religion, il apprenait aux bambins ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, et comment et pourquoi; le pourquoi naturel et le pourquoi surnaturel, la raison du devoir, la sanction du devoir, et ces précisions réalistes n'empêchaient pas d'entrouvrir à l'intention des âmes les plus fines ou peut-être, en vue des moments les plus heureux des âmes communes, le royaume supérieur de la grâce et du pur amour. Le curé de village qui enseignait ainsi la morale et la foi philosophait pour toute l'âme. Il en intéressait toutes les parties basses, moyennes ou sublimes. Ainsi agissait-il. Ainsi obtenait-il des résultats spirituels et moraux dont toute la vie de notre France témoigne. Mais l'école laïque

a supprimé le catéchisme. Elle l'a remplacé. Elle a substitué au catéchisme le manuel de morale laïque. Elle a substitué à la morale catholique ce stoïcisme germanique de Rousseau et de Kant, qu'il est bien permis d'appeler le dégoût solide et durable de toute raison, l'écœurement fondamental de toute intelligence claire et de tout esprit bien constitué, le haut-le-cœur essentiel du simple bon sens. Le bien pur pour le bien sec! Le devoir de croire au devoir! L'absolu désintéressement « *sur la terre comme aux cieux* » à la racine de tous les actes méritoires! La vertu si cruellement escarpée qu'il n'y ait d'autre accès vers elle que l'hypocrisie. Et, par bonheur, trop de pathos et de charabia pour être assimilé même en surface non seulement par les enfants, mais par leurs maîtres! Au total, une fois sur dix, éducation pervertie, neuf fois sur dix, néant d'éducation, d'où il résulte que le « petit sauvage » demeure inéduqué et qu'il se produit un formidable développement de criminalité dans l'enfance et dans la jeunesse.

Il est vrai que l'école laïque ne s'est pas contentée de détourner au profit du manuel le catéchisme, elle lui a sacrifié aussi les « Fables », elle a écarté aussi le répertoire exquis du bon sens national. Toute cette sagesse, toute cette malice, toute cette réflexion matoise et profonde a dû céder à des sentences utopiques, dans lesquelles le monde se conçoit renversé sens dessus dessous.

De là, un prodigieux abêtissement.

Le paysan et le pâtre d'il y a septante-sept ans voyaient peut-être voler dans la nuit de Noël des angelots joufflus et des étoiles surnaturelles, mais ils savaient parfaitement à quelle catégorie particulière appartenaient ces êtres d'élite et d'exception : ils n'en concluaient pas au bouleversement des rapports naturels ni des rapports sociaux, ils ne croyaient pas au pouvoir international d'un programme de député, et l'idée que la guerre ou tout autre fléau pût être terminé par le tribunal à Genève n'entrait pas dans leur imagination. Ni la foi ni la poésie n'y faisait de tort au bon sens.

Il n'en est plus de même, le Manuel a mêlé le Ciel et la Terre. Les fables vraies, les justes fables de La Fontaine qui gardaient et qui défendaient, ont cédé aux fables menteuses et niaises, aux fables qui livrent et trahissent, les

fables de Léon Bourgeois et d'Edouard Herriot. Et le pis est que ce malheur n'est pas, comme pourrait le croire l'historien de l'an 3000, un résultat involontaire et inconscient d'une aveugle dégénérescence de race. Il est voulu. Il est visé. Il est systématiquement poursuivi. Nous payons pour qu'il soit touché. Une part de nos contributions annuelles est portée à l'Etat pour que, à chaque petit Français qui atteint l'âge d'aller à l'école, des sommes soient versées, des frais soient faits pour lui ôter des mains le catéchisme, lui rendre les *Fables* suspectes et lui imposer, avec toutes les marques et estampilles de l'Etat, le stupide petit Manuel qui lui enseignera de véritables billevesées sur la nature essentielle du réel et du possible, du bien et du mal!

UNE RELIGION D'ETAT

Tout le régime d'enseignement désigné sous le nom de laïcité représente un système complet d'embrigadement et de domestication des intelligences et des consciences populaires. Hors du peuple, dans les classes aisées, moyennes et supérieures, il y a des voies ouvertes toutes grandes pour échapper à cette trituration administrative des cervelles et des cœurs selon le procédé de Rousseau et de Kant qu'imposa la bande des huguenots sectaires et des kantistes bismarckiens qui entouraient Jules Ferry vers 1880! Un fils de famille bourgeoise a chance d'apprendre une autre morale que la prétendue éthique indépendante et ses burlesques fariboles : un enfant du peuple, non. Le pauvre petit avalera Rousseau et digérera Kant mis en pilules de la marque Buisson-Pécaut-Monod et C^{ie}. Il n'aura pas le moyen de recevoir une autre éducation, ces sottises lui seront imposées par la loi de l'Etat, et avec l'argent de l'Etat, c'est-à-dire notre argent à tous. La secte kantienne et roussienne ne paye pas des établissements pour propager ses chimères anticatholiques et anticritiques, lesquelles sont aussi, pardessus le marché, tout à fait anarchiques. Ce groupe s'est emparé de l'Etat, il s'y est installé, et c'est de là, par là, que sa marchandise antiintellectuelle s'écoule.

Que mon lecteur ne se fâche point des épithètes un peu rudes. Elles sont au-dessous de la vérité. Toute la France

finira par savoir quel mécanisme d'abrutissement (et aussi quel instrument de démoralisation), constitue la morale rousso-kantienne dans l'enseignement primaire. Cela tue le pays. Cela tue l'esprit du pays. L'Université le sait bien, et tout ce qui pense dans l'Université, enseignement secondaire et supérieur. Mais cette haute Université est bâillonnée. Elle ne peut parler. Elle est d'Etat. L'Etat la tient et il la tue, comme il est en train de tuer, cet Etat républicain, toute bonne chose française.

On le voit, c'est à un point de vue national, au point de vue de l'intelligence non confessionnelle, comme à un point de vue de simple moralité effective, que je me place pour éclairer le pays sur la véritable réalité du laïcisme : ce régime, cet Etat, est un régime de théocratie ou de sacristie, tous les mots d'ordre secret y sont d'ordre religieux et une dogmatique implicite y est imposée à ses adhérents de cœur et d'esprit, à ceux qui ont véritablement reçu l'initiation aux derniers mystères, ou qui doivent voir, comme ils disent, la lumière du trente-troisième appartement.

On me dira : Quelle dogmatique? Quelle idée enfermée dans ce dogme?

Je réponds :

— C'est bien simple : *l'anticatholicisme*, c'est-à-dire la haine des idées, des sentiments, des images du culte et de l'ordre, qui ont composé les 90 centièmes de la tradition mentale et morale du peuple français.

Oui, nous payons des prêtres, et de véritables congrégations de prêtres et de docteurs, dans les écoles normales primaires, pour entretenir cette religion d'Etat contre l'Etat.

Oui, l'Etat paye de son argent et de notre argent, pour faire fermenter ces graines d'anarchie et le mieux renverser, révolutionner et ruiner, lui, Etat.

Est-il au monde rien de plus bête? Et le mystère de nos consomptions et de nos convulsions n'est-il pas suffisamment défini par ce contre-sens meurtrier?

Ça ne peut pas durer. La France ne peut entretenir, couver, payer une école contre la France. Notre école primaire doit être « nationale ». Elle ne l'est plus.

L'HISTOIRE DE FRANCE A L'ECOLE

C'est l'enseignement de l'histoire, de l'histoire de France qu'il faut surtout considérer dans cette école.

Je ne m'arrête pas aux dispositions des instituteurs *dernier cri* qui jugent toute Histoire inutile ou même dangereuse *faute de certitude* : les méthodes de la critique transcendante ont été mises aux mains d'esprits enfants qui ne sont pas encore parvenus au point où ils se rendraient compte que n'importe quelle discipline de l'esprit humain, philosophique ou scientifique, spirituelle ou morale, tombe sous les mêmes objections, expose aux mêmes risques, le néant seul ou la foi nihiliste pouvant échapper (jusqu'à un certain point) à des doutes pareils.

Restons dans la zone, moins absurde, des maîtres d'école qui croient à l'histoire et enseignent l'histoire, mais, du point de vue révolutionnaire, contestateur, opposant, schismatique tel qu'ils l'ont appris des fondateurs de l'enseignement. L'esprit de leurs leçons peut se définir une sorte de religion de tous les échecs, de tous les *ratés* de l'histoire de France. Si nous avions dans nos annales quelque relation de la manière dont nos brunes populations de Ligures et d'Ibères furent vaincues et refoulées par les grands diables blonds du type gaélique, ces historiens s'attendriraient et pousseraient de grands soupirs sur tous les malheurs issus de l'événement. Ils prennent leur revanche avec la conquête romaine. Ah! si le grand diable blond Vercingétorix l'avait emporté sur le petit brun qui venait de Rome! Ah! si César avait été vaincu! Cependant, les Français, tels qu'ils sont, sont les fils de la victoire des Gaulois sur les Ibéro-Ligures et des Romains sur les Gaulois. N'importe. Il faut gémir. Il faut regretter. Clovis s'est-il converti? Ah! s'il était resté bon payen, bon Germain ! Il défait les Goths ariens : ah ! si l'arianisme

---

Charles MAURRAS

APRÈS DIX ANS

Préface nouvelle de *Quand les Français ne s'aimaient pas.*

Sur vélin photo. teinté. Prix : **3 fr.** *(franco :* **4 fr.).**

l'avait défait! Surviennent Charles Martel, Charlemagne ; ces maladroits ont refoulé les cavalcades sarrasines, et, de ce fait, la belle civilisation arabe n'a pas fleuri chez nous, quel malheur! De la civilisation catholique et romaine maintenue et développée, pas un mot, ou des mots dédaigneux et rapides, pires que le silence. Les Capétiens s'installent: s'ils ne s'étaient pas installés! Si l'anarchie féodale ou communale l'avait emporté! Le nord vient à bout du midi, le catholicisme de l'albigisme : c'est un désastre! c'est un deuil! Les magnificences du XIII^e^ siècle, le règne européen de la France, l'apothéose de saint Louis ne compteront pas. Mais quand, aux XIV^e^ et XV^e^, la France envahie, puis déchirée, se débarrasse avec Jeanne d'Arc de l'hégémonie anglo-normande, même chanson en sens inverse : l'affreux triomphe des Armagnacs et des Dauphinois alliés à la bonne Lorraine a empêché la formation d'un puissant royaume du Nord qui eût commencé aux îles Orcades et se fût arrêté à la Loire! Mais Charles VII, mais Louis XI, mais Louis XII, la prodigieuse prospérité de la fin du XV^e^ siècle seront escamotés jusqu'à l'approche d'un nouveau sujet de regrets et de larmes : la non-conversion de la France au protestantisme. Comme on aimerait cette chère patrie si elle se fût faite huguenote! Mais non : Henri IV abjure, et ce sont Richelieu, Louis XIV, cent cinquante ans d'influence, une gloire qui semble comparable, peut-être supérieure, à la période correspondante du moyen âge. Ne croyez pas que nos historiens en soient le moins du monde touchés.

Ils ne reprennent de cœur qu'à la Révolution. C'est que la Révolution leur semble la revanche commune des vieux Ibéro-Ligures sur les Gaulois, des Gaulois sur les Romains, des Francs payens et des Goths ariens sur Clovis, des Arabes sur les Carolingiens, des manichéens sur les Capétiens, des Anglais sur les Valois, des protestants sur les Bourbons. Par exemple, la décadence causée par cette belle revanche ne les émeut pas : ni la fin de notre marine à Trafalgar, ni les cinq invasions poussées jusqu'au cœur du pays, de 1792 à 1914, ni la baisse de la natalité, ni la hausse de la criminalité, ni la diminution de notre influence par le monde entier ne sont retenues. On n'aimait pas l'histoire qui avait fait la France : comme on adore celle qui la défait!

CHARLES MAURRAS A L'IMPRIMERIE

Souvenir d'une nuit de garde,

croquis de M. TRICAUD, *commissaire d'A. F.*

LES INSTITUTEURS ET L'ETAT

Nous ne nous laisserons pas entraîner dans la diversion que peut désirer l'adversaire. Il ne s'agit nullement d'injurier les instituteurs, ni de les accuser d'antipatriotisme. Nous disons qu'ils sont des victimes. « Ils », c'est-à-dire leur très grande généralité. Leblaye est un instituteur antipatriote jusqu'à la trahison, comme Malvy, Turmel, Duval, Caillaux, Almereyda sont des radicaux et des socialistes antipatriotes qui ont poussé au même crime la logique de leur doctrine. Mais les fautes et les crimes sont personnels. Si, comme on le prétend, sur 150.000 instituteurs publics, il y en a 15.000 de communistes, n'ayant de patrie qu'à Moscou, c'est tout d'abord un grand malheur dont il faut demander compte au mode de formation de ces fonctionnaires publics. Comment s'y est-on pris pour qu'une élite populaire chargée d'enseigner au peuple l'Etat et la Nation, se soit ainsi tournée contre l'Etat et contre la Nation?

On dit qu'une élite de cette élite s'est bien battue. Mieux elle s'est battue, plus il faut avouer qu'elle était digne d'un enseignement supérieur et d'une formation meilleure. Ceux qui ont lu dans le livre du Père Bessières l'histoire des instituteurs que ce jésuite a connus au front savent quels sentiments animaient ces héros. C'est pour nous une raison nouvelle de demander pourquoi, par quelle perversion intellectuelle ou morale les programmes républicains ont refusé à ces enfants du peuple la nourriture qui était mise à la portée des seuls enfants de la bourgeoisie.

Il y a une doctrine nationale, sociale, politique, élaborée entre 1850 et 1900 par les plus fortes têtes du siècle écoulé et qui, ruinant l'essentiel de l'esprit romantique et de l'esprit révolutionnaire, sauvait de la critique anarchique et ouvrait à l'esprit des directions presque convergentes. Il ne sert de rien de dire que c'étaient des voies royalistes ou catholiques. Renan et Taine inclinaient plutôt à la confession protestante si Comte et Le Play tendaient à se rapprocher du catholicisme. Comte, Taine, Fustel concluaient à une République aristocratique, ou bourgeoise, ou socioçratique, si Renan et Le Play inclinaient à la monarchie. Un Etat républicain, résolu à préférer la paix intérieure à la guerre

civile et le progrès dans l'ordre à la dissension sur les ruines eût naturellement porté l'attention de ses élèves-maîtres ou de leurs professeurs sur ces études d'accord social où la conscience nationale se fût affinée dans le respect du passé et l'espérance de l'avenir. Pas une de ces doctrines qui ne fût, en un sens, laïque, même celle de Le Play (elle attribuait à la concurrence et à l'émulation du protestantisme et du catholicisme la splendeur du progrès moral au XVII[e] siècle). Pas une de ces doctrines qui ne pût entrer le plus naturellement du monde dans une doctrine d'Etat, large, modérée, respectueuse des idées respectables, même assez tolérante des autres pour ne pas éloigner de la ligne du moindre mal. Ces doctrines diverses représentaient la leçon spontanée que de très grands esprits, infiniment supérieurs aux maîtres de la Révolution, avaient tirée soit de nos épreuves intérieures, soit de notre défaite d'il y a cinquante ans. Elles étaient le fruit direct de la libre réflexion d'un peuple désireux de vivre ou de revivre. Lorsque, en 1900, à défaut de l'Etat inerte ou hostile, l'Action française en eût opéré la synthèse, ces doctrines entrèrent pour une grande part dans cette *renaissance de l'orgueil français* qui aura fait le caractère des quatorze années qui suivirent. Notre enseignement libre, ajouté aux enseignements religieux, qu'il doublait, secondait, au lieu de les contredire, notre enseignement fit ce que l'enseignement officiel avait manqué. Mais pourquoi celui-ci l'avait-il manqué ? Sous quelle suggestion ? Par quelle trahison? Comment l'Etat pouvait-il donner de tels enseignements contre lui-même? La réponse est simple : ce contre-Etat est sorti d'une contre-Eglise. Si les vieilles idées antiphysiques, antiscientifiques du XVIII[e] et du

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

XIX^e^ siècles se sont « confusément réfugiées » dans nos écoles normales, si des générations d'élèves-maîtres et de jeunes maîtres ont été méthodiquement élevés et dressés contre les meilleures des acquisitions *les plus laïques* du XIX^e^ siècle, c'est par la volonté et pour l'utilité d'une secte ou plutôt de la section d'une secte, *celle qui a voulu obtenir par l'école, sous la troisième République, ce que le prêche avait manqué sous François I^er^.*

QUE CHACUN PAIE LES FRAIS DE SON CULTE

Il est bien fâcheux que les 50 ou 60.000 Français et Françaises à qui était due la fondation du *Quotidien* n'aient pas procédé pour le laïcisme de l'enseignement de la même manière que pour le laïcisme de journal; de petites actions de cent francs auraient pu être souscrites, le capital constitué eût été affecté à la distribution de la morale de Rousseau et de l'évangile de Kant. Ce groupe privé eût ouvert des écoles privées et les parents à qui la chose eût convenu y eussent librement envoyé leurs enfants. La leçon de morale indépendante aurait tout naturellement formé un certain nombre d'anarchistes. Mais ces ennemis de la communauté n'auraient pas été fabriqués au nom de l'Etat, organe central de la communauté : les contribuables qui n'aiment pas l'anarchie n'y auraient pas été de leur poche.

L'expédient de la neutralité est, en fait, une rêverie. Ni mille ans, comme l'élection capétienne, ni un an, ni un jour, cet *expédient* ne passe dans les faits. C'est une idée pure et, comme telle, pas bien fameuse. Les manuels scolaires de l'école officielle française sont-ils des livres neutres? Entre Rome et Genève, entre la morale indépendante et la morale traditionnelle, entre le réalisme national et l'idéalisme révolutionnaire, ces petits livres pratiquent-ils la neutralité? Est-ce qu'ils peuvent la pratiquer? Est-ce que les inspecteurs, évêques du laïcisme, qui surveillent la lecture et la récitation de ces pauvres bouquins, sont des évêques neutres?

Ce qui a existé, c'est l'école rituelle de l'Eglise dont MM. Buisson, Rabier, Liard, Monod, Lapie et quelques autres ont été les prélats, les papes et les clercs. Et cette école a donné les affreux résultats dont témoignent : 1° l'état

d'esprit d'une forte minorité d'instituteurs socialistes et communistes; 2° le développement de la criminalité; 3° la baisse de la natalité et tous les fléaux publics dont ce pauvre Hervé tient le registre plaintif après les avoir aggravés, jadis et naguère, tant qu'il a pu.

Mais on pourrait négliger ce fait, d'ailleurs patent, que cette école est une très mauvaise école. Du point de vue de la justice, il suffit pour condamner cette école que, enseignant *la doctrine de quelques-uns,* elle soit payée par *tous* et obligatoire pour *tous,* en particulier, pour ceux qui n'ont aucun moyen de se défendre contre ses inventions, ses conjectures, ses frénésies et ses fanatismes.

L'école de quelques-uns doit être payée par quelques-uns. L'école que tous paient ne doit enseigner que ce qui peut être admis et approuvé par tous. Il n'y a pas à sortir de là.

Un enseignement moral dressé contre les mœurs sociales, un enseignement historique dressé contre le passé du genre humain et contre la gloire de la nation, voilà ce qu'aujourd'hui le contribuable français est obligé de subventionner et, qui plus est, d'avouer, d'autoriser, de patronner au nom de la France! Voilà ce que commande et impose, pour ses fins d'intérêt propre, le petit groupe qui s'est emparé de l'Etat, à l'ensemble des autres Français. Mais, plus l'exigence est absurde et inique, plus le moindre murmure qu'elle soulève soulève aussi l'indignation dans le groupe des profiteurs. Que l'Etat ne recommande plus, ne subventionne plus des doctrines qui le détruisent, que le contribuable non roussien, non kantien et non monodien ne soit plus astreint à payer les frais du culte monodien, kantien et roussien, ces prétentions si justes, si naturelles et si simples donnent des attaques de nerfs au petit groupe conquérant qui trouve si commode de nous faire payer pour lui!

Preuve que la forme de sa conquête ne le rassure pas.

Il s'est imposé par surprise. Il sait qu'il ne durerait pas si ses titres étaient considérés de près.

Cliché Boissonas

MARIE DE ROUX

LE DOUBLE OBJET DE L'ECOLE PRIMAIRE

L'INSTRUCTION DE TOUS ET LE RECRUTEMENT DES ÉLITES

par MARIE DE ROUX

On est frappé de notre faible natalité et l'on se préoccupe d'organiser l'instruction nationale, de façon à ne rien perdre de nos ressources en hommes.

Rien de plus juste; mais n'oublions pas à quelle conclusion était arrivé le plus original penseur qui ait étudié les phénomènes de la dépopulation, Arsène Dumont : c'est que la dénatalité est avant tout fonction de l'impatience des hommes à vouloir que leurs fils aient une condition au-dessus de la leur.

Si l'école populaire sème chez les élèves le sentiment que c'est pour eux un malheur et une humiliation de rester cultivateurs, artisans, ouvriers, que le travail manuel est au-dessous de quiconque a quelque intelligence, on ne fera pas une nation de cadres, on fera un peuple de déclassés, l'espèce sociale la plus stérile qui soit.

Pour recruter les élites sans enfiévrer d'illusions la masse, il faut avoir le plus juste sentiment des inégalités nécessaires à toute société. Les doctrines égalitaires sont ce qu'il y a de plus contraire au but de tout enseignement, car instruire, c'est différencier. Vous prenez les enfants dans l'uniformité de l'ignorance : au fur et à mesure que vous les instruisez, les uns apprennent plus, les autres moins.

Leurs facultés ne se développent pas de la même façon, et plus vous les cultivez, plus vous mettez de distance entre les premiers et les derniers.

Ceux qui voient dans toute inégalité une moindre justice sont donc bien peu qualifiés pour ce discernement des esprits, qui est l'opération essentielle du recrutement des élites. Moins, au contraire, on s'inspire de l'idéal égalitaire dans l'organisation politique et sociale, plus on doit souhaiter que les supériorités vraies soient découvertes et mises en valeur pour le bien commun.

Qui est-ce qui disait :

« Que sont en réalité les instituteurs, les professeurs en Sorbonne, les professeurs de facultés ? Ce sont des prospecteurs, des hommes chargés de découvrir et d'extraire les richesses contenues dans tous les gisements intellectuels ; or, dans toutes les classes sociales, il y a des gisements de richesses. Il y a de l'or dans les enfants du peuple ; cet or, il faut l'amener à la surface.

« Parmi ces enfants qui ne reçoivent pas la connaissance, il y en a peut-être qui porteraient la connaissance jusqu'à des points mal connus, peu connus et même inconnus. » ?

C'était un des plus magnifiques ennemis de la démocratie, Léon Daudet, à la Chambre des députés, le 27 juin 1922. Et toujours l'Eglise et la France royale eurent le souci passionné de découvrir pour en profiter le mérite des enfants des plus humbles familles.

Assurer aux sujets bien doués, même les plus pauvres, les facilités de s'instruire qu'ils ne peuvent pas trouver dans leur famille, rien n'est plus traditionnel : l'ancienne France a connu sa scolarité gratuite dans les collèges, et non pas seulement dans les petites écoles. L'erreur commence quand on envie aux enfants des familles aisées les facilités de s'instruire, qu'il devrait seulement être question de suppléer pour les autres. Que dirait-on d'un pédagogue persuadé de l'utilité des langues vivantes et qui défendrait de donner une gouvernante anglaise à des enfants ou de les envoyer à Londres, sous prétexte que ce luxe ne sera pas accessible à tous?

Le mythe de l'école unique, l'enseignement réservé à ceux qui auront réussi les épreuves d'admission des différents cycles, c'est la défense de s'instruire prononcée contre ceux

qui n'auront pas triomphé dans ces éliminatoires arbitraires. Comment les conçoit-on ?

Sont-elles un examen ou un concours ? Le niveau d'admissibilité est-il réglé de façon à laisser passer du primaire au secondaire tous ceux qui sont capables de recevoir celui-ci, ou seulement ceux qui annoncent un mérite particulier ?

Ce mérite ne se reconnaît point toujours entre dix et douze ans. Des enfants prodiges feront des fruits secs, et l'on aura refusé l'accès de la culture à des esprits d'une rare solidité, dont le développement était moins précoce.

Mais la question essentielle est de savoir quel chiffre on veut obtenir par cette sélection. On nous parle de deux cent mille enfants de la bourgeoisie qui reçoivent l'enseignement secondaire et de quatre ou cinq millions d'enfants du peuple qui ne dépassent pas l'école primaire. S'agit-il de recruter plus utilement les deux cent mille, qui suffisent déjà amplement à encombrer les professions libérales ? Veut-on en accroître le nombre ? Sur trois ou quatre enfants, il y en a peut-être un qui iserait capable d'être poussé tant bien que mal jusqu'au baccalauréat, mais il n'y en a qu'un nombre infiniment plus petit pour qui il serait dommage de n'avoir pas reçu cette culture.

Si l'on tend à la donner à tous ceux qui en sont à la rigueur susceptibles, c'est une immense entreprise de déclassement.

Si on la réserve à une véritable élite, mais qu'on prétende connaître cette élite au sortir de l'enfance, on la recrutera au hasard par un procédé systématiquement inexact.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES
DE TOUTE IMPORTANCE ET DE LIVRES EN TOUS GENRES
J. CHAMBEAU
LIBRAIRE
40, Rue Bonaparte (dans la Cour) PARIS-VIe
Maison fondée en 1899, recommandée par l'A. F.
SE REND EN PROVINCE

Il n'y a pas, comme on l'imagine, que deux catégories d'enfants : des sujets remarquables, pour qui il est opportun de ne ménager aucun sacrifice, et des cancres, que des examens de passage doivent suffire à décourager.

Il y a une foule d'enfants moyennement doués, pour qui la sagesse et le bonheur est de demeurer dans la condition de leurs parents, que celle-ci soit plus ou moins brillante. Ils ne méritent pas d'en déchoir, mais ils ne seraient pas capables non plus de faire avec profit la périlleuse opération d'un transfert de classe. Il serait absurde et nuisible à la culture générale de décourager les familles de leur donner une culture complète, quand elles le peuvent. Il serait ruineux, si elles ne le peuvent pas, de la donner aux frais de l'Etat à un million d'écoliers qu'il faudrait ensuite renvoyer aigris à des métiers agricoles ou manuels.

Ainsi se pose le problème social de l'instruction.

Le problème pédagogique est de savoir dans quelle mesure l'enseignement primaire doit préparer l'élite de ceux qui le reçoivent à passer dans un autre cycle, secondaire ou technique.

Pas de doute d'abord que les examens de passage, le concours des bourses par exemple, ne doivent pas se confondre avec les épreuves de classement du premier cycle.

Pour l'enseignement professionnel, personne ne le discute.

Pour l'enseignement secondaire, c'est tout aussi vrai. La facilité à retenir des notions toutes faites, qui assigne légitimement les rangs dans les classes élémentaires, n'a rien de commun avec l'originalité de l'intelligence, la vivacité de l'imagination, la force du jugement qui qualifient l'élite.

Les dernières classes primaires, tout en continuant à répondre à leur objet propre en munissant de notions pratiques ceux qui ne recevront pas d'autres culture, peuvent-elles aider et préparer à ce discernement ?

Ceux qui se plaignent du défaut de liaison entre le primaire et le secondaire ont parfaitement raison; mais le tort de beaucoup, c'est qu'ils n'imaginent d'autre moyen de supprimer le conflit que de réduire l'enseignement secondaire au rôle d'un enseignement primaire supérieur.

C'est juste le contraire qu'il s'agit de réaliser.

Dans son discours du 27 juin 1922, Léon Daudet disait : « Je vais jusqu'au bout de ma doctrine, il faut mettre

les humanités dans l'école primaire. Vous me direz : mais c'est insensé ; non, ce n'est pas insensé.

« *M. le ministre de l'Instruction publique.* — Logiquement, c'est le vrai pont.

« *M. Léon Daudet.* — Il faut mettre les enfants des écoles primaires, par une année de latin, à même de passer dans l'enseignement secondaire, il faut les mettre à même de poursuivre leurs études latines. »

Et il proposait de faire appel aux curés si l'instituteur ne pouvait pas faire ce cours rudimentaire de latin.

Ce n'était pas seulement une boutade d'union sacrée, et cette suggestion est pleine de sens.

On parle couramment de « l'esprit primaire » en donnant à ce mot un sens péjoratif dont le corps des instituteurs se sent blessé. Le reproche que ce terme implique est moins facile à définir, mais en réalité plus profond, que toutes les critiques que peuvent provoquer l'attitude politique, les

ASSUREZ LE CONFORT DE VOTRE TABLE
et la santé de votre famille
avec les vins de

1791
Veillon Frères
BORDEAUX
Anciens fournisseurs de Mgr le duc de Montpensier
qui vous ont réservé
LES PREMIÈRES QUALITÉS DES MEILLEURES ANNÉES
Prix courant général sur demande. Remise spéciale aux amis d'*Act. Franç.*

manifestations syndicalistes ou les manquements à la neutralité religieuse.

Nous prierons volontiers l'instituteur le plus irrité de voir qu'on demande au curé de collaborer avec lui, de réfléchir à ceci :

Entre le plus modeste desservant de campagne et un cardinal Mercier, il y a non pas certes *égalité*, mais *unité* de culture.

Entre un instituteur et un maître d'études qui est bachelier, cette unité de culture n'existe pas.

L'école primaire doit préparer son élite soit à l'enseignement technique, soit aux humanités. Or, le maître de cette école n'est ni un technicien ni un humaniste. De technique et d'humanités, il n'a même aucune notion, si bien que plus il sera admirable de confiance et de ferveur pour l'ordre de connaissances élémentaires dans lequel il a été formé, plus il risquera de le prendre pour le tout de la connaissance et de la vie, et de considérer comme les plus aptes à faire des hommes supérieurs les enfants dont la mémoire emmagasinera avec le plus de docilité son rudiment. Les maîtres de l'enseignement secondaire ont reçu l'enseignement supérieur : c'est pourquoi ils peuvent mieux orienter ceux de leurs élèves qui sont capables d'en profiter à leur tour.

Pour guider l'accession des meilleurs sujets de l'école primaire à l'enseignement secondaire, il faudrait que les instituteurs eussent participé au bienfait de celui-ci. Les programmes de l'enseignement normal des instituteurs devraient faire une place aux humanités.

De même, si l'on veut que l'école prépare ses élèves à aimer la terre et mérite le nom d'école rurale, un minimum de formation agronomique sera indispensable à ceux dont le plus grand nombre doit enseigner à la campagne.

Si l'enseignement libre, au lieu de se plier aux programmes officiels, prenait l'initiative de réaliser ce type d'un maître populaire qui ne serait étranger ni aux humanités ni à la production, il se défendrait bien contre les menaces de l'étatisme et du monopole, en prouvant par cette expérience l'utilité de la concurrence pour le progrès.

Marc de Roux

L'ÉCOLE LAIQUE
ET L'AVENIR DE LA FRANCE

par VILLE-NEUVE

Nous ne sommes pas de parti pris contre l'école laïque. La saine école laïque peut avoir sa raison d'être.

L'école laïque donne l'instruction, qui est chose utile et excellente. Mais si, sous prétexte qu'elle donne l'instruction, elle détourne les enfants du peuple des métiers de production et tarit ainsi la vie économique, elle accomplit, cette école, une œuvre néfaste, une œuvre négative, plus redoutable que n'est bienfaisante son œuvre positive.

L'école laïque dispense les premiers éléments des sciences et donne de sages conseils de morale. Mais si elle prétend pourvoir ainsi à tous les besoins de l'âme humaine et devenir un guide spirituel suffisant pour les futurs citoyens qui lui sont confiés, elle commet une erreur formidable et livre au pays une foule de citoyens à qui manque l'orientation essentielle de tout être pensant, à savoir *le sens de la vie.*

Il ne s'agit, jusqu'ici, que d'erreurs inconscientes, lesquelles peuvent fort bien être commises de bonne foi; il s'agit de péchés commis par omission, graves, certes, par leurs conséquences, mais réparables, somme toute, puisque nous supposons que ceux qui en sont les auteurs, instituteurs et institutrices, sont animés d'un grand désir du bien public, et que, mieux avertis, ils seraient tout disposés à rectifier leurs principes et leur attitude.

Aussi bien, ne font-ils qu'exécuter leur mission, à savoir l'application des programmes dont ils ne sont pas les auteurs,

et il est bien évident que si ces programmes sont mauvais, c'est au législateur qui les a élaborés qu'il faut s'en prendre, et non à ceux qui les ont reçus tout préparés.

Mais la question ne se présente pas toujours avec cette simplicité, tant s'en faut.

Voici que l'école laïque a été circonvenue par des influences politiques et philosophiques qui ont prétendu faire d'elle un instrument de combat; et, du coup, le mal qu'elle accomplissait inconsciemment dans l'ordre économique et dans l'ordre social s'est trouvé compliqué, renforcé, approfondi, envenimé.

Enumérons quelques-unes des influences qui ont cherché à accaparer l'école pour faire d'elle l'instrument de leur action et dénaturer ainsi le sens de sa mission d'instructrice et d'éducatrice.

C'est le parti radical et le parti socialiste. « Nous voulons, me disait, il y a trente ans, un député socialiste, nous voulons que, dans chaque commune, l'instituteur devienne l'agent de la propagande socialiste. » Et l'on sait quel effort a été accompli dans ce sens.

Aujourd'hui, radicaux et socialistes continuent leur œuvre, mais, de plus, le parti communiste, lequel reçoit son mot d'ordre de Moscou, prétend à son tour circonvenir l'instituteur, et il n'y réussit que trop, puisque 15.000 instituteurs, nous dit-on, sont affiliés à l'*Ecole émancipée*, organe bolcheviste d'enseignement.

Faut-il donner des noms résumant cette action politique, qui s'accomplit sous nos yeux depuis trente ans, sans que les gouvernements aient tenté l'ombre d'une résistance? Il nous suffira de citer Gustave Hervé — au temps où il était hervéiste, — Aulard et Jaurès. Je ne parle pas de Ferdinand Buisson, sur le rôle duquel j'aurai à revenir.

A côté de cette action politique directe, il en existe une autre, qui renforce la première, et qui s'exerce d'une façon plus ou moins ouverte, plus ou moins occulte : c'est celle de la franc-maçonnerie et de ses filiales bien connues : la *Ligue de l'Enseignement*, la Ligue des *Droits de l'Homme*, auxquelles il faut joindre, depuis peu d'années, la C. G. T. et la C. G. T. U., sous la bannière desquelles se groupent les trois quarts du monde enseignant primaire.

Je signale dès maintenant que nous pouvons avoir affaire,

quand sont mis en cause des organismes tels que la franc-maçonnerie et les forces corporatives internationales, *à l'influence occulte de l'étranger dans la formation spirituelle de l'instituteur et des enfants du peuple français.*

Je sais qu'en formulant cette réflexion extrêmement grave et qui n'eût certainement pas laissé insensibles des hommes tels que Paul Bert et René Goblet, je ne parviendrai pas à émouvoir nos hommes politiques de l'heure présente, — du moins M. Herriot, ou même M. Poincaré, pour qui la politique de gauche, la politique anticléricale, prime et domine la politique étrangère; mais je ne puis croire cependant que des républicains tels que MM. Marin, Tardieu et Georges Leygues puissent envisager avec indifférence que l'âme nationale, en la personne de ses éducateurs et de la jeunesse française, reçoive des directives occultes braquées, le cas échéant, contre l'instinct même de conservation nécessaire à tout peuple qui veut vivre.

Je n'ai pas insisté sur le rôle particulièrement important que joue ici la presse spéciale destinée aux instituteurs. Qu'on ne croie pas que je le méconnaisse. Le *Journal des instituteurs*, le *Manuel général*, l'*Ecole et la Vie*, la *Revue de l'enseignement primaire*, l'*Information scolaire*, sans parler des organes officiels spéciaux des syndicats d'enseignement : *Bulletin du syndicat national, Bulletin des sections départementales*, les journaux bolchevistes : l'*Ecole émancipée*, les *Semailles*, tous jouent leur rôle plus ou moins marquée, plus ou moins néfaste dans cette œuvre dite de « défense laïque » et dont le programme tient en ces quelques articles : anticléricalisme, pacifisme, antimilitarisme, internationalisme.

Deux organes seuls tiennent tête à cette armée pédagogique qui, à des degrés divers, a pour mission de chasser Dieu et la Patrie de l'école : ce sont l'*Instituteur français* et la *Revue de l'école.*

Certes, on pourra me citer, par exemple dans le *Journal des instituteurs*, tels articles sensés de M. Brossolette sur les questions extérieures. Certes, on pourra me dire que tels articles pondérés de l'*Ecole et la Vie* n'ont pas l'allure incendiaire de tels articles de l'*Ecole émancipée* ou de la *Revue de l'enseignement.* Je ne le conteste pas. Mais si j'examine en bloc l'œuvre d'ensemble de la presse pédagogique depuis

trente ans, c'est-à-dire depuis l'affaire Dreyfus, je suis bien obligé de dire, pièces en mains, que tous les journaux dont je viens de donner les noms ont collaboré, à des degrés divers, à la mainmise sur notre éducation nationale, des puissances qui ont pris comme mot d'ordre : *Contre Dieu et contre la Patrie.*

Quant à la grande presse, elle a joué sa partie dans le concert, et il nous suffira de citer les noms des derniers journaux en date qui ont encouragé les instituteurs dans la voie dangereuse où on les a lancés : le *Progrès civique*, le *Quotidien*, l'*Œuvre*, pour avoir une idée de la savante organisation qui mène le mouvement.

*
* *

Ayant ainsi sommairement décrit la « machine », il me reste à en examiner les effets et à fixer quelques responsabilités.

Quel fut le grand animateur, l'agent essentiel de cette œuvre de contre-éducation entreprise sur l'âme française par l'intermédiaire d'instituteurs et d'institutrices de bonne foi?

Il y avait, quelques mois avant la guerre de 1870. à Lausanne, un jeune huguenot qui avait prononcé les paroles suivantes :

« Tout uniforme est une *livrée*, et toute livrée est *ignominieuse*, celle du *prêtre* comme celle du *soldat*, celle du *magistrat* comme celle du *laquais*. »

Je n'ai pas à chercher ici quelles influences entrèrent en jeu, mais ce qui est trop certain, c'est que cet homme qui avait manifesté en ce raccourci saisissant un tel mépris pour la Religion, la Justice et l'Armée, fut nommé directeur de l'Enseignement primaire de France.

C'était vers 1882, il y a presque un demi-siècle. Or, depuis cette époque, soit comme directeur de l'enseignement, soit, après sa mise à la retraite, comme directeur du *Manuel général de l'enseignement primaire*, que lui confia la maison d'édition Hachette, l'ami de Pécaut et de Steeg, M. Ferdinand Buisson resta le conseiller écouté, le directeur de conscience du corps enseignant primaire.

Un demi-siècle employé par M. Buisson à arracher de l'âme française tout ce qui fait la force d'une nation : la

discipline sociale, la fierté nationale et la foi en Dieu, telle est l'œuvre du laïcisateur sectaire, que quelques hommes clairvoyants ont su voir, tel Emile Buré osant qualifier l'ancien directeur de l'enseignement de « malfaiteur de l'intelligence », mais que la troisième République a récompensé par une croix de grand-officier, cependant que M. Poincaré la consacrait en préfaçant la *Foi laïque.*

Qu'est-ce que la foi laïque de M. F. Buisson?

C'est toût d'abord la suppression de toute foi religieuse. « L'*Etat sans Dieu,* la *Mairie* et le *Tribunal sans Dieu,* l'*Ecole* et la *Morale sans Dieu* », telle est la formule de M. Buisson, confirmée par son émule et ami M. Aulard, jetant, lui aussi, le masque : « *Ne disons plus : nous ne voulons pas détruire la religion. Disons au contraire : nous voulons détruire la religion.* »

La foi laïque de M. Buisson, c'est aussi la lutte cóntre la Patrie. On l'a vu présider, en 1902, le jury d'un concours

l'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

De nos jours le traitement par l'électricité est sans contredit le plus populaire. Il offre des avantages tels que sa vogue n'a cessé de s'accroître depuis 20 ans et l'on peut envisager l'époque où les médecins prescriront exclusivement l'électricité pour le traitement de toutes les affections chroniques.

Indépendamment de sa grande efficacité thérapeutique, ce qui fait surtout sa grande vogue c'est la facilité avec laquelle le malade suit le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime ou ses occupations. Le courant agit sur l'organisme d'une façon puissante et douce à la fois, tonifie les nerfs et les muscles, fortifie les organes essentiels de l'économie, facilite les échanges organiques et rend vraiment la vie aux débilités, nerveux et déprimés.

La guérison radicale et permanente est obtenue des affections suivantes :

Neurasthénie sous ses diverses formes, Faiblesse et Débilité nerveuse, Asthénie générale, Varicocèle, Régénération graduelle et durable des fonctions masculines, Affections arthritiques telles que : Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Gravelle, Calculs néphrétiques, Obésité, Eczéma, Artério-Sclérose, etc., Maladies des voies digestives, Dyspepsie, Gastralgie, Gastrite, Entérite, Constipation opiniâtre, etc

L'Institut Moderne du Dr. S. T. Grard, à Bruxelles, tient à la disposition des malades **20.000 brochures** qui seront envoyées **GRATUITEMENT** à tous ceux qui, désireux d'y puiser les connaissances nécessaires pour se guérir et pour jouir d'une bonne santé en feront la demande.

Une simple carte adressée ce jour à **Mr. le Dr. S. T. GRARD, Institut Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, Bruxelles-Forest,** suffira pour recevoir gratuitement une superbe brochure illustrée valant 15 francs, ainsi que tous renseignements par retour.

organisé par un journal socialiste et destiné à épurer les livres scolaires. Le manuscrit primé fut celui d'un instituteur qui qualifiait d'*empoisonneurs* tous les auteurs patriotes : Paul Bert, Lavisse, Ch. Dupuy, Compayré, etc.

C'est sous la présidence de M. Buisson que la Ligue de l'enseignement supprima la devise de Jean Macé : « *Pour la Patrie, par le Livre, par l'Epée.* »

Cette devise, instituée après la guerre de 1870, n'avait plus, au dire de M. Buisson, sa raison d'être, le temps des guerres étant révolu (1905) ; on ne pouvait « éterniser » le geste du lendemain de la défaite!

Enfin, l'autre idée, chère à la foi laïque de M. Buisson, c'est le doute et la révolte contre toute doctrine enseignée par la tradition et contre la tradition elle-même. L'anarchie est son programme.

Si j'ai tenu à camper le portrait de l'homme, c'est en raison du rôle essentiellement représentatif qu'il a joué, qu'il joue encore malgré son âge, et qui explique à lui seul l'orientation déplorable prise par la grande majorité du corps enseignant.

Il est devenu comme une sorte de pape laïque devant lequel les desservants de la laïcité s'inclinent avec vénération et dévotion. Et il n'a cessé de veiller avec un soin jaloux à ce que rien ne vienne troubler le développement et la prospérité de ses doctrines de mort.

C'est ainsi qu'ayant vu un groupe d'instituteurs s'élever avec vigueur, en 1904, contre les dangers du pacifisme et de l'antipatriotisme à l'école, il organisa aussitôt une violente campagne pour empêcher ces instituteurs patriotes d'entraîner leurs collègues dans leur mouvement et déchaîna contre eux une avalanche de calomnies, en particulier dans un congrès où fut voté un ordre du jour d'admiration en faveur de ceux qui, lors de leur service militaire, « *refusent de porter les armes* ».

En réalité, il s'agit d'un faux catéchisme que l'on a imposé à l'instituteur par les voies que j'ai indiquées et auxquelles il ne faut pas oublier de joindre les écoles normales primaires et l'école normale supérieure de Saint-Cloud, pépinière des inspecteurs primaires, où domine l'esprit de M. Buisson.

Il faut donc substituer à l'autorité néfaste du « vieillard

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE

Cl. Photo Art

MONUMENT A BERNARD DE ROMANET

qui s'est trompé toute sa vie » une autorité tutélaire, et, à ses doctrines mortelles, des doctrines salvatrices.

*
* *

La plus belle pierre de l'écrin dont M. Buisson a fait le triste cadeau à l'âme française, c'est l'athéisme. L'Ecole et la Morale sans Dieu !

A maintes reprises, M. Buisson a fait l'apologie de cette tentative par laquelle, disait-il, la France donne un magnifique exemple aux autres peuples.

Magnifique exemple de folie!

On ne peut imaginer avec quel acharnement sadique M. Buisson a poursuivi cette œuvre par laquelle il prétendait émanciper la Morale et l'Ecole de toute croyance au surnaturel.

Avec le même et tranquille cynisme, un chirurgien aliéné tenterait, j'imagine, de faire à un homme l'ablation du cœur ou du cerveau. Quel exemple merveilleux pour les autres hommes qui ont encore le préjugé de vivre avec un cœur et un cerveau : ils ne savent pas vraiment ce qu'est l'émancipation, ils ne voient pas où va le progrès!

M. Buisson, lui, allait, l'œil fixé sur l'étoile du progrès, et pendant un demi-siècle, on l'a laissé, tel un garçon boucher, travailler dans la chair vive de la France.

Sa foi laïque consistait à supprimer la foi, c'est-à-dire le grand ressort de l'activité humaine, sans lequel l'homme ne saurait donner un sens à la vie, et hors duquel, par conséquent, il ne saurait y avoir de morale ni d'éducation.

Opposer le « laïque » au « croyant », c'est là une conception dont l'imbécillité stupéfiera l'avenir.

Opposer les lois humaines aux lois divines, s'acharner à persuader aux enfants et aux hommes qu'hors de la volonté, de la fantaisie, du bon plaisir humains, il n'y a aucunes lois antérieures et supérieures à eux, qu'ils doivent avant tout connaître et respecter pour y conformer leur conduite et leurs institutions, c'est, sous prétexte d'instaurer une morale indépendante, abolir en réalité toute morale; c'est remplacer la morale par l'anarchie. Telle fut cependant la pensée de fond de M. Buisson.

Derrière lui, auteurs de manuels, inspecteurs, instituteurs, institutrices se sont évertués à cette œuvre et ont versé d'inutiles torrents de prédications « morales » dans le tonneau des Danaïdes que leur présentait l'ex-directeur de l'enseignement primaire.

Ces malheureux instituteurs sont-ils donc à blâmer? Non, ils sont bien plutôt à plaindre. Ils se sont épuisés en efforts stériles, croyant bien faire. M. Buisson est arrivé à leur faire partager sa « foi »; ils répètent de confiance ses formules; et même lorsqu'ils ont cessé de croire, ils disent encore qu'ils croient, et ils vénèrent encore l'idole, et ils chérissent l'amulette, la morale gri-gri.

*
* *

Avec la même opiniâtreté, M. Buisson travaillait à extirper l'idée de Patrie comme il avait besogné pour arracher l'idée de Dieu des écoles.

Je ne sais par quelle aberration des Français, pourtant avertis, voient en ce petit homme sec, onctueux et ténébreux, discret et haineux, modeste et téméraire, une sorte d'apôtre du scrupule, respectable somme toute, malgré ses aberrations.

S'il faut respecter l'assassinat tranquille et persistant d'un peuple à qui l'on arrache son âme sous nos yeux, alors soit. Mais si l'on désire qu'il y ait encore demain une France, je demande qu'on examine objectivement les choses et qu'on sache quel est l'homme qui a dirigé cette monstrueuse machination, digne du grand Guignol, et qu'on ose dire enfin : voilà d'où vient le mal mortel et voilà contre quoi il faut réagir.

J'indique dès à présent la solution : il faudra prendre le contre-pied de l'œuvre de M. Buisson. On le fera, ou la France périra, simplement. *Car aucun peuple ne vivra sans fierté nationale et sans religion.*

Pour en revenir à l'œuvre de dissolution nationale entreprise par celui qui proclamait, dès 1869, que tout uniforme est une ignominieuse livrée, celle du prêtre comme celle du soldat, je résumerai en disant que c'est surtout par le pacifisme que s'accomplit le mortel travail. L'antipatriotisme

direct est suspecté et surveillé; mais on obtient des résultats beaucoup plus sûrs en affectant de défendre l'idée généreuse de la paix et en déclarant la guerre au *bellicisme*.

« Guerre à la guerre! » ont crié les instituteurs du congrès de Lille, en 1905, sous l'œil attendri de leur inamovible ministre occulte, M. Buisson.

« Guerre à la guerre! » Et comme l'opinion publique était à ce moment fort émue par les vigoureuses révélations de M. Emile Bocquillon et de René Goblet, les disciples de M. Buisson ajoutaient : « Mais nous n'en serons que plus résolus à défendre notre pays en cas d'agression brutale. »

Esquissons le schéma de cette étrange tactique :

1° Guerre à la guerre;

2° D'où, inévitablement, affaiblissement moral et matériel de l'armée, campagnes antimilitaristes, réduction du service, des périodes de réserve, réduction des crédits;

3° D'où tentation pour le voisin, armé jusqu'aux dents, de profiter du désarroi de la nation pacifiste;

4° D'où l'agression;

5° Cependant les pacifistes de bonne foi font courageusement leur devoir;

6° Passé le danger, *tout est oublié* en démocratie, et l'on recommence (voir n° 1 et suivants).

Exemples : guerre de 1870, guerre de 1914 et prochaine « dernière guerre ».

Seulement, le nombre des victimes croît en proportion géométrique : 100.000 Français en 1870; 1.700.000 en 1914, en attendant mieux.

Que si un René Benjamin fouaille comme il convient les pacifistes émasculeurs de manuels d'histoire, les guerre-à-la-guerristes à qui 1.700.000 « livrées ignominieuses », étendues sur les champs de bataille, ne suffisent pas, on crie aussitôt au scandale et l'on répond : « Ne savez-vous pas que les instituteurs laïques ont admirablement fait leur devoir dans les tranchées? » Ainsi parlait encore le préfet de la Seine interpellé récemment au Conseil municipal au sujet des progrès du bolchevisme à l'école.

Le cycle infernal dont je viens d'énumérer les six phases répond à M. le préfet de la Seine et à tous les ministres qui, depuis dix ans, nous récitent la même antienne.

Mais le célèbre écrivain polonais A. Mickiewiez a donné

l'argument le plus décisif. Le pacifiste, pour lui, c'est, moralement, le *pestiféré*. Il se bat, comme les autres, avec courage, puis il se vante de ne pas croire à la « résurrection » de son pays.

D'où les paroles de Mickiewicz :

« *Je vous le dis en vérité, le soldat qui combat sans croire à la bonté de sa cause est une* bête féroce, *et le chef qui mène à la bataille sans foi dans sa cause est un* brigand.

L'homme pestiféré *se bat sur le champ de bataille* et tue deux ennemis; *et*, revenu sous sa tente, il corrompt le cœur des soldats ET EN TUE DIX DANS LEUR AME.

Et qu'il ne s'excuse point en disant qu'autre chose est la conduite et l'action, et autre chose la pensée et la parole; *car* on peut pécher gravement contre la Patrie par la parole et par la pensée, et aucun de ces péché n'échappe à ses conséquences. »

Abonnez-vous à

LA NOUVELLE LANTERNE

CAHIER NATIONALISTE MENSUEL

par RENÉ DE PLANHOL

Maurras, Daudet, Pierre Tuc, Lucien Dubech l'ont à plusieurs reprises signalée et recommandée dans l'**Action Française.**

Elle a notamment publié en 1927 :

Le Vatican contre Maurras. — L'Eglise et le Nationalisme français. — Vers la faillite de Poincaré. — Barthou ou la trahison. — La grande aventure de la Poésie française. — Les malfaiteurs intellectuels des *Nouvelles Littéraires*, etc....

La *Nouvelle Lanterne*, pleinement indépendante, est seule à pouvoir dire ce qu'elle dit.

Paris. 15, r. Montmartre. Le N° 2 fr. Ab. 15 fr. par an.

J'ai, dès le début de cet exposé, signalé les méfaits inconscients de l'école primaire au point de vue économique.

Il n'y a pas à se faire d'illusion : l'instruction inconsidérément donnée peut causer des ravages; elle peut purement et simplement *vider la ferme et l'atelier*.

Le baccalauréat a fait quelques déclassés; le certificat d'études primaires en a créé des légions. Eh oui! parce que l'enfant a su faire, à douze ans, une dictée sans trop de fautes et résoudre une règle de trois, les parents se sont dit : « Ce serait dommage, vraiment, que notre fils, qui a de l'instruction, prenne les mancherons de la charrue et chausse des sabots. Il lui faut évidemment souliers fins et faux-col, et un travail « distingué- ». Mettons-le dans un bureau. »

Ou bien, les parents, aidés par l'instituteur, ont poussé le jeune certifié vers l'école primaire supérieure, d'où il ne reviendra très certainement pas à la terre ou à l'établi.

D'autre part, l'instituteur, l'institutrice ont été incités, de par le système scolaire lui-même, à se préoccuper avant tout des succès dans les examens. Leur valeur pédagogique a été jugée sur cela avant toute chose : c'est le nombre de « certifiés », le nombre d'élèves admis dans les concours qui a servi de base pour l'établissement de leurs notes professionnelles et de leur avancement. Personne ne s'est jamais avisé, sauf infiniment rares exceptions, de l'action morale qu'ils ont pu avoir sur leurs élèves pour retenir ceux-ci au village et les empêcher de se lancer vers les professions mal définies du bureau ou de l'usine. Non, les instituteurs soucieux de ce beau rôle ont été délaissés, mais ceux qui ont laissé leurs élèves, munis de leur parchemin primaire, abandonner le travail des champs, ont été récompensés.

L'instruction n'est pas intrinsèquement opposée au travail rural, mais elle n'en commet pas moins de redoutables méfaits, faute d'être accompagnée des directives spirituelles nécessaires, faute d'être complétée par de sérieux principes d'éducation.

L'instruction est heureuse quand elle vient se superposer à l'éducation. Mais nos apologistes du prétendu « progrès » ont vu dans l'instruction un tout qui se suffit à lui-même et qui dispense de tout le reste. Il est bien évident que le fait pour les jeunes ruraux de lâcher la proie pour

l'ombre et de se ruer vers les mirages de la vie urbaine, d'abandonner les solides éléments de vie heureuse pour les éblouissements illusoires des grands centres, il est bien évident, dis-je, que cette aberration collective témoigne d'un sérieux recul du jugement et d'un vice fondamental de l'éducation.

Dans une formule lapidaire, les Belges ont condensé l'influence fâcheuse, au point de vue de la production, d'une instruction inconsidérément offerte aux masses populaires, sans que soient prises les mesures nécessaires pour éviter les conséquences les plus fâcheuses, voire les plus redoutables : « *La plume chasse l'outil* », disent-ils.

Si la plume chasse l'outil, c'est que l'orientation scolaire est dévoyée ; c'est qu'on a perdu de vue le « centre d'intérêt », comme disent les pédagogues, qui devait retenir l'attention. Ce centre, *c'est la profession.* Et comme l'immense majorité des enfants envisage ou devrait envisager une profession manuelle, agricole ou industrielle, c'est l'éducation manuelle qui devrait être la base technique de notre pédagogie.

On me cite des métiers essentiellement français qui ont disparu, dans certaines régions, du fait d'une école qui prétend, dès l'âge de six ans, absorber toute l'activité des enfants vers la formation purement intellectuelle. Notre système pédagogique est à réformer de fond en comble. L'éducation manuelle et professionnelle doit précéder l'éducation intellectuelle abstraite. Que dis-je ? elle est une éducation intellectuelle incomparable, et l'enfant qui aura commencé par exercer son attention, sa réflexion, son jugement, sur les choses, en même temps qu'il aura dû accomplir les mouvements rationnels qu'exige la réalisation des exercices manuels, aura toujours une supériorité mentale incontestable sur celui qui n'aura connu que l'enseignement cérébral abstrait auquel on contraint la jeunesse. Il en était ainsi aux temps heureux où le père, agriculteur ou artisan, était le premier éducateur manuel de ses enfants.

Des esprits aussi pratiques qu'avisés, des hommes de haute expérience, tel l'industriel philanthrope M. Charles Kula, fondateur des ateliers-écoles, — et qui a eu l'idée de génie de découvrir les ressources insoupçonnées que possède au point de vue de l'éducation manuelle un vieux métier

quasi-abandonné, la *ferblanterie*, incomparable école de réalisations pratiques, de tracés et de développements, — de tels esprits, dis-je, ont entrevu ces élémentaires vérités ; mais l'école continue de les ignorer; et la plupart des pontifes pédagogiques continuent à exiger qu'on fasse de nos enfants de stériles petits abstracteurs de quintessence, ayant des ignorances de tout, de petits raisonneurs qui déraisonnent, et de petites bêtes à concours !

Aux temps heureux de l'*Ecole unique*, il n'y aura évidemment plus besoin en France ni d'un laboureur, ni d'un artisan...

*
* *

Sur ces trois grandes questions : religion, patriotisme, économie politique et sociale, les inspirateurs de l'Ecole laïque peuvent inscrire leur faillite totale.

D'où la crise actuelle dans laquelle se débat notre Ecole publique.

A voir les mouvements qui l'agitent, il ne semble pas qu'elle se doute des problèmes qui se posent pour elle et qu'il faudra bien résoudre.

Les instituteurs font grand bruit autour de l'idée syndicaliste. Elle est intéressante, cette idée ; elle peut résoudre les difficultés corporatives, les rapports des instituteurs avec les familles, avec l'administration, les questions pédagogiques, les traitements ; mais on ne voit pas que l'agitation syndicaliste puisse résoudre les hauts problèmes doctrinaux qui se posent à l'heure présente.

Doctrinalement, les agitateurs syndicalistes ne savent que brandir leurs épouvantails empruntés à l'Allemand Karl Marx : lutte de classes, désarmement. Leur anticléricalisme, leur conception de l'Histoire en sont encore à la remorque de M. Homais.

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. D'un bout à l'autre de cette étude, j'ai eu le souci de distinguer entre le corps enseignant lui-même et ses meneurs, entre la masse des instituteurs et ses mauvais bergers.

Du corps des instituteurs, je dirai ce que je pense du corps tout entier de la France. Il est capable des choses

les plus belles et les plus grandes. Quand je le vois errer, je ne dis pas : *il agit*, je dis : *il est agi.*

*
* *

On parle beaucoup d' « Ecole unique », en ce moment. S'agit-il donc de réaliser le miracle qui accomplira la nécessaire synthèse entre les deux Frances artificiellement ennemies : la France monarchique et la France contemporaine, et entre ces deux autres Frances non moins artificiellement ennemies : la foule et l'élite ?

Pas du tout. Il s'agit, bien au contraire, d'aggraver les maux de l'heure présente.

On va centraliser une école déjà trop centralisée ; on va rendre plus livresque encore l'enseignement primaire déjà si éloigné des vivantes réalités ; on va arracher davantage encore les paysans à la terre, les artisans à l'atelier ; on va jeter un plus grand nombre de déclassés — et donc de révoltés — dans les centres urbains déjà pléthoriques ; sous prétexte de faire émerger l'élite, on va brimer les élites et niveler par le bas; on va « primariser » plus encore les enseignements civiques, et les pères Loriquets du laïcisme de mort vont éliminer tout livre d'Histoire ou d'enseignement civique qui ne portera pas le visa du Reich ou de l'U. R. S. S.

Les Français crédules, bien entendu, n'y comprendront rien. Le comble de l'habileté n'est pas seulement de les diviser contre eux-mêmes, c'est de réaliser cette œuvre de dissolution en brandissant l'étiquette *unique*, qui, évidemment, pour tous les braves gens, signifie *union.*

Une fois de plus, j'en avertis la France, j'en avertis les instituteurs français : c'est le *laïcisme de mort* qui continue son œuvre.

A la France, aux instituteurs français d'exiger enfin une *école de vie...*

Ville-Neuve.

Cliché Boissonas

JACQUES BAINVILLE

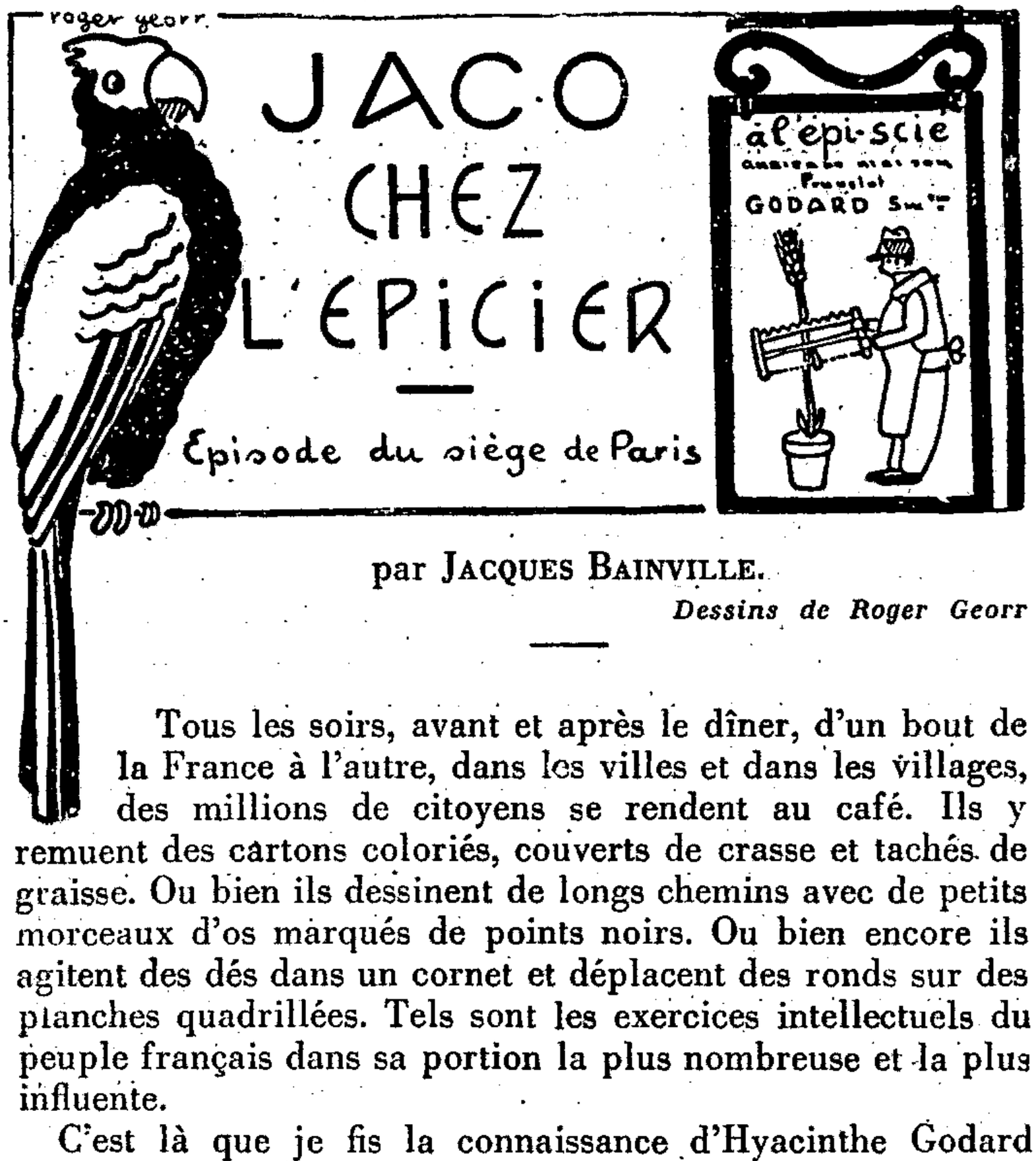

par JACQUES BAINVILLE.

Dessins de Roger Georr

Tous les soirs, avant et après le dîner, d'un bout de la France à l'autre, dans les villes et dans les villages, des millions de citoyens se rendent au café. Ils y remuent des cartons coloriés, couverts de crasse et tachés de graisse. Ou bien ils dessinent de longs chemins avec de petits morceaux d'os marqués de points noirs. Ou bien encore ils agitent des dés dans un cornet et déplacent des ronds sur des planches quadrillées. Tels sont les exercices intellectuels du peuple français dans sa portion la plus nombreuse et la plus influente.

C'est là que je fis la connaissance d'Hyacinthe Godard qui devait un jour me sauver la vie. Ce personnage effronté, qui portait une vilaine barbe mal plantée à son menton, m'accueillit par des quolibets de mauvais goût. Il ne manqua pas d'y mêler les farces qui courent le monde et par lesquelles le vulgaire tente de ramener à sa bassesse la noble famille des psittaques. Je sus que ce Godard tenait épicerie dans le quartier et je compris pourquoi les artistes et les hommes du monde que j'avais fréquentés jusqu'alors employaient le nom d' « épicier » comme le dernier terme du dédain.

Il y avait dans l'air cette électricité qui précède les grands événements. Les gens ne se possédaient plus. On s'arrachait les journaux. On disait partout : « C'est la guerre! » Un soir nous entendîmes de loin une grande

rumeur. Bientôt un cortège qui occupait tout un côté de notre avenue s'approcha. Cette foule chantait un hymne que je n'avais pas entendu depuis de longues années mais qui ne cessait de promettre aux Français, avec une incroyable assurance, que le jour de gloire était arrivé. De temps en temps, le cri « A Berlin! » coupait les strophes belliqueuses.

L'enseigne de la maison révélait le goût dominant de son maître. C'était un rébus, ce cousin du calembour. On y voyait un homme grossièrement peint qui, armé d'une scie, coupait une tige de blé. En grosses lettres d'or, on lisait au-dessus de cette image : « A l'épi scié, ancienne maison Pruvelot, Godard successeur. » La vue de ce ridicule portique, qui annonçait l'esprit du lieu, m'aurait rendu triste jusqu'à la mort si, dans la boutique aux aromates, le parfum de la cannelle ne m'eût réconforté. Mais les satisfactions matérielles compensaient mal les dégoûtantes familiarités que prenait avec moi mon propriétaire nouveau.

Hyacinthe Godard continuait son commerce avec bénéfice au milieu d'une émotion publique dont il prenait sa juste part. Avec le poivre et le sucre, il débitait au client des nouvelles qui étaient invariablement excellentes pour nos armées. Un jour, un de nos généraux avait franchi le Rhin. Un autre jour, les cavaliers du roi de Prusse étaient tous tombés dans une carrière. Ces informations étaient farcies de patriotiques jeux de mots par l'épicier qui, d'avance, fêtait la victoire avec la bonne, tandis que l'épouse légitime, siégeant au comptoir, y méditait ses affronts.

Zoé Godard, née Pruvelot, était une créature triste et maniérée. Sa cinquantaine était sèche et sans grâce. Ses lèvres pincées, d'où sortaient des paroles méprisantes, ses gestes, ses regards, tout en elle était reproche et acrimonie. Elle se regardait comme la victime de l'injuste sort qui l'avait rendue compagne de l'épicier auquel son père l'avait cédée avec le fonds. Asservie par la caisse et la passion de compter les profits, l'épouse ne pouvait se venger de ses outrages que par les mines de son dédain. Le dégoût que lui inspirait Godard me l'eût rendue sympathique, n'eût été la haine égale que lui causait l'obligation de me nourrir, ce qui révélait une nature dénuée de poésie.

Dans l'arrière-boutique où le ménage prenait ses repas

sur une toile cirée qui représentait les scènes principales de la Révolution française, Zoé, un jour, ne se contint plus. L'épicière offensée s'écria que c'en était trop et que Virginie devait à l'instant franchir le seuil de la demeure. Une dispute atroce suivit où Godard, au comble de la fureur, se levant tout à coup de sa chaise, saisit sa femme par les cheveux. Une perruque filasse resta comme un trophée entre ses mains. Un crâne plus chauve qu'un œuf apparut. Tandis que Zoé s'efforçait de cacher une nudité ridicule et que Virginie ricanait, Godard, sûr de son effet, hurlait en agitant le scalp :

— Vas-tu te taire, vieille tondue ?

Cette scène, aussi horrible que burlesque, reste associée dans ma mémoire au grand événement qui s'accomplit le même jour. Tandis que Zoé, ayant rajusté sa perruque, dévorait sa honte à la caisse et que l'épicier jouissait de sa victoire, des bruits sinistres se répandirent à travers la ville. Le jour de gloire que l'hymne promettait aux enfants

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX ET ATELIERS DE FERRONNERIE

19, rue Castagnary, Paris (15e) - Vaugirard 11-80

Ateliers de Construction : Arcueil-Cachan

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
COMBLES — CHARPENTES
ENTRETIEN — ÉLECTRICITÉ
SERRURERIE D'ART
SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES
DE TOUS STYLES
JARDINS D'HIVER
MARQUISES — VÉRANDAS
LUSTRES

de la patrie n'était pas arrivé. L'armée avait capitulé en rase campagne. Le prince qui avait refusé un portefeuille à M. Hugo avait rendu son épée au roi des Prussiens.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque je vis Hyacinthe Godard occupé à enlever des lettres qui, sur les glaces de son magasin, annonçaient au client qu'il fournissait de gruyère et de chocolat une altesse impériale. D'autres citoyens se livraient ardemment au même labeur, grattant les aigles et les abeilles de tous les monuments publics et privés.

Godard, qui avait fort chaud, achevait d'effacer les traces d'une recommandation devenue compromettante et il en rangeait avec soin les signes dorés qui pouvaient à l'occasion resservir, lorsqu'un vieillard entra dans l'épicerie. Sa tenue ne manquait pas d'une certaine dignité. C'était M. Pruvelot, beau-père et prédécesseur. Il manifestait l'émotion la plus vive. Il annonça avec consternation que la République venait d'être proclamée et il reprocha à son gendre d'avoir déjà fait disparaître les marques de la confiance dont un membre de la famille régnante honorait la maison. Mais Hyacinthe Godard fut cynique.

— Que voulez-vous, dit-il. Quand on est dans le bocal !...

C'était une de ses expressions favorites. Elle voulait dire ce jour-là qu'un citoyen qui vend des cornichons n'est pas libre de choisir ses opinions philosophiques.

— Godard, répondit sévèrement M. Pruvelot, si vous êtes dans le bocal, sachez que je n'y ai jamais été. Sachez aussi que je ne suis pas républicain et que je ne le serai jamais. Les événements nous préparent de sombres jours. Dieu veuille que nous ne revoyions pas pire qu'en 1848 !

Je me souvenais aussi de cette terrible époque, et M. Pruvelot eut mes suffrages. Il relevait dans mon estime la corporation épicière. Cependant Hyacinthe Godard se plut à contredire le père de la chauve Zoé et à tourner ses craintes en dérision. Ils se disputèrent sur le tribun Gambetta, dont le nom, prononcé par l'un avec emphase, faisait horreur à l'autre. Et Godard, patriote et républicain, assurait que ce grand homme était sorti d'une épicerie pour sauver la France, comme Jeanne d'Arc autrefois de la maison d'un laboureur.

Dès qu'il fut seul, il passa aux choses sérieuses Il com-

manda de grandes quantités de lard, de harengs saurs, de riz, de haricots et d'autres produits alimentaires qu'il entassa discrètement dans tous les espaces libres de sa demeure, depuis la cave jusqu'au grenier, comme pour se préparer à soutenir un siège ou à traverser les jours de famine d'une révolution. Partout, comme Pélion sur Ossa, des caisses s'empilèrent. Le lit de Zoé fut resserré entre des montagnes de marmelade et de morue sèche, de même que le grabat de Virginie. J'habitai moi-même au fond d'une vallée odorante. Le versant de cacao me semblait une nouvelle Espagne et le versant de café une Arabie.

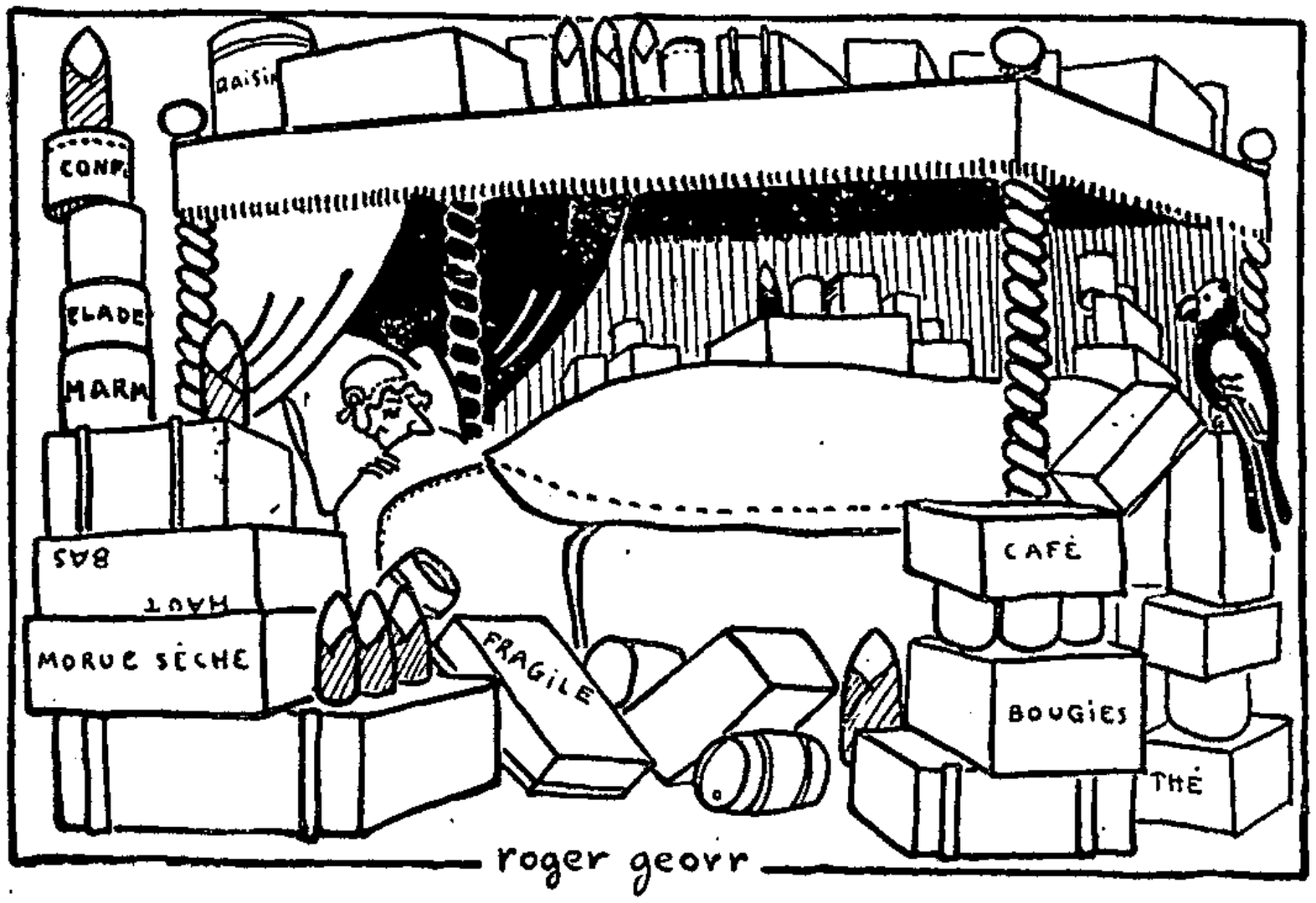

Au milieu de ces aménagements, les mauvaises nouvelles se succédaient. La fortune nous était contraire et nul ne parlait plus d'aller à Berlin. L'armée ennemie se rapprochait de jour en jour et commençait d'investir la cité. Une angoisse m'étreignait et j'enviais silencieusement ceux qui avaient pu fuir. Quant à Hyacinthe Godard, il s'étourdissait de ses propres paroles et de l'espoir d'un gain fabuleux. M. Pruvelot reparaissait quelquefois, toujours digne et sévère, vouant à l'exécration le nom de Gambetta et celui de la République et annonçant que toutes les calamités allaient fondre sur nous.

Il me manquait d'avoir vu un siège. Celui de Paris me

montra avec une grande force comment l'héroïque peut se marier au bouffon. Il n'était pas d'idée saugrenue qui ne trouvât créance dans ce peuple malheureux privé de communications avec le dehors. Le goût de la déclamation reparaissait aussi et, comme à toutes les grandes heures de votre histoire, les gens péroraient sans fin. La boutique de l'épicier était elle-même le théâtre de scènes touchantes ou burlesques. On y parlait de la sortie en masse. On écoutait avec ferveur un voisin, M. Félix Lestar, auteur dramatique, ingénieur marron, orateur et publiciste, qui avait inventé une machine capable d'exterminer l'armée prussienne en deux heures et que l'état-major éconduisait par jalousie.

— En deux heures, répétait M. Félix Lestar. Et il étalait ses épures sous les yeux de Hyacinthe Godard qui accusait le général Trochu de repousser cette invention admirable pour ne partager avec personne la gloire de débloquer Paris, comme le promettait son fameux plan.

Cependant les subsistances devenaient rares. On commençait à faire queue aux portes des magasins. Et Hyacinthe Godard, affichant une austérité républicaine, répétait en débitant sa marchandise les formules sonores dont les Parisiens était nourris.

— Egalité pour tous, disait-il. Le brouet noir comme à Sparte.

En secret, avec une sage lenteur, il écoulait à des prix toujours plus élevés ses provisions illicites. Et le bruit ne tarda pas à courir dans le quartier qu'il accaparait les vivres. Mais il répondait à ces soupçons en redoublant de civisme et en exhibant la machine de M. Félix Lestar.

Puisqu'il était écrit que je devais subir le siège, je n'étais pas trop mal tombé. Partout on se repaissait de chiens et de rats, tandis que Hyacinthe, Zoé, Virginie et moi-même ne manquions de rien. Je m'abandonnais à cette demi-quiétude qui est assez douce au milieu des malheurs publics, lorsqu'un matin l'épicier, lisant son journal, annonça que les animaux du Jardin des Plantes allaient être livrés à la consommation. Dépecés, mon frère l'éléphant et ma sœur la girafe serviraient de pâture aux Parisiens affamés. Godard fut d'avis qu'on n'épargnerait pas les perroquets. Il en fit toutes sortes de farces et, déclarant que j'étais comestible, mit aux voix la question de savoir si je serais bouilli ou rôti.

La cruelle Zoé entra tout de suite dans cette facétie horrible. Estimant que je coûtais cher à nourrir, elle opina que les bouches inutiles devaient être supprimées. D'ailleurs, elle avait entendu dire que les kakatoès avaient la chair aussi tendre qu'un poulet, volaille de plus en plus rare et qui coûtait cent francs pièce, quand il arrivait encore d'en trouver. Pleine d'enthousiasme, accumulant les détails et les précisions, elle décida que je serais mangé en famille le prochain dimanche et que M. Pruvelot serait invité.

Plus barbare que celui de Thyeste, ce festin réjouissait d'avance l'épicière. Alors, passant de l'alarme à la fureur et

ne me possédant plus, je m'élançai sur elle, je labourai ses épaules de mes griffes, et, après avoir arraché sa perruque de mon bec puissant, je m'écriai, comme je l'avais entendu dire à son époux :

— Vas-tu te taire, vieille tondue !

A ces mots, et tandis que Virginie fuyait pour cacher son fou-rire, la gaieté de Godard fut si forte qu'il s'en tint longtemps les côtes. Et comme sa femme, altérée de vengeance, menaçait de m'égorger sur-le-champ, il étendit sur moi une main secourable et défendit qu'il fût attenté à mes jours. Ainsi cet épicier cupide, qui ne craignait pas de s'enrichir des désastres de la nation, était capable de géné-

rosité, pareil à ces despotes qui, pour un mot d'esprit, accordent la grâce d'un condamné à mort.

L'aventure avait bien tourné, quoique j'eusse couru grand risque de rendre mon cas plus grave. Et si j'avais flatté Godard dans ses parties les moins nobles, c'était sans calcul et par un mouvement irréfléchi. Néanmoins je sus gré à l'épicier de m'avoir arraché à la casserole. Je me promis de le payer de retour et de lui prouver ma reconnaissance si l'occasion s'en présentait.

A peine étais-je remis de cette alerte que j'eus à passer par d'autres émotions. J'avais fini par oublier les Prussiens, et mon maître, tout à l'ivresse de vendre sa marchandise avec un énorme profit, les oubliait presque autant que moi lorsqu'ils se rappelèrent à nous de la manière la plus importune. Cent fois le jour, des coups violents déchiraient l'air. Des obus, semant la mort, éclataient de toutes parts. Un jour l'un d'eux tua une femme devant la boutique, à trois pas de M. Félix Lestar qui entrait chez nous à ce moment-là.

— Les misérables ! s'écria-t-il.

Et il ne parlait pas des artilleurs de M. de Bismarck, mais de Trochu et de son état-major. Car il ajouta aussitôt :

— Les vendus !

En deux heures, avec sa machine, il aurait obligé le roi de Prusse à tourner casaque. Mais personne ne voulait l'entendre. On sacrifiait le peuple dont le jour allait tout de même venir. Et, laissant sa machine, il exposa un autre plan, celui d'un gouvernement vraiment révolutionnaire. Il l'appelait la Commune. Et la Commune obligerait les criminels à rendre des comptes. Elle redresserait tous les torts.

Hyacinthe Godard acquiesçait mollement et je sentais que ce mot de Commune lui faisait peur. Mais il n'avait pas la conscience pure. Il supputait les sommes qu'il avait gagnées par son commerce clandestin, celles qu'il gagnerait encore et qui lui permettraient, après fortune faite, de se retirer des affaires. Cette idée lui donnait le courage de braver le bombardement. Elle lui enlevait celui de contredire Félix Lestar. Au surplus, par ces temps troublés, et quand on était dans le bocal, la prudence conseillait d'avoir des amis partout. Félix Lestar était une bonne caution auprès de la démocratie. Cette pensée enhardit cet homme sans scrupules

au point qu'il se mit à vendre ses dernières boîtes de conserves au poids de l'or.

L'affreux siège touchait à sa fin et l'avidité de Godard en était accrue. Un jour, il exigea un tel prix d'un peu de jambon qu'une femme le suppliait de lui vendre pour son enfant malade que la malheureuse sortit, hors d'elle-même, accusant l'épicier d'affamer le pauvre monde. Elle eut tôt fait d'ameuter le quartier. Des gens de mauvaise mine s'attroupèrent, huant l'accapareur. Quelques-uns des plus exaltés entrèrent dans la boutique, prêts à faire un mauvais parti à Godard balbutiant et blême, tandis que Zoé défaillait au comptoir.

Je reconnaissais les prologues de la révolution et je n'en augurais rien de bon pour l'avenir. Toutefois, j'avais acquis l'expérience des époques agitées. Je savais comment il convient de parler au lion populaire. Et comme l'un des plus violents parmi les envahisseurs menaçait Godard de la colère et de la justice du peuple, je me souvins du vocabulaire de Félix Lestar et je criai éperdument : « Vive la Commune! »

La servante Virginie, qui, seule avec moi, n'avait pas perdu la tête, comprit mon astuce. Elle représenta aux manifestants qu'ils étaient chez un honnête patriote, un ardent républicain dont le zèle était attesté par son perroquet, irrécusable écho de ses convictions généreuses. La foule fut ébranlée. La judicieuse distribution de quelques victuailles fit le reste. Notre sang-froid et notre reconnaissance avaient sauvé la maison.

Cependant Godard ne dormait plus. Il se voyait tantôt écharpé pour crime d'accaparement, tantôt recherché comme complice des communards. Dès que l'armistice le permit, il se munit d'un laissez-passer, mit son magot en lieu sûr, et, suivi de Zoé, se réfugia en province, me laissant avec le commerce des épices sous la garde de Virginie.

Jacques Bainville

Cliché Boissonas

AMIRAL SCHWERER

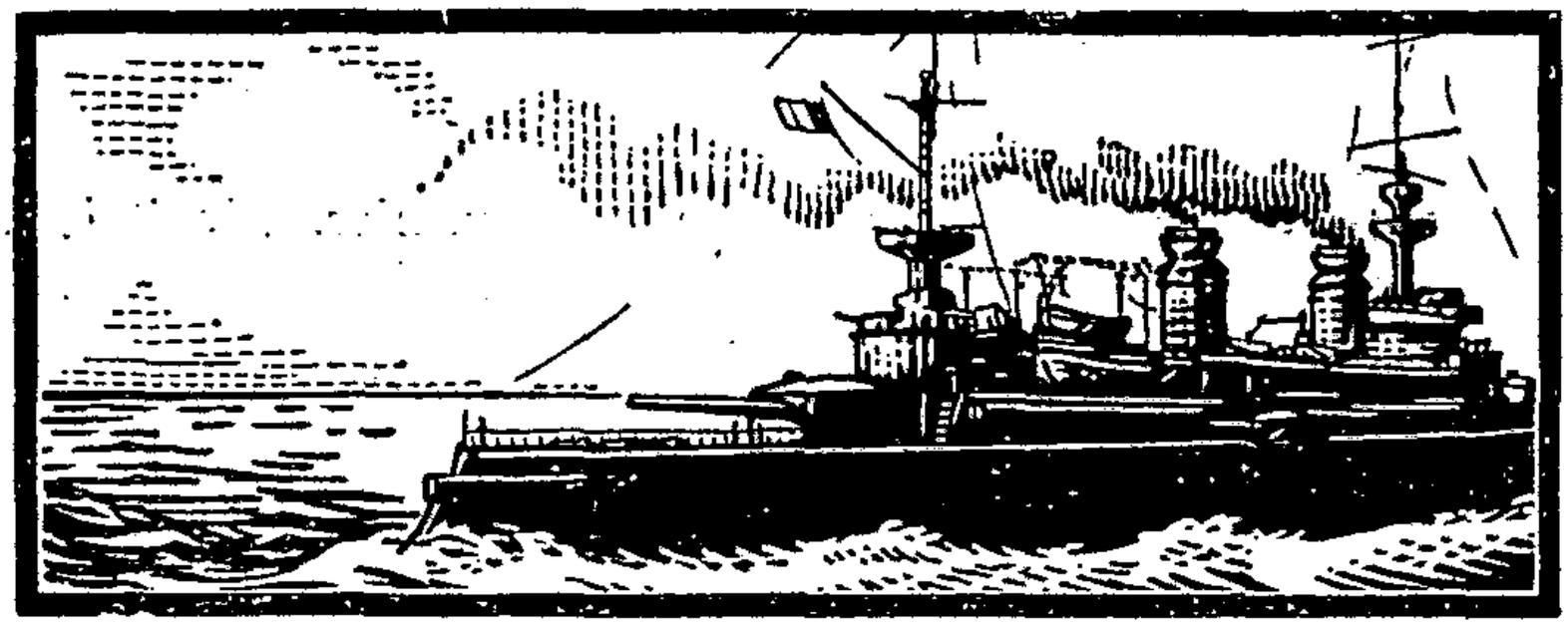

SOUVENIRS DE 1914

par l'amiral SCHWERER

Tous les officiers qui faisaient partie de l'Etat-major général de la Marine dans les derniers jours de juillet 1914 ont gardé le souvenir de ces angoissantes journées.

Dès le 22 juillet, la guerre nous paraissait à tous inévitable et imminente. Seul, l'homme qu'une combinaison de couloirs avait assis dans le fauteuil de Colbert ne voulait pas y croire et refusait de prendre les mesures que le vice-amiral Pivet, chef d'Etat-major général, le suppliait d'ordonner.

Toutes ces mesures nécessaires pour éviter les plus cruelles méprises et passer sans désordre et vite du pied de paix à la période de mobilisation, avaient été de longue date étudiées et réglées par l'amiral Pivet et le contre-amiral de Bon, auquel je succédais comme sous-chef d'Etat-major général le 1er juillet 1914. Il s'en fallut de peu que le travail qu'ils avaient mené à bien ne devînt inutile par suite de l'aveuglement inouï du ministre.

Ce fut seulement le 26 juillet que M. Gauthier céda aux objurgations de l'amiral Pivet et lui donna l'autorisation d'ordonner les mesures préparatoires prévues. Encore ne voulut-il en autoriser qu'une partie et, le 30 juillet 1914, dans la soirée, comme le chef d'Etat-major général voulait lui faire signer un ordre important, le ministre refusait encore en disant : « Ils sont étonnants, ces officiers de l'Etat-major général. Ils croient encore à la guerre alors que tout est en voie d'arrangement. »

Trois jours après, le Conseil des ministres, se rendant compte enfin de l'insuffisance de M. Gauthier, l'invitait à donner sa démission et le remplaçait par M. Augagneur.

Nous devions nous apercevoir sans tarder que nous étions tombés de Charybde en Scylla.

*
* *

Cependant, le 2 août, au moment où commençait la mobilisation générale, grâce à l'amiral Pivet qui, en présence de la carence ministérielle, n'avait pas hésité à prendre la responsabilité d'envoyer les ordres jugés urgents, presque toutes les mesures préparatoires étaient exécutées et nos petites forces de défense du Pas-de-Calais et de la Manche opéraient leur concentration à Cherbourg. Mais que pouvaient six vieux croiseurs, une quinzaine de torpilleurs et une vingtaine de sous-marins contre la puissante flotte allemande ? Certes, nous savions que ces forces, commandées par l'amiral Rouyer, étaient en bonnes mains; mais, seules, elles ne pouvaient opposer aux forces allemandes qu'une barrière des plus fragiles.

Aussi, depuis plusieurs jours, nous attendions avec angoisse ce que ferait l'Angleterre.

Le 3 août, à minuit 30, quand, sur l'ordre du chef d'Etat-major général, à l'issue du Conseil des ministres, j'expédiai à l'amiral Rouyer le télégramme : « Appareillez et « opposez-vous par les armes au passage de la flotte de « guerre allemande partout, à l'exclusion des eaux terri- « toriales anglaises. », nous n'étions pas encore absolument certains que l'Angleterre combattrait à nos côtés. Aussi c'est le cœur serré que je rédigeai cet ordre qui, pour nos camarades de l'escadre légère, était l'envoi à une mort certaine, et je respirai plus librement quelques heures après, quand nous reçûmes l'assurance formelle de l'intervention de l'escadre anglaise dans le cas où la flotte de guerre allemande voudrait franchir le Pas de Calais.

Dans la Méditerranée, la neutralité de l'Italie et la supériorité de nos forces navales sur les forces autrichiennes nous donnaient la maîtrise de cette mer. Seuls, les deux croiseurs allemands *Goeben* et *Breslau*, plus rapides que

tous nos croiseurs, pouvaient nous causer quelques soucis.

Le 4 août dans la matinée, nous apprenions que ces deux navires, après avoir jeté quelques obus sur Bône et Philippeville, avaient fait route à l'Est ; et, dans la soirée, un télégramme nous annonçait que les croiseurs de bataille anglais *Indomitable* et *Indifatigable* et le croiseur *Dublin* en avaient pris le contact et les poursuivaient.

Tout était donc pour le mieux, et le transport des troupes d'Algérie allait pouvoir s'effectuer sans aucun risque.

Le 5 août, dans la matinée, le chef d'Etat-major général me communiqua une dépêche du gouvernement anglais demandant que le chef ou le sous-chef d'Etat-major général fût envoyé immédiatement à Londres afin de régler avec l'Amirauté britannique la coopération des deux flottes dans les diverses mers du globe. L'amiral Pivet jugeant sa présence indispensable à Paris, mon départ avait été décidé. M. William Martin, directeur du protocole, devait venir avec moi. Il était porteur d'une lettre autographe du président de la République française au roi d'Angleterre. Je devais être aussi accompagné du lieutenant de vaisseau, aujourd'hui contre-amiral Berthelot.

La mission dont j'étais chargé débordait le cadre des attributions de l'Etat-major général. L'organisation de la coopération des deux flottes et de leur commandement était une question de gouvernement et je pensais qu'avant mon départ je recevrais des instructions du chef du département. J'oubliais que nous étions en République. Quelles instructions pouvait me donner un ministre qui avait pris son portefeuille la veille et ignorait les premiers éléments de la question ?

M. Augagneur ne m'en donna aucune.

C'est à 10 heures que j'avais eu communication du télégramme anglais. A midi, une puissante auto conduite par un sergent du train nous attendait rue Royale.

Vers 6 heures du soir, nous sommes à Calais, où un éclaireur auxiliaire, le *Nord*, nous attend sous pression. Nous sautons à bord et en route pour Folkestone, où un train spécial nous a été envoyé par l'Amirauté. A 9 h. 30, nous entrons en gare de Charing-Cross où l'attaché militaire, colonel de La Panouse, et l'attaché naval, capitaine de vaisseau de Saint-Seine, nous attendent.

A 10 heures du soir, sans avoir pu débarrasser nos uniformes et nos visages de la poussière de la route, nous sommes introduits dans le bureau du premier lord naval, Prince de Battenberg, qui nous reçoit, entouré de l'amiral Sturdee et du secrétaire permanent, tous en habit noir et cravate blanche. Un instant après, M. Churchill, en tenue de soirée lui aussi, entre et, après nous avoir souhaité la bienvenue, nous demande de lui exposer les vues de l'Amirauté française sur la coopération des deux flottes.

*
* *

J'étais profondément ému. Sans instruction de mon gouvernement, j'allais avoir à discuter avec un organisme dont la volonté est connue comme à peu près inflexible, une convention qui pouvait avoir une influence importante sur le développement des opérations maritimes.

J'ignorais tout des desseins anglais et je me demandais quel accueil serait fait aux propositions que j'étais décidé à formuler et qui, dans leurs grandes lignes, étaient basées sur les considérations suivantes :

Dans la Manche et dans la mer du Nord, la coopération des deux marines était déjà réglée dans tous ses détails.

Dans l'Atlantique, dans le Pacifique et dans l'océan Indien, où nous n'avions que quelques bâtiments sans grande valeur militaire, la direction des opérations devait évidemment appartenir à l'Angleterre.

Dans la Méditerranée, il me paraissait inadmissible que le commandement fût partagé. Il devait appartenir entièrement à la France.

Tant que le *Goeben* et le *Breslau* ne seraient pas détruits ou capturés, notre armée navale, obligée d'assurer pendant le passage de nos transports de troupes d'Algérie en France la sécurité de la navigation dans le bassin occidental, n'aurait pas sa pleine liberté d'action ; et, pendant cette période, le maintien dans la Méditerranée de toutes les forces anglaises qui s'y trouvaient alors serait nécessaire. Même après la mise hors de cause des deux croiseurs allemands, j'estimais indispensable que quelques croiseurs et contre-torpilleurs rapides fussent mis par l'Angleterre à la

disposition de l'amiral de Lapeyrère, qui avait un nombre insuffisant de bâtiments de ce type.

De plus, nos forces méditerranéennes, pour avoir toute la liberté de leurs mouvements, avaient besoin de disposer de Malte et de Gibraltar comme bases navales.

Enfin il fallait envisager certaines éventualités, par exemple une rupture de la neutralité italienne.

Je me demandais si mes exigences n'allaient pas être considérées comme inadmissibles; je fus vite rassuré en constatant que M. Churchill et le prince de Battenberg ponctuaient mon exposé et celui du commandant de Saint-Seine de mouvements de tête approbateurs.

Croquis de L. Anin
L'AMIRAL SCHWERER

Quand je vins à parler de mettre Malte à la disposition de l'armée navale française, je surpris chez M. Churchill un léger haut-le-corps.

Dans ses « Souvenirs », le ministre anglais a exprimé dans les termes suivants les pensées qu'avait fait naître dans son esprit ma demande inattendue :

« Ces officiers, qui avaient une figure grave sur laquelle « on lisait que pour eux se jouait la vie ou la mort de « la France, me parlèrent de se servir, comme base de la « flotte française, de Malte, cette même île de Malte pour « laquelle nous avions lutté contre Napoléon pendant tant « d'années et qui fut le prétexte de la guerre de 1803.

« Certes, Napoléon à Saint-Hélène n'avait jamais dû rêver « qu'à une de ses heures les plus tragiques, la France aurait

« à sa disposition la grande base méditerranéenne dont, en « son génie stratégique, il avait pressenti la vitalité.

« Je déclarai simplement aux amiraux français : « Servez-vous de Malte comme si c'était Toulon. »

Au moment où j'envisageai l'éventualité d'une rupture de la neutralité italienne, M. Churchill sourit : « Soyez tranquille, me dit-il. Si l'Italie rompt sa neutralité ce sera en notre faveur. »

A minuit, la conversation, qui était devenue de plus en plus cordiale, prenait fin.

Nous étions d'accord sur tous les points.

Je m'étais même permis d'aborder un sujet qui était en dehors de ma mission et d'insister vivement pour que le transports des troupes anglaises en France commençât le plus tôt possible. J'en reçus l'assurance. En nous séparant, il fut décidé que je rédigerais un protocole des conventions arrêtées et que le lendemain matin je l'apporterais à l'Amirauté pour l'échange des signatures.

Je m'empresse de dire que le résultat obtenu était dû en grande partie à notre attaché naval le capitaine de vaisseau de Saint-Seine, dont l'intelligence, l'activité et la loyauté étaient très appréciées à l'Amirauté et dont le concours m'avait été précieux. Dans le poste délicat qu'il occupait, cet officier n'a cessé pendant la guerre de rendre d'éminents services dont il n'a été d'ailleurs nullement récompensé.

Voici le document dont je viens de raconter la genèse :

Entre l'Amirauté britannique et le ministère de la Marine française représenté par le sous-chef de l'Etat-major de la Marine, il a été convenu ce qui suit :

1° En dehors de la Manche, pour laquelle des conventions spéciales déjà arrêtées sont maintenues, et de la Méditerranée, la direction générale des opérations maritimes appartiendra à l'Amirauté britannique, et les forces navales françaises en dehors de ces deux mers seront placées entièrement sous les ordres des commandants supérieurs britanniques ;

2° Dans la Méditerranée, la direction générale des opérations appartiendra à la France.

Tant que le Goeben *et le* Breslau *ne seront pas détruits*

ou capturés, les forces navales anglaises actuellement en Méditerranée coopéreront avec l'armée navale française à cette destruction ou capture.

Dès que cette opération sera terminée, les trois croiseurs de bataille et deux ou trois des croiseurs cuirassés anglais reprendront leur liberté d'action, sauf dans le cas où l'Italie romprait sa neutralité.

Les forces navales méditerranéennes anglaises suivantes : 1 *ou* 2 *croiseurs cuirassés,* 4 *croiseurs légers,* 16 *contre-torpilleurs et les défenses mobiles de Malte et de Gibraltar seront placées sous les ordres du commandant en chef de l'Armée navale française.*

Malte et Gibraltar serviront de bases navales aux forces navales françaises ;

3° La marine française assurera dans toute la Méditerranée la protection du commerce anglais et français. En particulier elle agira contre les forces navales autrichiennes, si la guerre est déclarée entre l'Autriche et la France et assurera, en tout cas, une surveillance rigoureuse de la sortie de l'Adriatique.

Elle surveillera également la sortie du canal de Suez et le détroit de Gibraltar, et empêchera l'entrée en Méditerranée des croiseurs ou croiseurs auxiliaires ennemis.

Afin de faciliter la collaboration des deux Amirautés, des communications rapides et sûres seront organisées entre le ministère de la Marine française à Paris et l'Amirauté britannique à Londres, par une ligne télégraphique spéciale, et les deux Amirautés échangeront journellement toute nouvelle concernant les opérations.

Lorsque le transport des troupes anglaises à travers la Manche sera effectué, les forces navales françaises employées à la protection de ce transport, à l'exception des flottilles de défense locale, resteront à la disposition de

---

N'oubliez pas de consulter le « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509) vous y trouverez certainement des noms de fournisseurs que vous recherchez.

l'Amirauté britannique pour être employées suivant ses plans d'opérations.

Londres, le 6 *août* 1914.
Le Premier Lord naval,
Signé : PRINCE DE BATTENBERG.

Le Sous-Chef d'Etat-major général
de la Marine :
Signé : SCHWERER.

*
* *

Dans la matinée du 5 août, j'avais appris que le *Goeben* et le *Breslau* avaient, pendant la nuit, échappé aux croiseurs de bataille anglais ; et, à mon arrivée à Londres, je sus qu'ils étaient allés à Messine. Mais, à l'Amirauté, personne ne doutait de leur prochaine destruction. Comment supposer, en effet, que ces deux navires échapperaient à l'étreinte des forces navales alliées dont tous les efforts auraient dû tendre à leur poursuite ?

Ce fut cependant ce qui advint, et le fait eut des conséquences de la plus haute gravité, puisqu'il amena l'entrée en guerre de la Turquie. Au point de vue maritime, il modifia totalement la situation en Méditerranée.

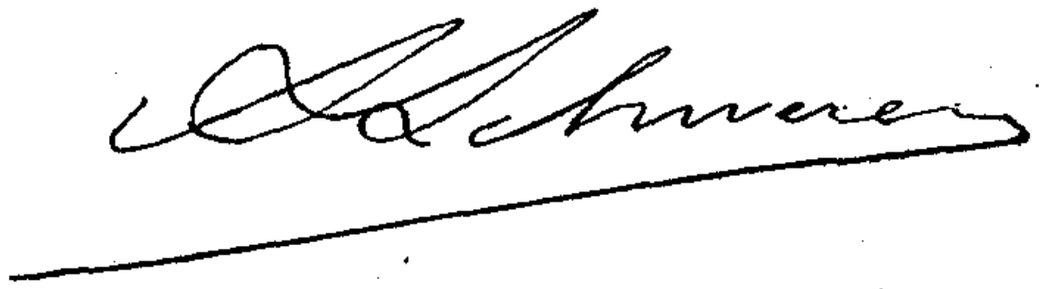

GRANDS VINS DE TOURAINE ET VOUVRAY
MOUSSEUX ET NON MOUSSEUX
BOURGUEIL ET CHINON
EN CERCLES ET EN BOUTEILLES
Vins Rouges, Roses et Blancs Supérieurs
Gustave RABIER, MÉNARS (Loir-et-Cher)

Regarde ce gourmet hissé sur ce pavois
La Gloire des liqueurs, nectar digne des rois.

Son bouquet captivant est l'âme de cent fleurs
Et c'est au cœur du vin, aux vénérables Fines,
Qu'elle doit sa renommée de liqueur divine
Qui enflamme les sens et réjouit les cœurs.

LA VIEILLE CURE

LA GLOIRE DES GRANDES LIQUEURS FRANÇAISES

SE BOIT PURE POUR BIEN DIGÉRER
A L'EAU, POUR SE DÉSALTÉRER
GLACÉE, POUR SE RAFRAÎCHIR

GOURMETS ET FINES BOUCHES DE PARTOUT DEMANDEZ LA PARTOUT

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA VIEILLE CURE DE CERON
CAPITAL 10.000.000 DE FRS. SIÈGE SOCIAL CERON (GIRONDE). BUREAUX DE PARIS 99 R. ST LAZARE

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE

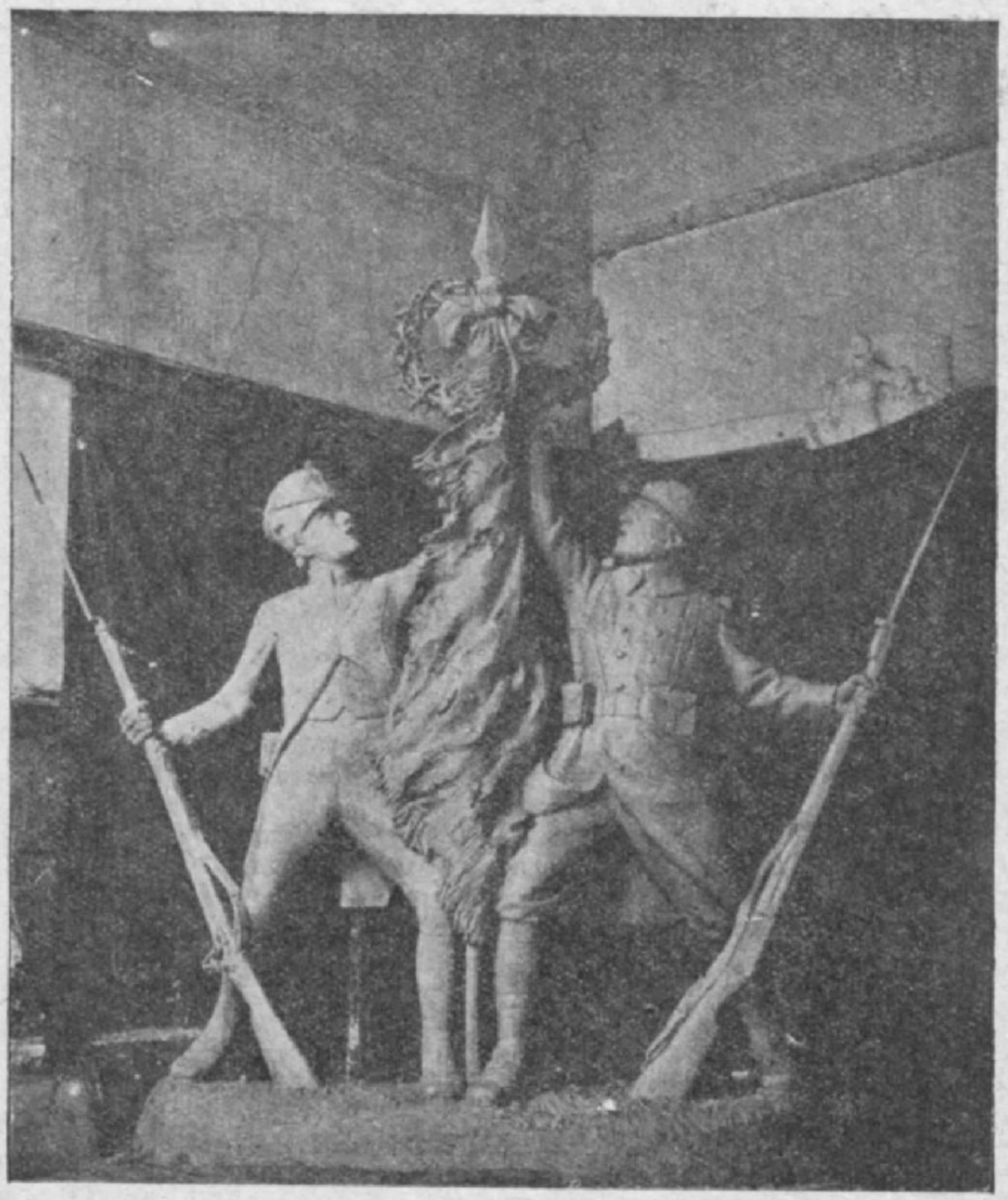

Cl. Photo-Art.

MONUMENT DU CHEMIN DES DAMES

A la vaillance de la Jeunesse Française. Monument qui sera érigé au Chemin des Dames (à la ferme d'Hurtebise), à l'endroit où en 1814, par leur sacrifice héroïque, les Marie-Louise défendirent le sol contre l'envahisseur, et où, en 1914, les poilus firent un glorieux rempart de leurs corps contre la nouvelle invasion.

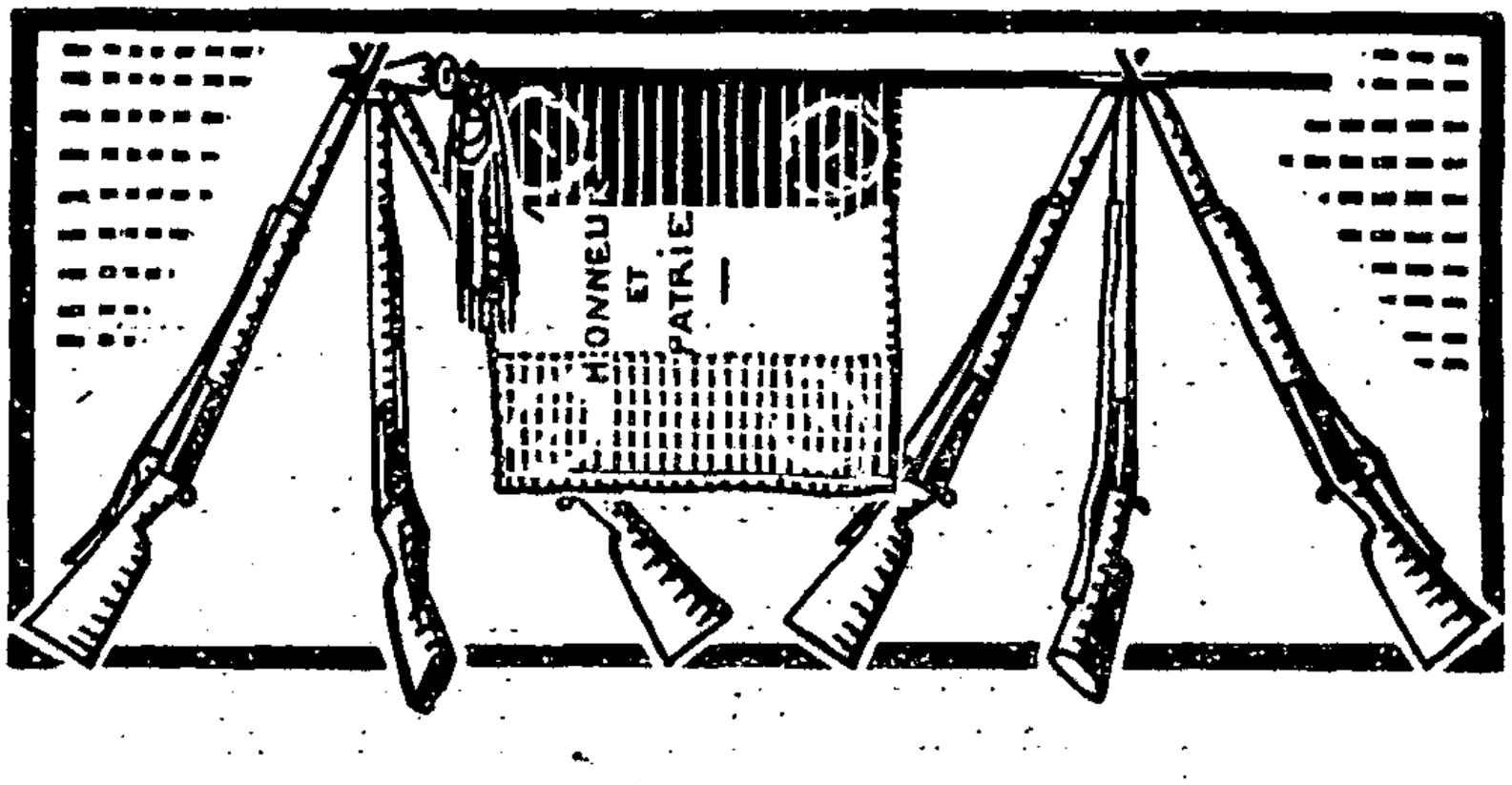

L'ARMÉE NOUVELLE

par le COLONEL LARPENT

Le Parlement a été saisi d'un certain nombre de projets de loi tendant à assurer la réorganisation de l'armée et à lui constituer un nouveau statut. Ces lois sont au nombre de quatre : organisation de l'armée pour le temps de guerre, organisation générale de l'armée, loi de recrutement, loi des cadres.

La Chambre a voté les trois premières; le Sénat a seulement voté la loi d'organisation générale qu'il a tenu à expédier avant les vacances; il a ratifié le texte voté par la Chambre sans y apporter de modification. Pourquoi cette précipitation? Alors que la question du nombre des divisions à entretenir en temps de paix, celle des unités d'instruction, celle des cadres mobilisateurs, le problème de la couverture avaient soulevé à la Chambre de nombreuses discussions, le Sénat a accepté le tout pour ainsi dire à mains levées. Le rapport présenté par la Commission de l'Armée de la Haute Assemblée était d'ailleurs assez sommaire et les divers problèmes y étaient plutôt énumérés qu'examinés. Il concluait en prétextant « la nécessité de pouvoir appliquer sans délai les mesures propres à assurer la réorganisation de l'armée » et en demandant au Sénat de voter « d'urgence » le texte adopté par la Chambre.

A la vérité, le président du Sénat a une fois de plus

protesté contre le sans-gêne avec lequel on traitait ses collègues en les mettant dans l'obligation de voter des textes sans que fût même laissé le temps de les examiner; une fois de plus, les sénateurs ont appuyé de leurs applaudissements la protestation du président, mais une fois de plus, ils se sont inclinés, et, suivant le désir du gouvernement, et conformément à l'intérêt supérieur du parti, ils ont fait ce qu'on leur demandait.

Les élections approchent en effet; il importe que les députés se représentent devant les électeurs en leur apportant le service d'un an. La loi d'organisation générale de l'armée implique le service d'un an. Son adoption, sa promulgation prouvent que les promesses électorales n'ont pas été perdues de vue. Pendant leurs vacances, les députés reprenant contact avec leurs électeurs et préparant leur petit nid « arrondissementier », auront pu montrer que tout de même « l'allègement des charges militaires » était en bonne voie et qu'il y avait déjà un résultat acquis. Les sénateurs se sont montrés bons camarades à l'égard des députés. Et comme, en outre, ceux-là ont à l'*unanimité* voté la reduction à un an de la durée du service, ils auront pu travailler en toute sécurité à l'organisation de leur campagne électorale.

La loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, dite loi Paul-Boncour, est en suspens devant le Sénat. Cette loi tend à instituer la « mobilisation civile » en temps de guerre. Un éminent professeur de la Faculté de droit de Paris, M. Gilbert Gidel, a démontré, dans la *Revue politique et parlementaire*, que pareille mesure n'aura qu'un résultat : supprimer en fait la distinction qui a toujours été admise — au moins théoriquement — par tous les belligérants entre les combattants et les non combattants. Dès l'instant qu'un gouvernement aura décrété la réquisition de tous ses nationaux, « sans distinction d'âge ni de sexe », pour les employer à son gré, l'ennemi sera fondé à déclarer légitime toute action de destruction de quelque nature qu'elle soit; il pourra alléguer qu'il poursuit ainsi un but exclusivement militaire, puisqu'il est sûr d'atteindre, en tout cas, des personnes coopérant à l'œuvre de guerre.

Il semble d'ailleurs que le Sénat hésite à ratifier le texte voté par la Chambre : une réserve formelle existe à cet égard dans le rapport présenté par la Commission de

l'Armée au sujet de la loi sur l'organisation générale de l'armée. Il y a lieu néanmoins de remarquer que cette dernière loi prévoit « la mobilisation de la nation » en temps de guerre. La nécessité de faire vite, de voter sans changement le texte adopté par la Chambre a forcé le Sénat à accepter le principe du projet Paul-Boncour. Il se refu-

Croquis de L. Anin

LE COLONEL LARPENT

sera, paraît-il, à accepter le mot « mobilisation civile » qui figure dans ce projet; mais il a accepté la formule « mobilisation de la nation » qui, dès maintenant, a force de loi. On ne voit pas très bien quelle solution adoptera le Sénat pour préciser que la mobilisation de la nation ne sera pas une mobilisation civile.

En tout cas, la loi sur l'organisation générale de l'armée est dès maintenant en vigueur.

La grande différence qui existe avec l'organisation antérieure consiste en ce que l'on a appelé « l'indépendance du commandement des troupes et du commandement du

territoire », ou encore « la séparation du commandement du territoire et du commandement des troupes », formules assez vagues, dont on a fait grand bruit, mais qui, en réalité, ne correspondent à rien de précis.

Lors de la guerre de 1870, la mobilisation s'était effectuée très péniblement. A l'époque, les grandes unités destinées à opérer en temps de guerre n'existaient pas en temps de paix et étaient constituées à la mobilisation. En outre, les réservistes étant affectés à des régiments dont les garnisons n'étaient pas stables, le rappel de ces réservistes entraîna des déplacements compliqués. Ils devaient d'abord rejoindre le dépôt de leur régiment, dépôt qui n'était pas toujours dans la même ville que la portion principale du régiment, s'y faire équiper, puis être dirigés aux armées. Néanmoins, il est tout à fait exagéré de dire, comme l'a affirmé le général Hirschauer dans son rapport au Sénat, que c'est cette « totale absence d'organisation » qui a conduit au désastre. A la déclaration de guerre, le 15 juillet, l'effectif de l'armée était de 351.000 hommes. Le 1er août, l'armée était en ligne, prête à la bataille, à l'effectif de 507.000 hommes. Ce n'est pas aux défectuosités de la mobilisation qu'il faut attribuer les défaites de Wissembourg, Forbach et Freschwiller.

Mais après la guerre, l'Assemblée nationale s'empressa de doter l'armée d'une organisation rationnelle. Le 24 juillet 1873 fut votée une loi en conséquence. On remarquera qu'il fallut seulement deux ans pour mettre sur pied une organisation quasi parfaite, dont les principes essentiels ont été maintenus jusqu'en 1914, et qui nous donna l'armée de 1914. Cette loi de 1873 avait été précédée de la loi du recrutement du 27 juillet 1872. On comparera l'œuvre de l'Assemblée nationale avec celle des Chambres bleu horizon ou cartelliste qui, en sept ans, n'ont réussi à mettre sur pied que des lois d'intérêt électoral, dont l'une, celle du service de dix-huit mois, a fait complètement faillite, dont l'autre n'a été votée que sous la nécessité « d'aboutir à quelque chose ». Il ne faut pas oublier non plus que l'œuvre de réorganisation militaire de l'Assemblée nationale a eu pour collaborateurs les généraux vaincus de 1870 et les officiers de ce corps d'état-major si décrié. A cet égard encore, une comparaison s'impose. Il est permis de

faire remarquer que les grands chefs d'alors ont marqué pour l'armée avec laquelle ils avaient connu la défaite plus de dévouement que n'en ont marqué ceux d'aujourd'hui pour l'armée qui leur avait procuré les satisfactions de toute sorte qu'apporte la victoire.

La loi de 1873 avait posé le principe que l'organisation de l'armée du pied de paix devait correspondre à l'organisation de l'armée du pied de guerre : la mobilisation consistant à mettre les diverses unités à leur effectif de guerre par l'appel des réservistes.

En conséquence, elle avait réparti le territoire en *régions* et subdivisions de région. Dans chaque région stationnait un corps d'armée à composition fixe, comprenant en particulier huit régiments d'infanterie, rattachés chacun à une subdivision. Le commandant de corps d'armée exerçait le commandement des troupes et était chargé de préparer leur mobilisation ; spécialement, les réservistes d'infanterie

L'EAU SUBLIME DES FEUILLES
Pourquoi grisonner et blanchir ?

« *Peu de gens savent être vieux* », a dit La Rochefoucauld. Il en est certainement davantage qui tiennent à ne pas prématurément vieillir. Aussi, l'apparition des premiers cheveux blancs préoccupe-t-elle, à juste titre, nombre de représentants des deux sexes.

L'EAU SUBLIME DES FEUILLES éloigne ce cauchemar. Ce produit merveilleux agit lentement, progressivement, mais sûrement, et, sous son influence bienfaisante, les cheveux réacquièrent force, vigueur, souplesse et se *recolorent graduellement*. Elle rend aux cheveux leur couleur primitive et naturelle.

L'EAU SUBLIME DES FEUILLES ne tache ni la peau ni le linge. De résultat infaillible, d'emploi très facile, l'EAU SUBLIME DES FEUILLES, *c'est la vieillesse à tout jamais écartée.*

Tout flacon qui ne donnerait pas le résultat désiré sera intégralement remboursé. *Est-il moyen plus loyal de prouver une vertu infaillible ?*

En vente partout.
Propriétaires : BONFILS et C°, Montélimar (Drôme).

domiciliés dans une subdivision de région étaient affectés au régiment correspondant. A part des modifications nécescitées par les diverses lois successives de recrutement, c'est cette organisation qui a subsisté jusqu'à la dernière guerre.

A l'heure actuelle, la pénurie des effectifs résultant du service d'un an ne permet plus d'entretenir sur le pied de paix toutes les unités devant constituer l'armée mobilisée. Par suite, l'organisation territoriale doit permettre de créer à la mobilisation de nouvelles unités et, d'autre part, les unités existant dès le temps de paix doivent pouvoir vivre « indépendamment du territoire ».

On a donc supprimé les commandants de corps d'armée, mais on a maintenu la division du territoire en régions qui seront sous les ordres de commandants de région.

Ces derniers auront sous leurs ordres les troupes stationnées sur le territoire de la région et, en plus, seront chargés de la mobilisation de leur région.

Enfin, dans chaque région stationnera, *en principe*, une division d'infanterie.

En résumé, le commandant de région aura les fonctions des anciens commandants de corps d'armée en ce qui concerne le commandement territorial et par rapport aux troupes stationnées sur son territoire. Il n'y aura, en apparence, rien de changé à ce qui existait antérieurement. Mais le principe posé en 1873, à savoir que l'armée du temps de guerre devait être identique comme constitution à l'armée du temps de paix a été abandonné. Or, on a attribué, on attribue encore aujourd'hui la cause de nos désastres de 1870 au fait que pareil principe avait été méconnu par le second Empire. La question qui aurait dû être posée était de savoir si notre situation vis-à-vis de l'Allemagne permettait de renoncer à une organisation nous donnant les meilleures garanties de sécurité.

Il résulte de la nouvelle organisation qu'il y aura à créer, lors de la mobilisation générale, un nombre relativement considérable d'unités nouvelles. La préparation de la mobilisation de ces unités nouvelles ne peut être confiée aux unités du temps de paix. On a donc prévu à cet effet des organisations spéciales : « la préparation et l'exécution de la mobilisation » sont assurées par des « centres de mobilisation » entièrement autonomes. Il ressort de ce texte que

même les unités existant dès le temps de paix sont déchargées du soin de préparer leur propre mobilisation. C'est évidemment un gros allègement de charges pour ces unités, mais il ne va pas sans inconvénients. Comment admettre qu'un chef de corps se désintéressera de la mobilisation de l'unité qu'il aura à conduire au feu? L'affectation des réservistes aux divers emplois, la constitution des divers états-majors lui échappent. La loi lui accorde « un droit de regard » sur les opérations du centre de mobilisation. « L'étendue et les conditions » de ce droit de regard seront déterminées par une circulaire ministérielle. Quel que soit le soin avec lequel sera rédigée ladite circulaire, on ne voit pas très bien comment elle pourra définir les prérogatives de deux autorités dont l'une aura la responsabilité de l'organisation d'un instrument de guerre, dont l'autre aura la responsabilité de l'emploi éventuel dudit instrument.

Mais, en somme, ce sont là questions accessoires. Peu importe après tout que l'on ait conçu de façon nouvelle l'organisation du territoire et l'exercice du commandement, si le résultat final est acquis, c'est-à-dire si la France est dotée d'une armée assurant sa sécurité. C'est ce que se sont efforcés de démontrer les auteurs et partisans de la loi. C'est d'ailleurs ce à quoi ils n'ont pas réussi.

*
* *

Une première équivoque a été établie dès l'origine de la discussion. Il a été posé en principe que la France voulait entretenir une armée exclusivement « défensive ». Dans ces conditions, le rôle de cette armée sera évidemment un rôle de « couverture » : elle « couvrira » le pays contre l'invasion. Mais, d'autre part, avant 1914, on entendait par « couverture » la mise en ligne des divisions à effectif renforcé qui tenaient garnison à proximité de la frontière et dont le rôle consistait à « couvrir » la mobilisation du reste de l'armée, puis sa concentration. L'effectif de paix de ces divisions était tel qu'elles pouvaient partir immédiatement, en quelques heures, sur les emplacements qui leur avaient été assignés dès le temps de paix; elles étaient renforcées immédiatement par les réservistes dits de l'article 40, réservistes des plus jeunes classes domiciliés sur le territoire des

dites divisions et qui, convoqués par ordre d'appel individuel, rejoignaient sans délai. Ainsi était constitué dès la première heure, avant même l'ordre de mobilisation générale, un solide rideau mettant les régions frontières à l'abri de toute incursion des ennemis, à la condition qu'on ne fît pas reculer les troupes de couverture de dix kilomètres, comme l'ordre en a été donné par le gouvernement en 1914.

A l'heure actuelle même, et *a fortiori* avec le service d'un an, les divisions de la frontière ne seront ni assez nombreuses, ni assez fortes pour remplir le rôle de « couverture ». Néanmoins, il a été proclamé que la nouvelle organisation assurerait parfaitement « la couverture » et qu'ainsi notre sécurité immédiate serait aussi bien assurée qu'en 1914.

En réalité, on a joué sur les mots et on entend aujourd'hui par couverture la mise en place de l'armée du pied de paix tout entière, préalablement mobilisée.

« ...Dans l'organisation future, a dit le général Hirschauer, rapporteur de la Commission de l'Armée au Sénat, une opération analogue à la mise en place du réseau défensif de 1914 sera également possible. Mais il faudra que cette mise en place soit immédiatement suivie de la mobilisation d'un premier échelon de forces qui soit capable de résister à une attaque massive de l'adversaire... C'est à ce péril qu'il faut se préparer à faire face, même au début des opérations, si l'on veut à tout prix maintenir l'intégrité du territoire national. » Rien n'est plus net : on assurera l'intégrité du territoire national, c'est-à-dire la couverture, par la mobilisation d'un premier échelon de forces, et quel sera ce premier échelon de forces? L'armée du temps de paix, répartie sur tout le territoire qu'il faudra d'abord mobiliser puis amener à pied d'œuvre. Seulement, en 1914, ces opérations de mobilisation et de concentration étaient protégées par une « couverture » solide; à l'avenir, elles s'opéreront sous la protection illusoire d'un rideau défensif insignifiant qui sera facilement crevé, et le « début des opérations » consistera vraisemblablement à tenter de repousser l'envahisseur qui aura déjà pris pied chez nous, à moins qu'il ne consiste en un « repli stratégique » destiné à préparer un « redressement ».

Le général Hirschauer a donné d'ailleurs des chiffres.

Avec les effectifs du service d'un an, on pourrait mettre *en ligne immédiatement* 130.000 hommes au maximum. Or, « en faisant abstraction de la frontière de Belgique... et de la frontière fortifiée du Nord-Est, *qui sera organisée un jour* (sic), il reste à assurer la couverture de 500 kilomètres de front ». En admettant qu'il faille 30.000 hommes pour les besoins du Nord et du Nord-Est « tels qu'ils viennent d'être définis », il restera 100.000 hommes pour couvrir 500 kilomètres, soit environ 60 bataillons d'infanterie, soit enfin un bataillon pour environ 9 kilomètres, compte tenu de la frontière du Sud-Est qu'il faudra bien aussi garder.

Donc, conclut le général Hirschauer, l'armée active ne peut, avec ses seuls effectifs, assurer la couverture « immédiate », et l'appel des réservistes... devient donc une nécessité inévitable pour la mise sur pied de la couverture immédiate ». Il ressort de cet exposé que, pour garder notre frontière, il sera indispensable de mobiliser, puis de transporter les divisions de l'intérieur, et c'est ce qu'on appelle une mise en garde « immédiate », comme si mobilisation et transport n'exigeaient pas des délais pendant lesquels un ennemi audacieux aura toutes facilités pour agir à sa guise.

A la Chambre, le chef d'état-major général qui assistait le ministre en qualité de commissaire du gouvernement a combattu le projet socialiste qui consistait à assurer la « couverture immédiate » avec des divisions d'active, peu nombreuses, dix à douze, « puissamment constituées et composées exclusivement d'hommes instruits ». Le général Debeney a démontré que le rideau ainsi constitué serait facilement crevé et que les divisions mobilisées en arrière, ne comprenant que des réservistes, seraient lancées dans la bataille sans délai, c'est-à-dire vouées au désastre.

Mais que vaut le projet du gouvernement, celui-là même que le général Debeney a soutenu? Les critiques qu'il a adressées au projet socialiste ne s'appliquent-elles pas, mot

MESSIEURS !

... qui désirez une cave bien montée, vous trouverez *vins* et *liqueurs* de choix, en consultant

LE PETIT BOTTIN
DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

(Voir page 509)

pour mot, à la conception approuvée par le Conseil supérieur de la guerre?

En effet, l'armée active comprendra vingt divisions dans lesquelles seront répartis les 100.000 hommes du contingent. D'après les chiffres données, elles seront, une fois mises sur le pied de guerre, portées à l'effectif total de 600.000 hommes, c'est-à-dire composées pour les 5/6es de réservistes qui, tout comme ceux du projet socialiste, seront lancés dans la bataille « sans délai ».

Au congrès de l' « Union des officiers de réserve » qui s'est tenu à Strasbourg en juillet dernier, le maréchal Pétain a donné les renseignements suivants :

> Je me suis muni pour venir auprès de vous d'une documentation que l'état-major m'a remise. Il est écrit sur ce papier que notre armée mobilisée comprend 24.000 officiers et 95.000 officiers de réserve. Pour encadrer les unités mobilisées, les officiers de l'active ne figurent que dans la proportion du quart.
>
> Si nous examinons maintenant la proportion des officiers de complément entrant dans chacune des armes mobilisées, nous en trouvons : 70 % dans l'infanterie, 60 % dans la cavalerie, 80 % dans l'artillerie et le train, 72 % dans le génie et 60 % dans l'aéronautique.

— Grâce à la manière dont on traite les officiers et sous-officiers de carrière, les cadres se vident, et on voit comment, de l'avis même du commandant en chef de l'armée, sera assuré le commandement des unités dites de première ligne. Mais le maréchal a ajouté les précisions suivantes :

> La mobilisation peut se faire, par exemple, en trois échelons. Le premier, qui comprendrait l'armée active, compterait 30 % d'officiers de réserve subalternes; le second serait constitué par moitié d'active et de réserve, et le troisième, le plus important, ne serait composé que de réservistes, officiers et troupes.

Ainsi le premier échelon, celui destiné à recevoir le premier choc — à recevoir et non à donner, car il ne peut plus être question pour nous d'offensive — comprendra des troupes composées pour les 5/6es de réservistes, avec au moins 30 % d'officiers de réserve pour les encadrer. Il faut dire au moins, car avec les déficits actuels dans le corps d'officiers de l'active, ces 30 % constituent un chiffre purement théorique qui sera largement dépassé. Le deuxième échelon sera encore plus faiblement doté : il comprendra

des corps de formation avec un très faible noyau actif et un encadrement qui, certainement, ne sera pas celui annoncé par le généralissime. Quant au troisième échelon, « *le plus important* », « il ne sera composé que de réservistes ».

Telle est l'armée qu'on nous promet.

Il est bien certain que si la situation extérieure présentait pour longtemps toutes garanties de paix, si une guerre n'apparaissait que comme une éventualité tout à fait problématique, on pourrait sans inconvénient procéder à un désarmement. Mais est-ce le cas? Et n'est-il pas paradoxal que le même officier général qui, au Sénat, a admis et soutenu le projet de loi nous désarmant en fait, constitue un comité destiné à provoquer un mouvement d'opinion aussi puissant que possible contre l'évacuation de la rive gauche du Rhin, celle-ci ne devant pas avoir lieu avant que la mise en état de défense de notre frontière du Nord-Est ne soit réalisée ? A quoi bon ces précautions si la guerre n'est pas à craindre ? Et, si elle est craindre, comment consent-on à réduire à néant notre force militaire ?

En réalité, nous avons maintenant le système des milices. Au congrès des officiers de complément, le maréchal Pétain, lui-même, l'a proclamé; il dit : « *Si l'évolution vers les milices dans laquelle nous sommes entrés continue...* »

Toute la question est de savoir si des milices peuvent assurer la défense nationale. Le maréchal Pétain en est évidemment convaincu puisqu'il a accepté le projet actuel et qu'il envisage que « l'évolution » actuelle puisse continuer. Les membres du Conseil supérieur de la guerre et les autres généraux en sont non moins évidemment convaincus, puisqu'ils n'ont élevé aucune protestation contre les projets en cours. Jadis, le général Hagron, le général Michal n'avaient pas voulu accepter la responsabilité de conduire au feu l'armée du service de deux ans. Les grands chefs d'aujourd'hui ont plus de « courage » que leurs prédécesseurs. Puisse l'événement ne pas leur faire regretter ce « courage ».

Cl. Photo Art

LOUISE DE BETTIGNIES

Monument à Louise de Bettignies, inauguré le 15 novembre 1927, à Lille.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

par le colonel ELIE DE FROIDEFOND

Le 28 juin 1919, à Versailles, dans la galerie des Glaces qui avait vu, quarante-huit ans auparavant, la proclamation de l'Empire, Hermann Müller, ministre des Affaires étrangères du Reich, s'inclinant vers la table où était posé l'instrument du traité, marqua un instant d'hésitation, puis, d'un geste brusque, apposa sa longue signature et se releva, les yeux pleins de larmes.

Politiquement, économiquement, militairement, c'était à la déchéance de l'Allemagne qu'il venait de souscrire.

Aux douze millions d'hommes de l'armée mobilisée succédait, en tout et pour tout, la Reichswehr, armée réduite à cent mille hommes, privée de son grand état-major, limitée dans son encadrement, dans son armement, dans ses munitions d'où les projectiles asphyxiants disparaissaient, dépourvue d'organes mobilisateurs comme de toute société de préparation militaire.

Huit années ont passé et si la lettre du traité de Versailles a subsisté, la nonchalance de certains des alliés, la sympathie agissante des uns, l'infidélité des autres, en ont modifié les

conditions d'exécution; l'Allemagne s'est efforcée de revivre l'histoire du relèvement prussien entre Iéna et Leipzig, ignorée ou oubliée par les négociateurs alliés; elle y a réussi mieux encore qu'en 1813.

Composée d'engagés, l'armée allemande compte bien cent mille hommes, mais, parmi eux, soixante-dix mille gradés; sur les contrôles de la troupe figurent toujours les mêmes noms; mais, sous ceux-ci, se dissimulent, pendant les permissions annuelles, des volontaires accourus pour parfaire leur instruction pendant un ou deux mois, comme les « Krümper » de 1808.

A l'engagement souscrit pour douze années, les cas de réforme demeurent si nombreux qu'un homme reconnu incapable de remplir, au bout de trois ans, les fonctions de sous-officier, reçoit son congé définitif.

Théoriquement, cinq mille hommes, le vingtième de l'effectif, devraient être annuellement libérés et remplacés; en réalité, le quart du contingent est chaque année rendu à ses foyers, soit vingt-cinq mille hommes qui formeront d'excellents cadres de mobilisation.

Les cent cinquante mille hommes de la police de sûreté, équipés, armés, instruits comme ceux de la Reichswehr, groupés en majeure partie vers les frontières, constitueront, à la déclaration de guerre, soit des gradés d'encadrement, soit des éléments de couverture.

Enfin, et surtout, les associations patriotiques réunissent les anciens combattants et en instruisent de nouveaux; quels que soient leur nom ou leur opinion politique, Casque d'Acier, Frontring, Loup-Garou, Jeunesse de Bismarck, Jeune Ordre Teutonique, Bannière d'Empire forment autant de sociétés ardemment patriotiques dont le rôle, conformément au règlement particulier de chacune, consiste « à renforcer la Reichswehr en première ligne, à porter ses effectifs au pied de guerre et à combattre dans ses rangs ». Toutes portent un uniforme analogue à celui de l'armée, toutes possèdent un équipement complet et même des cuisines roulantes ; réunies par groupes, une ou deux fois la semaine, toutes pratiquent, même en Rhénanie occupée, l'étude de la marche, du stationnement, du combat; presque toutes gardent des armes et des munitions que, de temps à autre, la police est censée découvrir; toutes s'exercent au tir de guerre, et, de

toutes ou de presque toutes, dépendent des sociétés d'aviateurs et de cavaliers : c'est escorté par les deux mille cavaliers d'un groupement régional qu'Hindenburg a fait récemment son entrée solennelle dans sa bonne ville de Hanovre.

Aux hommes de troupe ainsi instruits, les cadres ne feront pas défaut; aux officiers de la guerre, licenciés par nécessité, s'ajouteront les officiers de réserve existant en dépit des clauses de Versailles; les ingénieurs français de Sarre et de Rhénanie voient fréquemment leurs collègues teutons quitter mine ou usine pour accomplir, à la caserne ou au camp, une période mensuelle, et, aux avant-dernières manœuvres, l'affectation du prince Guillaume de Prusse comme lieutenant de réserve, à un régiment de la Reichswehr, occasionna un conflit entre le ministre Gessler et le colonel-général von Seckt, commandant en chef de l'armée.

Collaborant plus activement encore au relèvement militaire, les associations patriotiques se sont fédérées en un faisceau, le Heimathschutz, chargé de les représenter officiellement au ministère de la Reichswehr, chargé aussi, à titre privé (?), de jouer le rôle d'organe de recrutement et de mobilisation, notamment d'affecter les réservistes, d'établir les fascicules de mobilisation et les ordres d'appel. Au 25 décembre 1926, le Heimathschutz avait convoqué, pour les différents jours de la mobilisation, un total de :

8.250.000

Streisemann avait raison de dire, le 5 juin 1925 : « Si l'Allemagne consentait à dissoudre ses associations patriotiques, elle s'émasculerait elle-même. »

Habitué jusqu'au dernier siècle à demeurer un Européen de deuxième zone, l'Allemand a gardé, de son état précédent, l'entêtement du faible, l'habitude de tourner les obstacles qui ne peuvent être directement emportés.

Le nombre de ses régiments d'infanterie a été limité à Versailles, mais chaque compagnie, rattachée à un régiment de l'ancien régime, donnera de nouveau naissance à celui-ci en cas de guerre; dans l'artillerie, chaque batterie, spécialisée en temps de paix, se reproduira à vingt exemplaires au moins à la mobilisation : l'une est pourvue de canons d'infanterie, l'autre d'autos-canons, celles-ci serviront l'artillerie lourde, celles-là assumeront soit le service du repérage au son et du repérage aux lueurs, soit le service météorologique

ou le service topographique; la compagnie de mitrailleuses d'infanterie elle-même possède une section armée, habillée, équipée en unité de mitrailleurs de cavalerie.

« L'armée nouvelle, écrivait von Seckt en 1919, doit former une image minuscule mais absolument fidèle de l'ancienne armée impériale. » Le programme a été dépassé.

Conformément au traité, il n'existe plus que onze états-majors de grandes unités; tous correspondent comme mission, comme circonscription territoriale, comme emplacement, aux divers états-majors d'inspections d'armées établis jadis par le cabinet militaire de l'empereur.

Si l'Académie de guerre a disparu, une école d'état-major a été ouverte dans chacun des deux corps d'armée actuels et ses programmes d'admission et d'études s'apparentent étroitement à ceux de l'ancienne école de Berlin.

Le grand état-major a été dissous, mais ses divers éléments vivent toujours, soit unis au ministère de l'Intérieur comme la section géographique ou aux archives de l'Etat comme la section historique, soit associés au ministère de la Guerre dont ils étaient jadis séparés. En 1927, le grand état-major allemand compte exactement le même nombre d'officiers qu'en 1914.

*
* *

Avec les effectifs croissants des armées modernes, les besoins en matériel se multiplient à la mobilisation, besoin de doter les formations nouvelles, besoin de remplacer appareils et engins usagés, besoin de renouveler ou de compléter les stocks; certaines fabrications même ne peuvent être entreprises qu'à la déclaration de guerre afin d'éviter des stockages de longue durée et de profiter aussi des derniers perfectionnements techniques. En Allemagne, il s'agit, en outre, de confectionner engins et produits dont la fabrication a été limitée ou interdite, canons lourds, avions militaires, chars de combat, liquides et gaz asphyxiants.

Les commissions de contrôle n'ont jamais pu se faire remettre ni les états du matériel existant à l'armistice, ni les états des destructions opérées par l'armée allemande elle-même; en portant à quatre mille canons légers et à deux mille pièces lourdes l'ancien matériel actuellement dissimulé

sur la rive droite du Rhin, on demeure au-dessous de la vérité. L'Allemagne a, du reste, pris ses mesures pour se pourvoir rapidement à nouveau : Thyssen et Krupp ont acquis dans le monde entier, soit des usines, soit des participations; ils ont créé des établissements métallurgiques en Hollande, en Suisse, en Suède, en Russie, en Turquie d'Asie et même au Chili. En Allemagne, la fabrication clandestine persiste et l'un de nos camarades belges a découvert, en novembre dernier, trois cents tubes de 77 entièrement neufs et cachés dans une usine de matériel agricole.

Dornier, Fokker, Rohrbach, Junkers ont créé des fabriques d'avions en Suisse, en Hollande, en Danemark, en Russie, en Anatolie et même en Italie. Le Junkers G. 23, trimoteur, 900 CV, avec trois tourelles-mitrailleuses électriques à éclipses, l'hydravion Dornier, le Junkers K. 30, à trois tourelles-mitrailleuses, demeurent supérieurs à tous les modèles actuels. Un type d'avion de commerce Fokker, à télégraphie et à téléphonie sans fil, est aisément transformable en avion de bombardement, avec vitesse moyenne de 170 kilomètres, rayon d'action de 1.200 kilomètres et poids utile de 2.000 kilogrammes.

L'Allemagne, au budget de 1927, attribue 420 millions de francs à son aviation civile; elle prévoit 132 millions de francs-or pour la construction de paquebots aériens et la modification éventuelle de ceux-ci en croiseurs militaires!

Enfin, alors que la bénévolence alliée concède annuellement à la Reichswehr vingt-huit pilotes aviateurs, celle-ci en compte actuellement deux mille qui, tous, s'en vont parfaire

Parfumerie HELTEN

11 *bis*, Boulevard Haussmann, 11 *bis*

La plus ancienne à Paris, créatrice des principales spécialités pour les soins des mains et des ongles, possédant aussi des produits uniques pour l'hygiène et la beauté du visage

2 Produits recommandés :

La Crème Helten à la poudre de riz qui se fait en toutes nuances, soit pour la ville soit pour le travesti et la **Crème de Lanoline oxygénée** qui évite le hâle occasionné par l'automobile.

On trouve également à la PARFUMERIE HELTEN tous les parfums de hautes marques.

leur instruction au fond de la Russie, à l'école de sous-officiers de Migorod, en Ukraine, ou à l'école d'officiers récemment établie dans la République bolchevique allemande de la Volga. Ceux-ci trouveront à s'employer dans les quarante-cinq ports aériens de Germanie, notamment dans la région de Cologne, dans celle de Francfort, dans celle de Karlsruhe, où viennent d'être constituées des bases formidables rendant avec ports à Aix-la-Chapelle, Trèves, Sarrebrück, Kaiserslautern, Pirmasens, et terrains avancés à Mayence et à Spire.

S'il faut trois mois pour adapter les usines à la fabrication des armes portatives et six mois pour obtenir le plein rendement des industries de guerre, sur les quinze mille usines chimiques allemandes, huit cents, en moins de quinze jours, peuvent produire des gaz asphyxiants : les savants d'outre-Rhin ont récemment découvert un produit très supérieur (!) à l'ypérite; la fabrication en demeure confiée à l'usine allemande « Rousko Germanskaya Bensol », établie en Russie, à Trotzsk, près de Samara.

A Trotzk ont été fabriqués les quatorze cent mille obus asphyxiants débarqués à Stettin, en octobre 1926, par les navires *Gotesburg*, *Rastenburg*, *Colberg*, *Artushof* et constituant l'approvisionnement de sûreté de l'armée allemande; des usines allemandes de Russie sont parties, en octobre 1926, dix mille tonnes d'explosifs à destination de la Chine; des usines de Russie, les avions allemands montés par des équipages soviétiques et réservés au parti chinois antieuropéen.

*
* *

D'où proviennent les fonds?

De la poche des contribuables. Seulement, les prix de revient ou d'entretien sont majorés.

L'Allemagne est limitée par le traité à 102.000 armes à feu portatives, à 1.986 mitrailleuses, à 204 canons de 77, à 86 obusiers de 105; or, elle dépense en 1927 :

Pour son matériel d'artillerie : 119 millions (18 de plus que la France);

Pour son armement : 328 millions (80 de plus que la France);

Pour ses munitions : 270 millions (231 de plus que la France);

Pour l'entretien du matériel général : 280 millions (252 de plus que la France).

Le prix de fabrication de l'arme à feu portative est coté 1.200 francs, soit 300 francs de plus que le prix réel; celui de l'obusier, celui du canon lourd (que l'Allemagne n'a pas le droit de posséder), respectivement 300.000 francs et 600.000 francs, avec une majoration de près des deux tiers.

La France, pour les 460.000 hommes de l'armée métropolitaine, dépense *deux milliards neuf cent cinquante millions;* l'Allemagne, pour 100.000 hommess, paie *quatre milliards.*

Le budget allemand a permis, depuis 1922, de constituer *chaque année* l'habillement, l'équipement, l'armement, le matériel de guerre complet pour douze divisions nouvelles.

Les dépenses ne demeurent pas, du reste, d'apparence strictement militaire. On s'efforce, par tous les moyens, de développer le réseau ferroviaire, le réseau routier, le réseau aérien, même en Rhénanie, sous les yeux de la haute commission de contrôle interalliée.

La ligne Neuss-Vallée du Rhin sera sous peu à deux voies; des lignes de rocade du Rhin se détachent quatre voies nouvelles, deux de Dusseldorf et Cologne sur Aix-la-Chapelle, deux de Coblentz et Mayence sur Trèves. Des routes spéciales d'autos sont en cours de construction et, depuis 1925, 140 lignes nouvelles d'autobus fonctionnent en Rhénanie; le nombre des autos de transport, entre 1920 et 1926, a passé en Rhénanie de 4.000 à 20.000, et celui des motos de 1.700 à 17.000. Des ponts sont en état de construction ou d'élargissement sur le Rhin, à Maxau, à Mayence, près de Cologne, près de Dusseldorf, près de Duisbourg, sur la Lahn, sur la Nahe.

Par chacune des sept voies ferrées et par chacune des trois routes automobiles traversant le Rhin pourra, en vingt-quatre heures, débarquer sur la rive gauche une division d'infanterie, soit, par jour, dix divisions.

*
* *

« Notre petite armée, disait, en janvier 1927, le général von Heye, est une armée populaire; elle ne pourrait combattre que si tout le peuple était derrière elle; dans la guerre future, c'est tout le peuple allemand qui prendrait part à

la lutte. » C'est la réalisation de la directive donnée par son prédécesseur von Seckt dès 1920 : « La Reichswehr n'est pas l'armée de la nation, elle forme les cadres du peuple en armes. » Tant que les alliés stationneront sur le sol rhénan en forces suffisantes, la Reichswehr demeurera exclusivement une armée de cadres; elle n'attaquera pas, quoiqu'en avril 1923, sous l'inspiration du général de Watter, et en septembre, sous celle du général Schutz et du colonel Nicolaï, elle ait eu la velléité d'encercler dans la Ruhr les Français et de les détruire. Dès l'évacuation de la Rhénanie, l'Allemagne pourra faire de la rive gauche du Rhin sa place d'armes offensive et sa base de départ, en direction soit de Bruxelles, soit de Liége, de la Sambre et de la Meuse, soit de l'Alsace et de Strasbourg.

Ardemment imbu des prescriptions du *Guide pour l'instruction de la Reichswehr*, chaque homme de troupe, chaque réserviste, chaque officier sait « qu'aucun soldat allemand ne doit oublier que le but suprême de l'armée, c'est la reconquête des provinces perdues et des colonies ». Hindenburg, en 1926, n'a-t-il pas mis sa signature de chef d'Etat en tête du manuel?

Il y a quelques mois, un monument aux étudiants victimes de la guerre était inauguré à l'Université de Berlin, en présence du maréchal von Hindenburg, du cabinet d'Empire, des grands corps de l'Etat; le voile tomba et, au-dessus des noms des jeunes Allemands morts pour la Patrie, apparut cette dédicace :

Invictis victi victuri.

« Aux invaincus, les vaincus d'aujourd'hui qui seront vainqueurs demain. »

Au même instant, l'assemblée entonnait à pleine voix le vieux refrain : « Victorieux, nous vaincrons les-Français. »

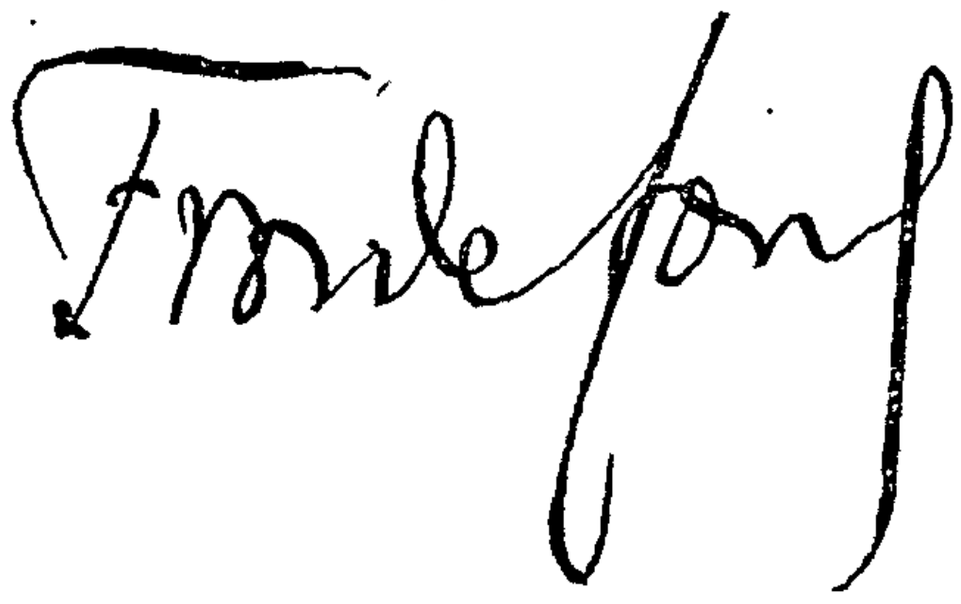

POUR AVOIR LA PAIX
ou
L'ESPRIT DE LOCARNO

par JACQUES FERNY

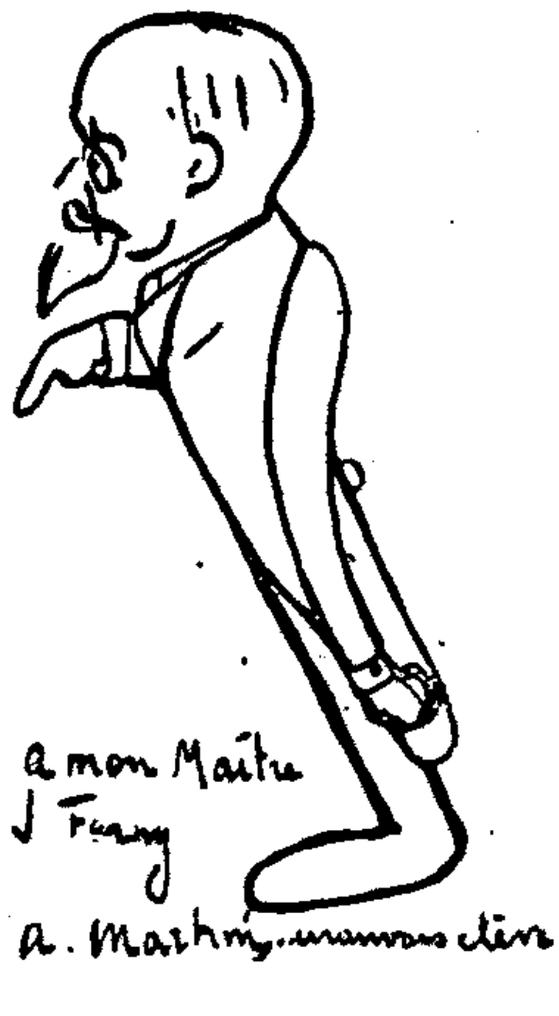

Etant bien entendu que « esprit » ne signifie pas nécessairement que c'est drôle. Ce n'est pas drôle. C'est en effet l'exposé des conditions de sécurité définitive dans lesquelles le peuple français peut enfin applaudir les jambes de Joséphine Baker, objet de sa considération la plus distinguée. [Note de l'auteur.]

Air : Dit'moi, M. Chevalier.

I

L'Allemagne, en vérité,
N'savait plus qu'inventer
Pour nous saboter ce pauvr' traité de Versailles :
Coups d'pied dans les conditions,
Sournoises lacérations,
Boss'lages, déformations, cassur's, entailles.
Mais nous, malins,
Et fins, fins, fins,
Nous l'avons calmée enfin par un' trouvaille :
Devançant ses intentions
D'renier ses obligations,
Habil'ment nous avons décidé
De ne plus rien lui d'mander!
C'est comm' ça qu'on a la paix! (bis)

II

Quoi qu'on d'mande, ell' n'veut pas...
Pourquoi de longs débats?
Ell' n'veut pas?... C'est bien. Payons nos dett's de guerre!
Certe, ell' devrait s'acquitter
Avant que, de notr' côté,
Nous remboursions l'Amérique et l'Angleterre.
Mais ell' n'veut pas...
Ça tranch' le cas.
Elle a son point d'vue qui du nôtre diffère.
Ell' n'veut pas, c'est pas son goût;
Qu'on lui fass' donc grâc' de tout
Et naturell'ment à nous de rien,
Puisque nous, nous voulons bien!...
C'est comm' ça qu'on a la paix! (bis)

III

Puis, pourquoi l'ennuyer?
Essayer d'surveiller
La p'tit' reconstitution d'son artillerie,
De ses dépôts d'munitions,
De gaz, de fusils, d'avions?
Ça la dérange, et puis, ça la contrarie!
Allons! Allons!...
Nous la troublons...
Renonçons à tout's ces petit's tracasseries...
Ell' n'pourra jamais trouver
L'moyen d'nous fair' tous crever
Si ell' n'a pas sa tranquillité...
Alors il n'faut pas l'embêter!
C'est comm' ça qu'on a la paix! (ad libitum)

IV

Et, quand, de leurs apprêts
Les All'mands, satisfaits,
Se précipit'ront soudain sur nos frontières,
Gardons-nous bien d'nous biler,
Continuons d'nous engueuler
Ou d'aller voir la r'vue des Folies-Bergère!
Montrons seul'ment
Très discrèt'ment,
Par un p'tit air de froideur dans nos manières,
Que cett' brutale agression
N'a pas notre approbation;
Qu'ell' fait mêm' sur la population
Une mauvaise impression!...
C'est comm' ça qu'on a la paix! (ad libitum)

V

Comm' tout service armé
Alors s'ra supprimé,
Résister serait d'un' maladresse insigne.
Et, d'ailleurs, il se conçoit
Que, lorsqu'on a l'droit pour soi,
Le devoir est d'se retirer d'un air digne...
Quand les All'mands
S'ront à Dormans,
Cett' avanc' déjà pour eux s'ra mauvais signe.
Mais lorsqu'ils s'ront à Béziers,
I's ont beau être chicaniers,
I's n'f'ront jamais croire aux connaisseurs
Qu'c'est nous les envahisseurs!
C'est comm' ça qu'on a la paix! (ad libitum)

VI

Que ferons-nous alors?
Nous ferons un rapport
A la Société des Nations tutélaires,
Laquell', dès sa réception,
Vit', vit', sans hésitation,
Procéd'ra, dans les formes réglementaires,
A l'élection
D'un' commission
Chargée de jeter les bas's préliminaires
D'un projet d'proposition,
D'examen de la question
De l'urgenc' de la publication
D'un' not' de protestation!...
C'est comm' ça qu'on a la paix! (ad libitum)

VII

L'All'magne, on le pens' bien,
Ne restituera rien;
Et rest'ra bien tranquill'ment sur la Can'bière.
Mais elle y rest'ra sans droit;
On s'la montrera du doigt
Comm' faisant un' chos' qui n'est pas régulière...
Qu'ça l'embêt'ra...
Ah! la, la, la!...
Et le jug'ment de l'Histoir' lui s'ra sévère!
Ah! pour ell' ce n's'ra pas drôle!
La France aura eu l'beau rôle;
Et son souvenir vivra longtemps
Dans l'estim' des honnêt's gens!

Et puis elle aura la paix.
Ah! oui' ell' l'aura la paix!

Jacques Perry

Pour vos achats et cadeaux

de

NOUVEL AN

adressez-vous à la Maison :

Ch. DIOT

Confiseur -:- Chocolatier

16, rue d'Algérie, 16, LYON

SPÉCIALITÉ DE BONBONS DE CHOCOLAT.
FONDANTS FOURRÉS, TRUFFES,
FRUITS CONFITS & MARRONS

Grand Choix de Coffrets Fantaisie
et Boites Artistiques

BOITES DE DRAGÉES, HAUTE NOUVEAUTÉ
POUR MARIAGES & BAPTÊMES

Expéditions pour tous Pays

TÉLÉPHONE : BARRE 27-78

RICHARD. ANDRÉAC

ROME ET L'ACTION FRANÇAISE

par Eugène Dublaix

AVANT LE CONFLIT

Parmi les dirigeants de l'Action Française (comme parmi ses adhérents), il existe une majorité de catholiques pratiquants et une minorité d'incroyants. Les uns et les autres étaient, dès le principe, tombés d'accord sur trois points :

1° La religion chrétienne est bienfaisante pour les nations comme pour les individus ;

2° L'Eglise s'est toujours montrée, à travers les siècles, un merveilleux élément d'ordre, de civilisation et de progrès (progrès moral, intellectuel et même économique) ;

3° En conséquence, fût-il aux mains d'incroyants, un gouvernement français qui rechercherait vraiment le bien commun de la nation mettrait au premier rang de ses devoirs l'obligation d'assurer à l'Eglise en France une large liberté et de lui donner toutes les facilités possibles pour l'accomplissement de sa mission.

Conformant sa conduite à ces principes, l'*Action Française* a toujours défendu les droits et les libertés de l'Eglise en France, par la plume, par la parole et par des actes.

Nous disons : *par des actes.* Et nous ne connaissons pas d'autre groupement, même spécifiquement catholique, auquel

on puisse, au même titre, adresser le même éloge. Rappelons la défense des églises, lors des *Inventaires* sacrilèges (1906); Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc, définitivement chassé de la Sorbonne (1909); des pièces anticléricales *(Après moi. — Le Foyer)* éliminées de l'affiche du Théâtre Français; le culte public de sainte Jeanne d'Arc instauré dans Paris, au prix de trois années de lutte et de dix mille jours de prison (1909, 1910, 1911); les cortèges de la sainte maintenus en 1925 et 1926, malgré l'interdiction gouvernementale et les brutalités policières; les processions protégées dans maintes paroisses, comme à Lomme-Lambersart l'année dernière, etc.

Les services rendus par les dirigeants de l'Action Française à la cause catholique ont été proclamés par un grand nombre de prêtres, de religieux, de chefs d'ordre, d'évêques, de cardinaux et par le pape Pie X lui-même. En 1911, à un religieux connu qui, après lui avoir présenté l'ouvrage de Charles Maurras : *l'Action Française et la religion catholique,* sollicitait pour l'auteur la bénédiction pontificale, Pie X répondit : « *Bien volontiers nous donnons notre bénédiction à M. Maurras, en raison des immenses services qu'il a rendus à l'Eglise et bien qu'il soit encore en dehors d'elle...* »

Au début de 1914, le même saint Pontife déclarait au cardinal de Cabrières, au cardinal Sevin et, quelques jours plus tard, à M. Camille Bellaigue: « *Maurras e uno bel difensore della fede.* » *(C'est un beau défenseur de la foi.)*

Le 31 octobre 1915, le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, écrivait à Charles Maurras : « *Votre plume vaut une épée... Vous défendez l'Eglise avec autant de courage que de talent.* »

L'ORIGINE ET LES DEBUTS DU CONFLIT

Etant donné ce qui précède, on devine quelle fut notre stupeur lorsque, le 27 août 1926, l'*Aquitaine*, semaine religieuse du diocèse de Bordeaux, publia la *Réponse du cardinal Andrieu à quelques jeunes catholiques de son diocèse*, lesquels, tout d'un coup, pris de scrupules imprévus, auraient éprouvé le besoin de demander à leur archevêque

si vraiment ils pouvaient, en toute sécurité de conscience, suivre les enseignements de *l'Action Française.*

« *Les dirigeants de l'Action Française*, dit l'archevêque de Bordeaux, *ont commis de multiples et graves erreurs en exposant leur système religieux, moral et social.* »

Comment les dirigeants de l'Action Française auraient-ils pu commettre des erreurs en exposant leur système *religieux* et *moral?* Ils n'en ont pas. Quant à leur système *social*, c'est celui de leur maître et ami, le colonel de la Tour du Pin: VERS UN ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN.

« *Les dirigeants de l'Action Française se sont occupés du Verbe de Dieu incarné dans le sein d'une vierge.* »

Où cela? grands dieux! et quand? Qui de nos lecteurs, de nos auditeurs, a lu ou entendu cela?

« *Les dirigeants de l'Action Française se sont occupés de l'Eglise. Ils repoussent tous les dogmes qu'elle enseigne. Elle enseigne l'existence de Dieu et ils la nient car ils sont athées. Elle enseigne la divinité de Jésus-Christ et ils la nient car ils sont antichrétiens. Ils nient l'institution divine de l'Eglise car ils sont anticatholiques. Ils ont fait table rase de la distinction du bien et du mal et ils ont remplacé la recherche de la vertu par l'esthétisme ou culte de la beauté et par l'épicurisme ou amour du plaisir.* »

L'amour du plaisir! Charles Maurras! Il y a de quoi faire rire aux larmes tous ceux qui connaissent un peu l'auteur de l'*Enquête sur la Monarchie.* Auprès de son existence de travail et de fatigue, la vie d'un bénédictin même paraîtrait presque oisive et frivole.

« *Catholiques par calcul et non par conviction, les dirigeants de l'Action Française se servent de l'Eglise mais ils ne la servent pas puisqu'ils repoussent son enseignement divin.* »

Catholiques par calcul! Qu'en savez-vous, Monseigneur? Quelle témérité de prétendre connaître et juger les ressorts secrets des actions d'autrui! Dieu seul peut scruter les cœurs et sonder les consciences.

Quant au raisonnement qui fait suite à cette injurieuse appréciation, il pèche contre la logique. On peut parfaitement, en effet, repousser l'enseignement divin de l'Eglise et rendre à celle-ci de grands services, par patriotisme, amour de la civilisation, souci du progrès moral d'une nation. Ainsi

l'ont fait Maurice Barrès et Charles Maurras en France, Mussolini en Italie, etc.

« *Les dirigeants de l'Action Française nous présentent une organisation sociale toute païenne où l'Etat, formé par quelques privilègiés, est tout...* »

C'est une erreur, Eminence. La doctrine royaliste est essentiellement antiétatiste. Elle prévoit et organise la décentralisation. Elle veut rendre leurs libertés, non seulement à l'Eglise, mais aux familles (droit de tester), aux communes, aux provinces, aux universités, aux corporations, etc.

« *Aussi osent-ils nous proposer de rétablir l'esclavage.* »

Devant une accusation aussi fantastique, on ne songe même pas à s'indigner; on rit. Rappelons que *l'Action Française* (n° du 3 mai 1927) a offert *cent mille francs* à qui pourrait citer le texte dans lequel elle a proposé de rétablir l'esclavage. Jusqu'à présent aucun candidat ne s'est révélé.

Et l'archevêque de Bordeaux conclut : « *Athéisme, agnosticisme, antichristianisme, anticatholicisme, amoralisme de l'individu et de la société, nécessité, pour maintenir l'ordre, de restaurer le paganisme avec toutes ses injustices et toutes ses violences, voilà, mes chers amis, ce que les dirigeants de l'Action Française enseignent à leurs disciples.* »

Même si elles s'appliquaient à Charles Maurras seul, les accusations portées par le cardinal Andrieu seraient iniques. Comment les qualifier lorsqu'elles s'adressent, en bloc, à tous les dirigeants de l'Action Française, c'est-à-dire à des catholiques comme le colonel de Vesins, Robert de Boisfleury, l'amiral Schwerer, Paul Robain, le colonel Larpent, etc.?

Nous dirons sans ambages que la « Réponse de l'archevêque de Bordeaux aux jeunes catholiques de son diocèse » est un magma d'erreurs grossières et de monstrueuses fausetés. Et nous parlons ainsi sans craindre de manquer au respect dû à un prince de l'Eglise, car le cardinal Andrieu n'est pas l'auteur véritable du factum qu'il a signé.

L'Action Française, en effet, *Argia*, la *Gazette de l'Ouest* et quelques autres journaux ont publié sur deux colonnes juxtaposées : d'une part, le libelle de l'avocat belge et gallophobe Passelecq, intitulé *Pour connaître Charles Maurras* ; d'autre part, la fameuse *Réponse de l'archevêque de Bordeaux*. La comparaison de ces deux documents fait

ressortir avec évidence que la « Réponse » du cardinal n'est que le décalque du libelle de Passelecq : même ordonnance des paragraphes, mêmes expressions, mêmes erreurs.

Le cardinal-archevêque de Bordeaux n'a guère ajouté, de son cru, qu'une méprise : accusant Maurras d'avoir écrit, dans sa jeunesse, un recueil de contes qu'il juge licencieux, il croit que ce livre a pour titre (oh ! moquerie sacrilège !) *Le Chemin du Paradis.* Or, si ce le cardinal Andrieu avait seulement tenu dans ses mains le livre qu'il attaquait, il

DEUX PROTECTEURS DE L'ACTION FRANÇAISE

Cl. Gimbert

LE CARDINAL SEVIN
archevêque de Lyon

LE CARDINAL DE CABRIÈRES
évêque de Montpellier

aurait vu que cet ouvrage a pour titre: *Le Chemin de Paradis.*

Paradis est ce qu'on appelle, en topographie, un *lieu dit.* C'est une propriété, un terroir. Et le chemin de Paradis est tout simplement le chemin qui va de Martigues à ce terroir. Ce chemin passe devant la maison paternelle de Maurras. Au cours de ses vacances, il y a promené sa rêverie ; d'où le titre de son premier livre.

Pour tout le reste, les accusations de Passelecq sont reproduites avec docilité. Passelecq ayant frauduleusement prêté à Maurras ce propos blasphématoire : « *Défense à Dieu d'entrer dans nos observatoires* », l'archevêque de Bordeaux a repris à son compte cette accusation calomnieuse. Vainement Maurras a protesté qu'il n'avait jamais écrit cette phrase, aucune rectification ne lui a été accordée. C'est

seulement lorsque l'*Action Française* (n° du 26 avril 1927) eut offert 100.000 francs — comme pour l'esclavage — à quiconque trouverait, dans l'œuvre de Maurras, la phrase incriminée, que l'*Aquitaine* se décida à avouer l'erreur.

ON VOULAIT TUER L'ACTION FRANÇAISE

La fausseté manifeste de la *Réponse* du cardinal Andrieu eût ôté à ce document toute valeur et toute portée si, huit jours après sa publication, il n'eût été approuvé par la lettre pontificale du 5 septembre 1926.

Cette approbation si prompte étonna. Il n'est pas dans la tradition ni dans les habitudes du Vatican d'apporter tant de hâte en ses jugements. On temporise, d'ordinaire, à Rome; on y laisse les questions mûrir et les certitudes s'affermir avant de se prononcer. Pourquoi donc cette hâte?

Le Saint Père lui-même nous a livré la clef de cette énigme dans l'allocution qu'il adressait, quelques jours plus tard, aux Tertiaires franciscains français :

« *Qu'on ne prétendre pas*, dit Pie XI, *que dans l'affaire de* l'Action Française, *le Pape a été insuffisamment informé car la première chose qu'il a faite, au risque d'arriver en retard, a été de bien s'informer, de bien s'éclairer.* »

Dans sa Lettre au cardinal Andrieu, le Souverain Pontife félicite ce prélat d'avoir *relevé dans les écrits des dirigeants de l'Action Française des manifestations d'un nouveau système religieux, moral et social, par exemple au sujet de Dieu, de l'Incarnation, de l'Eglise et, en général, du dogme et de la morale catholiques.*

A l'appui de ces imputations inouïes, la Lettre pontificale ne cite — et pour cause — aucun texte. Elle énonce seulement une vérité incontestable : «*Les catholiques ne doivent pas suivre aveuglément les dirigeants de l'Action Française dans les choses qui regarderaient la foi ou la morale.* »

Remarquons encore que, dans sa Lettre du 5 septembre 1926, le Pape, hors l'avis général qui précède, ne donne aucun ordre, aucune direction, ne demande rien aux catholiques français royalistes. Par contre, il rappelle que, pour les questions politiques, s'agît-il même de la forme du gouvernement, l'Eglise laisse à chacun sa juste liberté.

Résolus à donner d'irrécusables témoignages de l'intégrité de leur foi et de leur absolue soumission à l'autorité spirituelle de l'Eglise, les dirigeants catholiques de l'Action Française envoyèrent, le 8 septembre 1926, au cardinal Andrieu, une *Adresse* dans laquelle ils se disculpaient des accusations portées contre eux et affirmaient croire toutes les vérités que l'Eglise enseigne.

Dans les dix jours qui suivirent, des lettres de soumission filiale furent adressées au Souverain Pontife : par le colonel de Vesins, au nom de la Ligue d'Action Française, par Maxime Réal del Sarte au nom des Camelots du Roi, par Georges Calzant au nom des étudiants d'Action Française.

D'autre part, l'Action Française décidait de rétablir, dans son Institut de Paris, la chaire de politique religieuse, dite *chaire du Syllabus* et priait le cardinal archevêque de Paris de vouloir bien désigner un ecclésiastique, du clergé régulier ou séculier, pour occuper cette chaire.

En outre, dans certains départements, les présidents des sections d'Action Française se mirent spontanément en rapport avec les évêques pour obtenir, dans chaque diocèse, la désignation d'un ecclésiastique chargé du même rôle.

Déjà plusieurs évêques avaient accédé à cette demande lorsque la Nonciature transmit l'ordre de refuser les conseillers ecclésiastiques sollicités et de retirer ceux qui avaient été déjà désignés.

Malgré la publication de la Lettre pontificale du 5 septembre 1926, quelques évêques tentèrent d'élever la voix en faveur de l'Action française. Parmi eux le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, qui, dans une lettre à ses diocésains, exprimait l'espoir que les choses en resteraient là et que la paix allait renaître parmi les catholiques de France.

Mais certaines autorités ne voulaient pas de cette paix. Pour des raisons politiques très apparentes, on avait résolu

MEMINI

L'EFFET DES LOIS LAIQUES. Acceptation ou Résistance.

Un vol. in-16 : **5 fr.** *(franco :* **6 fr. 05).**

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

de tuer l'Action française. On s'y employa de son mieux.

Nous avons signalé déjà le refus de conseillers religieux. Mentionnons encore ce fait que l'Adresse des dirigeants catholiques de l'Action Française au cardinal Andrieu, de même que leurs lettres au Souverain Pontife, même la lettre si profondément émouvante et respectueuse de Maurras en date du 12 octobre 1926, demeurèrent toujours sans réponse.

Dans l'*Aquitaine* du 24 septembre 1926, l'archevêque de Bordeaux publiait une lettre adressée par lui au Souverain Pontife soi-disant à la date du 7 septembre mais d'une date évidemment postérieure. Dans cette lettre le cardinal renouvelait, en les aggravant, ses accusations contre l'Action Française qu'il appelait : *le rendez-vous de toutes les hérésies.*

D'autre part, l'*Osservatore Romano*, journal romain, entama une campagne d'insultes contre l'*Action Française.* Celle-ci répondit à cette attaque de presse par la voie de son journal. (Voir notamment l'*Action Française* du 15 décembre 1926, *Rome et la France*, et celle du 18 décembre 1926, *Politique d'abord.*)

Certaines feuilles démocrates font croire à leurs lecteurs que l'*Osservatore Romano* est l'organe officiel du Saint-Siège. Il n'en est rien. Le Saint-Siège n'a qu'un organe officiel : les *Acta apostolicæ sedis.* — L'*Osservatore* n'est que l'organe *officieux* de la Secrétairerie d'Etat. Encore ne l'est-il que dans les colonnes portant la mention : *Nostre informazioni.*

Les justes ripostes de l'*Action Française* aux articles diffamatoires de l'*Osservatore* n'étaient donc pas des attaques contre le Saint-Siège ni contre le Pape, elles éveillèrent néanmoins des colères qu'on vit monter et grandir.

Dans son allocution consistoriale du 20 décembre 1926, le Pape, parlant de l'*Action Française*, déclarait : « *Il n'est pas du tout permis aux catholiques d'adhérer au programme et comme à l'école de ceux qui placent les intérêts de parti avant ceux de la religion... Il n'est pas permis non plus aux catholiques de soutenir, de favoriser, de lire les journaux publiés par des hommes dont les écrits s'opposent à notre doctrine sur la foi et la morale...* »

Et le Souverain Pontife terminait en invitant formellement les évêques de France à rapporter ces paroles à leurs diocésains et à y ajouter toutes les explications nécessaires.

En somme, l'*Allocution consistoriale* du 20 décembre 1926

reproduisait, contre l'Action Française, sans apporter aucune preuve, des accusations déjà maintes fois réfutées (Ex. : *Politique d'abord*). Et elle ordonnait en fait aux catholiques,

UN CONVERTI D'ACTION FRANÇAISE

HENRI VAUGEOIS

bien qu'aucune condamnation officielle ne fût encore intervenue, d'abandonner la Ligue et le journal.

Si cet ordre eût été exécuté, l'Action Française était morte. C'est pourquoi ses dirigeants considérèrent qu'il était de leur devoir de répondre une fois de plus aux accusations

portées contre eux. Tel fut l'objet de l'article collectif *Non possumus*, du 24 décembre 1926.

Dans ce document, les chefs de l'Action Française exposent, en outre, leur conduite depuis le début de l'affaire et montrent quel respect ils ont toujours témoigné aux autorités ecclésiastiques et surtout au Pape. Ils prouvent que l'Action Française, veillant aux dangers extérieurs comme au péril intérieur qui menacent la France, est nécessaire au salut de notre pays. Et ils concluent : Nous ne pouvons pas, de nos propres mains, détruire notre œuvre; ce serait un crime contre notre patrie.

LA MISE A L'INDEX

Si, conformément à la volonté du Souverain Pontife, la Ligue d'Action Française eût été dissoute et le journal supprimé, que fût-il resté aux royalistes français de la *juste*

SSM

La Maison
du Condensateur Fixe
et de la Résistance

Ses Condensateurs Fixes : **le MICROFIX, le MICATUBE, le FIXAIR, l'AJUSTABLE**

Fabriqués en grande série, *sont des* accessoires *de* premier ordre *dont la* vente augmente *chaque jour.*

En vente dans toutes les bonnes Maisons

ANDRÉ SERF, Constructeur

14, rue Henner, Paris (IX^e^)

liberté que Pie XI lui-même leur avait reconnue : de préférer la monarchie au régime établi et de travailler, par les moyens légitimes, à réaliser leur idéal politique?

Cependant la pressse française démocrate fit chorus avec l'*Osservatore Romano* pour présenter le respectueux et légitime *Non possumus* de l'Action française comme un acte de révolte ouverte assimilable au *Non serviam* de Lucifer. La même thèse fut naturellement portée auprès du Pape et, quelques jours plus tard (le 29 décembre 1926), le Saint Père homologuait et promulguait un décret du Saint-Office mettant à l'Index divers ouvrages de Charles Maurras: *Le Chemin de Paradis, Anthinéa, Les Amants de Venise, L'Avenir de l'Intelligence, Trois idées politiques.*

Le procès-verbal, qui est signé par un assesseur du Saint-Office, Mgr Nicolas Canali, nous apprend que cette mise à l'Index avait été *préparée,* sous le règne de Pie X, par la Congrégation de l'*Index* dont le secrétaire était alors Mgr Thomas Esser, prélat allemand et ennemi déclaré de l'Action Française..

De plus, dit encore le procès-verbal signé par Mgr Canali, *en raison des articles publiés, ces jours derniers surtout, par le journal* L'Action Française *et nommément par Charles Maurras et Léon Daudet, articles que tout homme sensé est obligé de reconnaître écrits contre le Siège apostolique et le Pontife romain lui-même, Sa Sainteté a confirmé la condamnation portée (?) par son prédécesseur et l'a étendue au susdit quotidien* L'Action Française... »

Le texte qui précède, contient une erreur : aucune condamnation n'a été *portée,* par un prédécesseur de Pie XI, contre des ouvrages de Maurras. Le procès-verbal lui-même reconnaît que Pie X et Benoît XV se sont formellement refusés à promulguer la mise à l'*Index* de ces ouvrages.

Retenons surtout l'aveu officiel que le journal l'*Action Française est mise à l'Index en raison d'articles de polémique récents* et non pas pour des motifs de doctrine et de morale, contrairement à l'opinion émise par le cardinal archevêque de Paris, dans sa lettre du 7 février 1927 à la comtesse de La Tour du Pin.

Soulignons enfin qu'une circonstance aurait pu contribuer à éclairer le Souverain Pontife : toute la presse maçonnique de France applaudit avec chaleur l'allocution consis-

toriale du 20 décembre 1926 et le décret de mise à l'Index. Singulière fortune, pour un document pontifical, d'être ainsi couvert d'éloges par les pires ennemis de la religion et de l'Eglise! Pareil fait ne s'était pas produit depuis 1773. A cette date, les Encyclopédistes (c'est-à-dire les Francs-Maçons) chantèrent les louanges du pape Clément XIV qui venait de supprimer la Compagnie de Jésus.

APRES LA MISE A L'INDEX

Le 5 janvier 1927, le Pape adressait au cardinal Andrieu, comme marque spéciale de faveur et avant toute publication, une expédition du décret du Saint-Office du 29 décembre 1926. Le Saint-Père accompagnait cet envoi d'une lettre où il était dit : « Les dirigeants de l'Action Française ont manifesté *un oubli, ou plutôt un vrai mépris de la vérité, allant jusqu'à l'insinuation et à la divulgation d'inventions aussi calomnieuses que fausses et absurdes...* »

Ce ton passionné du Souverain Pontife eut pour effet de pousser certains ecclésiastiques, désireux de faire leur cour aux autorités, à exagérer les mesures de rigueur et de malveillance à l'égard des adhérents de l'Action Française.

On se souvient de l'affront fait à l'amiral Schwerer, président d'honneur de la Ligue d'Action Française. L'amiral avait accepté de prendre la parole dans une réunion organisée à Paris, le 30 janvier 1927, pour l'érection d'un monument aux marins et soldats bretons tombés pendant la guerre. Mais l'avant-veille de la réunion, l'archevêque de Rouen, qui devait présider la séance, déclara qu'il ne pourrait pas figurer sur l'estrade si l'amiral Schwerer s'y trouvait. Par déférence pour l'autorité religieuse, l'amiral s'effaça. Aucune responsabilité dans ces procédés injurieux n'incombe d'ailleurs à l'archevêque de Rouen. Le nonce apostolique, Mgr Maglione, lui avait donné personnellement à entendre que tel était son devoir.

Quelques semaines plus tard, le vicaire capitulaire de Dijon interdisait aux catholiques de cette ville de se rendre à une réunion où l'amiral Schwerer et Jean Gazave devaient prendre la parole. Or, le même jour; au *Secrétariat social* de Paris, un auditoire catholique était convié à venir

entendre, sous la présidence d'un évêque, le F.·. Albert Thomas, socialiste et franc-maçon, qui devait faire l'éloge du Bureau international du Travail, organe révolutionnaire de la maçonnique Société des Nations.

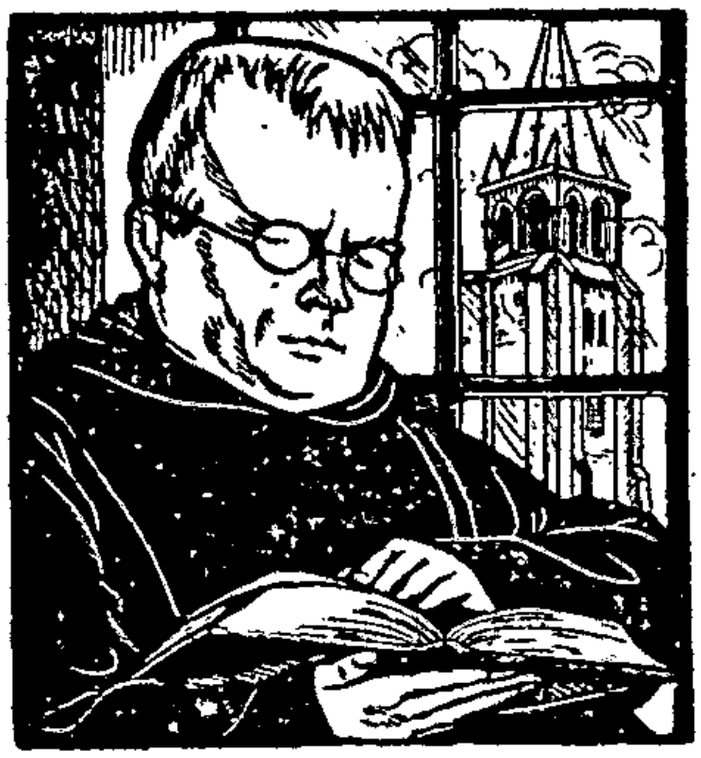

DOM BESSE
moine bénédictin

De même, le 16 mars 1927, à l'*Institut océanographique*, on put voir Mgr Julien, évêque d'Arras, et Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal archevêque de Paris, accueillis dans une réunion par le F.·. Aulard, ennemi forcené de l'Eglise.

Citons encore le cas de M. Guigou, professeur au collège Saint-Elme d'Arcachon, mis en demeure d'opter entre sa situation et sa qualité de ligueur d'Action Française. La secousse fut trop forte pour ce vieillard qui mourut brisé d'angoisse et de douleur. La Fédération d'Action Française de la Gironde voulut faire célébrer une messe à Bordeaux pour le repos de l'âme de M. Guigou. D'ordre du cardinal archevêque, cette messe fut refusée.

Mentionnons aussi la mort, à Alès, de M. Amand, catholique fervent, auquel un curé fanatique refusa les derniers sacrements parce qu'il demeurait, en toute sécurité de conscience, fidèle à l'Action Française.

En diverses paroisses, on exclut de la Sainte Table des ligueurs sous prétexte que leur attachement notoire à l'Action Française faisait scandale.

En mars 1927, le cardinal Andrieu ayant renouvelé, dans l'*Aquitaine*, ses injustes accusations contre les dirigeants de l'Action Française, ceux-ci adressèrent, le 10 avril, au Souverain Pontife une *plainte* pour demander qu'un tribunal ecclésiastique fût constitué et entendît leur défense.

Cette plainte n'ayant obtenu aucune réponse et le cardinal Andrieu ayant fait un premier pas en arrière qui semblait indiquer qu'il en avait eu connaissance, l'*Action Française*

se décida, le 3 mai suivant, à la publier. Or, le lendemain, ce document était rapporté à un dirigeant de l'*Action Française*, sans un mot d'explications, sans même une enveloppe, par un religieux qui en avait été chargé par le cardinal Gasparri lui-même.

Ce document avait-il jamais été lu par le Saint-Père?

On n'en a aucune preuve. En tout cas, il avait été adressé au Pape ; il lui appartenait. L'*Action française* retourna donc la plainte au Nonce en le priant de vouloir bien la transmettre au Vatican. La plainte revint rue de Rome accompagnée d'un billet sans signature où il était dit que le Nonce ne pouvait pas se charger de cette transmission.

L'Action Française n'était donc pas admise à se défendre.

Sur la demande expresse du Vatican (voir dans l'*Action Française* du 3 mars 1927 la lettre du cardinal Luçon), les cardinaux, archevêques et évêques de France signèrent, dans les premiers jours de mars, une *Déclaration* collective que publia la *Croix* du 9 mars.

La place nous manque pour analyser ce document qui contient de nombreuses erreurs. Citons-en deux :

« *Après des avertissements paternels et solennels qui étaient un appel à une réforme salutaire, le Saint-Père... a porté une condamnation explicite...* »

Nos lecteurs savent que la « *Réponse* » du cardinal Andrieu, qui n'avait rien de paternel, éclata comme un coup de foudre et que le Pape approuva cette « *Réponse* ». Ils savent aussi qu'aucune réforme n'a été demandée ni même indiquée à l'Action Française, malgré les respectueuses sollicitations de ses dirigeants.

« *Les partisans de l'Action Française observent qu'il y a bien d'autres journaux qui sont dirigés et rédigés par des incroyants dont les doctrines sont répréhensibles et qui, cependant, ne sont pas l'objet d'une prohibition nominale. Nous n'en disconvenons pas, mais ces journaux n'ont pas organisé de groupements politiques. Ils n'enrôlent pas leurs lecteurs dans des Ligues...* »

Erreur! L'*Humanité*, par exemple, a créé les *Jeunesses communistes*, et le journal *la Jeune République* est doublé d'une Ligue du même nom.

Le 26 mars 1927, recevant en audience les directeurs et les élèves du Séminaire français de Rome, Pie XI ne leur parla que de l'Action Française. Il gémit sur l'erreur des catholiques « *égarés par des dirigeants, par des maîtres qui, depuis trop longtemps, trempent leur plume, tantôt dans les inspirations d'une étrange romanité et d'un encore plus étrange catholicisme, tantôt dans un vrai paganisme, tantôt dans la boue, tantôt dans on ne sait quelle haute philosophie, tantôt, au contraire, dans une sensualité d'autant plus dangereuse qu'elle est plus contenue* (!)... *Egarés, disons-Nous, à la suite de tels maîtres, de tels dirigeants et par de pareilles inventions totalement mensongères, où il n'y a pas même une ombre de vérité, mais uniquement les plus odieuses calomnies et de pures insultes...* »

Il est bien permis de dire que la forme employée dans cette allocution est insolite.

Le 8 mars 1927 avait été signée par le cardinal Frühwirth une décision de la *Sacrée Pénitencerie* relative aux mesures à prendre contre les ecclésiastiques, les séminaristes et les simples fidèles coupables de demeurer attachés à l'Action Française : elle ne paraît qu'à la fin du même mois.

Les ECCLÉSIASTIQUES *doivent être gravement réprimandés et peuvent être suspendus* a divinis.

Les SÉMINARISTES *qui demeurent attachés à l'Action Française, ouvertement ou* EN SECRET, *doivent être renvoyés comme impropres à l'état ecclésiastique.* — Mais comment connaîtra-t-on ceux dont l'attachement demeure *secret?* Compte-t-on sur la trahison de camarades?

Quant aux lecteurs, Ligueurs, propagandistes d'Action Française, notoirement connus comme tels, ils ne peuvent pas être admis à la Sainte Table et ils ne doivent être ni reçus ni tolérés dans les groupements catholiques:

Dans les premiers jours de juin 1927, Pie XI recevait en audience particulière le président de l'*Association catholique de la jeunesse belge* (A. C. J. B.). Il lui parla longuement de l'Action Française et déclara : « *Ce qui est répréhensible dans l'Action Française, ce sont surtout ses méthodes d'école. L'atmosphère de cet enseignement est d'ailleurs païenne.* »

Ces accusations sont aussi vagues que toutes les précé-

dentes. Les *méthodes* de l'Action Française sont répréhensibles? Mais en quoi consistent ces méthodes? Et quel est leur vice? Quant à l'*atmosphère païenne,* c'est là une simple figure de rhétorique dont le sens reste vague.

Fait frappant et qui tend à prouver que l'atmosphère de l'Action Française n'est pas aussi païenne qu'*on* l'a dit au Pape : nos ennemis n'ont jamais cité un seul catholique dont l'enseignement d'Action française aurait détruit ou affaibli la foi. Nous pouvons citer, en revanche, nombre d'incroyants que l'influence de nos maîtres et particulièrement de Maurras ont amenés ou ramenés au catholicisme. Tels Léon de Montesquiou, Henri Vaugeois, Jules Lemaître, pour ne parler que des morts et des plus illustres.

Le 20 juin 1927, le Pape prononçait, en Consistoire, une allocution dont la *Croix,* le soir même, donnait le texte. Une grande partie de ce document est consacrée à l'Action Française et à ses dirigeants.

« *Si nous nous taisions sur leurs doctrines et leurs méthodes,* dit le Souverain Pontife, *cela équivaudrait vraiment à favoriser leur dangereuse erreur, à les confirmer dans leur contumace et à encourager leur langage inconsidéré..* »

Les chefs de l'Action Française sont tout le contraire de *contumaces,* puisque, loin de se soustraire au jugement, ils ont demandé instamment à être jugés. On le leur a refusé.

Quant aux doctrines et aux méthodes de l'Action Française, les écrits et discours pontificaux les déclarent amorales, anticatholiques, païennes,. etc., mais sans jamais montrer en quoi, pourquoi, comment.

Plus loin, le Saint-Père dit des allégations de l'Action Française : « *Elles sont contraires à nos déclarations formelles et à la plus évidente vérité. Elles touchent à la démence !* » La violence du langage est-elle une preuve de sérénité dans la justice ?

Le 15 juillet 1927 paraissait chez l'éditeur Flammarion, sous le titre *L'Action Française et le Vatican,* une sorte de *Livre jaune* présentant les documents officiels relatifs à la condamnation et à la mise à l'Index de l'Action Française et les réponses à ces documents.

Cliché Boissonas

BERNARD DE VESINS

PRÉSIDENT DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Par une ordonnance épiscopale que publia la *Croix* du 20 août et qui fut lue, le 21 août, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le cardinal archevêque de Paris mettait en interdit le livre précité et faisait *défense à ses diocésains, sous peine de péché grave, d'acheter, de lire et de conserver cet ouvrage.*

La décision de Son Eminence suivait ainsi à un mois l'apparition du volume.

Or, à ce moment, un incident nouveau surgissait, un certain abbé Demulier, prêtre, fixé à Cassel (diocèse de Lille), y dirigeait, malgré la désapprobation de son évêque, une certaine *Correspondance catholique franco-allemande,* de tendances nettement antipatriotiques, qui n'a pas craint d'imputer à la France la plus forte part des responsabilités dans le déclenchement de la guerre de 1914.

Cette publication, désavouée par l'évêque de Lille, n'en recueillait pas moins, peu après, un encouragement direct du Saint-Siège et une lettre flatteuse d'un vicaire général de Paris, au nom du cardinal archevêque.

Certes, les sentiments patriotiques du cardinal Dubois ne sauraient être mis en doute. Mais cette approbation donnée en son nom produisit un certain émoi, car l'abbé Demulier s'est empressé de s'en faire un titre..

Le désarroi de certaines consciences catholiques sur le point du patriotisme y est apparu et cela n'allait pas sans causer un grand malaise.

A JEANNE D'ARC

GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES
ESTAMPES SPORTIVES

Plaquettes et Médailles — Encadrements en tous genres

P. HÉNAUT

Téléphone
LOUVRE 47-54

SALLE D'EXPOSITION
3, place de Rivoli, et 1, rue des Pyramides — PARIS

LES MOTIFS

Pour comprendre un peu les motifs qui ont pu provoquer les rigueurs romaines contre l'A. F., il faut distinguer dans le Souverain Pontife trois aspects :

1° *Le pasteur suprême* de l'Eglise catholique, vicaire du Christ. En cette qualité, le Pape, Père commun des fidèles, les aime tous d'une égale affection, quelle que soit leur nationalité. En cette qualité encore, il a droit à l'obéissance parfaite des catholiques du monde entier sur toutes les questions de dogme, de morale et de discipline religieuse, dans lesquelles il est juge souverain, interprète suprême de l'Ecriture et de la tradition de l'Eglise universelle;

2° *L'homme, le docteur privé,* qui porte, comme nous tous, la tare du péché originel et qui, par suite, comme nous tous, est sujet à l'erreur et aux fautes, et qui subit l'influence de ses amitiés, de ses tendances, de ses préférences acquises dans toute sa vie passée;

3° *Le chef de gouvernement.* Bien que le Saint-Siège ne possède plus de territoire, il n'en est pas moins un gouvernement indépendant. C'est une monarchie qui a son souverain (le Pape), son ministère (la Secrétairerie d'Etat), sa représentation diplomatique (les nonces en mission dans les diverses capitales), enfin sa politique.

En tant que chef de gouvernement, le Pape a parfaitement le droit de pratiquer telle politique plutôt que telle autre. Mais nous ne sommes pas obligés, nous catholiques français, de soutenir une telle politique. Nous avons même le devoir de la combattre si elle est funeste à notre patrie.

L'existence d'une telle politique, que mille indices permettraient de découvrir, ne fait plus maintenant aucun doute. Le 1er jancier 1927, le monde entier était fixé sur ce point par le discours que le Nonce, doyen du corps diplomatique, adressait au président Doumergue. Dans cette harangue étaient exaltées la politique et la personne d'Aristide Briand. Il devenait évident que tout mouvement nationaliste et patriote, placé en travers de cette politique d'abandons, devenait désagréable au Saint-Siège.

LES RESULTATS

Les ennemis de l'Action Française voulaient la tuer. Ils n'ont même pas réussi à l'affaiblir.

Au début de la crise, la Lettre pontificale qui approuvait l'initiative du cardinal Andrieu; ensuite, l'Allocution consistoriale du 20 décembre et le décret de mise à l'Index du 29 décembre avaient ému, troublé quelques-uns de nos amis. Depuis, la plupart d'entre eux, mieux renseignés et d'ailleurs éclairés par les faits, se sont ressaisis.

Du 15 décembre 1926 au 1er octobre 1927, le nombre des ligueurs et alliés d'Action Française s'est accru de plus de 6.000. Et ce ne sont pas seulement les effectifs de l'Action Française qui ont augmenté, c'est son influence, son autorité; ce sont les dévouements et les amitiés qu'elle suscite.

Le magnifique succès du Cortège traditionnel de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1927, consacra le triomphe de l'Action Française. Ajoutons que la vente du journal au numéro s'est élevée de 15 % depuis le début de la crise et que le tirage du journal s'est accru dans des proportions analogues.

Mais si l'Action Française n'a pas souffert des coups que ses ennemis lui ont portés, ces coups ont atteint la religion et l'Eglise. Un petit nombre de royalistes, dont la foi religieuse manquait de racines profondes, ont senti cette foi se dessécher sous le souffle de l'injustice.

D'autre part, des conversions au catholicisme en voie d'accomplissement, conversions de protestants ou d'incroyants, ont été arrêtées net.

Le Saint-Père déclare, et on doit l'en croire, qu'il n'a été mû que par des mobiles religieux et par le souci du salut des âmes. Mais ses conseillers n'ont-ils pas été guidés, dans leur œuvre de mensonges et de haine, par des considérations purement politiques?

Preuves : on n'a pas songé à mettre en interdit des journaux et des groupements manifestement hostiles à la religion et à l'Eglise, mais qui sont républicains et démocrates ou internationalistes et proallemands. Les catholiques ont toute licence de lire ces journaux, depuis l'*Humanité* et le *Popu-*

ROBERT DE BOISFLEURY

MEMBRE DES COMITÉS DIRECTEURS DE L'A. F.

laire jusqu'à la *Jeune République*, en passant par le *Quotidien*, la *Volonté*, *l'Œuvre* et l'*Ere nouvelle*. De même, il leur est permis de collaborer avec des francs-maçons et des anticléricaux comme Auulard, Albert Thomas ou Ferdinand Buisson. Ils peuvent enfin adhérer à la Ligue de la Jeune République, à la Fédération Millerand, à l'A. R. A. C. de Barbusse ou aux Jeunesses communistes. Seule l'*Action Française* leur demeure interdite.

Cet emploi des sanctions spirituelles au succès d'une politique a nui à l'Eglise, même hors de France. Dans les *concordats* qu'ils préparaient avec Rome, le gouvernement yougoslave et le gouvernement tchéco-slovaque ont marqué de fortes hésitations venant des incidents de l'Action Français.

Aux Etats-Unis, où deux candidats à la présidence se trouvaient en compétition : M. Alfred Smith, catholique, et M. Marshall, protestant, celui-ci a fait état, contre son rival, de l'inique condamnation de l'Action Française : « *Ne votez pas*, a-t-il clamé, *pour un candidat qui, s'il est élu, sera soumis à une autorité extérieure et pourra recevoir de Rome des ordres contraires aux intérêts américains.* »

Pour parer ce coup, M. Smith a déclaré : « *Je ne reconnais aucun pouvoir aux institutions de l'Eglise d'intervenir dans la pratique de la constitution des Etats-Unis ou dans l'exécution des lois du pays.* » Et il a ajouté, au mépris de la doctrine catholique et notamment de l'Encyclique *Quanta cura* (Syllabus) : « *Je crois dans la séparation absolue des Eglises et de l'Etat... Je crois qu'aucun tribunal d'aucune Eglise n'a le pouvoir d'imposer une loi au pays*, etc. »

Le Vatican n'a pas relevé les théories hétérodoxes, publiques et retentissantes, de M. Smith.

Le « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* »
(page 509) **vous fournira une excellente liste de fournisseurs.**

CONCLUSION

La doctrine de l'Action Française, en matière de politique religieuse, est demeurée celle qu'à diverses reprises ont exposée nos Princes (cf. : *La Monarchie française*) et peut se résumer ainsi :

Pleine indépendance de l'Eglise dans le domaine spirituel, sous l'autorité de son chef légitime le Pape. Large autonomie dans l'administration de ses biens. Situation honorifique privilégiée.

Faculté, pour les congrégations religieuses, de se former, de posséder, d'enseigner, de vivre, en un mot, en vertu de leurs droits d'associations religieuses reconnues et autorisées par l'autorité ecclésiastique.

Toutes facilités données à l'Eglise pour accomplir sa mission divine.

En retour, l'Etat indépendant dans le domaine de la politique nationale intérieure et extérieure.

Pour la solution des questions *mixtes :* accord des deux pouvoirs. Cet accord suppose naturellement l'existence d'un *Concordat* et de relations diplomatiques régulières.

Quant à l'attitude actuelle des catholiques d'Action Française vis-à-vis de l'autorité religieuse, elle se définit ainsi : pleine obéissance et entière soumission au Pape en tout ce qui concerne la doctrine, la morale et la discipline ecclésiastique. En ce qui regarde la politique nationale, les catholiques d'Action Française entendent maintenir, selon le mot de Monseigneur le Duc de Guise, *la légitime indépendance qu'en cette matière la monarchie française eut toujours soin de conserver. Il appartient aux Français d'assurer la sécurité de leurs foyers et de leurs frontières.* » (Lettre à Ch. Maurras du 8 janvier 1927.)

CHEZ PLON

LE ROMAN DES GRANDES EXISTENCES

1. René BENJAMIN. — **La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac.** 55e mille..... **16 fr.**

2. Jean-Marie CARRÉ. — **La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud.** 19e mille..... **15 fr.**

3. Louis LATZARUS. — **La vie paresseuse de Rivarol.** 15e mille..... **15 fr.**

4. Francis CARCO. — **Le roman de François Villon.** 28e mille..... **15 fr.**

5. Louis DIMIER. — **La vie raisonnable de Descartes.** 15e mille..... **15 fr.**

6. François PORCHÉ. — **La vie douloureuse de Charles Baudelaire.** 20e mille..... **15 fr.**

7. Marius ANDRÉ. — **La véridique aventure de Christophe Colomb.** 16e mille..... **15 fr.**

8. Henri BÉRAUD. — **Mon ami Robespierre.** 28e mille..... **15 fr.**

9. Georges OUDARD. — **La très curieuse vie de Law, aventurier-honnête homme.** 17e mille. **15 fr.**

10. L. Dumont-Wilden. — **La vie de Charles-Joseph de Ligne, prince de l'Europe française.** 15e mille..... **15 fr.**

11. André LAMANDÉ. — **La vie gaillarde et sage de Montaigne.** (Vient de paraître)..... **15 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

FANTAISIES SUR L'HISTOIRE DE DEMAIN

par GEORGES BERNANOS

Dessins de Raphaël Ange

Extrait du journal intime du citoyen Oppenheim, militant géorgien, greffier au tribunal révolutionnaire du XII^e^ arrondissement.

Cliché G.-L. Manuel frères.

La justice du peuple est en marche. Rien ne l'arrêtera.

Qu'on me pardonne de jeter d'un trait ces mots sur le papier. A chaque heure, presque à chaque minute de cette journée historique, nous nous les sommes répétés à voix basse, ainsi qu'un serment qu'on se prête à soi-même. Ils seront demain dans toute bouche républicaine, et l'écho n'est pas prêt de s'en éteindre. Vive la Révolution !

*
* *

A neuf heures quinze le tribunal fait son entrée. Chaleur accablante, foule énorme. La police de la salle est assurée par la troisième section féminine de la loge : « Amour et Beauté », commandée par la doctoresse Blumfield.

En raison de l'heure matinale, les citoyens juges sollicitent de l'auditoire la permission de casser la croûte. Elle leur est accordée après un débat très court. Une escouade de détenus politiques vient déposer sur le banc de la défense onze litres de vin rouge, et une appétissante charcuterie. Ici se place un incident comique, qui déchaîne l'hilarité générale : l'un des prisonniers présents (le bruit court qu'il se nomme Haranguez, ex-conseiller à la Cour de Cassation), a dérobé un cervelas qu'il a dissimulé aussitôt sous sa blouse. Dénoncé par deux de ses camarades, il gesticule un instant au milieu des rires sans lâcher son cervelas, puis éclate en sanglots convulsifs. Pour mettre fin à cette scène ridicule, la doctoresse Blumfield doit se glisser adroitement derrière lui, et l'abattre d'un coup de son casse-tête nickelé.

A dix heures quinze l'audience est ouverte. A la demande du public, l'assesseur de droite, dont l'attitude paraît peu révolutionnaire, est remplacé sur le siège par la citoyenne Radouille, présentée par onze militants de Nouvion-en-Thiérache. La citoyenne Radouille exige une nouvelle suspension d'un quart d'heure pour prendre connaissance du dossier. Afin de faire patienter l'auditoire, le poète surréaliste Mimi de Freneuse récite quelques strophes d'un *Hymne à la Volupté*, auquel le citoyen Président répond en déclamant avec beaucoup de sensibilité la *Prière à l'Etoile* et la *Grève des Forgerons*. Le premier lot d'accusés est introduit à ce moment. Cerné aussitôt par deux escouades de la section féminine « Amour et Beauté », il est rejeté en désordre vers la droite du tribunal, puis soigneusement parqué dans la petite enceinte réservée à cet usage. La citoyenne Radouille entonne alors la *Carmagnole*, qui est écoutée debout.

Cette première audience semble avoir déçu beaucoup de nos amis. J'avoue que j'attendais mieux, mais si, d'une manière générale, l'attitude des prévenus a causé quelque surprise, n'oublions pas que la justice ouvrière et paysanne n'a pu atteindre encore les chefs de la féroce faction royaliste, et qu'elle n'a brandi hier son glaive que sur des espions et des comparses. J'ajoute que l'interrogatoire a été

sans cesse interrompu par les cris, les ruées en avant, des rixes individuelles, et même des bagarres plus graves. Une telle indignation donne la mesure des généreuses illusions du prolétariat, mais elle rend difficile notre tâche, frères! De plus il est permis de faire remarquer que les articles 190, 191, 192, ainsi que les paragraphes DC et DT du Code international d'Hygiène ne paraissent pas avoir toujours été observés, notamment par les camarades russes ou lettons. L'odeur d'urine et l'abondance des crachats ont indisposé plusieurs spectatrices.

Le quart d'heure écoulé, la citoyenne Radouille sollicite les services d'un interprète. Cette demande n'est d'abord pas prise en considération, mais elle la justifie en expliquant qu'elle ne sait pas lire et ne peut, par conséquent, rien connaître du dossier déposé entre ses mains. Satisfaction lui est donnée.

Le citoyen président commence alors l'appel des détenus. Ils se présentent à la barre un par un, puis sont aussitôt vivement repoussés vers l'enceinte, toujours tenus en respect par leurs gardiennes. Je dois dire, d'ailleurs, que l'apparence de ces misérables, leur débilité physique et — pour la plupart au moins — une extrême maigreur, semblent promettre à la Section féminine « Amour et Beauté » une tâche facile.

Malheureusement, en dépit des précautions prises, il est d'abord impossible de s'entendre sur le nombre exact des accusés. Dès le premier appel, nous avions pu aisément constater l'absence non motivée d'un seul d'entre eux, le conspirateur Sangnier (Marc); mais le président s'obstine à les faire passer à plusieurs reprises devant la barre des témoins en comptant sur ses doigts. Chacun sait combien cette méthode est favorable aux confusions et aux erreurs de calcul. De plus, elle finit à la longue par causer une véritable agitation parmi les prévenus astreints à une manœuvre que l'épuisement de beaucoup d'entre eux rendait exceptionnellement pénible. Des sanctions durent même être prononcées sur-le-champ, notamment contre l'agitateur Valois (Gressent, Georges) qui, souffrant des pieds — dit-il — depuis son enfance, s'entêtait à défiler tenant ses chaussures à la main. De plus, à l'avant-dernier contre-appel, nous avons vu sortir des rangs un vieil énergu-

mène, coiffé d'un képi de l'ex-armée, la face d'une maigreur cadavérique mais le ventre encore abondant, qui, le doigt tendu vers la citoyenne Radouille, s'est mis à crier à tue-tête :

« La pensée est insaisissable à la compression, elle se réfugie d'une forme dans l'autre. Le flambeau rayonne. Si on l'éteint, il devient une voix, et l'on ne fait pas la nuit sur la parole ; si l'on met un baillon sur la parole, la parole se change en lumière, et l'on ne baillonne pas la lumière... », etc..., etc...[1]

Les malédictions sont sur les multitudes,
Les tonnerres profonds hantent les solitudes,
Rien n'est laissé tranquille en ce sombre univers,
Les prêtres sont pareils à des gouffres ouverts,
Qui regarde dedans voit des choses affreuses![2]

La doctoresse Blumfield s'est jetée aussitôt sur ce mystérieux militaire, sans réussir à étouffer ses clameurs. De son côté la citoyenne Radouille, se jugeant offensée, exige un châtiment sévère. A la fin, tout s'apaise, l'enquête ayant rapidement établi la véritable identité du fou, incarcéré sous le nom de Souday (Paul), ex-publiciste, mais reconnu à son signalement, et malgré ses dénégations furieuses, pour être simplement le sieur Estramagorre (César, Marius), ex-sous-officier comptable au 12e régiment du train.

L'incident clos, un dernier contre-appel a lieu, vers onze heures. La foule épuisée bat des mains. Il paraît désormais certain que le nombre total des prisonniers est de cinquante-trois. Cinquante-deux seulement ont paru successivement à la barre. L'absence du nommé Sangnier (Marc) est dès lors officiellement constatée, sans erreur possible. En conséquence, le citoyen Pausanias Yan-Tsé-Tchéou, garde général du Palais du Peuple, qui a reçu les détenus en consigne, est invité à fournir des explications. Il apparaît quelques minutes plus tard, suivi de la doctoresse Smith. C'est un tout petit homme jaune, extraordinairement ridé et flétri, enveloppé d'une sorte de sarrau fait de peaux de mouton qui dégagent une odeur intolérable. Il

(1) Victor Hugo.
(2) Hugo (Victor)..

s'incline trois fois jusqu'à terre, gagne en rampant la barre des témoins, où il prend place, après trois nouvelles prosternations. Sur un signe du citoyen Président, il se livre à une mimique forcenée, danse d'un pied sur l'autre, puis entonne d'une voix horriblement gutturale un cantique de l'Armée du Salut.

Le Président. — Quoi qu'il y a?

Une voix dans la salle. — Il cause en thibétain.

Premier assesseur. — Pourquoi chante-t-il ?

La même voix dans la salle. — Il raconte qu'il a été converti à la vraie religion par les missionnaires américains et qu'il appartient à la secte presbytérienne « Les Témoins des Derniers Jours ».

La citoyenne Radouille. — On s'en colle!

Le Président appelle la doctoresse Smith, et nous voyons aussitôt celle-ci se glisser gracieusement vers le Tribunal, levant très haut sa petite main qui paraît un moment au-dessus des têtes, toute dorée dans le rayonnement de sa magnifique chevelure blonde. Aux premiers mots qu'elle prononce, d'une voix un peu rauque, bien que d'un timbre exquis, douze géants mogols appartenant à la Loge « La Mogolie libre-penseuse », groupés vers la droite, à l'extrémité de la salle, se ruent tous ensemble en avant. Les gardes les repoussent à coups de fouet ; le tumulte est à son comble. J'ai tiré mon revolver, qui m'est arraché aussitôt par une douloureuse torsion de l'avant-bras. La *Carmagnole* éclate de nouveau, et avec elle vingt hymnes étrangers dans une confusion grandiose. Au-dessus plane une

espèce de chant aérien, d'une déchirante pureté : ce sont des militants Peuhls, ou Fellatahs, qui entonnent la *Marseillaise*. Le jeune poète surréaliste, en proie à une abominable crise nerveuse, s'est réfugié près de moi et me serre convulsivement les jambes, poussant à intervalles réguliers un cri aigu et monotone, que j'essaie vainement d'étouffer en enfonçant mon poing dans sa bouche, car il est sûr que ce hurlement hystérique achève d'affoler les Mogols, d'ailleurs probablement ivres d'éther. A deux pas, j'entrevois tout à coup une face colossale, couleur de safran, ruisselante de sueur, coupée de deux terribles coups de fouet qui ont fait presque jaillir un œil hors de l'orbite. Je la vise bêtement de ma main vide, tandis que l'infortuné jeune poète, arraché du sol par une force irrésistible, vole au-dessus des épaules et retombe au milieu des géants jaunes qui, sans lâcher leur proie, reculent pas à pas sous le claquement des fouets, en grognant comme des ours. Ils disparaissent enfin.

.....

Le Président. — C'est-y pas malheureux! C'est-y pas malheureux!

La citoyenne Radouille. — Quelles gourdes!

Le Président. — Et qu'est-ce que vous dites de ça, doctoresse Blumfield?

La doctoresse Blumfield. — Je ne dis rien, je n'ai pas d'ordre. Ces militants appartiennent à une cellule léniniste dissidente de la XI[e] Internationale, dont j'ignore encore l'indicatif. D'ailleurs, ils ne reconnaissent probablement que l'autorité de la D.D.C.F. Je pense que la T.I.G. essaie de les acclimater dans l'Ouest pour servir à l'Institut général de croisement rationnel des races — I.G.C.R.R. — fondé par le docteur Aaron Levine. Ils ont pillé ce matin l'imprimerie spéciale, et bu à même les bonbonnes d'éther sulfurique. C'est aujourd'hui, paraît-il, leur grande fête de Yué-Ping, c'est-à-dire des Pains de la Lune.

Le Président. — Pour une fête de la Lune, ils vont fort.

La doctoresse Blumfield. — L'unité de la famille humaine ne sera pas réalisée sans beaucoup de violences et de sang versé. Une seule langue, un seul peuple, tel est le but. C'est un grand honneur pour Paris d'être ainsi à la vue

du monde entier le laboratoire choisi où les savants juifs, dont je me flatte de n'être que la petite servante, réalisent peu à peu cette définitive fusion des races, annoncée par le Talmud. L'univers sera juif, ou il ne sera pas.

Le Président. — Ça va.

Le discours de la doctoresse Blumfield a ramené le calme, comme par miracle. La foule l'a écouté bouche bée. On se montre, au banc des prévenus, le Philosophe qui, une fleur de pomme de terre à la main, s'est jeté dans les bras du Rabbin Yom-Kippour, et pleure la tête sur son épaule. Le Rabbin Yom-Kippour est d'ailleurs un de ces juifs réactionnaires, convaincus de superstitions rétrogrades, et qui ont refusé de signer la déclaration solennelle d'athéisme prescrite par la loi.

Le second assesseur. — Je demande la parole.

Le Président. — Débloque.

Le second assesseur. — Les moricauds ont troublé la séance au moment que le type à peau de mouton rendait compte. Je réclame le conspirateur Saignier (Marc) aux fins de le condamner à mort. Vu!

La doctoresse Smith prononce quelques mots qui se perdent dans le bruit.

Le Président. — Approchez, approchez, Madame Smith.

La doctoresse Smith. — Hentchou Rama Yong, Krani, Krani!

Le garde général thibétain quitte la salle.

Le Président. — C'est embêtant de ne pas causer la même langue, Madame Smith, on s'embrouille.

La doctoresse Smith. — Yan-Tsé-Tchiou est un collaborateur excellent, qui tient le registre d'écrou à sa manière, mais avec la plus grande exactitude. Qu'importe une futile question de langage, citoyen président? Nuit et jour, vous le trouverez, ce fonctionnaire modèle, accroupi sur sa natte, près du guichet, chantant des cantiques ou mâchant des grains de tournesol. Pas une mouche ne sortirait des bâtiments sans son ordre.

La voix de la doctoresse Smith est, certes, plus extraordinaire encore que celle de la doctoresse Blumfield. Je me flatte d'être un homme grossier, même vil : bien que n'ayant jamais connu les libres citoyens qui m'ont donné le jour, j'atteste que j'appartiens — non seulement de cœur,

mais de fait — à la part la plus abjecte de mon espèce, que j'enfonce par mes racines, en pleine dégradation, en pleine fermentation généreuse. La science démontre un peu mieux chaque jour, et par ses expériences irréfutables, que la société nouvelle a lentement et secrètement mûri dans ce que les civilisations révolues rejetaient loin d'elles, comme leurs déchets inutilisables, ou dissimulaient par pudeur. Longtemps, des siècles et des siècles, l'immense étang de boue a dormi livide entre ses rives, sans un bouillonnement, sans une ride, guetté par des milliers de mitrailleuses prêtes à cracher, dans son hypocrite silence. Il gisait, son riche limon gonflé de poisons magnifiques, mais stérile encore, non fécondé, retenant en lui sa force, la taie de son œil unique tournée vers la lumière haïe du ciel, ravalant silencieusement son écume. Il était comme une plaie ouverte au flanc du monde moderne, approfondie chaque jour. Mais le monde moderne croyait s'en être rendu maître pour en avoir soigneusement mesuré la surface et relevé le plan. Il se contentait d'y faire jeter parfois de loin, sous la protection des baïonnettes, quelques tonnes de désinfectant. Si l'ancienne Démocratie méprisait ou dédaignait la pauvreté, qu'elle abandonnait aux soins mercenaires des rêveurs ou des nigauds, elle n'aurait su tarir la misère sans se tarir elle-même, sans tarir ses propres sources. Campée au fond des palais bâtis par les rois, ou dans les temples désaffectés, derrière ses états-majors rutilants, ses policiers prospères, sa garde casquée de cuivre et culottée de blanc, elle n'en est pas moins unie au lac putride par mille voies mystérieuses, elle en suit le niveau, elle en reçoit le dégorgement souterrain. Sa jalousie, ou pour mieux dire un instinct plus sûr, écarta toujours soigneusement de ces bords sacrés Dieu, son rival éternel, Dieu avec ses saints, sa paix, sa justice sans haine, et la détestable Charité. Oui, certes, la Démocratie ne fut que le premier pas chancelant vers un ordre nouveau, mais nous la louâmes d'avoir achevé d'écraser la Pauvreté pour instaurer la Misère, la Misère aux mamelles d'airain, nourrice des damnés, sœur et consolatrice de Satan. C'est ainsi qu'une heure put venir, qu'une heure vint, où la Science, elle-même captive, brisa ses dernières chaînes : aussitôt la hideuse Loi Morale, arrachée d'un coup, fut vue la tête en bas, ses racines en l'air, les

ci-devant vertus montrèrent leurs faces d'esclaves, se dénoncèrent elles-mêmes, et comme l'avaient prédit d'une seule voix, Confucius et Victor Hugo, le prêtre fut précipité du ciel à son tour.

Alors l'auteur de notre libération, le Surhomme attendu, le Messie promis, le Savant Juif enfin, daigna s'approcher de l'étang maudit. L'insondable boue dormait toujours, face à l'azur injurieux, gardant ses germes, berçant l'avenir dans son sein glacé. A la voix du nouveau maître, un grondement monta des entrailles de la terre, et fit trembler

sourdement les rives. Le ciel, sollicité depuis des siècles, se taisait encore. Pour la première fois, l'enfer répondait à l'homme dans un langage intelligible.

O lac de boue! O lac putride! Les meilleurs d'entre nous sont sortis de toi!

On s'étonnera peut-être qu'une telle page, dont j'admire la force lyrique, m'ait été inspirée par la seule voix de la doctoresse Smith. J'avoue que cette voix m'a remué. Disons mieux : elle m'a fait honte. J'écris ici avec une franchise absolue, comme il convient à un homme pour lequel il n'est plus ni vice ni vertu, ni vérité ni mensonge, ni beauté ni laideur, mais des forces naturelles dont l'animal humain aura bientôt le contrôle et la souveraineté. D'où vient qu'un peu d'air poussé dans l'ouverture glottique, et dont l'issue est réglée par des muscles aryténoïdiens ait le pouvoir d'agiter les cœurs et de délier les volontés? Qu'on m'entende! Je ne reprocherai pas à la doctoresse Smith d'être

si agréable à regarder ou même à ouïr, et il est naturel que la présence d'une jeune femme sollicite les imaginations. Notons qu'à ce point de vue, l'acte de violence des militants de « la Mogolie Libre Penseuse » si regrettable qu'il paraisse, se justifie aisément. Mais je puis du moins déplorer qu'un tribunal ait cru devoir rivaliser avec l'auditoire tout entier de prévenances un peu ridicules, peut-être de politesse, ou pis encore! de servilité souriante à l'égard d'une citoyenne dont le larynx est heureusement proportionné. J'ai déjà noté ailleurs ce symptôme d'affaiblissement, de relâchement de la fibre ouvrière et paysanne : il est sans doute temps que les subtiles expériences du docteur Aaron Lévine donnent au tempérament gaulois si léger, si impulsif, quelque chose de la mâle gravité juive. Sinon le vieux venin aura tôt fait de se glisser dans les veines, l'inégalité réapparaîtra dans les relations de sexe à sexe, et nous verrons surgir, derrière l'idole restaurée de la Beauté, d'autres idoles plus perfides. Nous ne devons rien au Passé, frères! Nous le renions jusque dans le culte absurde qu'il avait voué, dit-on, aux grâçes, mères des Muses. Ce qu'il haïssait, nous l'aimons. Ce qu'il aima, nous le haïssons. Méfions-nous des mouvements d'une sensibilité qui ne saurait être encore tout à fait révolutionnaire. Un lac de boue fut notre berceau : revenons le plus souvent possible au limon nourricier. Comme les récifs protègent notre sol contre le tonnant assaut de la Mer, la Révolution est protégée par sa laideur.

*
* *

Je reprends mes notes, et laisse au lecteur le soin de les commenter. Si les propos que je rapporte semblent parfois manquer de sérieux, ou même de dignité, on voudra bien se souvenir qu'ils sont simplement conformes au compte rendu sténographique, délivré par la Censure.

Le Président. — Avec ça, Madame Smith, le camarade assesseur — hein, mon pote? — persiste à réclamer le prévenu Sangnier, porté manquant.

Doctoresse Smith. — Citoyen président, j'ai fait ce que j'ai pu, mais...

Le Président. — Sans reproche, sans reproche, Madame Smith!

Doctoresse Smith. — Vous savez, citoyen président, que nous ne livrons jamais au tribunal que des accusés préalablement soumis au traitement imaginé par le Professeur Judas Koricvitch. Permettez-moi d'abord de vous exposer en quelques mots...

Le Président. — Ça va, ça va, prenez votre temps, Madame Smith!

Doctoresse Smith. — Nous nous efforçons simplement de faciliter, autant que possible, le travail des juges. Dans ce but, nous faisons subir aux ennemis du peuple, la première cure, dite Cure Razovitch, ou cure d'affaiblissement. J'ajoute qu'en raison du petit nombre de jours qui nous est laissé, le rationnement alimentaire s'avèrerait, à lui seul, inefficace, si nous ne disposions d'autres procédés moins empiriques, dont nous devons les plus ingénieux au Professeur Elie Radine, cure d'insomnie, cure d'hypersécrétion, cure d'algivité, etc... etc... J'ajoute que grâce à l'efficacité de nos méthodes, la durée moyenne des débats s'est trouvée abaissée de 95 %, et les épuisantes formalités de l'interrogatoire réduites au minimum.

Le Président. — C'est pas de refus, Madame Smith!

La doctoresse Smith. — Vous avez pu constater vous-mêmes, citoyens juges, l'extrême docilité des accusés. La mise au point est presque irréprochable. Camarade Blumfield, veuillez faire sortir du rang l'ex-général Patience Navet!

L'ex-général s'avance péniblement jusqu'à l'estrade. Il est vêtu d'un pantalon de drap militaire, d'une chemise bleue, et chaussé d'une paire de pantoufles. Il tourne le dos au tribunal, et salue inlassablement le public, avec un petit grognement de plaisir.

Doctoresse Smith. — Vous avez devant vous l'ancien ministre du dernier cabinet formé par le citoyen Valois

RECOMMANDEZ !
à ceux qui souffrent de
Rhumatisme, d'*Arthritisme*, de la *Goutte*,
des *Reins*, de *Cystite*, de la *Vessie*,
l'URÉOL CHANTEAUD
Son efficacité est reconnue.
DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE.
54, Rue des Francs-Bourgeois — PARIS
FLACON : 9f90. *Franco poste* : 11f75.

(Gressent-Georges) quelques jours avant le triomphe définitif de notre Révolution. Il appartenait au fameux Ministère « d'Attente et de Conciliation Républicaines », et détenait l'ex-portefeuille de la Guerre, devenu celui des « Relations pacifiques ». Pour égarer l'opinion sur ses véritables intentions, l'agitateur Valois avait choisi ce collaborateur civil, après l'avoir nommé général de division.

Citoyenne Radouille. — Et qu'est-ce qu'il faisait dans le civil, c't'animau-là?

Doctoresse Smith. — Il était bandagiste, rue des Lombards.

Le Président. — Emmenez-le, Madame Smith! C'est ennuyeux de voir un type si laid auprès d'une belle personne comme vous, Madame Smith!

Doctoresse Smith. — Vous êtes mille fois aimable, citoyen président.

Le Président. — A votre service, Madame Smith!

Doctoresse Smith. — Vous voyez, citoyens juges, par le seul exemple de ce buveur de sang, quels résultats on peut attendre des méthodes que j'ai eu l'honneur de vous exposer. Malheureusement, nous enregistrons encore, çà et là, quelques échecs. Et à ce propos, je dois maintenant avouer que le cas du détenu Sangnier (Marc) est l'un des plus troublants que nous ayons jamais constatés.

Le Président. — Racontez-nous ça, Madame Smith!

A ce moment, la doctoresse Smith tire de son sac un étui de vermeil, l'ouvre, en sort une minuscule seringue Pravaz, et procède aussitôt, avec une merveilleuse adresse, à son habituelle injection de sulfate de morphine. Elle est d'ailleurs imitée par la plupart des élégantes spectatrices, et pendant quelques minutes, nous n'entendons plus qu'un bruissement d'étoffes soyeuses et des soupirs étouffés.

Doctoresse Smith. — J'allais vous dire, citoyen président, que le détenu Sangnier s'était fait remarquer, dès son incarcération, par une extrême surexcitation du langage, un délire verbeux, où nous avions vu d'abord les symptômes d'une manie à forme intellectuelle. Tel quel, il assourdissait littéralement nos services et mettait ses co-détenus dans un état convulsif capable de compromettre gravement les résultats de notre cure d'affaiblissement. Je l'ai soumis aussitôt à un traitement sévère, tant interne qu'externe, et

bien que nous soyons parvenus à ralentir considérablement les diverses fonctions, et même à abaisser la température au-dessous de 35°, il nous a été impossible néanmoins de le faire taire. La cautérisation des glandes parotides, sous-maxillaires, et sublinguales, tentée en désespoir de cause par la doctoresse Abrahamovitch, n'a pu arrêter, ni même diminuer, dans d'appréciables proportions, l'écoulement salivaire qui s'accompagnait d'un larmoiement continu. Tout isolement étant difficile, en raison du nombre des prisonniers en traitement et de l'exiguité des locaux, nous avons dû nous contenter de fermer les oreilles des autres détenus par des tampons de coton vaselinés.

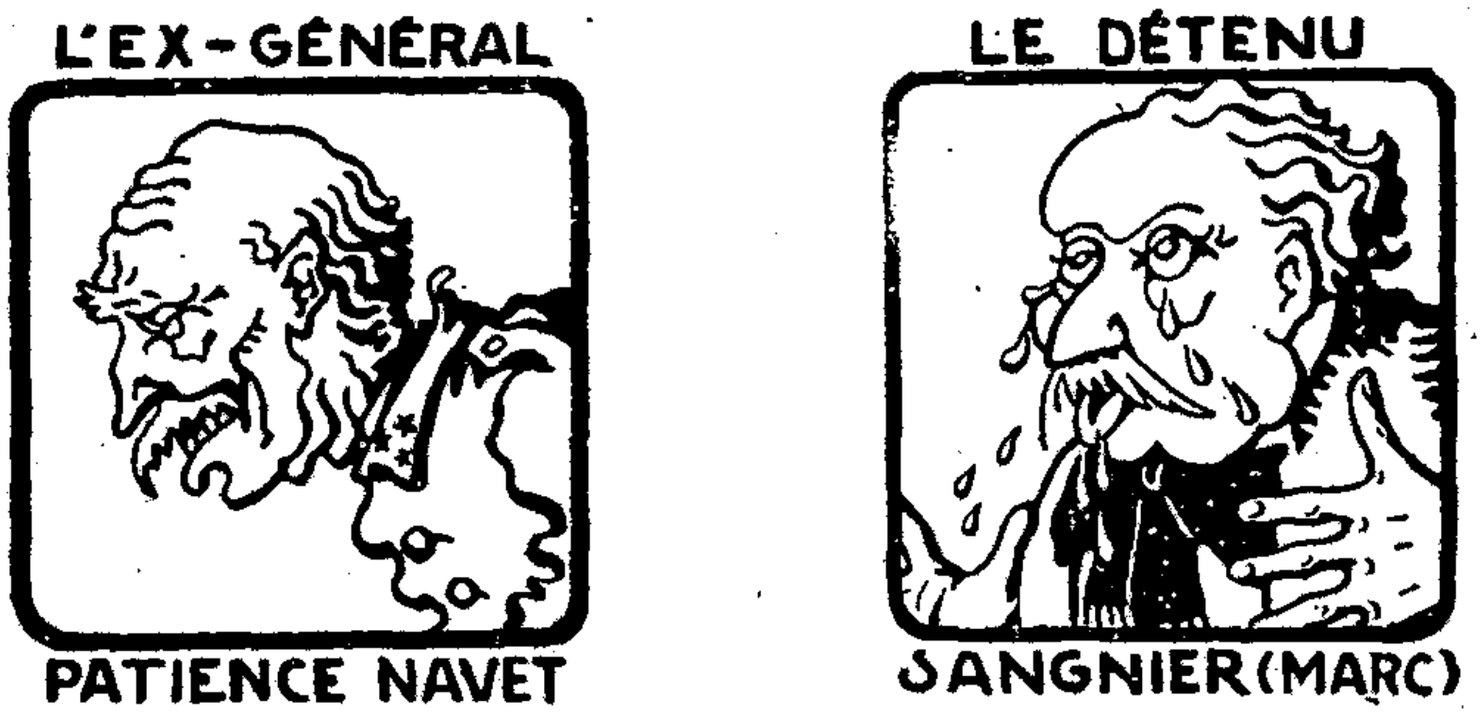

Le Président. — Je vous plains, ma pauvre petite dame! C'est-y pas malheureux! C'est-y pas malheureux!

Doctoresse Smith. — Hélas! ceci n'est rien encore, citoyen président. Un traitement, même judicieusement choisi et appliqué, peut toujours échouer, mais une erreur de diagnostic est moins pardonnable. Or, nous l'avons commise, citoyen président. Je m'explique. Vous n'ignorez pas les progrès énormes réalisés depuis quelques mois par la psycho-physiologie. Le grand savant Moïse Karl, dans des expériences décisives, a pu reproduire à volonté, par la simple excitation de certaines glandes, toute la gamme des sentiments, où l'ignorance voyait jadis les manifestations d'une conscience indépendante. Nous fabriquons désormais à volonté l'amour, la haine, et tous leurs succédanés, jalousie, avarice, colère — les vices et les vertus. En quelques semaines, s'il nous en prenait la fantaisie, vous

verriez sortir de nos laboratoires un Lacenaire ou un Vincent de Paul.

Le Président. — Mince alors!

Doctoresse Smith. — Bien qu'il ne fût guère possible de comprendre grand'chose à l'interminable discours du prévenu Sangnier, j'avais cru noter que le terme dissyllabique « Amour » et ses principaux composés, s'y trouvaient incessamment répétés, dans la proportion de un à cinq, ou même à trois. Cette première observation semblait d'ailleurs confirmée par l'aspect convulsé du visage, et l'anormale activité des canaux lacrymaux et nasaux. Je pensais dès lors me trouver en présence d'un maniaque des sentiments affectifs et altruistes, et résolus d'agir dans ce sens. Tout traitement abortif ayant échoué, j'imaginai d'inoculer au patient un demi-milligramme du sérum Bloud qui, par son action sur les capsules surrénales, produit la haine. Permettez-moi de faire remarquer, citoyen président, que cette dose est la plus petite possible, mais j'agissais avec prudence.

Le Président. — Alors, ça a raté, Madame Smith?

Doctoresse Smith. — Hélas! citoyen président, les symptômes n'ont pas été du tout ceux que j'attendais. J'ai dû noter aussitôt, à ma grande surprise, une crise aiguë de rage démentielle, avec rougeur de la face, tétanisation des membres, élévation considérable de la température, vociférations; projection des globes oculaires, et sécrétion d'une énorme quantité de matière bilieuse, tirant sur le vert sombre, fortement odorante, et assez caustique pour brûler le linge.

Le Président. — Et qu'est-ce que vous avez dit de ça, Madame Smith?

Doctoresse Smith. — Il devenait évident que j'avais été trompée par la répétition du mot dissyllabique « Amour »

Anne de Nantes

ESSAI SUR LE FÉMINISME

L'auteur analyse les différentes formes du féminisme: social, familial, pédagogique, politique, etc., et montre ce qui peut utilement être admis, des revendications féministes, et ce que la tradition chrétienne et le bon sens français commandent de repousser... Œuvre curieuse, attachante et saine. Voila du bon féminisme.

Je conseille à toutes nos ligueuses, alliées, lectrices, de lire ce petit ouvrage. COMMANDANT DUBLAIX.

En vente à la Librairie d'A. F.: 5 fr. 50 (franco: 6 fr. 75)

et de ses composés, probablement employés, par un phénomène de transposition verbale inconsciente, aux lieu et place de leurs contraires. Une dernière expérience confirme d'ailleurs absolument mon second diagnostic : des injections répétées d'une solution concentrée de Séverinobenzol qui surexcite l'instinct altruiste, ont été impuissantes, non seulement à conjurer la crise, mais même à en atténuer les symptômes. J'avais administré du sérum Bloud à un maniaque de la haine! Vous pouvez juger de l'effet!

. . . . . .

Sourires

— *C'est papa qu'a la fève!! C'est papa qu'est roi!!*
— *Ah, mais non!! pas de blague!! vous oubliez que je viens d'être élu sénateur républicain!!*

Cliché Photo d'Art

JEANNE D'ARC DE ROUEN

La Prière pour la France. Jeanne d'Arc du bûcher de Rouen qui sera prochainement édifiée à l'endroit où la Sainte de la Patrie a subi le martyr. (Cette œuvre est offerte par Maxime Real del Sarte.)

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Certes, la fête de notre Sainte nationale était attendue avec anxiété par beaucoup. Les difficultés avec l'autorité ecclésiatique n'allaient-elles point provoquer une lamentable scission ? Hélas ! obéissant à des ordres stricts, la Fédération Nationale Catholique avait défilé d'abord, de 9 à 10 heures. Chaque paroisse devait être représentée par 500 personnes : en réalité, ou comptait des groupes variant entre 5 et 50 personnes. Du moins; le cortège héroïque de la D.R.A.C., et les Scouts de France, rachetaient la pénible impression du reste.

Mais ceux qui s'attendaient à voir l'Action Française diminuée, devaient être bien déçus.

A 10 h. 50, exactement, sous un soleil léger, après une matinée de pluie, le cortège traditionnel s'avance.

Deux automobiles ouvrent le cortège. Dans l'une d'elles se tient Maurice Pujo. Il sera partout acclamé.

Après un double ruban de cyclistes s'avance une enseigne qui porte en lettre d'or les mots :

Cortège traditionnel
(1909-1927)

De l'enseigne partent vingt rubans tenus par de jeunes Alsaciennes et Lorraines en costumes. Leur passage soulève des vivats unanimes.

La fanfare « l'Avenir du 20e arrondissement » scande la marche de la Jeunesse des écoles.

En tête des Associations de Candidats aux grandes Ecoles,

voici, sous les ordres de leurs présidents généraux, la Corniche (préparation à Saint-Cyr), avec ses calots bleu clair ; la Flotte (préparation à Navale) avec ses bérets de marin ; voici, avec ses calots bleu foncé, la Taupe (préparation à Polytechnique), Piston (préparation à Centrale), l'Agro (préparation à l'Institut agronomique), enfin Khâgne (préparation à l'Ecole normale supérieure).

Voici maintenant les Facultés et les Grandes Ecoles. A leur tête vient le bureau de l'Association générale des Etudiants de Paris, dont le drapeau est porté par M. Dijon, grand blessé de guerre, membre du Comité.

Puis ce sont les lycées et collèges de Paris.

La tête du cortège est déjà arrivée à la Concorde, lorsque s'avancent, à leur tour, l'Association des camarades de combat et la Société des officiers de complément. Puis les Gad'zarts d'A. F., l'Atelier d'Art sacré, etc., etc.

TOUTES OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE BANQUE
TERME ET COMPTANT

BANQUE
DU GRÉSIVAUDAN

Société Anonyme au Capital de 500.000 francs

SIÈGE SOCIAL A GRENOBLE
Angle du Bld E. Rey et de l'Avenue Félix-Viallet

Téléphone : 15.82
Télégr. CHANGEX-GRENOBLE

Compte Chèques Postaux
LYON 312-60

R. C. Grenoble 15.317.

LES COMITÉS DIRECTEURS DE L'A. F. AU CORTÈGE *Cl. Rol*

Les Comités royalistes de la Seine, ayant à leur tête leur président, le vicomte de la Loge d'Ausson, défilent à leur tour.

LES SECTIONS D'ACTION FRANÇAISE

Un commandement bref et les « Trompettes de Paris » attaquent une marche. Une clameur immense s'élève, c'est le départ de l'*Action française.*

Une équipe de commissaires précède le drapeau de l'A. F., dont la garde, composée de glorieux combattants en uniforme, décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire, est commandée par Maxime Réal del Sarte. Les Comités directeurs de l'A. F. viennent ensuite. Maurras, Daudet, l'amiral Schwerer, Vesins soulèvent à leur passage un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations. Auprès d'eux se sont placés le docteur Récamier, le comte de Montlaur, délégué de Monseigneur de Duc de Guise, etc.

Après les étudiants d'A. F., les Dames et Jeunes filles d'A. F., sous la conduite de M^me^ la comtesse de Lur-Saluces et de M^me^ la vicomtesse de la Besse, forment une immense colonne fleurie.

Voici maintenant les Alsaciens et Lorrains qui, sous la conduite de notre ami Jacques Denisane, ont tenu à porter à cette manifestation les nombreux fanions de leurs jeunes sections : Colmar, Graffenstaden, Guebwiller, Haguenau, Reichshoffen, Mulhouse, Schiltigheim, Selestat, Sainte-Marie-aux-Mines, Strasbourg, Boulay, Dieuze, Forbach, Hagondange, Sarrebourg, Sarreguemines, Saint-Avold, Thionville et Metz.

Les sections d'A. F. des vingt arrondissements de Paris défilent ensuite ; chaque section est précédée de son fanion et de deux porteurs de couronne.

Un court intervalle sépare les sections d'A. F. de Paris des sections de banlieue.

C'est toute une armée qui s'avance. Derrière chaque fanion, il y a l'effectif d'un régiment. Depuis une demi-heure, la tête du cortège s'est déjà disloquée lorsque la dernière section tourne seulement à la place de la Madeleine.

La queue du cortège allait atteindre la Madeleine lorsqu'un taxi chargé de deux couronnes s'arrête, un groupe se

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE

nrf

3, RUE DE GRENELLE
PARIS-VI^e^
TÉL. : LITTRÉ 12-27

COLLECTION « **LA GALERIE PITTORESQUE** »

I

LA VIE DE

FRANZ LISZT

par GUY DE POURTALÈS

Un volume in-8° petit jésus, numéroté, sur papier pur alfa, enrichi de cinquante illustrations d'après des documents du temps en grande partie inédits, tirées à part en hors-texte sur beau papier couché. Tous les chapitres ornés d'en-têtes dessinés au trait de plume par PARRY. Sous couverture illustrée décorée par le même..... 70 fr.
150 exemplaires sur Hollande..... 150 fr.

Paraîtront ensuite :

II. **Les Dompteurs,** histoire anecdotique de la ménagerie, des origines à nos jours, par ACHILLE THÉTARD.

III. **La Vie de Disraëli,** par ANDRÉ MAUROIS.

IV. **Le Cirque à travers les âges.**

forme et vient s'ajouter derrière les sections de banlieue. Ce sont les élèves de Sainte-Geneviève qui, retenus de force jusqu'à 11 heures, ont réussi quand même à arriver à temps pour participer au cortège.

Il est onze heures un quart quand le cortège, toujours dans un ordre parfait, arrive à la place des Pyramides.

L'enseigne du Cortège traditionnel, avec sa gracieuse garde, vient se ranger au pied de la statue, et tout le défilé va se poursuivre devant elle.

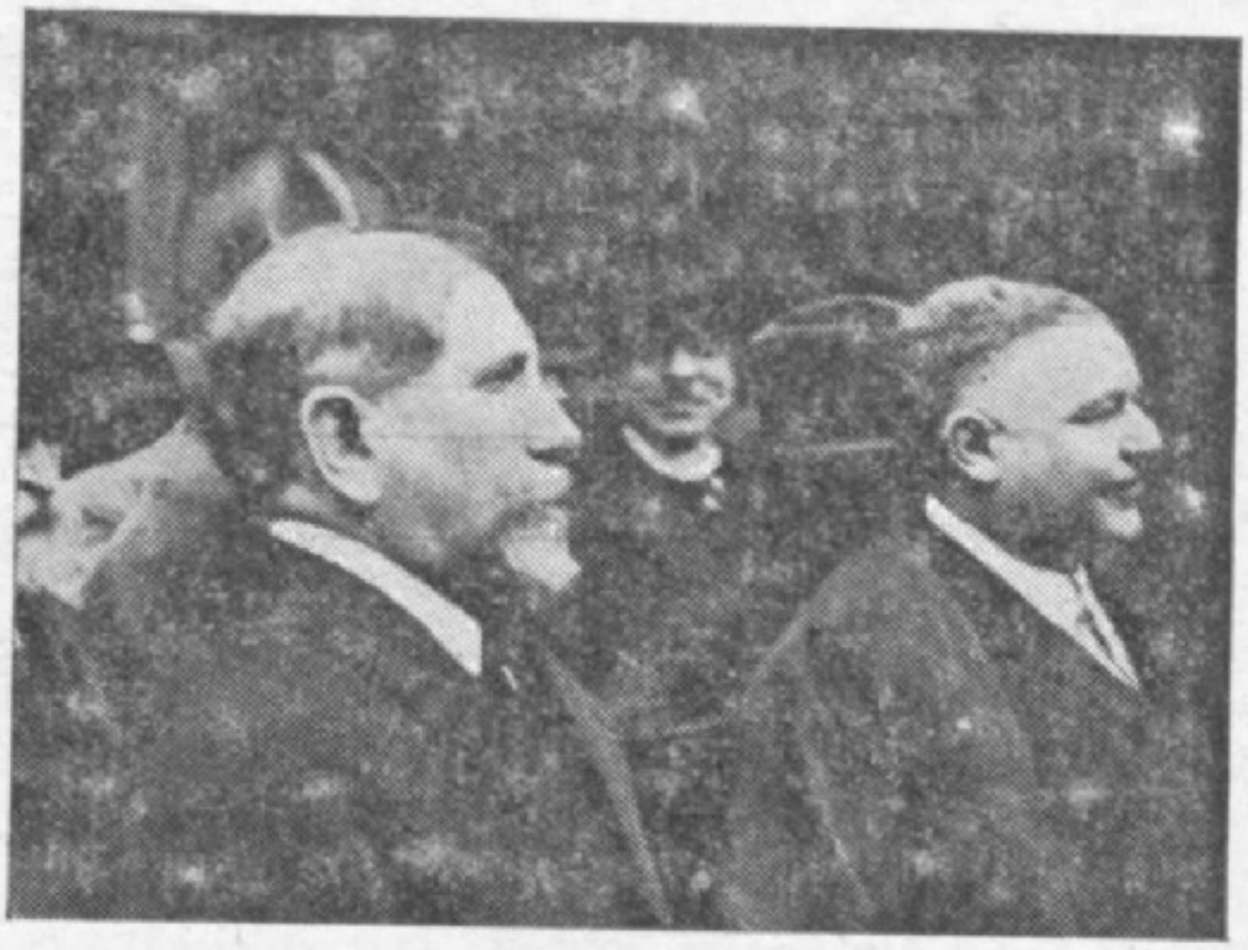

CHARLES MAURRAS ET LÉON DAUDET AU CORTÈGE

Un groupe officiel est formé par MM. de la Ferronnays et de Juigné, députés, MM. Aucoc, syndic du Conseil municipal, Le Provost de Launay, Binet-Valmer, etc....

Les groupes passent au pas cadencé, tandis que les porteurs de couronnes déboîtent pour déposer leurs fleurs.

Quand c'est le tour des groupes de dames et de jeunes filles, comme chacune d'elles est chargée d'une gerbe ou d'un bouquet, c'est une pluie de fleurs qui s'abat devant la statue.

A l'arrivée du drapeau de l'A. F. et de sa garde glorieuse, une ovation salue Maxime Réal del Sarte, puis c'est le tour de Daudet et de Maurras et de leurs compagnons. Une foule énorme qui, le défilé terminé, mettra près d'une demi-heure à s'écouler, ne cesse d'acclamer Jeanne d'Arc, la France, l'Action française et ses chefs.

APRES LA TUERIE DE SAINT-ETIENNE

UN ESSAI DE MISE AU POINT SUR UN ESSAI DE RÉVOLUTION

par René Benjamin.

Il y eu le 7 février, à Saint-Etienne, au cours d'une émeute barbare, un industriel assasiné, parce qu'il voulait se rendre à une conférence de moi sur Alphonse Daudet.

Ce n'était pas un manifestant ; c'était un homme paisible, ayant le goût de la liberté et de la poésie. Des brutes l'ont empêché de passer, piétiné et tué, pour lui montrer qu'il n'avait pas le droit de m'entendre.

Pourquoi? Parce que moi, d'abord, je n'ai plus le droit de parler dans aucune ville de France. *Je suis interdit de séjour.*

Par qui? Par les amis des Droits de l'homme, par les libres-penseurs, par les instituteurs laïques et syndiqués, dont j'ai imprimé qu'ils étaient des *imbéciles* et des *tyrans.*

Ai-je eu tort? Les villes leur appartiennent. Loin de retirer mes épithètes, je les souligne; et j'ajoute aujourd'hui que les politiciens sur lesquels ils s'appuient sont des *criminels*.

Oh! je me doute bien qu'ils vont hurler. On fait assassiner, puis on crie aux victimes « qu'elles l'ont voulu » ! Cerveaux troubles et débiles, incapables d'aller jusqu'à la cause première. M. Georges Valois lui-même, ce singulier défenseur de la société, a, là-dessus, publié un navrant article. J'entends bien qu'il a besoin des instituteurs syndiqués pour ses rassemblements; mais cette nécessité le rend misérable! Quel ton! Quelle vulgarité! Et puis enfin, était-il à Strasbourg au Congrès de 1926? Non? Alors, qu'il se taise! Moi, j'y étais, *et je n'ai été violent que pour répondre à de premières violences : celles du Congrès de là-bas.*

Les voilà les responsables, ces délégués solennels ou goguenards qui annonçaient la confiscation complète du pays.

Je suis rentré effaré. (M. Valois n'était pas sorti, ce jour-là, il peut rester calme.) Et j'ai dit à la bourgeoisie, écrivant dans un journal bourgeois : « Ils veulent vos biens et votre vie; et ils les prendront! » Ils viennent de le prouver.

J'avais si bien raison qu'ils se sont tenus cois d'abord. A mes premiers articles, où je les peignais dans leurs dégradants exercices, ils n'ont rien opposé qu'un silence rageur. Puis, j'ai conclu. Et alors là, sur des mots, sur des épithètes nécessaires, et jetées dans une bouffée d'humeur, on monta la bacchanale. Prétextes. Raisons piteuses. Braillards.

Malheureusement, parmi ceux qui se devaient de me soutenir, parce qu'ils étaient menacés, beaucoup étaient trop anémiques pour souffrir mes définitions, et en hâte ils ont approuvé les braillards qui, sur l'heure, ont fait mine de s'appuyer sur ces âmes si douces, si modérées.

Il leur fallait plus : l'appui des municipalités; ils ont décidé d'intimider les maires. Ce n'est pas difficile partout.

Chaque fois, donc, que l'intérêt politique, aidé de la lâcheté naturelle, a fait répondre au magistrat municipal : « Vous avez le droit de manifester! » il y a eu bagarre, ou elle fut évitée par miracle! A Loches, à Reims, à Saint-Etienne. A Loches, un timoré ; à Reims, un Marchandeau ; à Saint-Etienne, un Soulié ; ce sont leurs noms qui ont influé sur leurs tristes destins. Ces deux hommes ont montré la même bassesse, insérant dans leurs feuilles des

appels à l'émeute, à l'heure où ils juraient, la main sur le cœur, de garantir l'ordre !

Je ne citerai rien de leur prose : elle donne des nausées. De l'air! Respirons et essayons de comprendre.

Retournons-nous pour cela vers ceux dont l'énergie prouve que, quand les chefs ayant le soin de la cité veulent, ils peuvent, et il ne se passe rien, jamais rien.

A Loches, la bande de chiens commandés pour aboyer a été contenue par les gendarmes à cheval. Il y a à Loches un lieutenant de gendarmerie qui sait son devoir. Le soir de Loches, le préfet de Tours dînait dans cette ville. Il a entendu les hurlements de mort que poussait une populace mercenaire. Je devais, un mois plus tard, aller à Tours. Les primaires syndiqués disaient : « Nous recommencerons! » On n'a pas vu l'ombre d'une brute. Le préfet avait fait savoir, d'une manière précise, que c'était trop d'une fois dans le département. Trois jours après Saint-Etienne, à Besançon, même conduite virile des autorités.-Le maire, qui avait tenu, au nom de la liberté, à donner le théâtre, le préfet, le commissaire central, ont déclaré : « Il ne se passera rien! » On n'a pas entendu le souffle d'un imbécile.

Ces faits prouvent mieux que nos paroles, l'atroce responsabilité du démagogue Soulié. Il avait juré de barrer les rues par sa police, et de laisser passer, entre les agents, les personnes munies de cartes. Il a tenu sa promesse. Les agents étaient là; ils barraient. Seulement personne n'a pu parvenir jusqu'à eux. On était assommé bien avant, sous leur nez d'ailleurs, par six cents apaches qui se sont chargés de prendre les auditeurs, à mesure qu'ils se présentaient, et qui rossaient, hommes ou femmes, aux cris de « *Mort aux bourgeois! Mort aux repus!* » L'école laïque et Benjamin, il n'était pas question de cela! M. le maire au service des révolutionnaires (c'est le triste sort de ces meneurs : ils suivent leurs troupes!), laissait essayer la Révolution, *tentante à l'heure où on divise les honnêtes gens sur les plus graves questions.* « Ils ne s'entendent plus? Profitons-en, assommons-les! Et s'il y a des morts, nous mettrons notre écharpe, nous irons les saluer, nous ferons de pathétiques phrases et le ministre de l'Intérieur sera, dans son intérieur, si ému qu'il pourrait bien nous décorer. »

*
* *

Lorsque j'arrive, le soir, dans ces villes où des publics cultivés m'attendent, parce qu'ils se plaisent sur des sujets littéraires aux mêmes sentiments que moi et que m'approchant du lieu de la conférence, je commence d'entendre ces hurlements de bêtes que poussent les mercenaires, abreuvés pour brailler, je m'interroge et me dis : « N'aie pas de mélancolie particulière. Ce n'est pas pour toi que ce peuple beugle. Il se moque bien de tes paroles et de tes écrits. Il ne sait pas ce qu'il fait, plus que ce que tu fais. »

Un pauvre pouilleux demandait l'autre jour à la gare de Reims où il était convoqué pour me huer (la convocation portait : *promenade éducative.* Elle le fût : personne ne m'a vu arriver) il demandait :

— Jamin, qui c'est ce mec-là, et où c'est qu'il jabote?

Voilà le genre d'hommes que les maires entreteneurs d'émeutes appellent des manifestants *conscients.*

C'est vous, mauvais magistrat municipal, qui l'êtes, hélas! en dépit de votre masque!

Le pays est trop indifférent ou trop occupé, pour vous dire son mépris. Je le ferai donc, moi qui suis passionné et qui ai des loisirs. Le docteur Arnaud, chirurgien des hôpitaux de Saint-Etienne, a d'ailleurs commencé, après la tuerie, n'est-ce pas? Vous aviez laissé l'émeute se préparer, s'enfler, éclater, par votre lâcheté. Des bourgeois tombaient. Alors, par lâcheté, de nouveau, vous courez au pavillon d'urgence pour voir, vous défendre, vous couvrir! Vous étiez vert; vous bredouilliez :

— Voilà!... voilà le résultat des provocations bourgeoises!

Le docteur Arnaud n'a pas toléré vos paroles devant des blessés qui ne l'étaient que par votre désertion.

Patience! Il y a déjà un bon groupe de médecins, d'écrivains, d'observateurs sérieux dans ce pays, qui sont prêts à dire son fait à votre ignoble politique. Aviez-vous lu, quelques jours avant votre crime, sur Steeg, le mâle article du pauvre et regretté Robert de Flers, qu'on croyait un auteur comique? Signe des temps! Pensez-y, Soulié! Mais vous ne l'aviez pas lu! Vous ne lisez pas! Vous agissez. Vous réglez la circulation des tramways les soirs d'émeute. Nous règlerons autre

chose, je vous en avertis! L'honneur existe encore en France, et tout ce qui a de l'honneur vous rejette. Je vous le dis parce que je suis un homme libre, comprenez-vous bien, tout à fait libre; n'attendant ni ruban, ni place, ni avancement et je n'aurai jamais besoin d'électeurs, ni de marchands de vins, ni de marchandages. Il n'y a décidément que les héros et les poètes qui m'intéressent; et les visages nets, et les regards droits. Pourquoi est-ce qu'on ne voit jamais les yeux de vos gens, quand ils hurlent? L'autre jour, à Bordeaux, ils étaient dans la salle, cinq imbéciles avec des sifflets. Pourquoi regardaient-ils leurs pieds pendant que je les regardais? On les a sortis en trente secondes, la tête en bas — dans la position qui leur convenait. Et ce sont des camelots du Roi, jeunes gens hardis et gais, qui font cette besogne. Il y en a encore pas mal, je vous jure! J'aurais voulu, pauvre homme, que vous entendissiez, à Reims, l'allègre *Marseillaise*, chantée dans une salle gaie, en pleine lumière, par les jeunes gens d'Action française et des Jeunesses patriotes, tandis que sous la pluie, dans l'ombre, de malheureux soudoyés dégouttaient en beuglant l'*Internationale*. On ne s'ennuyait pas et personne n'avait cette pâleur empoisonnée de vos gens vendus sans conviction.

C'est bien cela que vous ne voulez pas croire : *que nous sommes plus propres que vous*. Steeg se venge, parbleu! en ruminant : « Hou! Ce de Flers, il devait être payé par les curés et les généraux! » Et vous tentez de vous consoler, en disant que je suis soudoyé par les « bourgeois repus » ainsi que disaient vos assassins. Regardez-vous donc dans la glace! Vous êtes sur le terrain de la peur : il est mouvant, et vous tremblez, vous balbutiez! A quarante lieues autour de Saint-Etienne, on vous appelle « le Lapin », parce que vous parlez comme cet animal mange. Nous, nous sommes sur le terrain de nos convictions. Il est solide, Monsieur. Et nous vous méprisons avec tranquillité.

Henri Béraud

LA TUERIE DE SAINT-ÉTIENNE

par LOUIS JASSERON

Le 7 février 1927 les groupes royalistes du Forez avaient organisé à Saint-Etienne une réunion littéraire consacrée au souvenir d'Alphonse Daudet. Ils avaient demandé au brillant conférencier René Benjamin de traiter ce sujet.

On sait que, depuis quelques mois, René Benjamin était suivi à la trace dans toutes ses conférences par les divers comités laïques, maçonniques et révolutionnaires qui ont reçu l'ordre de ne pas lui pardonner sa campagne contre des instituteurs antipatriotes.

Jusqu'à la journée tragique de Saint-Etienne, tout s'était borné, dans une dizaine de villes, à des manifestations plus ou moins tapageuses qui s'étaient soldées par quelques horions entre les manifestants et la police. A Bordeaux, les camelots du Roi qui avaient spontanément offert leur concours pour protéger la conférence de Benjamin, avaient, en un tournemain, réduit à la raison quelques perturbateurs. A Saint-Etienne, les choses devaient se passer autrement et le sang des bons Français devait couler.

La ville de Saint-Etienne est administrée par un politicien qui porte la responsabilité de cette nuit tragique : le sénateur Louis Soulié. Son devoir, en apprenant que des manifestations étaient à craindre, était de les prévenir. La police de Saint-Etienne manœuvra *exactement* comme si elle avait reçu l'ordre d'empêcher la réunion et de laisser les révolutionnaires maîtres de la rue. Le sénateur-maire Soulié, est aussi directeur d'un journal à grand tirage, la *Tribune républicaine*, qui, depuis quelques jours, publiait des appels à la violence. Un tract fut ensuite répandu qui appelait les « travailleurs » et les fonctionnaires à empêcher Benjamin de parler. Ce tract portait la signature des groupes suivants :

UNION LOCALE DES SYNDICATS UNITAIRES. — BOURSE DU TRAVAIL (*syndicats autonomes et confédérés*). — LES 3 SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT. — FÉDÉRATION DES FONCTIONNAIRES. — BLOC RÉPUBLICAIN ET SOCIALISTE. — PARTI SOCIALISTE. — UNION SOCIALISTE-COMMUNISTE. — PARTI

COMMUNISTE. — LIBRE PENSÉE. — LOGE MAÇONNIQUE : LES TRAVAILLEURS UNIS. — UNION FÉDÉRALE STÉPHANOISE DES ŒUVRES POSTSCOLAIRES.

*
* *

Quelques jours avant la conférence annoncée, alors que deux mille Stéphanois et Foréziens se faisaient inscrire pour avoir des places, le commissaire central avait déclaré aux organisateurs de la réunion qu'il se chargeait de l'ordre et que les auditeurs, en cas de manifestation dans la rue, seraient

MARIUS DORON

ANTOINE DE SAINT-GENEST

filtrés et protégés par la police. Mais nous avons appris au cours de la soirée que le même personnage avait essayé, dans le même temps, de faire retirer la promesse de la salle à nos amis.

Le 7 février, les manifestants, convoqués par les organisations citées plus haut, se rendirent aux abords de la salle. Dès huit heures, au nombre de six cents environ, ils étaient massés devant sa grande porte et ses portes latérales. La police à pied et à cheval était là, impassible. Elle se replia de façon à border exactement les murs de la salle et *ne bougea point de cette position* pendant

toute la soirée. Quand les auditeurs se présentèrent, munis de leurs cartes, ils se heurtèrent aux manifestants avec lesquels la plupart renoncèrent à se colleter. Les plus courageux (et il y en eut beaucoup) tentèrent de se frayer un passage travers leurs rangs pour accéder au cordon de police dont ils attendaient la protection pour entrer dans la salle. La police refusa aux invités l'accès de la salle et les rejeta dans la foule des manifestants. Ainsi repoussés et isolés, les invités furent livrés à la merci des apaches qui constituaient les trois quarts des « protestataires ». C'est là que se produisirent des scènes ignobles de sauvagerie. Hommes et femmes étaient insultés, volés, frappés, jetés à terre et piétinés par des brutes assurées de l'impunité. Notre ami Balleydier, de Saint-Chamond, eut le nez cassé: Nous avons vu la face tuméfiée d'un membre de la Chambre de commerce de Saint-Etienne. Notre ami Antoine de Saint-Genest, repoussé par un cordon d'agents doublé par un barrage d'individus qui se tenaient par le bras, voulut interpeller les policiers. Bousculé, renversé et piétiné, il fut en fin de compte conduit au poste, *menottes aux mains*, et là, insulté et violemment frappé par l'adjoint Staron, chargé de la police municipale. Il fut condamné à six jours de prison pour ne s'être pas laissé assommer.

Enfin, M. Marius Doron, jeune père de famille, membre de l'Entente républicaine, vit s'acharner sur lui une bande d'apaches dont l'un lui tira à bout portant deux balles de revolver. Atteint au ventre, Marius Doron mourut le 10 février.

*
* *

Pendant la tuerie, les Commissaires d'Action Française, qui avaient mission de défendre la salle et d'y maintenir l'ordre, se trouvaient enfermés. René Benjamin avait pu y pénétrer par une porte peu connue du public et malgré plusieurs cordons de police. Il y avait dans la salle deux cents auditeurs qui avaient pris la précaution de venir très tôt. La conférence de Benjamin eut donc lieu malgré tout. Puis l'orateur fut raccompagné par de fortes équipes de Commissaires d'Action Française. Ainsi nos amis avaient assumé leur tâche et Benjamin avait parlé.

Dans une lettre à Charles Maurras, René Benjamin a rendu à nos amis un éloquent et précieux hommage :

... Depuis trois mois je trouve partout pour me défendre vos jeunes gens d'Action Française qui sont crânes, qui sont forts, qui sont spirituels, qui ont la haute vertu du courage et de la gaieté en face de braillards, toujours dans l'ombre, toujours haineux, toujours lugubres. Il n'y a qu'eux à l'heure actuelle — et ils sont les enfants de votre esprit — pour défondre nos biens suprêmes, c'est-à-dire nos libertés d'hommes cultivés.

IL N'Y A QU'EUX.

*
* *

Un vaste procès est intenté par les victimes de cette soirée tragique à ceux qui en portent toute la responsabilité. D'ailleurs, le sénateur Soulié est un récidiviste. En 1922, les mêmes bandes, lancées et protégées par le même maire, avaient attaqué un cortège qui portait des fleurs à la statue de Jeanne d'Arc. Un jeune homme avait reçu une balle dans la tête et perdu un œil. La ville de Saint-Etienne fut condamnée à lui verser une indemnité de 150.000 francs.

D'autre part, Antoine de Saint-Genest a déposé une plainte contre l'adjoint Staron, chef de la police, qui fut, le 7 février, un chef de massacreurs. Notre ami a reçu un commencement de satisfaction, Staron ayant été renvoyé en correctionnelle pour le délit d'injures.

Bien entendu, aucun des massacreurs du 7 février n'a été recherché.

GRANDS VINS DE TOURAINE ET VOUVRAY
MOUSSEUX ET NON MOUSSEUX
BOURGUEIL ET CHINON
EN CERCLES ET EN BOUTEILLES
Vins Rouges, Roses et Blancs Supérieurs
Gustave RABIER, MÉNARS (Loir-et-Cher)

Croquis de L. Anin

BERNARD DE VESINS

A PIED, DE NANTES A LOURDES, POUR L'ACTION FRANÇAISE

par BERNARD DE VESINS

Nous avons plaisir à donner ici le journal de marche d'un pèlerinage entrepris à pied de Nantes à Lourdes, au mois d'avril 1927 par d'énergiques jeunes gens de l'Ouest, pour demander à la Reine du Ciel, qui est aussi Reine de France, la fin de l'épreuve endurée par l'Action Française et le salut pour tous ses chefs.

Cette héroïque randonnée dont l'idée revient à Emile Gauvrit, de la section de Nantes, fut organisée, préparée et commandée, avec une activité et une intelligence admirables, par Yvan de La Débutrie.

On ne se figure pas les difficultés de l'entreprise : vingt-cinq jours de marche où il faut prévoir l'itinéraire, les repas, le coucher, le transport des indisponibles, les incidents possibles, et même les obstacles les plus inattendus. Car les difficultés ne venaient pas seulement des éléments, chaleur ou pluie, fatigue ou longueur des étapes ; il y avait à compter avec la malignité des hommes, la mauvaise volonté des adversaires, le scepticisme de certains quant au sérieux de l'entreprise, les railleries ou les calomnies.

Or la tenue des pèlerins fut si parfaite et leur discipline si exacte qu'ils forcèrent l'admiration de tous les villages, de toutes les villes où ils passèrent et que, dans les champs,

les travailleurs s'arrêtaient pour regarder ces jeunes gens en troupe ordonnée qui allaient récitant pieusement et à haute voix leur chapelet, ce qui ne les a pas empêchés d'accomplir un exploit sportif peu banal et qui ne risque guère d'être battu d'ici longtemps.

Routes du Bocage vendéen, puis du marais de Luçon, vignobles des Charentes et du Bordelais, interminables plaines des Landes, côteaux de l'Armagnac, riante région de Tarbes et du pays bigourdan, les ont vu ainsi et les ont salués au passage. Beaucoup qui avaient souri du projet, ont été émerveillés de l'exécution. Les sections de la Ligue ont partout prêté leur concours pour assurer le vivre et le couvert ; la générosité des ligueurs ou leur initiative a préparé, improvisé, réparé même là où l'on n'avait pas assez cru au sérieux du voyage et où l'on s'est trouvé surpris, car il faut reconnaître que c'est arrivé aussi.

Que n'a-t-on pas dit en plus, de leurs arrière-pensées, de leurs chansons, même de leur gaieté ? Personne ne s'y est trompé que ceux qui voulaient d'avance se laisser tromper. C'est ainsi que la pauvre plaisanterie de la *France du Sud-Ouest,* que les pèlerins allaient à Lourdes « demander la conversion du Pape », n'a trouvé asile et respect que dans le *Propagateur des trois Ave Maria* où règne l'aveugle volontaire qui signe Leborgne.

A cette pauvre ânerie, opposons le témoignage d'un domestique de notre ami Godefroy Lafon, président de la section de Bazas.

En entendant, le soir, les pèlerins rire et chanter, tout débordants de gaieté et de jeunesse, il avait dit à son maître : « Pour des gens qui font un pèlerinage, ils sont bien dissipés ! » Or, le lendemain, il revint trouver Lafon et lui dit : « Ah ! monsieur ! j'ai nettoyé leurs souliers ce matin. Presque tous étaient pleins de sang ! Et malgré leurs souffrances, ils chantaient et riaient hier au soir ! Quels rudes gars ! Qu'ils sont braves ! »

Quelques mots encore pour remercier ceux de nos ligueurs, alliés, amis (connus d'avance ou dont on fit la découverte), qui ont si bien reçu les pèlerins. Tous ne peuvent pas être nommés : d'abord parce qu'ils sont trop, ensuite parce que, pour certains, ce serait le signal d'un renouvellement de rigueurs ou d'une persécution implacable.

Leur mérite demeurera ignoré du public, mais notre reconnaissance ira les trouver.

Madame la Duchesse de Guise avait chargé le commandant de Winter de dire aux pèlerins sa sollicitude dans les termes suivants :

Vous serais reconnaissante transmettre aux pèlerins qui vont à Lourdes l'expression de mon admiration et les assurer que ma pensée les suit et que j'unis mes prières aux leurs.

DUCHESSE DE GUISE.

De Lourdes, la dépêche suivante avait été adressée à Monseigneur le Duc de Guise :

Les ligueurs d'Action Française de la Vendée militaire qui ont entrepris le pèlerinage de Nantes à Lourdes à pied, arrivés au terme de leur voyage, ayant demandé à la sainte Vierge la fin de l'épreuve qu'ils traversent et le salut de la France par le retour de la Monarchie, adressent au chef de la Maison de France l'hommage de leur profondément respectueux et indéfectible dévouement.

YVAN DE LA DÉBUTRIE.

Le Prince répondit aussitôt par une dépêche arrivée à Lourdes avant le départ des pèlerins.

Votre dépêche de Lourdes et le but de votre pieux pèlerinage m'ont profondément touché. De tout cœur, je vous remercie ainsi que tous vos camarades ligueurs de l'Action française de la Vendée militaire.

JEAN.

Tous nos lecteurs penseront avec nous qu'un jour prochain, la prière et le courage de nos amis recevront la récompense qui leur est bien due.

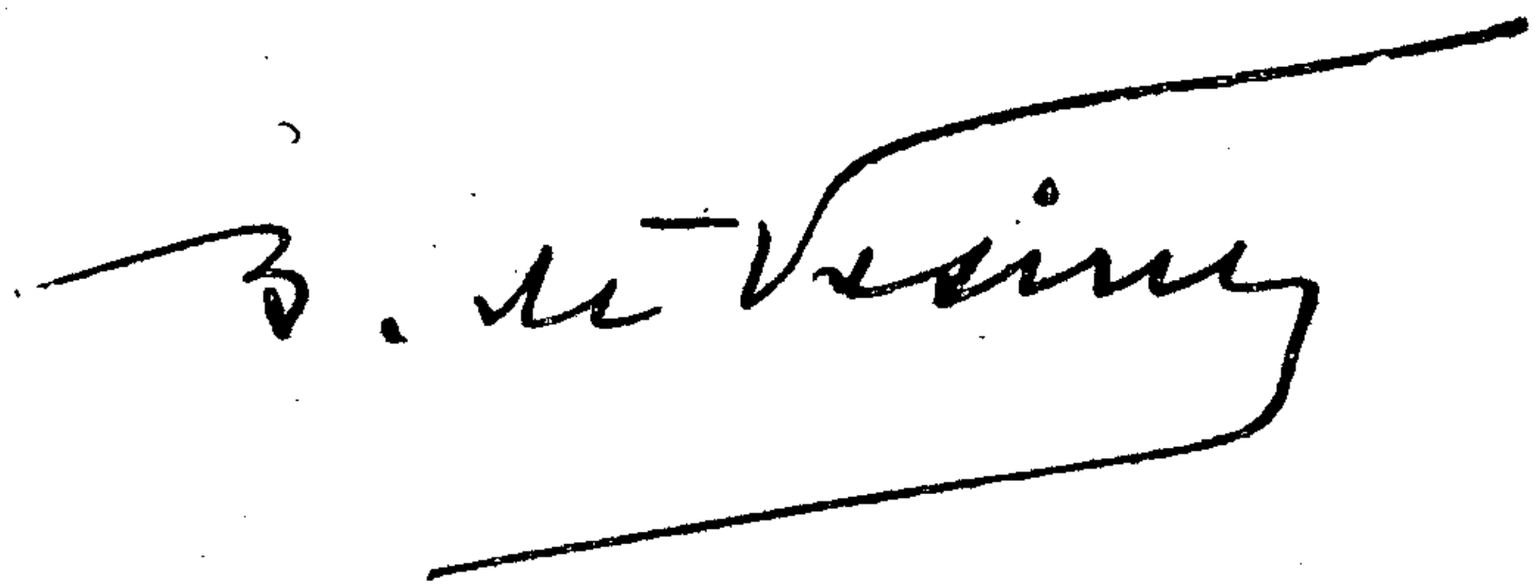

JOURNAL DE MARCHE

Départ le lundi 4 avril 1927 de Nantes.

Assisté à la messe de 7 heures à Sainte-Croix, une trentaine de ligueurs nantais étaient présents. Départ à 8 h. 15 des 14 pèlerins dont les noms suivent : Yvan de La Débutrie, Gauvrit, Clénet, Bergada, Colas, Rambaud (en vélo), Carré, Bureau et Gendreau (camionnette), Courgeon, Duchaine, de Crozé, de La Sayette et de La Peyrade.

Déjeuner à Geneston à nos frais. A Saint-Philibert-de-Bouaine, le maire, M. Vignaud, nous réunit chez lui. Arrivés à Rocheservière, vers 18 heures, nous sommes repartis chez Mme de La Roche-Saint-André, Mme de La Grandière et M. Gauraud, qui nous réservent le meilleur accueil. Longueur de l'étape : 33 kilomètres. Le secrétaire de la section de Nantes nous accompagnait en auto.

Mardi 5. — Départ à 7 h. 30, accompagnés en auto par G. de La Roche-Saint-André. Nous passons par la Chaboterie où nous trouvons le marquis de Hillerin, de Marcé, deux prêtres et quelques paysans qui nous conduisent à la Croix de Charette, prière, photo, etc. En disant notre chapelet, comme tous les matins et tous les soirs, sur la route, nous gagnons Belleville où nous sommes admirablement reçus par les Xavier de Bejarry, de Carcouet, La Mardière, etc...

Sous la pluie, nous continuons vers La Roche-sur-Yon où nous arrivons tard, après un petit arrêt au Sacré-Cœur de Beaupuy où Mlle de Tinguy de Beaupuy nous a offert du vin d'Espagne et des gâteaux. Etape longue et dure, 41 kilomètres.

Mercredi 6. — Repos à La Roche-sur-Yon où nous sommes reçus chez les ligueurs. Repas à la permanence. Le tout à souhait.

Jeudi 7. — Messe de communion et départ à 8 heures avec cinq pèlerins nouveaux : de Roux, Baillargeau, de Boissoudy, du Rusquec et Eymer. Nous accompagnent à pied le commandant de Winter, J. de La Roche-Saint-André et le comte de Rouault, en auto G. de La Roche-Saint-André,

Cl. Lacaze

LES PÉLERINS DEVANT LA BASILIQUE DU ROSAIRE

les de Bejarry. Déjeuner à Mareuil très bien organisé par La Rochette, La Roque La Tour, Duchaine, etc.

Les de La Fleuriaye, venus au devant de nous, nous accompagnent à Luçon. Excellent dîner dans une ferme (de la Maison-Rouge) à 2 kilomètres de Luçon, organisé par La Fleuriaye. Très bien couchés chez les ligueurs de Luçon, très bien reçus. Etape de 32 kilomètres.

Vendredi 8. — Messe et départ à 8 heures. Les de La Fleuriaye nous accompagnent à pied et leur père en auto. Déjeuner à Charron à nos frais. Arrivés à Marsilly où nous trouvons nombreux Rochelais. Bénédiction du Saint-Sacrement. Réception enthousiaste. Dîner offert par les Rochelais, surtout M^me^ Dahl. Couchés sur la paille. Etape longue, dure, monotone, 36 kilomètres.

Samedi 9. — Messe et départ à 9 heures. Le curé de X. nous accompagne à pied. A notre passage à La Rochelle, les Clarisses nous invitent à prier dans leur chapelle. A la cathédrale, la bénédiction du Saint-Sacrement. Déjeuner à

Le Bistouri, la Lime, les Bains soulagent,

l'ANTICOR-BRELAND guérit :

CORS

OEILS-DE-PERDRIX

CALLOSITÉS

VERRUES

DURILLONS

ETC.

l'ANTICOR-BRELAND

enlève le germe

Le flacon : **4 fr.**, tous impôts compris, toutes pharmacies. Envoi franco contre timbres adressés aux **Laboratoires BRELAND**, 32, rue Antoinette, LYON. Compte postal n° 55-53, LYON.

Exigez le Véritable ANTICOR-BRELAND

Refusez toute autre marque.

Aytré, Chez Mlle Rostand, présidente des J. F. R. Nombreux Rochelais présents comme le soir au dîner qui eut lieu au même endroit. A signaler encore Mme Dahl qui nous combla. Accueil des plus chaleureux. Etape courte, repos après-midi, 15 kilomètres. Coucher à Aytré et La Rochelle.

Dimanche 10. — Messe à La Rochelle. Départ de Aytré à 9 heures. Trois pèlerins nous rejoignent : Feildel, Castaing et Haudebine, un Rochelais nous accompagne en auto. Déjeuner au Marouillet à nos frais. Arrivés à Rochefort par la pluie, dînons et couchons chez les ligueurs ; très bien reçus. Etape de 30 kilomètres, dure.

Lundi 11. — Repos à Rochefort. Grand déjeuner chez le docteur Demarque, président de la section. Y assistaient les de Roux, mon frère, mes parents et quelques autres. Les ligueurs et ligueuses viennent à la fin du déjeuner. Allocution charmante du marquis de Roux. Le soir, réédition du déjeuner. Accueil excellent.

Mardi 12. — Messe et départ à 8 h. 30. Le deuxième fils des de Roux nous accompagne. Un ligueur de Tonnay-Charente suit en auto. Déjeuner à Saint-Porchaire à nos frais. De la Brouste nous rejoint. Arrivée tard à Saintes où nous sommes bien reçus par Lafitte et la section. Mlle Arnaud est à citer. Dîner et coucher chez ligueurs. Etape longue et fatigante, 37 kilomètres. Bien reçus.

Mercredi 13. — Après le déjeuner à Saintes, pris chez ligueurs, nous gagnons Pons. Mlle Arnaud nous accompagne en auto. Dînons à nos frais dans un restaurant et couchons sur la paille. M. de Pozzi nous aide. 21 kilomètres.

Jeudi 14. — Messe et départ à 8 h. 30. M. de Cugnac nous accompagne en auto. Déjeuner dans la forêt de la Lande, organisé par nous. M. de Cugnac y contribue. Goûter chez M. Belliard qui nous reçoit très aimablement. Dîner à Saint-Bonnet, dans un restaurant, à nos frais. Assisté à l'office du Jeudi Saint, au sermon du curé sur la Passion, et couché chez M. X..., sur des matelas. Etape de 28 kilomètres. Le bon M. X... a fait tout ce qu'il a pu pour nous.

Vendredi 15. — Messe et départ à 8 heures. M. X... nous accompagne quelques kilomètres. M. de Cugnac est avec nous en auto. Le docteur Castet vient au devant de nous. Le docteur Boutin nous reçoit à déjeuner dans sa propriété

avec ligueurs de Blaye, les de Boisfleury, etc., excellent accueil. Nous dînons et couchons au château de Barbe, chez les de Beauregard. Dîner excellent, très bon accueil; couchons sur des paillasses. Etape très longue et très dure, 41 kilomètres, pluie très forte et continuelle.

Samedi 16. — Déjeuner à Barbe à nos frais quant aux victuailles. Départ après le déjeuner. M. de Boisfleury nous accompagne en auto.

Goûter chez les Joubert et Labourdette à Bourg. Accueil charmant. Dîner et coucher à Saint-André-de-Cubzac, à l'hôtel, à nos frais. Etape de 20 kilomètres, commencement de la chaleur.

Dimanche 17. Pâques. — Messe et départ à 7 h. 30. Arrivée à Bordeaux à 12 h. 15. Déjeuner à l'hôtel d'Alsace avec deux ou trois ligueurs. Vers 3 heures, nous voyons Courcoural. Dîner au Fox, où les Dames et Jeunes Filles royalistes nous reçoivent très bien, coucher dans deux hôtels. Etape de 24 kilomètres, grosse chaleur.

Lundi 18. — Repos à Bordeaux. Déjeuner hôtel d'Alsace. Dîner au Fox avec les Dames royalistes, servi par les Jeunes Filles royalistes. Assistaient M. et M^me^ Archambaud, Bréjon, Laville de Lacombe, etc. Excellent accueil. J'ai passé une journée avec Courcoural à organiser la suite des étapes peu préparées, car on ne croyait ni à la possibilité de notre arrivée ni au sérieux de notre pèlerinage.

Mardi 19. — Messe et départ à 9 heures. Sont venus nous rejoindre : de Murard, l'abbé qui sera notre aumônier, et Massiaux. De Brun nous accompagne en auto. Le frère de La Peyrade est aussi venu nous rejoindre. Feildel et Carré nous quittent. Déjeuner à Castres-de-Gironde à nos frais. M. Lafon, président du Bazadais, est venu au-devant de nous. Il a tout organisé par la suite. On l'a surnommé « la Providence des pèlerins ». Dîné et couché à Cadillac et Barsac chez ligueurs. Etape de 36 kilomètres, dure à cause de la chaleur. Mathieu, de Bordeaux, nous rejoint en auto.

Mercredi 20. — Messe et départ à 9 heures, après réunion chez M. Bert, qui nous a lu le télégramme de félicitations de la Duchesse de Guise, accueilli avec enthousiasme, et nous a reçus pour le petit déjeuner dans son chai. Accueil très chaleureux. M. G. Lafon nous accompagne en auto.

Déjeuner dans la forêt près Cormières à nos frais, dîner et coucher à Pondaurat chez Lafon, de Sigalas et La Rivière, Etape de 30 kilomètres, assez dure. Accueil des meilleurs.

Jeudi 21. — Départ 7 h. 30. Déjeuner à Samazan chez les de Saint-Pern. M. Lafon nous accompagne en auto. Accueil excellent. Je laisse l'abbé et Massiaux trop fatigués.

Dîner à Casteljaloux, offert par la section. Très bon accueil et coucher chez les ligueurs. Etape de 42 kilomètres. Chaleur torride très, très fatigante.

Vendredi 22. — Déjeuner à Casteljaloux, offert par la section, les de Lacaze, etc. Départ 16 heures pour Houeillès. Les deux de Pontac et de Tinguy sont venus rejoindre avec l'abbé et Massiaux. Très bien reçus à Houeillès. Dînons avec les ligueurs et couchons chez eux. Etape courte, 18 kilomètres, mais très chaude.

Samedi 23. — Départ 6 heures. Déjeuner après Lapeyrade dans les pins à nos frais. G. Lafon vient nous rejoindre, apportant victuailles et vin. De Blay de Gaix nous accompagne. Il prépare le cantonnement à Cazaubon, car il n'y avait rien à l'étape prévue à Barbotan. Dîner et coucher à Cazaubon chez des particuliers non A. F. qui nous ont très bien reçus. Etape longue, temps agréable, 38 kilomètres.

Dimanche 24. — Messe et départ à 7 h. 30. Déjeuner au Houga, organisé par le docteur du Suau de La Croix, M. de Pesquidoux et la section. Repos l'après-midi, chants et vêpres, dîner semblable et au même endroit. Accueil excellent, coucher chez les ligueurs. Etape de 26 kilomètres.

Lundi 25. — Messe, départ 8 heures. Nous accompagnèrent par moitié le docteur du Suau de La Croix et M. de Saint-Julien. Déjeuner à Riscle, à nos frais. Dîner et coucher à Plaisance, à nos frais. M. de Saint-Julien nous a remis 300 francs pour nous aider. Etape de 33 kilomètres moyenne.

Mardi 26. — Messe. Départ à 8 heures. Déjeuner à Maubourguet, à nos frais. Dîner à Vic-de-Bigorre, à nos frais. Le commandant de Saint-Pastou avait tout commandé et préparé le cantonnement et nous avait offert des rafraîchissements dans un café où nous vîmes les ligueurs chez qui nous couchâmes. Accueil sympathique. Etape de 28 kilomètres. Beau temps.

Mercredi 27. — Messe et départ à 7 h. 30. Dix kilomètres

avant Tarbes, nous voyons M. G. Lafon, M. Soulet de Brugière, Mme Lafon et Mlle Becquet qui nous apportent des oranges. Un peu plus loin, nous sommes rejoints par le marquis d'Hillerin, le comte de Rouault, de Chabot, La Fouchardière. Les deux premiers descendent de voiture et nous accompagnent à pied jusqu'à Lourdes. Avant Tarbes, Mmes de Cherisey et Douvreleur, de Pau, nous apportent porto et gâteaux. Les de Bejarry et leurs filles nous dépassent aussi et, en arrivant à Tarbes, nous trouvons G. de la Roche Saint-André et M. Auvynet. Déjeuner très cordial offert par la section de Tarbes et son secrétaire, M. Czulowsky. Une surprise nous attendait : un fanion brodé du Sacré-Cœur avec fleurs de lys envoyé par le curé de Z... avec une lettre splendide. Après Tarbes, mon frère et de Vergnette, venus en auto, se joignent à nous. En arrivant à Lourdes vers 7 heures du soir, nous trouvons tous les amis qui nous attendent à la grotte où nous allons tout de suite prier. Dîner et coucher à la résidence Saint-Thomas, où Mme de La Breuille fut très aimable pour nous durant notre séjour. Etape longue, très dure, très chaude, mais la dernière, 37 kilomètres. Télégramme envoyé à Monseigneur le Duc de Guise.

Jeudi 28. — Messe chez les Clarisses dite par notre aumônier. Tous les amis venus à Lourdes y assistent. Dans la matinée, chapelet à la grotte.

Bénédiction; on nous promet de prier à *toutes* nos intentions. L'après-midi, procession du Très Saint Sacrement en tête de laquelle nous figurons, précédés de notre fanion fleurdelysé. Dans la soirée, chapelet à la grotte. Dîner de 75 couverts réunissant tous les amis : extrêmement vibrant et réussi. Pau nous a envoyé une délégation et les ligueurs de Lourdes se sont joints à nous. Discours, chants, enthousiasme indescriptible. Remise d'un crucifix en souvenir à notre aumônier. Réponse du Prince à notre dépêche.

Vendredi 29. — Messe à la grotte, pendant laquelle nous chantons le cantique des Vendéens, puis chapelet dit à nos intentions.

Déjeuner. Départ de Lourdes.

YVAN DE LA DEBUTRIE.

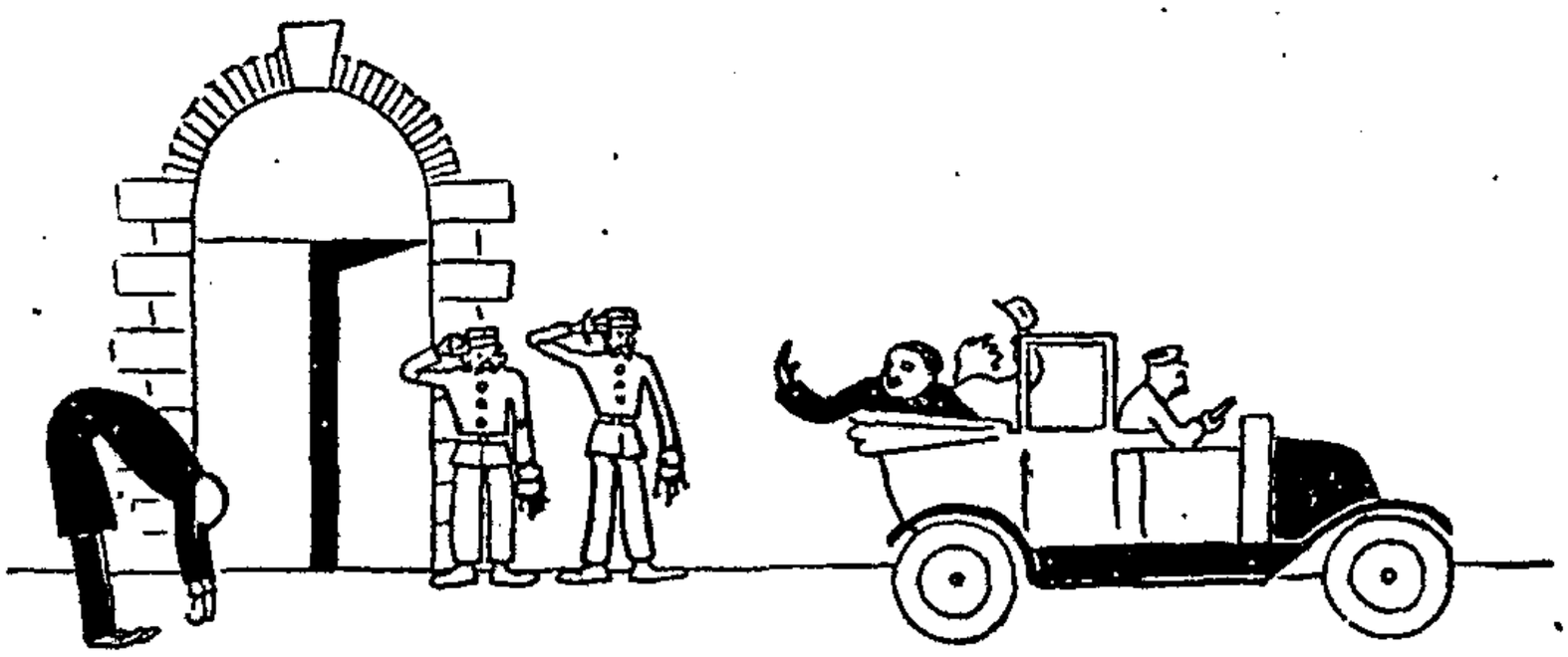

LA RÉSISTANCE, L'INCARCÉRATION ET LA LIBÉRATION DE LÉON DAUDET

Dessins de Mus

Sous prétexte qu'il avait diffamé le chauffeur Bajot, en réalité pour avoir démasqué les assassins de son fils, Léon Daudet avait été condamné à cinq mois de prison par la cour d'assises de la Seine. En qualité de gérant de l'*Action Française*, Joseph Delest devait subir deux mois de la même peine. Cet arrêt étant devenu définitif, nos amis furent invités au début de juin à purger leur peine.

Le directeur de l'Action Française décida de ne pas se rendre à cette injonction. Le 10 juin, jour qui lui était fixé pour se constituer prisonnier, il vint, avec Joseph Delest, demeurer dans les locaux de l'Action Française.

*
* *

Une garde vigilante de ligueurs, d'étudiants ou de commissaires d'Action Française tint dès lors garnison rue de Rome.

Des travaux importants de défense furent immédiatement entrepris et, en peu d'heures, terminés : chevaux de frise, fils de fer barbelés, solides madriers, etc.

Dès le matin, des attroupements s'étaient formés sur la place de Rome. Les curieux regardaient les deux immeubles occupés par l'Action Française.

Vers 5 heures, quand la gare Saint-Lazare commence d'attirer tant de travailleurs qui partent le soir par les

trains de banlieue, l'immense foule s'épaissit et s'étend. Lorsqu'à 6 heures Charles Maurras arrive, une immense clameur s'élève des milliers de poitrines : « Vive Maurras! » La foule se hérisse de chapeaux et de cannes soudain brandies.

A 6 h. 1/2 environ, Léon Daudet, que les cris réclament depuis longtemps, paraît à l'une des fenêtres. Tonnerre de « Vive Daudet! », et vingt mille bras frénétiquement levés. L'ovation se prolonge. Elle recommencera, plus ardente et comme attendrie, de tous les points de la place, un peu plus tard, quand M^me^ Léon Daudet, venue pour voir son mari, se montre au balcon, à ses côtés. Quelques minutes après arrive Maurice Pujo. Il a peine à se frayer passage et est acclamé à son tour. Les ovations renaissent à tout instant.

Il en sera ainsi jusque fort avant dans la soirée, en dépit des charges de police qui, depuis la tombée de la nuit, balaient la place sans interruption.

A l'intérieur, les portes se sont closes. Des équipes de Commissaires sont maintenant postées partout. Elles veilleront jusqu'au matin.

*
* *

Le lendemain matin fut calme. Dans la petite pièce qui lui servait à la fois de chambre et de cabinet de travail, Léon Daudet, tranquillement, écrivit son article, reçut la visite de quelques amis, signa de nombreux portraits et dut dédicacer une grande quantité de ses ouvrages.

A la fin de l'après-midi, la foule devenue rapidement plus nombreuse commença à réclamer Daudet. La police, que les manifestations sympathiques de la veille inquiétaient, avait amené sur la place des brigades d'agents.

Un peu avant 6 heures, une échauffourée violente se produisit.

Une vingtaine d'agents chargèrent en dégainant leurs bâtons blancs, mais ils trouvèrent en face d'eux des gens qui n'étaient pas d'humeur à se laisser assommer. Il y eut plusieurs blessés de part et d'autre.

Quelques instants après, Daudet apparaît au balcon. Aussitôt le même mouvement précipita toute la foule vers

l'immeuble de l'Action Française. Le même cri sortait de plusieurs milliers de poitrines ; « Vive Daudet ! Vive Daudet ! »Emu, le père de Philippe, ayant à côté de lui Charles Maurras et ses collaborateurs, saluait les Parisiens et, de main les remerciait de leur sympathie.

A ce moment, des forces de police, reçurent l'ordre d'intervenir. On les vit arriver derrière les manifestants et charger en frappant à tort et à travers. Mais la foule était trop nombreuse et les agents furent bientôt entourés de ses remous. De terribles bagarres éclatèrent.

A la fin du jour, la pluie dispersa les manifestants et la police.

Un de nos amis qui s'était courageusement comporté était envoyé le soir au dépôt : André Cappelaëre.

*
* *

Le 12 juin était un dimanche. La foule fut ce jour-là plus nombreuse que les jours précédents.

Vers six heures, Léon Daudet paraît. Une formidable acclamation retentit.

Alors la police se déchaîne. Les agents s'élancent, matraque à la main. Ils se jettent, par groupes de cinq ou six, sur des victimes qu'ils choisissent parmi les plus faibles.

Malgré les efforts de quelques agents honnêtes, visiblement écœurés de la besogne à laquelle on les associe, des scènes odieuses se déroulent.

Des passants tombent sous les coups des brutes déchaînées. C'est ainsi que M. Henri Vibert-Truchon, conseiller général de l'Isère, de passage à Paris avec sa femme, reçoit un violent coup de matraque qui lui brise le bras.

La Vérité sur

l'Assassinat de Philippe Daudet

Une brochure de 123 pages: **3 fr.** *(franco:* **4 fr. 05).**

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

Cependant, la police trouve en maints endroits à qui parler. La foule résiste. Mais les chefs civils de la police sont débordés. Sous les yeux de Léon Daudet, on voit M. Maréchal, sous-directeur de la police municipale, que sa rosette de la Légion d'honneur a fait prendre pour un officier en civil, passé à tabac par ses agents.

*
* *

Il est alors 7 heures du soir. A ce moment, des renseignements sûrs arrivent. Informé des dernières manifestations, le gouvernement a décidé de faire donner, lundi matin à l'aube, l'assaut de l'Action Française pour tenter l'arrestation de Léon Daudet.

Immédiatement des ordres sont donnés. Les équipes de Commissaires qui, depuis trois jours, assurent à tour de rôle la garde des locaux, sont alertées et renforcées par des ligueurs des divers arrondissements de Paris.

*
* *

A minuit, les moindres pièces, les couloirs, les escaliers, la cour, la cave étaient méthodiquement occupés.

Les sentinelles furent mises en place, les postes distribués, les consignes données. Deux commissaires, du haut du balcon du deuxième étage, faisaient le guet. Dans la nuit noire, le journal une fois rédigé, Charles Maurras, Maurice Pujo, Lucien Moreau et le colonel Larpent avaient rapidement rallié la rue de Rome pour être présents près de Léon Daudet, au cas où les renseignements reçus seraient confirmés.

A six heures et demie, la place de Rome est encore déserte. Ce fait est anormal. C'est l'indice que la police a interdit au public l'accès de la place de Rome.

Quelques minutes s'écoulent. Tout à coup, une colonne d'agents apparaît dans la rue de Rome, venant du boulevard Haussmann.

Presque en même temps, une autre débouche de la rue de la Pépinière. Plus loin, les uniformes de police, en masses profondes, descendent la rue du Rocher. D'autres appa-

Cl. Rol

RUE DE ROME PENDANT LA RÉSISTANCE

raissent dans la cour de Rome ou viennent de la rue Saint-Lazare. Derrière les agents, les voitures rouges des pompiers suivent au pas. Il y a quatre grandes pompes avec les charriots qui portent les immenses échelles articulées. Et voici, également, les voitures de la préfecture pour lancer les gaz.

Quelques minutes s'écoulent : dans la cour de Rome on aperçoit, gagnant la place, les casques, les fusils, les buffleteries blanches de la garde républicaine à pied. Une autre compagnie apparaît du côté opposé.

Ce n'est pas fini ; par la rue de Rome arrive un escadron de la garde à cheval. Il en vient un autre de la rue Saint-Lazare, et toujours le flot des agents ne cesse d'arriver.

Toutes ces forces ont pris un dispositif en fer à cheval qui cerne le double immeuble de l'*Action française*. Une première ligne va de la rue de l'Isly jusqu'à la gare Saint-Lazare. Elle est composée d'abord d'un double rang de la garde à pied, puis d'une masse compacte de police derrière laquelle se tient la garde à cheval. Après un espace libre, un cercle plus large longe les grilles de la cour de Rome et barre le carrefour des rues du Rocher et de la Pépinière. Plus loin encore, dans le haut de la rue de Rome, vers la Pépinière et presque à la place Saint-Augustin, à l'entrée du boulevard Haussmann, rue Saint-Lazare, ce sont encore de nouveaux barrages. Il y a là, au bas mot, deux mille agents et cinq cents hommes de troupe, tant fantassins que cavaliers. En même temps, les camelots du Roi de garde dans les combles signalent que la maison est investie également par les toits.

Toute cette concentration s'est opérée silencieusement en vingt minutes. En face, la maison que l'on vient assiéger est plus silencieuse encore. Dès l'apparition des troupes, les guetteurs du balcon ont été relevés et les dernières fenêtres ont été fermées hermétiquement. Une seule reste entr'ouverte, à l'entresol, c'est celle d'où l'état-major des camelots suit les dispositions d'attaque. Près de la station du métro, au centre du fer à cheval, M. Jean Chiappe, préfet de Police, qui vient d'arriver, se promène de long en large auprès de M. Paul Guichard, directeur de la Police municipale. Autour d'eux sont, avec les officiers de la garde, tous les commissaires divisionnaires de Paris, en grand

uniforme. Le groupe des journalistes et des photographes est auprès d'eux.

A six heures cinquante, sur un ordre, les quatre grandes pompes pénètrent dans l'espace libre près de la maison. Les longs tuyaux sont déroulés et adaptés aux prises d'eau. Les lances sont mises en position.

Cinq serruriers, avec leurs boîtes à outils, se sont également avancés.

Il est sept heures. A ce moment, M. Chiappe et M. Guichard s'avancent vers la porte. Le préfet sonne. Les chaînes qui ont été placées pour renforcer la serrure du portail sont défaites. La porte s'entr'ouvre. Un membre du Comité des Camelots du Roi la tient. « Que demandez-vous? — Je veux, répond le préfet, parler à M. Léon Daudet. — Nous allons voir si c'est possible. »

Maurice Pujo est aussitôt averti. Il descend vers la porte d'entrée, accompagné de Maxime Réal del Sarte et de Lucien Lacour.

Des saluts sont échangés, puis le préfet dit à nos amis : « Vous êtes des chefs, c'est donc à vous que je dirai ce que je voudrais faire savoir à M. Léon Daudet : j'ai reçu l'ordre de faire exécuter l'arrêt qui l'a condamné, et, tout à l'heure, pour remplir ma mission, je serai peut-être obligé d'employer la force, mais, auparavant, je veux vous parler comme homme et avec mon cœur et vous demander d'éviter une lutte où le sang français coulerait.

— Monsieur le préfet, répond Pujo, nous vous parlons au nom des amis de Léon Daudet, réunis dans cette maison au nombre d'un millier. M. Guichard et vos services qui les connaissent ont dû vous dire quelle est leur valeur et leur dévouement : la résistance de tels hommes serait donc terrible, en effet. Certes, ce ne serait pas de gaieté de cœur qu'ils entreraient en lutte avec des agents et des soldats français, mais ils laisseraient la responsabilité de ce conflit criminel au gouvernement. Vous avez parlé, Monsieur le préfet, du sang qui pourrait être versé, n'oubliez pas que le premier versé dans cette affaire est celui du petit Philippe et qu'aujourd'hui vous vous présentez pour mener en prison un père coupable d'avoir défendu la mémoire de son fils assassiné. Nous n'avons donc, quant à nous, qu'une déclaration à vous faire : Léon Daudet est

venu dans cette maison se placer sous la protection de ses amis. Ses amis le défendront jusqu'au bout. »

M. Chiappe demanda alors à Pujo de vouloir bien, au moins, faire part de sa démarche à Léon Daudet.

Pujo y consentit et, tandis que Maxime Réal del Sarte restait auprès du préfet, il alla faire part de cet entretien à Léon Daudet qui était entouré des membres présents des Comités directeurs de l'A. F. Le vœu de tous était de refuser la proposition, mais Daudet se leva alors et déclara que sa résolution était prise : il ne pourrait sòuffrir de voir couler le sang pour sa cause personnelle. Il avait résolu de se rendre. Il demandait seulement que l'on posât comme condition à la police que les Camelots du Roi et les Ligueurs constituant la garnison quitteraient la maison librement sans être inquiétés ni touchés. Il ne sortirait lui-même qu'après leur départ et lorsqu'il ne se serait produit aucun incident.

Pujo retourna alors dans la rue, fit part au préfet des sentiments exprimés par Léon Daudet et des conditions de la reddition. Les camelots du Roi et ligueurs sortiraient en ordre, groupés par équipes, et gagneraient librement la station du Nord-Sud qui est à l'entrée de la rue du Havre. Quand tous seraient partis, Léon Daudet et Joseph Delest descendraient à leur tour.

Pujo ajouta qu'il n'était là que comme intermédiaire et qu'il refusait de prendre une décision définitive. Il invita le préfet de police à s'adresser à Léon Daudet lui-même qui allait se mettre au balcon de l'entresol, au-dessus de la porte d'entrée.

Fermement résolus à se défendre jusqu'au bout, les défenseurs attendaient à l'intérieur la fin de ces négociations. Daudet répéta aux membres du comité des camelots du Roi

LE PETIT BOTTIN
D'ACTION FRANÇAISE
A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

sa volonté absolue de ne pas faire couler le sang de ses amis pour sa cause personnelle. Il les pria de donner immédiatement aux commissaires et aux ligueurs des consignes en conséquence.

Alors, Léon Daudet vint à la fenêtre, ayant près de lui Joseph Delest et Charles Maurras.

Se reculant de quelques pas, M. Chiappe prit la parole :

« *Monsieur Léon Daudet, je viens faire appel à votre cœur. Je ne veux pas, quant à moi, d'effusion de sang. Vous ne voulez pas non plus que le sang coule ; il ne rachèterait pas, ce sang-là, celui que vous pleurez. Alors, m'adressant à vous, je vous demande de vous rendre et de vous constituer volontairement mon prisonnier.* »

Tous les yeux se fixèrent sur Léon Daudet. Qu'allait-il répondre?

Léon Daudet, baissant la tête, réfléchit quelques secondes. Puis, sa voix s'éleva, retentissante, une voix qui remplissait l'immense place.

« *Monsieur le Préfet, dit-il, dans des circonstances inhumaines, vous me tenez un langage humain. Je ne veux pas, pour une cause non politique, où le salut national n'est pas directement intéressé, faire couler un sang précieux et laisser se déchaîner une guerre civile qui, vous le savez, pourrait s'étendre à tout le pays.*

Non !... Je me rends !... Je me rends pour la France et la mémoire de mon enfant chéri...

J'ai derrière moi la force et le dévouement de mes amis. Leur conflit avec la police pourrait occasionner les pires malheurs : je préfère me rendre.

Il y a ici, dans les rangs de vos hommes et parmi mes amis, des jeunes gens qui ont des parents ; je ne veux pas que d'autres enfants subissent le sort de mon fils assassiné, ni que d'autres parents souffrent ce que j'ai souffert...

Monsieur le Préfet, je me rends au cri de Vive la France ! »

— Je vous remercie, monsieur Daudet, répondit M. Chiappe d'une voix claire.

Des fenêtres et des balcons de l'immeuble, un immense cri de « Vive Daudet » s'éleva, puis tout redevint silencieux.

A l'intérieur de la maison, les camelots et les ligueurs pleuraient. Beaucoup se révoltaient contre la décision prise par celui qu'ils avaient voulu défendre. Il fallut tout leur esprit de discipline, il fallut toute l'autorité de leurs chefs pour les résoudre à l'accepter.

On ouvrit le portail à deux battants et, dix minutes après, Maxime Réal del Sarte donnait à la colonne le commandement : « *En avant marche !* »

« Et alors, le masque crispé, mais raides, droits, fiers, les camelots du Roi, en rangs disciplinés, marquant le pas, sortirent de l'Action Française. Ce fut un long défilé, muet, émouvant. Des hommes de tous les âges, de tout jeunes et de très vieux. Ils franchirent les barrages et disparurent dans Paris. Ce n'étaient pas, assurément, des vaincus. »

Quelques minutes après le départ des derniers défenseurs, Léon Daudet et Joseph Delest quittaient la rue de Rome, après avoir embrassé quelques amis présents. L'auto du préfet de police conduisit les prisonniers rue Saint-Guillaume, au domicile de Léon Daudet, afin qu'il put revoir les siens quelques instants. Le lundi 14 juin, à 9 heures du matin, Léon Daudet et Joseph Delest étaient incarcérés à la prison de la Santé.

*
* *

Les amis de Léon Daudet n'acceptaient pas ainsi le fait accompli. Une campagne pour la libération fut immédiatement organisée. Des réunions eurent lieu dans les quartiers les plus divers de Paris et en banlieue. On y entendit la protestation d'hommes quelquefois fort éloignés de partager toutes les idées de l'Action. Des listes de protestations circulèrent dans le monde des lettres, parmi le corps médical et dans l'Ordre des avocats. Elles furent rapidement couvertes de signatures.

Les déplacements ministériels fournirent aux camelots du Roi et aux étudiants d'Action française l'occasion de protester contre l'odieux emprisonnement. Ces manifestations furent naturellement réprimées par la police avec brutalité. Des arrestations eurent lieu. Nos amis Henry Saysset et Courtilloles d'Angleville allèrent rejoindre Léon Daudet et Joseph Delest à la Santé.

*
* *

Les jours passaient. Le gouvernement, qui n'avait plus à craindre des protestations de la part des parlementaires de gauche, faisait bien dire, çà et là, que Léon Daudet serait l'objet d'une mesure prochaine de grâce. Ni le ministre de la Justice, ni surtout M. Sarraut n'étaient disposés à la moindre clémence. Sans un petit fait que n'avait pas prévu M. Sarraut, Léon Daudet et Joseph Delest auraient purgé leur peine jusqu'au bout.

JOSEPH DELEST

Le samedi 25 juin, vers midi, M. Catry, directeur de la Santé, fut appelé au téléphone, tandis qu'il déjeunait. Ayant décroché l'appareil il entendit ces mots :

« Le directeur de la Santé ? Ici le cabinet du ministre de l'Intérieur. Ne quittez pas : M. le ministre va vous parler. »

Puis une voix dit à la cantonade : « Monsieur le ministre, vous êtes en communication avec la prison de la Santé. »

Après une pause, une nouvelle voix se fit entendre. Le directeur de la Santé déclara plus tard que c'était une voix grave.

« Vous êtes M. Catry, directeur de la Santé ? Ici M. Sarraut, ministre de l'Intérieur.

Je sors du conseil des ministres. Nous venons de prendre une mesure d'une certaine importance : c'est pourquoi j'ai tenu à vous en avertir moi-même. Nous avons décidé de libérer immédiatement MM. Daudet, Delest et Sémart. Mais nous ne voulons pas que ces mesures de grâce servent de prétexte à des manifestations dans la rue. Le meilleur moyen me paraît être de relâcher les prisonniers avant que le bruit ne s'en répande, c'est-à-dire sans délai. L'heure du déjeuner

est, à ce point de vue, la plus favorable. Faites donc immédiatement les opérations de la levée d'écrou. Je sais que ce n'est pas régulier, mais, sur notre ordre, vous avez opéré ainsi, il y a huit jours, pour le communiste Girardin. On régularisera ensuite... Vous ferez sortir d'abord MM. Daudet et Delest, puis, quelques instants après, Sémart. Pouvez-vous faire en sorte que ces messieurs soient sortis d'ici une demi-heure ?

— Cela se peut.

— Je vais quitter le ministère, mais vous voudrez bien téléphoner à mon cabinet quand ce sera exécuté. Vous m'avez bien compris ? Puis-je compter sur vous ?

— Oui, monsieur le ministre.

— Merci, mon ami.

M. Catry raccrocha le récepteur ; mais, un instant après, il le détacha de nouveau et demanda le ministère de l'Intérieur. Avec une sage méfiance, il voulait vérifier l'authenticité de la communication.

Le directeur de la Santé demanda :

« Allô, le cabinet du ministère ?

— Oui. Ici le secrétariat particulier.

— Je viens de recevoir de M. le ministre un coup de téléphone dont je voudrais avoir la confifirmation... »

Le « secrétariat particulier » lui coupa la parole :

— Je sais, il s'agit de l'élargissement de MM. Daudet, Delest et Sémart. Nous sommes au courant : vous pouvez agir en toute sécurité.

— Ah ! bien ! C'est que, malgré tout, je me méfiais. Je pouvais être victime d'une mystification.

— Non, non, c'est exact, et vous êtes complètement couvert. Voilà déjà bien du retard.

— Il s'agit bien de MM. Daudet, Delest et Sémart.

— Mais oui, tous les trois. Faites vite ! J'attends votre compte rendu.

— Bien, monsieur, c'est entendu. »

COUDEKERQUE-LAMBRECHT

LÉON DE MONTESQUIOU. Sa vie politique; l'Action française.

Un beau vol. in-8° carré, 930 p., vélin Navarre: 60 fr. *(franco:* 63 fr.).

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

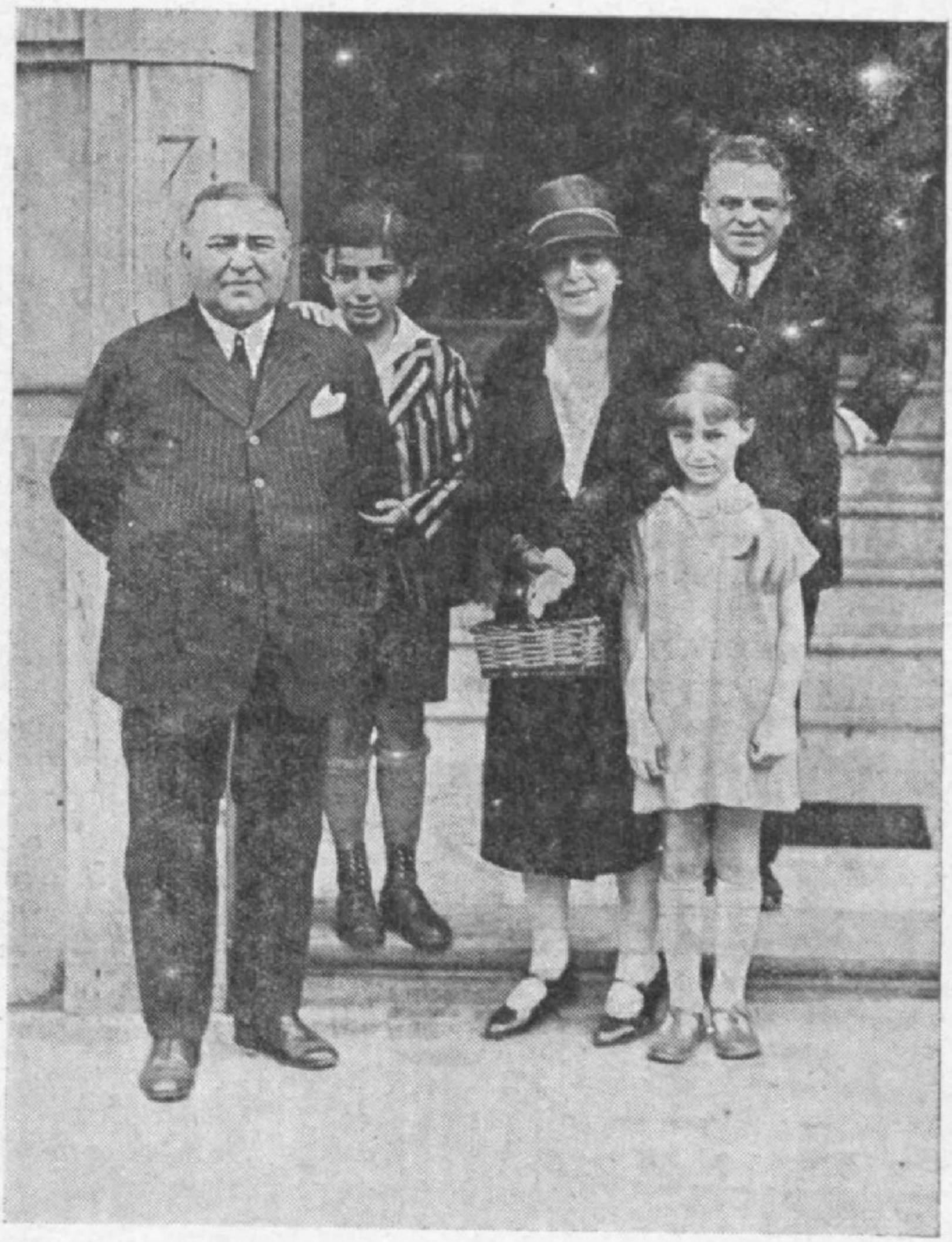

Cliché Nation belge

Mme LÉON DAUDET, LÉON DAUDET, JOSEPH DELEST,
FRANÇOIS ET CLAIRE DAUDET A BRUXELLES

Le directeur, rassuré, prit son képi à feuilles d'argent et monta aux cellules de ses trois prisonniers. Il trouva Léon Daudet et Joseph Delest en train de déjeuner.

« Je suis heureux, leur dit l'excellent homme, de vous apporter une bonne nouvelle : le ministre m'ordonne de vous mettre en liberté. La mesure doit être exécutée tout de suite, préparez-vous donc immédiatement. »

Daudet et Delest reçurent la nouvelle avec joie et dirent au directeur de la Santé le bon souvenir qu'ils garderaient d'une hospitalité qui, pour être forcée, n'en avait pas moins été courtoise. Hâtons-nous de déclarer que Léon Daudet et Joseph Delest avaient été laissés dans l'ignorance du plan de libération.

Bientôt prêts à partir, ils furent conduits au greffe, signèrent le registre d'écrou, puis firfient leurs adieux à leurs gardiens que leur verve et leur bonne grâce avaient conquis. Le directeur leur tendit la main comme il fait à tous les prisonniers libérés, mais, avec sa cordialité habituelle, Daudet voulut donner l'accolade à ce bon geôlier.

Deux gardiens avaient couru dans la rue pour arrêter une voiture. Justement, il y en avait une qui stationnait : c'était celle par laquelle M^me^ Daudet avait envoyé du restaurant les éléments du déjeuner des deux prisonniers. Le chauffeur déjeunait lui-même. Il fut requis et accepta tout de suite quand il apprit qu'il s'agissait de ramener nos amis. On fit entrer le taxi dans la cour de la prison, et Daudet et Delest y prirent place. Les deux agents de garde interrompirent un instant la circulation pour laisser partir la voiture qui s'éloigna pour une destination inconnue.

C'est seulement assez longtemps après que deux amis rencontrés en chemin et qui montèrent auprès d'eux, apprirent à Daudet et à Delest qu'ils n'avaient été l'objet d'aucune mesure de grâce du gouvernement et que c'est aux camelots du Roi, prenant la place des ministres, qu'ils devaient leur liberté.

Quelques instants après leur départ, M. Pierre Sémart, secrétaire du Parti communiste, était à son tour libéré.

Quand tout fut terminé, M. Catry reprit le téléphone et rendit compte au cabinet du ministre. Le même interlocuteur était toujours là. Il remercia M. Catry d'avoir si bien exécuté les ordres du ministre et tint à se charger lui-

même, pour éviter toute peine superflue au directeur de la prison, de prévenir le ministère de la Justice.

Pendant ce temps, Léon Daudet et Joseph Delest roulaient sur les routes de France.

Les ministres assistaient à une cérémonie, à la mairie du XVIII[e] arrondissement, quand M. Guichard vint les prévenir de la libération de nos prisonniers. Ils partirent précipitamment, et, réunis en conseil dans la soirée, ils déci-

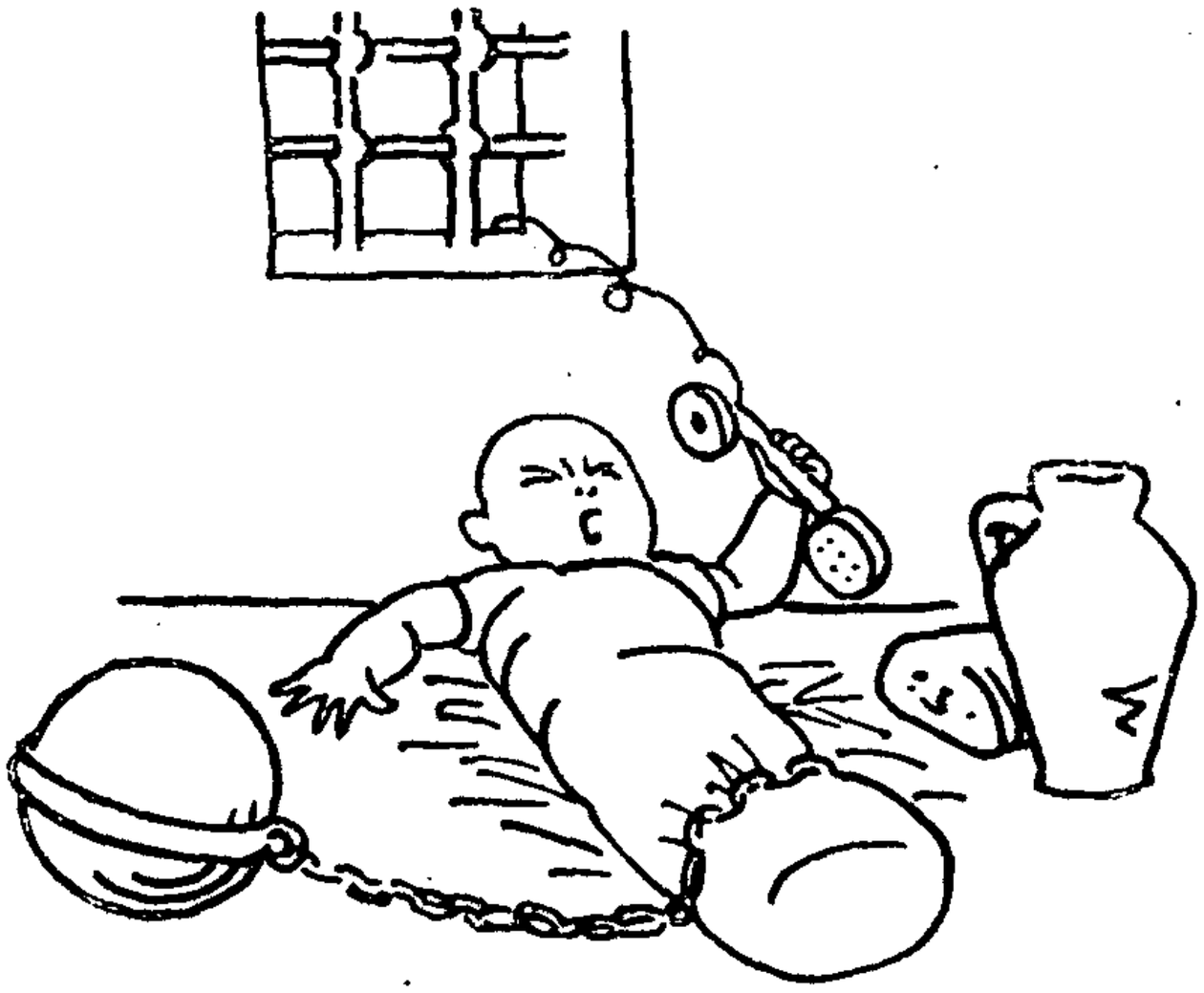

dèrent que les coupables seraient recherchés et poursuivis.

Un juge fut nommé ; des techniciens furent commis. On visita l'Action Française du haut en bas. On visita même les égoûts. On finit par s'apercevoir que, dans un des standards de l'Action Française, trois lignes avaient été récemment coupées.

Cependant, pour avoir pris la responsabilité morale de la libération, Maurice Pujo prenait le chemin de la Santé, tandis que la téléphoniste de la Ligue, M[me] Montard, était incarcérée, ainsi que son fils, âgé de quatre mois, à la prison de Saint-Lazare.

Cette odieuse mesure faillit un soir coûter la vie au ministère. Il fallut relâcher la mère et l'enfant. Il fallut

GRANDS VINS DE

BORDEAUX

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS A

BORDEAUX

GIRONDE

Échantillons et Prix sur demande

35 et 37, Avenue de Boutaut, 35 et 37

BORDEAUX

aussi mettre au régime politique Maurice Pujo et le relâcher à son tour, quelques jours plus tard.

Depuis, peut-être en raison de certaines révélations faites à l'instruction, d'où il ressort que les communications demandées et reçues par l'Action Française sont souvent écoutées et notées par l'administration des Téléphones, l'instruction marche à pas moins rapides. On ne peut pourtant savoir encore quelles seront les conclusions dernières de l'enquête menée par M. Willette, juge d'instruction. Nous en donnerons des nouvelles l'an prochain aux lecteurs de l'*Almanach*.

*
* *

Après quelques semaines passées en de fantastiques randonnées à travers la France, en dépit de la police partout alertée, Léon Daudet éprouva le besoin de se reposer. Il trouva asile dans un pays calme et riant, où un de nos amis dévoués, curé de la paroisse, tint à honneur de le recevoir dans son presbytère.

par L. Anin

GÉO LONDON

C'est là qu'un rédacteur du *Journal*, M. Géo London, fut un jour brusquement admis à voir le fugitif.

Quelques heures plus tard, Léon Daudet et Joseph Delest s'acheminaient vers la Belgique.

Les aventures des deux fugitifs, leurs courses à travers la France, leurs relais, leurs séjours, leur passage à la frontière, prouvent que Maurras avait depuis longtemps vu juste : le coup de force est possible.

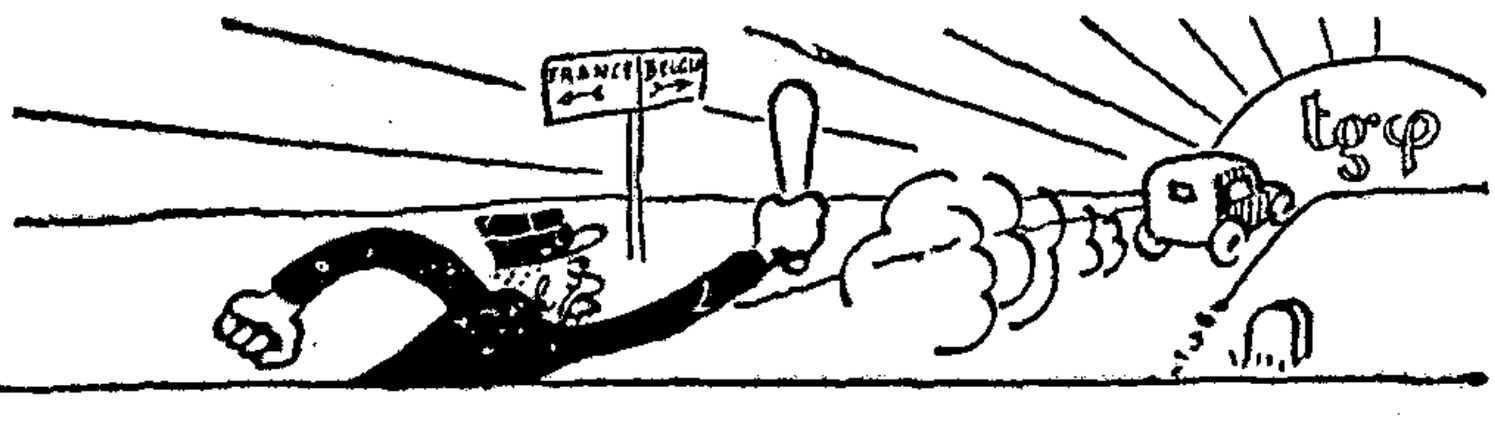

CHANSON DU ROI JEAN

Paroles de
Henri COURMONT

Musique de
Paul BERGER
(sur un vieux refrain)

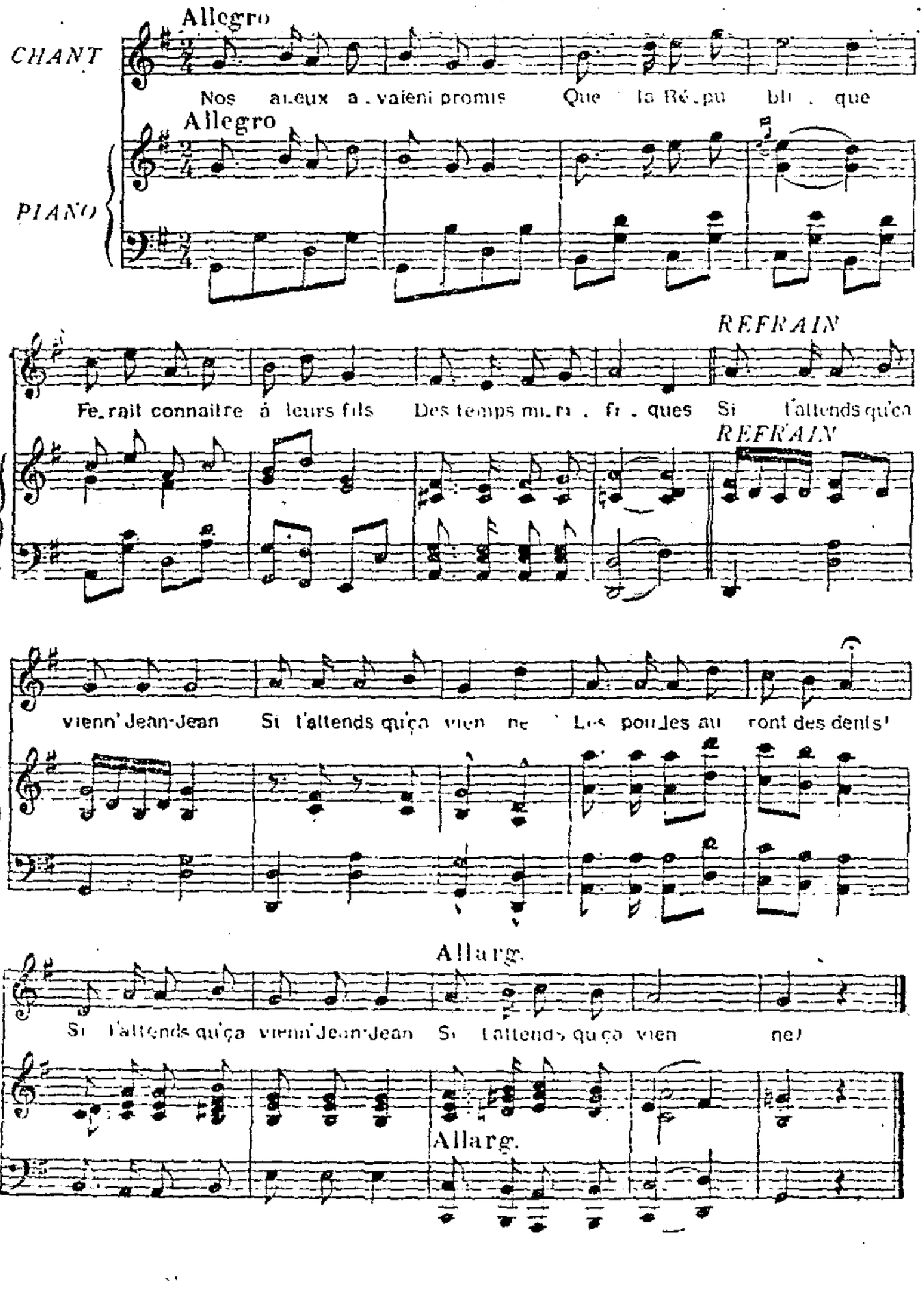

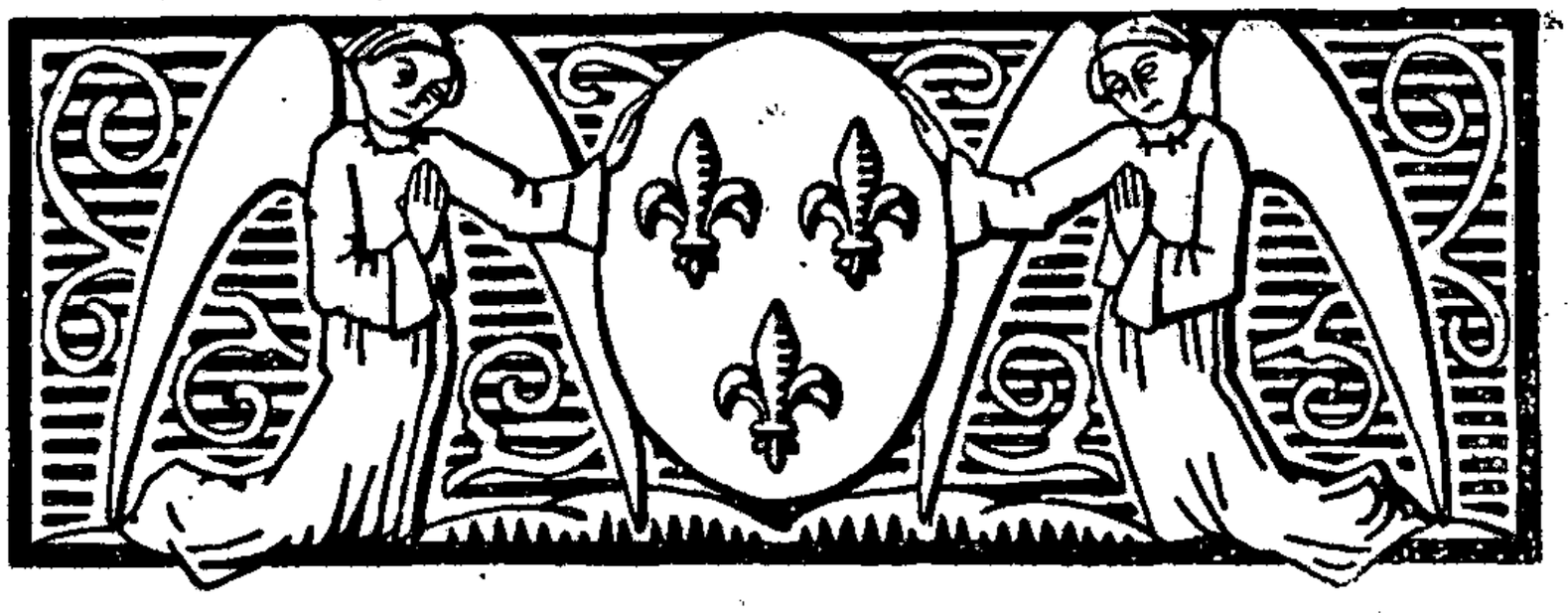

CHANSON DU ROI JEAN

par HENRI COURMONT

Nos amis Parisiens connaissent le Cercle Ange Pitou, groupe de chansonniers et chanteurs royalistes que dirigent Maurice Dardèle, l'un des secrétaires de la Fédération de Paris et de la Banlieue, et le poète Henry Courmont. Nous donnons ci-après, de celui-ci, la *Chanson du Roi Jean*, musique de Paul Berger.

Nos aïeux avaient promis
Que la République
Ferait connaître à leurs fils
Des temps mirifiques.

REFRAIN

Si t'attends que ça vienn, Jeanjean
Si t'attends qu' ça vienne,
Les poules auront des dents!
Si t'attends qu' ça vienn', Jeanjean,
Si t'attends qu' ça vienne!

II

Plus de serfs, plus de tyrans,
D'abus sacrilèges,
Nous sommes d'un même sang,
Mort aux privilèges!

Au refrain.

III

Aux galères, maltôtiers,
Vos caves sont pleines!
C'n'est pas pour vous engraisser
Que le peuple peine!

Au refrain.

IV

A la fonte, nos fusils!
Y'aura plus de guerres!
Les rois sont nos ennemis,
Les peuples sont frères!

Au refrain.

V

... Depuis plus de cent trente ans,
Attendant qu' ça vienne,
Les Français trop patients
Répètent l'antienne :

REFRAIN

Attendons qu'ça vienn', Jean-Jean,
Attendons qu'ça vienne;
Y"en a p't-êtr' plus pour long-
[temps?
Attendons qu'ça vienn', Jean-Jean,
Attendons qu'ça vienne!

VI

Mais qu'est-ce donc aujourd'hui?
Brusquement, tout change:
Un murmure enfle et grandit,
Fait de mots étranges :

REFRAIN

Si nous les pendions, Jean-Jean,
Ceux-là qui nous bernent?
Si nous pendions M'sieur Briand?
Si nous le pendions, Jean-Jean,
Après la lanterne?

VII

Et lancé par mille voix,
Le cri séculaire:
Vive Jean, vive le Roi!
Franchit nos frontières!

REFRAIN

Viv'ment qu'il revienne, Jean,
Viv'ment qu'il revienne,
Pour châtier ces forbans!
Viv'ment qu'il revienne, Jean,
Viv'ment qu'il revienne!

VIII

Frappons ferme, mes amis,
Sainte est notre haine!
Trouons, taillons sans merci :
La fin est prochaine!

REFRAIN

Pour le retour du Roi Jean
Notre coupe est pleine!
Frappons, prenons du bon temps;
Pour le retour du Roi Jean,
Pour qu'il nous revienne!

IX

Et si nous mourions avant
D'achever la tâche,
Ce serait pour nos enfants;
Sus donc! point de lâches!

REFRAIN

Pour qu'ils voient notre Roi Jean,
Pour qu'ils voient son règne,
S'il faut verser notre sang...
Ils verront notre Roi Jean,
Ils verront son règne!

X

Ce jour-là refleurira
Aux champs d'espérance
Et jusqu'aux cieux montera
Le lys blanc de France!

REFRAIN

Quand reviendra le Roi Jean,
La saison prochaine!
Jours divins, jours triomphants!
Quand reviendra le Roi Jean
Avec notre Reine!

HENRI COURMONT.

FABRIQUE DE DORURES

Ornements d'Église

BANNIÈRES

FANIONS DRAPEAUX

PROTON & BRUYÈRE

Société Anonyme au Capital de 2.200.000 Francs

LYON
5, Place Croix-Pâquet

PARIS
61, 63, Rue Réaumur

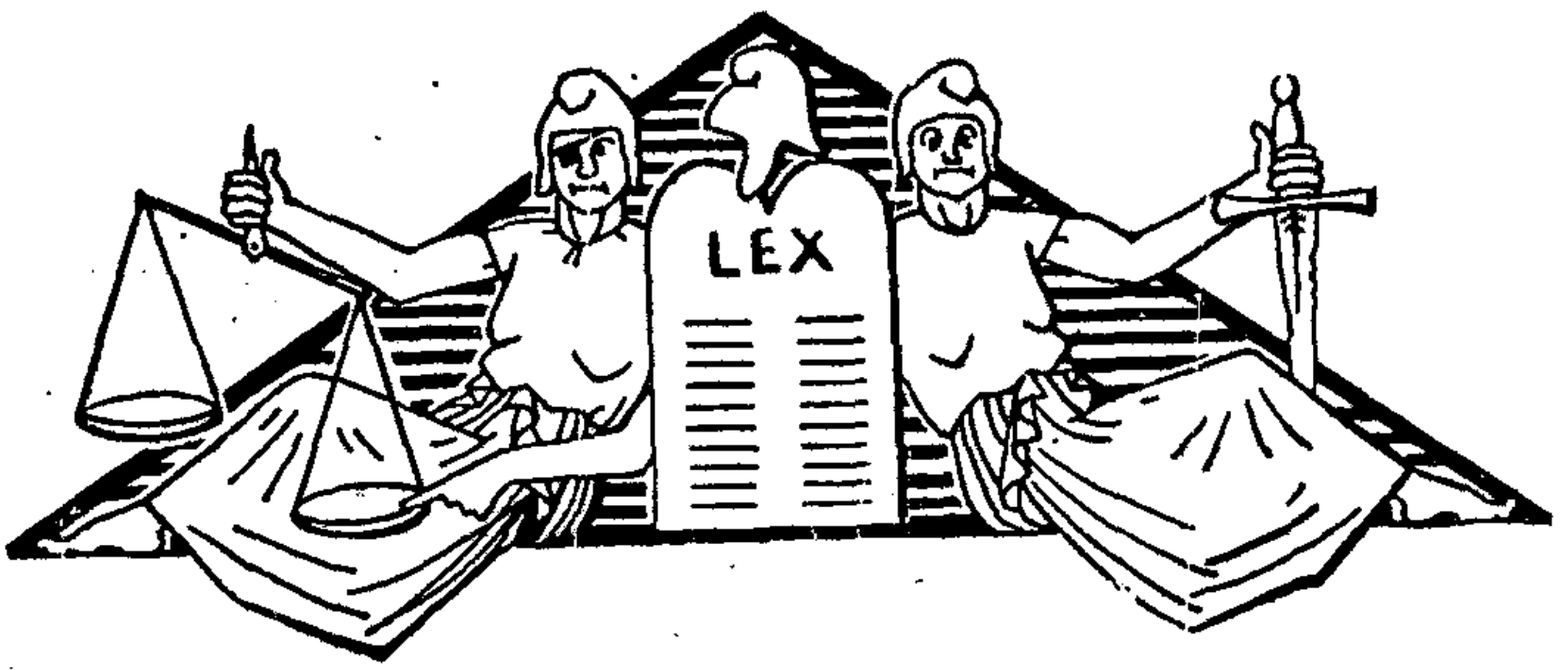

L' « ACTION FRANÇAISE » AU PALAIS DE JUSTICE EN 1926-1927

par ABEL MANOUVRIEZ

Croquis de L. Anin.

Pour sa lettre du 9 juin 1925 à Abraham Schrameck, alors ministre de l'Intérieur, Charles Maurras avait été condamné, le 17 juillet 1925, par la X^e^ chambre correctionnelle, à deux ans de prison et 1.000 francs d'amende. Contradictoire sur l'exception d'incompétence soulevée par M^e^ de Roux, ce jugement avait été rendu par défaut sur le fond. Maurras n'avait pas accepté le débat parce qu'il importait que la question de savoir de quelle juridiction (cour d'assises ou tribunal correctionnel) relevait son acte pût, avant tout débat au fond, être portée devant la Cour d'appel et devant la Cour de cassation.

Celles-ci, le 15 décembre 1925 et le 7 mai 1926, confirmèrent la partie du jugement du 17 juillet rendue contradictoirement, et, en dépit de la valeur des arguments juridiques mis en avant par M^e^ de Roux, décidèrent que les termes de la lettre de Maurras constituaient le délit de « menaces de mort sous conditions » de l'article 305 du Code pénal, et qu'en conséquence, le tribunal correctionnel était seul compétent.

L'affaire revint donc devant la X[e] Chambre. Elle occupa deux audiences, celles des 21 et 22 octobre 1926.

Le premier jour, on entendit les témoins cités par Charles Maurras.

Plusieurs témoins se trouvaient dans l'impossibilité de répondre à la convocation qui leur avait été adressée. Ils s'en excusèrent par lettre.

Je me solidarise avec Charles Maurras, écrivait en substance *M. Delahaye.* Moi aussi, au Sénat, j'ai prévenu M. Schrameck que, s'il continuait à désarmer les patriotes, il serait un homme mort. Si c'est là un délit, j'en suis responsable et complice. Poursuivez-moi! Mais, loin d'avoir commis un délit, Charles Maurras, en avertissant M. Schrameck, a commis un acte louable. Il a contribué à amender un méchant, à préserver la vie des bons. Il est digne de la couronne civique : « Acquittez-le et je chanterai la gloire de la X[e] Chambre. »

M. Jacques Maritain, professeur à l'Institut catholique, expliquait comment on est fondé, en conscience, à désobéir aux lois injustes : la justice fait partie de l'essence de la loi. Une loi injuste n'est pas une loi. Tous les théologiens sont d'accord pour affirmer, dans ce cas, le droit de la légitime défense.

Toutefois, ajoutait M. Maritain, *la résistance par la force ne peut être prescrite ni par un simple citoyen, ni par un simple chef de parti (ce qui serait livrer l'Etat à l'anarchie). L'initiative revient en pareil cas à une autorité sociale légitime, ou bien, comme le dit le cardinal Rigliara, aux provinces et aux municipes, ou bien à un* civis præclarus *en qui s'incarnerait momentanément le bien commun, et qui agirait, non à titre de chef de parti, mais à titre d'organe des intérêts suprêmes et des nécessités vitales de la communauté, dont le consentement tacite serait ainsi présumé.*

Quant à *M. le professeur Calmette,* il envoyait à Maurras une lettre apportant des révélations nouvelles sur le lâche assassinat de Gaston Calmette par la dame Caillaux :

Il faudra bien qu'on sache que si Gaston Calmette a entrepris, dans le Figaro *d'alors, cette âpre et courageuse campagne contre un homme politique envers qui il n'avait aucune animosité personnelle, ce fut sur les* instantes objurgations *de trois autres hommes politiques, ses amis, en qui*

il avait placé toute sa confiance et qui lui ont fourni tous les arguments, tous les documents (*y compris les deux fameux documents verts des services du ministère des Affaires étrangères*) *dont il devait faire état* (1).

Deux de ces hommes politiques sont membres de notre gouvernement actuel. Il ne me plaît pas de les nommer, mais je veux croire qu'eux, du moins, qui n'avaient pas souhaité l'acquittement de la meurtrière, se souviennent et gardent, au fond de leur cœur, plus de reconnaissance à la victime que de sympathie à celui qui, ayant guidé la main fatale, n'a, depuis, ni expié, ni même manifesté publiquement le moindre regret de son crime.

Se peut-il que la justice de notre pays vous frappe alors s'est montrée si clémente pour Mme Caillaux?

*
* *

On passa ensuite à l'audition des témoins présents.

M. Fortunat Strowski, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, déposa en ces termes :

— Je suis un des plus anciens compagnons de lettres de Maurras. Je le connais depuis trente ans. Je puis témoigner de l'estime et du respect de tous pour sa carrière d'écrivain. C'est aussi un des caractères les plus fiers, les plus désintéressés et les plus droits qu'il y ait dans le monde des lettres. Il a toujours cherché à introduire l'ordre et la lumière dans les questions qu'il étudiait. Cette recherche domine toute son œuvre, et, il y a deux ou trois ans, dans une polémique sur le romantisme, il écrivait encore que ce sont les lois de la poésie qui l'ont introduit aux lois de la Cité. Si j'avais vu dans sa lettre à M. Schrameck une menace de mort, j'aurais prié qu'on ne me fît pas citer ici. Moi qui vis au milieu des jeunes gens, je sais quelle était leur exaspération, à la veille du 9 juin. Maurras est intervenu pour les calmer dans un certain sens, en leur disant : Moi seul ai le droit de vous dire quand il faudra frapper. Les événements témoignent de

1. Quels sont les trois hommes politiques auxquels fait allusion le Dr Calmette? La question est et demeure toujours posée à M. Louis Barthou, garde des Sceaux du cabinet Poincaré.

la pacification réelle qu'il a apportée. Le temps a fait son œuvre. Depuis, il y a eu, dans la lutte des partis, une sorte de trêve. C'est à lui qu'elle est due.

Les premières paroles de *Léon Daudet* furent pour dire que si Maurras ne s'était pas trouvé à l'*Action Française* au moment du 9 juin, c'est lui qui aurait pris son initiative, et se trouverait sur les bancs de la X[e] Chambre :

— *J'aurais été amené par les circonstances à commettre exactement le même délit qui lui est reproché et que je considère comme un service éminent rendu à la Patrie. Rien n'était plus facile à Maurras que d'éluder toutes poursuites. Il lui suffisait de se contenter de publier sa lettre dans le journal, au lieu de l'envoyer privément à M. Schrameck. Mais Maurras a entendu que sa responsabilité tout entière fût engagée.*

M. Schrameck voulait renouveler contre nous le coup de Michel Karolyi, désarmant les patriotes hongrois, et les livrant sans défense aux assassins bolcheviks de Bela Kuhn. Nous résolûmes de lui barrer la route, à lui et à la Révolution. De là l'avertissement solennel qui lui fut donné le 9 juin. M. Schrameck a reculé, et il a bien fait. Sa thèse a reculé aussi. C'est donc un vrai service, un service signalé que Maurras a rendu à la Patrie. A la France, mutilée par une hécatombe que nous avions prévue aussi, il a évité une nouvelle perte effroyable de sang. En considérant tout ensemble les règles de la justice, celles de l'équité et du salut public, je conclus que Maurras ne mérite pas seulement l'acquittement. Il mérite une couronne civique.

Les « circonstances » dont avait parlé Daudet, *Bernard de Vesins*, président de la Ligue d'Action Française, vint en apporter, à la barre, le détail impressionnant.

De novembre 1914 (panthéonisation de Jaurès) à avril 1925, on avait pu suivre pas à pas un effort d'organisation révolutionnaire très marqué.

Nous disloquer, comme le voulait M. Schrameck, ce n'était pas seulement nous envoyer à la mort, c'était permettre à l'émeute de s'installer. Le mal étant à la tête, les fuites venant de la tête, nous devions nous substituer en quelque sorte au gouvernement. C'est, je le répète, ce que nous avons fait.

Ancien préfet maritime de Brest, puis commandant des

frontières de l'Atlantique, l'*amiral Schwerer*, président d'honneur de la Ligue d'Action Française, a connu les menées communistes et a été fort surpris de constater que le gouvernement ne faisait rien pour s'y opposer. Parfois même, les artisans du désordre étaient favorisés et recevaient de l'avancement.

Autour du livre *Quand Israël est roi, M. Jérôme Tharaud* vint illustrer d'un fait éclatant et encore proche de nous la démonstration de Bernard de Vesins : c'est le désarmement préalable des patriotes hongrois par le comte Karolyi qui permit le triomphe momentané du bolchevisme à Buda-Pesth et la tyrannie sanglante de Bela Kuhn.

M. JÉRÔME THARAUD

M. de Batz, inspecteur d'assurances, déposa que, quelques jours avant le 9 juin, il avait appris par un haut fonctionnaire, ami de sa famille, qu'on allait prendre des mesures contre l'*Action Française* et les *Jeunesses patriotes*, dont le gouvernement désirait se débarrasser.

Pierre Héricourt, secrétaire de rédaction de l'*A. F.*, vint témoigner des intentions précises de notre grand ami en écrivant l'article du 9 juin : vers 1 h. 30 du matin, Héricourt pria Maurras, comme ses fonctions l'y obligent, de lui remettre sa copie.

HÉRICOURT. — *Il me répondit en me demandant de le laisser continuer à travailler.*

Je compris qu'il s'agissait de quelque chose de grave. Néanmoins, j'insistai, parce que l'heure passait et que nous risquions d'être en retard. Alors Maurras m'envoya royalement promener. (Rires.) *Il me dit qu'il fallait empêcher à tout prix un malheur, que l'article sur lequel il travaillait devait absolument paraître le jour même, parce que des perquisitions devaient commencer dans la journée du 9.*

MM. Bartin et *Ernest Perrot*, professeurs à la Faculté, témoignèrent ensuite en termes éloquents de l'influence prodigieuse exercée par Maurras sur la jeunesse contemporaine.

Après avoir dit sa profonde admiration pour Maurras et évoqué le souvenir de Barrès, *Binet-Valmer* déclara que

l'avertissement donné à Schrameck fut efficace et arrêta toute une série de meurtres.

Témoignage analogue de *M. Taittinger*, député de Paris, qui rappela l'attitude équivoque de Schrameck à la Chambre, au lendemain de l'atroce tragédie de la rue Damrémont.

Le chanoine *Richard*, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou, oncle de Marius Plateau, vint narrer en termes indignés le sabotage de l'instruction et les journées du procès sinistre qui se terminèrent par l'acquittement de la Berton. C'est l'impunité systématique accordée aux assassins, à condition que les victimes fussent de l'*Action Française*, qui a déterminé Maurras à écrire sa lettre. Tous les honnêtes gens, tous ceux qui portent haut le véritable respect de la justice l'en loueront sans réserve.

Témoignage non moins important d'*Henri Massis*, directeur de la *Revue universelle*, exposant le trouble et l'angoisse de la jeunesse, qui voyait toujours les victimes du même côté. Cela pouvait produire des actes individuels. Si le propre de la puissance est de protéger, l'acte de Maurras est un acte de chef inspiré par la vertu de prudence, et il a ramené une sorte d'ordre. Maurras a agi conformément au concept d'ordre dont il est le restaurateur.

M. Francis Chanot, ancien directeur de la police municipale, témoigna à son tour de l'efficacité de l'acte de Maurras, grâce auquel la série des meurtres impunis a été interrompue, et il montre que ce qui s'était passé dans les mois précédents avait été tout à fait exceptionnel. La fouille des assistants de la rue Hermel, notamment, est une opération que M. Chanot n'avait jamais vu pratiquer au cours de sa carrière.

MM. Picot de Plédran et *Jehan Sennep* rappelèrent, eux aussi, l'attitude de Schrameck à la Chambre, le lendemain du guet-apens de la rue Damrémont. Attitude qui fut sévèrement jugée parmi les journalistes parlementaires. « Schrameck est un être immonde », disaient certains.

Le massacre de Marseille du 9 février 1925 fut évoqué par *M. de Gérin-Ricard* et par *Xavier Vallat*. Confiants dans les pouvoirs publics, les catholiques étaient désarmés, et on savait qu'ils l'étaient. Un des moyens d'éviter le retour d'événements aussi tragiques, c'est de faire savoir à l'adversaire qu'on est prêt à riposter.

Plusieurs « rescapés » de la rue Damrémont, *M. Henri Meaux, M. Wolfersperger*, vinrent dire combien opportune leur partu la lettre de Maurras.

Les circonstances suspectes de la fouille illégale de la rue Hermel furent rappelées par MM. *de La Rocque de Séverac, Bonnet Lemarie* et *Jeantet. M. Gabriel Ollivier*, avocat à la Cour, qui assista au procès de Clerc et Bernardon, entendit, comme toutes les autres personnes présentes, l'avocat général déclarer n'avoir, dans l'affaire de la rue Hermel, requis qu'à regret des condamnations contre des jeunes gens qui ne s'étaient armés que pour pouvoir se défendre.

Enfin, *M. Marcelin Giraud*, garçon de bureau à l'*Action française*, vint raconter l'histoire de l'anarchiste Taupin qui, le 25 mai 1923, se présenta dans nos bureaux, demanda à voir Maurras et, ne l'ayant pas trouvé, déchargea son revolver dans le plafond. Taupin s'en tira avec une peine insignifiante.

Interrogé sur les circonstances de la fouille de la rue Hermel, M. *Paul Guichard*, directeur de la police municipale, tenta d'abord de s'en tirer en prenant l'air innocent de l'homme qui ne se rappelle plus. Pressé de questions, il dut toutefois finir par reconnaître que la fouille avait été réservée aux seuls assistants de la réunion royaliste, que les communistes en avaient été exceptés. Il dut reconnaître aussi que, lorsqu'il arriva rue Hermel, il n'avait pas encore d'instructions.

Ces instructions, qui les a données ?

Me de Roux. — *Le Conseil des ministres du matin avait été unanime pour décider l'intervention énergique de la police. Nous avons fait citer M. Schrameck. Il sera important de recueillir sur ce point son témoignage.*

A ce moment, un avocat, Me Fréault, s'avançant vers le tribunal, tenta, une première fois, de couvrir la dérobade de l'auteur responsable de la mesure criminelle, ainsi dénoncé clairement : « M. Schrameck, dit-il, s'est excusé ; il a écrit une lettre dans laquelle il déclare qu'il ne sait rien. »

Dans l'assistance, on riposta sur le champ que M. Schrameck avait été vu rôdant dans les couloirs, au commencement de l'audience.

Me de Roux insistant avec énergie, il fallut lui donner gain de cause. Retrouvé dans le courant de l'après-midi, *Abraham Schrameck*, pâle, décomposé, tremblant comme une feuille, fut traîné à la barre.

Aux questions de Me de Roux, l'animal commença par émettre la prétention de ne pas répondre. Et président et substitut de venir à son secours en invoquant la consigne de la solidarité ministérielle !

On le confronta avec M. Paul Guichard, avec M. Chanot. Terrifié, balbutiant, cachant sa frousse derrière une attitude qu'il essayait de rendre insolente, le rat d'égout persista à refuser de dire qui avait donné les ordres de fouille. Me de Roux déposa des conclusions demandant au tribunal d'obliger ce singulier témoin à répondre. Elles furent rejetées.

Au milieu du désordre et de l'animation des débats, Schrameck réussit à gagner la porte et à prendre la fuite. Me de Roux protesta contre cette dérobade nouvelle, tandis que l'avocat de Schrameck s'efforçait de couvrir la déroute de son client par des cris et des gestes éperdus.

« Il aurait fallu, s'écria M. Binet-Valmer, tandis qu'on levait l'audience, que toute la France fût là ! »

*
* *

Le lendemain, Maurras expliqua ce qu'il avait voulu faire en déclinant la compétence du tribunal :

En demandant si la juridiction correctionnelle était capable de juger au fond, je n'ai cessé de demander et de redemander s'il lui était possible d'évoquer vraiment ce qui est mon affaire vraie, *à savoir dans l'affaire* Maurras *l'affaire* Schrameck.

Une critique terrible et aiguë du jugement du 17 juillet 1925 suivait, dissimulée sous une ironie toute socratique :

Peu m'importe d'aller en prison. Il m'importe beaucoup d'y aller pour de bons ou de mauvais motifs.

L'arrêt de mort conditionnel que j'ai rendu moi-même contre M. Schrameck était fortement motivé : je souhaite aux voûtes de ce Palais de retentir souvent d'arrêts aussi forts en raison.

Le tribunal, montra Maurras, a transcrit les lignes décisives qui définissent les conditions auxquelles Abraham Schrameck encourait la peine de mort :

Mais ici se découvre un curieux phénomène. Ce phénomène est capital, mais si étrange que je ne puis le comprendre, bien que je lui aie consacré mes réflexions de plus d'une année. Après avoir transcrit *mes conditions, le jugement ne les* juge *pas. Le jugement ne se prononce pas sur leur valeur morale. Ces conditions qu'il reconnaît et qu'il transcrit, nulle part le jugement ne les apprécie.*

A la menace de mort, il y a des conditions légitimes

M. PAUL GUICHARD

ABRAHAM SCHRAMECK

Celles de Maurras l'étaient-elles ou non ? Le jugement ne le dit pas. Alors, il ne juge rien.

Et Maurras de conclure en ces termes :

Assurément les circonstances m'ont fait un honneur excessif en m'imposant ainsi le devoir de défendre et de protéger une communauté de citoyens paisibles contre le mal prospère, contre le crime couronné. Mais je n'ai jamais désiré la place que j'occupe. Cette place à la tête de l'Action française comporte des devoirs. Je les remplis. Ceux qui veulent bien suivre mes conseils et quelquefois mes ordres comptaient sur moi ainsi que j'ai toujours compté sur eux. Dans le trouble qui menaçait, je leur devais une direction ferme, un ordre inflexible et sauveur. Cet ordre a sauvé en effet. Pour quelques mois du moins, pour la période du ministère Schrameck qui a duré du 9 juin à sa chute devant la Chambre, l'ordre que j'ai donné a

maintenu la paix civile, épargné des agitations, prévenu des conflits. C'est vous dire combien j'en ai de satisfaction.

Cette satisfaction ne peut être corrompue par aucun accident. Quand bien même le casier judiciaire du régime se chargerait d'une nouvelle condamnation contre moi, l'efficacité de mon acte ne serait pas affaiblie, la moralité n'en serait pas modifiée : l'acte bon en lui-même a eu de bons effets. Qui peut changer quelque chose à cela ? Il a été dit, l'an dernier, que cela coûterait deux ans de prison. En coûterait-il le double ou le triple, qu'est-ce que cela peut changer à ma satisfaction d'abord, à mon honneur ensuite, du moment que le bien qui devait être fait l'a été ?

Déjà, à la lecture du premier jugement, on pouvait observer que ma position logique et morale était tellement forte qu'il était impossible de m'y suivre : on n'a pas essayé de discuter mes raisons à l'heure où on les a recueillies pour les inscrire dans un jugement solennel. Il en résulte que, dès lors, les plus fortes peines de prison et d'amende équivaudraient, moralement, à de simples actes de spoliation et de séquestration. Je ne crois pas qu'il soit au pouvoir de personne de changer ou de diminuer cette position morale. Certes, on peut l'essayer ! Monsieur l'Avocat de la République peut bien chercher à vous proposer quelque bon moyen d'améliorer, dans ses attendus, le jugement du 17 *juillet* 1925. *Je n'en suis pas inquiet. Il n'y réussira point, et, pour ma part, je l'en défie.*

Après un réquisitoire laborieux du substitut Guyenot, Me Marie de Roux prononça une plaidoirie magnifique. Il rappela la série sanglante des meurtres impunis commis contre les patriotes et contre nous, le passé de tortionnaire d'Abraham Schrameck.

Et le défenseur donna lecture du *Temps* du 13 juin, rendant compte d'une réunion du Conseil des ministres du 12 où il fut question des poursuites engagées à la requête du garde des Sceaux contre l'auteur de menaces de mort « consécutives à des mesures qui ont fait l'objet de décisions du Conseil des ministres ».

Il y avait donc eu des décisions ! On ne nous en avait jamais parlé ! Elles constituent la justification absolue de Maurras. Car enfin, ces décisions, ou bien elles étaient mauvaises et illégales, et alors nous avions bien fait en écrivant

la lettre du 9 juin, ou bien elles étaient bonnes, et alors le gouvernement qui avait eu la lâcheté de reculer devant nous était seul coupable de forfaiture et devait être traduit en Haute Cour.

Délit inexistant, donc acquittement nécessaire, déclara en terminant Me de Roux :

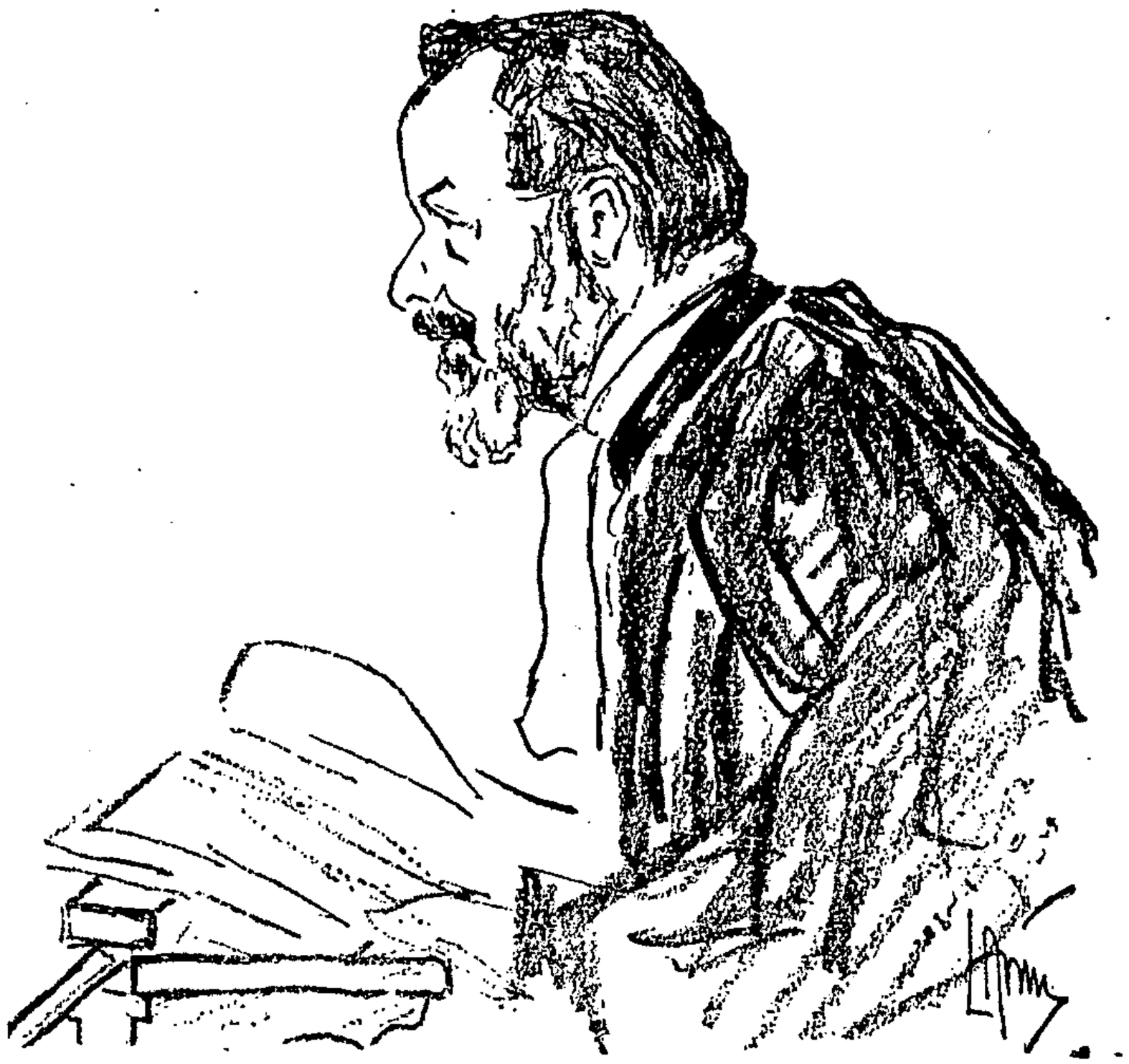

MARIE DE ROUX A LA BARRE

Il n'y a rien de plus beau que cet acte d'écrivain qui s'expose, et, par un peu d'encre, arrête une série de crimes. Quand on porte comme nous le deuil de Marius Plateau, d'Ernest Berger, de Philippe Daudet, des catholiques de Marseille et des patriotes de la rue Damrémont, comme c'est réconfortant, comme c'est bon, cet arrêt de quatorze mois sur la route sanglante !

Mais vous, messieurs, une pensée ne peut pas ne pas vous étreindre, vous qui allez avoir à nous juger.

Quel serait votre deuil si demain vous disiez que nous avons commis un délit et si vous nous condamniez ; si, après-demain, nous allions en prison, et si, le troisième jour, recommençait la série des meurtres !

Le 29 octobre, le tribunal répondit en infligeant à Charles Maurras un an de prison et mille francs d'amende.

Ce jugement inique fut confirmé, le 29 octobre 1926, par la chambres des appels correctionnels, présidée par M. Boucard. M. Boucard, toutefois, plus habile que M. Thorel, ajouta l'aplication de la loi de sursis. Maurras en prison eût été l'occasion d'un scandale par trop intolérable.

L'AGRESSION DU FAISCEAU

Furieux d'avoir vu démasquer sa trahison et ses tentatives de débauchage envers nos ligueurs, Georges Gressent-Valois tenta un coup désespéré, un coup de folie : dans la soirée du 14 novembre 1926, il envoya un groupe de ses amis envahir et saccager les bureaux de la rédaction de l'*Action française*. L'affaire faillit tourner d'une façon tragique. Les rédacteurs du journal ripostèrent d'abord en lançant sur les agresseurs tout ce qui était à leur portée : encriers, pots de colle, etc. Et comme un coup de feu éclatait du côté fasciste, ceux des nôtres qui étaient armés firent usage de leurs revolvers.

Un des fascistes, M. Langlois-Longueville, fut atteint par une balle et assez sérieusement blessé.

La légitime défense était si évidente qu'après un simulacre d'ouverture d'instruction contre notre ami Tissier de Mallerais, celui-ci bénéficia du non-lieu qui s'imposait.

Seuls furent poursuivis devant la XI^e^ Chambre correctionnelle (24 janvier 1927) M. Langlois-Longueville, pour violation de domicile et violence; Gressent-Valois et son lieutenant Jacques Arthuys, pour complicité par instructions des délits de violation de domicile, violences, bris de clôture et port d'armes prohibées.

Avec une emphase comique, Gressent-Valois déclara qu'il

prenait la responsabilité morale et pénale de tous les actes commis au cours du « coup de main » :

Valois. — *C'est nous qui avons donné les ordres pour qu'il fût exécuté. M. Maurras nous ayont diffamés longuement depuis plusieurs semaines, nous l'avions mis en demeure de cesser en déclarant que, s'il n'obtempérait pas, nous saurions bien trouver le trouver de le faire taire.*

Le président. — *Vous aviez bien spécifié qu'il ne devait être fait usage des armes qu'on emporterait qu'à la dernière minute, et que si les occupants tiraient ? Vous saviez que plusieurs volontaires étaient armés ?*

GRESSENT

Valois. — *Je le savais.*

Le président. — *Les volontaires ont été partagés en trois sections. Selon ce vocabulaire que vous affectionnez, il y avait une section d'assaut, une de soutien et une de réserve.* (Rires.)

Valois (*digne*). — *Parfaitement.*

Le président. — *Vous n'avez oublié que les ambulances !* (Nouveaux rires.)

Valois. — *Pardon ! Elles étaient prévues. Les infirmières étaient là.*

Dans la salle, on se tordait. Le tribunal avait beaucoup de peine à contenir son hilarité. Valois, rengorgé et très jaune dans sa chemise à col bleu, était seul à garder son sérieux.

Le Président. — *Les infirmières n'étaient pas de trop !* (Nouveaux rires.) *Car les choses n'ont pas tout à fait tourné comme vous l'aviez prévu. Les gens de l'*Action française *se savent menacés. Ils ont des armes. Ils en font usage ! Il faut bien reconnaître qu'ils étaient en état de légitime défense. Ils étaient chez eux ! L'équipe d'assaut a commencé par menacer d'un revolver la concierge, puis elle a tenté de fracturer la porte de l'entresol. Ne pouvant y parvenir, elle s'est introduite au premier étage, dans le couloir. C'est là que la bataille s'est engagée.*

Me Lamour (avocat de Valois). — *La légitime défense, elle était de notre côté !*

Le président. — *Allons ! voyons ! Vous voulez me faire croire que ce sont ceux qui attaquent qui sont en état de*

légitime défense ! Ainsi un cambrioleur pourrait invoquer cette excuse si le locataire de l'appartement dans lequel il pénètre fait mine de se défendre ! Tout de même, maître !

Valois. — *C'était à la justice de faire cesser la campagne menée contre moi !*

Le président. — *Vous n'aviez qu'à faire appel à elle. L'avez-vous fait ? Non !*

Me Marx, second avocat de Valois, ayant murmuré le mot de « regrets », Me de Roux lui crie de préciser la nature de ces « regrets ».

C'est Valois, embarrassé, qui répondit :

— *Nous regrettons d'avoir été obligés d'employer de tels moyens.*

Les témoins défilèrent ensuite. Ils précisèrent dans quelles conditions s'était produite l'agression :

Vers 7 h. 15 du soir, la concierge de l'immeuble, Mme *Lucie Billard*, avait vu des inconnus envahir le vestibule. L'un d'eux était entré dans la loge où, ayant près d'elle son petit garçon de cinq ans et demi, elle préparait son dîner, et, braquant sur elle un revolver, lui avait crié : « Haut les mains ! N'appelez pas ! »

M. *Mansuy*, garçon de bureau de la rédaction, préposé au service de la porte, retraça les détails de l'irruption de l'équipe d'assaut :

— *J'étais à mon poste lorsque, vers 7 heures un quart, on frappa à la porte, comme ont coutume de faire les rédacteurs qui arrivent au journal. J'ouvris sans méfiance et vis entrer plusieurs individus, en file serrée, pâles, l'air peureux. Ils se sont engagés dans le couloir à droite. L'un d'eux a dit à haute voix : « Allons chez Maurras ! » Je vis qu'ils coupaient les fils du téléphone. Alors je courus donner l'alarme dans la salle de rédaction. Je parvins à y pénétrer, mais on m'agrippa par derrière et mon veston fut déchiré. A ce moment, les vitres volèrent en éclats, M. Calzant avait saisi une chaise et tapé à travers la porte. Tous les rédacteurs l'imitèrent et les projectiles s'abattirent sur les assaillants. Un coup de feu éclata, qui venait de l'escalier. J'entendis encore M. Calzant crier : « Prenons nos pétards ! »*

M. *Tissier de Mallerais* narra ensuite comment il fut amené à intervenir, à faire feu et à blesser M. Langlois-

Longueville. Il était à son bureau situé à l'entresol lorsqu'entendant un bruit anormal au premier étage il monta l'escalier intérieur pour se rendre compte de ce qui se passait :

« Je n'ai fait que ce que je devais faire, conclut notre ami. Si j'avais agi autrement, je me serais conduit comme un lâche. »

Claude Jeantet, qui se trouvait dans le couloir en train de téléphoner, repéra, le premier, la qualité des agresseurs. L'un d'eux portait une longue pince-monseigneur. Jeantet a entendu le coup de feu tiré dans l'escalier qui provoqua notre riposte. Il ajouta que les fascistes ne pouvaient pas ignorer l'absence de Maurras ce jour-là.

MAURICE TISSIER DE MALLERAIS

Le Parquet n'avait fait citer que ces quatre témoins. C'était insuffisant pour que le procès, avec ses dessous suspects, fut vidé. Le rôle de la police, dans l'occurence, méritait d'être tiré au clair. Il fallut donc que l'*Action Française*, par l'organe de Me de Roux, se constituât partie-civile, et fit entendre tous les témoignages nécessaires.

Léon Daudet, grippé et retenu à la chambre, ne put, malheureusement, répondre à la convocation.

Mais les policiers, en civil et en uniforme qui formaient le service d'ordre, rue de Rome, et se tenaient en bas de nos bureaux, furent confrontés les uns avec les autres.

L'inspecteur *Hallouet*, des Renseignements généraux est

HENRI DUTRAIT-CROZON

Précis de l'Affaire Dreyfus

Nouvelle édition. Un vol. in-8° écu avec un index des noms cités et un répertoire analytique : 25 fr. *(franco :* 27 fr. 50).

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

cet individu qui, comme Daudet, quelques minutes après la déroute des fascistes, quittant le journal, appréhenda brutalement notre directeur dans le vestibule au pied de l'escalier, lui saisit son revolver dans la poche, et voulut le faire arrêter par les gardiens de la paix.

Hallouet prétendit qu'il était arrivé à l'A. F. six ou sept minutes après les coups de feu, averti par ses chefs après un appel téléphonique de la Préfecture. Il dut reconnaître qu'il avait désarmé lui-même Daudet, opération si peu légale que M. Torlet, commissaire de police du quartier de la Madeleine, lorsqu'il fut mis au courant de l'incident, s'empressa de faire rendre à Daudet l'arme saisie.

L'inspecteur *Orinel*, entendu ensuite, se retrancha derrière le secret professionnel et refusa de dire qui lui avait donné par téléphone l'ordre d'organiser la surveillance. Il déclara avoir téléphoné à ses chefs MM. Lebreton et Nœdts, à la Police municipale et au cabinet du Préfet, soit avoir donné quatre coups de téléphone. Or, la bagarre n'a duré que quelques minutes, et Daudet, pressé d'aller rassurer les siens, est descendu tout de suite. L'appel téléphonique, les quatre coups de téléphone d'Orinel à ses chefs, les ordres, leur exécution, la venue des inspecteurs sur les lieux, tout cela se serait donc déroulé dans l'espace de six à sept minutes. C'est inadmissible.

La vérité est que les Renseignements généraux avaient été prévenus à l'avance de ce qui allait se passer et que Hallouet et Cie avaient été envoyés rue de Rome pour donner un coup de main aux assaillants. Il est tout de même un peu fort que la seule personne arrêtée et fouillée à l'occasion de ces incidents ait été Léon Daudet, attaqué chez lui à main armée!

Au nom de l'*Action Française* qui réclamait un franc de dommages-intérêts, Me de Roux souligna cette étrangeté avec éloquence et avec feu.

Notre grand ami montra également l'attitude peu héroïque de Valois : singulière façon de prendre ses responsabilités que d'envoyer des hommes à la boucherie pour sa querelle propre et de se défiler soi-même!

Le substitut Siramy ne put s'empêcher de faire la même remarque :

— *J'aurais compris que Valois, pris personnellement à partie, usât des moyens légaux. Au lieu de cela, il demande*

des volontaires, il leur indique un objectif à atteindre, et, tandis que ceux-ci exécutent ses odres, il reste tranquillement à son quartier général, l'oreille au téléphone. Je suis obligé de dire que son attitude a peut-être manqué de beauté.

Les avocats de Valois, l'un Me Marx, se réfugia dans le maquis de la procédure; l'autre, Me Philippe Lamour, tenta de couvrir la déconfiture de son client par des injures à Maurras. Le président dut remettre Me Philippe Lamour à sa place :

Le président. — *N'oubliez pas que M. Maurras est une de nos gloires littéraires françaises !*

GEORGES CALZANT

A huitaine suivante, le 1er février, le tribunal rendit son jugement : Gressent Valois fut condamné à deux mois de prison et cent francs d'amende; Jacques Arthuys à un mois de prison et cinquante francs d'amende ; M. Langlois-Longueville à quinze jours de prison et vingt-cinq francs d'amende. L'*Action Française* a obtenu le franc de dommages-intérêts qu'elle réclamait.

LA LIQUIDATION DE GRESSENT-VALOIS

L'effondrement de Gressent-Valois, déjà visible au moment de l'affaire que nous venons de raconter, apparut encore plus éclatant lors des audiences des procès en « diffamation » qu'il avait eu l'inconscience de nous faire à propos des articles de l'*Action Française* qualifiant et précisant ses agissements.

Pour être bien habillé

adressez-vous en confiance à NEUMEISTER

Spécialiste du vêtement prêt d'avance façon tailleur et du vêtement sur mesures

MAGASINS, 10. rue La Condamine, 10

Nord-Sud : La Fourche **Tél. : Marcadet 25-52**

Ces procès vinrent devant le XII[e] Chambre corectionnelle, les 27 et 28 mai;3, 4, 17, 24 et 25 juin, en même temps que les procès en diffamation que nous lui intentions, de notre côté, pour ses abominables campagnes du *Nouveau Siècle.*

De nombreux témoins furent entendus, notamment : Binet-Valmer, le colonel Calté, Pierre Bécat, l'amiral Schwerer, Pierre Héricourt, Pierre Lecœur, Etienne de Resnes, Bernard de Vésins, M. Gilbert Charles, le commandant de Portalon, M. Jean Variot, l'abbé Eslous, les pasteurs Finet et Lecerf, le colonel Larpent, Eugène Marsan, le bâtonnier Gallet (de Lille), l'ancien maire communiste de Périgueux Delagrange, l'abbé Nicolle, M. Umberto Ferrini, etc.

Valois, de son côté, avait fait citer entre autres M[e] Noguères, l'avocat de Bajot et de la Sûreté générale, et M. Anatole de Monzie, ancien ministre des Finances. En quoi il se montra doublement mal inspiré. D'une part, en effet, fut révélée sa collusion avec le clan Bajot; de l'autre, M. de Monzie, mis en cause d'une façon absurde par les gens du *Nouveau Siècle,* et hérissé d'une fureur froide, exécuta le Valois en cinq secs et donna même des renseignements fort curieux sur les personnages qui composaient le conseil d'administration de la banque où s'alimentait le chef du *Faisceau.*

Ceux qui ont assisté au procès n'oublieront pas le regard qu'il lança, en terminant, sur Valois :

— *Car moi,* conclut M. de Monzie, *je connais les banques, mais je ne passe pas à leurs guichets.*

Valois en demeura pantois. Et ses avocats, d'habitude prolixes, renoncèrent à poser une seule question à ce témoin pourtant cité par eux!

Les débats avaient prouvé combien nos accusations étaient fondées : acquis depuis un temps plus ou moins long à nos ennemis, Valois retournait contre nous, contre nos idées, la *Nouvelle Librairie nationale,* créée pour la diffusion de la doctrine royaliste. Usant du crédit que nous avions fait accorder, il fondait le *Nouveau Siècle,* qu'il retournait ensuite, lui aussi, contre nous. Il choisissait pour nous quitter la veille du procès Daudet-Bajot en Cour d'assises. Durant ce procès, il faisait échopper dans son journal le compte rendu de M. Gilbert Charles, jugé trop favorable à Daudet.

Tandis qu'à l'audience, il jouait une indigne comédie, dans la coulisse, il disait à son collaborateur M. Debû-Bridel qu'il ne croyait pas à la sincérité de Daudet.

Durant des semaines, grâce au vol des listes d'adresses de nos abonnés et de nos ligueurs, il multipliait les tentatives de débauchage. Il nous dénigrait en France et jusque devant l'Italie fasciste dont il s'était institué cependant l'imitateur servile, au point de perdre de vue le sens des intérêts français.

Me MARX

M. DE MONZIE

L'*Action Française* avait dû se défendre contre un abus de confiance, des détournements et une trahison. Tâche pénible, puisqu'il s'agissait de quelqu'un qui avait été des nôtres pendant si longtemps. Mais tâche salutaire, à laquelle

UN BON TAILLEUR

Civil et Militaire - Cérémonie - Ville - Sport - Voyage

RAMLOT, Tailleur-Chemisier

76, Rue de Rennes, PARIS (VIe)

Les meilleurs tissus. — Les Meilleures coupes. — Le meilleur marché

Imperméables : Dépositaire du Manteau "SALF".

nous n'avons pas failli. Tant pis pour le malheureux qui nous y a contraints!

Les jugements rendus par la XII[e] Chambre, le 29 juillet, ne changèrent rien au résultat. Ils montrèrent seulement — une fois de plus — la partialité de la magistrature à notre égard : tandis qu'il acquittait Gressent-Valois du chef de toutes les calomnies. injures et diffamations lancées contre

LE PRÉSIDENT FREDIN

M[e] NOGUÈRES

nous, le président Fredin admettait sans sourciller et sans discuter toutes les plaintes dudit Gressent. Il condamnait Daudet, Maurras, Pujo et M. Debû-Bridel au maximum de l'amende, soit 2.000 francs chacun, et allouait au chef du « Faisceau » défunt 25.000 francs de dommages-intérêts.

Si M. Fredin n'obtient pas un avancement sérieux, la République des camarades n'est qu'un vain mot.

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

L'ASSASSINAT DE PHILIPPE DAUDET

LE REFUS DE LA REVISION

Le pourvoi en revision formé par Léon Daudet contre le monstrueux arrêt de la Cour d'assises de la Seine du 14 novembre 1925 lui infligeant cinq mois de prison, 1.500 francs d'amende et 25.000 francs de dommages-intérêts pour avoir défendu la mémoire de son fils assassiné est venu,

BAJOT

les 12 et 13 mai 1927, devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Lecherbonnier.

Les faits nouveaux invoqués par Léon Daudet — et par Joseph Delest, condamné en même temps que lui — se groupaient en deux catégories :

I. *Faits nouveaux du Havre.* — Des dépositions de deux représentants de commerce, *MM. Le Boulanger* et *Le Griffon*, qui avaient séjourné à l'hôtel Bellevue, au Havre, en décembre 1923, et qui avaient vu des fragments d'une lettre de Philippe Daudet, il résultait, même si les fragments en

question n'étaient pas ceux de la lettre produite en Cour d'assises, que le valet de chambre Provis n'avait pas dit la vérité lorsqu'il avait déclaré avoir ramassé les fragments, reconstitué aussitôt la lettre et l'avoir conservée sans la montrer à personne d'autre qu'à son patron. Si l'on rapproche ce mensonge de la lettre remise à Vidal par Philippe, on se rend compte que, dès son séjour au Havre, le malheureux enfant a été victime d'une machination ténébreuse.

II. *Faits nouveaux de Paris.* — La qualité de faux témoin de Bajot était attestée par trois autres témoins, parfaitement honorables, ne se connaissant nullement les uns les autres, qui furent entendus, comme les précédents, en mars 1926, par le commissaire Barthélemy.

Une dame *Valogne* a déclaré que, le 24 novembre 1923, vers 4 heures de l'après-midi, traversant la rue du Chemin-Vert et passant devant la librairie Le Flaoutter, elle a vu un taxi stationnant devant la librairie, l'avant tourné vers la place de la République, la portière de droite ouverte. Deux individus aidaient un jeune homme de 16 à 17 ans qui semblait souffrant à monter dans le taxi en le tenant chacun sous un bras.

Une dame *Collin* a déclaré, de son côté, que, le même jour, entre 4 heures et 4 h. 30, elle a dû s'arrêter place de la République par suite d'un encombrement de voitures. Elle s'est trouvée alors, pendant quelques secondes, près d'un taxi venant du boulevard du Temple et tourné dans la direction de l'hôtel Moderne. A la lumière des réverbères, elle a distingué, à l'intérieur de la voiture, deux hommes. L'un, jeune, imberbe, vêtu de gris, coiffé d'une casquette, affaissé sur le siège du fond à droite, était très pâle et paraissait très souffrant. Son compagnon, également coiffé d'une casquette, se voyant regardé, s'est baissé vers le plancher du véhicule, tout en restant appuyé sur l'autre voyageur, qu'il avait l'air de soutenir.

Ce ne fut qu'à la lectue des journaux que Mme Collin, comme Mme Valogne, s'était rendu compte que le jeune homme entrevu était Philippe Daudet. Elle connaissait d'ailleurs parfaitement la physionomie de celui-ci, l'ayant vu par deux fois près de son père sur le boulevard Malesherbes, lors du défilé de la fête de Jeanne d'Arc.

Le troisième témoin, *Mme Dubois*, a eu son attention

attirée, le 24 novembre 1923, vers 4 heures ou 4 h. 30, boulevard des Filles-du-Calvaire, en face du Cirque d'hiver, par un embarras de voitures qui s'était prôduit sur la chaussée principale du boulevard. Dans un taxi arrêté en raison de cet embarras, elle aperçut deux hommes. Le premier était un garçon de 15 à 16 ans. Il s'appuyait dans l'angle droit, la tête inclinée un peu sur l'épaule, si pâle qu'il semblait évanoui. Il était vêtu de gris et était coiffé d'une casquette enfoncée jusqu'aux oreilles. L'autre homme, âgé d'une trentaine d'années, assis à ses côtés, s'est penché au dehors et a commandé au chauffeur de « presser ».

Me DURNERIN

Dans une plaidoirie d'une logique implacable et serrée, Me Durnerin, chargé de soutenir le pourvoi de Léon Daudet et de Joseph Delest, montra comment les faits nouveaux venaient renverser la situation telle qu'elle se présenter au jury de 1925. Si celui-ci les avait connus, se serait-il prononcé dans le même sens ? Evidemment non.

Que Bajot soit un faux témoin, cela résulte des témoignages de Mmes Valogne, Collin et Dubois, dont le ministère public lui-même a reconnu la bonne foi.

A ces témoignages, qu'oppose-t-on?

A celui de Mme Valogne, qui relate un *fait*, on oppose l'*hypothèse* de Daudet, d'après lequel le corps aurait été transporté par la rue Amelot. Manière de raisonner qui doit être écartée en logique. En outre, cette divergence ne fait que mieux apparaître la sincérité du témoin. Si Mme Valogne s'était laissée suggestionner, comme on a osé l'insinuer, elle n'aurait pas manqué de situer la scène rue Amelot et non boulevard Beaumarchais.

On lui oppose encore les dires de Le Flaoutter, anarchiste, indicateur de police, commerçant en érotisme et en hypnotisme, de Le Flaoutter qui a commencé par se concerter avec Lannes, puis qui, ne sachant trop comment se dépêtrer dans le filet de ses mensonges, a imaginé la fable de la vision; ceux de sa femme, sa complice ou terrorisée par lui; ceux

de Duval, remplis de réticences et des plus suspects; ceux des gens de la Sûreté générale, dont l'invraisemblance a frappé tout le monde, qui sont contredits par la déposition de Mme Cottet, la concierge de l'immeuble, et qui ne cadrent même pas avec ceux des agents de la Préfecture de police.

Aux témoignages de Mmes Collin et Dubois, qui ont trait au parcours du boulevard Beaumarchais à la place de la République et qui se corroborent l'un l'autre, ce qu'on oppose n'est pas moins misérable. L'arrêt de la place de la République, nié d'abord par Bajot, a été cependant reconnu formellement par lui dans une déposition recueillie par le commissaire Faralicq.

On essaye de soutenir que le mari et les enfants de Mme Collin n'ont pas pris ses dires au sérieux. Bien au contraire, se rendant compte de leur importance, ils se sont efforcés de la dissuader de témoigner, voulant éviter que la famille fût mêlée à une affaire susceptible de lui causer des ennuis.

L'objection tirée de la position du corps dans le taxi n'est pas davantage à retenir. Mme Dubois et Mme Collin ont placé le corps à droite, alors qu'il a été trouvé à gauche. Qu'est-ce que cela prouve? La parfaite sincérité des témoins. S'ils eussent été stylés, ils n'auraient pas manqué de dire que le corps était à gauche.

L'enfant a été déplacé sur la banquette de droite à gauche par le policier qui l'accompagnait. Voilà qui n'est pas douteux. Bajot lui-même a reconnu qu'il y avait du sang sur la partie droite de la banquette.

En terminant, Me Durnerin résuma d'une façon saisissante la série des invraisemblances énormes que sont obligés d'admettre ceux qui s'attachent à soutenir la thèse du suicide.

Mais le siège de la Chambre criminelle était fait : conformément aux conclusions du conseiller rapporteur Mercier et de l'avocat général Mancel, elle rendit, le 14 mai 1927, un arrêt de rejet.

On se flattait, par cette décision en dernier ressort, de clore définitivement l'affaire Philippe Daudet, qui empoisonne la République à l'agonie. Mais, les événements qui ont suivi, l'arrestation de Léon Daudet, puis sa mise en liberté par les Camelots du Roi, ont remis tout en question,

posé de nouveau devant l'opinion publique le mystère de l'assassinat de l'enfant. Le mouvement est donné. Rien ne l'arrêtera plus.

LE PRÉSIDENT FLORY

LE SUBSTITUT PHILIPPON

P.-S. — Le contrôleur général Delange et le commissaire Colombo, désignés par Léon Daudet comme ayant joué dans le meurtre de son fils le rôle que l'on sait, se sont décidés à agir en justice. Fonctionnaires publics pris à partie à raison d'un acte commis dans l'exercice de leurs fonctions, ils devaient, aux termes de la loi, s'ils se prétendent « diffamés », poursuivre Daudet devant le jury. L'opération comportant certains risques, ils ont préféré s'adresser au tribunal civil et réclamer chacun 100.000 francs de dommages-intérêts pour préjudice causé par une « dénonciation calomnieuse ».

Par un jugement bâclé à la hâte et rendu le 27 juillet dernier, la 1re Chambre civile a donné raison aux deux hauts policiers désireux d'échapper à un débat en Cour d'assises. Elle a repoussé les conclusions d'incompétence déposées par Me de Roux.

Ce jugement ne répondait même pas à l'argumentation juridique de Me de Roux. Il sera déféré à la Cour d'appel.

A Mamouney

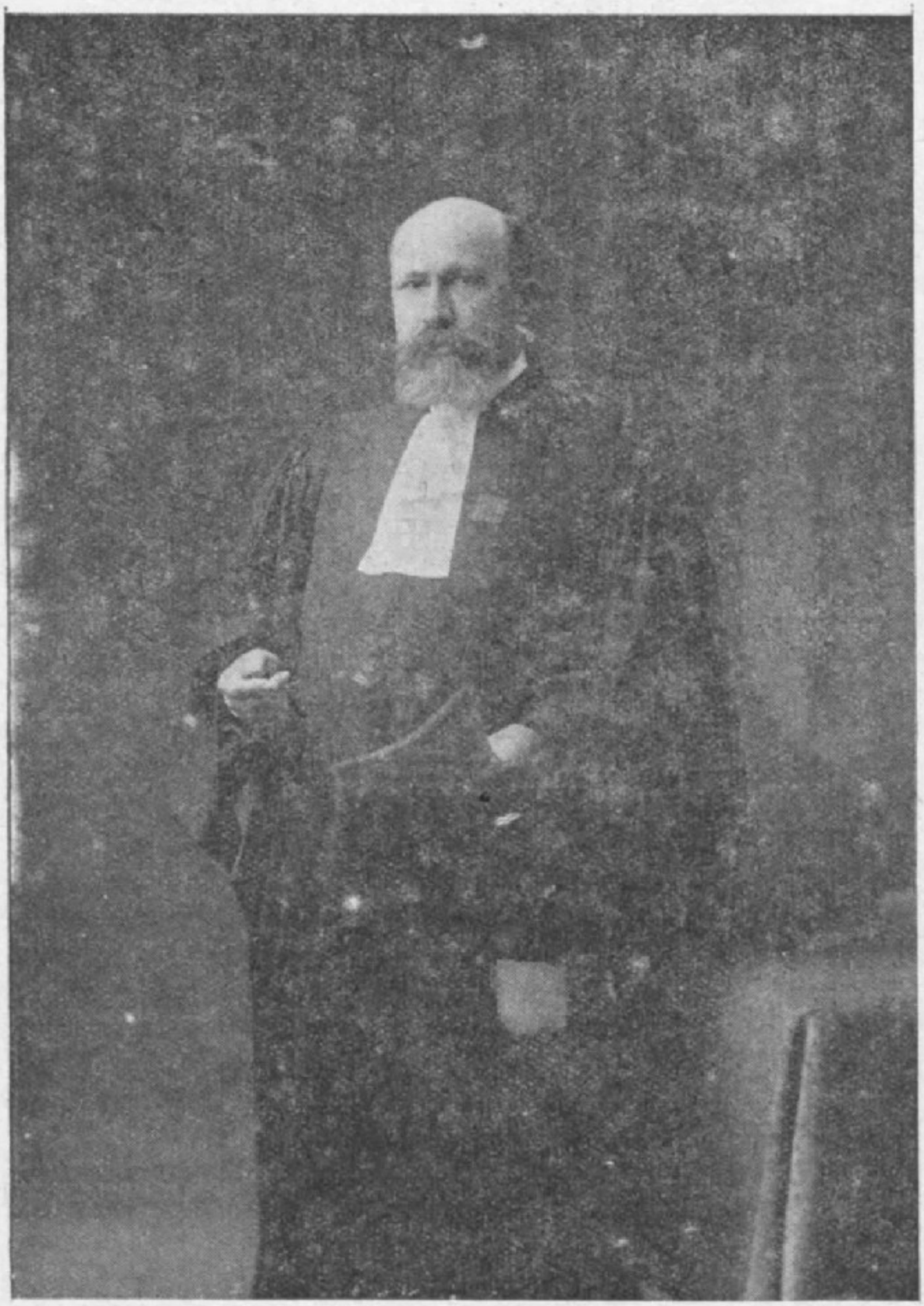

Cl. Piron

JULES CHALLAMEL
(1853-1927)

JULES CHALLAMEL

Jules Challamel, avocat à la Cour d'appel de Paris, président des Comités royalistes de Savoie, a rendu le dernier soupir le 28 août 1927, à Viroflay.

Catholique par-dessus tout, modèle, sans certes y penser, de toutes les vertus privées et publiques, infatigablement dévoué aux œuvres de défense religieuse et de bienfaisance, il avait été honoré en 1920, par S. S. le Pape Benoît XV, de la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Avocat aussi probe que savant et éloquent, après avoir été un brillant lauréat de l'Ecole de droit, il jouissait au Palais du respect de tous. On le vit bien, il y a deux ans, lorsque le barreau tint à célébrer le cinquantenaire de son inscription comme avocat. Le bâtonnier en exercice, Me Aubépin, les anciens bâtonniers et les membres du conseil de l'ordre se rendirent chez lui, pour rendre un hommage à la fois solennel et familial à sa singulière droiture.

Jules Challamel nous a témoigné depuis les débuts de l'Action Française le plus généreux et le plus utile dévouement. Il fut devant les tribunaux notre défenseur inlassable autant qu'éloquent. Il nous apporta en toutes circonstances difficiles ses avis très éclairés. C'est lui qui a rédigé, pendant toute la guerre, le Livre d'or de nos amis. Il nous représenta au Comité du secours national. En Savoie, où ses attaches de famille et sa haute valeur personnelle faisaient de lui une grande autorité sociale, il présidait les comités royalistes; il était le soutien et le guide de l'édition savoyarde de l'*Action française agricole*.

Parmi nous, il avait la plus cordiale bonhomie, malicieux sans méchanceté, vaillant, enjoué au point que l'on avait peine à admettre ses soixante-quatorze ans. Ses plus grandes joies en ces dernières années, pour lui assombries par des deuils cruels, auront été la première messe de l'un des fils que la guerre lui avait laissés et une visite à Monseigneur le Duc de Guise.

La mémoire de ce grand chrétien, de ce bon Français, de ce noble ami, ne s'effacera jamais parmi nous.

Maison fondée en 1807

CURAÇAOS - CRÈMES - CHERRY ET APRICOT BRANDY

LIQUEUR
BRUN-PEROD
VÉRITABLE CHINA-CHINA
Créée en 1812 VOIRON (ISÈRE)

Demandez un

"BRUN-PEROD"

UN HOMME LIBRE

Conte

par LUCIEN DUBECH.

Dessins de Mus

Quand Jacques Le Maufranc, fils de Jean, fit son entrée dans le monde, son père, penché sur le bassin où la sage-femme débarbouillait le nouveau citoyen, murmura avec une émotion attendrie : « Et celui-là, nous en ferons un homme libre. »

Jacques Le Maufranc fut d'abord confié aux mains mercenaires d'une montagnarde énergique et salubre, parce que les soins que réclamait sa personne empêchaient sa mère d'aller au bal. Elodie Auriac faillit provoquer une catastrophe qui eût arrêté net le destin de l'homme libre, parce que cette âme sans détour avait interprété au pied de la lettre la formule impérative stipulée au prospectus d'une marque de biberons : *Quand l'enfant a fini de téter, le*

dévisser et le mettre dans un endroit frais, par exemple, le bassin d'une fontaine.

Quand Jacques eut cinq ans, Elodie l'abandonna pour épouser l'allumeur des becs de gaz, et, pour le consoler, on le mit à l'Institution Chevais. M. Chevais, qui portait au petit doigt un ongle d'une longueur miraculeuse, lui apprit le calcul à l'aide de boules de buis jaunes et rouges enfilées sur les tringles d'un petit tableau. Pourvu de cette base ferme de connaissances, Jacques passa au lycée dans la classe de M. Mougin. Celui-ci, mathématicien d'un ordre

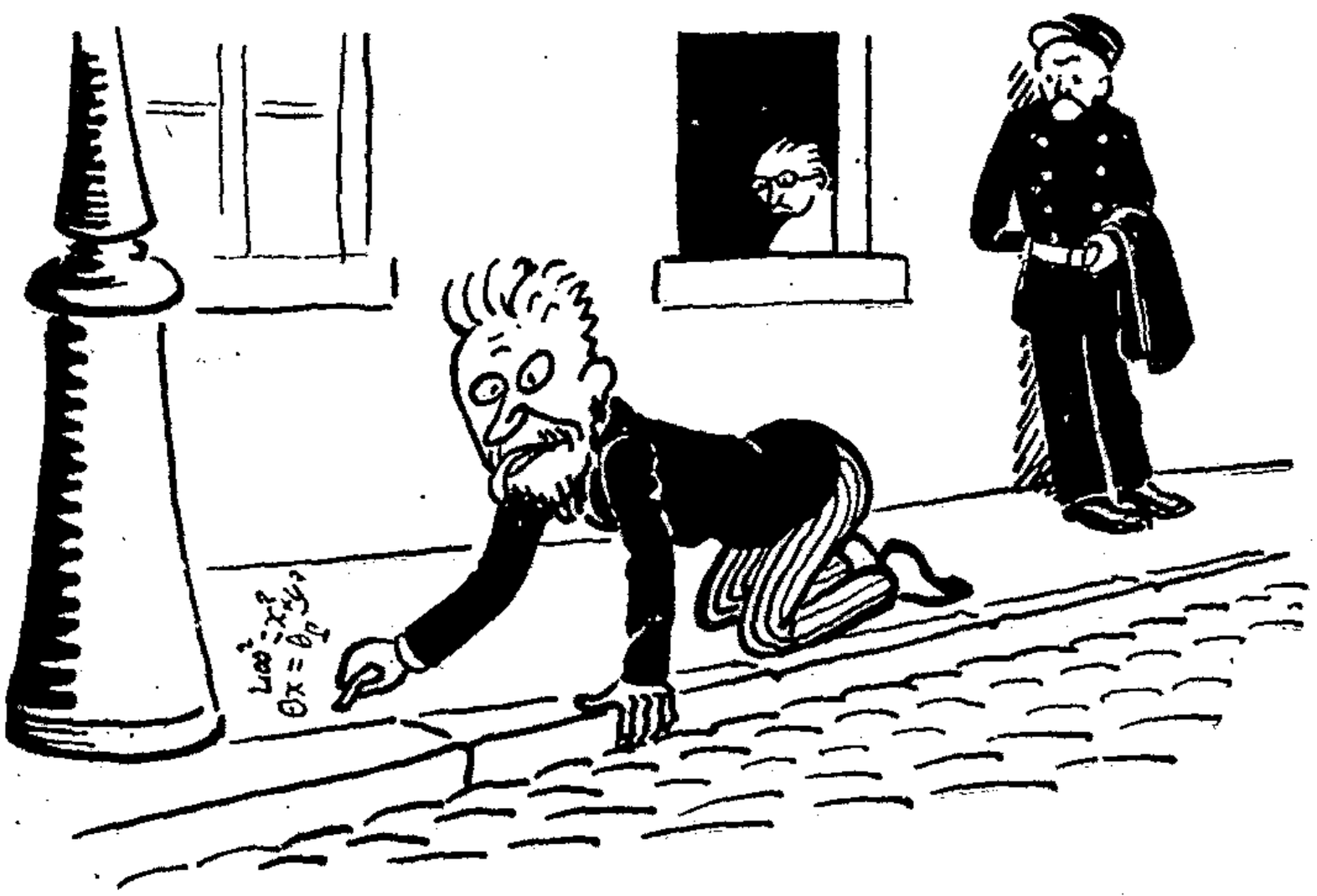

plus élevé, donnait tous ses soins à la mise au point d'une règle à calcul qu'il avait inventée pour remplacer les tables de logarithmes. Il tenta de la faire admettre à l'Ecole Polytechnique, eut des déboires et devint fou.

M. et M^me^ Le Maufranc estimèrent les progrès du jeune élève nettement insuffisants, et ils le mirent interne au lycée Mac-Mahon.

Chaque année, le premier lundi d'octobre, Jacques réintégrait le sombre bâtiment, sous l'œil vert luisant d'absinthe d'un ancien adjudant promu surveillant général. Entre deux gamins dont l'un était sale et l'autre vicieux, il couchait en un long dortoir que baignait, la nuit, la pâle flamme bleue d'une veilleuse dans un globe d'opale. Une fois par mois,

il sortait après la messe, et, le soir, avalait précipitamment son dîner pour ne pas manquer la rentrée. Jeudis et dimanches, ils allaient en promenade, deux par deux, conduits par un pion triste qui faisait des vers, avait des boutons dans le cou et, la nuit, pleurait au dortoir. Les soirs d'été, ils marchaient près du fleuve et regardaient au loin les fumées monter dans le campagne. Au retour des vacances de Pâques, quand il trouvait les premières feuilles vertes aux marronniers de la cour, Jacques enfonçait sa tête sous les draps et s'arrangeait de façon qu'on n'entendit pas ses sanglots.

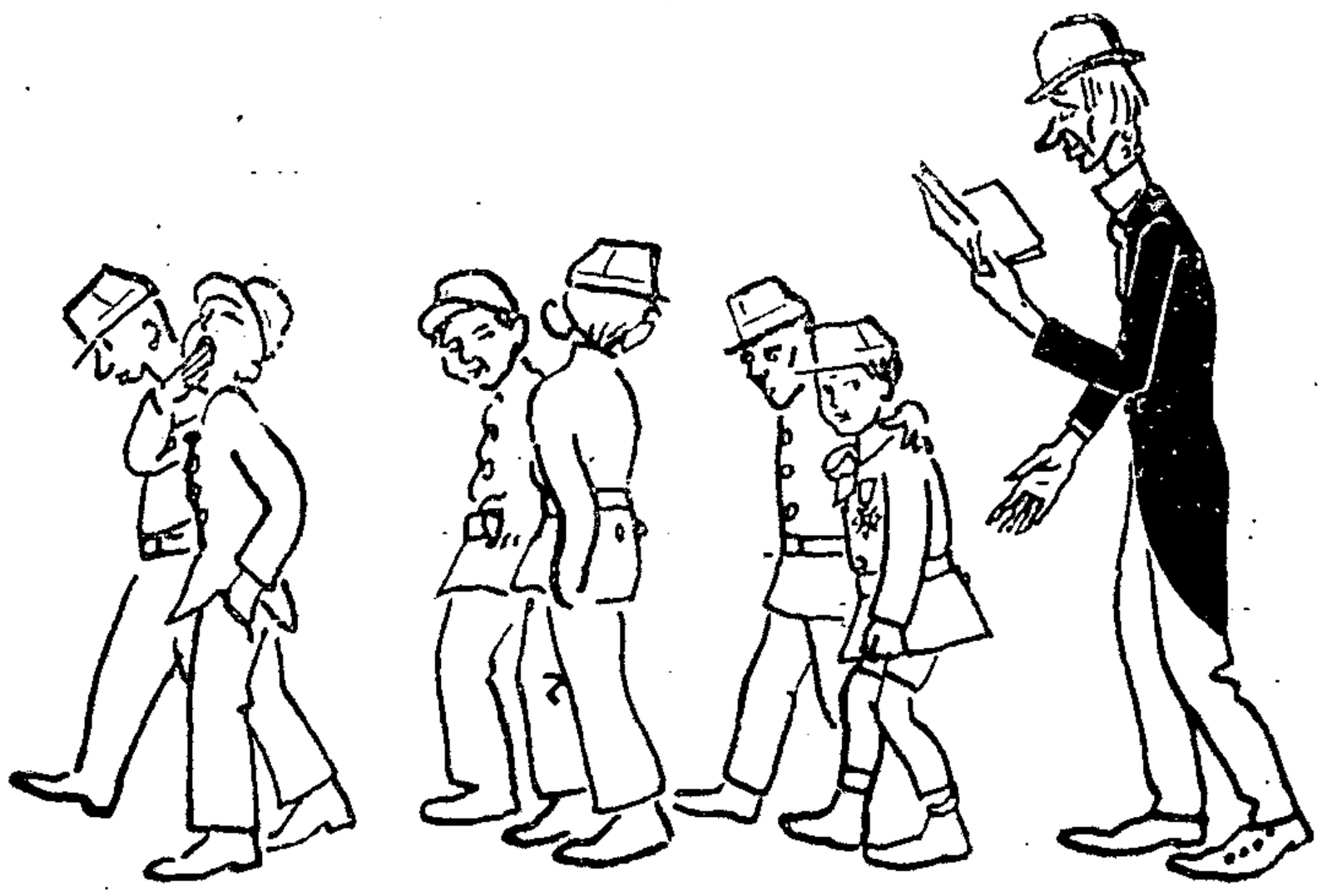

Quand il fut pourvu des diplômes *ad hoc*, il alla faire son droit à la Faculté. Bien que ses parents aient eu soin de le mettre dans une pension de famille où la porte était fermée à dix heures du soir, il se précipita avec voracité sur un certains nombre de satisfactions matérielles. L'une des toutes premières lui valut de récolter un désagrément assez vif qui le contraignit à suivre un régime toute sa vie.

Instruit par l'expérience, il chercha des plaisirs plus hygiéniques et s'inscrivit à une société sportive. Celle-ci ayant une chance de gagner le championnat régional en quatrième série, Jacques s'astreignit à un entraînement judicieux. Sur les conseils d'un professionnel britannique qui était ivre tous les soirs, il supprima le vin, le tabac et

plusieurs autres choses ; il rentra se coucher à heure fixe ; trois fois par semaine, il allait tourner au manège et, pour s'habituer à enfoncer les mêlées, s'installait un joug autour des épaules et du front. L'équipe perdit le championnat parce que l'arbitre avait été suborné par une servante d'hôtel qui était amoureuse du demi d'ouverture de l'équipe rivale. Mais Jacques gagna deux blessures et une maladie qui le tinrent la moitié d'une année à l'hôpital.

Il en sortit pour entrer au service militaire. Par comparaison avec le lycée, il ne s'y jugea pas malheureux. Sans doute, quand il rentrait le dimanche soir, l'atmosphère de la chambrée le faisait reculer. Mais le métier était moins dur que le championnat, et il jouissait d'une admirable liberté intellectuelle, une discipline méticuleuse prenant soin de penser pour lui et de le décharger de toute initiative ou de toute responsabilité. On lui indiquait avec précision quand il devait s'éveiller, manger, dormir, marcher, tourner à droite ou à gauche, s'arrêter, se coucher, s'asseoir, et, pour qu'il n'en ignorât, on prenait soin de l'informer par l'avertissement sonore d'un clairon ou d'un tambour.

Quand il fut libéré, il n'eut plus à passer qu'un petit nombre de concours et d'examens pour être admis dans l'administration des droits réunis.

Le jour où il prêta serment entre les mains du préfet, ce fonctionnaire lui dit avec un discret sourire : « En somme, mon cher receveur, votre circonscription n'est pas mauvaise ; sur six maires, vous en avez trois bons, deux tièdes et un seul tout à fait mauvais. J'ajoute que le receveur de l'enregistrement est suspect d'opinions conservatrices et que l'entrepositaire des tabacs est révolutionnaire. La bourgeoisie est encore un peu arriérée, mais on peut cependant la fréquenter, à condition de faire preuve de doigté et de s'inspirer des circonstances. »

HENRI DUTRAIT-CROZON

La Justice Républicaine

Un vol. in-16 : 5 fr. *(franco :* 6 fr. 25).

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

Au moment où le nouveau receveur des droits réunis allait franchir la porte du cabinet préfectoral, M. Lemenétrier le rappela : « Je dois encore vous signaler, cher monsieur, que la receveuse des Postes a eu un beau-frère compromis dans une affaire de mœurs. On n'a jamais bien su le fin mot de l'histoire, mais il a été l'objet d'un jugement sévère de la part du substitut chargé de l'instruction. Il avait de regrettables fréquentations et il envoyait ses enfants au patronage. »

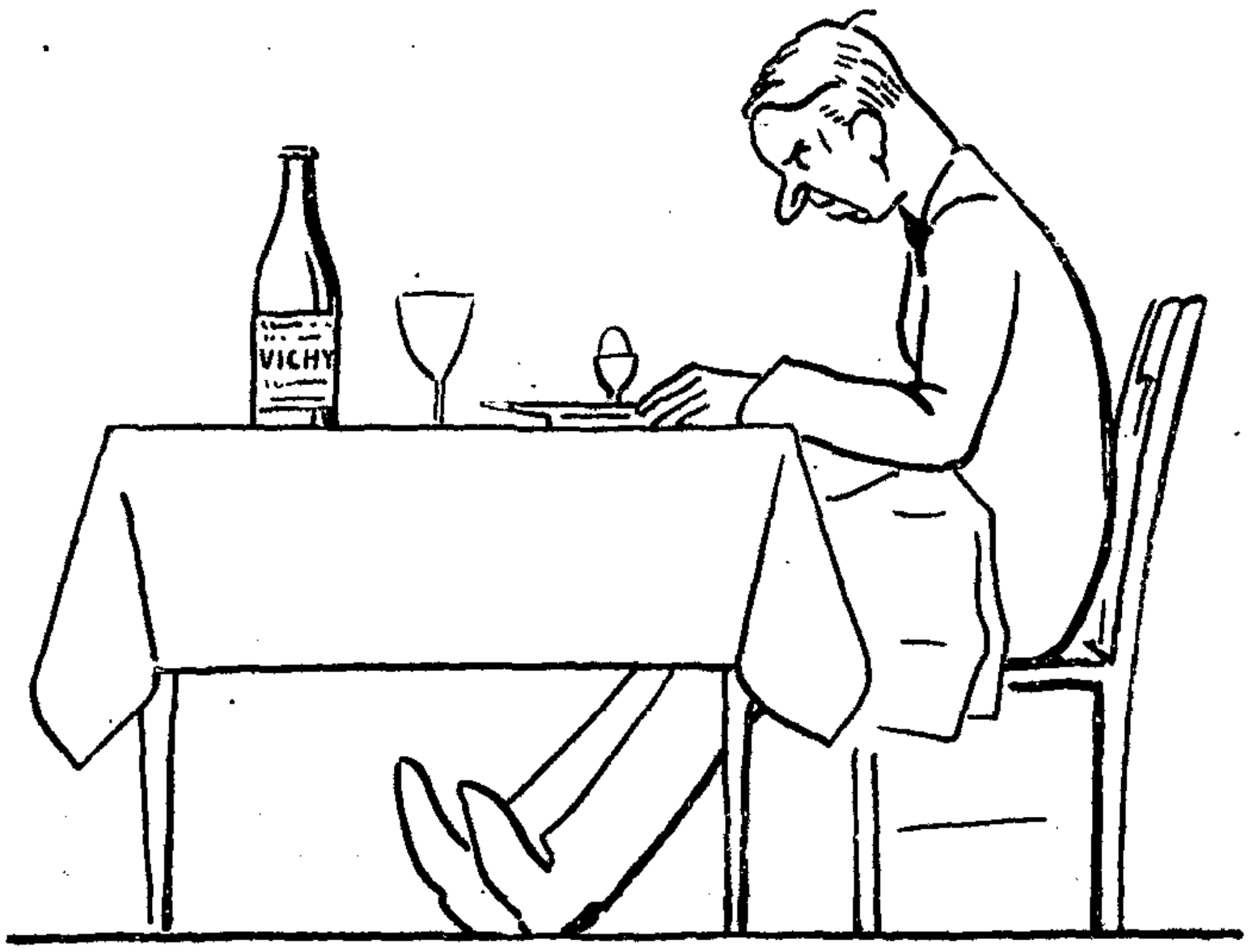

Pendant trente-cinq ans, Jacques Le Maufranc adressa chaque soir une situation de caisse à la recette centrale, chaque semaine un état hebdomadaire et chaque mois une récapitulation mensuelle. A la fin du trimestre, il avait à produire un tableau synoptique des opérations en cours. De plus, chaque année, il fournissait à la Cour des Comptes, aux fins d'épuration, des comptes de gestion avec pièces justificatives.

Nonobstant, son existence fut coupée par un certain nombre d'événements importants. Tout d'abord, afin d'éviter les beautés vénales dont il n'avait pas eu à se louer, il noua

une idylle avec la jeune blanchisseuse qui venait dans sa chambre chaque samedi, chercher le linge sale, vers la tombée du jour. Comme il était timide, c'est elle qui fit les premiers pas et qui lui emprunta un volume de poèmes de M. Géraldy. Quand elle le lui restitua, elle lui signala les passages qui étaient, à son gré, les plus dignes de mémoire. Ils en vinrent ainsi à une page où une jeune personne défaille entre les bras d'un soupirant ; et, ce jour-là, ils ne lurent pas plus avant.

Sept mois après, M^lle^ Hortense reparut, orageuse et considérablement augmentée. Elle menaça Le Maufranc d'un éclat qui eût rejailli sur toute l'administration des droits réunis. Il ne put endiguer cette fureur scandaleuse qu'en allant incontinent publier les bans à la mairie.

M^me^ Le Maufranc douairière, qui survivait à cette époque, eut beau refuser son consentement, Jacques témoigna qu'il était un homme libre en lui adressant par ministère d'huissier des sommations respectueuses.

La nouvelle M^me^ Le Maufranc s'installa avec armes et bagages, et régla dorénavant le tableau de service. Jacques avait droit d'occuper à se distraire chaque soir entre 6 et 7 l'heure que son épouse employait à écouter, en compagnie d'un petit cercle choisi, le concert de la télégraphie sans fil. Il en profita pour s'inscrire à la société des joueurs de manille indépendants, qui tenait ses assises quotidiennes au café du Camélia. Lorsqu'un des membres de la société manquait une séance, fût-ce pour un cas de force majeure, il était astreint à une amende de cent sous-argent : on prit l'habitude de calculer ainsi par la suite, quand l'argent eut totalement disparu en conséquence des dépenses nécessitées par la dernière des guerres.

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

Celle-ci permit à Jacques de vivre sept ans, quatre mois et onze jours loin de Mme Le Maufranc. Mobilisé dans l'infanterie, il assura régulièrement son service au C. A. B. P. L. (cordon des abris bétonnés de première ligne), jusqu'au jour où, atteint par la limite d'âge, il passa dans les services territoriaux. A partir de ce moment, il ne fut plus astreint qu'à casser des cailloux sur les routes de la seconde zone. Comme on y était relativement à l'abri des bouleversements, le travail y était organisé avec méthode, et des équipes de

travailleurs se succédaient au commandement d'une horloge électrique.

La guerre finie, Jacques retrouva Mme Le Maufranc, les situations de fin de mois et les joueurs de manille indépendants. Une Chambre énergiquement conservatrice ayant été appelée à régénérer le pays, elle décréta la loi des trois huit, d'après laquelle tout citoyen divisa son temps en trois parts, dont il voulait passer, l'une à travailler, la seconde à ne rien faire et la troisième à dormir.

Jacques, étant devenu un personnage dans son quartier, fut sollicité d'adhérer au parti des individualistes fédérés, qui avait repris la direction des affaires. Il apporta ses soins et son influence à soutenir les candidats du parti aux diverses

fonctions électives, et voulut bien accepter de présider diverses commissions avec un désintéressement dont le gouvernement le récompensa en lui décernant la croix d'officier de l'instruction facultative.

Quand il eut atteint l'âge de la retraite, le malheur des temps voulut que sa pension ne suffisait plus à élever sa famille. Il se présenta aux directeurs d'une maison de banque, qui apprécièrent si fort son honorabilité et sa discrétion que, pour lui ménager un poste dans le service de la surveillance des coffres-forts, ils voulurent bien remercier un employé père de famille nombreuse, à qui ils conseillèrent de se créer dans la société une situation plus en rapport avec ses besoins. Grâce à cette marque d'estime, Jacques Le Maufranc put conserver honorablement la présidence des commissions électorales du parti des individualistes fédérés. Mais, à son vif regret, il dut abandonner la société des joueurs de manille indépendants, qui lui décernèrent à l'unanimité le titre de membre honoraire.

Cependant, les affaires publiques prirent un tel tour qu'un certain nombre de citoyens en furent réduits à réfléchir. La Chambre conservatrice n'avait voté que des mesures révolutionnaires, et le parti des individualistes, réinstallé au pouvoir, en jouissait avec un détachement intégral des contingences. Jacques se convainquit que son pays ne pouvait plus être arrêté dans les voies de la ruine que par le gouvernement personnel et énergique du Grand Lama. Il se convertit donc à la doctrine lamaïque, ce qui l'amena, entre autres effets, à se demander si la religion de ses ancêtres était bien aussi stupide que l'avaient jusqu'à ce jour porté à le croire les théories convergentes de son père vénéré, de ses professeurs du lycée, des rédacteurs de son journal et des lumières du parti des individualistes fédérés.

Sur ce, il prit froid dans l'humidité qui régnait dans la salle des coffres-forts, et il sentit venir son heure dernière. Désireux de se réconcilier avec son créateur, il fit mander le pasteur de la paroisse. M. Sanguinaire se présenta, porteur du Dieu de charité et de miséricorde. Mais quand il apprit que son pénitent avait adhéré à la doctrine lamaïque, il entra dans une épouvantable colère. En vain Jacques, dans un souffle, lui demanda en quoi le Créateur pouvait être offensé par la restauration du grand Lama. M. le pasteur

Sanguinaire déclara que cette opinion constituait une abominable hérésie; qu'il n'accordait l'absolution que si Jacques rétractait cette parole damnable, et il entreprit de lui prouver par raison démonstrative que le gouvernement du grand Lama est inconciliable avec la charité chrétienne.

A ce moment, le médecin intervint : « Dépêchez-vous,

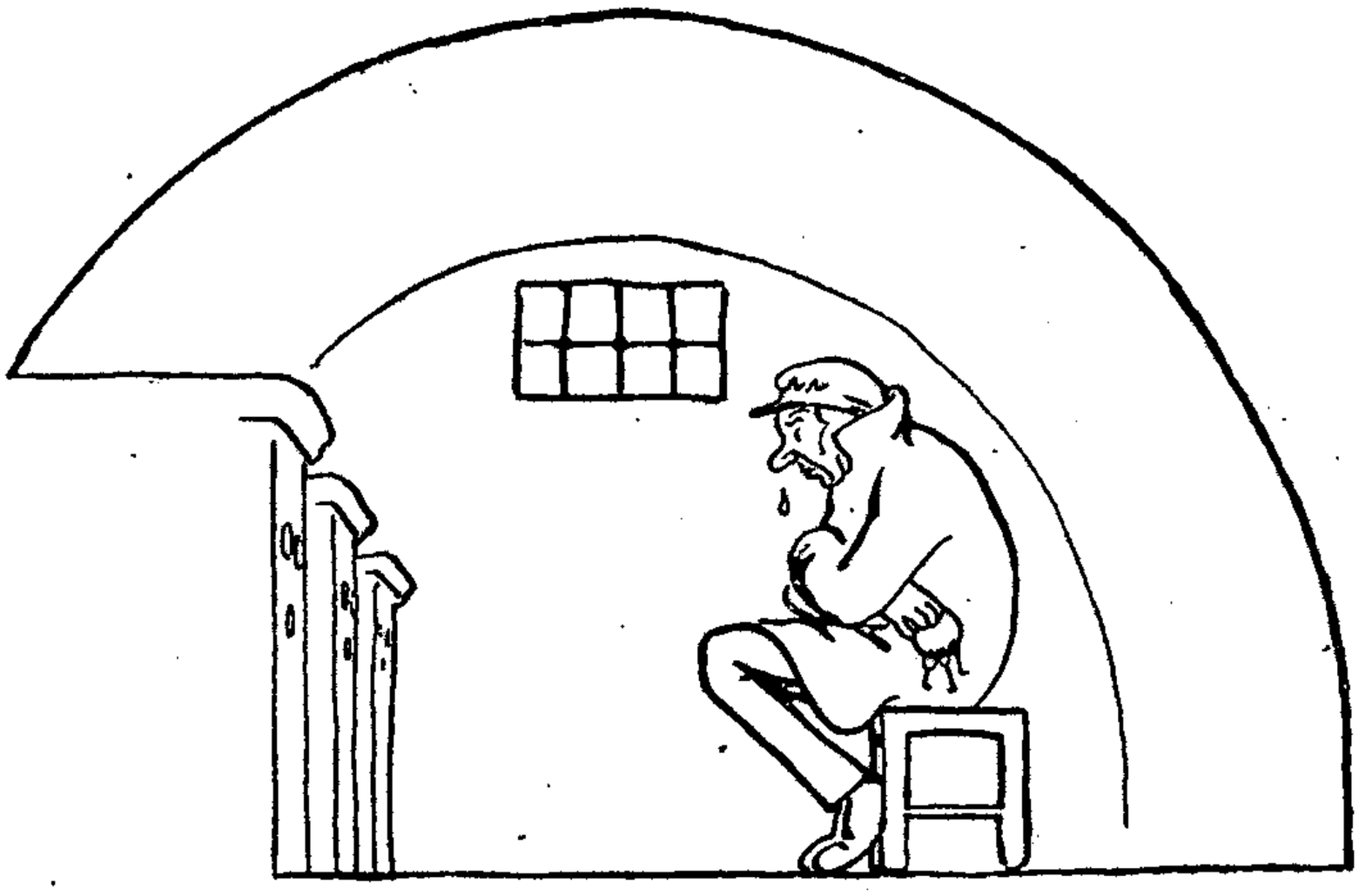

monsieur le pasteur, il va passer. — Jamais, gémit Mme Le Maufranc, il n'aura le temps de tout dire. — Ce n'est rien, dit M. Sanguinaire. Qu'il renie seulement son hérésie, je lui donne quitus du reste. »

Jacques Le Maufranc rassembla ses esprits expirants; et dans un dernier effort, en même temps qu'il rendait l'âme, il abdiqua la suprême opinion de sa vie.

L. Dubecq

C'est pour vous que Daudet, Maurras et Bainville écrivent chaque jour dans l'*Action Française*.

Cl. Boissonas

FRANÇOIS DE LA MOTTE
vice-président de la Ligue d'Action Française

MANIFESTATIONS ET INCIDENTS DE L'ANNÉE

par PIERRE LECŒUR

La période de grande activité s'ouvrit cette année avant le Congrès. Le 9 novembre, les chefs de l'Action Française firent appel au public parisien et l'invitèrent à se rassembler, le même soir, dans les deux plus grandes salles disponibles à Paris. Douze mille patriotes répondirent à l'appel, sur la rive gauche, et remplirent l'immense Cirque de Paris, pendant que dix mille autres s'entassaient salle Wagram, sur la rive droite. Tour à tour, Bernard de Vesins, Paul Robain, Marie de Roux, Pierre Chaboche et Léon Daudet se firent entendre dans les deux salles. Jamais les discours des orateurs ne recueillirent de telles ovations. Dès ce jour, il était prouvé que Paris gardait à ceux qui l'ont défendu aux heures graves de la guerre, à ceux qui ne l'ont jamais trompé, une confiance absolue.

L'âpre discussion qui se poursuivait depuis le mois d'août entre les autorités religieuses et l'*Action française* avait, entre autres conséquences, réveillé en France l'activité des démocrates chrétiens.

Le dimanche 6 février, à Wattrelos, devant l'église Saint-Maclou, au moment où les Camelots du Roi achevaient la vente de leurs derniers numéros, vers midi, une bande de ces gens, croyant pouvoir aisément profiter de leur supériorité numérique, attaquaient nos vendeurs. Ajoutons que la police était présente et qu'elle vint prêter son concours actif à nos adversaires.

En dépit de ce fait, nos amis eurent le dessus. Puisqu'ils étaient l'objet d'une agression, il ne leur était pas défendu

de se défendre. Ils le firent si bien que les démocrates de la région se souviendront longtemps encore de la magistrale volée qu'ils reçurent ce jour-là des camelots du Roi.

Naturellement la police arrêta quatre de nos amis et en maintint même deux en prison.

Des incidents de même nature se produisirent un peu partout. L'un des plus sérieux, après Wattrelos, fut celui qui, en juin dernier, mit de nouveau aux prises les camelots du Roi et les démocrates, sur la place de l'église de Villeneuve-Saint-Georges. Pris d'un zèle pieux, cinq ou six démocrates se précipitaient avec courage sur un de nos vendeurs, Pierre Juhel, âgé de 18 ans, et cherchaient à lui arracher ses journaux. Nos amis, au nombre de quatre, vinrent au secours de Pierre Juhel qui ne les avait pas attendus pour répondre avec vigueur à l'attaque de ses adversaires. D'autres démocrates arrivèrent à la rescousse qui prétendaient interdire la vente de l'*Action Française* à Villeneuve-Saint-Georges. Mal leur en prit, à cinq contre trente, nos amis eurent vite fait de donner leur compte aux sillonnards trop entreprenants. Battus et pas satisfaits, ceux-ci s'en furent se plaindre au commissaire de police qui, là aussi, arrêta nos amis.

C'est pour la part qu'il a pu prendre à cette bataille que le très sympathique secrétaire de la Fédération de Paris et de banlieue, le docteur Henri Martin, est actuellement poursuivi par les juges de Corbeil.

*
* *

Trois mois après la tuerie de Saint-Etienne, dont il est rendu compte d'autre part, et avec la complicité policière, à Montmorency, les communistes tentaient, dans des conditions de lâcheté particulièrement ignobles, de renouveler, à

Armurerie - Articles de Chasse, de Voyage en tous genres
Malles de Cabine, Mallettes - Prix très avantageux

J. PÉTAVY, 167 et 169, Boul. St-Germain, PARIS
Tél. : LITTRE 10-31

leurs dépens, contre quelques-uns de nos amis, le coup de la rue Damrémont.

Le 28 avril, à la sortie d'une réunion donnée par la section d'Action Française de Montmorency, dans la salle de l'hôtel de France, sous la présidence du commandant Ferdinand Beau, délégué de Monseigneur le Duc de Guise, réunion où les orateurs étaient Jean Gazave et le docteur Guérin, des groupes importants de jeunes communistes, qui s'étaient donné rendez-vous dans un café voisin, suivirent — après la sortie du public — quelques-uns de nos amis.

Cl. Pirou

LE COMMANDANT BEAU — LE DOCTEUR GUÉRIN

Ceux-ci étaient alors au nombre d'une trentaine. Malgré leurs forces très supérieures, les communistes n'osèrent rien contre eux. Mais quand, arrivés sur la place où s'élève la statue de Jean-Jacques Rousseau, ils virent nos amis se disperser dans des directions différentes, ils s'enhardirent. Ils marchèrent sur les pas d'un groupe où, avec le commandant Beau et les orateurs, se trouvaient les présidents des sections de Montmorency et d'Enghien, ainsi que quatre dames dont l'une était sur le point d'être mère.

Lorsque le groupe fut engagé dans une avenue obscure, les communistes s'emparèrent des poubelles qui étaient au bord des trottoirs et se mirent à les lancer contre nos amis. Ils lancèrent également des bouteilles et des pierres. Le petit groupe de ligueurs d'Action Française, sans perdre son sang-

froid, s'engagea dans la rue Grétry, où se trouve le poste de police. Ce poste était fermé.

Alors des coups de feu éclatèrent. Constatant l'absence de la police, les communistes tiraient sur nos amis. Paul Gorion, ligueur de Groslay, eut le pied traversé par une balle.

Nos amis, bien que retardés par la présence des dames qu'il fallait mettre à l'abri, se mirent en défense, tout en poursuivant leur chemin. La fusillade continuait. M. Rivas, président de la section d'Action Française d'Enghien, fut atteint au bras gauche. Nos amis firent alors usage de leurs armes.

Au moment où les ligueurs d'Action Française pénétraient dans la rue Renaud, une balle atteignit le commandant Beau à la cuisse gauche. L'un d'eux brisa d'un coup de revolver la lampe d'un réverbère, ce qui empêcha les agresseurs de viser. Nos amis, soutenant leurs blessés, arrivèrent enfin à la maison de M. Edmond Chaboche, président de la section de Montmorency. Ils commençaient à mettre en sûreté les dames et les blessés, lorsqu'un groupe communiste arrivant voulut s'y opposer et tenta de forcer le portail de la maison. Nos amis ripostèrent avec leurs revolvers et des communistes furent atteints.

Un long moment après, la police et la gendarmerie arrivèrent. Elles ne trouvèrent rien de mieux que d'arrêter un des nôtres placé en sentinelle à la porte de la maison !

Celui-ci, notre ami Menguy, laissé par les gendarmes entre les mains de la police locale, fut odieusement brutalisé par les agents qui le blessèrent au point qu'il fallut l'hospitaliser. Son séjour à l'hôpital permit à notre ami d'apprendre que cinq communistes avaient été assez sérieusement atteints. Il lui fournit aussi l'occasion de constater les relations amicales qu'entretenaient les agents de Montmorency avec des communistes. Les uns et les autres se félicitaient d'avoir pu tirer sur des royalistes.

L'enquête qui se poursuit à l'heure actuelle encore, à Pontoise, a nettement démontré que les agents de Montmorency s'étaient faits les complices des communistes dans cette sanglante agression. Si la responsabilité de la bataille revient aux éléments révolutionnaires, il est établi que certains de nos amis ont été victimes des policiers qui, embusqués dans les jardins qui entourent la mairie, et servis par

l'obscurité, ont déchargé sur eux le contenu de plusieurs revolvers.

Dans la nuit qui suivit, le commandant Beau était ramené à Paris par le docteur Guérin qui le conduisit à l'hôpital Laënnec. La balle qui l'avait atteint avait traversé de part en part la cuisse gauche, provoquant une abondante hémorragie. Il fallut plusieurs semaines pour que le commandant Beau fût en état de quitter l'hôpital.

Mentionnons enfin la manifestation à laquelle donna lieu, à Paris, la décoration de notre héroïque ami Joseph Darnand.

M. RIVAS

PAUL GORION

Joseph Darnand est ce courageux sous-officier qui, avec quelques soldats, franchit les lignes allemandes dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918 et ramena, à la quatrième armée, des prisonniers dont la capture permit à l'état-major français d'être renseigné sur les préparatifs et les objectifs de l'attaque que les Allemands devaient déclencher quelques heures plus tard.

Après la guerre, ce militant d'Action Française s'établissait avec sa famille à Nice, où il est actuellement le chef aimé et obéi d'une des équipes de Commissaires d'Action Française de cette ville.

Voici les citations de Joseph Darnand :

Cité à l'ordre du régiment le 14-12-1917. *N°* 239.

Se distingue journellement dans la bonne exécution de patrouilles et d'embuscades en avant du front. A fait preuve de beaucoup

d'entrain au cours d'un coup de main contre les premières lignes ennemies.

Cité le 21 *mars* 1918 *à l'ordre du* 30e *C. A. N°* 162.

Sous-officier très crâne au feu, a entraîné d'une façon superbe ses hommes au cours d'un coup de main dans les 2e et 3e lignes ennemies, nettoyant une zone d'abris et la tranchée sur une longueur de 300 mètres environ, montrant pendant toute l'action un profond mépris du danger.

Cité à l'ordre du C. I. D. 132, Ns 56, *le* 11-4 1918.

Commandant un groupe de grenadiers, l'a conduit à plusieurs reprises à la contre-attaque les 20 et 21 mars 1918, avec un entrain remarquable et le plus grand mépris du danger.

Cité le 20-4 1918 *à l'ordre de la* 4e *Armée. N°* 1.263.

Sous-officier d'une énergie, d'une vaillance et d'une ténacité remarquables. Par son entrain et son audace, a réussi à pénétrer dans les 1re, 2e et 3e lignes ennemies; n'obtenant aucun résultat à la suite d'une première visite dans les sapes et abris, n'a pas hésité à outrepasser sa mission en traversant avec la plus grande hardiesse et un profond mépris du danger le barrage français, a abordé la 4e ligne ennemie.

Cité le 28-5 1918 *à l'ordre de la* 4e *Armée. N°* 1.286.

Sous-officier d'une hardiesse remarquable. Commandant un groupe d'attaque, au cours d'un coup de main, s'est précipité à la tête de ses hommes sur une forte patrouille ennemie, a cherché à la prendre à revers, a engagé avec elle un combat acharné à la grenade et au pistolet; a réussi à la mettre en fuite et à lui faire quatre prisonniers.

Médaille militaire pour prendre rang le 17-7 1918.

Sous-officier d'une superbe vaillance. Lors d'un coup de main le 14-7 1918, a contribué au succès de l'opération par son intelligente initiative. Pendant l'attaque du 15 juillet 1918, a soulevé l'admiration de tous par sa conduite superbe.

Une blessure et cinq citations antérieures.

Cité à l'ordre du feu de l'armée belge en date du 19-11 1918.

Pour s'être particulièrement distingué par son courage et son dévouement au cours de l'offensive des Flandres.

Cité à l'ordre du C. A du 28-11 1918.

Chef de section d'une énergie remarquable, exemple d'entrain pour ses hommes, a été blessé en les entraînant à l'assaut d'une ferme fortement tenue par l'ennemi.

Reproduisons, enfin, le motif pour la croix de la Légion d'honneur qui a été lu devant le front des troupes :

« *Sous-officier d'élite d'une bravoure hors de pair. S'est distingué dans de nombreux coups de main par sa hardiesse, son sang-froid et sa réussite. Dans le coup de main du 14 juillet, dont le résultat heureux devait avoir d'aussi brillantes conséquences pour la* 4e *armée, il commandait un des*

groupes d'attaque. Sa conduite fut à la hauteur de sa réputation. Avec un brio merveilleux et une sûreté d'exécution que lui valaient ses nombreux exploits antérieurs, il entraîna son groupe jusqu'à la quatrième ligne ennemie. CELUI-CI, SOUS SA DIRECTION ÉCLAIRÉE, RÉUSSIT NON SEULEMENT A OPÉRER DE NOMBREUSES DESTRUCTIONS, MAIS ENCORE A FAIRE 24 PRISONNIERS DONT LES DÉCLARATIONS PRÉCISES ET CONCORDANTES ONT RÉVÉLÉ L'HEURE DE L'ATTAQUE ALLEMANDE, LE 15 JUILLET 1918. *Le sous-officier Darnand a été, en tout point, un serviteur modèle et* UN DES ARTISANS DE NOTRE VICTOIRE FINALE. *C'est un beau brave.* »

Il a fallu plusieurs années et le souvenir toujours présent de ses chefs militaires pour que la République qui, depuis, a distribué tant de croix mal méritées, songeât à ce brave pour lui décerner la croix de la Légion d'honneur.

Le jeudi 7 avril, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande cour des Invalides, en présence des troupes et d'une nombreuse et brillante délégation des *Anciens combattants d'Action Française*, le général Gouraud, ancien chef de la 4e armée, décorait Joseph Darnand.

Le soir, un banquet de cinq cents couverts réunissait dans la grande salle du Palais d'Orléans, avec nos amis, des délégués des grandes associations de combattants : U. N. C., Association des camarades de combat, Union des officiers de complément, Fédération des chasseurs à pied, etc., etc.

M. Raymond Poincaré et Monseigneur le Duc de Guise adressèrent spécialement au héros leurs félicitations.

Dans des discours vibrants, Bernard de Vesins et Maurice Pujo lui exprimèrent, au nom de l'Action Française, l'admiration où nous plonge son exploit.

S'il lit jamais ces lignes, que Joseph Darnand, « artisan de la victoire » et commissaire d'Action Française, y trouve le témoignage public de la fraternelle affection que lui gardent les chefs des camelots du Roi et, parmi eux, l'auteur de ces lignes.

Pierre Lecœur

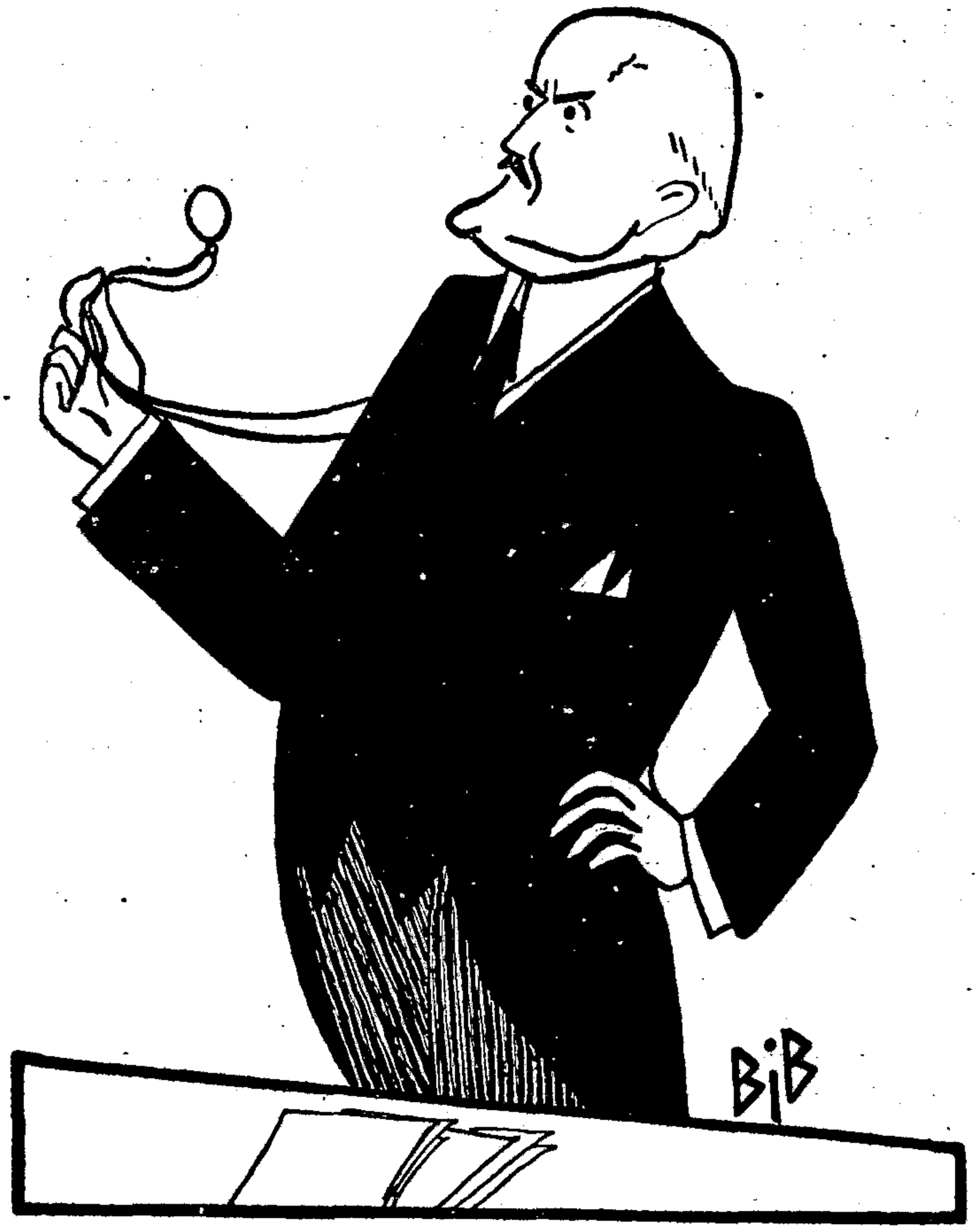

JOSEPH CAILLAUX

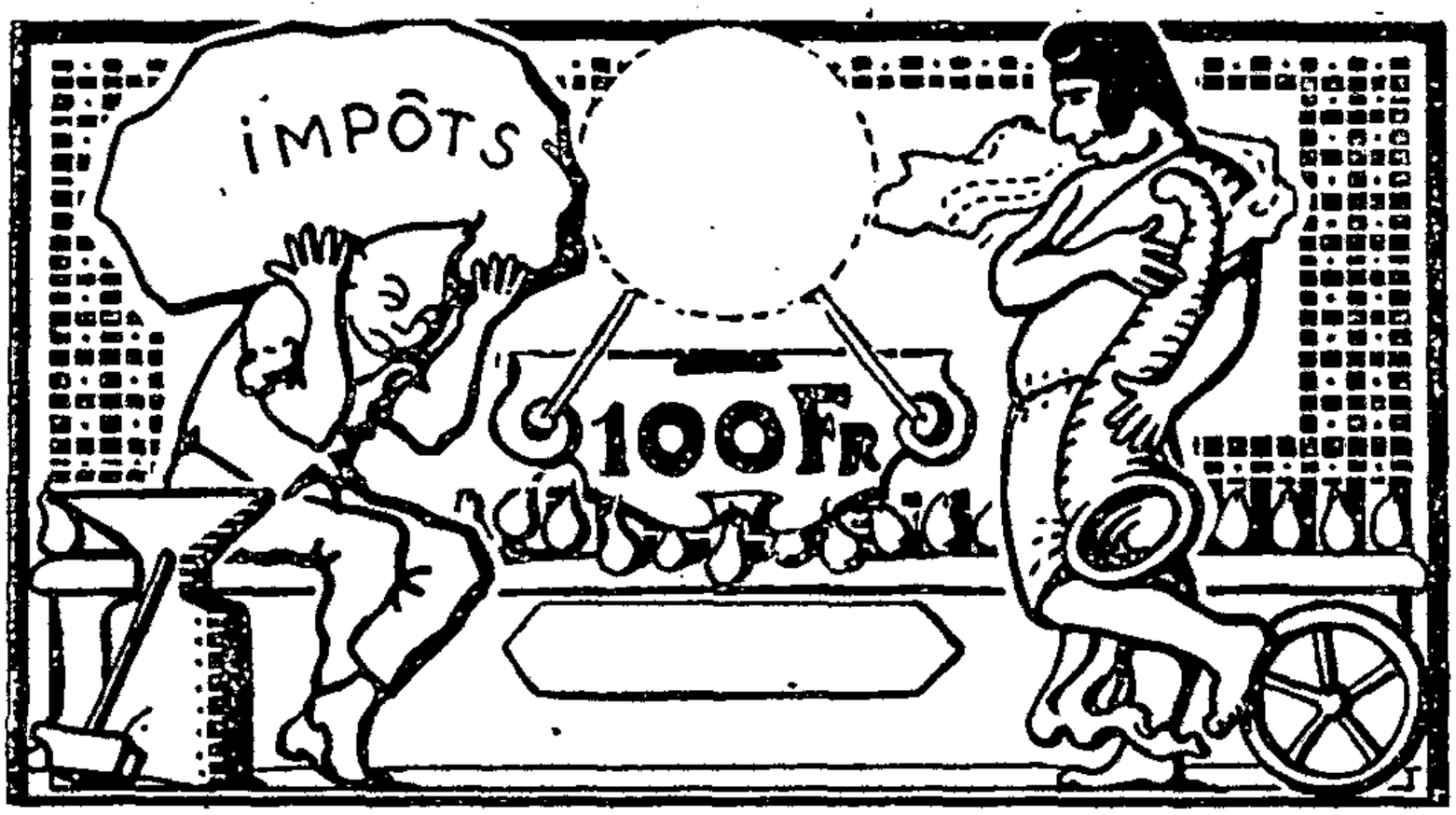

Raphaël-Ange

L'EXPÉRIENCE CAILLAUX
(AVRIL-OCTOBRE 1925)

par GEORGES SUAREZ

Têtes de Bib

Joseph Caillaux est un traître. Ainsi en a jugé, naguère, le Sénat républicain, siégeant en Haute Cour de justice. Cela n'a pas empêché Joseph Caillaux de retrouver, par la grâce de son bourg pourri, un siège à ce même Sénat. Cela n'a pas empêché davantage Joseph Caillaux de redevenir ministre. Cette fois, par la grâce de Paul-Prudent Painlevé.

Ce n'était pas spécialement en tant que traître, mais, disait-on, à cause de son génie financier. Les radicaux le proclamaient éclatant. Les libéraux voulaient y croire, enchantés de placer dans cet homme taré on ne sait quels espoirs de dictature du malheur public.

L'expérience n'a pas traîné. En six mois, l'incapacité du traître s'avérait, éclatante. Joseph Caillaux n'a cependant pas renoncé à briguer le pouvoir. Il compte sur l'oubli, faculté maîtresse des démocraties, pour lui en rouvrir un jour prochain les avenues. Tâchons donc d'instruire l'opinion, de l'éclairer, afin qu'elle se souvienne, si elle le peut, du lamentable échec d'il y a deux ans.

A cet effet, nous publions ici de l'expérience Caillaux un récit dont la modération même est un gage d'impartialité. Nous en avons trouvé l'auteur hors de nos groupes. L'écrivain de grand talent qui a rédigé ce chapitre d'histoire M. Georges Suarez, est rédacteur au plus grand journal de la République. Il fait montre parfois dans ces pages, à l'égard de certains des politiciens dont il parle, de sentiments d'indulgence, de sympathie. Tant mieux. Pour être plus doux en sa forme, ce réquisitoire n'en est que plus implacable contre les hommes et contre le régime, même si l'auteur ne l'a guère cherché. Après l'avoir lu, tout honnête homme est forcé de conclure : Joseph Caillaux était un homme surfait. Joseph Caillaux est un homme fini.

S'il revient un jour au pouvoir — en ce régime tout est possible — ce sera une preuve ajoutée à mille autres que la République est, en France, le règne de la trahison.

[N. D. L. R.]

*
* *

On se souvient des conditions dans lesquelles M. Painlevé, en avril 1925, fut chargé de constituer un cabinet.

M. Herriot renversé au Sénat, M. Briand, marqué par les socialistes du signe de l'impureté, la quasi unanimité des groupes de gauche désignait M. Painlevé.

Avec cette impartialité transcendante qui fait la sérénité du savant, M. Painlevé chercha une formule : la conciliation des contraires lui apparut, en des temps aussi troubles, comme un système de gouvernement; il fallait un financier; la rumeur publique désignait M. Caillaux; il fallait un diplomate; le nom de M. Briand était dans tous les esprits; ces deux hommes qui, jusqu'à ce jour, s'étaient voulu mal de mort, devenaient, sans le savoir, les deux termes d'une paradoxale équation.

M. Caillaux revint de Mamers dans une automobile que, sur sa démande, M. Painlevé lui avait envoyée; dès son arrivée à Paris, il se rendit chez le président du Conseil qui, fidèle à son plan, lui offrit le portefeuille des Finances.

Mais, dès le soir, les difficultés commencèrent; à l'heure du dîner, MM. Briand et Maurice Sarraut se firent annoncer chez M. Painlevé; aussitôt introduits, ils apprirent du prési-

dent du Conseil la sensationnelle visite qu'il avait provoquée et accueillie dans l'après-midi.

— J'ai — leur dit-il — offert à M. Caillaux le portefeuille des Finances; il accepte...

L'émotion que ressentit M. Briand fut grande.

— Vous n'avez pas fait cela — dit-il au président; — songez aux remous d'opinion que vous allez provoquer, aux haines que vous allez susciter!

La première rencontre que M. Painlevé imposa aux deux hommes eut lieu dans un salon de la présidence de la

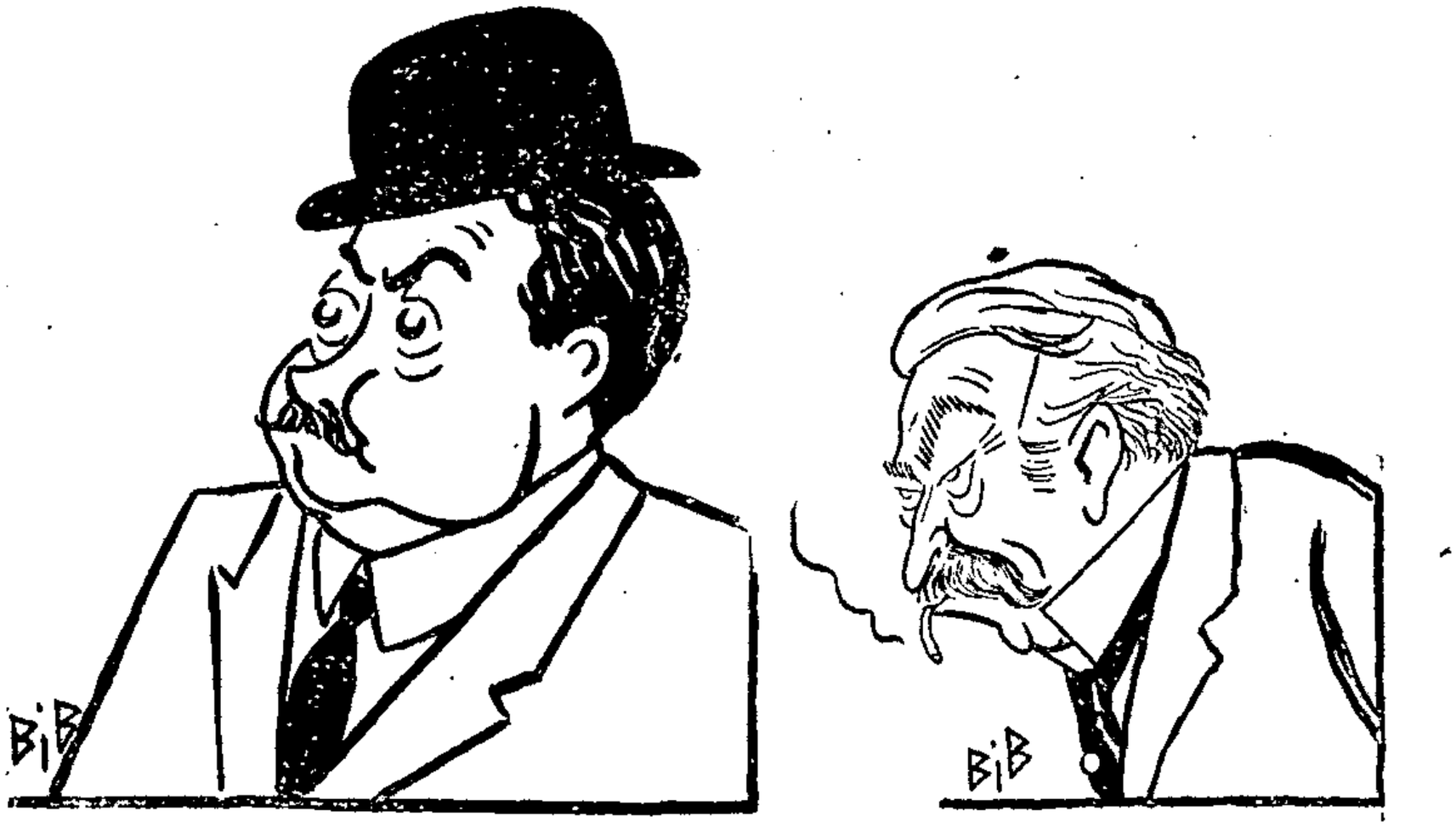

P. P. PAINLEVÉ ARISTIDE BRIAND

Chambre; étaient présents MM. Briand, de Monzie, Caillaux, Sarraut, Steeg, Schrameck, Chaumet et Painlevé. M. Briand n'avait pas encore reconquis son calme. De sourdes réprobations grondaient en lui et sa lèvre légèrement déviée tremblait un peu, sous les moustaches inégales.

Caillaux, au contraire, portait beau; très calme, très décidé, il contenait son amertume, n'en laissait passer qu'une teinte légère qui donnait à son attitude une sorte de détachement supérieur.

M. Briand adjura M. Caillaux de renoncer à faire partie du futur Cabinet.

— Quelle folie! lui dit-il; — vous allez faire renaître toute cette campagne d'outrages d'où vous sortez avec tant

de peine; et vous compromettez en outre le seul homme qui soit capable de constituer un Cabinet.

Puis il lui suggéra le moyen de rentrer dignement dans la retraite :

— Vous allez adresser au président du Conseil (M. Painlevé) une lettre où vous direz en substance que vous ne considérez pas que le moment est venu pour vous de rompre le silence...

M. de Monzie intervint pour s'opposer.

— Après avoir fait revenir M. Caillaux de Mamers, on ne s'expliquerait pas une pareille lettre!

M. Caillaux parla enfin :

— Je suis prêt — dit-il — à écrire cette lettre si le président (M. Painlevé) est de cet avis. C'est le président du Conseil qui m'a demandé d'accepter le portefeuille des Finances; il peut seul me délier de l'engagement que j'ai contracté envers lui.

— Cette lettre sera écrite — dit soudain M. Painlevé — mais elle ne sera pas adressée au président du Conseil, elle le sera au président de la République; et ce n'est pas M. Caillaux qui la signera, ce sera moi. J'écrirai au président de la République qu'en acceptant la charge si honorifique, mais si lourde de constituer un Cabinet, j'avais l'espoir d'obtenir le concours des hommes que je jugeais utiles à cette tâche et l'oubli de leurs rancunes; je n'ai pas réussi, je renonce dans ces conditions à former le ministère.

M. Briand s'étonna, mais accepta finalement de collaborer avec M. Caillaux.

L'amertume de cette difficile rencontre se retrouva dans les rapports qu'ils eurent par la suite. Au cours d'un premier Conseil, avant que le Cabinet fût officiellement constitué, M. Briand ayant prononcé le mot de ploutocratie, Caillaux sursauta.

— C'est un terme — siffla-t-il — que vous m'avez appliqué naguère et bien à tort.

*
* *

On se souvient de la séance où le ministère Painlevé comparut pour la première fois devant la Chambre; aucune des violences que l'on avait annoncées ne se produisit, mais

toutes les erreurs verbales d'une opposition qui ne s'en montra jamais chiche se donnèrent libre cours.

Et pourtant, la déclaration ministérielle que M. Painlevé lisait au milieu des huées et des sifflets était dans une large mesure attentatoire à la politique cartelliste; apaisement en Alsace, pas de rupture avec le Vatican, tranquillisation des capitaux; elle était si conciliante, cette déclaration, qu'elle semblait devoir éloigner les socialistes du ministère.

Les modérés s'arrangèrent pour empêcher le sacrifice ; acharnés à conspuer M. Caillaux qui, impassible et toujours

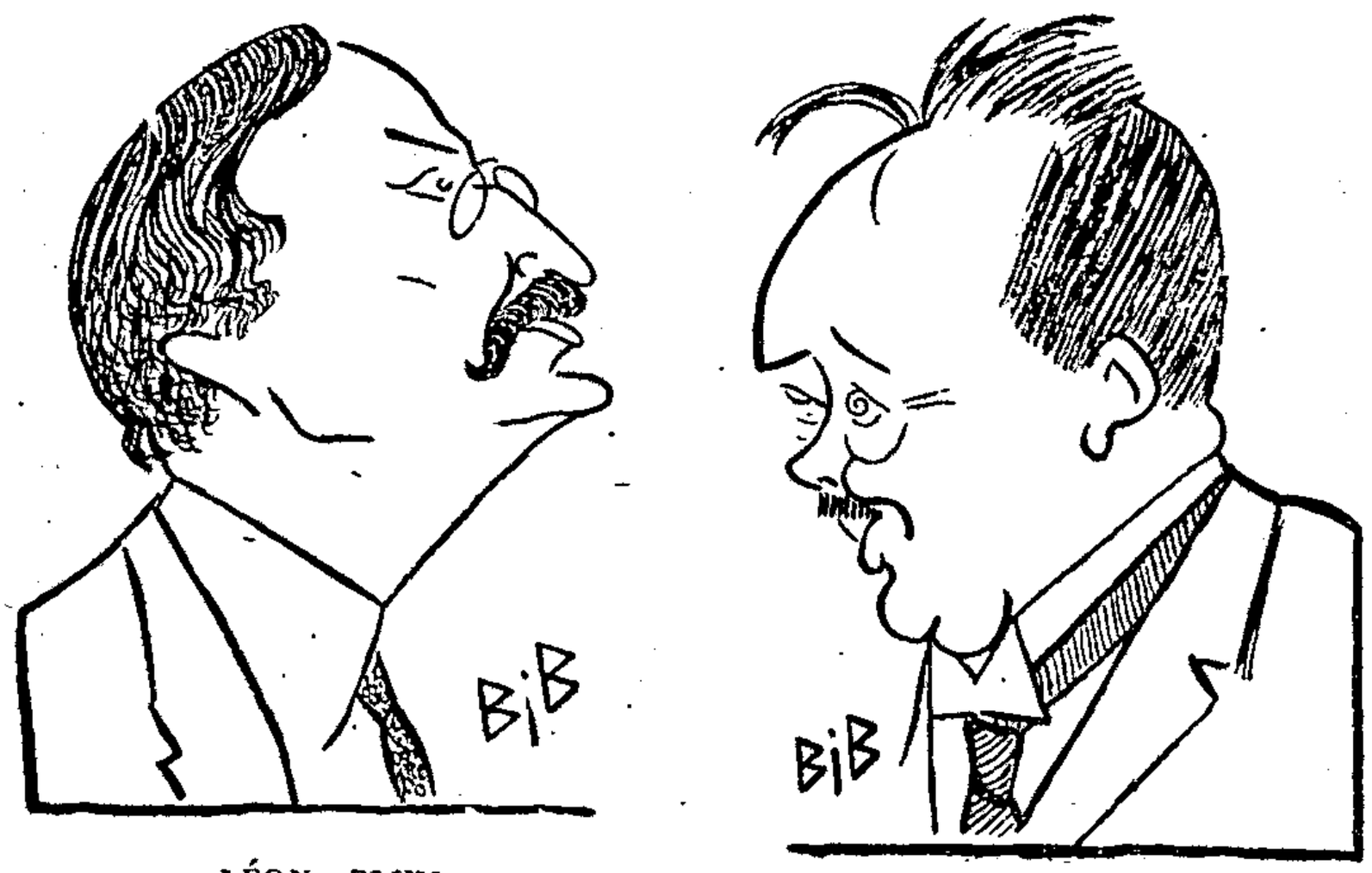

LÉON BLUM VINCENT AURIOL

cramoisi, au banc du gouvernement, résistait sans peine à un orage qu'il savait sans lendemain, ils provoquèrent l'intervention de M. Léon Blum.

— De même, dit-il — que nous fûmes avec Clemenceau quand, réparant une injustice historique, il nomma le général Picquart ministre de la Guerre, nous louons aujourd'hui M. Painlevé d'avoir su faire le même geste en choisissant pour collaborateur M. Joseph Caillaux, et nous lui apportons nos voix.

Ainsi, le leader socialiste, en évoquant le Clemenceau de l'affaire Dreyfus, et en l'associant à l'hommage qu'il rendait à M. Painlevé, atteignait un double but :

1° Il laissait entendre que ni lui ni sans doute son parti

ne suivraient les caillautistes s'ils s'avisaient de demander la revision des procès de guerre et la poursuite des accusateurs ;

2° Il faisait échec à la droite.

M. Painlevé ne s'était assuré la collaboration de M. Caillaux que parce qu'il pensait avoir ramené au pouvoir un grand technicien. De ce retour, M. Painlevé espérait la fin de nos difficultés financières. Si M. Caillaux réussissait, un revirement naturel s'opérerait, qui faciliterait l'apaisement des esprits et, pour certains, la réhabilitation; jamais aussi belle occasion n'avait été offerte à un vaincu de prendre sa revanche!

Les sentiments que ce retour suscita dans le monde financiers étaient divers ; certains techniciens du ministère qui l'avaient vu à la tâche, avant la guerre, étaient restés sous la forte impression que cet homme audacieux et d'une remarquable agilité intellectuelle dans sa technique avait laissée à tous. Il serait peut-être aventuré d'imaginer que les jeunes fonctionnaires étaient nourris du même enthousiasme.

Hors du ministère, dans les milieux de la Banque et de la Bourse, les sympathies étaient clairsemées. Dans un banquet officiel, on entendra un financier connu déclarer à haute voix :

— C'est bien ennuyeux de serrer la main d'un homme que l'on n'a pas l'habitude d'estimer, mais quand on vous affirme qu'il va vous sauver...

*
* *

La politique financière du gouvernement, les échéances qui approchent et qui vont se succéder, offrent à M. Caillaux les points de friction qu'il souhaite pour rompre avec les socialistes.

Caillaux doit rembourser les bons à court terme qui arrivent à échéance en juillet, en septembre et en décembre. Il envisage trois solutions :

1° Le plafond unique des bons et des billets. La Banque de France émettrait des billets pour rembourser les bons venant à échéance ;

2° La consolidation totale de tous les bons, des bons à court terme et des bons de la Défense nationale ;

VOULEZ-VOUS CONNAITRE LE DESSOUS DES CARTES

de la Politique
de la Justice
du Monde
du Théâtre
des Milieux Littéraires
des Sports

AIMEZ-VOUS LA SAINE GAIETÉ, LA SATIRE,
LES BONS MOTS...

N'hésitez pas
abonnez-vous au

CHARIVARI

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

Chaque Samedi

des échos, des dessins, des chroniques, une revue des chansons et une mise en boîte sur mesure

EN VENTE PARTOUT 1 FR. 25 LE NUMÉRO

Abonnement : 6 mois : 24 fr. --- 1 an : 40 fr. --- Étranger : 55 fr.

12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE, PARIS C. C. PARIS 935 85

3° Un emprunt assez avantageux pour ôter aux souscripteurs le désir de se faire rembourser.

M. Caillaux flotte entre ces trois systèmes ; il ne parvient pas à se fixer.

Dans une réunion, le 20 juin, à laquelle assistaient de nombreux experts, il envisage nettement la consolidation des Bons. Bien plus : deux fois, devant la Commission des finances de la Chambre, puis au président et au rapporteur de la Commission du Sénat, il tient à peu près ce langage :

— Je ne veux pas d'inflation ; j'hésite même à lancer un emprunt avec garantie de change parce que je crains l'existence de deux monnaies ; je songe à adopter le système héroïque et brutal de la consolidation.

Il fait plus que d'y songer ; il rédige le décret de consolidation, le présente à M. Painlevé qui va le signer ; mais, comme le président se dispose à le parapher, M. Caillaux l'arrête :

— Ainsi vous allez signer cela ?

M. Painlevé roule vers lui un regard surpris.

— *Nous* allons signer cela.

— Vous en avez le courage?

— *Nous* avons du courage !

Et M. Caillaux, soudain tragique, fait cet aveu :

— Ah ! il est terrible d'émerger d'un océan d'impopularité et de songer que d'un trait de plume on peut s'y replonger.

Et, brusquement, il retire le papier des mains de son président du conseil.

Ce n'est en effet qu'une considération de carrière qui le détourna de la consolidation ; et pourtant, il eût pu invoquer des témoignages et des arguments d'une autre qualité pour se justifier ; au cours d'entrevues qui avaient eu lieu entre le président du Conseil, le ministre des Finances et le conseil de Régence de la Banque de France, M. de Rothschild avait déclaré qu'à son sens le pays n'était pas encore suffisamment averti de la situation financière et des dangers qu'elle annonçait ; aussi recommandait-il d'abord, comme une manière d'appel suprême à la nation, l'emprunt avec garantie de change. Le premier jour M. Caillaux condamna le système de M. de Rothschild, mais moins de quarante-huit heures après, il l'acceptait

sans même prévenir M. Bérenger, rapporteur de la Commission des finances du Sénat, qui fait paraître dans l'*Information* un article favorable à la consolidation le lendemain du jour où M. Caillaux se prononce pour l'emprunt-or. S'abandonnant ainsi à ce mouvement pendulaire qui semble rythmer sa destinée, M. Caillaux déclarait à la Chambre :

— Il n'y a pas un homme de bon sens qui peut accepter le système de la consolidation.

Sur quoi M. Blum intervient :

— Il me serait trop facile de vous répondre.

Cette allusion à ses préférences de la veille ne démonte pas M. Caillaux ; il pirouette et avoue :

— J'y consens.

Et il demanda à la Chambre de voter l'emprunt-or et, avec lui, six milliards d'inflation que les échéances vont dévorer.

On arrive dans la fièvre et l'inquiétude aux premiers jours de juillet. A cette date M. Caillaux combat le principe de la Caisse d'amortissement ; il l'acceptera trois mois plus tard. Puis il dit et fait dire qu'il stabilisera à 200 et même davantage, s'il le faut. Le budget fait encore la navette entre la Chambre et le Sénat ; un conflit grave s'annonce à propos de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le débat se présente ainsi : la Commission des finances de la Chambre a proposé un projet qui exempte du chiffre d'affaires tous les commerçants occupant deux ou trois ouvriers ou employés. Le Sénat l'a repoussé, entendant par là maintenir intégralement et pour tous la taxe.

M. Caillaux approuve le vote du Sénat, ce qui complique singulièrement la situation ; de financier, le débat devient politique. C'est en effet la réalisation d'une des promesses décisives du Cartel pendant la campagne électorale qui devient l'enjeu. Devant l'importance du débat, M. Painlevé, d'accord avec M. Vincent Auriol, président de la Commission des finances de la Chambre, tente une démarche auprès de M. Bérenger, rapporteur général de la Commission du Sénat ; il lui propose un texte transactionnel qui exempterait de la taxe sur le chiffre d'affaires les commerçants travaillant seuls ou avec des membres de leur famille. M. Bérenger accepte la nouvelle formule et promet de la transmettre lui-même à la Haute Assemblée.

Il semblait que ces difficiles négociations étaient sur le point d'aboutir quand on apprit que M. Caillaux n'acceptait pas la transaction et se déclarait prêt à la repousser publiquement.

M. Painlevé, le 11 juillet au soir, eut avec M. Briand un long entretien sur la gravité de la discussion qui s'amorçait : les deux hommes décidèrent de réunir, le soir même, tous les membres du Cabinet dans un dîner amical qui aurait lieu au Café de Paris. M. Malvy, en raison de son influence personnelle sur M. Caillaux, serait invité.

Le dîner a lieu. M. de Monzie, qui doit partir avec M. Georges Bonnet, le soir même, pour quelque cérémonie dominicale, insiste pour être fixé. M. Caillaux n'est pas là, mais M. Painlevé se porte fort pour lui. La transaction parlementaire sera ratifiée, c'est dit et promis. MM. de Monzie et G. Bonnet quittent Paris le soir même sur la foi des promesses, tandis que M. Caillaux rejoint après le dîner ses collègues attardés ; il confirme la promesse faite par M. Painlevé en son nom, et à son tour part pour la Sarthe, où il est candidat au Sénat. Il est élu, tandis que Mme Caillaux, sur quelque route de France, est victime d'un accident d'automobile. Très énervé, M. Caillaux rentre au Mans. Il a réfléchi, il en a trouvé le temps entre le tour du scrutin qui l'a élu et l'arrivée du télégramme lui annonçant l'accident de sa femme ; il n'accepte plus la transaction : tout est à recommencer. Mais M. Vincent Auriol ne recommence pas ; il donne sa démission de président de la Commission des finances.

La droite et les modérés qui, eux, ont accepté le texte du Sénat, délèguent M. Maginot.

— Si vous posez la question de confiance, déclare M. Maginot à M. Caillaux, les modérés vous soutiendront ; sinon ils vous abandonneront.

Une heure avant de pénétrer dans la salle des séances, les membres du gouvernement se réunissent pour délibérer dans un petit salon du Palais-Bourbon. On est d'accord, M. Caillaux étant présent et consentant, pour ne pas poser la question de confiance, afin de laisser au projet la faculté de revenir devant le Sénat.

Le débat est ouvert ; M. Caillaux prononce un bref discours, puis, soudain, sans égard pour ce qui semblait

définitivement convenu quelques minutes avant, il termine en posant la question de confiance ; il descend alors de la tribune, se campe devant le président du Conseil et explique, sans la moindre gêne :

— Mon cher président, j'ai été contraint de poser la question de confiance, sinon la droite nous lâchait et nous n'avions pas de majorité. Je ne l'ai posée, du reste, qu'en mon nom personnel.

A quoi M. Painlevé répond :

— Un gouvernement est un gouvernement.

PIERRE LAVAL

NOGARO

Mais il monte à la tribune et, une nouvelle fois, se solidarise avec son ministre des Finances.

Ainsi se trouva réalisée cette fameuse majorité du 12 juillet (nuit du 12 juillet au 13) qui excluait les socialistes, une grande partie des radicaux, et comprenait les modérés et le groupe Marin.

Pendant ce temps, M. Caillaux songeait au règlement des dettes ; le 23 août, il s'embarque pour l'Angleterre. Il en revient le 27 : « Les négociations se poursuivent », déclare-t-il, et il fait l'éloge de M. Winston Churchill dont il n'a rien obtenu, dont il n'obtiendra rien.

Restait la dette envers l'Amérique. « Allez-y », disait M. Briand. « N'y allez pas », conseillait M. de Monzie. Il faut rendre à M. Caillaux cette justice qu'il avait aperçu les dangers de son voyage quand il accepta de l'entre-

prendre. Il part aux Etats-Unis le 16 septembre 1925, accompagné d'une brillante et nombreuse escorte, dans laquelle M. Paul Dupuy figurait, à la demande expresse de M. Pierre Laval.

Caillaux quitte précipitamment Washington le 4 octobre et rentre à Paris le 10 au soir. Une foule considérable de journalistes et d'amis sont allés l'attendre au Havre. Mme Caillaux, à peine remise de son accident, est venue. Autour d'elle papote et jacasse tout un monde vain, de coulisses et de boulevards : Maurice Rostand est là, inévitable et bruyant...

Avec M. Caillaux sont revenus en France de nombreux parlementaires qui faisaient partie de sa mission. On est frappé par l'air de quant à soi que chacun affecte. Dans le wagon-salon qui les ramène à Paris, cette impression s'aggrave. Dans un compartiment lointain, M. Bérenger cause sur le ton de la confidence avec un journaliste connu ; M. Dausset échange des propos joyeux avec quelques collègues du Sénat, et M. Vincent-Auriol, très entouré, mais discret, conte en langue d'oc de jolies histoires de son pays. Cependant, à Paris, dans l'irrésistible entraînement de la vie politique, les témoins parlent. M. Caillaux aurait été un médiocre négociateur ; il se serait montré instable dans son humeur, variable dans ses exigences, il n'aurait, en définitive, rien compris à l'Amérique ni aux Américains.

Ces insuccès se confirment au moment précis où, aux difficultés politiques provoquées par le scrutin du 12 juillet, s'ajoutent les embarras financiers. En juillet et le 25 septembre, il a fallu faire face aux échéances des bons à court terme ; la dernière a été fort lourde. Les caisses du Trésor ont été vidées du même coup et M. Painlevé se demande comment on pourra boucler la fin du mois. Enfin, les résultats de l'emprunt 4 % or à garantie de change, dont M. Caillaux avait, à plusieurs reprises, laissé espérer quinze milliards et même au delà, sont mauvais.

Les changes sont d'une extrême nervosité. Le Trésor a utilisé pour la défense du franc le matelas de devises disponibles que des opérations heureuses en juillet et septembre lui avaient permis de constituer.

Telle est, rapidement esquissée, la situation financière avant la rentrée parlementaire d'octobre et l'ouverture du congrès radical à Nice.

Au point de vue politique, la situation créée par le scrutin du 12 juillet s'était aggravée. M. Herriot avait traversé une partie de la France pendant ses vacances et avait sonné le ralliement des forces cartellistes à Mont-de-Marsan, puis à Bordeaux, où il avait été reçu par le député-maire socialiste M. Marquet. Le chef du parti radical avait laissé transparaître son désir de ne pas se séparer de ses amis d'extrême-gauche ; il était clair que le cabinet Painlevé, composé exclusivement de radicaux et de radicaux socialistes, ne pourrait vivre s'il ne s'appuyait pas sur ses troupes naturelles, celles du 11 mai.

*
* *

On se prépare fiévreusement à aller à Nice. M. Caillaux suppose qu'il y sera très vivement attaqué et annonce son intention de s'y rendre ; quelques membres du cabinet essaient de l'en dissuader.

— Le devoir du soldat est d'aller au-devant du danger, — répond-il.

Ces formules militaires lui sont chères. Ses discours, même les plus récents, en sont émaillés. Il ne se reconnaît et ne se tolère que « sac au dos », l'œil aux aguets, attendant l'attaque au petit jour ; il ne se rue au combat qu' « avec toutes ses armes ».

— Je ne suis pas de ceux, dit-il encore, — qui jettent leur fusil avant de se battre.

Singulière hantise et pour le moins inattendue !

A la veille du départ, le 13 octobre, au cours d'un Conseil des ministres, M. Caillaux intervient pour demander que la rentrée des Chambres soit fixée au plus tôt. Il justifie cette hâte par un exposé de la situation de la Trésorerie qui est telle que, dès maintenant, il devient nécessaire d'augmenter le chiffre des avances de la Banque à l'Etat. Les ministres soulignent le danger que présente la convocation précipitée des Chambres, auxquelles le gouvernement devra demander une inflation immédiate. Les questions se multiplient, pressantes, angoissantes, à l'adresse du ministre des Finances :

— Où en sommes-nous ?

— Donnez-nous des chiffres !

— Quels sont vos plans ?

Pris au dépourvu, M. Caillaux quitte le Conseil pour aller se renseigner auprès de ses services. Ce départ inopiné fera dire aux journalistes, massés sur le perron de l'Elysée, que M. Caillaux vient de donner sa démission. Il revient bientôt pour annoncer au Conseil qu'il pourra difficilement passer l'échéance de fin d'octobre : de toute façon, une nouvelle inflation semble inévitable.

*
* *

Les grandes journées du congrès sont celles du 16 et du 17 octobre ; le 16, le préfet offre un déjeuner en l'honneur des congressistes. M. Herriot y assiste. Pendant le repas, on s'attend à voir surgir M. Caillaux qui a promis de venir ; il arrive à 1 h. 15, comme le déjeuner touche à sa fin,

A 2 heures, le congrès de Nice est ouvert. M. Herriot apparaît le premier, salué par une immense ovation ; Caillaux, qui suit de près, est applaudi par ses amis. Il les remercie en agitant son mouchoir dans leur direction.

Le débat commence.

M. Nogaro lit, au milieu de l'indifférence générale, un rapport sur la situation financière ; les esprits sont ailleurs ; on attend le discours du ministre, et, quand il se lève pour gagner la grande estrade, tous les visages se tournent vers lui, anxieux et impatients.

M. Caillaux a contre lui sa voix ; elle est sourde, couverte, embrumée; avec un pareil organe, tout n'est pas bon à dire.

A Nice, il le sentit, et, aux défaillances d'une voix sans nuances, il substitue une mimique gesticulatoire.

A grandes foulées, il arpentait l'estrade comme dirigé par la fantaisie d'un ressort mal réglé. Il condamnait l'impôt sur le capital en se livrant à une sorte de pas de l'oie à rebours, qui lui faisait projeter à chaque pas sa jambe en arrière et dans le vide ; puis rampant, le corps en deux, la main fauchant l'espace, il criait à Herriot sa reconnaissance : « Je ne vous ai pas oublié pendant mon procès. »

On applaudit, et M. Herriot lui succéda, acclamé par le Congrès.

Quand les acclamations furent calmées, Herriot parla : et, dès les premiers mots, le choc se produisit, brutal ; aucun

compromis ne semblait possible entre les conceptions financières des deux hommes.

Pourtant il fallaît, pour l'opinion publique, que l'on eût l'air d'être d'accord.

Le 16 octobre au soir, quelques ministres ont une entrevue avec Caillaux ; ils décident de se retrouver le lendemain pour tenter de réaliser l'accord sur une formule. On a choisi pour cette difficile négociation ceux qui paraissent le plus qualifiés par leurs influences ou leurs amitiés. D'un côté,

MALVY

MAURICE SARRAUT

MM. Maurice Sarraut et Malvy ; de l'autre, MM. Georges Bonnet et Yvon Delbos.

Le 17 octobre, à 9 heures et demie, les négociateurs se présentent, à l'Hôtel Négresco, chez M. Herriot ; Caillaux est là, élégant, monocle à l'œil, gilet et guêtres clairs, il offre un savoureux contraste avec M. Herriot, négligemment vêtu d'une robe de chambre. Le ministre des Finances se déclare fidèle à l'impôt sur le revenu ; M. Herriot n'envisage pas le relèvement financier sans l'impôt sur le capital. On cherche une transaction ; les interlocuteurs s'y prêtent sans bonne grâce ; ils restent froids et compassés. Enfin, on croit résoudre ce qui est insoluble en acceptant une formule d'impôt sur toutes les formes de la richesse et de la fortune.

Sans beaucoup d'espoir, les hôtes de l'Hôtel Négresco vont

devant la Commission des finances du parti ; nouveau duel entre Caillaux et Herriot qui déclare qu'il n'abandonne aucune de ses idées ; la Commission adopte pourtant la transaction.

Le Congrès, pour témoigner sa bonne volonté, adopte à son tour la formule.

C'est le dernier jour du Congrès ; on attend M. Painlevé qui doit présider le banquet de clôture ; le bruit court que certains militants radicaux socialistes ont l'intention de le siffler lorsqu'il descendra du train. Il arrive, accompagné de M. Appell, de M. Georges Bonnet, qui a été à sa rencontre jusqu'à Marseille, et l'a, en route, mis au courant des derniers événements. Contrairement à toutes les prévisions, le président du Conseil est chaleureusement accueilli.

Au banquet, nouveaux discours : M. Painlevé parle au milieu des acclamations. Mais tous les effets de séance et l'enthousiasme sentimental le plus sincère ne pouvaient tenir contre les décisions que M. Herriot avaient formulées :

« Malgré mon affection pour M. Painlevé, avait-il dit, s'il a besoin seulement d'une seule voix de droite pour gouverner, je dirai à tous mes amis de voter contre lui. »

Le soir même, Caillaux revient à Paris, persuadé qu'il a gagné la partie ; il fait téléphoner aux journaux qu'il a mis les radicaux « dans sa poche ».

M. Painlevé et ses ministres rentrent dans la nuit par train spécial. Tous les membres radicaux du Cabinet, à l'exception de M. Georges Bonnet, qui est monté seul dans un compartiment, commentent les épisodes du Congrès de Nice ; ils sont résolus à démissionner ou à obtenir de M. Painlevé qu'il remplace M. Caillaux.

Le 19 octobre, dans l'après-midi, M. Georges Bonnet voit le président du Conseil et lui fait part des inquiétudes et des désirs de ses collègues radicaux ; mais M. Painlevé déclare qu'il refuse de disloquer le ministère, qu'au reste ce serait une faute, puisqu'il a pris lui-même la responsabilité de faire revenir M. Caillaux de Mamers. Et, à ce propos, il rappelle qu'en 1917 il a été contraint d'exclure de la sorte M. Ribot de son ministère ; il s'est juré à lui-même de ne jamais recommencer une telle opération.

— Faisons, — conclut-il, — le silence sur ces incidents et oublions nos dissensions.

Mais, dans les couloirs de la Chambre, la campagne continuait très violente contre le Cabinet.

Le 22 octobre, Caillaux rend visite à Briand et à Painlevé et leur expose les grandes lignes de ses projets ; un conseil de Cabinet est fixé pour le lendemain, vendredi 23.

Le seul compte rendu sincère qui ait été fait de ce Conseil de Cabinet est celui du *Matin*. Le voici :

Le Conseil de Cabinet n'a pas été marqué par les incidents décisifs que d'aucuns escomptaient et dont l'attente avait attiré au ministère de la Guerre une affluence qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans ce lieu. M. Caillaux est venu. Ainsi est-il apparu qu'il se livrait à une boutade quand il donnait à entendre que sa participation à la délibération gouvernementale était incertaine. Celle-ci dura trois heures. A l'ordre du jour ne figurait pas que la question financière.

Elle ne vint qu'en troisième rang, après le Maroc et le contrôle financier des réseaux.

M. Painlevé invita M. Caillaux à préciser les directives de ses projets d'assainissement financier. Prenant la parole, le ministre des Finances fit avec brio l'exposé de la situation financière, étudia sa répercussion sur la situation politique et parlementaire, définit les directives de l'action qu'il se propose d'entreprendre pour arriver au redressement qui constitue son but final.

M. Caillaux, qui n'avait en mains aucun texte, se tint dans les généralités. Il indiqua cependant que la question de la Trésorerie n'était pas aussi angoissante que d'aucuns se plaisaient à le répéter et qu'en tout cas il ne se trouvait pas dans l'obligation de réclamer immédiatement aux Chambres le relèvement de la faculté d'émission des billets de la Banque de France. Une pareille mesure ne pouvait, précisa-t-il, être réclamée que dans le cadre général des projets de réorganisation qui comprendront éventuellement la création d'une Caisse d'amortissement. Il ressortait de l'exposé de M. Caillaux que ces projets étaient loin d'être au point, que non seulement leur fond mais leur forme définitive n'étaient en rien arrêtés.

Dans le Conseil un étonnement assez vif se manifesta d'un pareil flou. Et ce sentiment, M. de Monzie le traduisit avec énergie et vivacité en faisant observer qu'il était étrange que, depuis six mois qu'il est installé rue de Rivoli, le ministre des Finances n'ait pas trouvé le moyen de mettre sur pied un programme. Car le temps presse et l'heure n'est plus aux discussions académiques.

— Nous voici — dit-il — à une semaine de la rentrée des Chambres. Il serait temps d'apporter quelque chose de définitif.

M. Caillaux répliqua avec feu, mais la grande majorité du Conseil demeurait d'une singulière froideur. Le ministre des Finances affirma que d'ici à lundi ses services auraient achevé la mise au point des textes en préparation, mais les projets que promettaient M. Caillaux auraient-ils la chance d'être acceptés par le Parlement, si, comme il était logique de la penser, le ministre des Finances, fixé dans une position dont il ne semble pas désireux de se départir, leur donnait une rédaction conforme à ses conceptions ?

M. Painlevé posa la question. Le Conseil, à l'exception peut-être de M. Pierre Laval, répondit par la négative. M. Caillaux eut un mouvement d'humeur et il lança :

— Quoi que je puisse proposer maintenant, on n'en voudra point.

Si M. Caillaux lui-même professait cette opinion, ne pensait-il pas qu'il serait avantageux et pour lui et pour le Cabinet de se retirer et de passer la main à un successeur ? On le lui suggéra, mais M. Caillaux répondit qu'il ne saurait quitter le ministère qu'à la suite d'un vote du Parlement.

— Je partirai avec vous, mon cher Président, — dit-il à M. Painlevé.

Aussi bien, si ses conceptions financières n'étaient pas admises par ses collègues, M. Caillaux se déclara-t-il toût prêt à écouter leurs suggestions. Mais le Conseil estima que ce serait là renverser les rôles et que, dans les circonstances présentes, il appartenait au ministre des Finances de prendre ses responsabilités et de présenter ses solutions. Puisque M. Caillaux se montrait bien décidé à demeurer sourd à toute suggestion de retraite, les ministres se demandèrent s'il n'y aurait pas lieu d'avoir recours à une démission collective du Cabinet, afin d'éviter à M Painlevé un échec certain devant la Chambre. Et M. Aristide Briand fit observer qu'il était à l'heure présente difficile d'envisager une démission du Cabinet. Dès la rentrée, en effet, le ministre des Affaires étrangères compte demander à la Chambre de discuter sans délai le projet de loi portant ratification des accords de Loçarno. Et il y a un intérêt considérable à ce que cette ratification ait lieu le plus tôt possible. Une crise avant qu'elle ne soit acquise serait un événement déplorable.

Une telle argumentation produisit une forte impression sur le Conseil, où prévalait en outre l'opinion qu'il était en tout cas impossible de ne pas entendre l'exposé des projets de M. Caillaux et qu'on ne saurait, sans manquer à la courtoisie la plus élémentaire, refuser le délai qu'il avait demandé. Après avoir entendu MM. Aristide Briand, de Monzie, Pierre Laval, Schrameck, Durafour, Yvon Delbos, André Hesse et Emile Borel, le Conseil décida de renvoyer à lundi la suite du débat.

Avant de se séparer les ministres se sont préoccupés du discours que M. Caillaux doit prononcer dimanche à Château-du-Loir. Il a été entendu, entre le ministre des Finances et ses collègues, que M. Caillaux ne traiterait en aucun cas de projets sur lesquels le gouvernement n'a pas délibéré et partant ne s'est pas prononcé. Après le Conseil, le communiqué suivant a été fait à la presse : « La discussion s'est ouverte sur la question financière. Elle se poursuivra au Conseil de cabinet de demain matin, qui sera suivi l'après-midi d'un Conseil des ministres. »

Le récit du *Matin* n'a été démenti par aucune des informations que nous avons recueillies.

Pour faire l'échéance de décembre et, d'une manière générale, pour résoudre le problème des bons, M. Caillaux proposait un système qui nous ramenait au plafond unique. Sa

proposition imposait une limite définitive à l'émission des bons et des billets. Les billets pouvant être transformés en bons et les bons en billets, ce projet avait l'avantage d'écarter désormais tout danger pour les échéances. En ce qui concernait les besoins mêmes du Trésor, le ministre se déclarait partisan d'une augmentation des avances de la Banque à l'Etat, et enfin, pour donner satisfaction aux partisans de l'impôt sur le capital, il prévoyait une supertaxe sur les successions. Cet exposé, écouté dans le plus profond silence, arracha à M. de Monzie une bien curieuse réflexion :

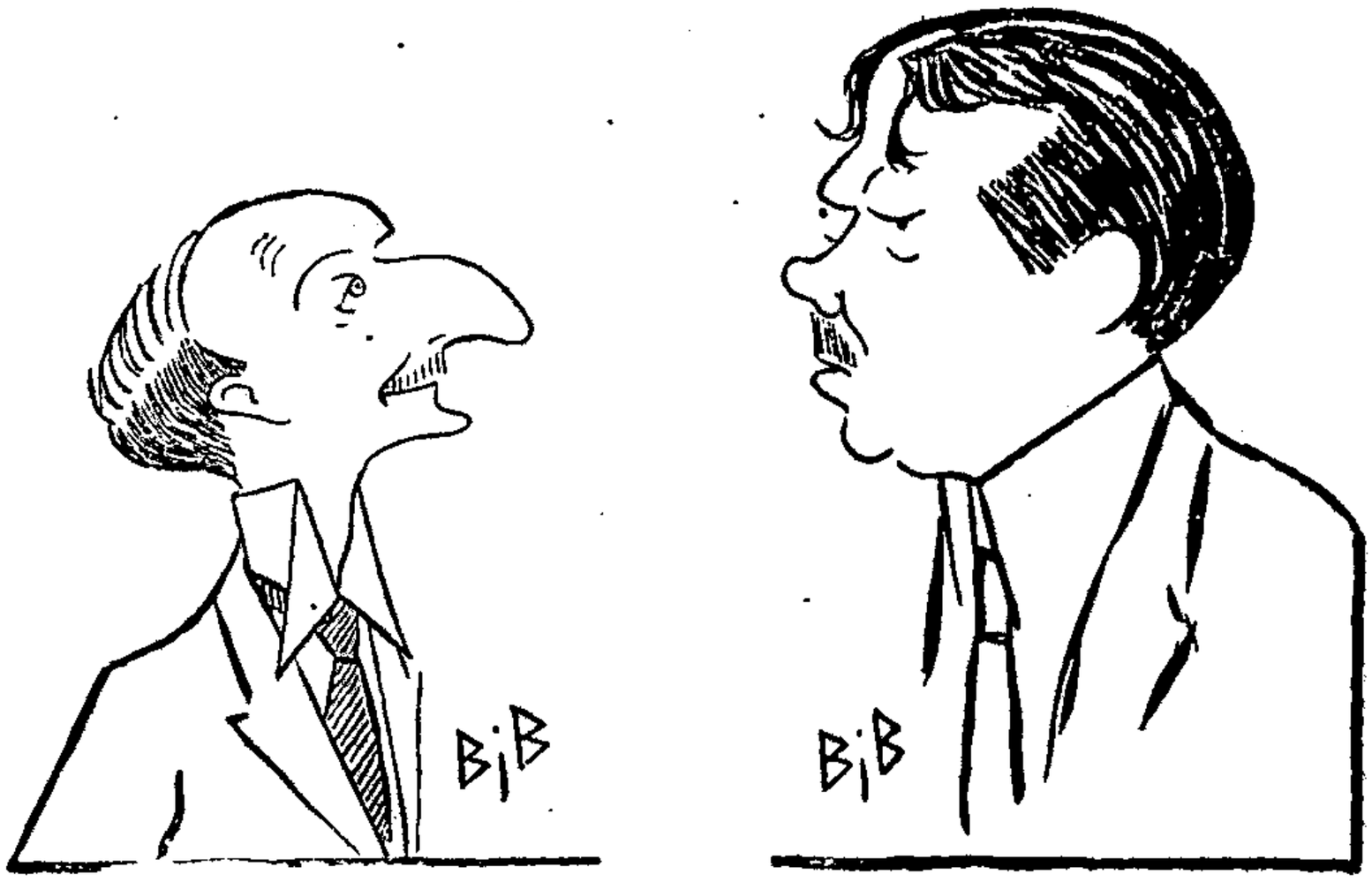

GEORGES BONNET DURAFOUR

— Tiens, mais c'est là un ancien projet de M. Poincaré, revu et augmenté, — déclara-t-il.

Par ailleurs, le récit du *Matin* mentionne que M. Caillaux, au cours du Conseil des ministres, avait déclaré qu'il ne se trouvait pas contraint de réclamer immédiatement aux Chambres le relèvement de la faculté d'émission des billets de la Banque de France.

Or, dès le 13 octobre, de l'aveu même de M. Caillaux qui avait abandonné le Conseil des ministres pour se renseigner auprès de ses services, l'inflation était apparue inévitable. Nous l'entendrons pourtant, après la chute du cabinet Painlevé, déclarer à un collaborateur du *Petit Parisien* que jamais l'inflation n'avait été dans ses projets.

Et, dans l'analyse qu'il fera de ces mêmes projets à la *Revue politique et parlementaire*, ne figurera pas davantage l'inflation à laquelle il avait, il est vrai, renoncé en fin de discussion pour proposer le plafond unique — inflation déguisée.

Le samedi 24, M. Caillaux déclare que ses projets sont au point. On lui demande de ne rien en révéler, à Château-du-Loir, où il doit le lendemain prononcer un discours.

A ce moment-là, l'inquiétude a gagné M. Briand. En effet, l'échec paraît certain devant la Chambre. Les journaux ont publié des nouvelles tendancieuses sur le Conseil de vendredi et il semble bien que l'autorité morale du Cabinet est sérieusement atteinte par les interprétations erronées. M. Briand estime que M. Caillaux doit s'en aller seul. C'est également l'avis de M. Steeg, qui n'est pas encore parti pour le Maroc. M. Briand décide de faire une démarche décisive auprès de M. Caillaux, pour l'engager à démissionner. M. Laval qui, au préalable, a déclaré qu'il se retirerait du Cabinet en tout état de cause, l'accompagne. M. Caillaux refuse, veut aller devant les Chambre. Le lundi 26, a lieu un nouveau Conseil de Cabinet.

A la fin de ses explications M. Caillaux indiqua que la hausse de la livre lui paraissait inexplicable si on n'admettait pas une certaine intervention spéculative sur le marché français. En suite de quoi il demande la permission au Conseil de faire procéder dans toutes les banques parisiennes à une enquête de l'Inspection des finances.

Le Garde des Sceaux, M. de Monzie, l'interrompit à ce moment pour lui dire :

— Je vous demande pardon, mon cher ami, mais si j'avais eu la parole à mon tour, j'aurais avant vous annoncé au Conseil de Cabinet qu'une enquête judiciaire avait été ouverte dès hier par mon ordre, en vue de vérifier s'il y a ou non spéculation sur le franc, du fait des banques parisiennes. J'ai pris les devants comme ministre de la Justice, c'était mon devoir.

N'empêche que le compte rendu du Conseil indiquait, selon les suggestions de M. Caillaux, qu'une enquête allait être ouverte sur l'initiative du ministre des Finances. On comprendra fort bien pourquoi le ministre des Finances voulait tirer à soi le bénéfice de cette initiative et donner l'impression que le Garde des Sceaux s'était mis à sa remorque.

Le Conseil décide de se séparer et d'attendre. Un Conseil des ministres doit avoir lieu le lendemain matin à 9 h. 30; il est remplacé par un Conseil de Cabinet, au cours duquel M. Durafour prend la parole pour déclarer qu'il n'est pas possible de demander à M. Caillaux de s'en aller seul, mais que, d'autre part, il semble également impossible de se présenter devant les Chambres.

M. Emile Borel débat avec le ministre des Finances quelques questions de détail. Puis M. Caillaux demande un nouveau délai de vingt-quatre heures pour remanier ses plans.

Sur quoi M. Schrameck intervient au nom des membres radicaux du gouvernement :

— Tout ce que vous pourrez proposer maintenant, dit-il à M. Caillaux, sera insuffisant ou viendra trop tard.

M. Schrameck indique alors quel nombre de voix le gouvernement peut espérer sur les projets financiers. Avec le pointage le plus optimiste, le nombre des voix ne saurait dépasser 200.

— Il y aura certainement une majorité contre le Cabinet.

Pour la première fois depuis bien longtemps, l'unanimité est réalisée au gouvernement. M. Caillaux accepte, ainsi que M. de Monzie, le principe de la démission collective du Cabinet qui est remise le mardi 27 octobre, à 2 heures de l'après-midi, au président de la République.

*
* *

Telle fut l'expérience Caillaux. M. Herriot avait laissé la livre à 93 fr. 50, M. Caillaux la laisse à 116 francs. Ses successeurs constateront en outre que l'inflation à laquelle M. Caillaux avait renoncé, par souci de l'opinion publique, mais qu'il avait remplacée par l'inflation déguisée du plafond unique, était depuis longtemps inévitable. Quand M. Georges Bonnet arriva rue de Rivoli, il restait exactement 150 millions au compte de la Banque à l'Etat, c'est-à-dire que le plafond était atteint.

GEORGES SUAREZ.

COURS ET CONFÉRENCES
D'ACTION FRANÇAISE

REVUE TRIMESTRIELLE

DIRECTEUR : PIERRE CONSTANS

La Revue des *Cours et Conférences d'A. F.* a été créée en avril 1923 pour la publication des Cours de l'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE, établissement d'Enseignement supérieur dont la fondation remonte à 1906 et qui est destiné essentiellement à la restauration de l'Intelligence par la critique des « nuées » des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles et l'étude des Principes.

Chaque fascicule contient d'autre part, à l'exemple de l'ancienne revue d'*Action Française,* des pages substantielles d'extraits de « Nos Maîtres », des articles de critique ou des notes de bibliographie.

La Revue des *Cours et Conférences d'A. F.* constitue donc une mine d'exposés, d'arguments et de documents précieux, un instrument de travail de premier ordre, non seulement pour les amis et alliés de l'A. F., mais pour le grand public cultivé de France et de l'Etranger qui désire suivre la vie de nos doctrines au regard du mouvement général des idées et des faits.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

UN AN (quatre fascicules formant un beau volume de 5 à 600 pages de texte serré)	FRANCE ET COLONIES.....		**25 fr.**
	ÉTRANGER	Pays à tarif postal réduit.....	**35 fr.**
		Pays à plein tarif	**40 fr.**

Les abonnements et les commandes de fascicules isolés doivent être adressés à la Revue, 14, rue de Rome, Paris (8^e^). (Chèques postaux: Paris, 926-78.)

LE RAYONNEMENT DE LA PENSÉE DE CHARLES MAURRAS ET L'INFLUENCE DE L'ACTION FRANÇAISE HORS DE FRANCE

PREMIERS FRAGMENTS D'UNE ENQUETE

par BERNARD DE VAULX

Le rayonnement des idées de Charles Maurras dans le monde est un fait que personne ne conteste. En prétendant que cette influence était funeste pour notre patrie, ce que l'enquête démontrera être faux, M. Paul Claudel reconnaissait encore son existence dans un récent entretien avec Frédéric Lefèvre. A peu près chaque semaine, l'*Action française* publie à sa première page ou à sa chronique de la propagande, des témoignages d'ardente sympathie venus de tous les points du monde. Nos deux voisines et amies fraternelles, la Belgique et la Suisse romande, réservent, chaque saison, le plus chaleureux accueil aux conférences de Léon Daudet,

de Lucien Dubech, d'Eugène Marsan, d'Henri Massis, montrant ainsi quel crédit, quelle faveur, elles accordent aux esprits d'Action Française. Tout cela est su, connu et a même, dans bien des cas, provoqué de sérieux accès de colère dans le clan démocrate, chrétien ou non, qui nous ont vivement diverti. Comme l'a écrit Charles Maurras dans l'*Action Française* du 7 juin 1927, le « nationalisme français s'exporte aussi bien et mieux que la doctrine contraire, sans appui de l'Etat, sans secours des Eglises, sans ressources financières, souvent même en lutte avec ces différentes forces officielles ».

Il nous a paru qu'il y avait un grand profit à prier les intéressés eux-mêmes de préciser les raisons de leur attrait pour la pensée de Charles Maurras. Nous avons donc interrogé un certain nombre d'écrivains étrangers, de langue latine.

Nous leur avons demandé quelle place les idées de M. Maurras tiennent dans la vie intellectuelle et politique de leur pays ;

Pour quelles raisons générales et particulières ces idées ont retenu l'attention;

Sous quelles formes cette influence se manifeste.

Nous publions ici quelques-unes de ces réponses. La place dont nous disposions ne nous a pas permis, pour cette année, d'étendre cette enquête sur le monde entier. Mais la voici ouverte. Nous la continuerons dans les almanachs des années à venir, et, s'il y a lieu, nous en ferons même une publication à part.

LA BELGIQUE

Réponse de M. Adrien de Meeüs

M. Adrien de Meeüs est l'un des esprits les plus fermes et les plus brillants de la jeune génération des écrivains belges. L'étude si forte, si pleine, si dense qu'il a donnée l'an dernier à la Revue universelle *sur l'origine du romantisme, est encore présente à toutes les mémoires. Jamais peut-être on n'avait montré avec autant de pénétration que l'ignorance est à l'origine du romantisme, qu'il procède avant tout d'une certaine paresse de l'esprit.*

Charles Maurras et la Belgique

Dès avant la guerre, un grand intérêt pour les campagnes de Charles Maurras s'était manifesté en Belgique. Dans un pays très catholique et où la résistance aux doctrines libérales avait toujours été vive, la vigueur et la logique des démonstrations de l'*Enquête sur la monarchie* devaient frapper tout de suite les esprits. Mais c'est surtout au lendemain de l'armistice que l'influence de Charles Maurras s'est manifestée dans la vie politique et intellectuelle de notre pays.

Une génération nouvelle survenait. Elle cherchait une direction et une doctrine. Les idées de gauche, qui avaient joui d'un tel prestige vers 1900, lorsque presque toute la jeunesse catholique s'était orientée vers la « démocratie chrétienne », ne sortaient pas renforcées de l'expérience de la guerre. En dehors de l'école de l'Action Française, on ne voyait surgir aucun groupe qui tentât de les renouveler et le talent des chefs du mouvement réactionnaire contrastait singulièrement avec l'insignifiance des théoriciens libéraux ou démocrates. D'autre part, ce qui frappait surtout les jeunes catholiques, c'est qu'avec Charles Maurras, on se trouvait en présence du premier essai sérieux qui eut été tenté pour rouvrir, en faveur de la « réaction » et de l'ordre, les grands débats du XVIII^e^ siècle, pour revenir sur l'œuvre de démolition des Philosophes. A l'étranger l'œuvre de Maurras prenait peut-être plus nettement qu'en France son caractère véritable : celui d'une nouvelle Encyclopédie où les conclusions des Bonald, des de Maistre, des Comte, etc., seraient reprises, ordonnées, organisées en corps de doctrine. En face de cet ensemble cohérent, l'effort de discussion et de démonstration des partisans de la démocratie semblait bien chétif. Quand, en 1925, les *Cahiers de la jeunesse catholique* ouvrirent une enquête pour désigner le maître intellectuel de la nouvelle génération, ce fut Charles Maurras qui l'emporta de loin.

— Mais en même temps se produisait un phénomène plus

surprenant. En dehors du parti catholique, prévenu d'avance en faveur d'idées qui accroissaient le prestige et les moyens de défense de l'Eglise, un certain nombre de « libéraux » s'intéressaient aux doctrines de l'Action Française. Ils en subissaient surtout l'influence inconsciente depuis qu'elles commençaient à être vérifiées par les faits.

Ce n'est sans doute pas la faute de Maurras si le parlementarisme fonctionne mal, si la démocratie apparaît comme un régime coûteux, incohérent, dangereux par son instabilité et son imprévoyance. Cependant, ses efforts pour restaurer l'idée d'autorité sont désormais à la base de tous les plans de réforme de l'Etat. Et ce n'est pas seulement à droite, c'est à gauche qu'on parle d'une modification des institutions parlementaires, de remaniements d'un régime auquel on ne reprochait jadis que de ne pas ressembler assez à la démocratie pure. C'est du côté même où l'on réclamait autrefois la suppression du Sénat et l'établissement d'une Assemblée unique qu'on commence à se demander s'il ne serait pas utile de constituer un « Parlement corporatif », de renforcer même l'autorité de la seconde Chambre. Les socialistes, si hostiles à ce qu'ils appellent « la dictature », n'ont pas hésité à voter, en 1926, la loi des pleins pouvoirs. C'est là un état d'esprit nouveau. Et sans doute l'influence du fascisme italien y est pour beaucoup. Mais les réformes fascistes passeraient pour des fantaisies révolutionnaires, si les doctrines des chefs de la contre-révolution, et surtout la puissante machine de combat que représente l'œuvre de Maurras, ne les justifiaient pas au nom de la raison et du progrès.

Lorsqu'on étudie le mouvement en faveur de la réforme du parlementarisme, lorsqu'on voit des chefs libéraux reconnaître l'opportunité de cette réforme, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'une chose : la « mystique » révolutionnaire, l'idée que c'est à gauche et toujours plus à gauche que se trouve le progrès, que « réaction » est synonyme d'ignorance et d'engourdissement intellectuel, cette idée se meurt. Quand des hommes comme le sénateur libéral Speyer examinent les réformes à apporter à notre régime politique, s'ils continuent à défendre le principe du suffrage universel,

ce n'est plus au nom de la justice ou des principes, mais parce qu'ils affirment que le pays y est attaché. On en arrive à soutenir la démocratie pour des raisons d'opportunisme. Tel est le résultat des efforts de Charles Maurras, dont les démonstrations répétées ont disloqué l'apologétique révolutionnaire. Appuyées désormais sur les faits, sur l'expérience des peuples et les nécessités de la vie nationale, ses idées réduisent les théoriciens de gauche à une défensive pénible. Ce sont eux qui représentent désormais le passé.

Sous des apparences modérées (car tout en politique se règle par transactions et concessions), une contre-révolution est en marche. L'idée de renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat, de soustraire l'autorité gouvernementale aux vicissitudes de l'élection, se propage dans une atmosphère défavorable aux principes de gauche, tandis que le seul mouvement révolutionnaire qui garde une apparence doctrinale, le mouvement communiste, achève de ruiner l'esprit

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

Du 2 juillet au 3 août 1927, pendant que la police le cherchait en vain, Léon Daudet a poursuivi sa collaboration quotidienne à L'ACTION FRANÇAISE. *En tête de chaque article était indiquée la voie insolite par lequel le papier était parvenu. Ce sont ces mentions que notre ami Roger Georr a spirituellement traduites en une série de vignettes que nos lecteurs auront le plaisir de trouver à travers les pages suivantes de l'Almanach.*

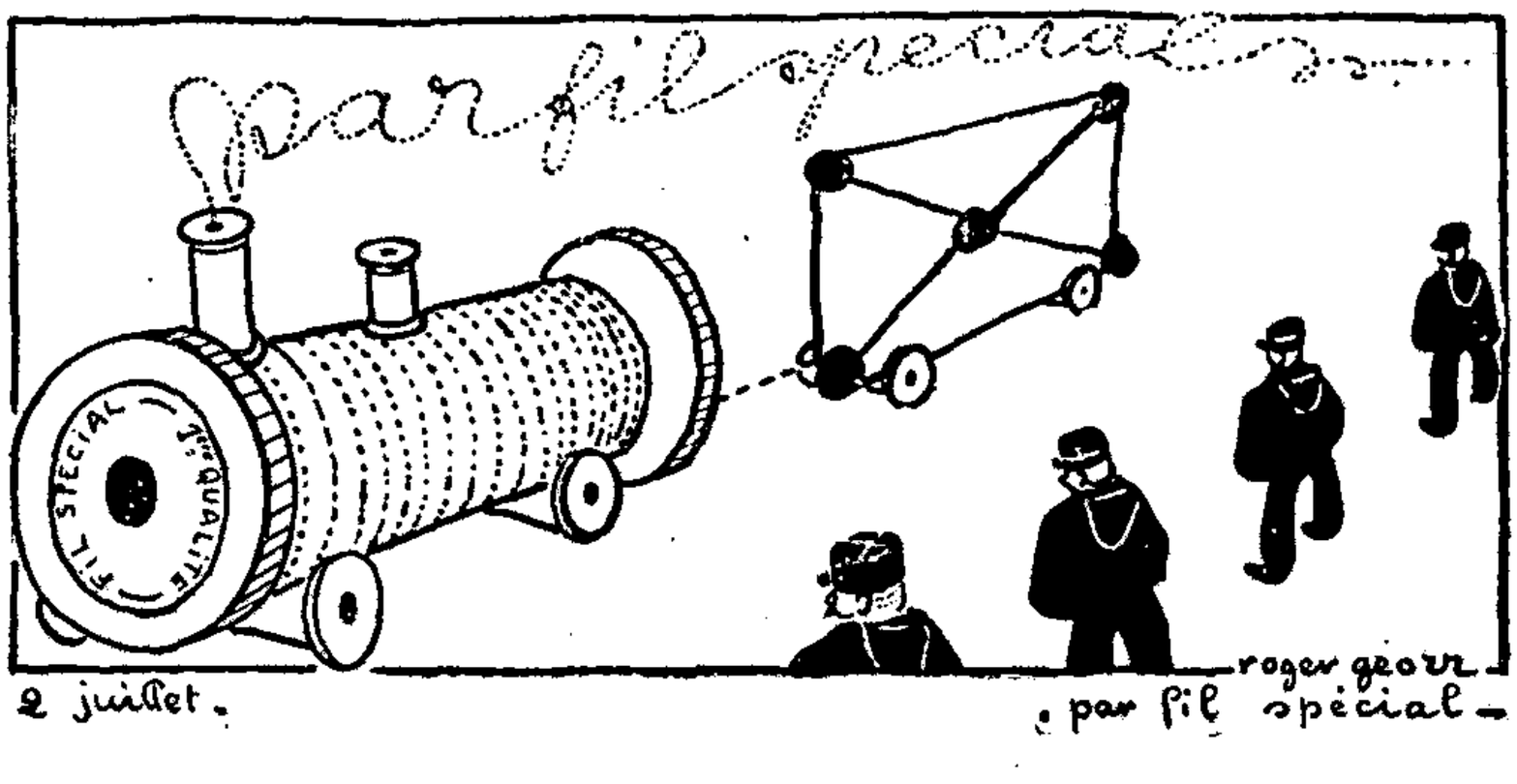

démocratique par ses conclusions et de le discréditer par ses résultats. Il serait extrêmement improbable que des réformes du parlementarisme proposées à la fois à droite et à gauche ne finissent pas par aboutir. Alors — et ce sera notre conclusion — si la restauration de la monarchie devait tarder de quelques années en France, on pourrait dire que les résultats de l'effort entrepris par Charles Maurras se seraient produits plus rapidement peut-être en Belgique que dans son propre pays.

ADRIEN DE MEEUS.

LA SUISSE

Réponse de M. Eddy Bauer

Le cas de M. Eddy Bauer, écrivain suisse romand — on lui doit plusieurs travaux d'érudition de grande valeur, et notamment une thèse sur Rodolphe de Hochberg, gouverneur de Luxembourg — nous paraît tout à fait représentatif d'une époque. M. Eddy Bauer, arrivé à l'âge d'homme, s'est trouvé en face d'une Europe ébranlée par la guerre et par la poussée d'anarchie socialiste et communiste qu'elle a provoquée. J'imagine que, dans une période calme, M. Eddy Bauer se serait exclusivement consacré à l'histoire et aux lettres. Mais, comme à tant d'autres jeunes hommes, clairvoyants et généreux, une tâche plus pressante s'est imposée à son activité. Plus exactement, dans la mesure où il avait réfléchi sur les lois des sociétés, elle lui est apparue primordiale. Pour lui, la démocratie, le socialisme et le communisme, ses produits naturels, n'étaient plus, comme pour certains de ses aînés des jeux d'école. Suisse romand, il voyait leurs progrès menacer des libertés nécessaires et l'existence même de sa petite patrie ; Européen, en étroite affinité avec la culture française, il les voyait en outre, fourriers du germanisme, mettre en péril notre vieux monde et sa civilisation. L'abstention sur le terrain politique devenait lâcheté ou inintelligence. Il fallait « aller au rempart » si l'on ne voulait pas tout voir sombrer, et jusqu'à la possibilité même des travaux littéraires.

C'est dans cet état d'esprit qu'il a rencontré la pensée

de Charles Maurras, et l'on va voir avec quelle intelligence et quelle souplesse — nous les avions déjà vivement appréciées dans cette belle et forte étude De Charles Maurras et de l'esprit romand, *parue à la* Revue des belles-lettres *en 1924 — il a su en assimiler la méthode et l'adapter aux besoins propres de son pays.*

LES PROGRÈS DE L'ACTION FRANÇAISE EN SUISSE ROMANDE

Le succès des méthodes et des idées de l'*Action Française* en Suisse romande n'a pas laissé d'étonner et de scandaliser certains. « Quoi — disent-ils — au pays de Calvin et de Rousseau! » Nous serions tentés de leur répondre : « Justement. » C'est que le noyautage de toute la jeunesse intellectuelle ne peut plus être mis en doute, ni dissimulé par ceux qui ont cru toujours que le silence venait à bout des idées. On a dû se résigner d'en parler et d'en écrire. Tour à tour, la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* ont ouvert des enquêtes à ce sujet. Elles n'ont pas manqué d'être assez significatives. Notons qu'il ne s'agit que de la partie protestante du pays romand. La catholique Fribourg ne répond pas à ce mouvement. Elle est demeurée bien trop libérale pour cela et peut-être peut-on dire aussi que ses mœurs et ses traditions politiques ont elles-mêmes limité les effets de la démocratie.

A Genève, Lausanne et Neuchâtel, il en va bien autrement; partout de petits groupes passionnés commentent avec ardeur les idées de Charles Maurras et de Léon Daudet, et s'efforcent, au grand scandale de quelques-uns, de les adapter aux conditions locales. La *Nouvelle Revue romande* et le groupe *Res Helvetica* à Genève, *Ordre et Tradition* avec ses *Cahiers* à Lausanne, les *Jeunes libéraux* (simple étiquette) et leur *Canard Vert* à Neuchâtel contribuent peu à peu à changer le jugement de leurs aînés. Déjà on ne peut plus dire à nos amis : « Vous voulez donc un roi en Suisse! » grande objection en 1920, sans passer tout de suite pour un imbécile.

N'y a-t-il donc là qu'ardeur juvénile et verdeur de tempérament? Faut-il voir dans ces manifestations la seule opposition de deux générations et l'habituelle contradiction des

pères et des fils? A vrai dire, il ne nous le semble pas. Nous pourrions être tout aussi bien communistes, si c'était le cas, et ce serait même beaucoup plus facile. Nous tiendrions ainsi une théorie générale qui ne connaît aucune spécialisation et nous n'aurions pas à procéder à une délicate adaptation des idées de l'*Action Française* à l'état du pays romand.

Ce qui fait le succès de ces théories, c'est en premier lieu leur incontestable vérité que les événements quotidiens ne cessent de vérifier dans tous les domaines. Aussi bien ne faut-il pas nous reprocher je ne sais quel pragmatisme si nous les préférons, comme nous élirions une géométrie plus satisfaisante, une physique plus appropriée aux exigences de l'esprit. Puis, à moins d'être aveugle, il est impossible de méconnaître les terribles progrès de la démagogie dans notre pays. Les conquêtes de la démocratie que nos aînés ont saluées avec enthousiasme, commencent à nous cerner de toutes parts. Nous commençons à percevoir le malentendu qui existe et l'équivoque que d'aucuns essayent de maintenir entre nos petits états populaires et la Démocratie, entre nos libertés coutumières et la Liberté, entre notre neutralité diplomatique et la Société des Nations. Ces réalités modestes et vénérables que nos ancêtres ont défendues avec une ténacité sans pareille, nous ne voulons pas les immoler aux rêves stupides et sanguinaires de l'idéologie du Progrès. Restés à peu près dans l'état politique et social que possédait la province française avant 1789, nous n'entendons pas sacrifier notre état traditionnel et coutumier à l'Egalité révolutionnaire. Nous voulons éviter à notre pays une nouvelle Nuit du 4 août universelle.

Ces désirs, ces aspirations éparses, l'*Action Française* les a polarisées en leur donnant un corps de doctrine et une vérification expérimentale. Nous n'oublions pas non plus que nous sommes une minorité nationale de langue latine et que si nous remplissons avec exactitude notre devoir confédéral, nous devons aussi sauvegarder les droits qui nous ont été légués et dont nous ne possédons l'usufruit que pour le transmettre à nos descendants. Or, nous l'avons bien vu depuis cinquante ans, tout progrès de la démocratie comporte un progrès de la centralisation. La qualité cède à la quantité. La compréhension nette de ce rapport, nous la

devons à Charles Maurras; auparavant, on croyait pouvoir tout concilier par je ne sais quel libéralisme régulièrement écrasé dans tous les débats électoraux.

Enfin, la Suisse couvre la Bourgogne, comme la Belgique couvre l'Artois et la route de Paris. Il est donc de première importance pour nous qu'il y ait une France puissante en Europe. S'il se trouvait un centre de dépression entre le Rhin et l'Atlantique, nous pourrions nous attendre à être balayés comme un fétu dans la tempête que cet appel d'air produirait. Le parti qui tient le plus haut le drapeau français aura nécessairement les sympathies de tous ceux qu'effrayent l'abaissement de la France devant l'Allemagne. La solidarité de la race que nous sentons fortement, la proximité du germanisme que nous connaissons mieux que beaucoup de politiciens gascons ou toulousains, nous rallient au grand parti de *Kiel et Tanger* et de l'*Avant-Guerre*. Il sait aussi que nous sommes un bastion modeste en dehors du territoire politiquement français et que l'intérêt de la France a toujours consisté dans la sûreté de ses flanquements. Comment oublier non plus les importants services que les Rois et les Ligues se sont rendus au cours des siècles? Il a fallu la folie révolutionnaire et la perfidie du Directoire pour mettre fin à cette alliance plusieurs fois séculaire. La sagesse des Bourbons a fait rayonner dans les vallées les plus reculées de la Suisse alémanique le prestige de la France. Depuis lors, les éléments de gauche seuls sont restés francophiles, à Bâle ou à Zurich, et encore parce que la France était le pays du « Droit, de la Justice, de la Liberté et de la Démocratie ». Ce que valaient ces sympathies, on l'a bien vu lors de l'affaire de la Ruhr et dans les débats de la Société des Nations, autre fantôme que nous sommes heureux de voir exorcisé dans les colonnes de l'*Action Française*.

EDDY BAUER.

LE PÉROU

Réponse de M. Francisco Garcia Calderon

Péruvien, M. Francisco Garcia Calderon est l'écrivain politique et sociologique le plus écouté de toute l'Amérique latine. Son œuvre principale : Les démocraties de l'Amérique latine, *a eu un succès considérable dans les vingt pays du continent et jusqu'en France.*

Les nouvelles générations sud-américaines se sentent attirées vers Moscou. S'agit-il d'une mode, d'une émulation hâtive et périlleuse, je ne saurais le dire. Je ne crois pas qu'elles subissent l'influence de Maurras.

Par contre, j'ai pu noter ici, à Paris, qui est devenue notre capitale intellectuelle, que cette influence est réelle et profonde sur les écrivains et les étudiants qui s'installent en France ou y viennent perfectionner leurs études. Ils abandonnent bientôt certains préjugés; en lisant avec assiduité les articles et les livres du Maître et de M. Jacques Bainville, ils y trouvent la doctrine de l'ordre, le rempart pour une civilisation affaiblie en Europe, fragile en Amérique. Ils entament derechef la revision des idées qui leur étaient chères. A une certaine méfiance, à une inquiète curiosité succèdent bientôt l'admiration et l'enthousiasme. Les articles envoyés à *La Nacion*, le grand journal de Buenos-Aires, par Maurras et M. Bainville sont bien lus et souvent cités.

Nous n'avons pas de traditions monarchiques et ce n'est pas sur une restauration de la royauté que Maurras peut aiguiller l'effort de nos jeunes écrivains, de nos jeunes politiciens, mais comme sa doctrine est souple et vivante, je crois qu'ils s'en inspirent pour organiser chez nous des républiques oligarchiques, un régime qui semble adapté à nos besoins, aux conditions de notre avenir et aux meilleures directions de notre passé.

Ne restez pas isolé : fréquentez votre section.

LE MEXIQUE

Réponse de M. Carlos Pereyra

M. Carlos Pereyra est certainement le plus grand historien de l'Amérique latine. A travers de nombreuses et fortes études, il a réhabilité l'œuvre admirable de l'Espagne en Amérique que des historiens démocrates et francs-maçons, fidèles à un programme qui veut abaisser, partout et en toutes occasions, le catholicisme et la latinité, avaient voulu discréditer.

M. Carlos Pereyra a eu naturellement l'honneur d'être banni par la République mexicaine. Ce grand intellectuel vit médiocrement de sa plume à Madrid d'où la belle réponse qu'on va lire nous a été adressée.

Son prestige au Mexique et dans toute l'Amérique latine est immense.

Collaborateur du plus grand journal de Mexico, El Universal, *il est un de ces journalistes qui honorent la profession par sa fermeté, son courage, sa passion de la vérité et de la justice. Au moment du procès Bajot, il a publié plusieurs articles faisant la preuve de l'assassinat policier de Philippe Daudet.*

On me demande quelle est la place occupée par les idées

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

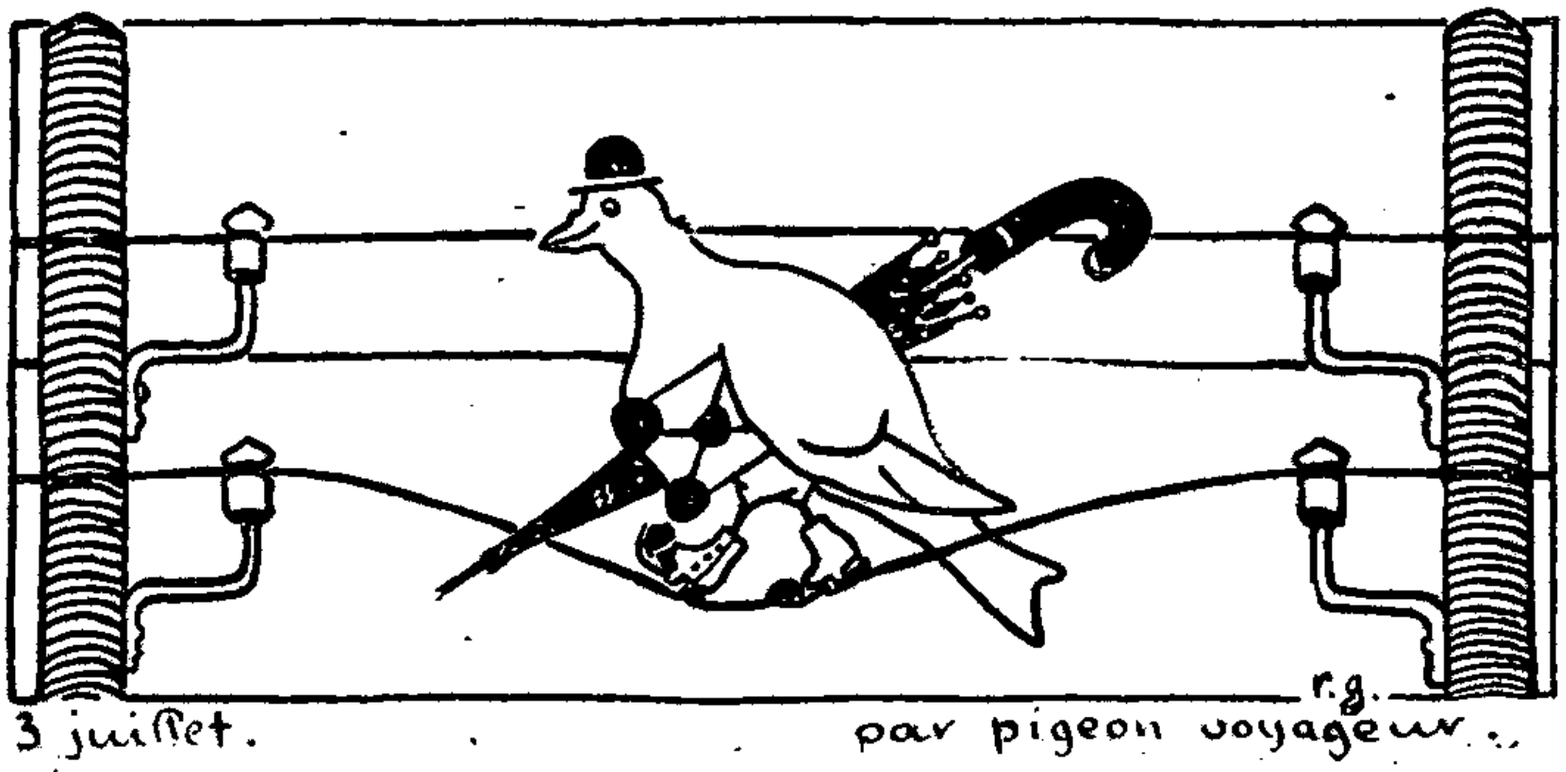

philosophiques, politiques et littéraires de Maurras au Mexique et dans l'Amérique centrale.

Officiellement, aucune. Les amours de ceux qui gouvernent sont haïes par Maurras. Là-bas, on a le culte de la Révolution française. Parmi les idoles, Combes et à côté de Rousseau. S'ils connaissaient Homais, son nom servirait à désigner des ponts et des villes.

Ces pays, non pas pauvres, mais misérables, quoiqu'en disent les statistiques d'exportation des métaux et des cacaos, manquent de l'atmosphère de liberté qu'exige la vie spirituelle. Il n'existe pas de public soutenant les artistes ou les écrivains. Seuls, les gouvernements possèdent des ressources pour récompenser ceux qui cultivent les sciences, les lettres et les arts. Les savants, les littérateurs et les artistes ont besoin des gouvernements pour ce qui est l'élémentaire de leur simple existence, et ne peuvent se passer d'eux pour satisfaire leurs ambitions. Naturellement, cela les émascule. Bien que, par miracle, leur originalité ne s'en ressente pas, l'artiste probe et l'écrivain sensé, du moment qu'ils acceptent les honoraires et les distinctions, doivent prendre des précautions pour qu'on ne les considère pas comme des ennemis de *la cause*.

Mais la généralité ne se contente pas de ce parasitisme doré. En complotant avec le capitaine et le cacique, ils perfectionnent la dictature. Leur esclavage est vengé par la tyrannie. Si un ministre est intéressé par les peintures d'un extravagant ou par les vers de quelque poète imbu de lui-même, l'esthétique officielle fera usage de la cravache pour que seuls ces tableaux et ces vers soient appréciés. Les génies, par ordre suprême, pourraient peut-être peindre et rimer normalement, mais du moment qu'ils font partie du pouvoir public, il acquièrent le « rictus » monstrueux de la caste opprimante.

Ils restent les indépendants. Dans ces pays-là, on fait montre une grande dévotion pour la sciences désintéressées, pour l'art non corrompu, pour l'humanisme. Quiconque revise l'histoire intellectuelle s'étonne du nombre de génies dont il ne soupçonnait pas la sublimité. L'Europe s'est extasiée en lisant la *Rusticatio Mexicana*, le grand poème de Landivar, jésuite guatémaltèque du XVIII^e^ siècle, descendant d'un magistrat du XVII^e^ siècle « qui parlait en latin

avec la même facilité et la même élégance qu'en roman », c'est-à-dire en espagnol. Cette race n'est pas éteinte. Il y a dans nos pays des Arcadies que nous ignorons nous-mêmes. Elles sont sillonnées par de puissantes sources de savoir et de génie. Des hommes d'opinions diverses, de foi opposée, communient dans leur opposition au désordre et aux erreurs démagogiques, et dans leur répugnance pour la vulgarité avec laquelle sont exprimées les opinions dominantes, et aspirent à une vie traditionnelle. Ils ne peuvent être monarchistes, faute de forces dynastiques, mais ils ressentent l'enthousiasme de la continuité. Maurras est pour ceux-là tout ce qu'exprime le mot classicisme.

Il n'y a pas longtemps, après avoir étudié à fond l'affaire de Philippe Daudet, j'ai publié une série d'articles contre les politiciens, les magistrats et la police française. Il n'y a eu personne pour me réfuter, ce qui, à mon avis, ne signifie pas que l'ardeur manque chez ceux qui applaudissent tout ce qui émane de la France de Briand et d'Herriot, sinon que les données leur font défaut pour formuler une défense des perfections du régime « des camarades ».

Dans la seule attaque contre Maurras que j'ai vue imprimée, je ne trouve pas l'analyse des idées. Il s'agit d'une simple incompatibilité. La plèbe intellectuelle suivra la voie qui lui est tracée, sans savoir pour quelle raison elle le fait. Je ne crois pas qu'il existe de véritables adversaires de Maurras en Amérique. Ceux qui le contemplent de loin admirent surtout l'écrivain parfait et aiment à se recueillir avec le poète. Dans l'homme d'idées, on célèbre, je crois, le commentateur et le défenseur de la monarchie. En le lisant, on trouve des formules à sa propre colère contre la plaie des apôtres, des rédempteurs et des pythonisses, qui perpétuent le désordre dans la politique et dans les lettres qu'ils payent. Les pays avides d'une norme saluent celui qui sait définir celle que réclament nos désirs véhéments d'une vie supérieure.

CARLOS PEREYRA.

Faites lire l'*Action Française* à vos amis.

LE CANADA

Réponse de « Québec »

*
* *

*Les lignes qui suivent sont l'œuvre d'un intellectuel Canadien français. L'auteur a déjà fait un long séjour en France et suivi de très près nos grands mouvements d'idées. Il a parcouru tout notre pays et visité plusieurs régions d'Europe. Il n'a voulu analyser l'influence de la pensée maurrassienne qu'en matière politique et sociale. Mais il veut tout au moins signaler cette influence dans le domaine littéraire. Il tient à ajouter que le problème posé par l'actuel conflit entre Rome et l'*Action Française *n'intéressant pas directement les Canadiens français, ceux-ci se contentent d'observer et de prier.*

GUÉRISON RADICALE PAR L'ÉLECTRICITÉ DE LA

DÉGÉNÉRESCENCE

et de toutes les affections des Voies Génito-Urinaires telles que :

Neurasthénie sous ses diverses formes, Faiblesse et Débilité nerveuse, Asthénie générale, Varicocèle, Régénération graduelle et durable des fonctions masculines affaiblies. Impuissance totale ou partielle, Pertes Séminales, Prostatorrhée, Ecoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate. — MALADIES DE LA FEMME : Frigidité, Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Ecoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et Dysménorrhee.

La guérison radicale et permanente est obtenue également des affections suivantes : Affections arthritiques telles que : Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Gravelle, Calculs néphrétiques, Obésité, Eczéma, Artério-Sclérose, etc., Maladies des voies digestives, Dyspepsie, Gastralgie, Gastrite, Entérite, Constipation.

De nos jours, le traitement par l'électricité est sans contredit le plus populaire. Il offre des avantages tels que sa vogue n'a cesse de s'accroitre depuis 20 ans

Indépendamment de sa grande efficacité thérapeutique, ce qui fait surtout sa grande vogue c'est la facilité avec laquelle le malade suit le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son regime ou ses occupations Le courant agit sur l'organisme d'une façon puissante et douce a la fois, tonifie les nerfs et les muscles, fortifie les organes essentiels de l'économie, facilite les échanges organiques et rend vraiment la vie aux débilités, aux nerveux et aux déprimés.

L'Institut moderne du Dr S. T. Grard, à Bruxelles, tient à la disposition des malades **20.000 brochures** qui seront envoyees GRATUITEMENT à tous ceux qui, désireux d'y puiser les connaissances nécessaires pour se guérir et pour jouir d'une bonne sante, en feront la demande.

Une simple carte à l'adresse de jour à **M. le Dr S. T. GRARD, Institut moderne, 30, avenue Alexandre Bertrand, Bruxelles-Forest,** suffira pour recevoir gratuitement une superbe brochure illustrée valant 15 francs, ainsi que tous renseignements par retour.

Le Canada est un très vaste pays qui s'étend des rivages de l'Atlantique jusqu'au delà des Rocheuses, aux flots azurés de l'océan Pacifique. Près de dix millions d'habitants y vivent, dont trois millions sont les descendants des dix mille colons que la France envoya vers les vallées laurentiennes de 1608 à 1760.

Un contrat, devenu effectif le 1er juillet 1867, a institué les pouvoirs, provincial et fédéral. Il règle encore aujourd'hui la collaboration des deux grandes races, française et anglaise, dans l'administration du pays.

C'est dans la province de Québec que s'est groupé le gros de la population francophone. Et quand on parle de l'influence qu'a pu exercer la pensée de Maurras au Canada, il s'agit surtout du Canada français, de l'Est.

Tous les courants d'idées et d'opinions ont traversé la vieille Europe. Au Canada, où la vie a longtemps été une lutte ouverte, d'abord entre la barbarie et la civilisation, puis entre deux civilisations, les problèmes ne se posent pas avec la même acuité et n'ont pas le même caractère. Il y a moins de « nuées révolutionnaires » à détruire, ou bien ce sont des nuées d'un tout autre genre. Aussi l'influence que peut y exercer un Maurras n'est-elle pas comparable à l'influence du même personnage en Belgique, en Suisse ou en Italie. Les jeunesses d'Europe cherchent dans la pensée maurrassienne les directives et les moyens pour redresser, corriger, reprendre. Les Canadiens français qui ont suivi ou suivent cette pensée y trouvent avant tout des moyens de préservation.

Jusqu'ici, c'est presque exclusivement dans la vie intellectuelle d'individus que cette pensée a tenu une place. Pour la plupart, nous avons surtout lu les grands ouvrages politiques : *L'Enquête sur la monarchie, Kiel et Tanger,* et les

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

chroniques quotidiennes du journal, soit que l'auteur y défende le Pape contre l'ambition dictatoriale du fascisme ou y attaque avec violence la franc-maçonnerie universelle.

Professeurs d'université, prêtres, médecins, avocats, étudiants ont suivi ou suivent de loin les développements de la pensée maurrassienne. Ils recherchent ces grands courants d'air frais qui nettoient l'intelligence. Ceux des nôtres qui vont à Paris pour un séjour assez prolongé, et qui étudient cette pensée, y prennent des forces nouvelles. Ils acquièrent une conviction plus profonde des nécessités du moment et, une fois de retour, sont souvent les plus ardents défenseurs de l'idée française et de la croyance catholique, toutes deux essentielles à la vie de notre petit peuple. Au contraire, ceux qui voudraient détruire dans leur pays l'influence de l'Eglise et le sentiment patriotique affectent presque toujours du mépris pour la pensée de Maurras. Et puis, c'est peut-être grâce à cette pensée que, parmi tous nos cousins de France, les hommes d'*Action Française* sont arrivés à comprendre le mieux notre attitude pendant la guerre.

Charles Maurras a toujours combattu la démocratie qui entraîne le règne du nombre et de l'incompétence, le libéralisme dont Daudet a écrit que c'était « un affaissement intellectuel », l'amour romantique néfaste, l'anarchie dans les organismes de l'Etat aussi bien que l'anarchie intellectuelle. Il est devenu la « vigie de la Cité », s'est fait le défenseur de la famille, et, suivant le mot du cardinal Charost, « nul n'a mieux parlé (que lui) de la tradition qui conserve dans une nation l'esprit, le goût, la politesse, tous les traits de sa physionomie spirituelle ».

Un long séjour en France nous a permis de constater que la jeunesse intellectuelle, celle qui pense et agit, inclinait en majorité vers la droite. Elle est avide d'action, d'idées claires, de réalisations pratiques et se montre de plus en plus hostile à la politique de compromis désastreux. Si cette élite de France, entraînant à sa suite celle de Belgique et de Suisse, incline vers la pensée de Maurras et s'en nourrit, dans le domaine des questions politiques, c'est qu'elle y voit un moyen de salut. La philosophie révolutionnaire — s'il est permis de rapprocher ces termes — entraîne à la mort; le scientisme a fait faillite, engendré le désespoir et tué l'enthousiasme; la démocratie s'est presque partout montrée

impuissante et a souvent dégénéré en démagogie. La guerre a posé des problèmes qui, pour la plupart, demeurent sans solution.

Au Canada français, il faut défendre une tradition qui, jusqu'ici, a permis à une minorité de garder son caractère propre; il faut conserver intacte une famille dont le rayonnement a fait la force de la race et assure la survivance; il faut organiser la Cité pour résister aux coups violents des théories anglo-saxonnes dont le triomphe marquerait pour l'âme canadienne française le commencement de la fin; il faut, pour garder l'unité de la foi et de la langue, combattre le libéralisme dont un éminent académicien nous disait un jour : « Le libéralisme est un péché, c'est une doctrine funeste qui nous fait beaucoup de mal à nous Français. »

Ce que Maurras dit et écrit en faveur des groupements de province, il le dit et l'écrit pour cette espèce de lointaine province intellectuelle qu'est le Canada français, *mutatis mutandis.* Il nous fournit des armes et des arguments. Sans entrer dans le débat récemment soulevé, sans prendre parti pour ou contre le système monarchique, nous croyons que la pensée de Maurras, lumineuse, puissante et toute faite d'implacable logique en même temps que d'un grand sens de la réalité, peut être pour nous d'un précieux secours. Pour faire vivre et prospérer cette « vigoureuse et prolifique paysannerie canadienne » dont Charles Maurras parlait

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

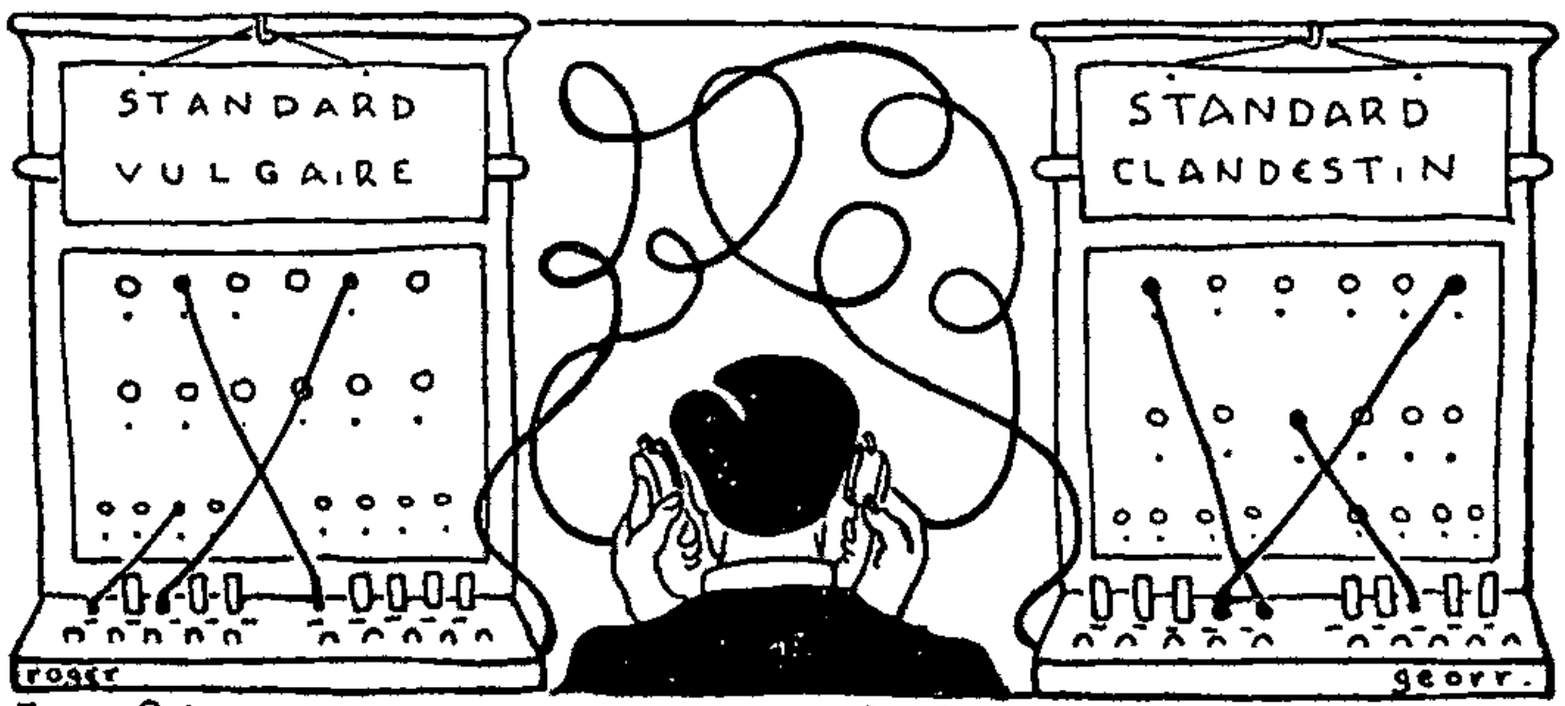

5 juillet par téléphone (Standard clandestin)

un jour, il faut des doctrines solides, des programmes d'action clairs et complets.

Quand Maurras réclame pour la France la réforme de l'éducation nationale, la réforme sociale venant après la réforme politique, la réforme administrative basée sur le lien national et la décentralisation; quand il défend la « famille-chef », il dresse un programme dont nous pouvons tirer grand profit.

La cohérence de cette doctrine nationale et politique ne peut que nous séduire. La ferme revendication des libertés religieuses qu'elle proclame s'accorde mieux avec notre tempérament et notre histoire que la nonchalance, la faiblesse et la timidité de certains catholiques.

C'est pour cela que de nombreux esprits d'élite du Canada français sont attirés vers la pensée de Maurras. Ils veulent y prendre tout ce qu'elle renferme de bon et d'utile. Hommes d'action ou doctrinaires, ils en admirent la vigueur, tout en permettant, comme catholiques, de déplorer, dans cette pensée, ce qu'ils appellent « le grand trou par en haut », et ce qui les empêche de la suivre toujours jusqu'au bout. Obligés de combattre, pour maintenir dans l'Amérique du Nord l'intégrité du patrimoine ancestral apporté ici par des mains françaises, nous avons besoin des doctrines fortes. Destructeur de tant de « nuées révolutionnaires », ennemi déclaré du libéralisme et de l'anarchie intellectuelle — toutes choses qui seraient mortelles pour nous — Charles Maurras nous enseigne à prévoir et à combattre au besoin.

QUEBEC.

*
* *

Ayant lu ces réponses, l'on est frappé tout d'abord de leur accord parfait sur un point capital : loin d'éloigner les intelligences et les cœurs de la France, la lecture de Charles Maurras, la connaissance approfondie de ses idées, les en rapproche.

Que désirez-vous acheter?... Lisez le « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509).

Un Canadien français peut écrire qu'il retrouve à travers son œuvre les grandes traditions françaises que ses ancêtres ont eu tant de peine à conserver contre l'esprit anglo-saxon.

Un Péruvien, qui lui-même vit à Paris par choix, témoigne que des intelligences influencées tout d'abord par le communisme, c'est-à-dire n'ayant, de ce fait, que mépris pour la culture française, sont débarassés du venin soviétique par la fréquentation de Charles Maurras et de ses disciples. Qu'est-ce à dire, sinon que cette influence réconcilie ces latins avec leur culture originelle, et, par là, les rapproche de la France et les prépare à l'aimer.

Quant au Belge et au Suisse, il y a plus qu'un sentiment : à l'école de Charles Maurras, ils ont mieux compris que l'existence même de leur patrie, la sauvegarde de leurs traditions, militait une France forte, donc royale.

Au lieu de faire des ennemis de notre pays, comme l'a prétendu un ambassadeur de France dont il suffit, pour mesurer sa liberté intellectuelle, de rappeler qu'il est le seul à avoir survécu à l'épuration du Cartel en 1924, Charles Maurras recrute des francophiles ardents. A l'image d'une France exportatrice d'idées subversives qui risquent de frapper à mort les gouvernement, la société, la famille, tout développement intellectuel, et que, partant, tout esprit sérieux ne peut regarder qu'avec méfiance et inquiétude, il substitue la France traditionnelle, faiseuse d'ordre et de paix. La révolution ! beau cadeau à faire à des étrangers, en vérité. L'on conçoit que les meilleurs d'entre eux soient reposés et rassurés par la figure de la France que leur présente l'*Action française.*

*
* *

L'on remarquera ensuite le caractère à peu près uniquement politique des réponses que nous avons reçues. Si elles abordent, par instant, le terrain religieux, c'est pour constater un accord certain entre le catholicisme et la pensée de Charles Maurras. Aussi bien, sa critique des idées libérales et révolutionnaires et des désordres qu'elles ont entraînés dans les institutions et les mœurs, rejoint l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

M. de Meeüs précise qu'avec Charles Maurras « on se

trouvait en présence du premier essai sérieux qui eût été tenté pour rouvrir en faveur de la réaction et de l'ordre les grands débats du XVIII[e] siècle, *pour revenir sur l'œuvre de démolition des Philosophes* ». Il ajoute que « elles (les idées de Charles Maurras) accroîssaient le prestige et les moyens de défense de l'Eglise ». Québec, plus affirmatif encore, écrit : « ...Qu'au contraire, ceux qui voudraient détruire dans leur pays (Canada) l'influence de l'Eglise et le sentiment patriotique affectent presque toujours du mépris pour la pensée de Maurras. »

Ces témoignages concordants étaient précieux à signaler, mais, c'est un fait, les étrangers sont surtout retenus par les leçons politiques de l'*Action française*. Et là, il est curieux de noter la souplesse, la *spécialisation*, comme dit si justement M. Eddy Bauer, de cet enseignement.

A un Canadien français qui a eu le bonheur de garder intactes des traditions raisonnables et des institutions empreintes de liberté, il fait mieux comprendre la valeur des unes et des autres. Il l'invite à conserver, à sauvegarder ce qu'un vain esprit, dit de progrès, l'aurait pu conduire à mésestimer. Il lui donne des arguments pour défendre des traditions qui ont fait leurs preuves.

En Suisse on constate également un état d'esprit analogue chez une élite intellectuelle qui veut garder des institutions fédérales menacées par la Démocratie centralisatrice. « Restés à peu près, nous dit M. Eddy Bauer, dans l'état politique et social que possédait la province française avant 1789, nous n'entendons pas sacrifier notre état traditionnel et coutumier à l'Egalité révolutionnaire. » Or, à l'école de Charles Maurras, il a compris que tout progrès de la démocratie comporte un progrès de la centralisation. Les moyens de bien analyser le mal, et le remède à lui appliquer, la pensée de Charles Maurras les lui a fournis. Qu'on n'aille pas croire que son cas soit rare. Ces idées sont familières parmi ses contemporains, comme il nous l'explique dans sa lettre, mais il convient d'ajouter ici qu'elles commencent à pénétrer les générations précédentes qui, ayant eu vingt ans vers 1900, étaient socialistes. Parlant de ses cadets, dont les discussions sur la démocratie ont eu des échos dans les journaux les plus démocratiques: *Gazette de Lausanne, Suisse libérale, Journal de Genève*, M. Charly

Clerc écrivait aux *Débats* : « ...Il faut bien, quand il s'agit de l'ordre dans l'Etat, dans les jours que nous vivons, entendre leur critique de la démocratie. » M. Charlie Clerc constatait que l'Etat unitaire serait la perte de la Suisse. »

M. Ramuz, dans une récente interview publiée par la *Revue fédéraliste*, ayant proclamé son « horreur de la démocratie », reprenait confiance devant ce fait que « le « génie de Maurras domine notre époque ». Ainsi les mêmes préoccupations, les mêmes inquiétudes quant aux méfaits de la démocratie, orientent des esprits aussi différents que MM. Charly Clerc, Ramuz et Eddy Bauer vers l'homme qui en donne la plus pénétrante critique.

La Belgique, plus intoxiquée, et depuis plus longtemps, par le *morbus democraticus*, songe, elle, résolument à refondre ses institutions. Il ne s'agit plus de protéger un statut menacé, mais bien de remanier. Tout d'abord la pensée de Charles Maurras a porté un coup fatal à l'idéologie révolutionnaire. M. de Méeüs nous dit que : « ...L'idée que c'est à gauche et toujours plus à gauche que se trouve le progrès, que la réaction est synonyme d'ignorance et d'engourdissement intellectuel, se meurt. » « *Désormais les théoriciens de gauche représentaient le passé.* » Mais depuis quelques années, les effets de l'influence de Charles Maurras peuvent se suivre dans la vie politique. A droite comme à

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

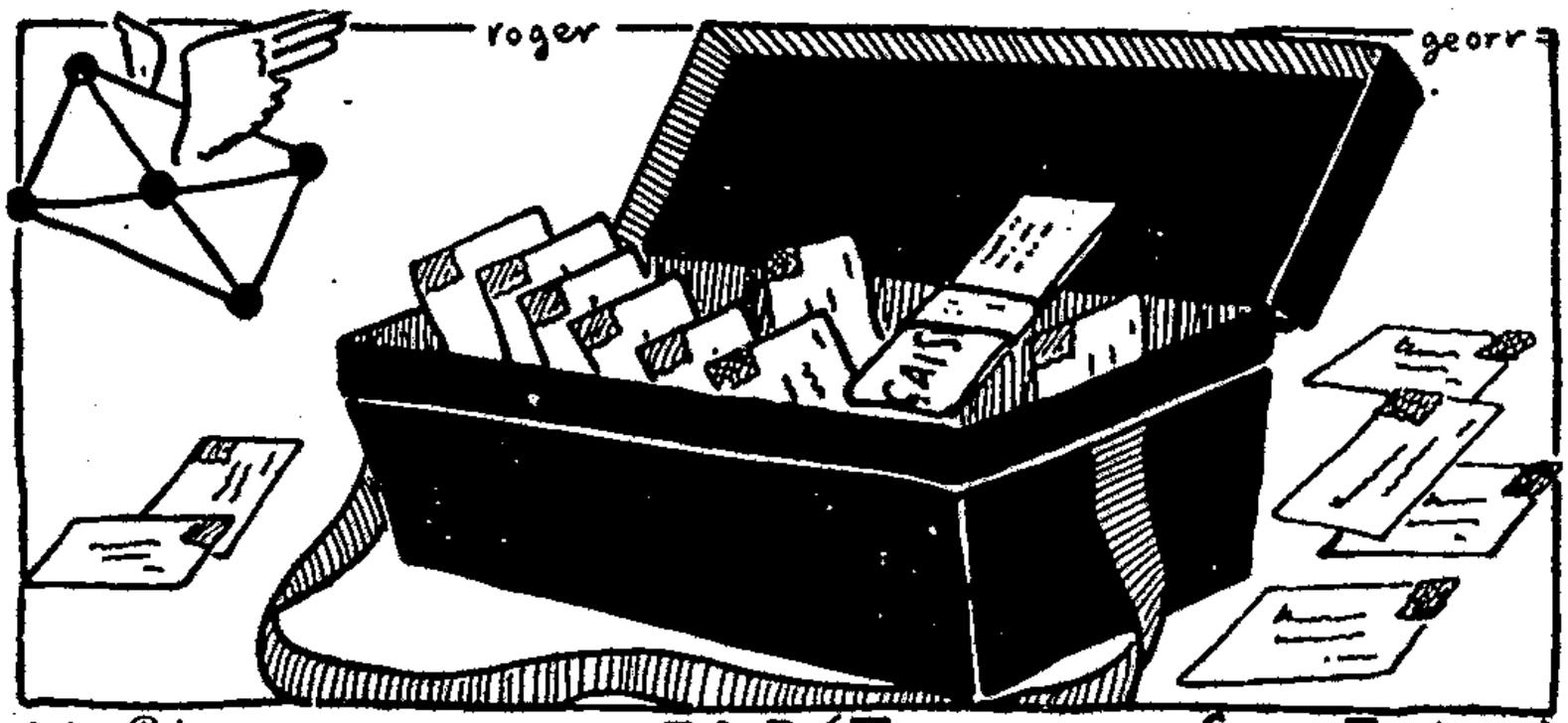

gauche, les plans de réforme sont nettement autoritaires. Il n'est question que de renforcement du pouvoir, alors que l'on reprochait jadis aux institutions de ne pas ressembler assez à la démocratie pure.

Réformatrice de ce qui s'est révélé funeste ou protectrice de ce qui a bien servi et qui est menacé, l'action de Charles Maurras est parfaitement une. Elle est *une* en ce sens qu'elle vise toujours à fortifier ou à restaurer l'ordre dont les conditions sont sensiblement les mêmes sous toutes les latitudes. Elle est *spéciale* en même temps en ce sens, qu'au nom de l'ordre, elle tend toujours à distinguer l'éphémère, le chimérique, de ce qui est cohérent, stable, sain, adapté aux besoins propres de chaque pays, donc durable. Elle fortifie et éclaire en déblayant.

C'est pourquoi la doctrine de Charles Maurras a un caractère universel. Partout où l'homme a souci d'être homme et de connaître les conditions spirituelles et sociales du genre humain, il ne peut que s'en bien trouver de la connaître et de l'adapter.

Charles Maurras a donné à ces notions vitales : l'autorité, l'ordre, les disciplines, la tradition, qu'une stupide idéologie avait tenté de discréditer, une nouvelle vigueur et une nouvelle jeunesse qui séduisent et charment des esprits de toutes les races. C'est qu'il ne s'est pas borné à les fonder en raison, à nouveau, il a su, c'est son secret de poète et d'homme de génie, les parer, leur communiquer la beauté et la grâce.

Ainsi pensent de nombreux esprits, jeunes et plus âgés, à travers le monde. Comment ne s'en réjouirait-on pas ? Si l'on veut bien penser que l'ordre n'a pas eu depuis longtemps un apologiste et un défenseur de la puissance de Charles Maurras, les chances de la révolution mondiale se mesurent en effet au crédit que rencontrera sa pensée sur la planète.

Recrutez des ligueurs d'Action Française.

MALHERBE, POÈTE CIVIQUE

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

par René Brécy

Malherbe, né en 1555, mourut en 1628. Verrons-nous, en 1928, solenniser le tricentenaire de son entrée dans l'immortalité des poètes? Ces sortes de commémorations sont fort de mode. On en abuse, et pas seulement à l'égard des porte-lyre. Hégésippe Simon, de même qu'il a sa statue à Chignac et à Paris, voit la République célébrer les moindre éphéméride de sa vie : centenaire de son entrée à l'école, cinquantenaire de sa première harangue électorale... Quant à Malherbe, une fête un peu éclatante pour le troisième centenaire de sa mort serait un acte de très raisonnable gratitude française.

L'*Action Française*, une fois de plus, fera œuvre française en rappelant ce que la France doit à Malherbe, le sujet de fierté qu'est pour elle un si noble poète, l'aliment vigoureux

que le patriotisme des bons Français peut trouver encore aujourd'hui dans son œuvre.

Enfin Malherbe vint... L'hyperbole, très explicable et même justifiable, de Boileau, après avoir mis très haut la gloire de Malherbe, l'a ensuite écrasée. Ce génie incontestablement court ne laisse pas d'avoir donné les premiers modèles de la perfection absolue dans notre poésie, et même (c'est un point qu'on ne dit guère, mais sur lequel Sainte-Beuve lui a rendu justice), dans notre prose. Il a l'imagination assez infertile, la sensibilité peu étendue, voire en quelques parties peu profonde. Mais sa culture, son intelligence ferme et perspicace ont fait de lui un excellent artiste; son autorité naturelle, au service de son véhément amour pour la langue française et la prosodie, a réalisé une grande œuvre, supérieure à ses œuvres.

Il ne faudrait pas déprécier ses poèmes pour mieux faire valoir l'importance de son action littéraire. Plus de trois siècles n'ont frappé de caducité qu'une faible partie de ses ouvrages. La plupart font encore frissonner d'admiration quiconque sent la poésie. Beaucoup de ses accents, dès qu'on prononce son nom, chantent dans la mémoire de tout lettré :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

... Tout le plaisir des jours est en leur matinée.
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

L'air est plein d'une haleine de roses.
Tous les vents tiennent leur bouche close.

La moisson de nos champs lassera les faucilles
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde...

On cueillerait chez lui cinquante distiques et strophes de cette qualité, où l'on trouve avec délices le je ne sais quoi de divin qu'on appelle aujourd'hui, très inexactement, la poésie pure; mais ce serait leur faire perdre beaucoup que

de les détacher des poèmes accomplis dont ils sont seulement les plus éclatantes beautés.

*
* *

Nous voulons, ici, nous arrêter surtout à une partie de son œuvre, la plus riche, la plus belle : ses poèmes civiques. Voilà ce qu'il nous a laissé de plus superbe, de plus vivant. Rien n'est plus digne de la lecture des Français.

Malherbe était d'une famille mi-catholique, mi-protestante. Il vécut sous les règnes agités de François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Né zélé pour le bien public, il fut vite ulcéré au spectacle des misères engendrées par nos dissensions. Il a haï les guerres civiles avec une magnanime fureur. Il a aimé ardemment la concorde. Il en a béni, avec de magnifiques élans de cœur, avec une impétueuse tendresse, les bienfaits et aussi les grands artisans, Henri IV, Richelieu, Louis XIII. Comme, sur les choses de l'Etat, il n'avait pas le jugement moins approfondi ni moins sûr qu'en matière de poésie, il a semé dans ses odes civiques des pensées politiques aussi précieuses par la sagesse que belles par l'accent.

Sainte-Beuve a bien mis en lumière ces mérites de notre poète : « Malherbe, dit-il, est monarchique; il est par nature homme d'ordre et d'autorité; il est d'avis qu'il faut laisser les affaires de l'Etat à ceux qui y sont commis; et ce n'est pas seulement dans une épître dédicatoire qu'il disait : *Pour moi qui ai toujours gardé cette discrétion de me taire de la conduite du vaisseau où je n'ai d'autre qualité que de simple passager, le meilleur avis que je puisse donner à ceux qui n'y sont que ce que je suis, c'est de s'en rapporter aux mariniers et de se représenter que la voie ordinaire que tiennent les factieux pour exciter les peuples à mal obéir, c'est de leur faire entendre qu'ils ne sont pas bien commandés.* Il pensait et s'exprimait ainsi en toute circonstance. » Il poussait loin le goût de l'unité, allant jusqu'à professer, non sans un certain scepticisme religieux et malgré sa fidélité au catholicisme, « que la religion des honnêtes gens était celle de leur prince ». C'est qu'il avait vu les effroyables effets de la désunion. D'ailleurs, continue Sainte-Beuve, « à travers une fidélité de sujet si absolue, si entière,

son esprit gardait sa liberté et sa franchise ». Un magistrat de ses amis s'affectant que la princesse de Condé, qui avait voulu partager la captivité de son mari, rebelle, incarcéré à Vincennes, eût mis au monde deux enfants morts : « Monsieur, monsieur, repartit Malherbe, cela ne doit pas vous affliger : ne vous souciez que de bien servir, vous ne manquerez jamais de maîtres. »

Il trouva en Henri IV, non seulement le pacificateur et le restaurateur qu'appelaient tous ses vœux, mais le prince qui, de tout point, idées et caractère, remplissait l'idée qu'il se faisait du roi parfait. Henri IV est « son homme », comme disait Veuillot du comte de Chambord après 1870.

Ainsi c'est une victoire d'Henri IV, sur une révolte des Marseillais en 1596, qui lui donne pour la première fois l'impulsion du haut lyrisme :

Cet effroyable colosse,
Cazaux, l'appui des mutins,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavaient les destins.
Il est bas, le parricide.
Un Alcide, fils d'Alcide,
A qui la France a prêté
Son invincible génie
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté.

Cette fière hauteur de ton, cet éclat, cette vigueur superbe, ce mouvement, vont lui être fidèles et comme l'élever au-dessus de lui-même désormais chaque fois qu'il parlera d'Henri IV,

De ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire,

comme il l'appelle avec une émouvante plénitude de cœur.

En 1600, Marie de Médicis arrive à Marseille pour épouser Henri IV. Elle passe par Aix, résidence de Malherbe.

Il la salue d'une ode *Sur sa bienvenue en France*, où de nouveau son allégresse civique et son sentiment monarchiste s'épanchent en strophes égales à ce que la poésie a de plus beau. Donc, voilà assuré le destin de la dynastie des Bourbons.

A ce coup iront en fumée
Les vœux que faisaient nos mutins
En leur âme encore affamée
De massacres et de butins.
Nos doutes seront éclaircies
Et mentiront les prophéties
De tous ces visages pâlis
Dont la vaine étude s'applique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

... Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir.
Vous qui, de nos haines civiles,
Ferez la racine mourir.
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'espèrent infidèlement,
Non lassés de votre souffrance,
Ces Français qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.

Et voici l'admirable *Prière pour le roi Henri le Grand allant en Limousin.* C'est en 1607. « L'Hydre civile », comme dit le poète, n'est pas morte. Malherbe en redoute de nouveaux sursauts. La conspiration du comte d'Auvergne en est un. Le poète se sent l'âme si étreinte qu'il a besoin d'invoquer Dieu pour le roi menacé, contre tous ces fauteurs de désordre qu'Henri IV a mâtés sans leur pouvoir arracher la soif de rébellion antifrançaise :

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes;
La plupart de leurs vœux tendent au changement;
Et, comme s'ils vivaient des misères publiques,
Pour les renouveler ils font tant de pratiques
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

Ce frisson de magnanime peur devant le retour de la guerre civile est bien beau. Sainte-Beuve admire cette strophe « à moitié voilée ». Elle est « pleine de sens, de prudence

et de tristesse »; mais, poursuit le grand critique, c'est « une strophe à n'être appréciée que des esprits et des entendements en leur maturité. Ces vers, et les suivants, récités à haute voix, n'auraient eu besoin pour émouvoir et enlever tous les cœurs, pour renouveler à leur manière les anciens triomphes dus à la veine lyrique, et faire éclater les larmes avec les applaudissements, que de rencontrer, réunis dans une salle du Louvre ou du Palais, les bons citoyens du Parlement, de l'Université, de la bourgeoisie sauvée par Henri IV et encore reconnaissante ». La suite en effet, en stances sues de beaucoup de nos amis mais qu'il faut répéter pour les autres, prédit les prospérités que la prière des bons Français et les vertus du prince vont obtenir à la France. C'est la paix, la richesse par le travail et par la protection des hautes industries, le progrès de la religion :

La terreur de son nom rendra les villes fortes
Ou n'en gardera plus ni les murs ni les portes;
Les veilles cesseront au sommet de nos tours.
Le fer, mieux employé, cultivera la terre,
Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser, n'orra[1] *plus de tambour.*

Loin des mœurs de son siècle il bannira les vices,
L'oisive nonchalance et les molles délices
Qui nous avaient portés jusqu'aux derniers hasards.
Les Vertus reviendront, de palmes couronnées,
Et ses justes faveurs, aux mérites données,
Feront ressusciter l'excellence des arts.

La foi de ses aïeux, ton amour et ta crainte,
Dont il porte dans l'âme une éternelle empreinte,
D'actes de piété ne pourront l'assouvir;
Il étendra sa gloire autant que sa puissance
Et, n'ayant rien si cher que ton obéissance,
Où tu le fais régner il te fera servir.

Alors viendront des félicités souhaitées depuis trop longtemps :

1. *Orra*, futur du verbe *ouïr*.

Toute sorte de biens comblera nos familles;
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Henri IV fut si content de ces vers qu'il voulut s'attacher désormais Malherbe, dit encore Sainte-Beuve, « comme le poète le plus fait pour exprimer au vif l'idée de son règne, comme son poète ordinaire, capable de consacrer avec éclat et retentissement sa politique réparatrice et bienfaisante ».

Il semble qu'entre Henri IV et Malherbe il y eût harmonie préétablie. Désormais Henri IV le sent, comme le sentait Malherbe. Celui-ci, dans son rôle de poète-lauréat, ainsi que diraient les Anglais, va être digne des actes du roi et des événements du règne. En décembre de la même année, Henri IV, une fois de plus, échappe tout juste à l'attentat d'un fanatique. Malherbe en est bouleversé; son émotion lui dicte l'ode qui, récitée plus tard devant La Fontaine, comme il avait 22 ans, devait faire tressaillir, pour la première fois, dans le futur auteur des *Fables*, le démon poétique :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours?

Et de nouveau les magnifiques malédictions contre les ennemis du repos public jaillissent de l'âme de Malherbe :

La main de cet esprit farouche
Qui, sorti des ombres d'enfer,
D'un coup sanglant frappa sa bouche,
A peine avait laissé le fer;
Et voici qu'un autre perfide
Où la même audace réside,

Comme si détruire l'Etat
Tenait lieu de juste conquête,
De pareilles armes s'apprête
A faire un pareil attentat.

Heureusement,

Le roi vit, et les destinées
Lui gardent un nombre d'années
Qui fera maudire le sort
A ceux dont l'aveugle manie
Dresse des plans de tyrannie
Pour bâtir quand il sera mort.

Hélas! ils pouvaient, ces factieux, espérer plus que ne pensait Malherbe. Lui n'a de souci que pour la santé du Dauphin, même pour celle de la Reine; il prie l'ange protecteur de la France, demandant de nouveaux enfants royaux qui resserrent l'amour mutuel des souverains :

Bénis le plaisir de leur couche
Et fais renaître de leur souche
Des scions si beaux et si verts
Que de leur feuillage sans nombre
A jamais ils puissent faire ombre
Aux peuples de tout l'univers.

Surtout pour leur commune joie
Dévide aux ans de leur Dauphin
A longs filets d'or et de soie
Un bonheur qui n'ait pas de fin.
Quelques vœux que fasse l'envie,
Conserve-leur sa chère vie
Et tiens par elle ensevelis
D'une bonace continue
Les aquilons dont sa venue
A garanti les fleurs de lis.

Mais nouvelle sédition. Il faut que le roi aille abattre l'insolence de la maison de Bouillon, dans l'Ardenne. Nouvelle « ode au roi Henri le Grand », *Sur l'heureux succès du voyage de Sedan.* Le rebelle a déposé les armes dès qu'est apparue l'armée du roi. Ainsi il a pu éprouver la clémence d'Henri :

Nos prières sont oüies,
Tout est réconcilié.
Nos pleurs sont évanouies,
Sedan s'est humilié.

A peine il a vu le foudre
Partir pour le mettre en poudre
Que faisant comparaison
De l'espoir et de la crainte,
Pour éviter la contrainte
Il s'est mis à la raison.

Le roi a pu pardonner :

A peine fut réclamée
Sa douceur accoutumée
Que d'un sentiment humain,
Frappé non moins que de charmes,
Il fit la paix, et les armes
Lui tombèrent de la main.

Puisse-t-il lancer sa colère avec ses forces contre l'odieux étranger qui soudoie nos discordes et mettre

... dans le tombeau
Ces voisins dont les pratiques
De nos rages domestiques
Ont rallumé le flambeau.

Le poignard de Ravaillac, en 1610, tue le roi tant aimé et admiré. Malherbe est accablé au point de ne pouvoir soulager son deuil que de biais et seulement en quelques vers.

Il a tout craint pour l'Etat; aussi les heureux commencements de la régence le gonflent bientôt de transports de joie. Il applaudit, en 1611, dans une ode *A la reine, mère du roi, sur les heureux succès de sa régence,* que Faguet a bien raison de déclarer le chef-d'œuvre lyrique du poète. Une fois encore, mais toujours avec un accent neuf et inégalable, il s'élève en imprécations contre la discorde; de toute la force de son âme et de son esprit, il chante la paix :

Assez de funestes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains.
Donne ordre que sous ton génie
Se termine cette manie

Et que, las de perpétuer
Une si longue malveillance,
Nous employions notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entretuer.

La discorde aux crins de couleuvres,
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des Etats;
D'elle naquit la frénésie
De la Grèce contre l'Asie
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent leur terre
Les deux frères de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos désirs.
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs.
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

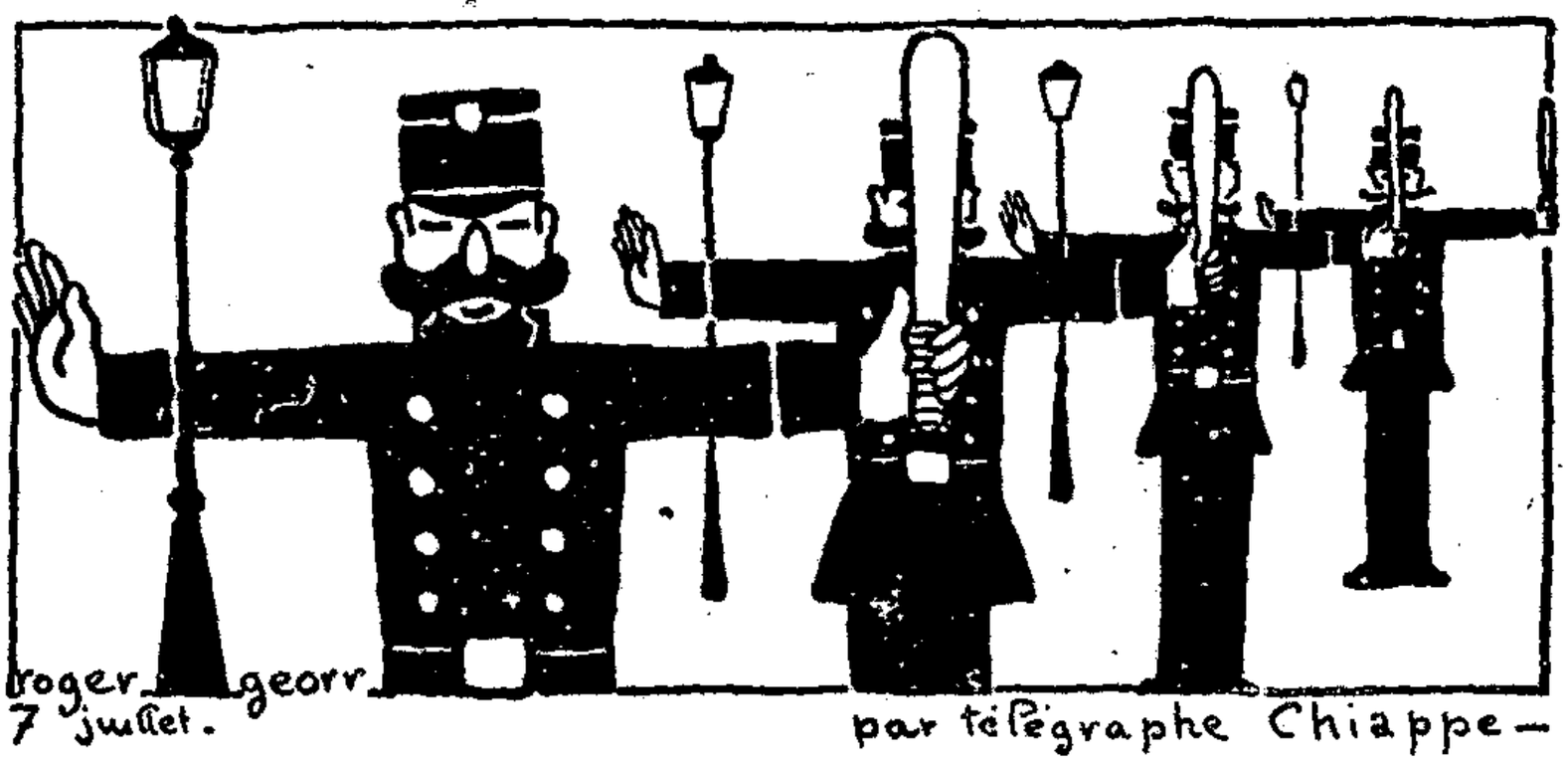

Le règne de Louis XIII commence. Malherbe a un peu déchanté sur Marie de Médicis. Il n'écrirait plus à sa gloire les strophes sur la bienvenue et sur la régence, pleines de grandioses images que Rubens a transportées sur la toile. La régente a laissé faire leur main à d'illustres pillards, le maréchal d'Ancre en particulier, que Malherbe a maudit dans une *Prophétie du Dieu Seine :*

Va-t-en à la malheure, excrément de la terre,
Monstre qui dans la paix fais les maux de la guerre.

...C'est assez que cinq ans ton audace effrontée
Sur des ailes de cire aux étoiles montée
Princes et rois ait osé défier.
La fortune t'appelle au rang de ses victimes,
Et le ciel, accusé de supporter tes crimes,
Est résolu de se justifier.

Il y a eu en 1614 une nouvelle guerre des princes, abominable reste de l'incendie éteint par Henri IV. Malherbe s'est soulagé le cœur de ce scandale dans une belle paraphrase du psaume CXXVIII où il prête à Louis XIII enfant les paroles du roi David :

Les funestes complots des âmes forcenées
Qui pensaient triompher de mes jeunes années
Ont d'un commun assaut mon repos offensé...

...Dieu, qui de ceux qu'il aime est la garde éternelle,
Me témoignant contre eux sa bonté paternelle,
A selon mes souhaits terminé mes douleurs.

...La gloire des méchants est pareille à cette herbe
Qui sans porter jamais ni javelle ni gerbe
Croît sur le toit pourri d'une vieille maison ;
On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née
Et vivre une journée
Est réputé pour elle une longue saison.

Le roi a une santé débile qui entrave ses généreux desseins.

Mais le bonheur de la France suscite Richelieu. Malherbe, avec son sûr coup d'œil politique, dès l'emblée a mesuré l'homme. Il s'écrie :

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison,
Grande âme aux grands travaux sans repos a donnée.
Puisque par vos conseils la France est gouvernée,
Tout ce qui la travaille aura sa guérison.

Peu après, en 1626, il écrit à son ami, M. de Menthin, sur Richelieu, une lettre admirable, monument de sagesse perspicace et de patriotisme.

Malherbe dans cette pièce magistrale loue Richelieu de tout ce que les bons Français vraiment instruits ont célébré depuis dans le grand homme. Il signale en lui d'autres titres qu'on n'a pas assez relevés : dédain de l'argent, oubli total de soi. « L'esprit, dit Malherbe, le jugement et le courage, ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en lui. Pour ce qui est de l'intérêt, il n'en connaît pas d'autre que celui du public. Il s'y attache avec une passion, si j'ose le dire, tellement déréglée, que le préjudice visible qu'il fait à sa constitution extrêmement délicate n'est pas capable de l'en séparer... Ce mépris qu'il fait de soi et de tout ce qui le touche, comme s'il ne connaissait point d'autre santé

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

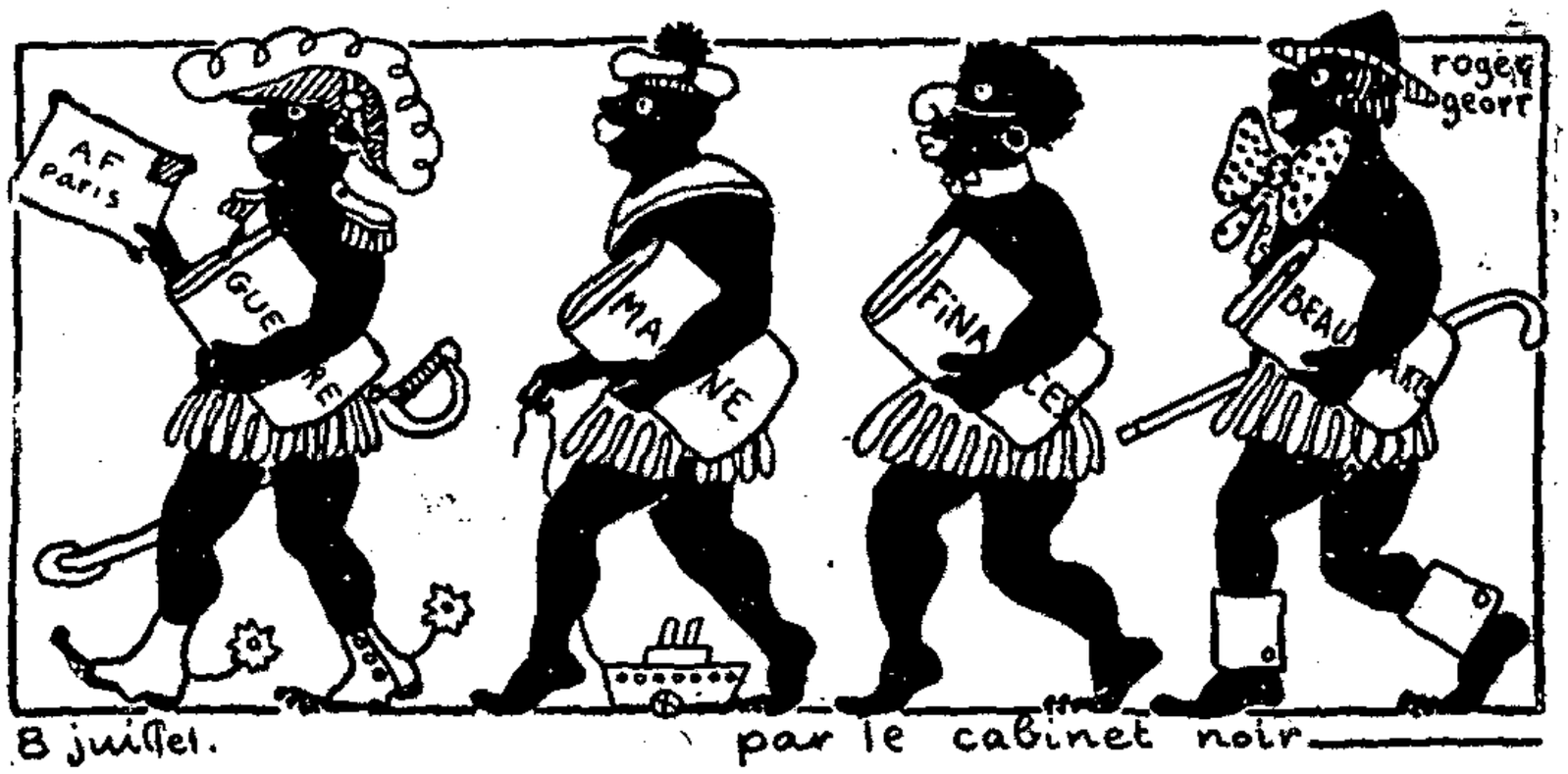

ni d'autre maladie que la santé ou la maladie de l'Etat, fait craindre à tous les gens de bien que sa vie ne soit pas assez longue pour voir le fruit de ce qu'il plante. » Et la même année il consacre à Richelieu un sonnet pour célébrer ses grandes vertus :

Peuples, çà de l'encens! Peuples, çà des victimes,
A ce grand Cardinal, ce chef-d'œuvre des cieux,
Qui n'a but que la gloire et n'est ambitieux
Que de faire mourir l'insolence des crimes.

A quoi sont employés tant de soins magnanimes
Où son esprit travaille et fait veiller ses yeux,
Qu'à tromper les complots de nos ambitieux
Et soumettre leur rage aux pouvoirs légitimes ?

Toujours, chez Malherbe, ce même frémissant amour de l'ordre et de l'unité française.

Dans une lettre à Peiresc, même année, il déclare, parlant de Richelieu : « Quoi que je dise et j'écrive de lui, je pourrai bien le satisfaire; mais moi, jamais. »

En 1627 se place l'ode finale de Malherbe, son chant du cygne, les stances prophétiques sur la reddition de La Rochelle :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête
Prends ta foudre, Louis...

Le poète a soixante-douze ans ; il entonne une fanfare guerrière d'une vaillance, d'un enthousiasme martial qu'il n'avait pas encore connus. On s'est scandalisé de sa dureté contre les hugunenots.

Fais choir en sacrifice au Démon de la France
Les fronts trop élevés de ces âmes d'Enfer,
Et n'épargne contre eux, pour notre délivrance,
Ni le feu, ni le fer !

Son père même n'avait-il été protestant ? N'étaient-ils plus des Français ? dit-on. — Justement, ils en étaient venus à l'oublier. Ils dévastaient la France.

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtiments en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés ?

Ils livraient la France en attirant chez nous l'armée anglaise. Le titre complet de l'ode suprême de Malherbe est : *Pour le Roi allant châtier la rébellion des Rochelois et chàsser les Anglais qui en leur faveur étaient descendus en l'île de Ré.* Malherbe entre en une noble fureur à la pensée de l'insolence anglaise et de

Neptune importuné de ses voiles infâmes.

Dans ce transport, il passe par-dessus la tolérance. « Pour le moment, dit Sainte-Beuve, on est dans la lutte. Malherbe... est, lyre en main, un combattant. Rendre justice aux adversaires, se souvenir qu'ils sont des Français lorsqu'eux-mêmes l'oublient, les admirer pour leur vertu égarée, désespérée, parler de clémence au moment où il ne s'agit que de frapper, ce n'est le fait ni d'un soldat, ni d'un poète », et le sagace critique ajoute qu'en tout temps on ferait tout de même. Le vieux poète, pour aider à

Porter le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion,

voudrait ceindre l'épée, comme il avait tant rêvé de le faire durant sa jeunesse. Mais

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
En vain dans les combats ont de soins diligents.
Mars est comme l'Amour : ses iravaux et ses peines
Veulent de jeunes gens.

Je suis vaincu du temps ; je cède à ses outrages.
Mon esprit seulement exempt de sa rigueur
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

En effet, jamais la lyre de Malherbe n'avait sonné ni tonné si haut.

Il va disparaître l'année suivante, terrassé à la fois par

le chagrin d'avoir perdu son fils, tué dans un duel déloyal, et de la rage de ne pouvoir le venger. Mais La Rochelle est tombée aux mains du Roi. A ce bruit heureux, Malherbe à demi mort se réveille. Il ne peut écrire qu'une strophe. Mais quelle strophe ! Elle frémit de civique allégresse. Elle est audacieuse et admirablement heureuse dans sa contexture prosodique, et grandiose. Elle vaut un poème :

Enfin mon Roi les a mis bas,
Ces murs qui de tant de coimbats
Furent les tragiques matières.
La Rochelle est en poudre, et ses champs désertés
N'ont face que de cimetières
Où gisent les Titans qui les ont habités.

*
* *

Bien d'autres traits du patriotisme de Malherbe s'offriraient en foule. Il faudrait aussi louer sa très haute, son imperturbable sagacité politique qui a fait que, dans les temps les plus troublés, où le sens du bien public pouvait gauchir, il a été comme M. de Bellegarde auquel il donne cet éloge :

Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

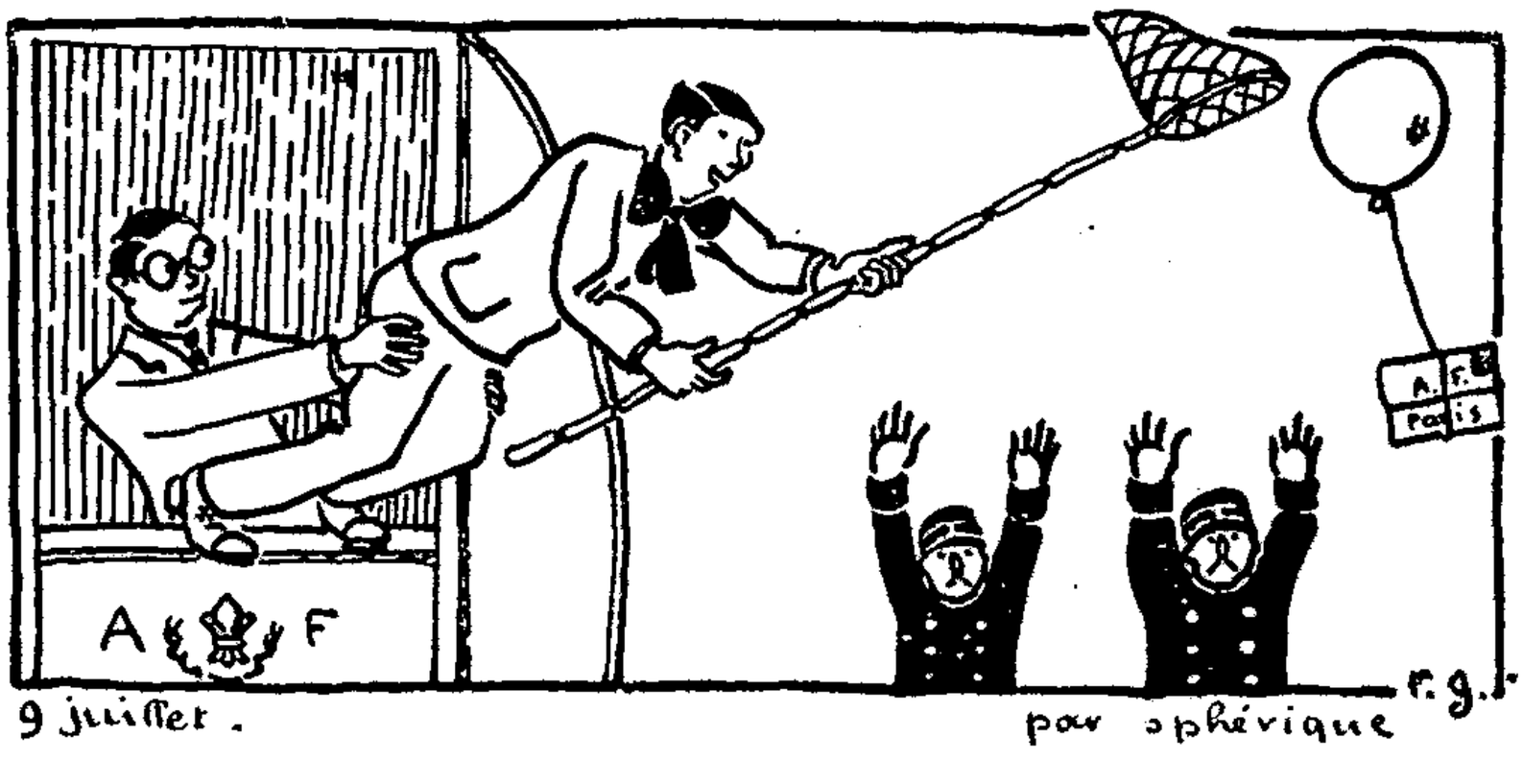

On peut lui dédier à lui-même cette strophe adressée à cet ami pour sa fidélité à la France :

En ce long temps où les manies
D'un nombre infini de mutins
Poussés de nos mauvais destins
Ont assouvi leurs tyrannies,
Qui se peut vanter comme toi
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon comme de crime,
Et d'une forte passion
Haï l'espoir illégitime
De la rebelle ambition ?

Une France, un roi, c'est sa passion continuelle et véhémente. Mais il chérit les libertés ; s'il aime le sceptre, c'est de les garantir, car il déteste le despotisme, à une tête ou à mille, n'importe; et voilà pourquoi il chérit Henri IV.

Le Roi assure le règne de la Loi, de l'Ordre, de la Justice sacrée :

La justice le glaive en main
Est un pouvoir autre qu'humain
Contre les révolies civiles.
Elle seule fait l'ordre, et les sceptres des Rois
N'ont que des pompes inutiles
S'ils ne sont appuyés de la force des lois.

Il a le cœur débordant de reconnaissance patriotique pour Henri IV, Louis XII, Richelieu ; mais rien de servile :

J RUETTARD, TAILLEUR CIVIL et MILITAIRE
Téléph. Barre 43-24 61, RUE DE LA RÉPUBLIQUE LYON

Les Muses hautaines et braves
Tiennent le flatter odieux
Et, comme parentes des dieux,
Ne parlent jamais en esclaves.

Tout jeune il a flatté Henri III ; il en a fait amende honorable. Voyez comment il s'exprime ensuite sur ce roi, s'adressant à Henri IV, successeur, beau-frère et ami du précédent :

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule on n'en fait point d'estime,
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

On pense bien que, pour les ennemis du nom français avec qui nous étions en guerre, Anglais, Espagnols, il a une éloquente aversion. Comme il traite de haut leur arrogance ! Avec quelle fierté patriotique !

Tant de fois le Rhin et la Meuse
Par nos redoutables efforts
Auront vu leur onde écumeuse
Regorger de sang et de morts ;
Et tant de fois nos destinées
Des Alpes et des Pyrénées
Les sommets auront fait branler
Afin que je ne sais quels Scythes,
Bas de fortune et de mérites,
Présument de nous égaler?

Non, non. S'il est vrai que nous sommes
Issus de ces nobles aïeux
Que la voix commune des hommes
A fait asseoir entre les dieux,
Ces arrogants à leur dommage
Apprendront un autre langage
Et dans leur honte ensevelis
Feront voir à toute la terre

Qu'on est brisé comme du verre
Quand on choque les fleurs de lis.

Grand citoyen, aussi intelligent qu'ardent (malgré la si raisonnable profession qu'il fait de ne pas se mêler des choses de l'Etat, faute de compétence), merveilleusement prompt à discerner l'intérêt franais, non moins zèlé à le proclamer avec une mâle éloquence, qui parfois s'attendrit sur le péril des fleurs de lis, et beau serviteur de l'Etat par son éloquence civique.

Sait-on qu'il a parlé mieux que tout autre de Jeanne d'Arc, dans ces vers destinés au piédestal de la statue de la Pucelle sur le pont d'Orléans ?

Passants, vous trouvez à redire
Que rien ici ne soit gravé
De l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire ?
La raison, qui doit vous suffire,
C'est qu'en un miracle si haut
Il est meilleur de ne rien dire
Que ne dire pas ce qu'il faut.

Encore une strophe qui vaut un et plusieurs poèmes.

*
* *

Le généreux patriotisme de Malherbe a eu sa récompense. Notre poète lui doit ses plus nobles coups d'aile. C'est par les impétuosités civiques d'un grand cœur que son génie atteint au-dessus des régions moyennes où son essor se tient ordinairement. La grandeur des sujets ajoute là beaucoup à la naturelle grandeur de son intonation. Certes il serait admirable poète rien que pour certaines de ses élégies et de ses odes morales, telle la sublime paraphrase du psaume CXLV ; quelques-unes de ses chansons suffiraient à faire de lui un poète délicieux. Mais c'est à l'amour de la France, du Roi, tenu sur bonnes raisons et expériences pour le centre vital de la patrie, à la gratitude aussi réfléchie qu'ardente pour les grands serviteurs de l'intérêt public, que Malherbe doit la plupart de ses tout

beaux accents. Soutenu par la beauté propre à un sujet national (et tel est l'ordre de sujets auquel il revient le plus souvent), il se surpasse au point d'égaler qui que ce soit:

Avant lui, chez nous, les dignes chantres du patriotisme ne manquent pas, quoi qu'enseignent, au nom de l'Etat, les instituteurs. Ils sont légion. Il y a en particulier les trouvères des chansons de gestes, l'admirable Eustache Deschamps, Charles d'Orléans, Ronsard. Lequel, dans l'ode civique, est plus élevé que Malherbe, lequel aussi accompli ? Au XVII^e^ siècle, après le poète de Henri le Grand et de Louis le Juste, la poésie patriotique se fait un peu rare. Non que le patriotisme manque, mais les poètes se sont tournés surtout vers le dramatique et le didactique. Et puis, selon une remarque de Charles Maurras dans « *Quand les Français ne s'aimaient pas* », la solidité des frontières « permettait à leur méditation de se porter sur de tout autres problèmes, plus haut dans l'espace idéal, plus profond dans le cœur humain. Cela explique la réserve de notre littérature clasique sur quelques points sensibles de la vie nationale ». On ne trouve guère l'expression du civisme ému que dans le magnifique prologue de la *Toison d'or* de Corneille, et, puisque la souveraine éloquence de Bossuet touche si souvent à la poésie, disons aussi chez l'auteur des *Sermons* et des *Oraisons funèbres*, par échappées. Au XVIII^e^ siècle,

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

d'abord J.-B. Rousseau s'y essaie, mais faiblement ; puis, si l'on voit encore un magnifique dévouement patriotique florir à la Cour, à l'armée, dans le peuple (rappelons-nous Plélo, d'Assas, Chevert, etc.), il faut convenir que la fibre nationale semble très molle chez les gens de lettres ; Chénier est presque le seul chez qui elle se montre frémissante :

France, ô noble contrée ! O terre généreuse...

Il n'en va pas ainsi dans le siècle dernier. Les triomphes de la patrie, ses deuils, les joies et douleurs nationales sont un des thèmes principaux de notre opulent lyrisme, entre Lamartine et Déroulède. Parmi tant de poètes patriotes, le Victor Hugo de 1830 à 1840 tient sans conteste la plus haute place. Notre jeunesse a regardé ses odes héroïques (*A la Colonne, A l'Arc de Triomphe, Lui,* etc.) comme ce que ce genre avait donné de plus inspiré et de plus splendide dans notre langue. Nous nous trompions : il y a Malherbe. Malherbe, avec moins d'abondance(pour ne pas dire d'hypertrophie), non sans sécheresse même, a le même enthousiasme, le même souffle impétueux, des mouvements non moins rapides, un essor non moins haut et brûlant. Il l'emporte de beaucoup par la fermeté de la pensée, par sa justesse, par une sagesse admirable dans le choix des idées et des sujets, par la sincérité et comme l'âcreté du sentiment, par la concision, par un art infiniment moins criblé de lacunes. Il est notre plus grand poète civique. Et dans les temps modernes, quelle nation étrangère en a qu'on puisse mettre au-dessus ?

Une fête nationale de Malherbe aurait une trop évidente opportunité. Notre temps n'est pas sans analogies avec celui au-dessus duquel il a élevé une lyre faiseuse de concorde, célébrant la paix, mais non pas la paix lâche, dont la sottise mine la digue qui contient la guerre, exaltant le patriotisme, les saines maximes d'Etat, la force du pouvoir contre les suppôts de l'étranger en train de faire ses affaires dans les luttes intestines qu'il fomente sur notre sol. Lisons seulement cet endroit de sa lettre à M. de Menthin, en remplaçant le mot « roi » par celui de « gouvernement » :

Il n'y a pas longtemps que nous avons eu des ministres qui avaient eu du nom dans le monde. Mais combien de fois, contre l'opinion commune, ai-je dit avec ma franchise accoutumée que je ne les trouvais que fort médiocres, et que, s'ils avaient de la probité, ils n'avaient du tout de suffisance, ou s'ils avaient de la suffisance, ils n'avaient du tout point de probité! Prenons garde à leur administration, et jugeons des ouvriers selon les œuvres. Ne trouverons pas que de leur temps, ou les factieux n'ont jamais été choqués, ou s'ils l'ont été, ça été si lâchement qu'à la fin du compte la désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point de l'insolence, et l'autorité du roi descendue au plus bas du mépris? Il semble qu'il ne se puisse rien dire de plus honteux. Si fait. Les perfidies, et les rébellions avaient des récompenses, et Dieu sait si, après cela, il fallait douter qu'elles n'eussent des imitateurs!...

Cependant ces grands conseillers pensaient avoir bien rencontré quand ils avaient dit que « c'était assez gagner que de gagner temps ».

Misérables, qui ne s'apercevaient pas que ce qu'ils appelaient gagner temps était véritablement le perdre, et nous réduire à des extrémités d'où il était à craindre que le temps ne pût jamais nous retirer!

Sur le front de la statue de Malherbe, à Caen, dans la cour de la Faculté des lettres (et n'en aurait-il pas une à Paris, au Panthéon, si sous ce nom nous n'avions pas que le plus chétif ramassis de gloires partisanes?) on devrait mettre cette année une couronne formée de

Ces belles palmes toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir,

mais entremêlées de chêne. Dans toutes les écoles de France, cette année, il devrait y avoir une leçon où l'on dirait comment il est le fondateur de la perfection classique de notre poésie, et aussi de notre prose, et où on lirait, avec commentaires, ses plus belles strophes civiques.

Henri Bremond

Lisez tous les jours l'*Action Française*.

LÉON DAUDET A LA TRIBUNE

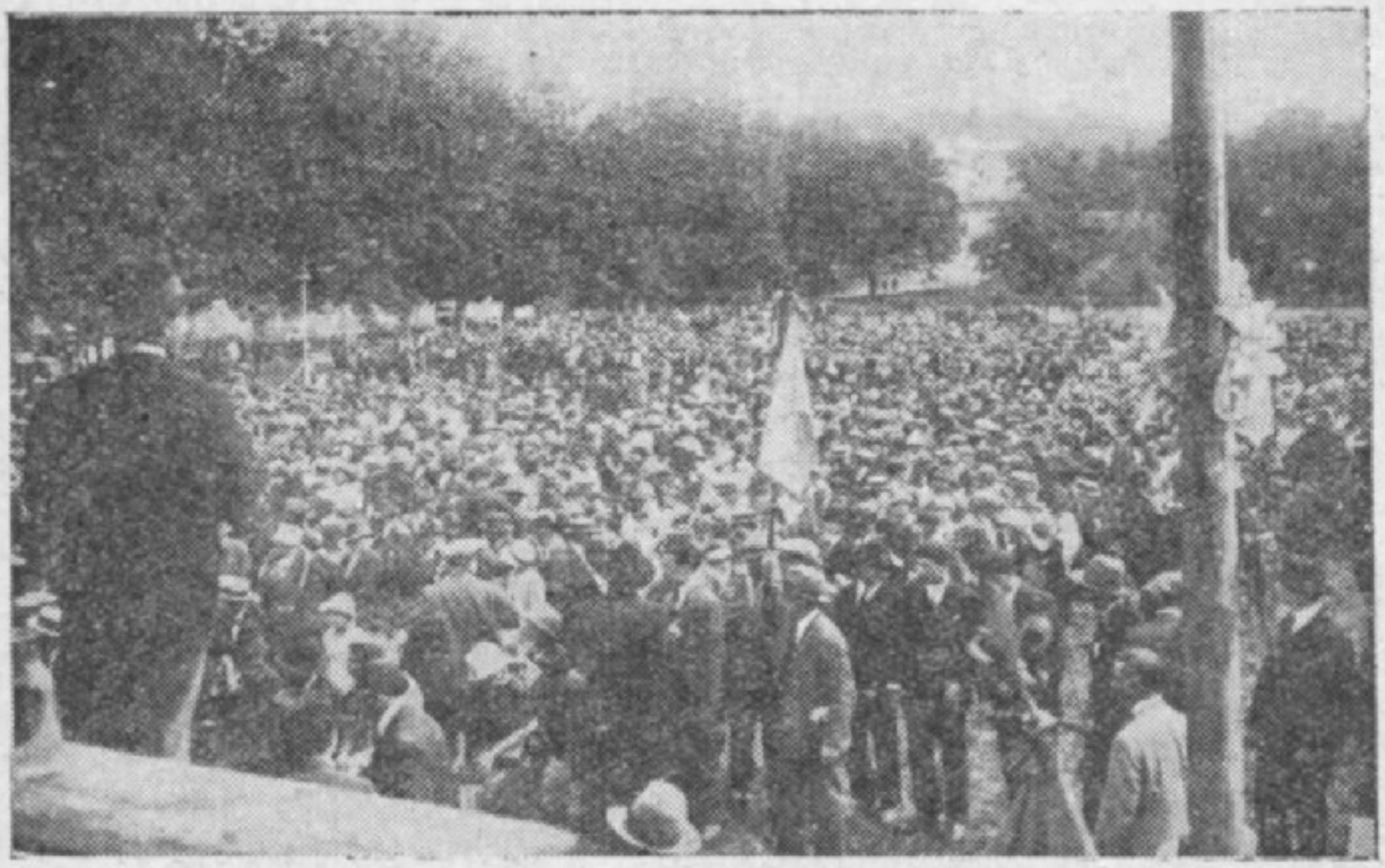

DANS LA LUMIÈRE PROVENÇALE...

L'ACTION FRANÇAISE A BARBENTANE

par F. DESVIGNES

Clichés Mougins

Barbentane! Un village aux maisons blanches dont les toits rouges s'étalent ainsi que d'énormes coquelicots parmi la verdure des cyprès. Une fontaine qui pleure ou qui chante sur une placette se cachant sous l'ombre grecque des platanes. Une rue interminable servant de déversoir central à une quantité de « traverses » lumineuses et fleuries montant vers l'église coquette et la vieille tour bâtie par « Mounsen Grimau », évêque d'Avignon, dont on admire encore la mître sculptée sur les vieilles pierres roussies par le soleil...

Barbentane, c'est aussi le cœur de la Vendée provençale. Les localités qui l'entourent apparaissent comme les grains divins d'un rosaire : le rosaire de la Fidélité catholique et royaliste. Arles, Montmajour, Fontvieille, Les Baux, Saint-Remy, Maussane, Mouriès, Aureille, La Roque-d'Anthéron, Beaucaire, Graveson, Maillane, Châteaurenard, Rognonas, Noves, Cabannes, Saint-Andiol, constituent quelques-uns des grains du chapelet magnifique.

C'est dans ce cadre merveilleux de la Foi et de la Tradition que, le dimanche 29 mai, la Fédération des sections d'Action Française de Provence conviait les populations méridionales à venir entendre André Vincent, délégué régional de Monseigneur le Duc de Guise, Paul Robain, l'amiral Schwerer, Bernard de Vesins et Léon Daudet.

AVANT LA REUNION

Il convient tout d'abord de rendre un hommage mérité aux organisateurs de la splendide manifestation. Au premier rang, il faut citer le commandant Dromard, président de la Fédération provençale; Me Amic, président de la section d'Avignon; Régis d'Oléon, l'actif et distingué maire de Rognonas; le commandant Olivier, de la section de Toulon; Léon Charlet, président de la Fédération des commissaires d'Action Française; Duneau et Lavalade, dont les activités conjuguées firent face admirablement à l'ingrate et obscure besogne de préparation; de Gerin-Ricard, président des Etudiants d'Action Française de Marseille; Henri Martin, etc., etc.

Quant au service d'ordre, placé sous la compétente direction de Lucien Lacour et de Pierre Lecœur, qu'assistaient Léon Charlet, André Guignard, Philippe Roulland, Darnand, de La Roque, de La Rochefordière, Riasse, Lamy, Bergeaud, de Caumont, commandant Ollivier, Mœttinger, Aitelli, Duneau, etc., il suffira de dire qu'il a recueilli l'admiration de tous, amis et adversaires. A Barbentane comme à Paris, l'ordre, la méthode et la discipline apparurent bien comme les qualités essentielles des troupes d'Action Française. Indiquons encore à titre documentaire que la Provence avait fourni neuf cents commissaires.

LE PETIT BOTTIN
D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

*
* *

Dès le matin, en Avignon, les trains déversaient d'importants contingents d'auditeurs ou de commissaires. Le siège de la section locale connut une affluence aussi persistante

M. ANDRÉ VINCENT

LE COMMANDANT DROMARD

qu'énorme. Le soleil est radieux qu'assombriront à peine durant quelques instants des nuages fugaces et chagrins. Nous allons accomplir une randonnée automobile à travers la campagne provençale. Sur toutes les routes, nous croisons des véhicules de tous genres.

Aux alentours immédiats de Barbentane a été installé le service spécial chargé de canaliser et de diriger sur les divers garages les voitures et autres engins de locomotion qui affluent par centaines.

Arrivé à Barbentane dans la matinée, Léon Daudet y fut reçu par les acclamations de la population en fête. Accompagné de M. Lautier, maire, et de M. Daire, président de la section locale, l'illustre patriote se rendit à l'église où il entendit la messe.

A l'issue de l'office, vers 11 heures, devant toute la population du village et les milliers d'auditeurs déjà présents pour le meeting, eut lieu une touchante cérémonie. Sur la place aux platanes centenaires, tandis que flottait sur les

têtes le drapeau blanc fleurdelysé de la section de Barbentane, relique sans prix transmise en mains pieuses de génération en génération, des jeunes filles offrirent à Léon Daudet, avec de splendides gerbes fleuries, une palme de bronze où se lisaient ces simples mots : « Les royalistes de Barbentane à Philippe Daudet. »

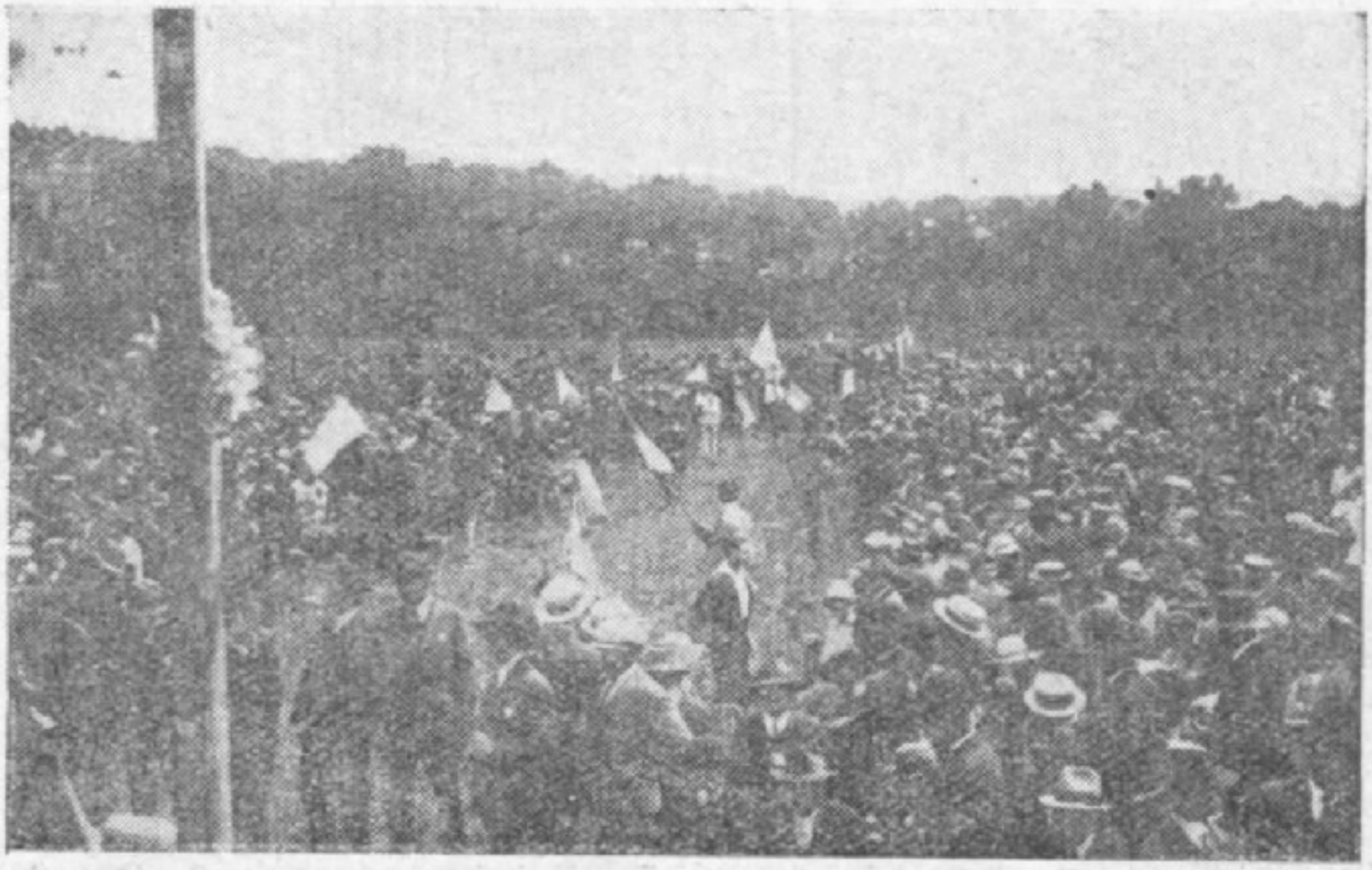

En termes singulièrement émouvants, le père douloureux remercia. Des larmes coulaient des yeux du rude lutteur quand il parla de son fils, petit martyr assassiné à sa place. La minute est d'une grandiose et tragique beauté. Mais soudain, en rafales puissantes et mille fois répétées, montent vers les feuillages ombrageant la placette les cris vengeurs : « Vive le Roi! Vive l'Action Française! Vive Daudet! » Le maire de Barbentane, M. Lautier, étreint longuement Léon Daudet, ainsi que M. Daire.

La foule française a commencé la revision d'un odieux arrêt de justice.

Puis, tandis que l'auto du chef royaliste le ramène en Avignon, l'auditoire se disperse. Des groupes envahissent les terrasses des cafés et des restaurants. D'autres, les plus nombreux, vont faire la dînette dans les champs et les prés proches. Et, souriant à tant d'estrambord, René Benjamin passe, les yeux vifs et fureteurs derrière le rempart transparent du lorgnon.

SUR LE TERRAIN

Certes, la Fédération provençale des sections d'Action Française escomptait un succès. Ce fut un triomphe qui l'attendait à Barbentane. La réunion est annoncée pour 3 heures. Dès midi 30, il devient très difficile de circuler dans la longue et large avenue traversant le village, tant

est compacte la foule se dirigeant vers le lieu du meeting. Les gendarmes qu'on rencontrait sur toutes les routes, le matin, en sombres bouquets d'un bleu presque de roi, sont invisibles. Cette absence, est-il utile de le dire, n'enlève rien à l'ordre et au calme dans lesquels se meut l'immense torrent humain. L'animation devient de plus en plus intense.

De minute en minute, les délégations arrivent, quelques-unes précédées de leur drapeau. Il en est venu du Gard, de l'Hérault, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse, du Var, de toute la Provence et du Languedoc maritimes.

Une joyeuse rumeur plane sur l'interminable cortège qu'on aperçoit s'étendant plus de deux kilomètres, des fenêtres de la mairie. Des sections défilent en chantant la « Royale », les applaudissements crépitent au passage des étendards et des

fanions émergeant de la houle fantastique des têtes. Voici des délégués de Grenoble, Chambéry, Lyon, Vienne, Yssingeaux, Le Puy, etc.

Pendant trois heures, le gigantesque flot ne cessera de déferler vers le pré immense mis à la disposition des organisateurs par M. le marquis de Barbentane. Sur le terrain situé en contre-bas de la route d'Aramon, une tribune a été dressée dont les piliers supportent des gerbes de fleurs de lys naturelles. Du haut de cette tribune, le regard découvre la formidable marée humaine aux vagues toujours nouvelles. Un clair soleil ajoute encore à la gaîté ambiante; les drapeaux frissonnent sous la caresse d'un vent léger. Tout là-bas, le regard découvre la procession sans fin des groupes d'auditeurs dévalant vers le terrain. Jullian, le ténor du Roi, en attendant l'ouverture du meeting, chante au microphone des chants royalistes dont les refrains sont repris par des milliers de voix.

Sur la tribune prennent place les représentants du Prince : MM. de Fraysse de Monval, F. Rocher (Grenoble); marquis de Forton, président du Comité royaliste de Montpellier; de Bernis, Eugène Magne, anciens députés; Henri Lacour. On remarque également la présence de divers maires royalistes. Citons parmi eux M. le vicomte de Salve, maire de Reillane; Chareyre, maire de Mazan; Guintrand, maire de Jonquerette; Farjon, maire de Jonquières; Lautier, maire de Barbentane; Petit, maire de Graveson; Barberin, maire de Boulbon; Gauthier, maire de Maillane; le maire de Mollèges; de Régis d'Oléon, maire de Rognonas; Martin-Dupuy, maire de Villeveyrac; Jean Claret, maire de Vendargues; Berger, maire de Saint-Drézéry; le premier adjoint de Monteux; M. Daire, président de la section d'A. F. de Barbentane et M^lle^ de Ribbes, présidente des Jeunes Filles royalistes. Citons encore parmi les présidents de la Fédération : MM. Louis Dromard, président de la Fédération provençale; Amic, président de la Fédération du Vaucluse; Richaud, président de la Fédération du Var; Ferlin, président de la Fédération des Alpes-Maritimes; Jean de Saporta, président de la Fédération de Haute-Provence; commandant de Portalon, président de la Fédération de l'Hérault; de Campeau, président de la Section de Montpellier, ainsi que les secrétaires régionaux; Jean Austin Brunel, secrétaire de

la 10e zone bis; Louis Sentupéry, secrétaire de la 10e zone; Louis Jasseron, secrétaire de la 8e zone.

Tandis que les notabilités occupent les sièges qui leur ont été réservés, la foule ne cesse d'affluer.

Un journaliste républicain de Marseille confie à l'oreille du signataire de ces lignes :

« Je n'ai jamais vu un aussi fantastique auditoire, ni pareil « estrambord ».

Des divers contrôles effectués, il résulte que plus de

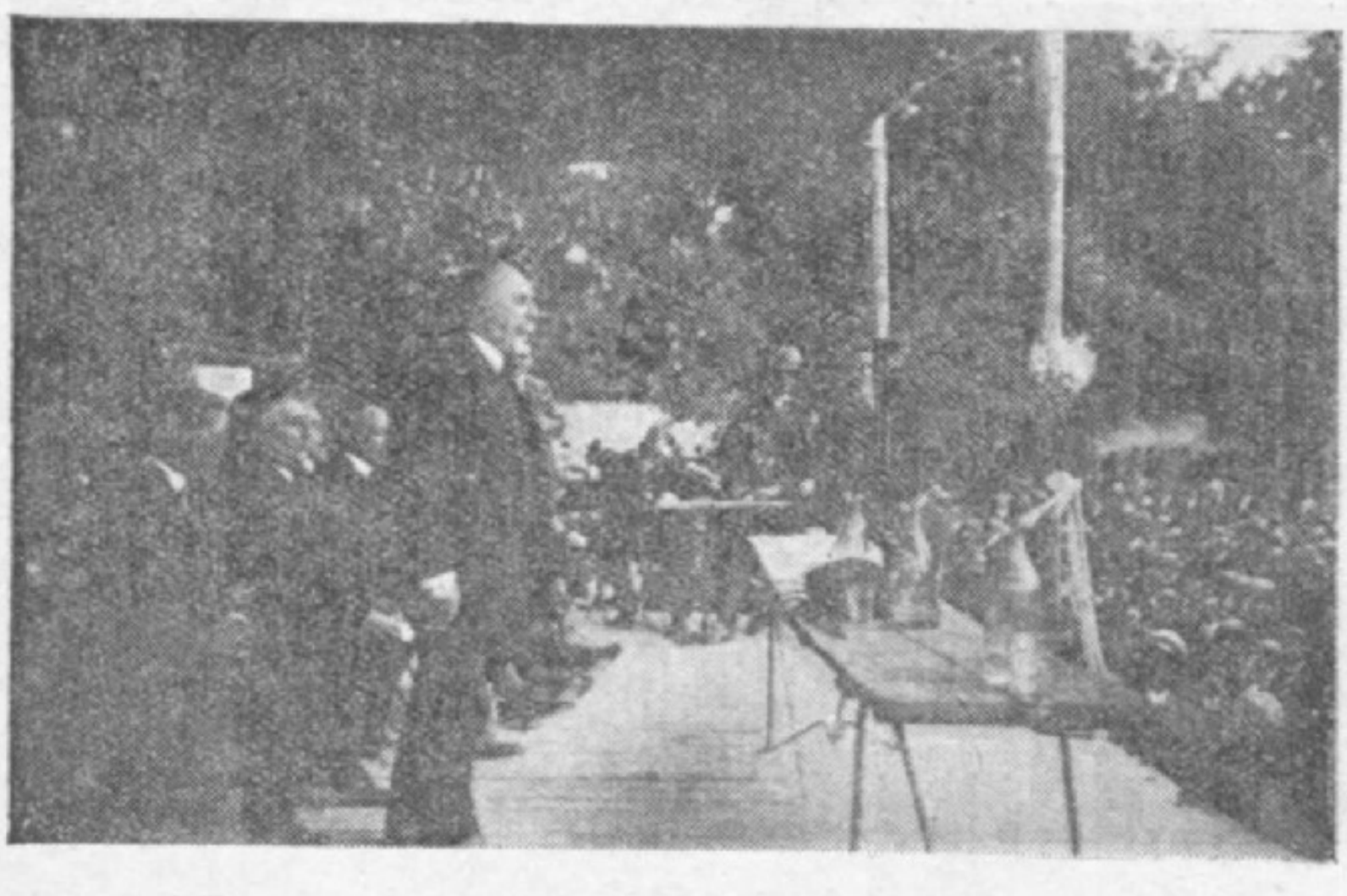

L'AMIRAL SCHWERER A LA TRIBUNE

30.000 auditeurs sont massés dans le champ du marquis de Barbentane.

LA REUNION

Mais soudain, formidable et ininterrompue, une clameur s'élève. C'est Daudet qui arrive, accompagné de M. André Vincent, délégué de Monseigneur le Duc de Guise, et du commandant Dromard, président de la Fédération provençale des sections d'A. F.; Bernard de Vesins, l'amiral Schwerer et Paul Robain.

De la tribune la vision est véritablement féerique de ces milliers de cannes, de chapeaux et de mouchoirs s'agitant

aux extrémités des bras tendus, cependant que, sans répit, durant de longues minutes, trente mille voix crient : « Vive le Roi! Vive Daudet! Vive Maurras! ». Les drapeaux s'inclinent et s'agitent en des gestes de salut. Puis, lorsque Léon Daudet apparaît debout à la tribune, les ovations se font plus délirantes encore. C'est toute la Provence qui crie au père de Philippe sa foi monarchique et son appel à la justice royale.

Quand les acclamations furent calmées, André Vincent

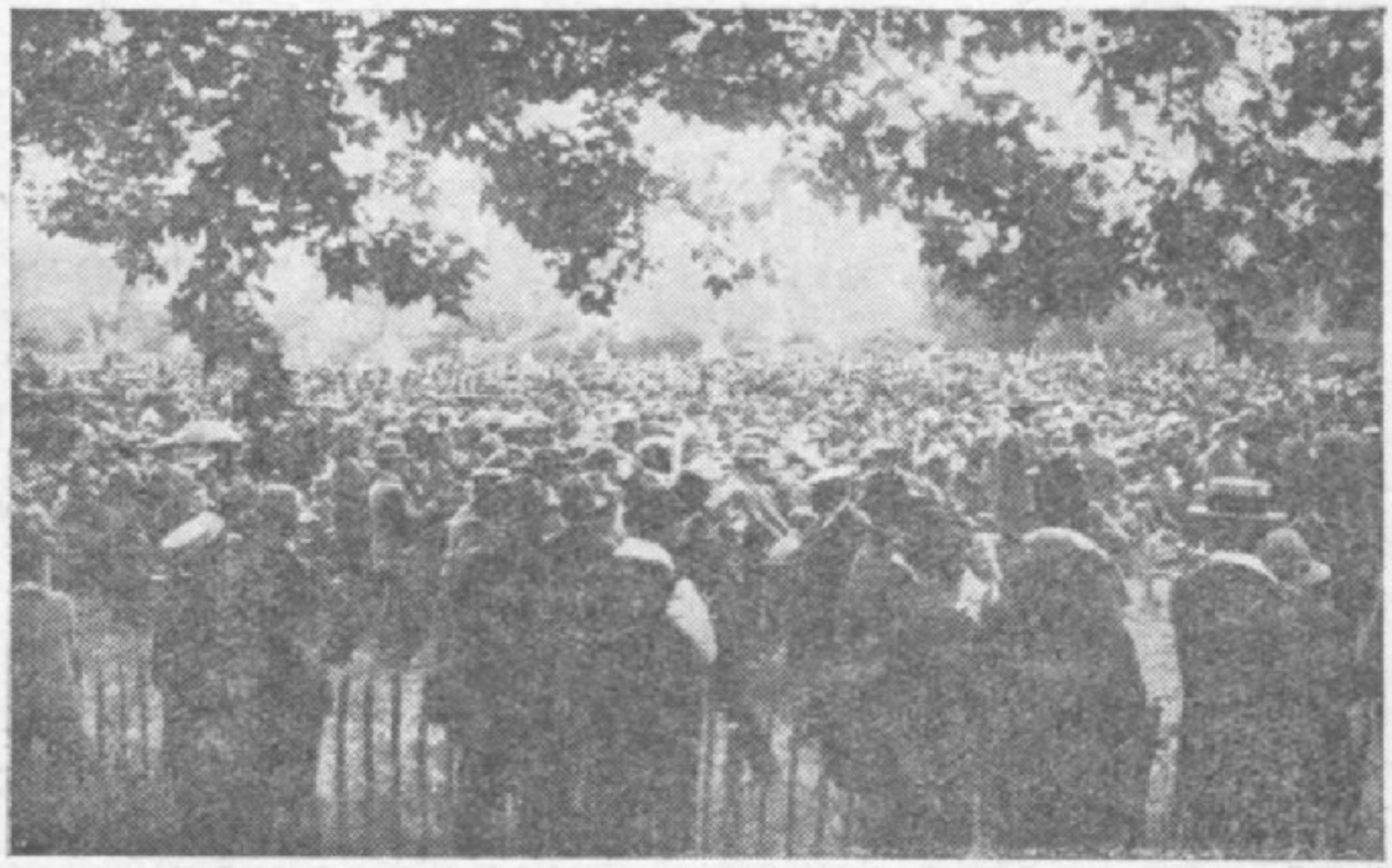

prit la parole. Après lui, Paul-Robain, l'amiral Schwerer, Bernard de Vesins se succédèrent à la tribune.

Quand Léon Daudet se lève pour prononcer son discours, les interminables ovations qui accueillent son arrivée reprennent de plus belle. Toute l'immense multitude est debout, et, de nouveau, cannes et chapeaux s'agitent. Cela dure plusieurs minutes. Enfin, Daudet peut parler.

Ceux qui n'ont pas assisté à la formidable ovation qui salua la vibrante harangue de Léon Daudet ignoreront toujours ce qu'est l'enthousiasme. Nous ne trouvons pas les mots qu'il faudrait pour la dépeindre. Quand le merveilleux tribun s'écrie : *Je veux voir, avant de mourir, le retour de la Justice par le Roi*, c'est un véritable délire sacré qui tend les visages et les bras vers ce père douloureux et meurtri.

De même, quand Daudet donna l'accolade à Eugène Magne,

un tonnerre d'acclamations retentit à l'adresse des deux hommes. Le directeur de l'Action Française accompagne son geste de cette réflexion : *J'ai l'habitude d'embrasser Magne en public. Ça me fait du bien et ça fait plaisir à tous les gens justes.*

L'hilarité est violemment déchaînée quand l'orateur, faisant allusion aux élus de la Chambre, dont il fit partie, déclare : *Ils étaient 450 députés de droite qui voulaient avoir l'air d'être des députés de gauche.*

Jamais le merveilleux tribun n'empoigna avec plus de maîtrise son formidable auditoire.

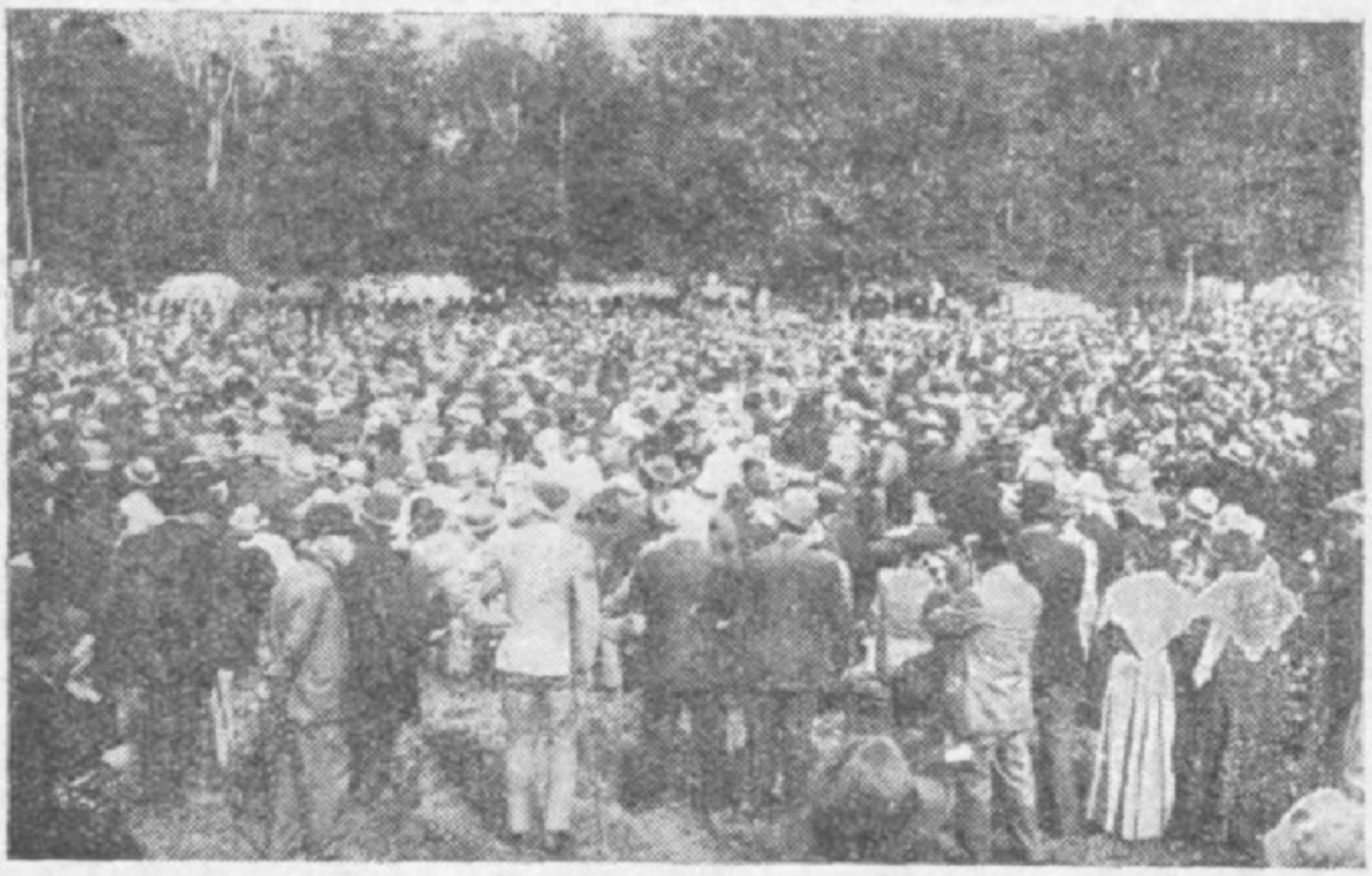

Une clameur vibrante s'éleva, cependant que, de toutes parts, fusait ce double cri : « Vive le Roi! A bas la République! »

André Vincent fit alors acclamer l'ordre du jour qui suit :

Trente mille royalistes, réunis à Barbentane sous la présidence de M. André Vincent, délégué de Monseigneur le Duc de Guise, après avoir entendu Paul Robain, l'amiral Schwerer, Bernard de Vesins, Léon Daudet, adressent à Monseigneur le Duc de Guise l'hommage de leur entière fidélité et, considérant que la France ne peut vivre plus longtemps en l'absence de son protecteur et de son Roi, jurent de hâter le retour sur le trône de France de Jean III et cela par tous les moyens.

Entre deux haies de commissaires, Léon Daudet passe sous une voûte de cannes entrecroisées pour rejoindre sa voiture. Le formidable... armement fut même dénoncé quelques jours après par un organe socialiste de Marseille. Cette dénonciation a bien fait rire d'ailleurs les braves Provençaux.

Pendant plus de deux heures, l'immense foule recommence en sens inverse la lente procession du matin à travers les rues de Barbentane. Les sections défilent au pas, drapeaux au vent, acclamées par les spectateurs. Le même ordre méticuleux qui présida à l'arrivée des 30.000 auditeurs se retrouva au départ. La belle cité royaliste est en fête. Des chants montent dans le crépuscule. Une farandole s'organise qu'animent les rires joyeux des belles Provençales...

Puis, tandis que peu à peu s'avance le départ, nombreux sont ceux qui pensent de la journée de Barbentane qu'elle est mieux encore qu'une manifestation de la fidélité royaliste. C'est une étape dans l'action.

F. DESVIGNES.

Vices du sang, Humeurs
Eczémas, Plaies variqueuses
Constipation, Rhumatisme
Migraine, Maladies des femmes

Si rien ne vous a réussi, essayez le

DÉPURATIF BLEU

Aux Sucs et Extraits de Plantes sélectionnées

Sans aucun produit chimique, il convient a tous les tempéraments.

Le flacon : **11 fr. 20,** tous impôts compris, toutes pharmacies. La cure complète de 4 flacons est expédiée franco, contre **44 francs** adressés aux **Laboratoires BRELAND,** 32, rue Antoinette, LYON. Compte postal n° 55-53, LYON.

EXIGEZ le *Dépuratif Bleu* de BRELAND
Refusez toute autre marque.

POUR LE CENTENAIRE DU ROMANTISME

EN RELISANT CROMWELL

par Eugène Marsan

Dessins de Roger Georr

Cl. Manuel

1827 : Victor Hugo, qui a vingt-cinq ans, donne *Cromwell*. Il y ajoute une préface qui est un manifeste.

1927 : On imagine d'accrocher à ces deux clous un centenaire du romantisme.

Mais l'on a soin que le manteau cache la patère.

On parle le plus possible du romantisme. Le moins possible de *Cromwell*.

Pourquoi donc ?

On parle le plus possible du romantisme, sujet mal défini, où malins et les innocents rivalisent.

Les uns et les autres identifient romantisme et sentiment poétique. Ce qui fait une confusion tellement arbitraire que son long crédit étonne. L'école de 1830 a plus d'intensité, plus de lyrisme, plus de poésie que les générations précédentes. Elles ne doit pas cette supériorité, elle ne doit pas ses dons, à tout le système d'idées et de passions auquel

elle s'est fiée sous le nom de romantisme. Elle lui doit au contraire ses erreurs et ses échecs. Dans la vie morale comme dans la création poétique, elle lui doit ses fautes.

Et l'on parle le moins possible de *Cromwell* — sinon par anecdotes, sous l'angle de la petite histoire — parce que *Cromwell* est un éclatant échec.

Allons! vous le savez bien que vous ne le relisez jamais! Est-ce une œuvre dont vous ayez faim et soif, comme de la *Chartreuse de Parme* ou d'*Athalie?* Est-ce une amitié dont votre cœur ne veuille se passer? Est-ce seulement une compagnie qui vous divertisse?

Confessez que ce gros drame interminable ne manque jamais à personne. Nul ne s'en sert ni pour songer, ni pour s'émouvoir, ni pour bien rire. Son tragique et son comique nous laissent également froids. Heureux si nous ne rions pas à contre-temps ou si nous ne baillons pas quand il aurait fallu rire.

Dans ce prodigieux échec, une part doit être faite à la maladresse d'un auteur encore jeune et qui s'essaye au théâtre; une autre, aux limites de son génie, qu'il a méconnues chaque fois qu'il a travaillé pour la scène, lui qui n'excellait ni dans la connaissance des autres, ni dans le dialogue; mais le fatras de *Cromwell* tient aussi, il tient surtout, au système romantique.

Tâchons de nous y reconnaître.

*
* *

Cromwell étant *sur le point* de changer sa dictature en royauté, les royalistes fidèles et les républicains incorruptibles sont *sur le point* de le tuer. Les royalistes ne tolèrent pas que le régicide s'achève en usurpation. Exaspérés déjà par la dictature, les républicains ne veulent pas que disparaisse jusqu'au nom de la République. Alliance. Complot.

Si jamais un sujet s'est naturellement soumis à l'unité, n'est-ce pas celui-là? Toutes les unités, dont le XVII[e] siècle français, par un raffinement de sa vocation, a sans doute exagéré la rigueur, se rencontrent là sans effort. Le temps presse. Dans la cité de Londres, la conspiration cerne le château. Et nous, comment souffririons-nous d'être *trop* distraits d'un si grand objet, la vie ou la mort de Cromwell,

la fin ou le salut de la République, la victoire ou la défaite de la dynastie?

Pour rompre une si profonde unité naturelle, il faudra lui faire violence. En effet, telle est la vaine audace de l'auteur. Non seulement cette unité échappe à son attention, par un défaut de discernement, mais le système dramatique qu'il a échafaudé l'oblige à la repousser, avec la haine du parti pris, toutes les fois qu'elle se représente comme une nécessité, non comme un luxe.

LE MÉLANGE DU TRAGIQUE ET DU COMIQUE

Il croit travailler dans le plan shakespearien, sans voir qu'une composition éparse pour une donnée unitaire est une faute que Shakespeare n'eût pas commise. Les drames-chroniques de Shakespeare embrassent une durée, une époque : non pas une crise à dénouer vite et sur place. Chaque fois que l'on comparera de près l'exemple shakespearien avec la théorie et l'imitation romantiques, le parallèle tournera à la confusion du romantisme.

Si le dialogue de *Cromwell* vous déçoit constamment, si vous souffrez, à chaque scène, d'un défaut d'efficacité, de plénitude, d'harmonie, voyez-en la première cause dans ce désaccord de la donnée et de la composition. L'auteur est obligé de *fuir* son sujet. Il évite les vraies scènes, qui se

CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT CETTE ADRESSE :

neumeister

tailleur

10, RUE LA CONDAMINE -:- PARIS (17e)

NORD SUD : LA FOURCHE - TÉL. MARCADET 25-52

qui vous habillera

dans la perfection et à des

prix défiant toute

concurrence

les meilleures coupes dans les meilleurs tissus, et le . . . meilleur marché

rangeraient spontanément, comme une ellipse, sur ces deux centres : l'intrigue de Cromwell pour être roi, le complot de ses ennemis pour l'abattre.

A leur place, nous voyons passer une foule de fariboles, calque prétendu de la vie quotidienne. De là, cette perpétuelle et fade impression de remplissage. Le dialogue des conspirateurs dans la taverne du premier acte n'est guère moins creux et oiseux que celui des ouvriers travaillant à l'échafaud royal, à grands coups d'alexandrins. L'histoire elle-même, lorsqu'elle trouve là une place, y est défigurée, méconnaissable. Une ressemblance de miroir déformant.

*
* *

Victor Hugo éprouve beaucoup d'embarras dans l'invention des sentiments. Il en ignore les nuances. Il ignore comment les circonstances d'un moment à l'autre les inclinent ou les modifient. A son aise pour camper des espèces de types, d'ailleurs convenus, le cavalier, le puritain, le fanatique, l'hypocrite, les personnages particuliers et comme vivants du théâtre le laissent perplexe. Il ne sait, au juste, quel langage leur prêter. De là, l'incroyable gaucherie de son dialogue. Il est presque constamment « à côté ».

Mais ce dialogue naturellement inhabile est encore vicié par les commandements et les interdictions du système.

Le système ordonnait cette dispersion que j'ai dite. Il ordonne pareillement l'ablation de tout discours politique ou cornélien. N'est-ce pas? Quand il s'agit d'un homme que son intrigue va couronner roi, quand il s'agit d'un homme que sa prétention désigne au couteau de cent conjurés, grands seigneurs et doctrinaires, guerriers et orateurs, un discours politique est doublement invraisemblable. Le système ordonne encore l'amputation de tout discours psychologique, ou racinien, si vous voulez. Car des hommes qui veulent mourir ou tuer n'ont pas de temps à perdre en discours. Le système ordonne enfin d'écarter les princes et les héros. Car ils sont invraisemblables. En foi de quoi, nous aurons à admirer cet ouvrier menuisier qui martelle ses planches à grand bruit et cependant rime à pleine bouche.

Ni Victor Hugo ni le système ne voient que la convention du théâtre poétique en devient pour le coup insoutenable.

Destiné à tout enrichir, le romantisme dénuait le dialogue dramatique de tous ses moyens l'un après l'autre.

Pour tant de renoncements décorés du nom de conquêtes, il lui promettait, en retour, une liberté shakespearienne.

Mais ce n'était qu'un autre abus, une autre illusion. Shakespeare usait à sa belle guise et du discours politique et du discours psychologique. Poète dramatique, il ne commettait pas ce contre-sens de restreindre le champ du dialogue. Son dialogue est probablement le plus riche en digressions qui ait jamais paru au théâtre. Il n'y en a pas un qui, en apparence, s'écarte plus facilement du sujet, mais il est précisément, lorsqu'il s'écarte, libre de ces entraves romantiques (point de d*iscours* politique, point de *discours* psychologique; surtout, point de confidences). Le privilège de son génie est exactement un pouvoir de digression où lyrisme et fantaisie se recroisent avec la logique des sentiments, mais comme autant de feux qui convergent.

MORÉTEAU Frères

52, Rue de la République, 52

LYON TÉL. 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux Pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : Place Victor-Hugo.

STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise.

Il eût été le premier surpris de se voir invoquer, comme un modèle, par des théoriciens qui voulaient bannir du théâtre le *récit*, c'est-à-dire, en réalité, une part du dialogue en faveur du tableau et la parole humaine ornée et distribuée au bénéfice de l'action. Je résume, sans la trahir, la propre préface de *Cromwell*. Comme l'action est toujours

LES OUVRIERS TRAVAILLANT A L'ÉCHAFAUD ROYAL...

courte et rapide, elle ne saurait, sans dommage, tenir tant de place sur la scène. Victor Hugo se trompe lorsqu'il pense que le récit d'une bataille a moins d'intérêt que la représentation matérielle du combat. C'est tout le contraire. Il se trompe deux fois, lorsqu'il invoque, sur ce point, la leçon de Shakespeare. Et il se trompe affreusement puisque cette erreur le condamne, lui qui est né si éloquent, à remplir son théâtre, à la place des discours inhérents au sujet, d'un surcroît d'actions menues et insignifiantes. Lesquelles surchargent sans profit, dissipent sans avantage, rompent la continuité, finalement exposent l'auteur — qui, tout de même parle — à des hors-d'œuvre dont elles sont l'occasion et la tentation. A des hors-d'œuvre, c'est-à-dire à de nouveaux discours, plus longs, moins utiles. *Cromwell* est tout fait de cette action encombrée et de ce parlage parasitaire.

*
* *

Excellent scénario de cinéma — comment n'y a-t-on pas songé? — où tous les tableaux mouvants sont marqués avec un bonheur que je crois sans défaut (Il y manquerait pourtant un bel amour. Victor Hugo ayant été dans *Cromwell,* en dépit des commodités de sa composition éparse, beaucoup moins libre, bien plus « tenu », à cet égard, que nos classiques.) Un excellent scénario de cinéma : soit dit sans mépris pour l'art muet, ce vrai théâtre des images concrètes. Mais la plus médiocre des tragédies de la parole.

Elle est d'une perpétuelle invraisemblance, qui, elle aussi, provient du système.

Le théâtre de Shakespeare, si curieusement invoqué par les romantiques, est plein de confidents. Shakespeare a autant de confidents que le théâtre classique français. En revanche, ni Shakespeare, ni le théâtre classique, n'ont si volontiers recours au monologue non plus qu'à l'*a parte.* C'est que la confidence, parcè qu'elle se rencontre tous les jours dans les dialogues réels, est un moyen, entre les plus vraisemblables, du dialogue dramatique. Au lieu que le monologue et l'aparté ne peuvent pas être, ne doivent pas être plus fréquents au théâtre que dans la vie. C'en était assez pour que le romantisme proscrivît avec horreur les confidences et ordonnât avec dévotion l'emploi du monologue, l'emploi de l'aparté. Conçu pour illustrer le système, *Cromwell* a des apartés à n'en plus finir, à tout propos. Le personnage fait un pas ou tourne la tête, et révèle avec ingénuité son arrière-pensée. Mais le spectateur se demande comment il se fait que l'autre n'entende pas; et lui-même, il est importuné, ennuyé. Le charme est rompu.

Rappelez-vous que c'est presque à chaque scène. Le moyen de se mettre à palpiter?

Joignez que le dialogue dramatique du romantisme tire d'habitude sa substance d'un enchevêtrement d'idées fausses et de passions forcées quand elles ne sont pas entièrement feintes... Bien que la timidité de son romantisme moral contraste avec l'excès de son romantisme littéraire, nous achevons de savoir pourquoi *Cromwell* nous fait tant bâiller.

EUGÈNE MARSAN.

LA MORT DES ECREHOU

d'après de vieilles chroniques normandes

par HERVÉ DE RAUVILLE

Dessins de Raphaël Ange

Cette partie de la côte normande qui s'étend d'Amoville à Carteret a été le théâtre des dernières convulsions volcaniques et maritimes combinées dont est sorti, au cours des âges, l'aspect actuel de notre planète : douze siècles à peine séparent de notre temps celui où s'effondra le territoire reliant les îles de Jersey, de Guernesey, d'Aurigny et les Ecrehou à la côte actuelle du Cotentin; les Romains parcouraient à pied sec et cultivaient la vaste plaine au-dessus de laquelle naviguent aujourd'hui en eau profonde des cargos de fort tonnage.

La submersion ne se fit point d'ailleurs en un seul temps. Les îles actuellement dites « anglo-normandes » furent les premières séparées du continent vers le milieu du VIII^e^ siècle; mais, pendant trois siècles encore, les Ecrehou, dont on ne voit plus aujourd'hui que des pointes de rochers recou-

verts à la marée haute, restèrent rattachés au territoire de Port-Bail (l'ancien *Granonnum* des Romains) par une plaine marécageuse où s'érigeaient des hameaux, que cultivaient des colons armoricains, où paissaient de grands troupeaux.

Ces Armoricains — descendants de troupes auxiliaires que les Romains avaient jadis installés là pour maintenir en respect les *Unelli* et les *Veliocasses*, tribus réfractaires à la domination étrangère — étaient restés traditionnellement hostiles aux autochtones de l'intérieur. Ils avaient peu de relations avec leurs voisins de Port-Bail et préféraient écouler les produits de leur élevage et de leurs cultures vers les rivages de Bretagne où ils les conduisaient dans leurs bateaux. On les appelait et ils s'appelaient eux-mêmes les « Clanmorgans » (tribu des maritimes). Les dimanches seulement, les deux groupes se rencontraient à la chapelle de l'abbaye de Port-Bail. Cette abbaye, fondée en 679 par le roi de Neustrie Thierry III, fut détruite en 856 par les Normands, reconstruite plus tard et dotée à nouveau par Radulf Tesson, descendant d'un des *iarls*, compagnons du duc Rollon. (Ce nom de Tesson (hérisson) n'était pas un nom de famille : il n'en existait pas alors; mais une épithète appliquée à un chevalier à cause de son armure hérissée de pointes.)

*
* *

Au début du XI[e] siècle, un événement inquiétant eut pour effet de rapprocher les clanmorgans des terriens : la mer rongeait la plaine des Ecrehou! Le souvenir du précédent cataclysme n'était pas si lointain que les armoricains n'en prissent alarme. Ils firent appel à leurs voisins pour venir les aider à réparer les brèches creusées par la vague dans les digues. Ainsi les conquérants scandinaves, déjà latinisés par le métissage avec les Gallo-Romains de Neustrie, prirent un contact plus intime avec les purs Celtes de la plaine maritime. La vieille hostilité s'atténua par la découverte mutuelle des qualités des deux races. Entre jeunes gens et jeunes filles, s'activant ensemble aux travaux de réfection des digues rongées, s'ébauchèrent des idylles et se réalisèrent même des mariages, formant un nouveau métissage qui devait, plus tard, fixer le type cotentinois.

Avenik, fille de clanmorgans, avait distingué Michel, fils de terriens. L'un et l'autre prenaient plaisir à diriger de conserve le soc en bois de la lourde charrue attelée de grands bœufs roux qui soulevait la terre aux abords de la rive pour relever la digue menacée. A la vesprée, les deux jeunes gens revenaient ensemble vers la terre haute, où Avenik quitait Michel pour s'en retourner. Ils ne parlaient guère, l'amour romantique, grandiloquent et verbeux, n'ayant pas encore été inventé. D'ailleurs, ils se comprenaient mal en paroles, ne s'exprimant pas dans le même idiome. Les

mots qu'ils échangeaient et qu'ils s'efforçaient de s'apprendre mutuellement reflétaient surtout les inquiétudes de l'armoricaine touchant le territoire instable des siens; car, hélas! les marées d'équinoxe, avec leurs vagues monstrueuses se ruant en furie sur les travaux de défense, les détruisaient toujours en partie. Pour comble, le sol tout entier s'enfonçait peu à peu d'un seul bloc.

Quand le danger devenait pressant, les moines de l'abbaye, leur Prieur en tête, sortaient en procession, suivis de la foule, et portant les reliques et le manuscrit des Evangiles qu'en l'an 747, une barque en dérive, venant du nord et poussée par le flot, avait miraculeusement déposés sur la plage de Port-Bail[1]. Les religieux, face à l'Océan, l'adju-

1. Le récit de cet événement merveilleux, consigné par un témoin oculaire a été conservé dans la *Chronique de l'abbaye de Fontanelle.* Un vitrail, que l'on voit encore dans l'église Saint-Martin de Port-Bail-Gouey, en retrace les détails et en garde le souvenir.

raient « en nom Diex » de modérer ses colères et de respecter la terre nourricière. La chronique affirme que, toujours alors, l'Océan se calmait et se retirait au loin, découvrant ses rivages. Mais les moines partis, il revenait...

Quand Michel eut appris assez de celte et Avenik assez de bas-latin pour qu'ils s'entendissent tous les deux, ils décidèrent de se marier à la prochaine Saint-Martin, fête de l'abbaye.

*
* *

Une nuit où grondait la tempête, Michel dormait dans sa hutte quand il entendit la voix apeurée d'Avenik : « Ami, criait-elle, éveille les gens, accours, l'eau roule dans les champs. »

Michel prit son hecquet de corne; il en sonna, éveillant les gens; les clanmorgans, refoulés vers la terre haute, poussaient des clameurs de détresse. Le flot avait gagné les herbages, s'y hérissant en flocons blancs, entraînant les barques, noyant le bétail, isolant les buttes. Les cataractes du ciel s'étaient ouvertes sous un dôme noir où la foudre traçait de longues lueurs livides parmi le fracas du tonnerre. Horreur ! Au grondement des nues répondaient des grondements souterrains et le sol oscillait.

La foule des sinistrés, hurlant sa terreur, ondulait, affolée, en désordre, lançant des appels, montrant les huttes sur les mottes entourées d'eau et demandait secours pour les isolés. « Diex aïe! Diex aïe! » répondaient les Normands... Et le flot montait encore!

Avenik dit à Michel : « Ami, père et mère sont là-bas avec frères et sœurs enfants. Besoin est les secourir. — Amie, répondait Michel, prions Diex les secourir; nous hommes, ne le pouvons! »

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

Des barques étaient échouées sur la plage, poussées par le raz-de-marée, ballottées dans la lame mugissante. Avenik se dirigea vers l'une d'elles. Michel la suivit : « Ame à Diex! dit-il. — Prière à Sainte-Anne, ajouta Avenik. — Prière à Mère-Diex! » acheva Michel, et ils poussèrent la barque sur le flot déchaîné.

D'autres, entraînés par leur exemple, les imitèrent.

Aux lueurs de la foudre, ceux qui étaient restés sur le

rivage virent les frêles esquifs bondissant sur les lames, lancés à leurs crêtes et tour à tour précipités dans leurs creux, pour remonter encore. Ils s'éloignaient à grands coups de rames, incessamment secoués, hissés, poussés, relevés, retombés. Qu'adviendrait-il d'eux? Déjà plusieurs étaient descendus pour ne plus remonter...

Les portes de l'abbaye s'ouvrirent et le Prieur, élevant l'hostie, tandis que ses moines portaient les reliques miraculeuses, s'avança à son tour vers l'Océan en furie. « Le ciel soudainement s'apaisa, dit la chronique, et le flot commença se retraire. Mon seugnour l'abbé dans icelluy intrat sans damages et devers les affligés marcha, et le flot, tel en Egypte, s'ouvrit en muraille d'une part et de l'autre de luy et ses acolytes... »

Le Prieur rencontra sur sa route des barques sombrées dont il releva les occupants « en bonne vie et santé ». Mais, ô merveille terrible! les éléments apaisés autour du Dieu de l'hostie continuaient à faire rage partout ailleurs.

Quand le Prieur fut parvenu sur la plus haute butte des isolés, il se retourna. Tout autour, les barques venues du rivage, secouées par les vagues furieuses, s'efforçaient en vain d'avancer; freinées par la tempête dont le souffle venait du large, elles dansaient sur place. Ceux qui les occupaient tendaient les bras, implorant le secours du Dieu vivant. Et le Prieur, d'un geste lent, bénissait, bénissait ceux qui allaient mourir. Il vit la barque de Michel et d'Avenik. Les fiancés enlacés lui crièrent : « *Salve*, seugnour abbé, soyent saufs les nostres! A nous assoillez!... » Le Prieur les bénit au moment où une lame retournait leur esquif... Tous deux ensemble s'en allèrent d'ici-bas.

Le ciel calma sa fureur; le flot se retira, non point tout entier : il avait pris pour toujours possession de la plaine.

Les survivants des naufragés, les jours d'après, allèrent en barque glaner, comme ils purent, les épaves de leurs ci-devant biens pour venir s'établir à Port-Bail et aux environs.

Ainsi moururent les Ecrehou en l'an de grâce 1026, à l'équinoxe d'automne.

*
* *

Au delà se creusa le « Passage de la Déroute », lugubre nécropole de vaisseaux trépassés, dont chaque tempête encore augmente le nombre.

Alec Rauvil

AUSSEUR
MENUISIER
Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Téléph. Ségur 06-98

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DES ROIS DE FRANCE

par Firmin Bacconnier

Cl. Boissonas

La France moderne, avec ses principaux caractères, sort du moyen âge. Ses traits essentiels apparaissent, dès le début du XIIIe siècle, par la réunion à la principauté capétienne de la Normandie, qui lui donne une vue sur la mer. Ce grand fait détermine en quelque manière sa vocation. La France est désormais un pays continental et maritime et son équilibre vital réside dans la collaboration de ses agriculteurs, de ses commerçants et de ses industriels.

Rien de moins spontané que cette collaboration. « Labourage et pâturage... », dira Sally. « Il semble que la nature ait voulu lui (à la France) offrir l'empire de la mer par l'avantageuse situation de ses deux côtes pourvues d'excellents ports aux deux mers Océane et Méditerranée. » Ainsi s'exprime Richelieu. L'un se tourne vers la terre et néglige la mer. L'autre se tourne vers la mer et paraît négliger la terre. Qui associera dans une œuvre commune la terre et la mer? L'unificateur capetien, au nom de l'intérêt national.

Pour assurer la prospérité française, le Roi s'appuiera sur une population ouvrière et paysanne dotées toutes deux de moyens exceptionnels. L'attachement à la terre, la passion du travail et le goût de l'indépendance, tels sont les traits dominants de nos producteurs terriens. Quant à l'ouvrier français, il n'est autre que l'artiste, l'artisan des corporations. L'ouvrier est, dans le plein sens du mot, un maître dans son art : c'est l'auteur du « chef-d'œuvre ». La corporation telle que nous la dévoile le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau est un laboratoire de maîtres. Elle se propose sans doute de procurer à ses membres les moyens d'une existence honnête, mais avant tout d'assurer au public une production « loyale ». Si elle limite les heures de travail, c'est non seulement pour que l'artisan « puisse lui reposer », mais encore parce que sa fatigue exercerait une influence pernicieuse sur la qualité de sa fabrication. « La clarté de la nuit, disent les statuts des potiers d'étain, n'est pas assez suffisante pour qu'ils puissent *faire œuvre bonne et loyale.* »

LA NAISSANCE DES GRANDS COURANTS COMMERCIAUX

« La Royauté, en reconstituant l'unité nationale, en établissant sa souveraineté aux dépens des puissances seigneuriales, *crée des conditions favorables au développement des forces économiques.* » Ainsi s'exprime M. Germain Martin, dans son « Histoire économique et financière de la France ».

La période proprement *féodale* est essentiellement une époque de relations fragmentaires où chaque groupe doit vivre sur son domaine et, pour ainsi dire, en vase clos. L'avènement des Capétiens ne signifie pas la brusque rupture avec l'ordre ancien, mais il annonce un ordre nouveau, l'ordre *national* qui se substituera peu à peu à l'ordre *local* de la féodalité.

L'ordre nouveau rend possibles et même nécessaires les grands courants commerciaux. Ces grands courants, qui s'établissent à l'ombre du pouvoir royal, sont singulièrement favorisés par le mouvement des Croisades, qui est contemporain des premiers Capétiens; par les pèlerinages auprès des divers sanctuaires et aussi par le facteur intellectuel.

Les étudiants de tous les pays viennent à Paris apprendre la théologie, à Montpellier la médecine, et les étudiants français vont à Bologne s'instruire en droit civil. Les marchands suivent les étudiants comme ils ont accompagné les croisés vers Jérusalem, comme ils suivent les pèlerins sur les routes qui conduisent au mont Saint-Michel, à Vézelay, à Saint-Martin de Tours ou à Saint-Jacques de Compostelle. On n'a pas fait attention à ce fait que déjà le XIII[e] siècle, et surtout le XIV[e] siècle, n'appartiennent plus à la période dite du « marché fermé ». Le marché est devenu national et même, à certains égards, international. La preuve en est fournie par l'institution des grandes foires comme celles de Beaucaire ou de Champagne.

LE REGIME CORPORATIF S'ADAPTE A L'ORDRE NOUVEAU

Les grands courants commerciaux n'ébranlent pas, comme on l'a soutenu, le régime corporatif, mais ils le contraignent à se renouveler. Le régime corporatif n'est pas l'organisation du travail particulière au moyen âge, il a subsisté jusqu'à la Révolution de 1789. La vérité, c'est qu'il a subi les contre-coups des grandes catastrophes de notre histoire, la

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

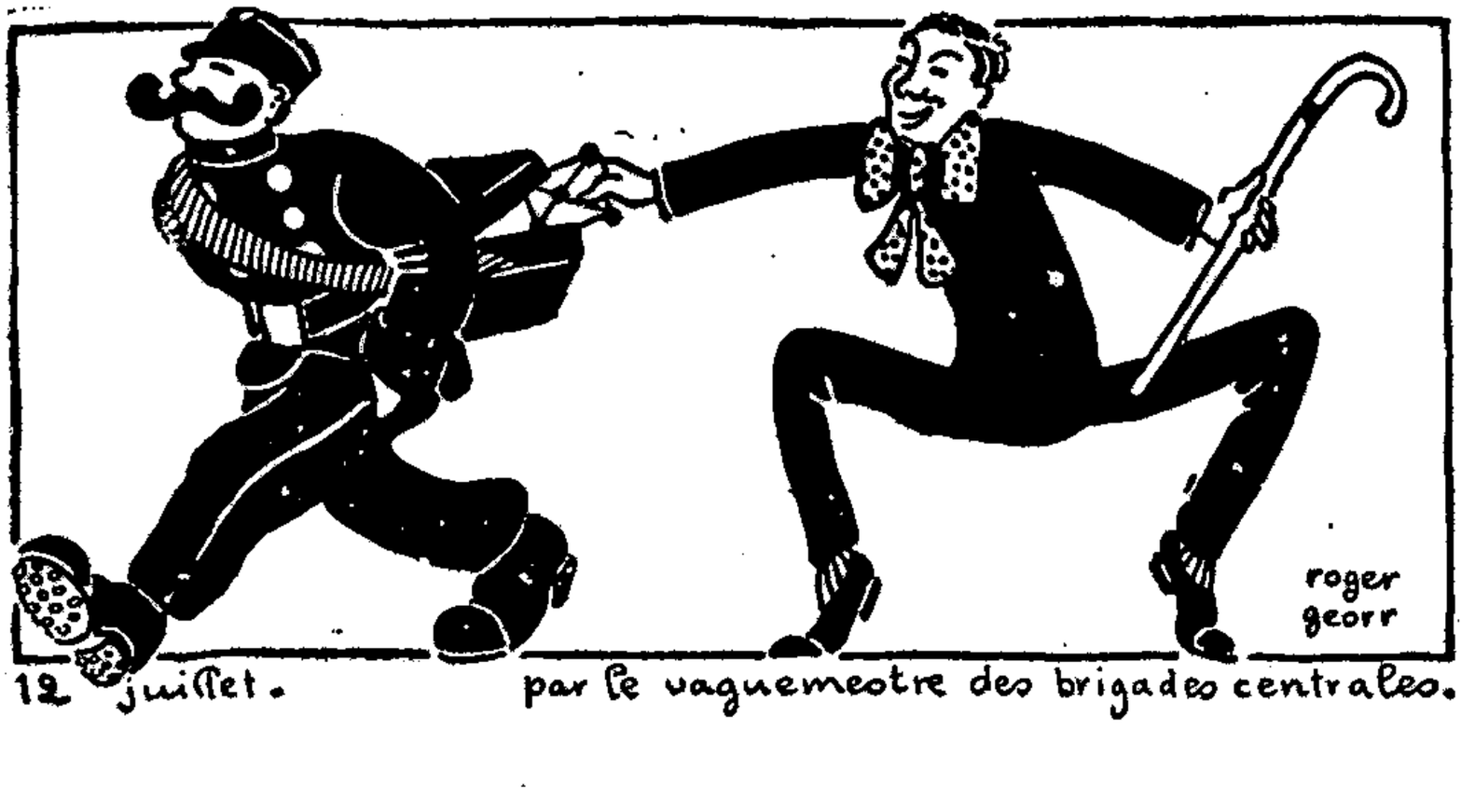

guerre de Cent ans et les guerres religieuses du XVI^e siècle. Mais il est bien remarquable que la restauration des disciplines corporatives soit à la base du programme de redressement national de ces instructeurs prodigieux que furent Louis XI, Henri IV avec Sully et Laffemas, Louis XIV avec Colbert.

Certes, il y a de grandes différences entre l'organisation des métiers du moyen âge et celle de la Renaissance et de l'ancien régime. Mais aussi la face du monde a bien changé. De grands événements se sont accomplis durant les XV^e et XVI^e siècles : la guerre de Cent ans, la découverte de l'Amérique, la Réforme. Ces événements ont modifié les idées, la condition des personnes et les rapports des peuples qui composent ce que l'on a nommé la « République chrétienne ». Une pareille transformation impose aux chefs de peuple de nouveaux devoirs. Au moyen âge chrétien, l'Etat royal pouvait se borner à assurer à l'artisan le libre exercice de son métier en lui garantissant une sécurité suffisante. Maintenant que les nations se posent en coucurrentes, marchent à la conquête de débouchés et qu'il peut en résulter pour un peuple l'enrichissement ou l'appauvrissement, l'Etat royal ne peut pas demeurer spectateur indifférent de la bataille économique. Au nom de l'intérêt national, il doit intervenir, et c'est, comme nous dirions aujourd'hui, pour *mobiliser* toutes les forces économiques, les stimuler, les discipliner, les orienter dans le même sens au profit de la communauté nationale.

Une première manifestation de l'autorité royale sur les métiers apparaît dès la fin de la guerre de Cent ans, avec Charles VII. Les corporations demandent au Roi de confirmer leurs règlements. « Le souverain ne diminue en rien l'autorité des maîtres jurés, mais il exige que le serment lui soit prêté, qu'une partie des amendes revienne au Trésor, enfin *que les assemblées se tiennent en présence de l'un de ses représentants.* » (Xavier Lafargue, *Cours de l'Institut d'Action Française*, I^re année, n° 4.)

Sous Louis XI, le régime corporatif se généralise et la police du souverain pourra « s'exercer d'une façon plus uniforme et plus efficace, qu'il s'agisse d'assurer la tranquillité sociale, de protéger ou de surveiller la production ouvrière elle-même ou de sauvegarder l'intérêt du public ».

La remarque est d'un écrivain socialiste, M. Georges Renard.

Cette police du souverain a pour objet de faire triompher une politique économique que M. Petit-Dutaillis a résumée ainsi en parlant de Louis XI, mais qui fut celle de tous ses successeurs : *Tirer parti de toutes les ressources nationales, enrichir ses sujets en même temps que son trésor.*

LA POLITIQUE DE L'INTERET NATIONAL

Au premier rang des ressources nationales figure naturellement l'agriculture. A l'égard de cette industrie essentielle, nos Rois suivent une politique qui est exactement le contrepied de celle qui est pratiquée aujourd'hui. Politique d'encouragement à produire en abondance, de manière que le paysan, après avoir pourvu aux besoins du marché intérieur, puisse écouler à un prix rémunérateur sur les marchés étrangers l'excédent de sa production.

Une telle politique suppose, hors les cas exceptionnels comme la guerre ou une récolte déficitaire, la libre circulation des produits agricoles. A cette politique, nos pères doivent l'étonnant bonheur dont ils furent favorisés sous les règnes de Louis XII, de François Ier et même de Henri II, car c'est surtout dans la première moitié du XVIe siècle qu'ils inondent l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre de leurs vins, de leurs blés et de leurs fruits.

La même politique permettra à Henri IV et à Sully de réparer en peu d'années les ruines causées par les guerres religieuses. « L'expérience, dit la Déclaration du 12 mars 1595, nous enseigne que la liberté du trafic, que les peuples et sujets des royaumes font avec leurs voisins et étrangers, est un des principaux moyens de les rendre riches et opulents. En cette considération, nous ne voulons empêcher que chacun fasse son profit de ce qu'il a par le moyen des bénéfices du commerce. »

LA MONARCHIE FRANÇAISE

Lettres et documents politiques (1884-1907) par le Comte DE CHAMBORD, le Comte DE PARIS et le Duc D'ORLÉANS.

Un vol. in-8° écu. 3 portraits. Relié : 25 fr. *(franco :* 27 fr. 50).

Colbert, qui se pique pourtant d'être le disciple d'Henri IV, a été parfois amené à interdire l'exportation des grains. Des circonstances exceptionnelles l'y ont forcé. Mais en même temps, il donnait au paysan une compensation en favorisant la culture du pastel, de la garance, du lin, du chanvre, du mûrier et l'élevage des vers à soie.

Après l'agriculture, la plus importante des ressources de la France est sans contredit l'habileté de ses artisans.

Pour que, sur les marchés internationaux, le produit français soit préféré à la concurrence, il faut qu'il soit de qualité supérieure. Le souci de la qualité pousse le pouvoir royal à soumettre la production à une réglementation sévère. Comme au moyen âge, les corporations devront « assurer l'absolue probité de la fabrication et de la vente ». C'est le ton des ordonnances que Colbert porte à la signature de Louis XIV.

Afin que le produit français soit préféré au produit étranger, il ne sera pas seulement *loyal*, il sera, de plus, offert à un prix avantageux. A cet effet, l'intervention du pouvoir royal portera sur les éléments qui constituent le coût de la production : les matières premières et la main-d'œuvre. D'où une politique de matières premières et une politique de la main-d'œuvre.

En ce qui concerne les matières premières nécessaires à l'industrie, il y a celles que nous possédons et il y a celles dont le pays est démuni. Pour les premières, droits de douane qui équivalent à l'interdiction de sortie; pour les contrées qui dépendent de notre domaine colonial.

Le deuxième facteur du prix de revient est la main-d'œuvre. Les règlements corporatifs veillent à ce qu'elle soit de qualité supérieure et ses produits sans rivaux. Les ouvriers les plus habiles seront exemptés d'impôts; Henri IV les secondes, admission en franchise. Henri IV, Richelieu, Colbert créent même des compagnies auxquelles ils concèdent le monopole d'achat des matières premières dans les logera dans son Louvre et, sur la proposition de Colbert, Louis XIV leur donnera des titres de noblesse. Louis XI, François Ier, Henri IV, Louis XIV attireront en France les

Recrutez des ligueurs d'Action Française.

ouvriers étrangers les plus réputés et les combleront de faveurs, à la condition qu'ils instruisent les artisans français.

Mais il ne faut pas que les avantages que donne au produit français cette main-d'œuvre de qualité soient annulés par des frais généraux trop élevés. On veillera, à cet effet, à ce que les produits alimentaires et plus particulièrement le blé, qui est à la base de l'alimentation ouvrière, soient toujours abondants et par là-même à un prix très bas. Ainsi

RICHELIEU

COLBERT

s'explique la politique de libre circulation des produits agricoles que nous avons notée plus haut.

A ces deux facteurs, il convient d'ajouter le capital. Le possesseur de capitaux qui ne les fait pas fructifier est traité par la Royauté en adversaire. Louis XI prescrit, sous peine de déchéance, aux propriétaires de mines, d'exploiter leurs concessions, et Colbert traite en ennemis les *rentiers* dont les profits « empêchent les sujets de s'adonner au commerce, aux manufactures. Ce que l'on veut, c'est que l'argent se porte vers l'industrie, vers le commerce, vers l'agriculture. Henri IV abaisse à 6 0/0 l'intérêt de 8 et 10, de manière que l'argent reflue dans les campagnes.

En 1777, une commission est créée pour « fonder un prix annuel en faveur de toutes les personnes qui, *en frayant de nouvelles routes à l'industrie nationale* ou en la perfection-

nant essentiellement, auront servi l'Etat et mérité une marque publique de l'approbation de Sa Majesté ». Louis XVI continue ainsi la politique économique de Louis XI, d'Henri IV, de Richelieu et de Colbert, politique qui se propose d'assurer dans tous les domaines la maîtrise de la production française.

Cela apparaîtrait plus sensible si, ne devant nous borner, nous faisions l'inventaire des arts et des industries qui ont été introduits en France par la volonté et grâce à la protection de nos Rois : par exemple l'industrie de la soie sous Louis XI; si nous montrions les efforts consacrés par Richelieu et Colbert à la création et au développement des Compagnies de commerce, ainsi que les mesures qu'ils ont prises pour faire servir la marine militaire à la protection des navires marchands. Car il n'y a pas de commerce extérieur possible pour la France si elle ne possède pas une bonne marine. La politique économique suivie par les Rois de France est, dans sa ligne générale, toujours la même. C'est la politique commandée par l'intérêt national. Et elle a réussi, puisque peu d'années encore avant la Révolution, au témoignage de Jaurès inscrit dans son *Histoire socialiste*, aucun pays au monde n'est dans un état de prospérité économique supérieur à celui de la France.

OU NOUS CONDUIT L'ABANDON DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DES ROIS DE FRANCE

Cette prospérité fait place, dès 1787, à de graves difficultés économiques. Que s'est-il donc passé?

D'abord ceci, qu'en 1787 et 1788, les récoltes dans le Centre et dans le Nord ont été ravagées par les orages et par les pluies, et que la récolte du blé est insignifiante.

« A cela, il faut ajouter une crise industrielle, due à l'introduction du système du libre échange par le traité de commerce signé avec l'Angleterre en 1786, sous l'influence des doctrines libérales des philosophes : ce traité fut, on peut le dire, l'œuvre du fameux physiocrate Dupont de Nemours. » (*Les origines de la Révolution française*, par G.-A. Pierre. *Cours de l'Institut d'Action Française*, 1re année, n° 4.)

En d'autres termes, il y a l'abandon de la politique séculaire des Rois de France, politique fondée sur la protection de nos industries nationales et sur la liaison des intérêts agricoles et industriels. L'abandon de cette politique a été l'une des causes de la Révolution.

Après les désastres du premier Empire, le gouvernement de la Restauration reprend la tradition économique des Rois de France; mais, en 1860, Napoléon III rompt brusquement avec cette politique de salut, oriente la production nationale dans la voie du seul développement industriel, amène ainsi l'appauvrissement et la désertion des campagnes, et nous conduit à cette extrémité d'être tributaires de l'étranger pour notre vie propre.

Un tel résultat désigne assez clairement la politique économique qui convient à la France.

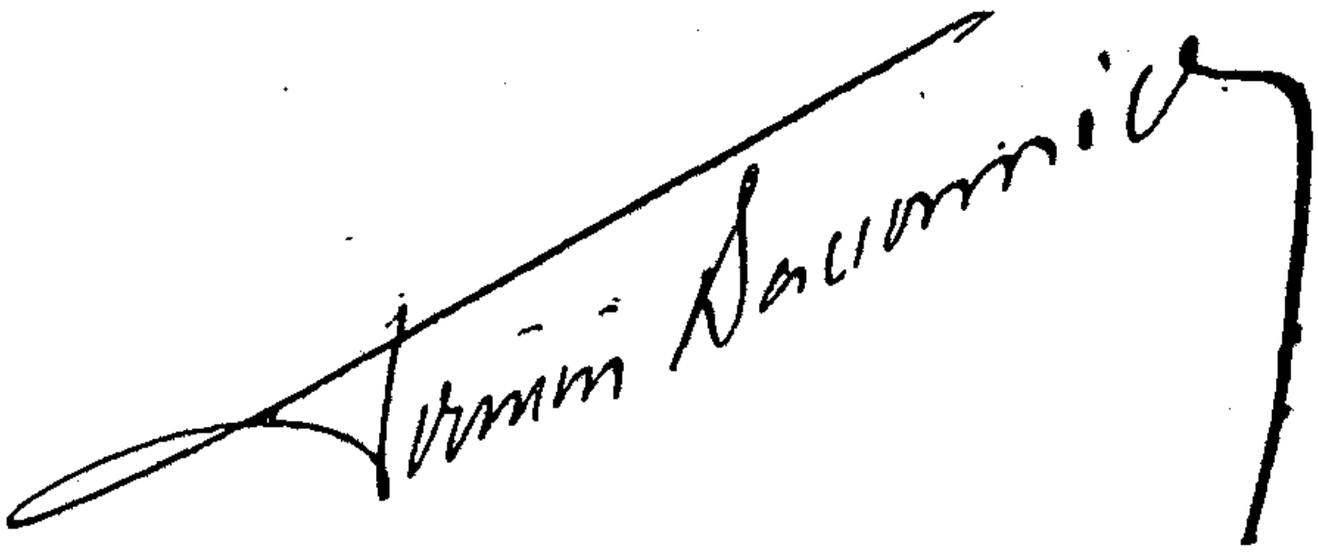

N'oubliez pas...

que le réputé photographe

FRED BOISSONNAS

fait une réduction de prix aux abonnés de

L'ACTION FRANÇAISE

12, Rue Boissy-d'Anglas

Tél. Elysées 02-03
ASCENSEUR

PARIS

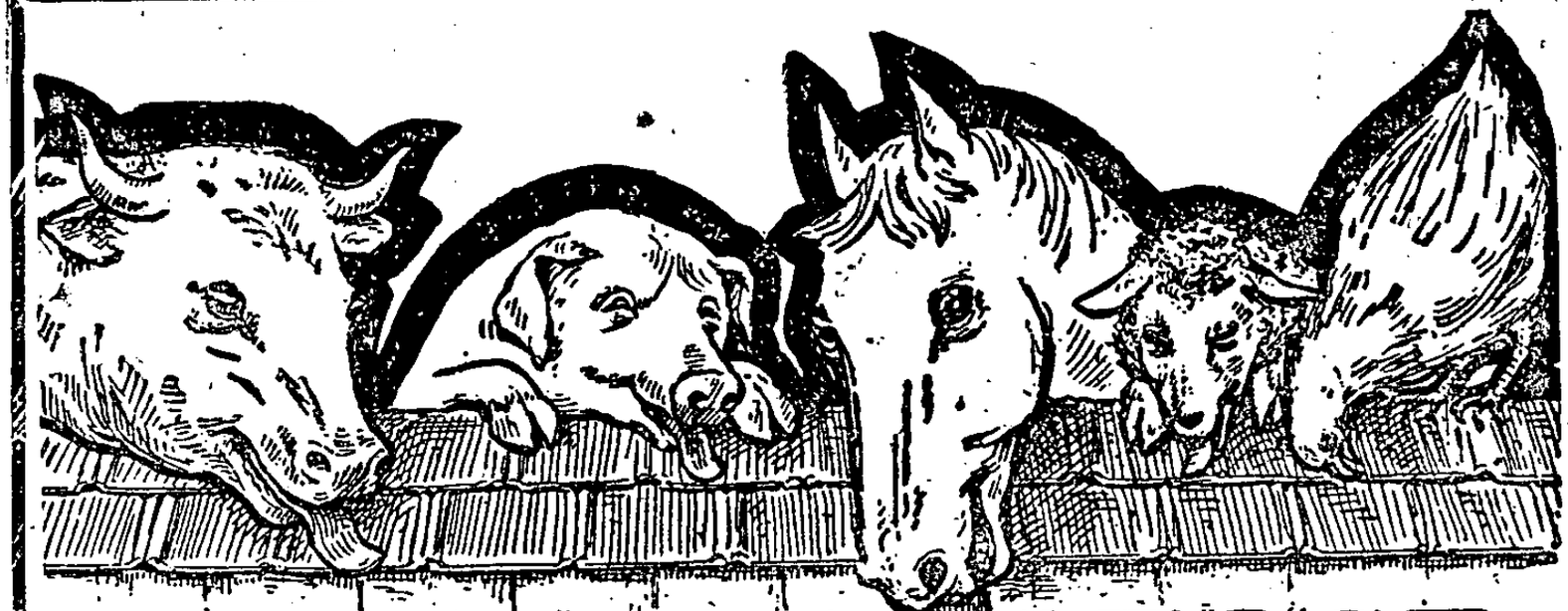

LA PHOSPHATOSE

63, Boulevard Malesherbes - PARIS

Pour le développement maximum de l'Élevage;
Pour l'engraissement complet et rapide;
Pour la ponte continuelle de la volaille;
Pour le lait abondant des laitières;
Pour l'élevage et engrais du cheval;

Les Hautes Récompenses du Bétail au Concours Agricole de Paris en sont la preuve.

Demandez brochure gratuite

F

Son Emploi revient de 2 à 6 centimes par tête et par jour...

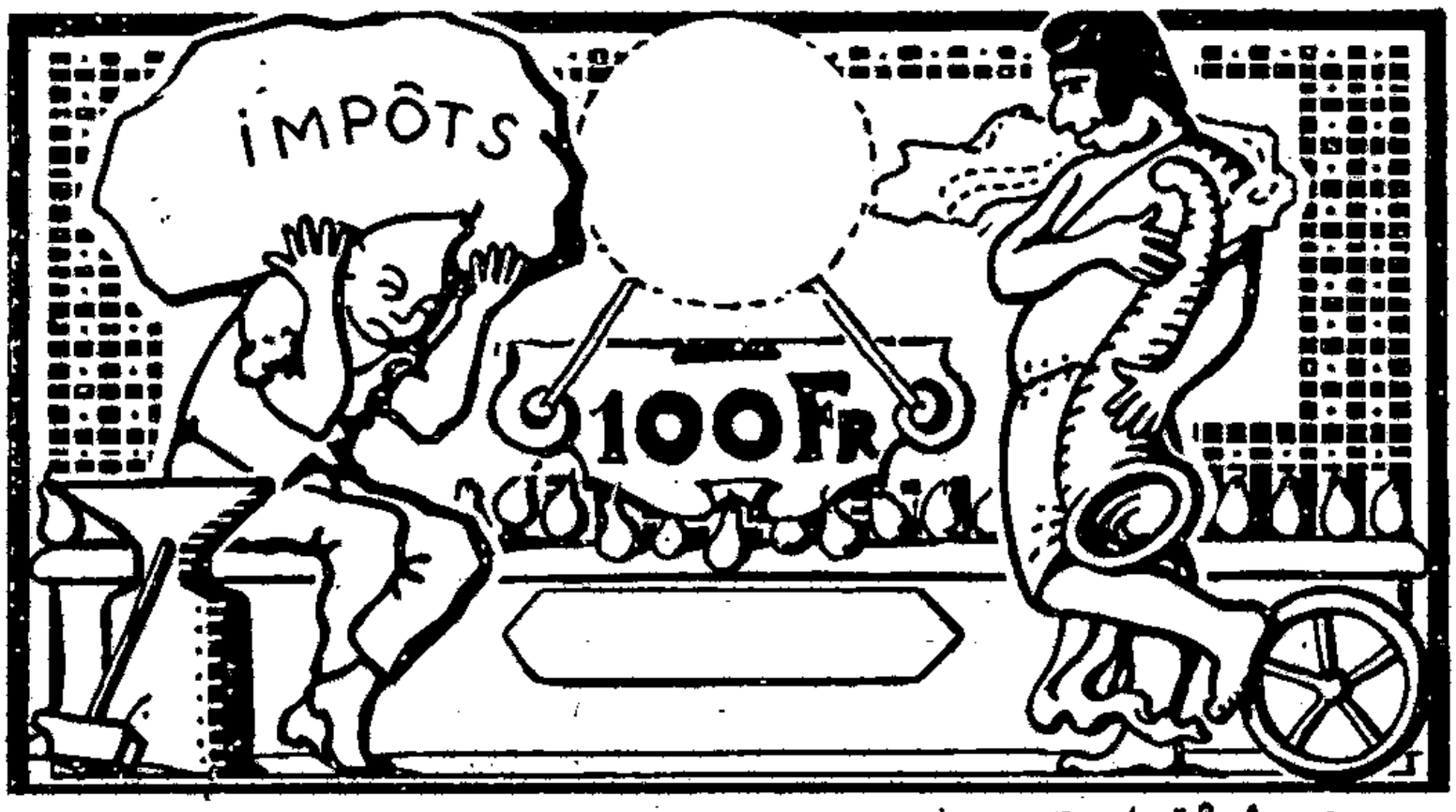

Raphaël-Ange

LA MAUVAISE GESTION DE LA FRANCE SOUS LA RÉPUBLIQUE

par MARCEL CHAMINADE

La lecture de mon livre *L'Expérience financière de M. Poincaré* a inspiré à M. Joseph Caillaux un certain nombre de réflexions. A mon tour j'ai examiné les arguments que l'ancien président du Conseil m'oppose. Dois-je avouer qu'ils ne m'ont pas persuadé? Non pas pour la raison qu'ils heurtent des convictions auxquelles je préfère me tenir par commodité ou, comme le suppose M. Caillaux, parce qu'un parti pris politique entache la liberté de mon jugement, mais parce qu'une étude approfondie, minutieuse et rigoureusement impartiale n'en laisse pas apparaître le bien-fondé.

Ce sont les critiques que je formule à l'égard de la gestion de ces cinquante-cinq dernières années qui choquent M. Caillaux et dont il me fait grief.

Elles sont injustes, dit-il, et reposent sur une insuffisante connaissance de l'histoire des finances françaises ou bien témoignent d'une volonté de dénigrement. Je ne crois pas trahir sa pensée en disant que l'ancien président du Conseil

affirme que tout au moins la période qui s'étend de 1896 à 1914 est une période de bonne administration financière. Et le déclin de notre pays qui se manifeste, déclin que M. Caillaux ne songe pas à contester et qu'il déclare, au contraire, réel, ne doit pas être expliqué, selon lui, par la mauvaise conduite de nos affaires, mais serait la conséquence de l'entrée en action de certains facteurs auxquels nous n'étions pas en mesure de résister.

De cette double thèse, avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pu trouver confirmation dans l'examen des faits.

D'une manière générale — M. Caillaux le souligne et non seulement j'en conviens, mais je l'ai moi-même reconnu très nettement — l'histoire des finances françaises n'est pas des plus glorieuses, pas plus sous les régimes précédents qu'à notre époque, et ce n'est que pendant de courts moments que l'administration des deniers publics s'est montrée satisfaisante. Mais une différence profonde entre les gouvernements d'autrefois et celui d'à présent doit être mise en lumière. Jamais, au milieu des pires difficultés, et il en fut ainsi même sous Calonne, le pouvoir n'a cessé d'effectuer les dépenses et d'entreprendre les travaux nécessaires au développement du pays. De la sorte, en dépit du désordre budgétaire et des gaspillages de toute nature, on assurait l'avenir, on sauvegardait les sources vives de la production, on faisait acte de prévoyance. Et c'est ce qui explique le rang éminent que la France a pu occuper jusqu'à ces dernières années, dans tous les ordres d'activité.

Que la Restauration, elle aussi, ait connu le déficit, à différentes reprises, comme le dit M. Caillaux, cela est exact. Mais, pour être équitable, il faut se rappeler le passif dont elle a hérité. L'état désespéré du Trésor à la fin de l'Empire fait apparaître le redressement opéré par la monarchie comme vraiment prodigieux, au point qu'il semble tenir du miracle. Si, néanmoins, on veut rabattre de ses mérites, que penser alors de la manière dont l'argent de la France a été administré depuis 1870 et notamment pendant la période qui va de 1896 à 1914 et que l'on nous cite en exemple?

Epoque d'équilibre, affirme l'ancien président du Conseil. Dépenses et recettes se balançaient presque tous les ans. Ceci est la façade. Voyons ce qu'elle cachait. Les comptes

généraux et définitifs des Finances dévoilent de façon saisissante une situation extrêmement critique du Trésor, amenée, étant donné les circonstances, dans des conditions sans précédent au cours de nos annales financières. En 1914, notre Trésorerie était à bout de ressources. Nous nous débattions en proie aux pires embarras financiers et, même sans la guerre, il devenait impossible d'éviter une crise grave. Toutes les difficultés que l'on a coutume de mettre sur le compte du conflit mondial existaient déjà. La guerre a seulement eu pour effet de les amplifier et, peut-être, de hâter l'heure où leur acuité ne pouvait plus être dissimulée. La gestion de 1870 à 1885 n'avait pas été bonne, celle de 1885 à 1903 avait été franchement mauvaise, selle de 1903 à 1914 fut détestable. Les budgets présentaient des excédents. Mais les budgets ne disaient qu'une certaine vérité. Cela leur arrive assez fréquemment. Pierre Baudin — un ancien ministre de Waldeck-Rousseau — note dans son livre *L'Argent de la France*, qu'aucun budget depuis 1870, sauf ceux de 1899 et de 1908, n'a pu être équilibré au moyen des seules ressources normales. Déjà en 1886, Sadi Carnot, ministre des Finances, proclamait la nécessité urgente d'une purge de la situation, et Léon Say pouvait dénoncer le danger des découverts occultes que les ministres traînaient les uns après les autres comme un boulet et dont on ne réussissait pas à maîtriser le gonflement.

De 1880 à 1901, le total des crédits supplémentaires pour

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

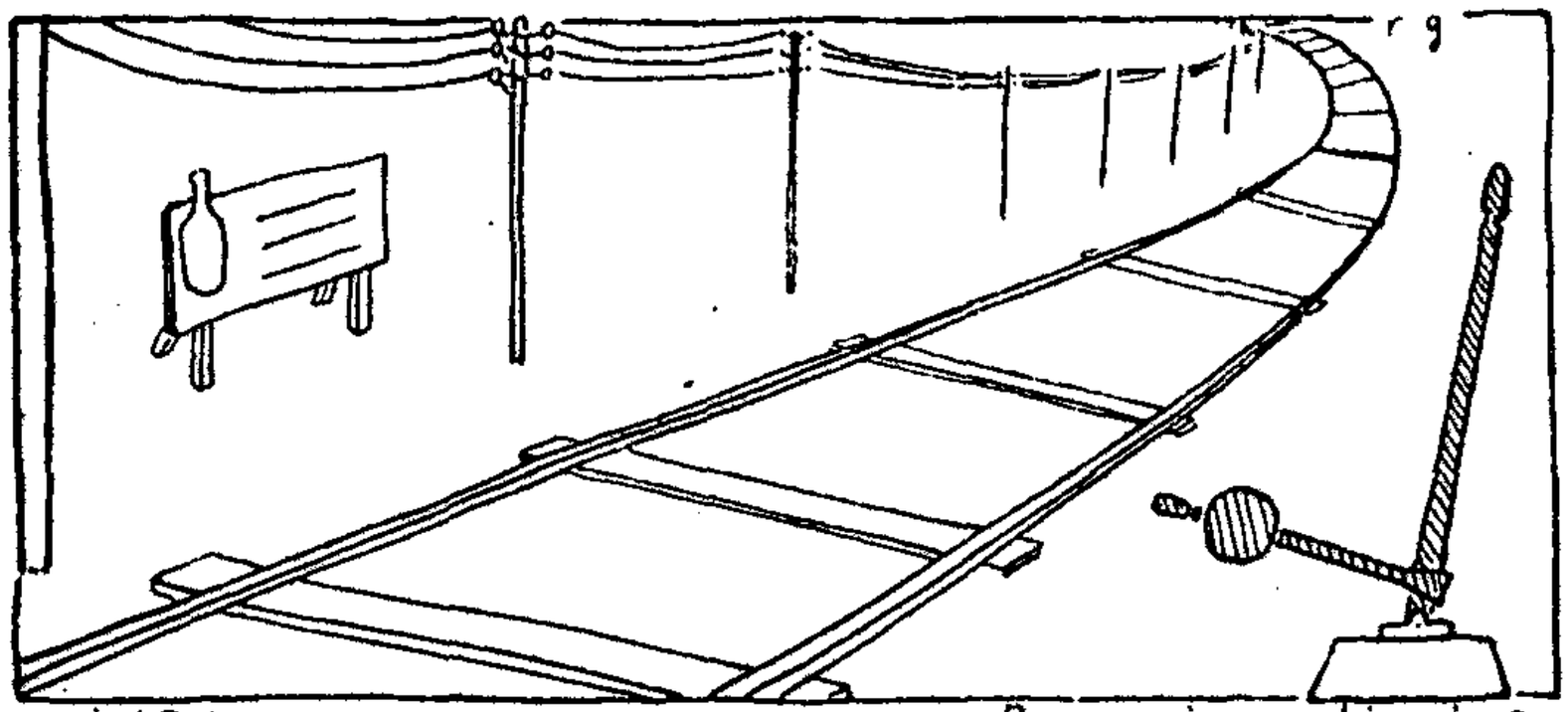

boucher les trous atteint 1.134 millions, celui des crédits extraordinaires, 1.057 millions. Mais c'est à partir de 1902 que la progression des crédits supplémentaires devient rapide. Pendant les neuf années qui vont suivre, la moyenne annuelle fait plus que doubler par rapport à la moyenne antérieure. Le déséquilibre budgétaire de 1896 à 1914 est non seulement constant, mais de plus en plus prononcé. L'Etat vit d'expédients et se trouve dans la nécessité continue d'emprunter, au point que la dette perpétuelle et à terme augmente de 25.942 millions à 31.457 millions, soit de 5 milliards et demi, et la dette flottante de 1.144 à 2.081 millions, soit de près d'un milliard, au total de 6 milliards et demi ou 32 milliards et demi de notre monnaie actuelle, alors que le règlement complet des frais de la guerre de 1870 n'avait accru les charges de la France que de 9 milliards. Le passif général de l'Etat, en laissant de côté, et la dette viagère, et les cautionnements, finit par atteindre 33.079.645.000 francs. En 1914, la marge des Bons du Trésor dont disposait la Trésorerie pour se soutenir était infime, la dette flottante était complètement bloquée par le chiffre des découverts réels du Trésor qui dépassaient le montant maximum autorisé par la loi. Le déficit budgétaire de l'exercice était évalué à 800 millions et l'on était acculé à envisager l'émission d'un nouvel emprunt de 2 milliards (10 milliards papier) que le Parlement hésitait cependant à voter, pour ne pas avouer le délabrement alarmant de nos finances.

MM. Landry et Nogaro, tous deux députés républicains d'excellente nuance, ont pu écrire dans *La Crise des Finances publiques en France*, livre publié en 1914 : « Les événements désastreux de la guerre franco-allemande eux-mêmes n'ont pas enflé nos budgets d'une somme supérieure à celle qu'il faudrait trouver pour équilibrer le budget de 1914. » Et à la même époque, Pierre Baudin était amené à dire : « On aperçoit maintenant la somme d'imprévoyances et de mauvaises gestions qui a réduit le Trésor français à une impuissance réelle. » De 1874 à 1914, la dette de la France a passé de 21 milliards à plus de 33 milliards (soit une augmentation de plus de 60 milliards de francs-papier). Aussi, aucun pays ne portait-il un faix comparable au nôtre : la charge par tête d'habitant représentant chez nous plus

du double de ce qu'elle était en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Russie, pays qui étaient les plus grevés après nous. Et M. Caillaux le sait bien, personne, lui pas plus que d'autres, n'arrivait à maîtriser une frénésie de gaspillage qui était liée au fonctionnement même des institutions républicaines.

*
* *

Voilà la bonne administration de 1896 à 1914. Mais elle est encore plus mauvaise qu'il ne ressort de la lecture des chiffres cités. Il faut, en effet, ajouter que le déséquilibre budgétaire et, par suite, l'endettement de l'Etat n'étaient pas motivés par des mécomptes dans les revenus. Les recettes fiscales étaient, au contraire, en augmentation notable, et des plus-values très importantes et régulières étaient enregistrées par rapport aux évaluations budgétaires. Le déficit provenait uniquement des prodigalités démagogiques du régime, d'un excès de dépenses injustifiées et injustifiables parce qu'improductives. Ces débours n'étaient pas la conséquence de charges dues à de grandes entreprises militaires, n'étaient pas provoquées par de graves complications internationales. Ils avaient eu lieu en pleine paix, à un moment où le capital national fournissait plus d'impôts qu'on ne lui en demandait. Ils n'ont pas davantage servi à doter le pays d'un outillage moderne, à payer de grands travaux

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

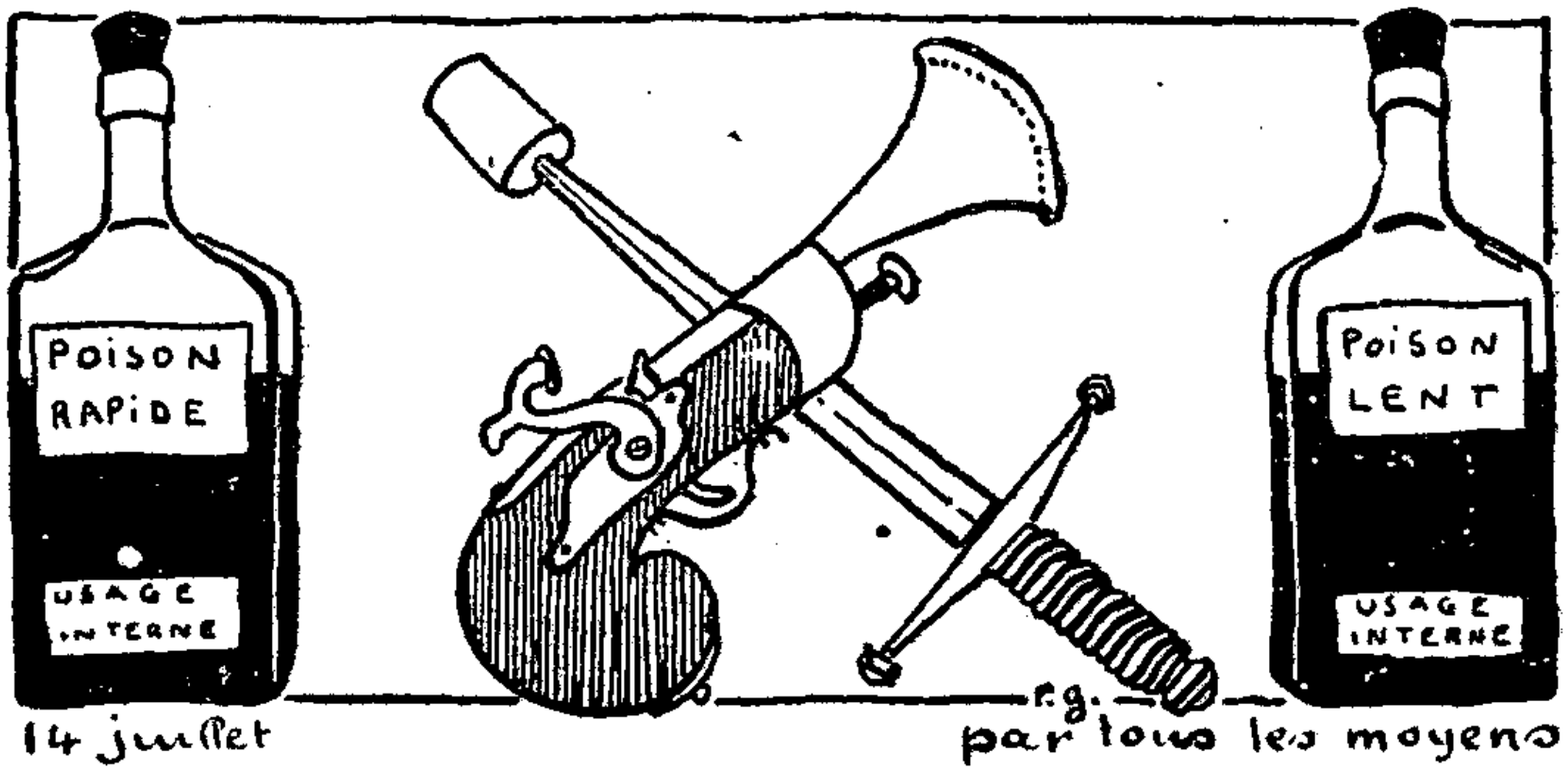

publics, à équiper nos colonies, à remédier aux mille manques d'une organisation déjà archaïque. Leur nocivité ne se bornait même pas à une gêne supplémentaire pour notre économie. Par l'affaiblissement des ressorts de l'Etat qu'ils ont déterminé, par les facteurs parasitaires qu'ils ont créés, par une véritable et démesurée mainmorte qu'ils ont instaurée, notre déchéance a été aggravée et accélérée, et tout effort de redressement rendu à peu près inopérant. La guerre nous a surpris ainsi, avec un matériel militaire vieilli, défectueux et insuffisant, avec un service de santé dépourvu de tout, avec une marine affaiblie qui avait déjà abandonné aux Anglais le soin de défendre les mers occidentales et septentrionales, avec des laboratoires sans dotations et sans instruments de travail, et des industries nationales embryonnaires, incoordonnées, anémiques, privées d'approvisionnements et de stimulants. Comme disait ce député radical, avec un cynisme effroyable, on pouvait négliger le matériel « parce que le matériel ne gueule pas ».

C'est pourquoi j'affirme que la gestion de la France, depuis cinquante-cinq ans, est un exemple de mauvaise gestion sans précédent. Et c'est la raison qui explique le recul du pays dans tous les domaines.

*
* *

Axe du trafic international, ouverte sur trois mers, privilégiée par la variété de ses ressources, favorisée par son climat, gorgée de richesses de toutes sortes, propriétaire d'un magnifique empire colonial, la France, cependant, ne cesse de perdre du terrain, alors que, après la Restauration, sa prospérité matérielle était prodigieuse et la classait au premier rang des nations. Son déclin ne serait pas explicable si le fait politique ne l'expliquait. Car ce n'est pas, comme le suggère M. Caillaux, l'insuffisance du facteur charbon qui rend plausible une décadence générale. Ce n'est pas le manque de charbon qui excuse notre retard de plus en plus marqué dans tous les ordres de production, la régression de notre agriculture, qui fait comprendre la faible densité de notre réseau ferré, de notre réseau postal par rapport à d'autres pays, qui justifie l'absence de toute politique d'habitation, de toute politique d'hygiène, l'incurie de

notre assistance publique, les lacunes lamentables de notre législation ouvrière, l'aménagement rudimentaire de nos ports, etc. La France entière a moins de postes téléphoniques que la seule ville de Chicago. A beaucoup d'égards, ce n'est plus à la queue de l'Europe, c'est à la queue du monde que nous nous classons. Pour les téléphones, même les îles Hawaï nous dépassent.

M. Caillaux l'avoue lui-même : « La politique a besoin de grands horizons. Quels sont donc ceux de la nôtre? » Et n'est-ce pas le Provincial du *Temps* — encore un excellent républicain — qui a raison lorsqu'il écrit : « Depuis tantôt cinquante années, nous n'avons eu, sauf exceptions éphémères, à la direction des affaires, que des hommes d'Etat à la petite semaine, liquidant, tant bien que mal, et souvent plutôt mal que bien, les difficultés courantes, sans orientation ferme, sans horizon étendu, presque sans idées nationales. »

Marcel CHAMINADE.

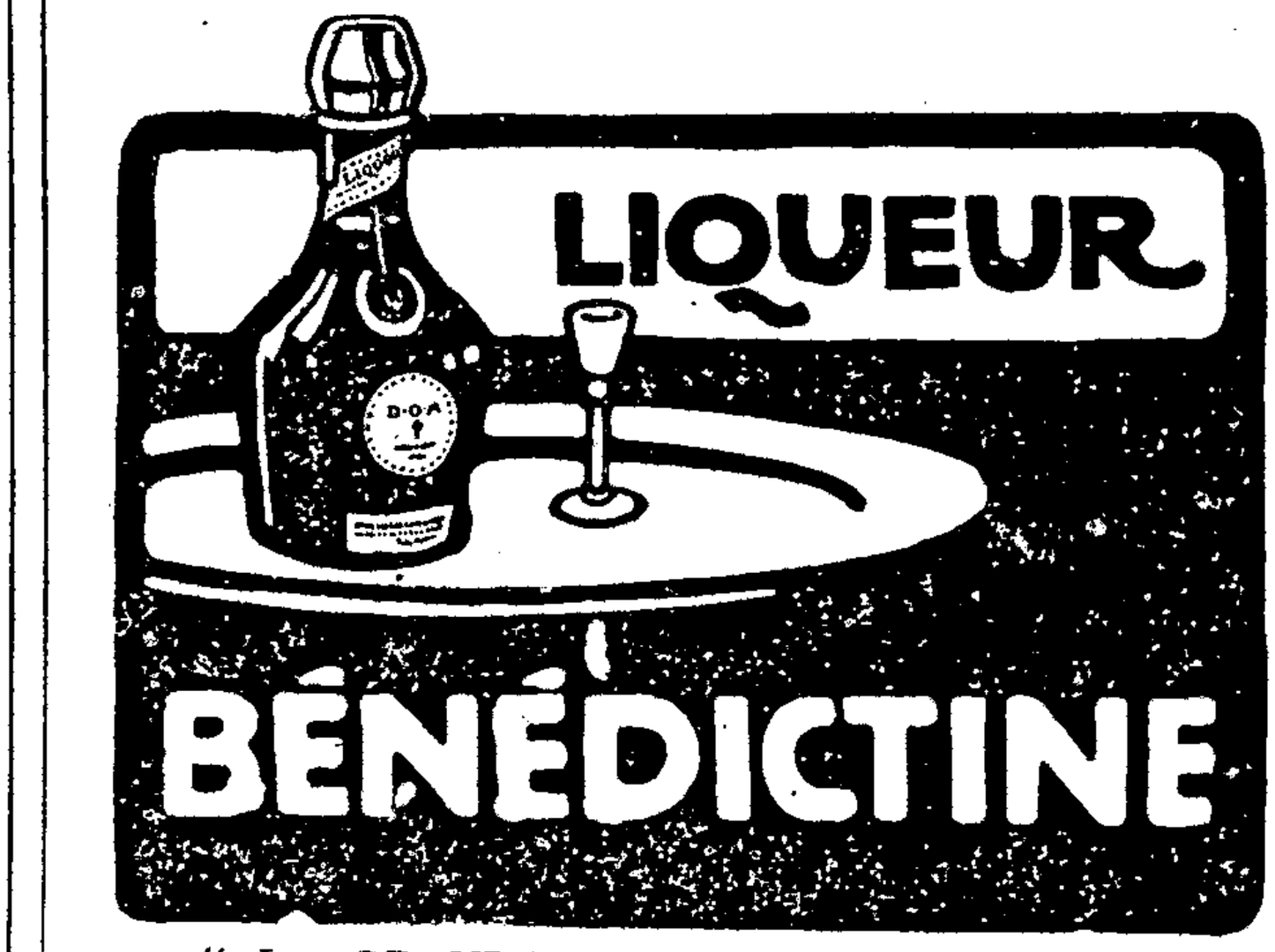

" La GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE "

POUR NOS JARDINS

*Désireux de faire apprécier mes produits par les lecteurs de l'*ALMANACH D'A. F., *j'offre, jusqu'à fin février, contre le BON ci-dessous accompagné d'un mandat-poste (ou chèque postal* Lyon 88-82) *de 10 fr., l'un ou l'autre des assortiments suivants (d'une valeur de 18 fr. chacun), suffisant pour un petit jardin. (Les 2 pris ensemble: 19 fr.)*

A. — 18 VARIÉTÉS DE LÉGUMES

Bette à côte.
Carotte rouge courte.
— ½ longue.
Cerfeuil commun.
Chicorée frisée.
Chicorée Scarole.
Chicorée amère améliorée.
Chou cœur-de-bœuf.
Chou de Milan.
Epinard monstrueux.
Laitue Batavia.
Laitue paresseuse.
Navet blanc plat.
Oignon jaune paille.
Oseille à large feuille.
Persil frisé double.
Poireau gros.
Radis ½ long.

B. — 15 ESPÈCES DE FLEURS

Balsamine camélia.
Belle de jour.
Capucine grande.
Chrysanthème à carène.
Cosmos bipinne.
Gaillarde peinte.
Giroflée quarantaine.
Ipomée Volubilis.
Œillet de Chine.
Pétunia hybride.
Pois de senteur.
Reine-Marguerite.
Réséda à grosse fleur.
Thlaspi.
Zinnia double.

Février passé, ces assortiments seront expédiés contre 12 fr. (les deux: 23 fr.)

PLANTES VIVACES, ARBRES ET ARBUSTES

Autant pour être agréable aux membres de l'A. F. que dans l'espoir d'être favorisé de leurs commandes, je leur offre, jusqu'en février, de leur expédier franco, contre le BON ci-dessous accompagné d'un mandat-poste (ou chèque postal : Lyon 88-82) de 15 fr. pour tous frais, une des vingt collections suivantes, bien assorties :

15 Iris des Jardins (40 fr. le cent).
8 Var. de Plantes vivaces.
8 — — grimpantes.
8 — Arbustes à fleurs.
8 — — à feuillage.
3 — Rosiers nains.
3 — — grimpants.
4 — Lilas simples ou doubles.
6 — Pivoines herbacées.
20 Bégonias bulbeux.
15 Bégonias bulbeux doubles.
25 Glaïeuls à grandes fleurs.
50 Griffes d'Asperges.
50 Fraisiers en 4 variétés.
12 Framboisiers.
12 Groseillers à grappes.
2 Var. de Pêchers.
2 — de Poiriers.
2 — de Pommiers.
6 — de Vignes (table).

Les souscripteurs qui désireraient plusieurs collections, je les leur offre à 42 fr. les trois; 80 fr. les six.

A toute commande de neuf collections (120 fr.) adressée avant fin janvier, j'en adresserai gracieusement une dixième.

NE PERDEZ PLUS VOTRE TEMPS A GRATTER VOS TERRASSES

LE TUERBE détruit promptement, proprement, l'herbe des allées, cours, promenades, tennis

L'empêche de repousser *(Notice franco)* et n'affecte nullement les cultures en bordure.

S'emploie sans danger en toute saison, ***de préférence au printemps ou par temps humide afin de mieux pénétrer près des racines qu'il brûle A LA DOSE de 150 gr. par 10 à 15 litres d'eau.***

Ne détériore pas les arrosoirs. Travail facile et peu coûteux; en évite un long et dispendieux.

La BOITE *d'essai* (300 gr. pour 30 mq), **6 fr. — De 1 kilo** brut (pour 80 mq), **16 fr. — De 3 kil.** brut (pour 250 mq), **35 fr. — De 5 kil.** brut (pour 400 mq), **55 fr. — De 10 kil.** brut, **100 fr.**

Pour profiter des prix ci-dessus, l'ordre doit être adressé *avant fin janvier*, accompagné de son montant et du **bon ci-contre**, sinon les frais d'emballage, de port et de correspondance sont en plus. *Janvier passé, hausse de 15 0/0.*

BON à découper

CATALOGUE SUR DEMANDE

Compte Chèques postaux : LYON 88-82.

Frédéric BROSSY, Md Grainier, 150, avenue Lacassagne, Lyon.

LA LAIDEUR DÉMOCRATIQUE

par Hector Talvart

Dessins de Raphaël Ange

Cl. Thermoz

Je me fie beaucoup à la mine des gens, et, couramment, c'est ma seule manière de les juger que de les voir rire ou s'encolérer, marcher devant moi ou à côté de moi, s'asseoir, être attentifs à quelque chose et surtout de les entendre rien dire sur eux-mêmes. Je professe que nos attitudes nous dévoilent plus intimement que le ferait notre parole, si elle pouvait jamais être aussi sincère qu'une exclamation de joie et qu'un cri de souffrance arrachés par surprise. Le dos d'un individu, sa façon de poser le pied par terre, de balancer le buste, vous diront sur lui ce que, peut-être, il aurait volontairement dissimulé. Un ensemble de raisons intérieures converge vers un ensemble d'expressions apparentes pour que la vérité soit servie par le visage et les gestes de celui-là même qui aurait le plus d'intérêt à nous abuser. Et comme il y a des laideurs et des beautés personnelles qui dénotent la particulière qualité de l'âme de chacun, il y a des beautés et des laideurs collectives dont participent tous ceux qui sentent et pensent

à peu près communément sur des sujets essentiels et premiers. La contagion de l'âme se fait suivre d'une mimique involontaire que les masques retiennent avec une docile complaisance.

Il existe vraiment ainsi une héroïque beauté collective que nous avons pu voir pendant la guerre illuminer de son éclat propre toutes les physionomies d'une même troupe à de certaines heures glorieuses; il y a des beautés pacifiques et nobles qui blasonnent ordinairement telles figures de sœurs, de missionnaires, de prêtres participant à une identique ardeur pour le sacrifice. Et il y a en contre-partie les laideurs communes de la cour d'assises et du bagne, celles de certains milieux sociaux et de quelques groupes humains, tenus en servage par des vices pareils, des erreurs semblables, une sottise congénitale ou acquise également toxique à la spiritualité embellissante. Certains types n'appellent pour les représenter que le pinceau de Raphaël, certains autres que le crayon d'Hogarth.

J'ai cru discerner qu'il y avait, bien caractérisée et fort évidente, une « laideur républicaine », la laideur de ceux que la politique élève sur ses pavois après un choix judicieux et que marque tour à tour l'absence de curiosité et le manque de bonne foi. Elle est très particulière à notre moment et, sans dire qu'elle lui soit propre, elle tire des lâchetés inhérentes à ce moment une certaine aisance pour s'épanouir. Entre dix hommes pris n'importe où, appartenant à n'importe quel milieu : un radical, un radical-socialiste ou même un très benoît défenseur des « éternels principes de 89 », pour peu qu'il soit franc-maçon et parlementaire de surcroît, ou tout simplement délégué cantonal cartelliste, se désignera toute de suite par quelque chose d'un peu obtus, d'un peu chafouin, d'un peu gourmé, d'un peu illuminé, d'un peu gobeur, qui constitue la marque de cette espèce sociale, dont il serait ontrecuidant de dire qu'elle est quand même originale, tant ce mot comporte encore de noblesse persistante qui n'irait point à l'espèce en question.

Pendant l'affaire Dreyfus, j'ai souvenir que la *Vie illustrée* avait eu l'idée de grouper une trentaine de photographies de dreyfusards et une trentaine d'antidreyfusards. Ces portraits étaient de partisans résolus, pris autant que

possible parmi les militants des deux opinions. Or, en superposant les clichés de chaque genre, on obtenait une image assez nette quoiqu'un peu floue, où se décelaient les traits majeurs et spéciaux de l'une et l'autre des catégories. Le type général du dreyfusard était très différent du type représentatif de l'opnion contraire. Celui-là tirait plus de Zola, celui-ci plus de Déroulède. Ai-je besoin de dire, et cela sans que ma préférence influe, que le type de l'antidreyfusard se rapprochait davantage du type le plus courant des figures françaises. Personne n'aurait pu y contredire tant les marques essentielles de droiture, de courage et d'intelligence y étaient apparentes. Hasard si l'on veut, mais je crois davantage à une raison logique dans cette discrimination des types essentiels.

Or ce n'est pas en vain qu'on se nourrit intellectuellement de la « nuée » démocratique et qu'on asservit la logique ordinaire de son esprit aux incohérences, aux mobilités, aux contradictions, aux méprises, des phénomènes que la République pousse à naître d'elle continuement. Quand on se convainc du bien que doit réaliser la démocratie en France, ou qu'on accepte de bon gré le profit qu'elle peut garantir à ses défenseurs gagés, on donne dans un travers qui force le jugement à boîter. Encore que cela fasse deux catégories diverses de partisans, il y a dans le démocrate plus ou moins révolutionnaire et plus ou moins libre-penseur, avec plus ou moins de sincérité et de cupidité à la base, une entorse du bon sens, une paralysie de la liberté d'examiner, qui fait remonter au visage et à l'attitude une laideur tout à fait emblématique. Si vous voulez en juger, passez d'une réunion cartelliste bien formée à une réunion d'A. F. ordinaire. Les classes sociales et le vêtement n'y changeront rien ; toujours dominera dans chaque endroit une expression qui marque les physionomies aussi nettement que se sont marqués à la discussion les propos de chaque parti. Cette expérience en dit toujours suffisamment pour que l'évidence esthétique soit garante de la position morale.

HENRI DUTRAIT-CROZON

La Justice Républicaine

Un vol. in-16 : 5 fr. *(franco :* 6 fr. 25).

Librairie d'A. F., 12, rue de Rome, Paris (8e).

Avec la laideur républicaine, les types physiques peuvent être aussi distants qu'on les imaginera les uns des autres : étiques ou adipeux, blonds ou bruns, silencieux ou véhéments, il y aura pour tous, dans la façon de regarder, de serrer la main, de lancer l'invective ou d'applaudir, de se tenir sur l'estrade ou d'aller par la rue, quelque chose de particulier à l'opinion, et qui domine même le pli exercé sur l'homme par sa profession et ses passions. Un avocat et un médecin, un charcutier et un marin, intempérants ou sobres, du moment que les possède l'idée que le monde a commencé à la Révolution, que la République est une chose bien française et que sans elle on n'aurait ni gagné la guerre ni réalisé le profit de la victoire, que sans le miracle de 89 on passerait encore son temps à battre les fossés du château pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil seigneurial, que la patrie n'importe que dans la mesure où le parti domine, que Viviani fût une grande intelligence et Combes un homme d'Etat, et qu'il suffit de déclarer la paix au monde pour n'avoir jamais la guerre, que celle enfin qu'on a subie entre 1914 et 1919 est la toute dernière, bien assurément à partir de ce moment-là, un homme n'a plus les réactions ordinaires d'un organisme équilibré.

Jules Soury, qui fut un savant et un bon Français, avait trouvé, à la dissection, que le système nerveux d'un sémite n'a pas la même structure ni les mêmes réactions que celui d'un aryen, et il en inférait que des différences essentielles existent entre ces deux races, différences que ne feront disparaître ni l'intelligence, ni la volonté, ni l'intérêt de l'une ou de l'autre, au cas où le désir de fusion les amènerait conjointement. A la rigueur, on pourrait soutenir que le fait d'avoir appris l'histoire dans Michelet et la sociologie dans Durkheim, de croire que 93 fut une hémorragie nécessaire à la civilisation, et que les mille ans du moyen âge ont été un temps de barbarie, de se nourrir chaque jour des mêmes topos mensongers sur l'histoire et la politique, avec les vocables impératifs de progrès, d'émancipation, de souveraineté populaire, doit à la longue marquer le système nerveux et sanguin d'un façon telle que les cinq sens pour fonctionner perdent sans recours cette fleur originelle qui vient de l'aisance dans leur jeu complet.

Il faut croire à la révélation physique quand elle véhicule pour l'extérieur de l'homme l'impression morale formée par la pensée habituelle intéressée ou non. Ce n'est pas par hasard qu'un Briand, un Barthou, un Painlevé, un Poincaré, un Malvy sont marqués de cette laideur triste, maussade, et vulgaire, disons aussi antipathique, laideur que ne peut faire disparaître leur savoir-faire, ni leur éloquence, ni leur entregent, ni même, hélas ! leurs tailleurs et leurs portraitistes. Ils ont la laideur de famille républicaine-anticléricale qui est moins dans les traits et les gestes que dans l'expression coutumière et générale, une laideur où le ridicule du principe démocratique assume de délimi-

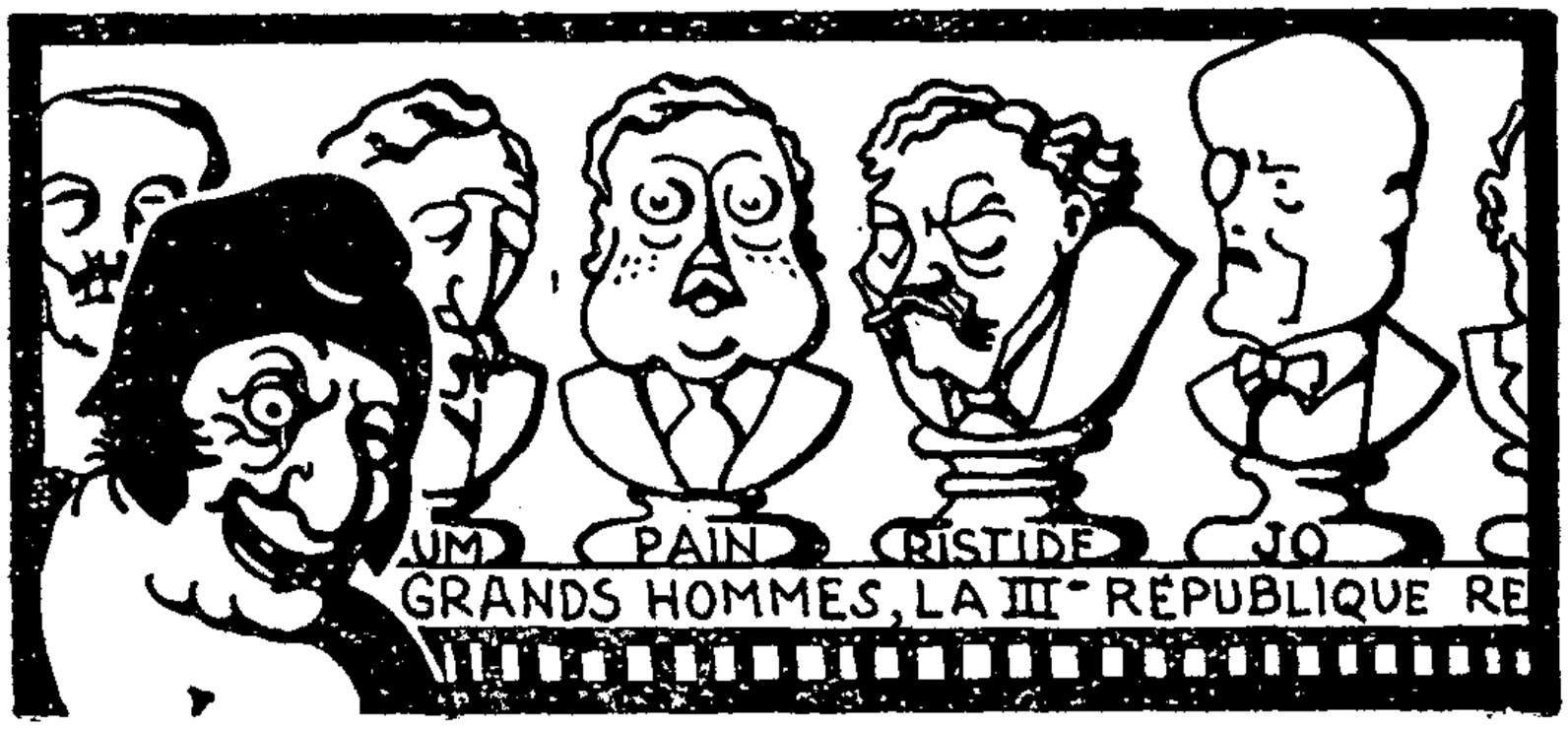

ter en creux tout ce qui serait chez autrui émotion du cœur, élan de l'esprit, réflexe de la conscience assouplie à la vérité. Certes, un Mirabeau, un Stendhal, un Auguste Comte, un Sainte-Beuve, un Beethoven, un Veuillot furent laids, d'une laideur individuelle qui ne se pouvait contester, mais leur laideur empreinte de génie et de force ne devait qu'à eux seuls et non à la servilité de leurs sentiments, d'être si hautement expressive de leur façon d'envisager la vie et de la vivre. L'impersonnalité de la laideur collective, loin de les atteindre, les eût au contraire fait briller, tant ils tranchaient sur elle et s'élevaient au type, par l'énergie apportée à vouloir être libres de jugement et grands du seul fait de leur intelligence réactive.

Sennep est moins cruel à l'égard des grands hommes de la démocratie que ne fut la nature de leur âme. La plus belle caricature de Briand, c'est Briand lui-même. Il serait,

certes, très gratuit de rire de ses travers physiques, de sa gibbosité, de son goître, de sa lippe, de ses pellicules et de cet air veule qui lui tient lieu d'état-civil esthétique, car cela ne conduit à guère de raison victorieuse sur sa malfaisance de pensée, mais c'est qu'aussi bien toutes ces tares extérieures demeurent marquées d'une expression que le personnage n'aurait sans doute point acquise s'il avait simplement exercé la profession de cabaretier, d'avocat ou de fossoyeur. S'il n'était pas homme politique de carrière et si la politique dont il est l'apôtre et le profiteur, au grand dam du pays, ne l'avait pas modelé par en-dessous avec un si dur relief, il aurait encore, ce Briand, une certaine dignité d'attitude qui l'empêcherait de renchérir en laideur sur les plus cruelles charges de l'artiste.

Dans ces sortes de photographies où les dix principales têtes du ministère sont, à l'occasion d'un banquet commémoratif, groupées en rang, admirez combien tous ces gens sont laids des pieds à la tête, laids d'une laideur que rien ne relève et qui s'éclipse seulement dès qu'on passe aux comparses : secrétaires, chefs de cabinet, journalistes, fonctionnaires de l'entourage habituel. Ceux-ci ont encore en eux de la santé morale, de la liberté de l'équilibre un reste de *tonus* français qui les embellit ou les neutralise. Ils ne sont pas encore pris tout entiers par le vasselage mystico-vénal de la politique républicaine. Leur allure, leur sourire, leur regard ont quelque chose encore de semblable au sourire, à

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

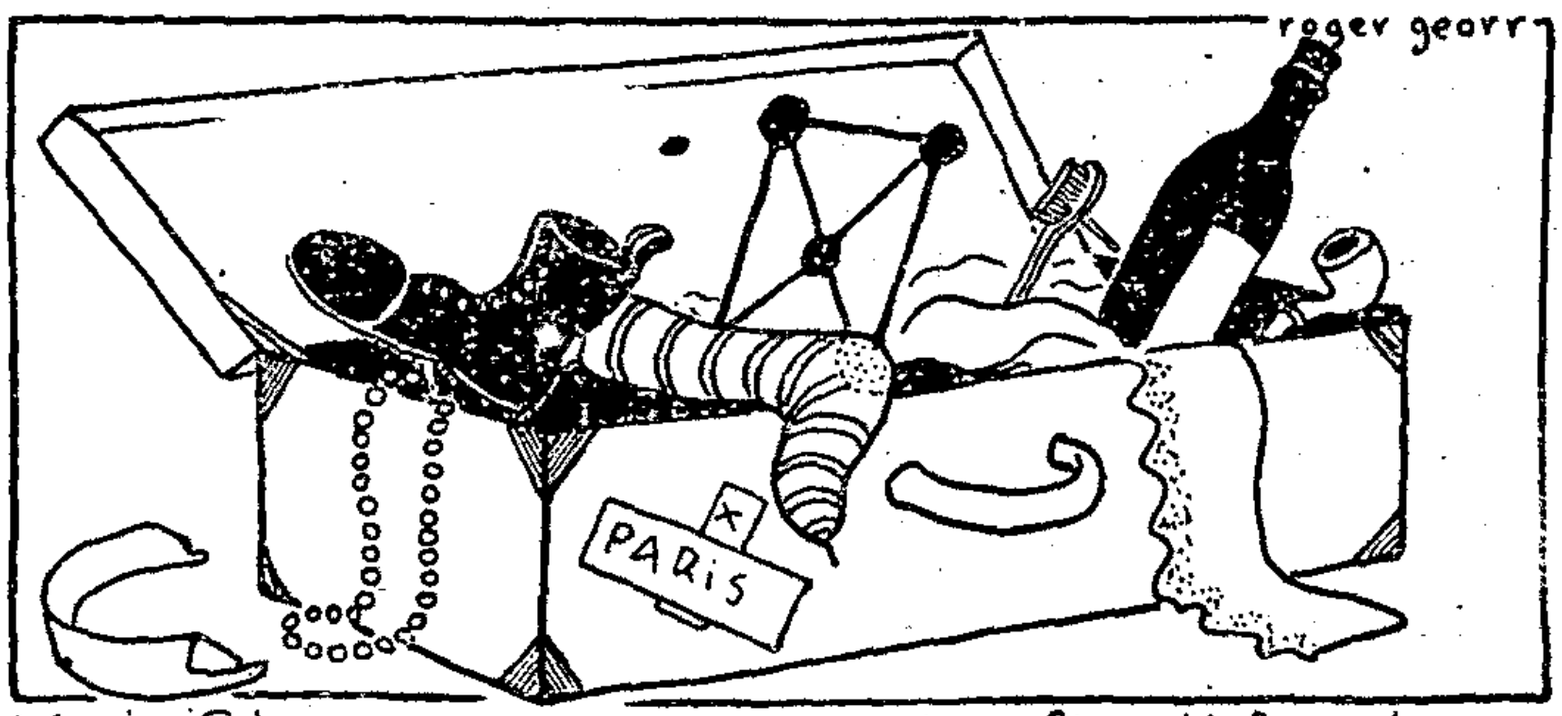

l'allure et au regard du premier brave homme venu. S'ils se fichent du régime, cela paraît d'emblée aux inflexions de leur buste, et cela paraît aussi, s'ils ne s'en fichent pas tout à fait, qu'ils s'en fichent tout de même un peu plus que s'ils y étaient acteurs et maîtres. Et puis s'ils doivent devenir un jour les gloires de ce régime qu'ils méprisent en sourdine, cela n'est point encore assez proche d'eux pour les tarer dans leur façon de se tenir devant l'objectif ; ils sont dans l'état de préinfection qui leur maintient ce « caractère » dont Shakespeare disait qu'il était tout l'homme, caractère effectif pour le dehors de l'individu principalement. Le cliché photographique note avec une impitoyable minutie toutes ces nuances pour notre édification, et l'on y voit même couramment qu'ils enlaidissent leurs habits. La démocratie est telle que celui qui lui ressemble le mieux par ses vices et ses travers est assuré d'avoir davantage ses faveurs et le plus souvent.

Je me plais à imaginer une galerie où s'affronteraient un jour, dans quelque cent ans, les portraits des hommes politiques qui s'appelèrent Choiseul, Vergennes, Molé, Joseph de Maistre, Talleyrand, Guizot, Portalis, Villèle et certains autres qui se nomment Goblet, Trouillot, Constans, Viviani, Barthou, Albert Thomas, Loucheur, Briand, etc... Les deux noblesses enfin de deux régimes, avec les expressions contraires de chaque idéal rendues sensibles par des images fidèles. Ce serait une belle leçon d'histoire que cette iconographie rapprochée des constructeurs et des destructeurs, et déjà nous pourrions nous en donner le plaisir anticipé, s'il ne devait s'y mêler tant d'amertume honteuse.

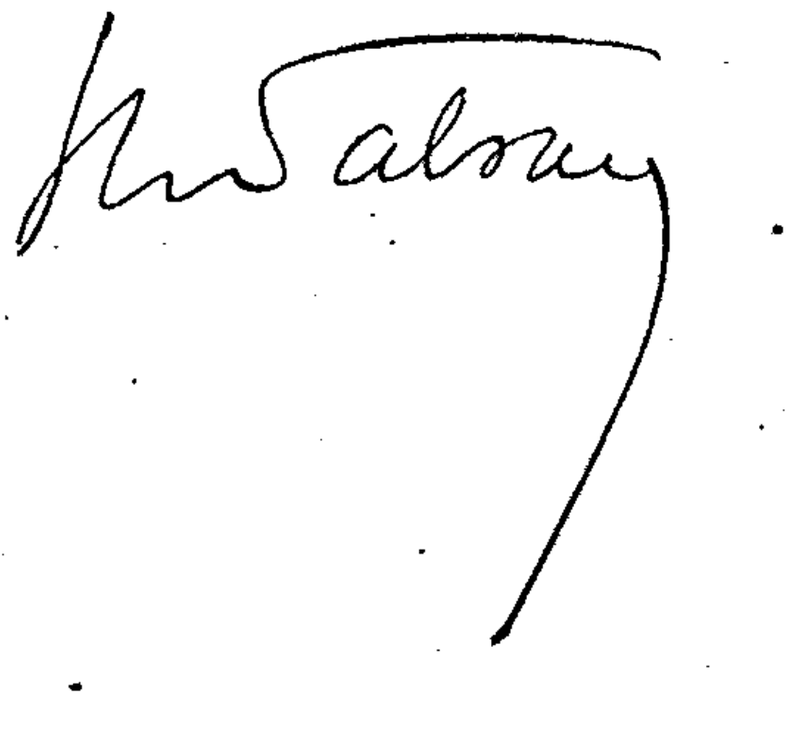

L'Union des Corporations françaises est une association de personnes ayant pour but de propager en France, dans toutes les classes de la société, une doctrine économique et sociale dite : « Doctrine corporative », telle qu'elle est définie par le livre de La Tour du Pin « Vers un ordre social chrétien ». Dans ce but, elle assure la publication de tracts, brochures, etc... et d'un périodique : « La Production française ». Elle assure aussi l'organisation de réunions de propagande.

Le Comité directeur de l'U. C. F. se compose de :

1. Pierre Chaboche, industriel, président;
2. Bernard de Vesins, propriétaire agriculteur, vice-président;
3. Ambroise Rendu, propriétaire agriculteur, vice-président.
4. Rémi Wasier. chef de publicité;
5. Firmin Bacconnier, journaliste;
6. Fernand Bertrand, agent commercial;
7. W.-A. d'Estailleur, architecte;
8. Alain Du Fou, propriétaire agriculteur;
9. Jean Gazave. attaché d'agent de change;
10. Hervé Le Grand, journaliste financier;
11. Docteur Martin, professeur;
12. Roger Sémichon, industriel; délégué général à la propagande ;
13. Graille, ouvrier menuisier;
14. René Calté, colonel en retraite (secrétaire général).

Pour être membre de l'U. C. F., il faut :

1° Etre Français (les étrangers peuvent être admis exceptionnellement comme membres correspondants) ;

2° Avoir approuvé et signé la déclaration suivante : « Français « de nationalité, je reconnais que l'organisation économique et « sociale actuelle est contraire à mes intérêts comme à ceux de ma « famille et de ma patrie. Je suis partisan d'une organisation économique et sociale basée, non sur la proclamation des droits de « l'individu, mais sur les solidarités essentielles : famille, commune, « corps professionnel, province, nation. Je réprouve l'ingérence de « l'Etat dans les affaires des particuliers. Je m'engage à propager « ces idées et à contribuer de toutes mes forces à leur réalisation. »

3° Payer chaque année la cotisation prévue.

Pour tous renseignements, s'adresser au colonel Calté, secrétaire général de l'U. C. F., 10, rue du Havre, Paris IX^e^.

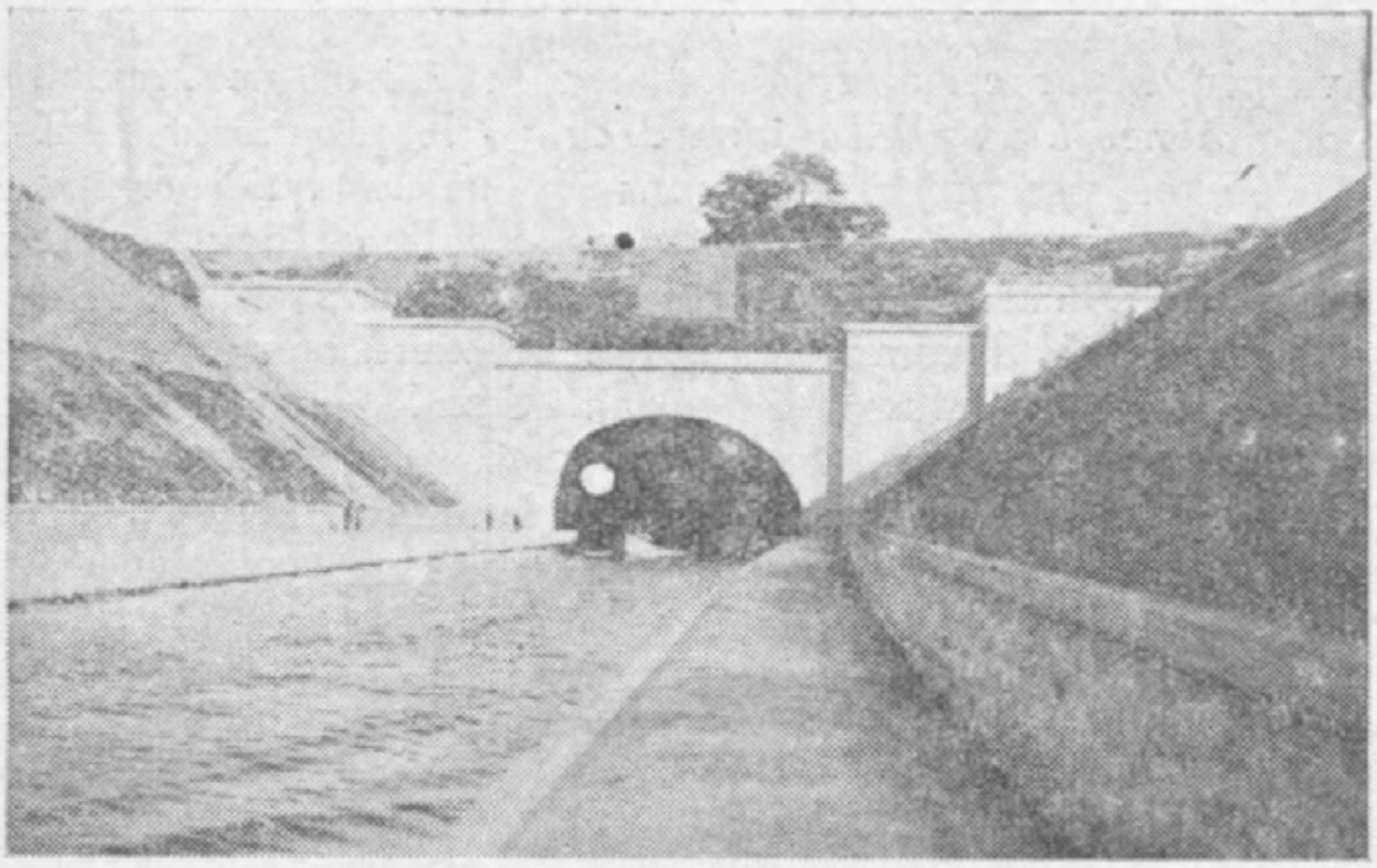

LE CANAL DE MARSEILLE AU RHONE

par F. DESVIGNES.

Clichés Mougins.

Le 25 avril 1927, au milieu d'une grande pompe officielle, on inaugurait le canal de Marseille au Rhône. Président de la République, ministres, politiciens de toutes nuances et d'envergures diverses, rien ne manqua à la fête. Il importe cependant de le dire, parce que telle est la vérité, le mérite de la réalisation d'une voie de navigation intérieure entre le port de Marseille et le Rhône revient à l'initiative privée. En effet. la participation financière de l'Etat dans l'exécution de ce grand œuvre s'élève à 86 millions 500.000 francs seulement. L'aide du département des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille n'excède pas 6.666.666 francs pour chacune de ces collectivités. C'est à la Chambre de commerce de Marseille, organisme tant

vilipendé par certains, qu'est due la liaison de Marseille au Rhône. C'est elle qui en a conçu le programme, mûri l'idée et procuré les moyens financiers qui permirent d'aboutir à la création de l'ouvrage colossal dont on peut dire qu'il suscite l'admiration du monde entier. Dans l'ouvrage si documenté qu'il a consacré aux « Annexes portuaires de Marseille et au Canal de Marseille au Rhône », M. Léon Brun souligne que « l'ensemble des participations destinées à alléger la charge financière de la Chambre de commerce n'excède pas cent millions, sur près de trois cents millions ».

Au nombre des artisans de l'œuvre splendide, promoteurs et techniciens, il convient de mentionner M. Emile Rastouin, président de l'antique Compagnie commerciale marseillaise, à laquelle le pays doit l'extension de notre grand port ; M. Lucien Estrine, qui signa les accords relatifs au souterrain du Rove et, en maintenant la large section exigée par la Chambre de commerce, sauvegarda l'avenir ; MM. Adrien Artaud et Hubert Giraud, tous deux présidents honoraires de la Chambre de commerce. A ces deux compétences revient l'initiative de l'agrandissement portuaire de Marseille par l'ouverture de l'étang de Berre et de ses accès au grand trafic maritime. C'est M. Jules Bourgougnon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui dressa les projets d'exécution du gigantesque canal et en dirigea les travaux durant plusieurs années. A un autre technicien, M. Gustave Bezault, inspecteur général des ponts et chaussées et directeur du port de Marseille, incomba la lourde tâche de mettre sur pied et de réaliser l'aménagement progressif du port de Marseille, tout en poursuivant l'achèvement du canal de Marseille au Rhône. Enfin, ce fut M. Léon Chagnaud, audacieux capitaine d'entreprises, qui construisit en quatorze années dont cinq de guerre, le magnifique ouvrage d'art sous le nom de souterrain du Rove.

LE TRACÉ DU CANAL

Nous empruntons au livre de M. Léon Brun, les détails qui suivent sur les principales caractéristiques de la nouvelle artère maritime :

« Le tracé du Canal de Marseille au Rhône, partant des bassins Nord du port de Marseille, longe le littoral à l'abri d'une digue en trois tronçons jusqu'à la pointe de la Lave, à 1.800 mètres au delà de l'agglomération de l'Estaque, franchit le massif de la Nerthe par le souterrain du Rove et rejoint, par la profonde tranchée de Gignac, les étangs de Bolmon et de Berre; il suit la rive sud de ce dernier jusqu'à Martigues, emprunte le canal maritime existant entre Martigues et Port-de-Bouc, puis le canal d'Arles à Bouc où

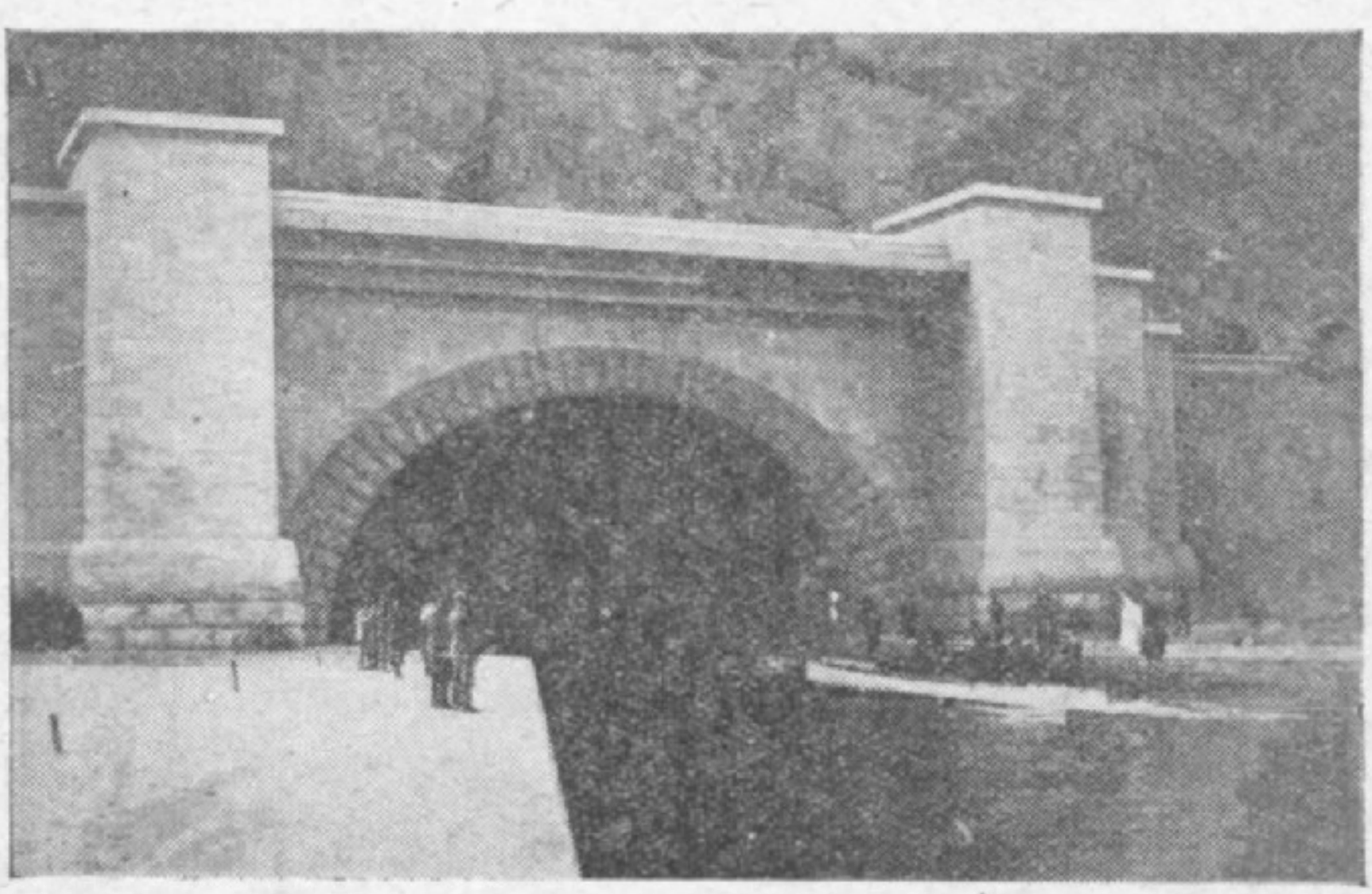

L'ENTRÉE DU SOUTERRAIN

il débouche dans le Rhône après un parcours de 81 kilomètres.

« Les dimensions transversales ont été arrêtées de façon à être en harmonie avec celles des bateaux du Rhône, qui sont faits pour porter 600 tonnes de fret à $1^{m},75$ d'enfoncement, avec une largeur de 8 mètres au maître couple et une longueur de 60 mètres environ.

« En voie courante rectiligne, la largeur du canal a été fixée à 25 mètres, à 2 mètres d'enfoncement. L'écluse d'Arles, au débouché dans le Rhône, a 16 mètres de largeur et 160 mètres de longueur utile. Cette écluse rachète la différence de niveau entre la mer et le Rhône, différence

qui atteint 7m,16 en hautes eaux et descend à 0m,80 en basses eaux.

« Le mouillage, fixé d'abord en basses eaux à 3 mètres entre Marseille et Port-de-Bouc, a été porté à 4 mètres par une décision ministérielle du 17 octobre 1919. Dans la section Port-de-Bouc-Arles, le mouillage normal est de 2m,50; mais il pourra, sans difficulté, être porté à 3 mètres, les ouvrages fixes, notamment les seuils de l'écluse d'Arles, étant construits en conséquence.

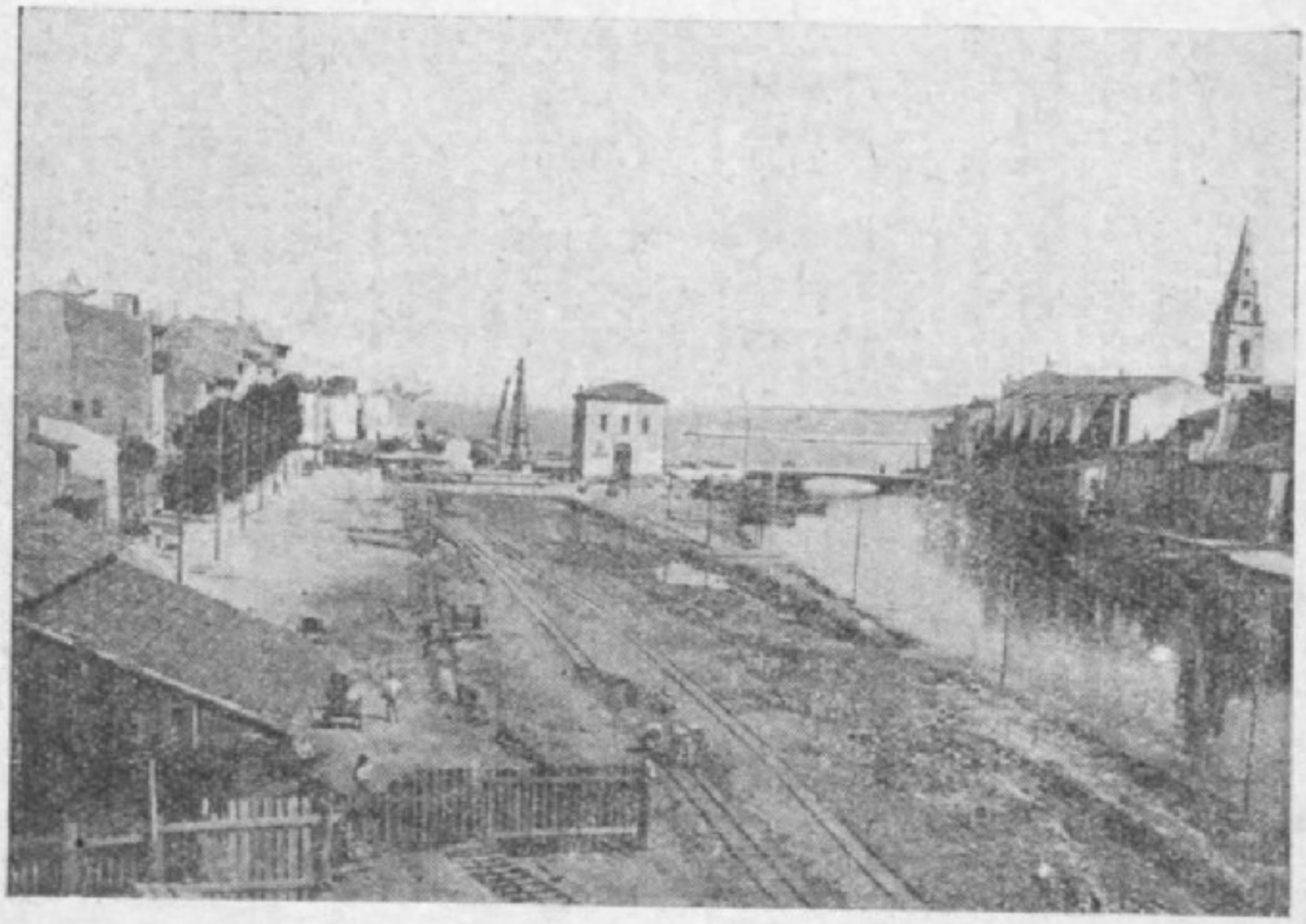

LES TRAVAUX A MARTIGUES EN 1923

« Dans les tranchées profondes de la section Port-de-Bouc-Arles, les talus sont raidis par des murs de soutènement. En mer et dans l'étang de Berre, est établie une digue en enrochements qui suit la côte et crée en bordure de cælle-ci une zone d'eau abritée, de largeur variable et d'une profondur de 4 mètres sous basse mer.

« Aujourd'hui, les travaux déjà exécutés sur la partie du canal allant d'Arles à Bouc comprennent : l'écluse d'Arles, le pont de Fos et la tranchée rocheuse qui va de Port-de-Bouc à la digue de la Marronède, près la gare de Fos.

« Nous croyons intéressant de donner ici, ce qui n'a encore été fait dans aucune publication, le détail des sections *géographiques* (qui ne se confondent pas toujours avec les sections techniques) composant le tracé du canal de Marseille au Rhône :

Sections géographiques	*Mètres*
Du bassin de Remisage (Cap Janet au souterrain du Rove ..	5.872
Souterrain du Rove	7.118

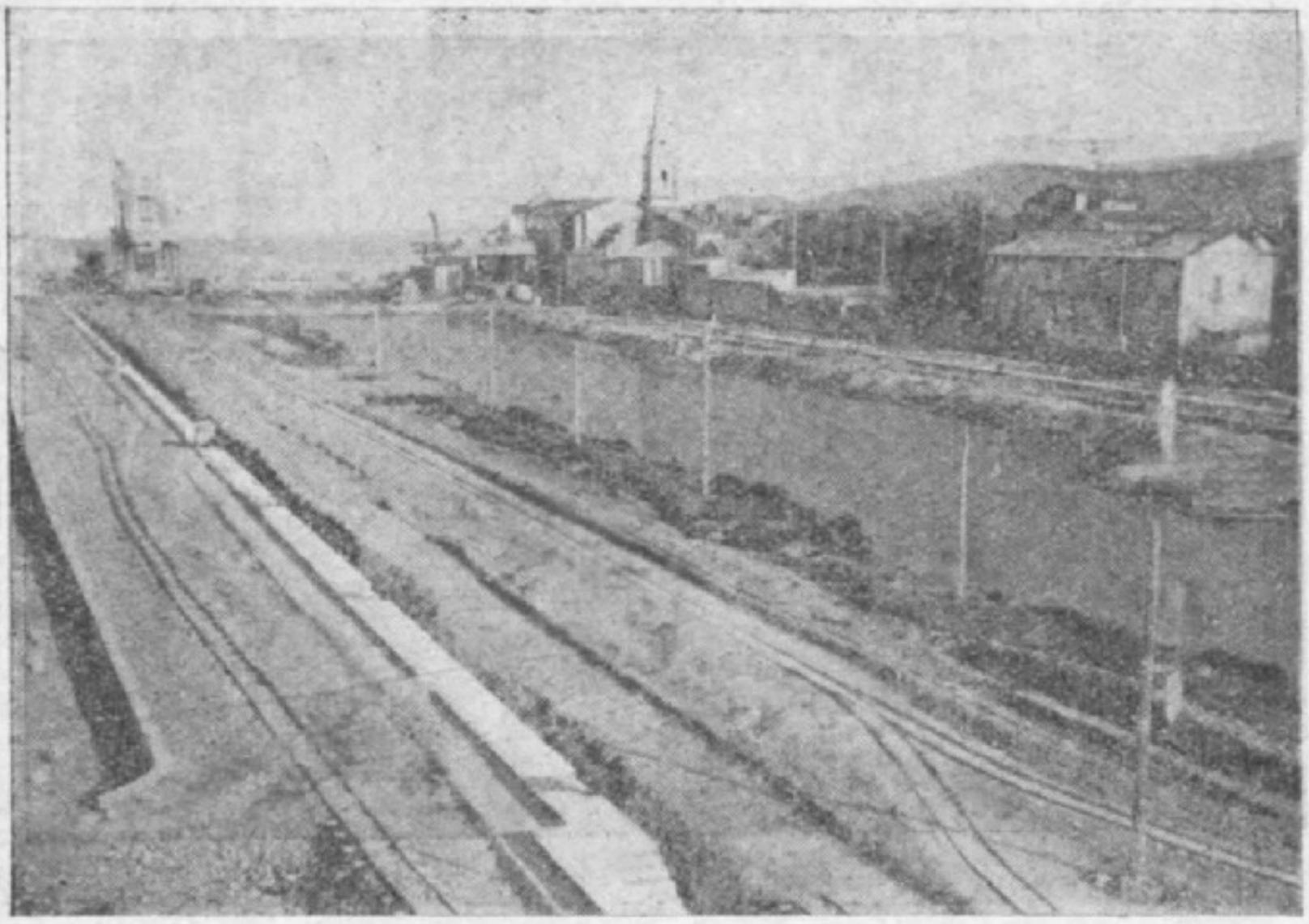

LES TRAVAUX A MARTIGUES EN 1927

Tranchée de Gignac	1.908
Bassins de Marignane et Canal de raccordement à l'Etang de Bolmon	908
Traversée de l'Etang de Bolmon	4.710
Traversée de l'Etang de Berre (du Jaï à Martigues par la Mède et les Trois Frères)	6.600
Traversée de l'Etang de Caronte (Canal Maritime de Martigues à Port-de-Bouc)	5.900
Canal de Port-de-Bouc à Arles	48.000
Ensemble	81.060

LE SOUTERRAIN DU ROVE

La tête sud du souterrain du Rove fut attaquée par l'entreprise Chagnaud, le 1er avril 1911. Les nombreux curieux qui viennent admirer aujourd'hui l'entrée monumentale du tunnel établie sur les plans de M. Gaston Castel, prix de Rome d'architecture, architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, ne se doutent pas des nombreux obstacles qu'eurent à vaincre les ingénieurs et les ouvriers attelés à l'œuvre titanesque. Inondations causées par les nombreuses

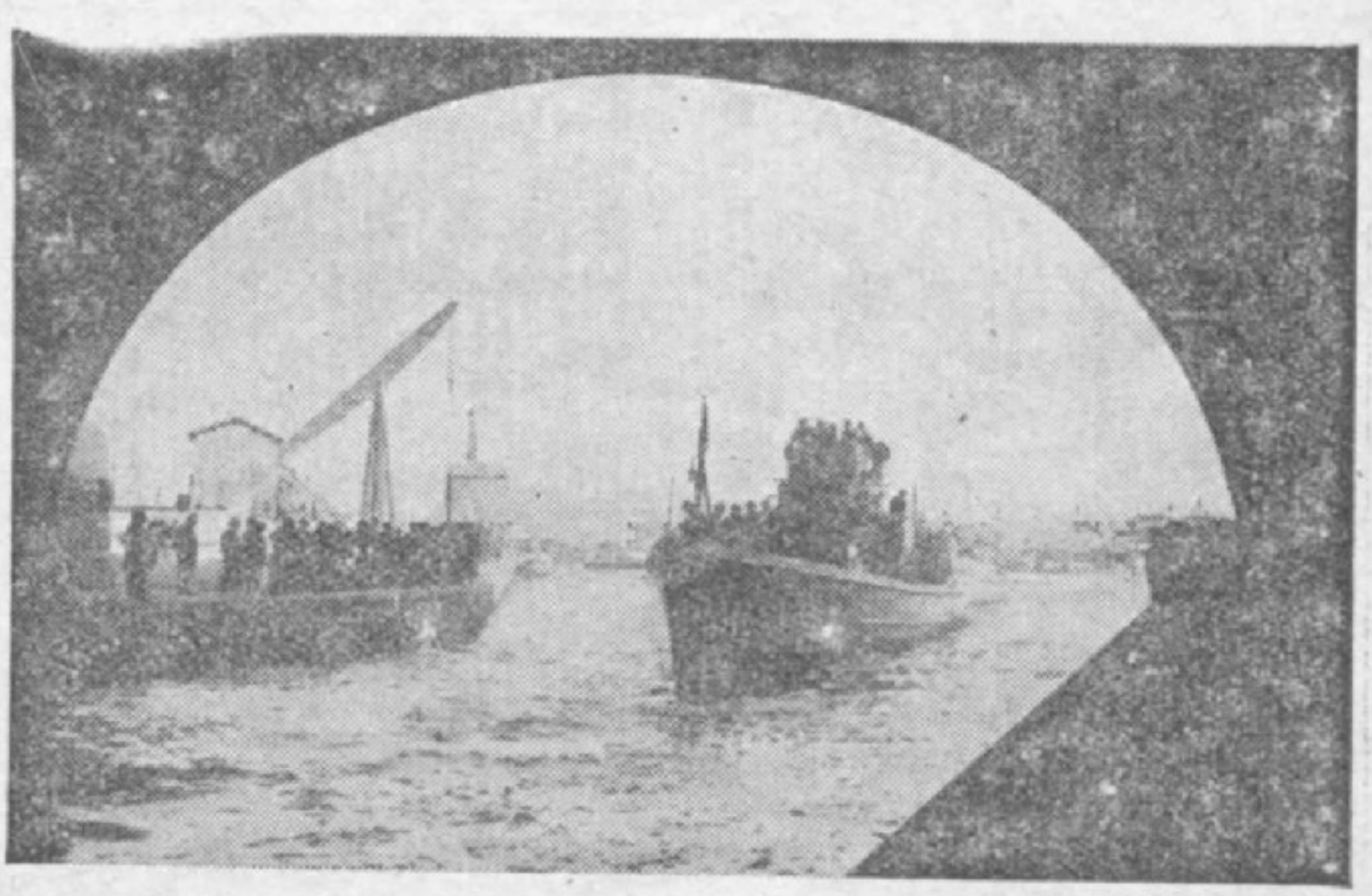

LA SORTIE DU TUNNEL

sources rencontrées au cours de l'avance des travaux; manque d'effectifs et de crédits pendant la guerre, éboulements, difficultés d'évacuation des déblais. Rien ne rebuta la science des ingénieurs et l'opiniâtre labeur des ouvriers.

Le 18 février 1916, la rencontre des deux attaques nord et sud s'opéra avec une précision mathématique à 4.708 mètres de la tête sud.

Indiquons que 3.500 ouvriers travaillèrent au percement du Rove. Pendant la guerre ce chiffre tomba à 600, y compris les prisonniers allemands.

La première traversée terrestre du souterrain du Rove s'effectua le 7 mai 1916. La première traversée par eau à

laquelle participa le signataire de ces lignes, eut lieu dix ans après, le 23 octobre 1926, sous la direction de la Chambre de Commerce.

De nombreux avantages économiques peuvent être raisonnablement escomptés de l'ouverture à la batellerie du Canal de Marseille au Rhône. Il semble bien, toutefois, que ces avantages sont étroitement liés à une question souvent étudiée mais jamais résolue : le problème de la navigabilité du Rhône.

M. Léon Brun écrit au sujet de ces perspectives d'avenir :

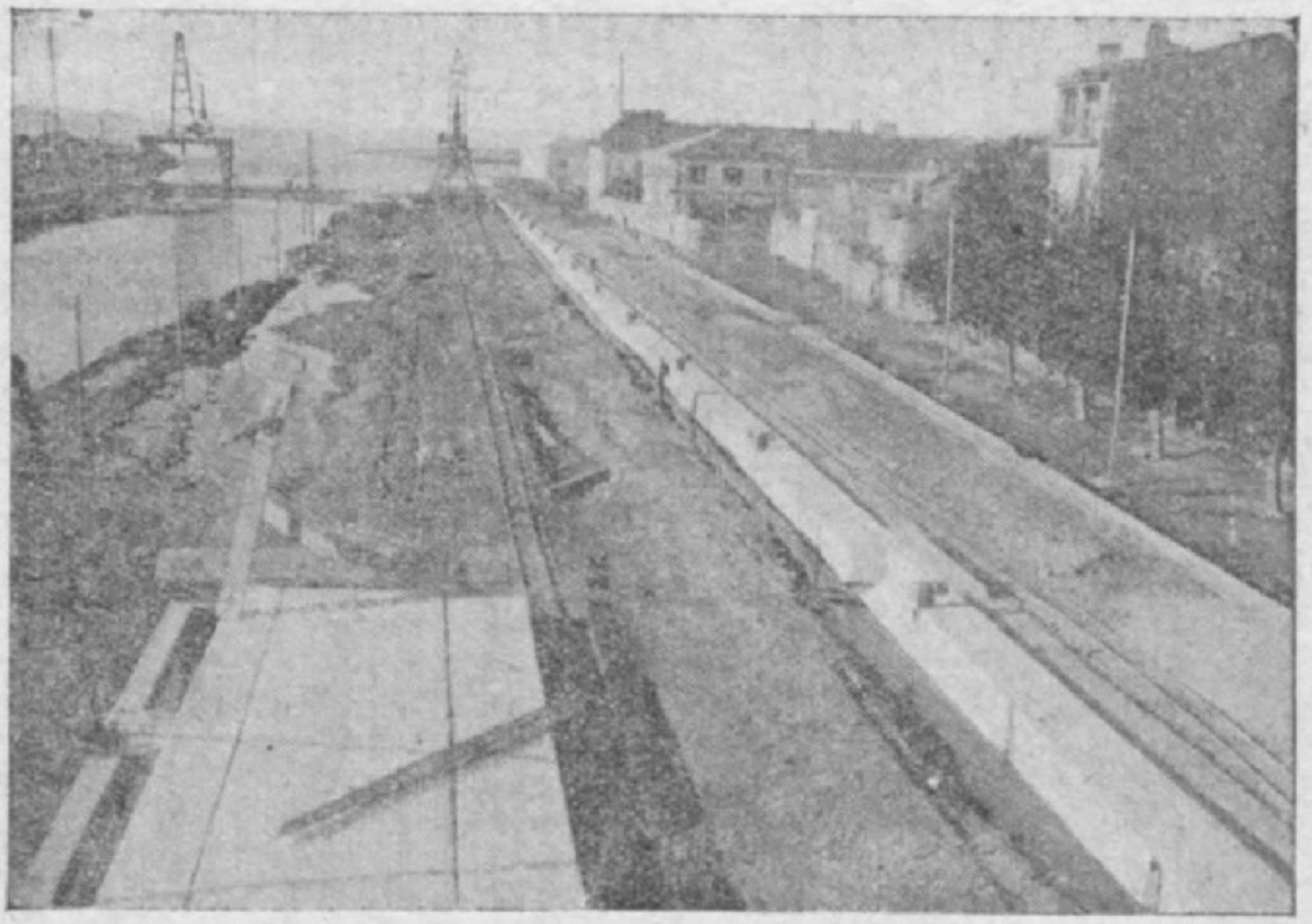

LES NOUVEAUX QUAIS DE MARTIGUES

« Le raccordement de Marseille avec le sillon rhodanien, dont la Saône n'est qu'un prolongement, lui permettra, par la voie du Canal du Rhône au Rhin, de se brancher sur ce dernier fleuve à hauteur de Bâle ou de Mulhouse, c'est-à-dire en un point tel que notre grand port méditerranéen ne se trouvera plus qu'à 800 kilomètres de ces deux villes, qui sont à cette même distance de Rotterdam, et occupent, en Europe occidentale, une position sensiblement centrale. Par suite, en liaison étroite avec les nouvelles lignes suivies par le trafic international, il lui sera donné d'y participer dans une large mesure.

« Au surplus, sa situation sur la grande route du globe, qui relie Suez et Panama, l'aidera grandement à intensifier son action sur le trafic général par l'attraction qu'exercera cette nouvelle voie, véritable

champ magnétique, si l'on peut dire, où se combineront, dans l'avenir, et réagiront les unes sur les autres toutes les énergies du commerce international, et dont Marseille sera, sans conteste, le pôle européen.

« En dehors de cette perspective, l'on ne saurait omettre d'envisager également celle relative au trafic dont Marseille bénéficiera à la suite de l'amélioration ou de la mise en exploitation des voies de communication transversales se détachant du Rhône vers la Seine, Paris, Rouen, Le Havre; vers Saint-Etienne, le Centre, Loire, Nantes et Saint-Nazaire; vers Cette, Toulouse et Bordeaux. »

Après avoir célébré comme il sied la science des ingénieurs, le labeur des ouvriers et les vues hardies du négoce

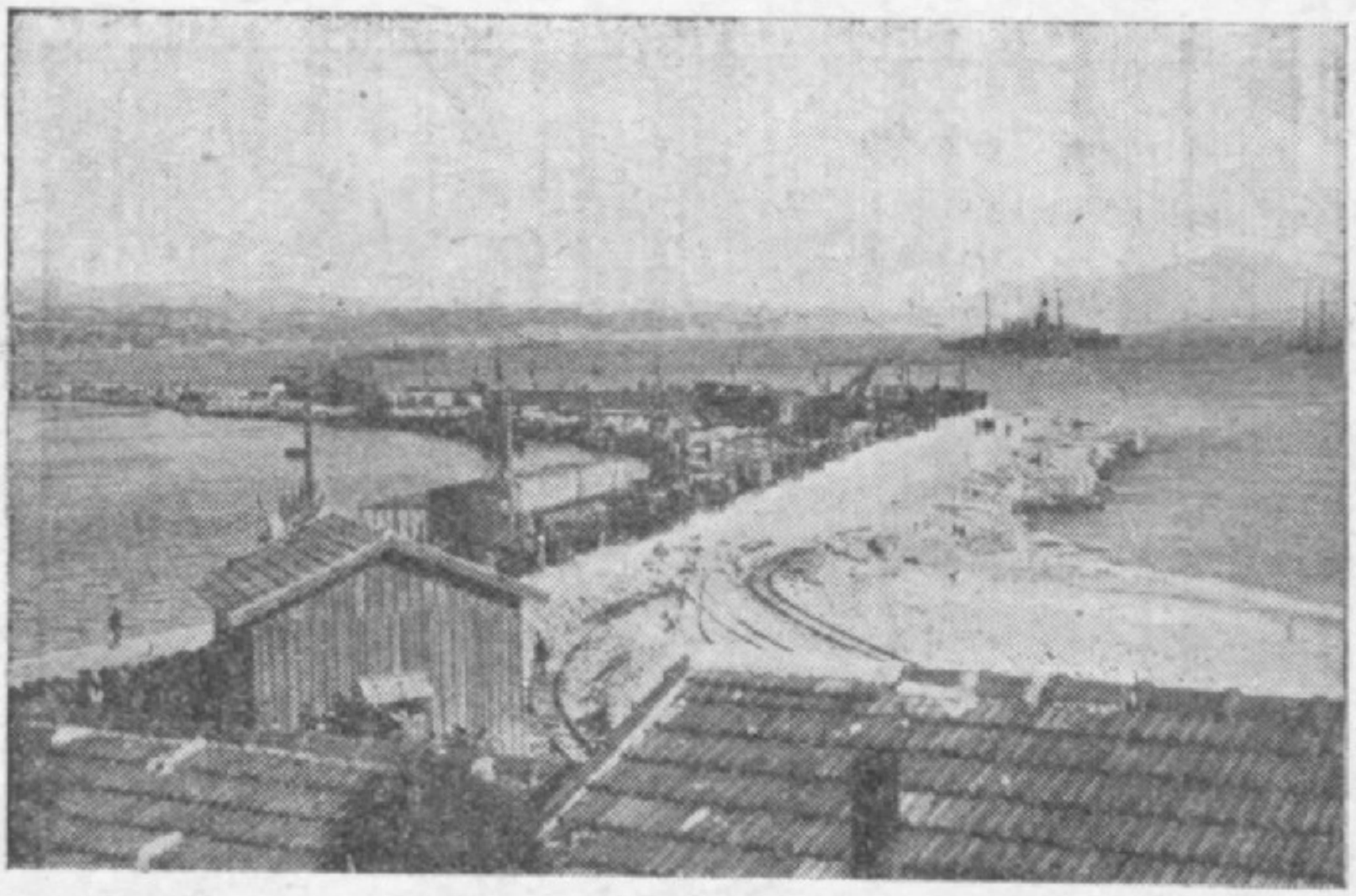

LA POINTE DE LA LAVE, LE JOUR DE L'INAUGURATION

sur l'avenir, il nous faut enregistrer les doléances des peintres d'un peu partout et celles des pêcheurs de Martigues.

Certes, d'aucuns prédisent un avenir brillant aux localités riveraines des étangs de Caronte, de Berre et de Bolinon. Mais les progrès industriels comportent parfois d'importants sacrifices à la beauté des sites et au bien-être des pauvres gens. C'est un fils de Martigues, Charles Maurras, qui a répondu par avance aux craintes de beaucoup d'artistes quand il a proclamé dans son *Etang de Berre* : « Où serait cette grâce, que deviendrait cette beauté si leur poésie dépendait du remuement de quelques cubes de terre ou de fer. »

Maurras va même jusqu'à absoudre la digue qui zèbre le saphir des étangs, parce que, dit-il, « l'écume et l'embrun

auront vite fait de déteindre et d'harmoniser » les empierrements « d'une blancheur cruelle » de cette dernière.

Ce n'est point aux lecteurs de l'*Action française* qu'il convient d'apprendre avec quelle vigueur l'illustre écrivain provençal a pris et continue à prendre la défense des pêcheurs de Martigues aux côtés de leur syndic, le patron Rolland. Il est, en effet, d'une élémentaire et saine justice que soient indemnisés les braves gens dont les filets restent immobilisés à la suite des perturbations apportées dans le régime des étangs par les travaux en cours. Les « bourdigaliers » ont droit aux légitimes réparations dues pour « l'expropriation maritime » subie par eux.

On est étonné d'avoir à formuler en faveur de ces braves gens une réclamation d'une équité aussi incontestable. On devrait se souvenir enfin, en haut lieu, que les pêcheurs de Martigues et d'ailleurs fournissent à la flotte nationale l'élite de ses équipages.

A ce titre, leurs droits acquis méritent d'être défendus avec une ardeur au moins égale à celle que d'aucuns apportent à la défense des intérêts des allumettiers...

F. Desmarest

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

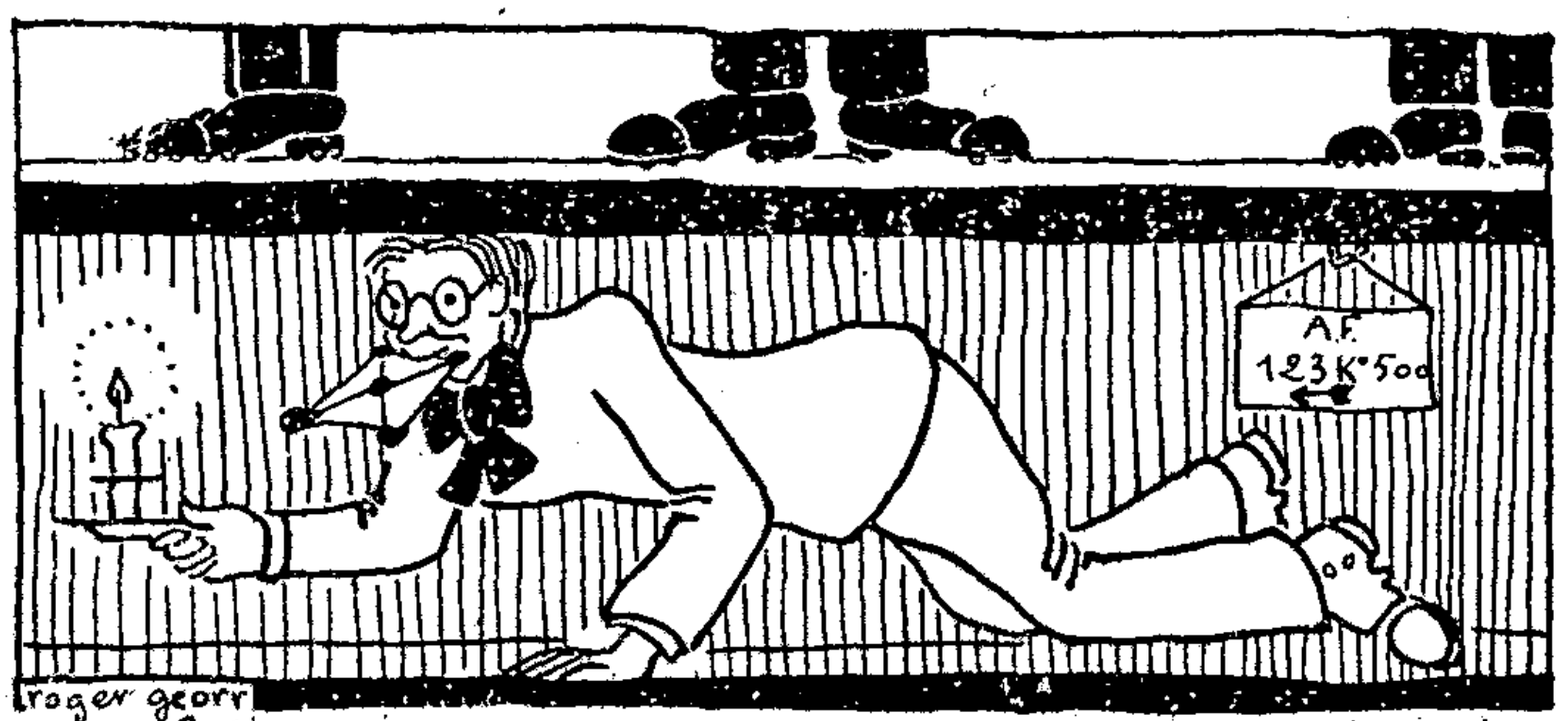

Huilerie et Savonnerie COURT de PAYEN & FALQUE, *MARSEILLE*

Le savon **"ABEILLE"** vert mousseux, **72 % d'huile,** est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et tout particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

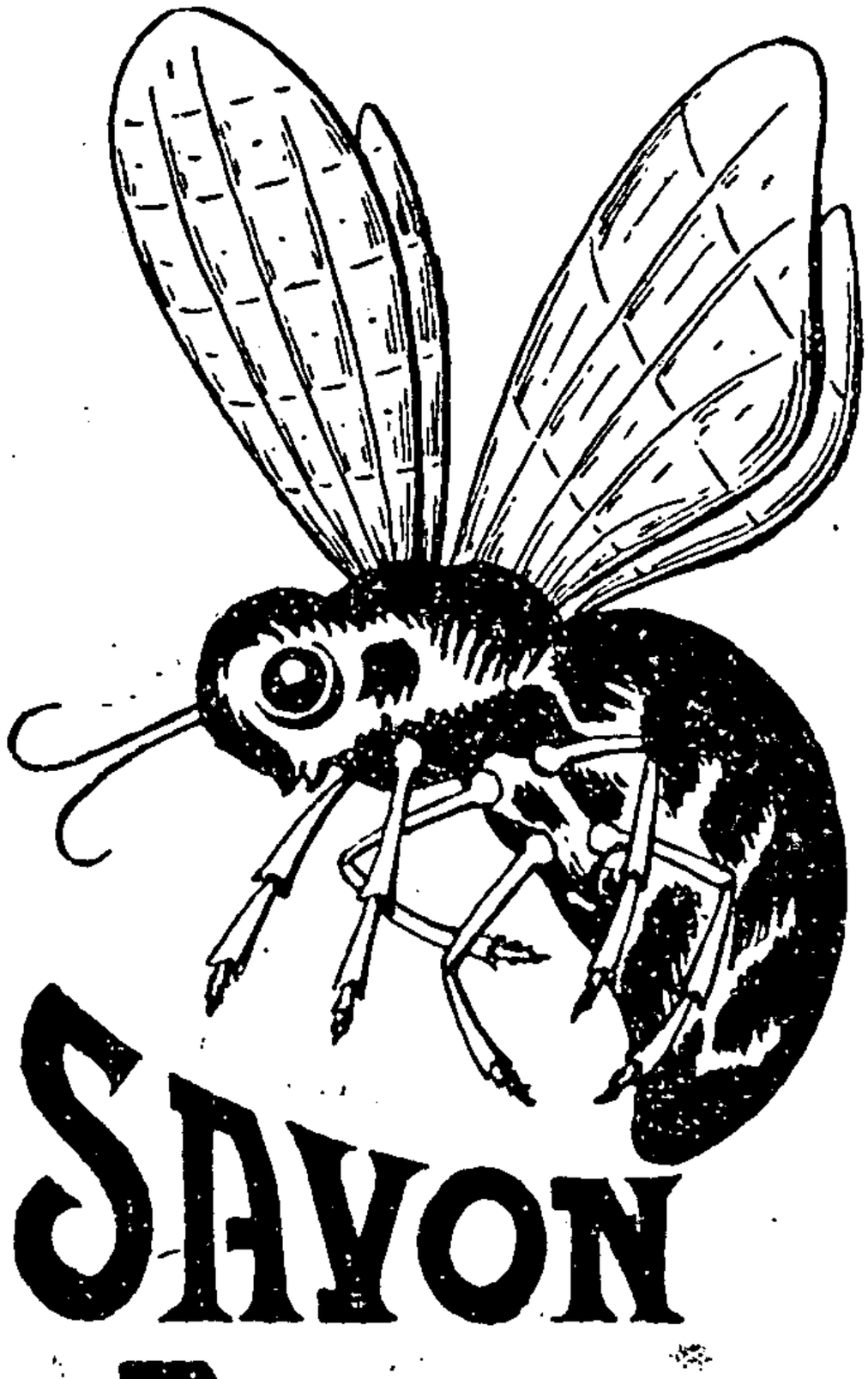

SAVON
L'ABEILLE

BLANC OU VERT

72 % d'Huile

Hre COURT DE PAYEN

LA PREMIÈRE LA PLUS VIEILLE MARQUE DE MARSEILLE

HORS CONCOURS

EXPOSITION NATIONALE COLONIALE 1929

Huilerie et Savonnerie COURT de PAYEN & FALQUE, *MARSEILLE*

Le savon **"ABEILLE"** vert mousseux, **72 % d'huile,** contenant une grande quantité d'huile d'olive, est plus gras que les savons blancs, aussi il met plus longtemps à sécher, il est bon de ne l'employer que sec; moussant très rapidement, il suffit de ne le passer que légèrement sur le linge.

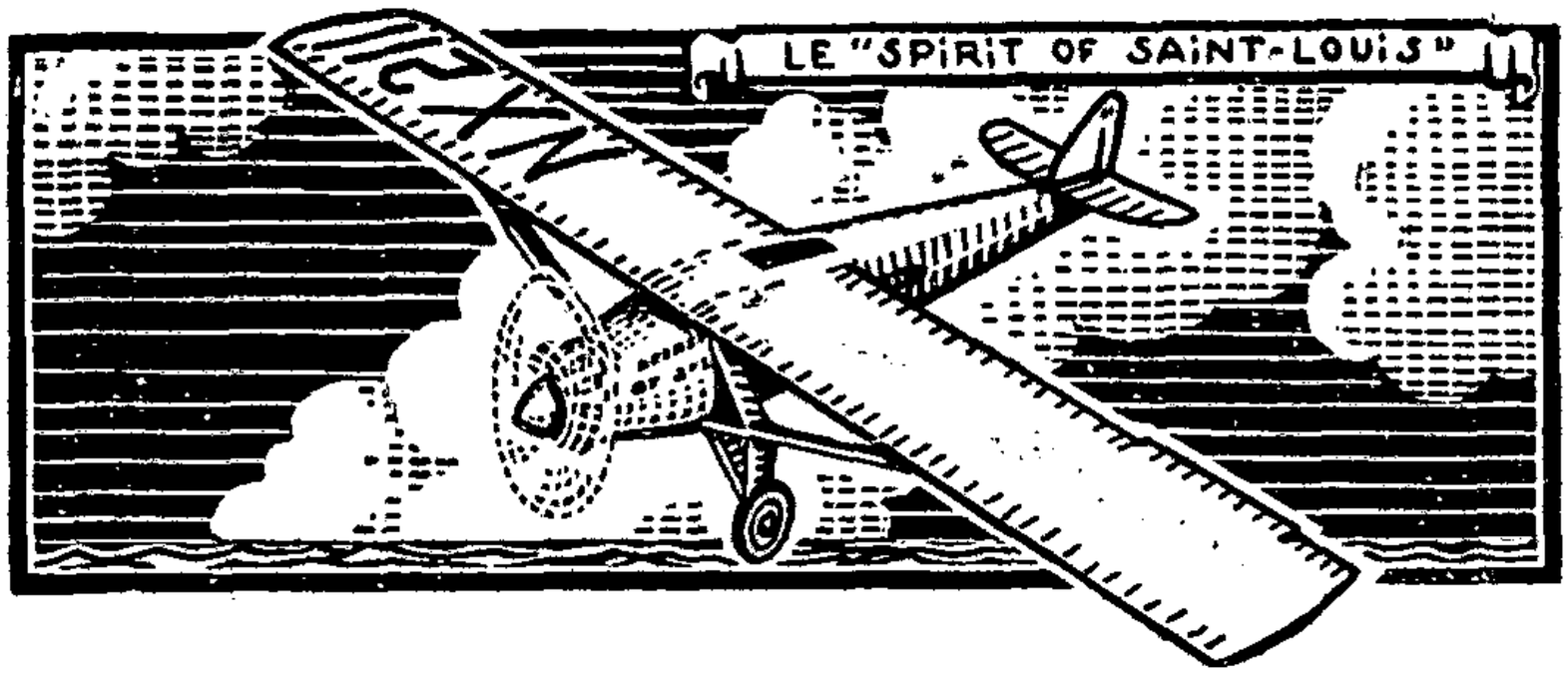

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE EN AVION

par MARCEL ANDRIEU

Pendant l'été de 1926, on n'ouvrait point un journal sans voir que M. Un Tel ou Miss Nobody (car les « Miss » ont le monopole de ce genre d'exploits) se mettait à la mer pour traverser la Manche à la nage.

Le dernier été fut aussi celui des traversées marines : mais ce sont les aviateurs qui ont « attaqué » l'Atlantique. Pourtant, depuis des années, on n'avait vu une saison aussi mauvaise! Malgré cela les tentatives se sont multipliées; et la plupart ont avorté ou se sont terminées tragiquement.

Il y a déjà quelques années, les Anglais Brown et Alcock avaient réussi le « saut » de Terre-Neuve en Irlande. Mais l'exploit rêvé, c'était Paris-New-York ou *vice versa*.

L'an dernier, il y eut la tentative du Français René Fonck, à bord d'un avion géant Sikorski. Le lourd appareil ne parvint pas à décoller et se brisa.

Cette année, dès le printemps, les journaux annonçaient les préparatifs, de part et d'autre, de la « mare aux harengs ».

Enfin, le 8 mai, alors que nous nous préparions à célébrer Jeanne d'Arc, un équipage français partait le premier. Au petit jour, le célèbre as de guerre Charles Nungesser et le navigateur Coli quittaient le terrain du Bourget à bord de l'*Oiseau-Blanc*, un biplan Levasseur spécial. Les témoins de

cette envolée nous en ont rapporté la tragique et émouvante beauté. L'avion, alourdi par ses énormes réservoirs, avait peine à quitter la terre. On aurait dit que la Mort l'appesantissait déjà. Il roula, roula, d'un bout à l'autre de l'immense terrain; puis, piloté de main de maître, décolla. Bientôt, il larguait son train d'atterrissage. On le suivit jusqu'à la côte, puis il disparut dans l'infini.

Le lendemain, les radios annonçaient au milieu d'un formidable enthousiasme que l'*Oiseau-Blanc* avait atterri dans le port de New-York. Hélas! la nouvelle était fausse. Les démentis succédaient aux démentis. On garda l'espoir; l'espoir lui-même s'effrita. Toutes les recherches entreprises furent sans résultat...

Une fois de plus, au prix de leurs vies, deux aviateurs français avaient prouvé au Monde les qualités d'audace et d'énergie de notre race. Mais cette fierté ne pouvait qu'augmenter notre deuil!

*
* *

Malgré cet échec tragique, on annonçait la préparation de nouveaux raids. Et voici qu'un beau jour, on apprit qu'un certain Lindbergh était arrivé à New-York de St-Louis. « Et où allez-vous? » lui demanda-t-on. « A Paris », répondit-il dans un sourire. On le traita de « blagueur », et on riait encore de sa boutade lorsqu'on apprit qu'il s'était envolé vers l'Est.

Les postes de la côte française signalaient son passage. Une foule considérable se précipita au Bourget. De fait, le 21 mai, vers 11 heures du soir, le *Spirit-of-St-Louis*, piloté par Charles Lindbergh, atterrissait devant les hangars de l'aéro-port. Ce fut un enthousiasme fou et qui devait durer pendant tout le séjour de Lindbergh à Paris. On n'avait jamais vu, dans la Ville, de manifestations aussi délirantes, depuis l'Armistice.

L'auteur de l'exploit? Un grand garçon de vingt-cinq ans, blond, timide, une tête de poupon; et d'une charmante modestie.

L'avion : un tout petit monoplan, dans lequel le pilote était complètement enfermé, ne communiquant avec l'extérieur que par des périscopes. Mais outre ses qualités d'éner-

gie, de sang-froid, d'endurance, outre un véritable sens de pigeon voyageur, Lindbergh avait accompli un véritable miracle de préparation réfléchie. Il s'était guidé d'après la carte des courants atmosphériques au-dessus de l'Atlantique établie par le bureau météorologique américain, d'après cinquante années d'observations patientes. Les instruments étaient des chefs-d'œuvre d'ingéniosité et de précision : (à cet égard, répétons que le fameux compas électro-magnétique par lequel les Américains suppléèrent au lourd compas gyroscopique utilisé jusqu'à ce jour, est dû à un inventeur

NUNGESSER — LINDBERGH — COLI

français, M. Louis Dunoyer, un de nos collaborateurs et de nos amis de l'*Action française*).

Le « saut » avait été de 5.850 kilomètres; et battait le record de distance. Le réservoir contenait encore 320 litres d'essence; et Lindbergh qui ne se plaignait pas de la fatigue mais de la monotonie du voyage, aurait pu voler encore pendant 1.000 kilomètres.

Les 4, 5 et 6 juin, un autre avion américain, le *Miss-Columbia*, appartenant à Lévine et piloté par Chamberlin, traversait encore l'Atlantique et allait atterrir dans un village, à 150 kilomètres au sud de Berlin. Cette fois, 6.500 kilomètres avaient été couverts d'une seule traite. L'avion était encore un petit monoplan, avec un moteur de 200 C.V.

C'est encore un monoplan tri-moteurs, l'*America*, piloté par Byrd, accompagné de Noville, Acosta et Balchen, qui réussit la troisième traversée, les 29, 30 juin et 1er juillet. Dès qu'il atteignit le continent, l'avion fut enveloppé de brume, il erra à la recherche d'un terrain; puis, ayant tenu l'air plus de quarante heures, il se posa sur la plage de Ver-sur-Mer, où la marée montante le détériora gravement. Les quatre aviateurs se sauvèrent néanmoins.

Enfin une quatrième traversée fut réussie, mais de Terre-Neuve en Irlande, par le *Pride-of-Detroit*, piloté par Brock et Schlée. Ceux-ci voulaient faire le tour du Monde. Avec une admirable régularité, ils allèrent jusqu'au Japon, mais, devant les supplications de leurs familles, arrêtèrent là leur tentative.

A côté de ces glorieux succès, la liste des morts est longue et émouvante :

A peu près au moment où Nungesser et Coli se perdaient dans l'Atlantique nord, un Goliath de la marine, piloté par le capitaine de Saint-Roman, accompagné de Mounayres et Petit, se perdait dans l'Atlantique sud.

De même, le *Saint-Raphaël*, piloté par Hamilton et Minchin, acocmpagné de la princesse Lœwenstein ; de même le *Old Glory*, de Bertrand, Payne et Witt Hill, se sont perdus dans les flots.

*
* *

Enfin, de multiples tentatives ont échoué, tant en Allemagne, qu'en Angleterre, en Amérique et en France.

Du côté français, Drouhin devait partir avec un Goliath spécial l'*Oiseau-Bleu*. Or, à la suite de difficultés avec la maison Farman, Drouhin passa au service de Levine, pour ramener en Amérique le *Miss-Columbia*. Mais Levine, un affreux juif, antipathique au dernier degré, fila un beau jour avec son avion vers l'Angleterre, laissant Drouhin et abandonnant la tentative.

L'*Oiseau-Bleu*, confié à Givon et Corbu, fit un faux départ,

Adhérez à la *Ligue d'Action Française*.

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE

3, RUE DE GRENELLE
PARIS-VI^e^
TÉL. : LITTRÉ 12-27

COLLECTION « IN-OCTAVO N. R. F. »

à la gerbe

Nouvelle collection à tirage illimité sur chiffon de Bruges et sous couverture ornée de bois inédits par GALANIS

JACQUES DE LACRETELLE

SILBERMANN

ANDRÉ MAUROIS

LA VIE DE

DISRAËLI

PAUL MORAND

OUVERT LA NUIT

Exemplaires numérotés *sur chiffon de Bruges* filigrané « A LA GERBE » ..... 35 fr.
Tirage à part à 300 exemplaires numérotés *sur vélin de Hollande Pannekoek* filigrané « A LA GERBE » .. (souscrits) 65 fr.

Paraîtront ensuite :

Jean Barois, par ROGER MARTIN DU GARD. — **Les Nourritures terrestres,** par ANDRÉ GIDE. — **L'Annonce faite à Marie,** par PAUL CLAUDEL. — **A. O. Barnabooth,** par VALERY LARBAUD. — **Poésies,** par STÉPHANE MALLARMÉ. — **Mort de Quelqu'un,** par JULES ROMAINS. — **Typhon,** par JOSEPH CONRAD. — **Alcools,** par GUILLAUME APOLLINAIRE. — **Variété,** par PAUL VALÉRY, etc.

en septembre, et regagna Le Bourget à cause de la brume.

Costes et Le Brix espéraient partir sur le Bréguet XIX qui réussit déjà, avec Costes, le raid Paris-Djask. De même, Tarascon et Laulhé, après une minutieuse mise au point, devaient s'envoler sur l'*Oiseau-Tango*. Le mauvais temps obligea tous les oiseaux à demeurer au nid.

L'année prochaine verra sûrement de nombreux envols. Combien réussiront?

Notre fierté nationale voudrait qu'un Français fût le premier à réussir Paris-New-York, que Nungesser et Coli ont tenté les premiers. Certes, nous avons les pilotes. Mais avons-nous les avions?

Le maréchal Lyautey a élevé la voix pour signaler notre infériorité matérielle en aviation, surtout par rapport aux Allemands et aux Américains. Entendra-t-on ce cri d'alarme, poussé par l'un des plus glorieux et des plus compétents serviteurs de la France?

Hélas, il est à craindre que nos gouvernants s'inquiètent d'abord de ce qui les passionne au premier chef : les élections de 1928.

Décidément, à notre Aviation, comme à notre Marine, comme à la Patrie tout entière, il faut un Roi.

M. A.

Pour vos achats, consultez le « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

HISTOIRE D'UN SAUVAGE QUI VOULUT VOIR DE PRÈS LE JEU DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

par André Lavedan

Dessins de H. Borde

On dit que je suis un sauvage parce que, dans mon pays — quelque part sous les Tropiques — il n'y a point de chemins de fer, d'automobiles, de cinématographe, et que ce pays, d'ailleurs fertile à souhait, ignore les douceurs et les beautés de l'instruction laïque, du suffrage universel et du régime parlementaire.

Un jour, un Français vint visiter ceux de ma tribu et nous entretint de toutes ces choses dont nous n'avions qu'une bien vague idée. Il me prit en amitié et, discernant que je n'étais pas trop sot pour un sauvage, il m'offrit de m'emmener en France avec lui, pour m'initier aux secrets de la civilisation.

« Ensuite, ajouta-t-il, tu pourras, une fois revenu dans

ton pays, faire l'éducation de tes semblables et les arracher à la barbarie en les dotant d'institutions copiées sur les nôtres et en organisant pour eux une démocratie républicaine. »

J'acceptai, poussé par la curiosité autant que par le désir de procurer quelque bien aux sauvages, mes frères, et par l'espoir de rendre mon nom immortel.

*
* *

Je ne vous dirai pas tous les étonnements dont je fus frappé, au cours de ce mémorable voyage. Ce voyage était essentiellement politique : je passerai donc sous silence tout ce qui était étranger à la politique.

Mon compagnon s'appelait Nestor Trouilh : il avait l'honneur de représenter, à la Chambre des députés, sur les bancs du Cartel des gauches, un département du Sud-Ouest. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que, dès notre arrivée, il me conduisit au Palais-Bourbon. C'était vers le milieu de l'après-midi et l'assemblée siégeait depuis 10 heures du matin. A la tribune, un orateur faisait un discours sur un sujet qui me parut assez obscur. J'écoutais sans trop comprendre, car ce discours était hérissé de termes qui m'étaient inconnus, tels que : *constitutionnalité, péréquation, contingentement,* et d'autres. J'étais fâché que Nestor Trouilh ne fût pas à mon côté pour me donner des éclaircissements. Je compris cependant, d'après ce que disaient, devant moi, des messieurs décorés et des dames majestueuses, que le député qui discourait était un des ornements du Bloc national.

Cela ne me disait rien : au bout d'un quart d'heure, toutefois, j'eus quelque idée que mon ami Nestor n'était pas l'ami de ce bloc-là, car, de son banc, il ne cessait de protester contre les paroles qui tombaient de la tribune. D'abord, ce ne furent guère que des bâillements bruyants et des murmures, puis la rumeur dégénéra en un tumulte affreux, où je distinguais des mots injurieux, et que la sonnette du président ne parvenait pas à couvrir.

L'orateur finit par retourner à son banc où ses amis le vinrent congratuler, puis le débat reprit sur un autre sujet.

Cette fois, il fut question de laïcité et j'eus tout de suite le sentiment qu'il s'agissait d'un problème essentiel. La tribune était occupée par un petit homme aux vêtements trop grands qui s'exprimait sur un ton rageur. Cet homme, paraît-il, n'était autre que le ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université. Il défendait sa thèse avec une passion qui soulevait l'enthousiasme d'une partie de la Chambre et provoquait l'indignation d'un petit nombre, assis à l'extrême droite.

L'un de ceux-ci voulut répondre au ministre, mais il lui fut à peu près impossible de se faire entendre et j'admirai, à cette occasion, le talent de mon ami Nestor dans l'imitation des cris d'animaux. Comme la majorité hurlait : « Assez » et : « Clôture », celui qui parlait se résolut à quitter la tribune. Au moment où il traversait l'hémicycle, un député s'avança vers lui d'un air de défi : ce fut assez pour qu'une vraie bataille s'ensuivit, où Nestor Trouilh, qui est large d'épaules et de complexion robuste, joua un rôle actif.

Du haut de son siège, le président s'efforçait d'arrêter le combat, cependant que les huissiers à chaîne, gênés par leur dérisoire épée, tâchaient en vain de mettre fin à ce pugilat. En désespoir de cause, le président se coiffa d'un chapeau haut-de-forme, qui est l'insigne des plus hautes charges civiques, et quitta la salle des séances.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

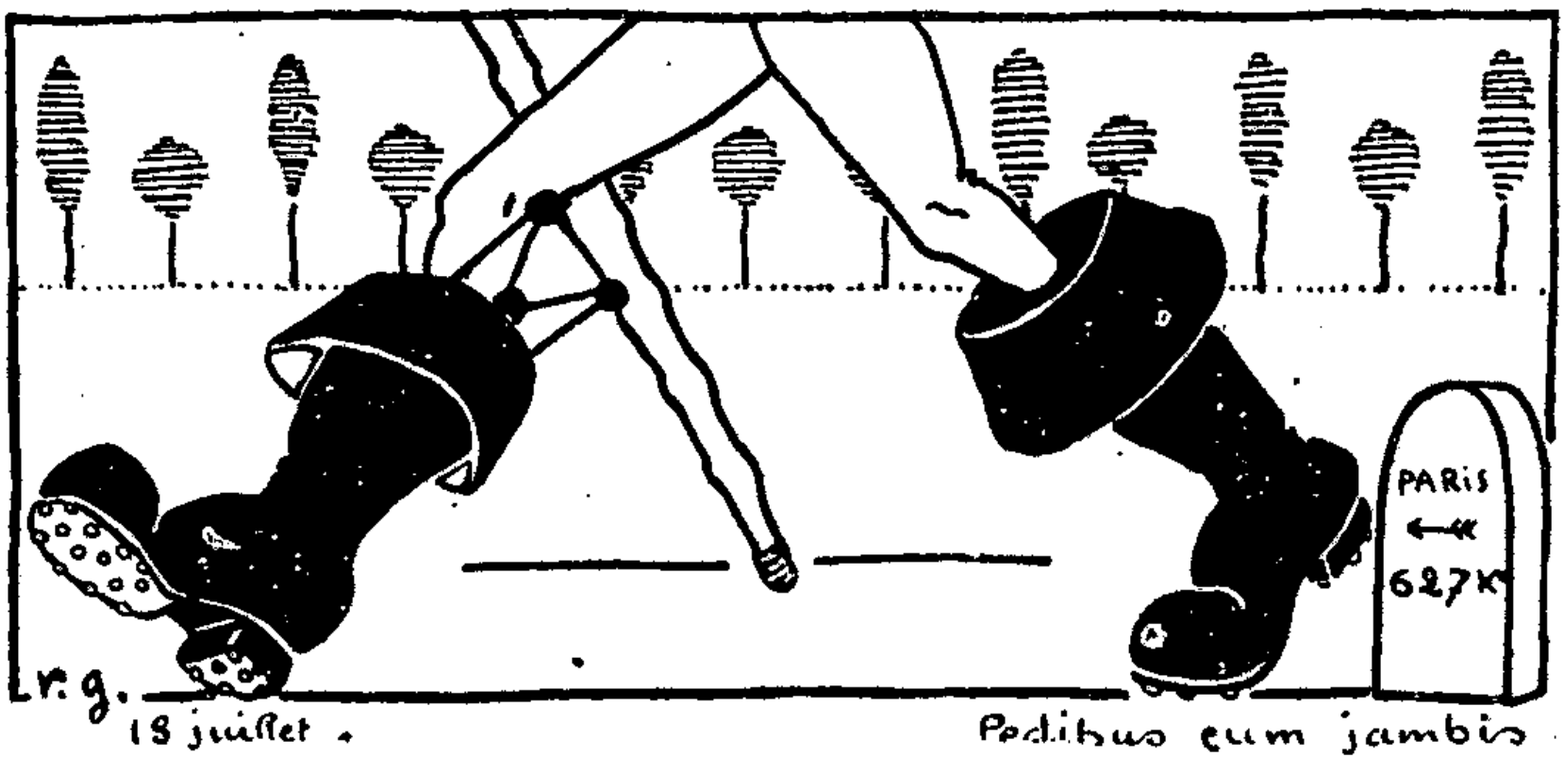

Au bout d'un quart d'heure, le calme était revenu. La séance reprit, on vota et, aux applaudissements de la majorité, je devinai que la laïcité était sauvée. Quant à Nestor Trouilh, il cria de sa voix puissante : « Vive la République! »

*
* *

Le soir, après la séance, je rejoignis mon ami : je m'attendais à le trouver un peu honteux de la scène sans grandeur dont la Chambre m'avait offert le spectacle, mais mon Nestor était radieux.

« As-tu vu, me dit-il, comme nous les avons possédés?

— Qui cela? demandai-je.

— Les réactionnaires, parbleu.

— Explique-moi, s'il te plaît, les événements de cette séance qui m'a paru manquer un peu de grandeur et de dignité... »

Nestor haussa les épaules.

« Il s'agit bien de grandeur et de dignité! Sache, mon bon ami, que le pire danger pour la République, c'est le péril clérical. Si nous n'étions pas là, nous, les vrais démocrates, pour arrêter l'offensive réactionnaire, les circonscriptions seraient livrées aux prêtres et aux moines.

— Je ne vois pas très bien...

— Les curés, te dis-je, sont les ennemis nés de la République, les religieux surtout, et c'est pourquoi Combes, qui est notre maître à tous, a expulsé les congrégations, sans rémission et sans pitié. »

J'objectai à Nestor que de telles mesures me semblaient contraires au principe de liberté, mais Nestor me ferma la bouche en m'assurant, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, que le salut de la République exigeait la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, la fermeture des monastères et la laïcité de l'enseignement.

« Cependant, fis-je, il y a des républicains qui ne sont pas laïques, dans le sens où tu entends ce mot.

— Ce ne sont pas de vrais républicains. Pour mériter le nom de républicain, il faut être laïque. »

Vous me croirez si vous voulez, ces notions n'entraient pas très aisément dans mon cerveau de sauvage. J'avais

surtout peine à admettre que la laïcité fût tellement essentielle au bien public. Il me semblait, en effet, que la France eût d'autres questions à débattre ou, si vous aimez mieux, d'autres chats à fouetter : la vie chère, les impôts, les problèmes sociaux me paraissaient d'un intérêt plus immédiat. Mais, chaque fois que j'abordais ces sujets. Nestor haussait les épaules, ce qui était chez lui le moyen le plus ordinaire de clore les discussions.

« Comprends-moi bien, me dit-il un jour : l'important, dans une République, c'est l'élection. Le droit de vote, c'est le sceptre de l'électeur et sa couronne. C'est le signe de la souveraineté civique. Quant à nous, dépositaires des traditions républicaines, fils de la Révolution à laquelle nous devons tout, il nous appartient d'éduquer les électeurs et de leur prouver qu'ils ont intérêt à nous élire. »

J'étais touché de tant d'éloquence et je commençais à comprendre que Nestor pût être, dans son département, une sorte de divinité.

« Cependant, lui fis-je observer, il n'est pas impossible que les électeurs aient une mauvaise intelligence de leur devoir.

— Sans doute, répondit Nestor avec un malin sourire, les accidents sont possibles. »

Puis il ajouta d'un air mystérieux :

« Les préfets sont là pour un coup. »

*
* *

Un matin, Nestor Trouilh m'annonça fièrement que j'allais voir comment on fait un sénateur.

« Je t'emmène ce soir même dans mon département, dit-il avec solennité. Nous allons remplacer le vieux Dulac, qui est mort. Un grand et ferme républicain, riche à millions, propriétaire de trois ou quatre journaux et qui tenait dans sa main la moitié de la presse française et les deux tiers du Parlement. Son fils est, naturellement, candidat. Il aura contre lui un entrepreneur, Pecquenot, également très riche et qui est un concurrent dangereux, et un avocat réactionnaire, Duros, celui-ci sans importance. Bien entendu, les républicains voteront pour Dulac. »

Je n'étais pas fâché de passer quelques jours en province.

*
* *

La ville où nous débarquâmes un samedi me parut agréable, malheureusement le loisir ne me fut point donné d'en goûter beaucoup le charme un peu rural. De loin, j'aperçus deux clochers, l'un massif, coiffé d'un toit d'ardoises, l'autre élancé, dressant, sur le beau ciel du midi, une fine aiguille de pierre. Mais Nestor Trouilh ne s'intéresse point aux églises et il crut m'avoir fait visiter la ville parce qu'il m'avait montré une mairie qui avait l'air d'une pâtisserie en sucre blanc et traîné dans de vastes cafés sentant le tabac et l'anis, où il rencontrait ses amis politiques et ses électeurs les plus notables. Je fis la connaissance de quelques personnages qui occupaient une place éminente dans le département : le sénateur Fessedane, les députés Bagès, Nogueret et Bigaro, le docteur Cloque, le pharmacien Lortet, deux conseillers généraux, et d'autres encore, dont le nom m'échappe. La plupart affectaient une cordialité souriante et abusaient du terme de « cher ami ». Seul Bigaro avait un maintien rigide et glacé : tout était noir en lui, le teint, le poil, le vêtement, et, à chaque instant, son visage, naturellement ingrat, se plissait comme celui d'un dogue hargneux. Je ne comprendrai jamais comment un homme au physique aussi rébarbatif peut obtenir le suffrage de ses concitoyens. Mieux encore, j'appris que ce Bigaro, à l'air de fossoyeur triste, avait été ministre. Il est vrai que le cabinet dont il faisait partie n'avait pas duré plus de vingt-quatre heures.

Pendant plusieurs heures, tandis que les tournées de bière et de vermouth se succédaient, ces messieurs se livrèrent devant moi à toutes sortes de calculs, supputant les chances respectives des candidats. Il me parut que Bigaro, qui était professeur de philosophie, était le doctrinaire du groupe, dont Cloque et Lortet étaient les tacticiens et les stratèges.

J'éprouvai, au cours de cette conversation, de nombreuses surprises. D'abord, dans le débat qui agitait mes compagnons, il ne fut, pour ainsi dire, pas question des intérêts matériels du département, mais seulement de ceux du Parti. A la manière dont ils prononçaient ce simple mot, j'eus le sentiment bien net que le Parti était une véritable idole devant laquelle

s'inclinaient les purs républicains qui se flattent cependant d'avoir aboli les anciennes superstitions.

Le pharmacien Lortet craignait que Pecquenot l'emportât.

« C'est qu'il est riche, le bougre, disait-il. Et puis, il sait parler au peuple... »

Le docteur Cloque secoua la tête.

« Non, Pecquenot ne passera pas. Ecoutez-moi bien, Lortet... »

Et il énuméra des cantons aux noms sonores et farouches, des cantons où « l'on votait bien ».

« D'ailleurs, ajouta-t-il, Dulac dispose de moyens financiers aussi puissants que ceux de Pecquenot. Et puis songez à l'habileté avec laquelle son défunt père, tout en menant le bon combat républicain, a su ménager, dans la mesure nécessaire, certains intérêts des cléricaux. C'est pourquoi Dulac sera élu, du moins au second tour. Et, s'il y a deux scrutins, les voix de Duros qui se retirera par force, iront à Dulac. »

Nestor Trouilh approuva :

« Sans doute, fit-il. D'ailleurs, Dulac a reçu l'investiture de nos amis réunis en congrès. Il ne s'agit plus que de surveiller nos électeurs sénatoriaux. »

Dans l'après-midi, il me fut donné de voir de près le candidat Dulac, le fils de ce personnage dont on m'avait dit la toute puissance. C'était un homme entre deux âges, au

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

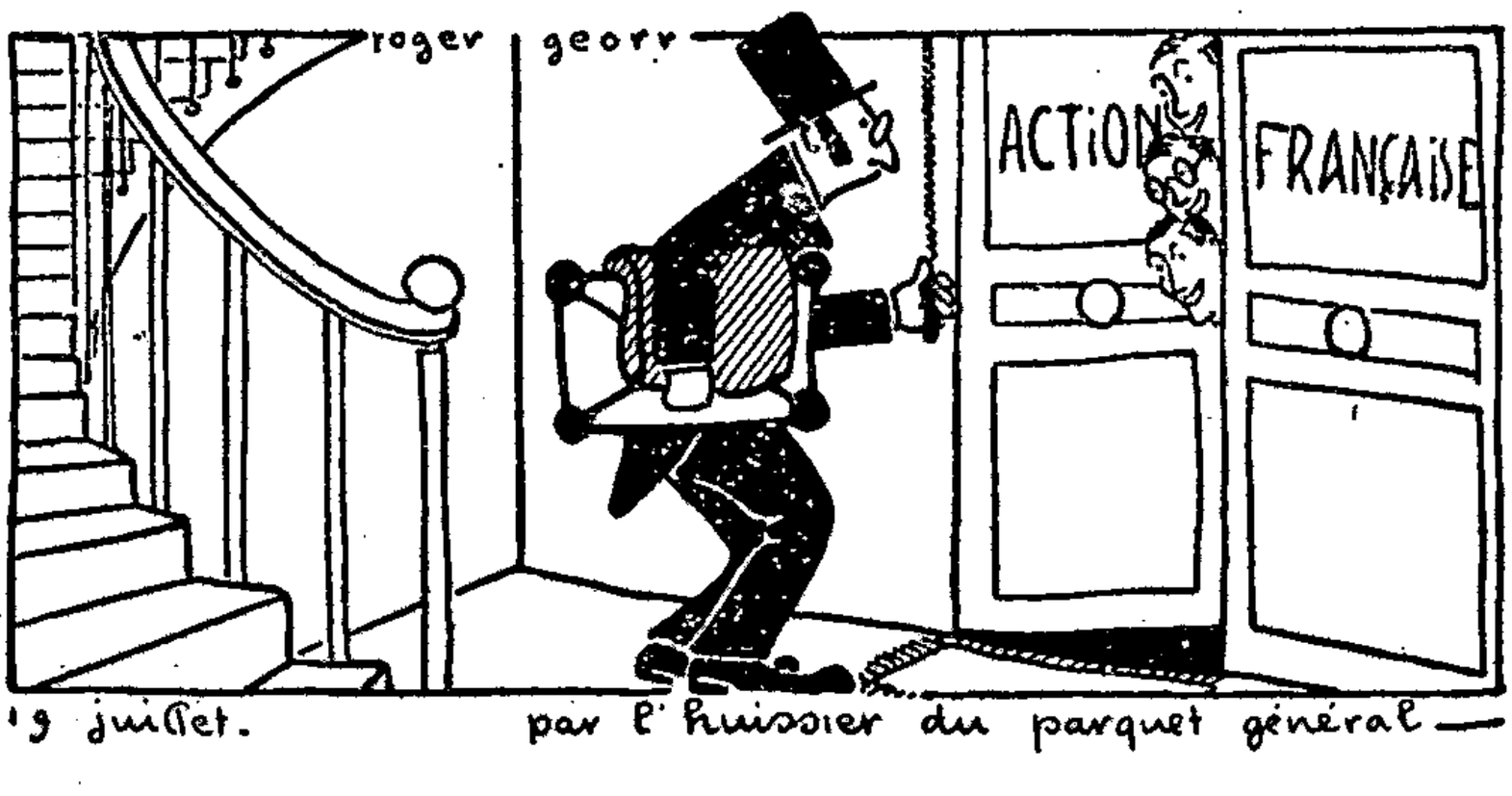

crâne étroit et à l'air timide, qui me parut assez médiocre. Un véritable état-major l'entourait, figures de rapaces telles que j'en avais aperçues autour des colonnes de la Bourse, et il était suivi de toute une clientèle de gens qui prenaient des airs importants devant les consommateurs et les curieux, mais qui se confondaient en humbles saluts dès que Dulac se tournait vers eux.

Alors, j'assistai à une sorte de conseil de guerre qui se tint, dans une arrière-salle du café, sous la présidence de Dulac. Mes compagnons y prirent part et ce fut, pendant une heure, un conciliabule dont je sentis la gravité suprême. A la fin, Dulac signa des chèques dont on oublia de me faire connaître la destination.

*
* *

Cependant les délégués sénatoriaux arrivaient. Des émissaires amenaient successivement, au café où nous nous trouvions, ceux dont le vote était acquis à Dulac.

D'autres émissaires remplissaient le même office pour les amis de Pecquenot et de Duros qui se tenaient, en permanence, dans les cafés du voisinage. De nouveaux contingents d'électeurs furent amenés vers les six heures : ceux-ci descendaient des hautes vallées montagnardes où des autocars avaient été les prendre à leur porte.

Ces braves gens, en costumes de fête, frais rasés, offraient des visages heureux et fiers. La perspective de vingt-quatre heures passées au chef-lieu les remplissait d'aise, sans parler de la haute fonction qu'ils allaient remplir le lendemain.

Dulac s'efforçait de paraître aimable. Il avait un mot pour chacun, distribuait des poignées de main, se multipliait, en homme qui ne veut négliger personne. Mes compagnons et les rapaces de l'état-major s'emparaient ensuite des délégués, les assuraient de leur dévouement et de la sollicitude de leur maître.

Le café regorgea bientôt de délégués et d'agents électoraux. Le vermouth coulait à pleins bords, et aussi l'anis et le mandarin. Des fumées de tabac s'épaississaient au-dessus des guéridons, autour desquels s'affairaient les garçons qui songeaient déjà aux gras pourboires.

Dans tous les groupes, on parlait de ce fameux Parti, chose sacrée, et de rubans, de rosettes, de palmes, et de places, de primes, d'adjudications.

Lorsque l'heure du dîner fut venue, on emmena les délégués par petits troupeaux, qu'encadraient de véritables cornacs à la solde du candidat.

J'appris que c'était là un usage admis par tous. Chaque candidat faisait surveiller ses amis par des hommes sûrs. Ceux-ci étaient chargés d'empêcher que les électeurs commis à leur charge se mêlassent aux électeurs des autres candidats et n'eussent des conversations dangereuses avec l'ennemi.

J'appréciai le zèle avec lequel les cornacs s'acquittaient de leur mission. D'ailleurs, ils firent ce qui était nécessaire pour que les électeurs eussent du bon temps pendant leur séjour au chef-lieu.

De fait, les électeurs furent, dans divers restaurants, nourris et surtout abreuvés sans mesure. Il fallait voir le magnifique appétit avec lequel les montagnards faisaient disparaître les brochets farcis, les dindons à la broche et les lièvres en civet ! Et comme aussi ils vidaient les bouteilles de vin des côtes, un joli vin sec qui a tôt fait, je vous assure, de vous mettre la tête à l'envers.

Aussi, dans la soirée, quel bel entrain chez messieurs les délégués, quand ils furent se promener en ville, toujours sous la garde de leurs cornacs qui avaient, pour leur part, pris garde de trop boire, afin d'accomplir leur mission, jusqu'au bout, sans défaillance ! Je ne vous dirai pas — car ce serait mentir — que plusieurs délégués n'étaient pas en ribotte, néanmoins ces nobles fils des Pyrénées gardaient, jusque dans leur commencement d'ivresse, un peu de leur majesté native.

J'eus, ce soir-là, tout loisir de les suivre dans leurs pérégrinations, mon ami Nestor étant occupé, de son côté, avec le candidat Dulac. Aussi pus-je me convaincre que rien ne manquait aux réjouissances électorales. Je vis des délégués dans les grands cafés de la ville, achevant une sâoulerie déjà bien commencée. J'en vis dans un de ces concerts qu'on désigne communément sous le nom de « beuglants », où des femmes défraîchies, vêtues d'oripeaux et décolletées sans modestie, profèrent, d'une voix aigre, des refrains privés pour moi du moindre sens. J'en vis même qui débouchaient

en titubant, à la suite d'un homme barbu jusqu'aux yeux, d'une ruelle étroite où flambaient au-dessus de portes basses, de grosses lanternes rouges...

*
* *

Le lendemain, je retrouvai mes délégués sur une place ombragée de platanes, entre la cathédrale et la préfecture. Un grand nombre n'avaient pas fini de cuver leur vin et il fallait les soutenir pour leur faire gravir les degrés qui conduisaient à la salle de vote.

Je ne vis point Dulac, mais Pecquenot était là et il prononça, d'une voix enrouée, une dernière harangue où, dans un langage d'égoutier, il repoussa l'accusation, lancée contre lui, d'avoir partie liée avec un député juif prodigieusement riche. Il termina sur un mot qui a rendu célèbre, à tort ou à raison, un général du Premier Empire.

Vers midi, on proclama le résultat : Dulac était élu, mais à une faible majorité. Des cris variés accueillirent la nouvelle. Pecquenot, cramoisi de rage et tout surpris que sa vigoureuse harangue n'eût pas vaincu certains scrupules, se retira, abandonné, ou à peu près, de ses fidèles, mais jurant bien haut qu'il ferait annuler l'élection, parce que Dulac avait eu l'audace de soutenir jusqu'à l'urne un délégué que l'excès de boisson avait changé en une espèce de loque, toute dégouttante de vomissure.

C'était fini, trop vite au gré de ces messieurs les délégués. On fit déjeuner, en grande hâte, tous ceux qui étaient encore capables d'absorber quoi que ce fût.

Dans l'après-midi, je les vis partir, emportés à pleines charrettes vers leurs vallées et leurs monts, ainsi qu'un bétail. Et certains, affalés sur la banquette de l'autocar, essayaient de chanter, d'une voix pâteuse et éraillée, ces refrains pleins de mélancolie que les Pyrénées ont inspirés jadis aux troubadours.

*
* *

Tout cela m'avait laissé une impression fâcheuse. Nestor Trouilh, dont la joie était sans bornes, fut surpris que je ne partageasse point son enthousiasme.

« C'est que, dit-il, grâce au succès de Dulac, ma réélection est assurée l'année prochaine. »

Je commençais à penser que l'argent, les faveurs, les croix et aussi les puissants patronages jouaient un rôle excessif dans les scrutins. Cependant, Nestor évoquait les prochaines élections législatives.

« Tu verras, fit-il, le peuple tout entier, le peuple en ses comices, exprimant librement sa souveraineté et choisissant ses représentants parmi les plus dignes. »

Mais j'en avais assez vu. Le scrutin dont j'avais été le

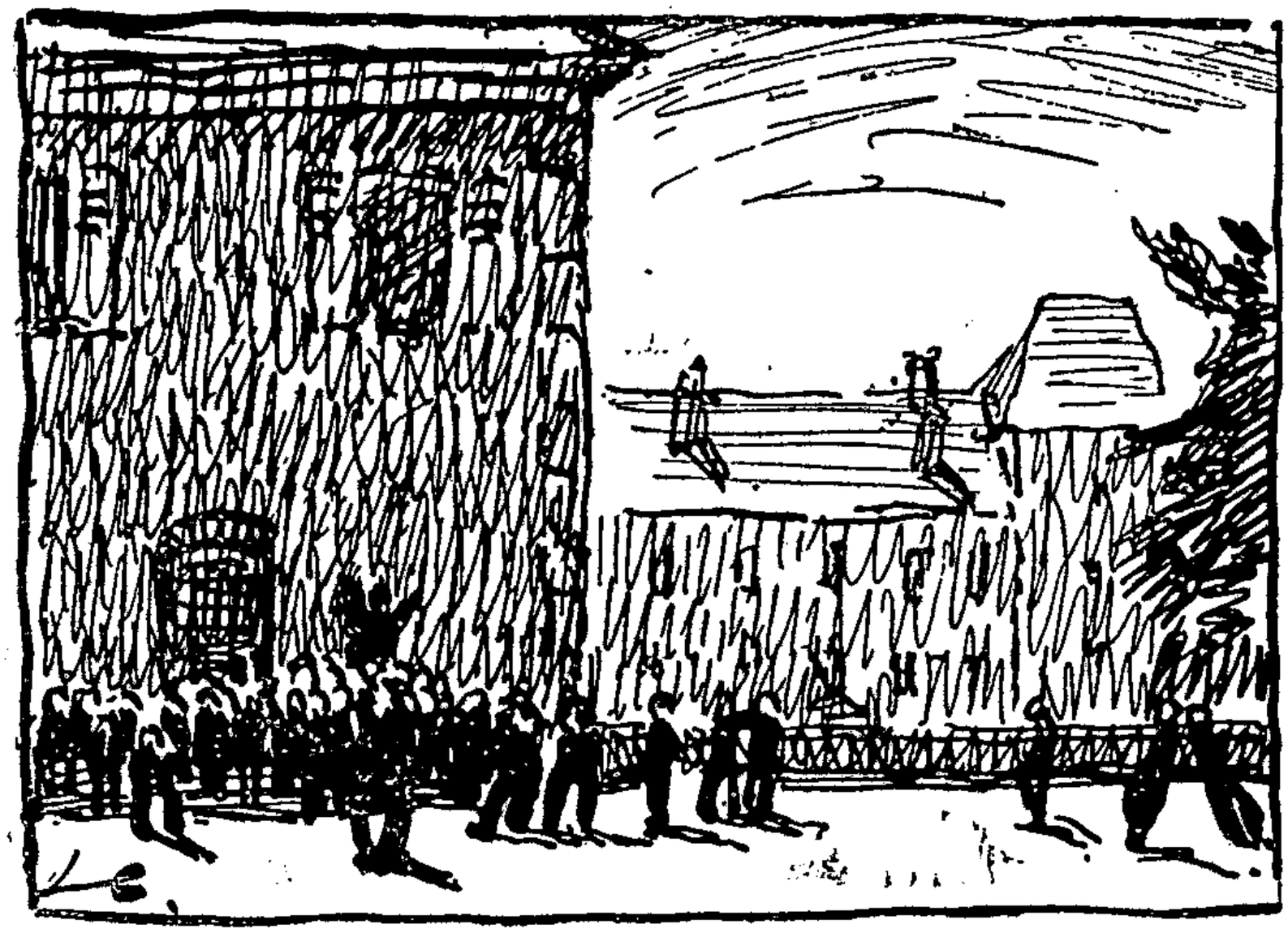

témoin avait aboli ma confiance dans le régime démocratique et parlementaire. Je n'avais plus le désir de faire cadeau à mes frères sauvages d'une constitution républicaine. Comme je m'ouvrais de ces pensées à Nestor, il me regarda d'un air méprisant :

« Tu ne seras jamais un être civilisé », me jeta-t-il au visage comme une injure.

*
* *

Je décidai de retourner dans mon pays par le prochain bateau.

Dans le train qui m'emportait vers le port, je voyageai

dans la société d'un jeune homme avec qui je liai conversation. Je lui contai ce que j'avais vu et les réflexions que ces choses m'avaient inspirées.

Il se mit à rire, m'approuva et me dit que, lui non plus, il ne croyait pas en la République, ni dans les destinées de la démocratie.

— Quelles sont donc vos opinions ? lui demandai-je.

— Je suis royaliste, me répondit-il.

Royaliste ! J'avais souvent ouï dire à Nestor que les royalistes étaient des insensés et des énergumènes. Mais, comme je n'avais, jusque là, guère trouvé de raison chez les sages, je songeai que, dans cette singulière République française, la raison était peut-être chez les fous.

Quoi qu'il en soit, ce royaliste exprima devant moi des idées qui me semblèrent pleines de bon sens. J'eusse aimé que notre causerie durât plus longtemps, mais nous approchions du port et il fallut bien l'abréger.

Avant de me quitter, mon aimable compagnon me dit :

« Tout système politique conférant au peuple le pouvoir de souveraineté ne peut engendrer que le malheur et la misère, parce que cette souveraineté ne connaît point de frein. »

Et il me mit sous les yeux un petit livre où je lus cette phrase : « *Un peuple a le droit de réformer ses lois, même les meilleures : car, si ce peuple veut se faire du mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher ?* »

— C'est Rousseau qui a dit cela, ajouta mon compagnon. Rousseau est le fondateur de la République.

Le train venait de s'arrêter. Nous nous saluâmes et chacun de nous s'en fut de son côté.

Et tandis que je m'acheminais vers le port, je me dis qu'il était, en vérité, bien injuste de traiter les royalistes d'énergumènes, qui signifie, comme vous le savez, qu'ils sont possédés du démon.

André Laredan

Un bon ligueur fait des abonnés.

MAXIMES DE POLITIQUE

recueillies par

PIERRE HÉRICOURT

—

PIERRE HÉRICOURT
comme Sennep le voit.

Ce n'était pas au XX^e^ siècle. La démocratie n'éclairait pas encore le monde. Il y avait encore des guerres, même de religion.

Le chef d'Etat vainqueur était égal à son destin et ne sabotait pas son triomphe à plaisir. Lorsqu'il lui arrivait d'être déclaré hérétique et excommunié, il suivait son chemin au galop de son cheval, fort de son droit, sachant bien que la victoire attire les victoires et que les papes, eux-mêmes, ne sont pas insensibles aux succès des hommes.

Bien qu'il fît des rêves de paix universelle, il savait toujours « raison garder » et tenir compte des réalités immédiates, pour le plus grand bien de ses peuples.

En moins de dix années, le pays avait été relevé de ses ruines, il était riche et respecté, l'agriculture était redevenue prospère, l'industrie florissait.

Mais on ignorait encore les « immortels principes » de

1789. On se contentait tout bonnement d'appliquer ceux que l'on tenait de l'expérience et de la tradition.

*
* *

Ce jour-là, sur les sept heures du matin, le Roi entra dans le cabinet de travail de son ministre et lui prit les mains :

— Bonjour, mon ami. Que faisiez-vous là? Avez-vous eu le temps de transcrire déjà, en peu de langage et beaucoup de substance, les maximes dont nous nous sommes entretenus hier pendant notre promenade ?

— Sire, rien n'est encore très au net, car j'ai eu à régler beaucoup d'autres affaires qui pressent. J'eusse bien désiré d'autre part que Votre Majesté m'eût dispensé d'un labeur si pénible pour moi et si utile pour Elle, tant à cause de mon insuffisance que parce que, tout ce que je sais, je l'ai appris par vos discours, votre exemple et vos instructions et que vous le savez, par conséquent, mieux que moi. Néanmoins, comme j'aime mieux être accusé d'incapacité que de désobéissance à vos commandements, je m'en suis acquitté le mieux possible. Je commencerai par celles dont l'observation est la plus nécessaire aux rois et aux princes pour bien régir et gouverner leurs Etats et faire prospérer.

Je dirai donc :

Premièrement, qu'ils aiment Dieu de tout leur cœur et qu'ils soient humains envers tous les hommes, mais principalement envers ceux dont ils ont la charge et le gouvernement.

*
* *

Qu'ils soient hommes de raison et de courage, et qu'ils soient vertueux par véritable habitude et par une longue pratique.

*
* *

Que leurs promesses et leur foi soient inviolables et qu'ils regardent loin, à cet effet, ce qu'ils peuvent, avant de promettre.

*
* *

Qu'ils aient soin de bien reconnaître les parties dont leurs

Etats sont composés, afin de diversifier la forme du régime, de tenir compte des usages et des aménagements, des dispositions locales et des traditions.

*
* *

Lorsqu'ils connaîtront bien la situation des pays et provinces, les inclinations et les humeurs des peuples qu'ils gouvernent, qu'ils essayent d'acquérir la même connaissance

HENRI IV

SULLY

des Etats qui leur sont voisins et de ceux avec lesquels ils pourraient avoir des démêlés.

*
* *

Qu'ils sachent les diverses factions qui sont ou se forment entre leurs voisins, et à laquelle de toutes il leur peut être le plus honnête, utile et honorable de s'allier.

*
* *

Qu'ils bannissent l'oisiveté de leur Etat et qu'ils fassent en sorte que leurs sujets soient toujours occupés en choses

utiles, ou pour le moins honnêtes et bienséantes, de crainte qu'ils ne s'adonnent au mal.

*
* *

Qu'ils veillent à distribuer les charges, honneurs et dignités de leur Etat selon les capacités de leurs sujets et qu'ils n'en confèrent à aucun que selon les diverses professions qu'ils ont toujours faites s'ils veulent éviter une confusion dommageable.

*
* *

Que s'ils veulent changer ou innover quelque chose aux lois, coutumes et usages de leur pays et peuple, ils ne le fassent jamais sans une urgente nécessité qui ne puisse être comprise et sans qu'ils n'en puissent faire ressortir quelque apparente utilité.

*
* *

Qu'autant l'on doit souhaiter avoir d'heureux succès en hautes entreprises, autant on doit prendre garde de n'en pas abuser en les attribuant à son esprit subtil et à sa bonne fortune comme si l'on avait contracté un pacte inaltérable avec la félicité.

*
* *

Que la pire de toutes les résolutions est celle de n'en vouloir prendre, et qu'il est quelquefois nécessaire de remettre son succès au hasard et à la fortune.

*
* *

Que celui qui voudra conserver de loyaux associés ne se livre à nulle action, ni ne fasse de discours qui puissent faire penser qu'il n'a que ses propres intérêts en vue sans se soucier de ceux de ses amis et alliés.

*
* *

Que tous les chefs d'Etat doivent gouverner leurs peuples avec égalité dans la justice, observation de la parole donnée,

et un désir continuel de commander si aimablement qu'ils soient obéis volontairement.

*
* *

Qu'ils conduisent les affaires intérieures de leurs Etats plutôt par règles générales, où chacun ait également avantage, qu'en faisant des exceptions continuelles qui excitent des plaintes.

*
* *

Qu'ils ne se jettent jamais visiblement dans aucune des factions qui paraîtraient vouloir se former dans leurs Etats, mais qu'ils essayent au contraire de dominer toujours avec égalité, sur tous, comme communs souverains de tous.

*
* *

Qu'ils sachent que dans l'administration et la conduite des affaires d'Etat et de la guerre, la faveur, la haine, l'envie, la complaisance et l'importunité ne doivent jamais entrer en considération pour le choix des personnes, mais seulement la raison, la grande expérience des affaires, le mérite et la capacité.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

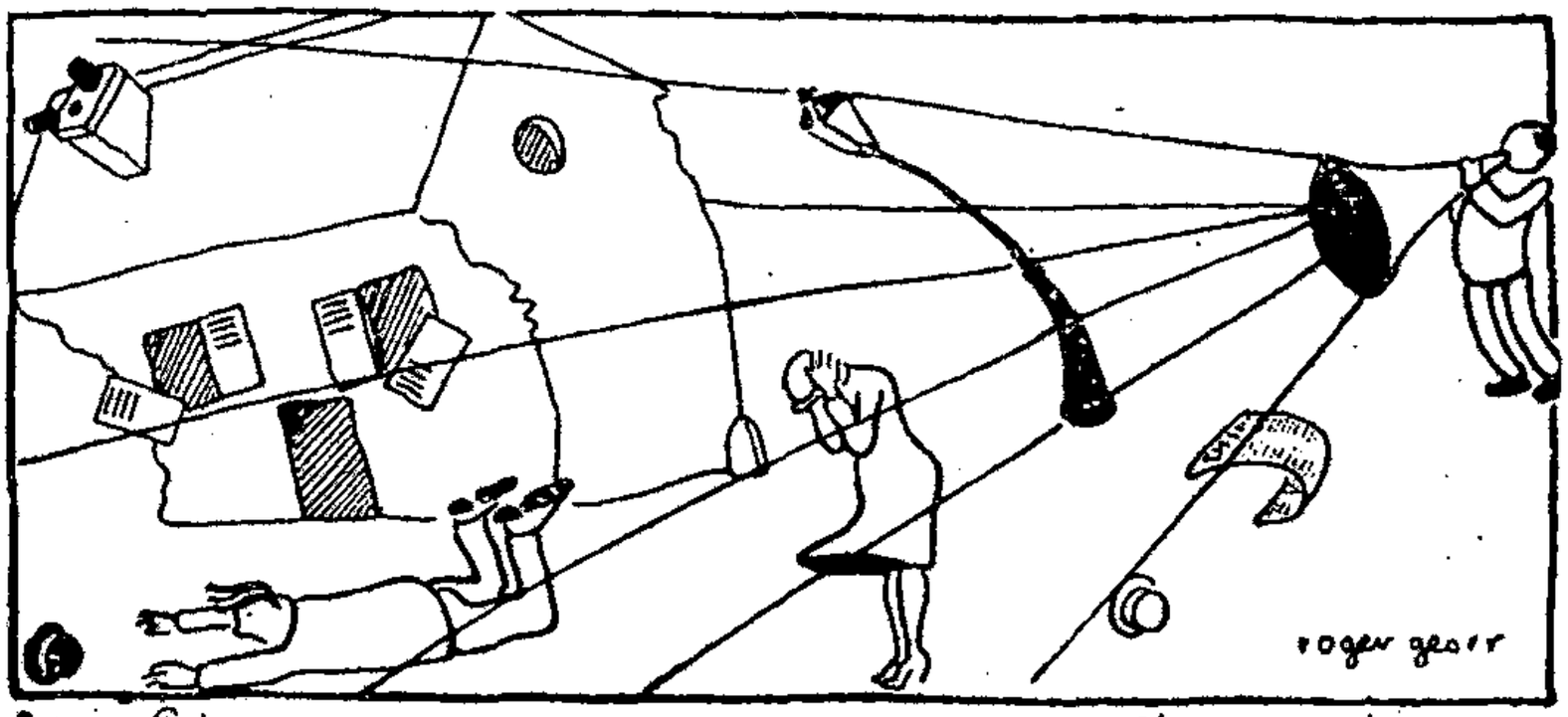

20 juillet. par cornet acoustique —

*
* *

Qu'ils se gardent bien de choisir, pour leurs principaux ministres et officiers, des gens qui aient mauvaise réputation, qui soient fort mal intentionnés, peu estimés, fainéants ou vicieux.

*
* *

Qu'ils aient, ainsi que leurs principaux ministres, des jours d'audience pour entendre les plaintes, les demandes, les remontrances et les requêtes de tout le monde et qu'ils consacrent un temps précis pour y faire réponse.

*
* *

Le ministre s'arrêta.

— Voilà, Sire, pour aujourd'hui, ce que j'ai eu le temps de mettre sur le papier.

— C'est parfait, mon ami, dit Henri IV à Sully. Tout cela est fort clair, plein de raison et d'expérience et bien à ma mode. Vous m'en donnerez copie aussitôt que vous pourrez, car j'en veux faire profiter quelques-uns de mes serviteurs. Ces maximes générales pourraient servir d'utile méditation à bien des hommes, surtout à ceux qui aspirent à gouverner les autres.

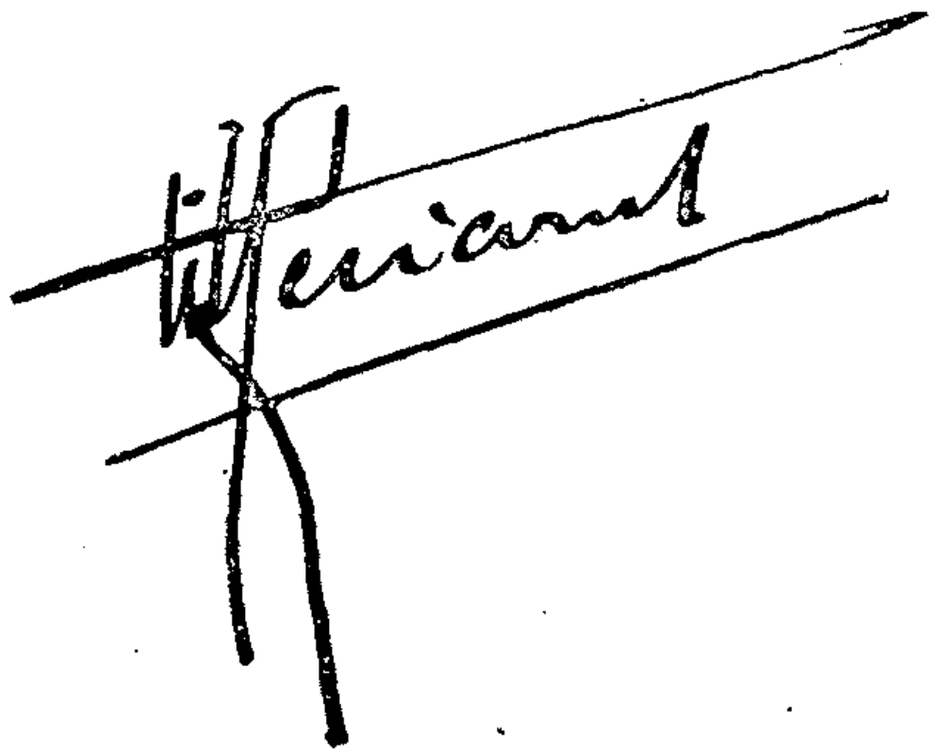

LA VIE
ET LA BÉATIFICATION
DE SAINT ARISTIDE
DE SAINT-NAZAIRE-DE-LOCARNO, DE THOIRY ET AUTRES MAUVAIS LIEUX

par JABON

Dessins de Sennep

J. S.

AIR : La Caisse d'amortissement,
de Vincent Hyspa.

Quand j'étais un petit garçon
Je f'sais des trucs marioles,
Mais comm' j'étais un p'tit cochon
Je f'sais des cabrioles ;
J'adorais m'balader
Sur le pré de Tout's-Aides,
J'aimais bien folâtrer
A Tout's-Aid's sur le pré.

Ces chos's auraient pu continuer
Encor longtemps peut-être,
Mais un beau jour je fus pincé
Par le garde-champêtre,
Qui m'dit : « Vous chahutez
Sur le pré de Tout's-Aides
Vous n'lui pinciez pas... l'nez
A Tout's-Aid's sur le pré. »

Cette histoire-là avait mis
En branle la police,
C'est pourquoi je fus nommé mi-
Nistre de la Justice.
Les Sceaux, j'les ai gardés
Sur le pré de Tout's-Aides,
Je les ai mêm' rincés
A Tout's-Aid's sur le pré.

Entre temps, j'aimais bien hurler
Un chant patriotique :
*L'*Internationale *et crier*
A tous de prendr' des piques,
J'disais : « Il faut marcher
Sur le pré de Tout's-Aides,
Là nous irons camper
A Tout's-Aid's sur le pré.

Puis avec Stres'mann mon ami,
Je fus casser la croûte,
A Locarno et à Thoiry,
Mais je pensais, somme toute,
J'préfér'rais déjeuner
Sur le pré de Tout's-Aides,
On est mieux pour causer
A Tout's-Aid's sur le pré.

On peut se mettr' l'index dans l'œil,
C'est un' chos. qui arrive,
C'est pourquoi j'vous l'dis sans orgueil,
Sans vanité naïve,
Je s'rai béatifié,
Sur le pré de Tout's-Aides,
P't'êtr' mêm' canonisé,
A Tout's-Aid's sur le pré.

Jabon

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

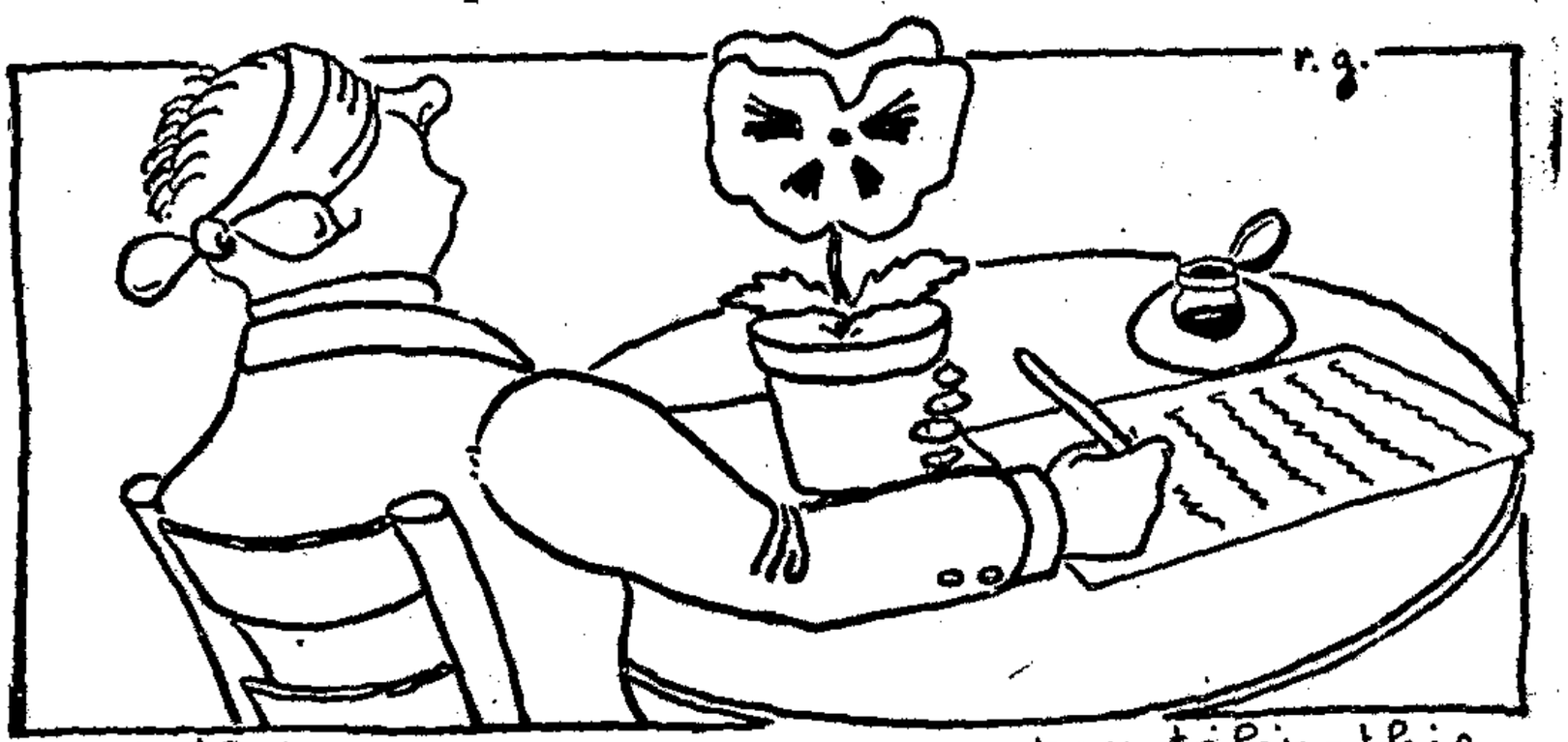

AURÉLIEN SCHOLL

par PAUL MATHIEX

Le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Aurélien Scholl, qui fut longtemps le maître incontesté de la chronique boulevardière, tombait le 16 avril 1926. Il ne passa point inaperçu, grâce à la fidèle et vigilante affection du dernier secrétaire d'Aurélien Scholl, notre collaborateur Paul Mathiex, qui publia, à cette occasion, plusieurs articles dans la presse littéraire. Nous avons demandé à notre ami d'évoquer quelques souvenirs et de parler à nos lecteurs de celui dont il fut, à ses débuts, le collaborateur.

« Les gens d'esprit ne sont que des danseurs de corde : heureux s'ils meurent assez jeunes pour ne pas se voir éclipsés par une génération nouvelle, dont les nerfs plus souples, plus vigoureux, font oublier les tours de force de leurs prédécesseurs!... »

Quand Aurélien Scholl, au crépuscule de sa vie, formulait ces observations désabusées, il se survivait depuis une dizaine d'années, et il survivait à sa réputation qui avait été éclatante. Il en éprouvait une souffrance intime et une secrète amertume : il déplorait de paraître « un bel esprit de l'ancien temps ».

« L'ancien temps, disait-il, aujourd'hui c'est trente ans, c'est vingt ans : les vivants vont vite ! Je ne connais rien de plus triste que de survivre à une réputation bien ou mal acquise : on erre comme une âme douloureuse sur les ruines de sa gloire... »

Celui qui parlait ainsi avait été un des hommes les plus en vue de son temps, l'un des chroniqueurs dont les articles étaient impatiemment attendus et lus avidement par une clientèle fidèle, un écrivain que l'on donnait pour le successeur de Rivarol et de Chamfort. Il avait, sous le Second Empire et pendant les vingt premières années de la République, incarné l'esprit boulevardier.

Le Boulevard, où se retrouvaient chaque jour les notabilités les plus marquantes de la capitale, le Boulevard, où triomphait Scholl, à la terrasse de Tortoni, a depuis longtemps cessé d'exister.

Mais ne s'y trouvait-il pas déjà dépaysé, les dernières années de sa vie, quand il errait, d'un pas hésitant et las, entre la Chaussée-d'Antin et la rue Drouot, où il n'était plus qu'un vieillard inconnu, lui que, vingt ans plus tôt, tout le monde regardait et reconnaissait, les uns le montrant fièrement aux autres en disant : « Voilà Aurélien Scholl ! »

Son immuable monocle était alors aussi populaire que l'était la figure si caractéristique de Rochefort, qui, lui aussi, avait été, sous le Second Empire, un journaliste boulevardier, au même titre que Scholl, dont il partageait la gloire. Mais, depuis lors, leurs destinées et leurs tempéraments les avaient entraînés vers des voies différentes.

Aurélien Scholl avait assisté à l'éclipse du genre boulevardier, dont il était le maître incontesté. « On l'appelait le roi du Boulevard, et cette royauté n'était pas illusoire », pouvait écrire Francis Chevassu, au lendemain de la mort de celui que l'on appelait couramment aussi « le maréchal de la chronique » ou « le prince des chroniqueurs ».

Mais, sur la fin de sa vie, Scholl souffrait cruellement de voir décliner son prestige et sa réputation, et il sentait que, déjà, l'oubli commençait de l'envelopper. N'avait-il pas, lui-même, fait cette remarque désenchantée : « L'esprit est mobile et variable ; ce qui vous paraît trivial et commun, c'est l'esprit de l'année dernière ; la forme brillante et incisive que vous admirez maintenant sera surannée dans quinze ans. »

Il exagérait, d'ailleurs ; il se calomniait lui-même, en croyant qu'il laisserait tout au plus un nom, que mentionneraient négligemment les historiens, au chapitre consacré à la société et au mouvement littéraire de son temps. Il a

laissé mieux et plus qu'un nom : une foule d'anecdotes et de bons mots, dont beaucoup, loin d'être « surannés », comme le craignait Scholl, restent piquants et charmants.

A ceux qui dénigrent Scholl, à présent, sans connaître rien de son œuvre, et parlent avec dédain de son genre d'esprit, qu'ils déclarent éventé, on pourrait adresser la la réponse qu'il fit un jour à certain plumitif qui venait de déclarer, devant lui, qu'Alphonse Karr était complètement vidé : « C'est possible ; ce n'est même pas étonnant, s'il en a empli plusieurs comme vous! »

Comme un belître déplorait maladroitement qu'au lieu de se consacrer à l'élaboration d'une œuvre sérieuse, soigneusement écrite, Scholl eût gaspillé son talent dans une besogne éphémère, imitant ces gens qui mangent leur blé en herbe, le vieux chroniqueur répliqua par cette boutade : « Qu'est-ce que ça fait, si j'aime la salade ! »

Dînant un soir en ville, et placé à gauche de la maîtresse de maison, à droite de laquelle était un colonel d'artillerie en uniforme, il n'avait pas soufflé mot, au grand dépit de tous les convives. Comme sa voisine lui reprochait aimablement son silence, il répondit : « Vous me faites comprendre que je suis ici pour tenir mon rôle ; mais je commencerai quand le colonel d'artillerie aura, tout d'abord, tenu le sien en tirant le canon ! »

On pense bien que les ripostes cinglantes qu'il prodiguait

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

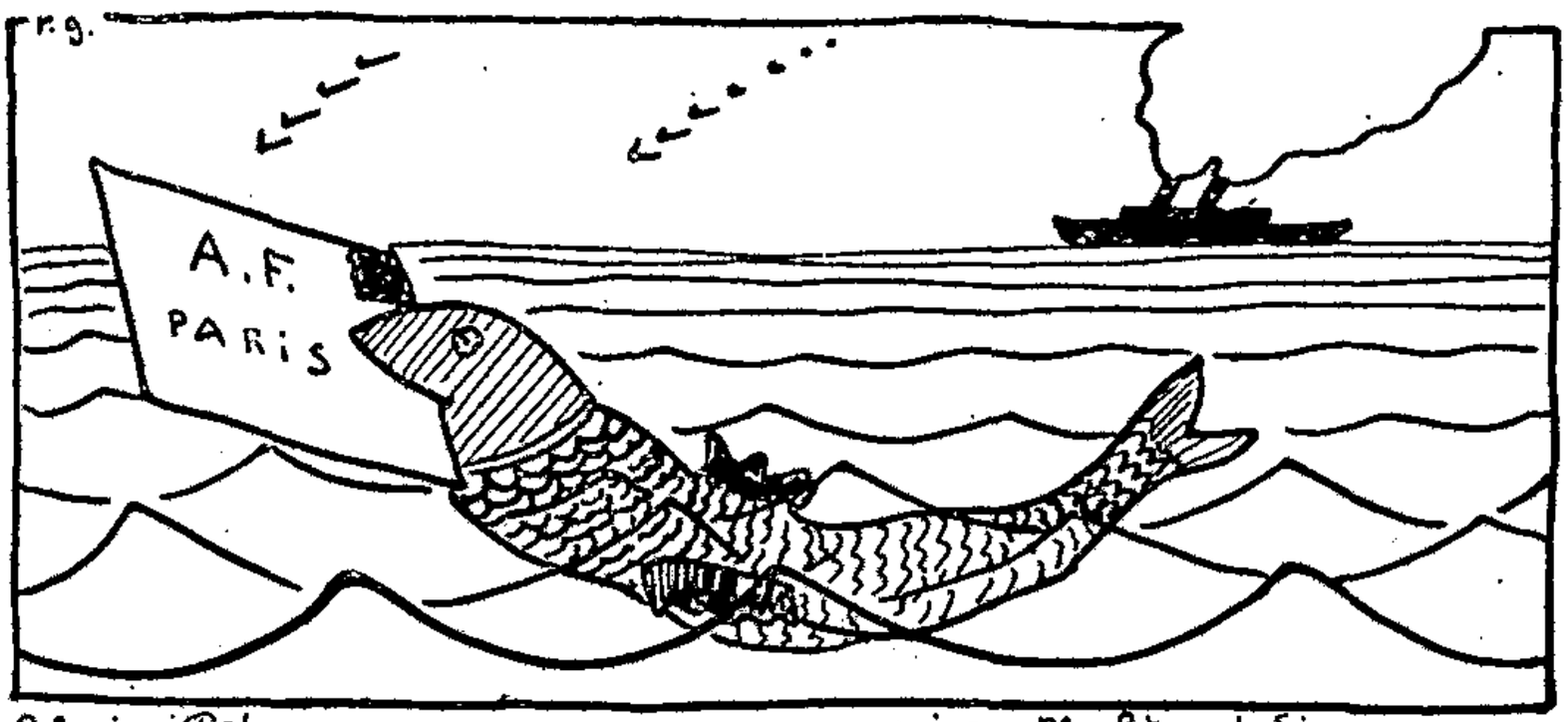

ainsi dans la conversation lui avaient fait beaucoup d'ennemis. Mais n'avait-il pas proclamé : « Quand ils seront cent mille, je me mettrai à leur tête ! » Dès ses débuts, l'impertinence de son caractère s'était affirmée dans la brève préface insérée en tête de son premier livre, *Lettres à mon Domestique* : « Un premier livre étant presque toujours mauvais, je déclare que je ne veux laisser à personne le droit de ne pas acheter le second ouvrage que je publierai, et que je rembourserai, par retour du courrier, les lecteurs mécontents qui me renverraient ce volume. — AURÉLIEN SCHOLL, *27, rue Le Peletier.* » Personne, d'ailleurs, ne lui retourna la brochure.

Il avait créé un type, baptisé Guibollard, et qui revenait fréquemment dans ses chroniques ; à ce fantoche, proche parent de Jocrisse et de Calino, il attribuait des réflexions et des remarques d'une naïveté sublime. C'est à Guibollard que Scholl faisait dire : « J'aime bien les ouvrages scientifiques, parce qu'ils m'instruisent ; mais je ne les lis jamais, parce qu'ils m'ennuient. » Guibollard était philosophe à ses heures ; il déclarait, parlant de la mort : « Je trouve que la Providence a mal arrangé les choses : ainsi je préférerais de beaucoup qu'on enterrât mon âme et que mon corps fût immortel. » A un incrédule, qui niait devant lui l'existence de Dieu, il objectait triomphalement : « Voyons, si Dieu n'existait pas, comment aurait-il eu un Fils ? »

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

C'est de ces mots, enchâssés dans une anecdote en dix lignes, qu'étaient faites les chroniques de Scholl. Ces mots, que se répétait le Boulevard, et qui faisaient les délices d'une légion de fidèles lecteurs, ces mots avaient été *prononcés* avant d'être *écrits* ; Scholl les servait dans la conversation ; et, à l'effet produit par les meilleurs sur l'auditoire, il les jugeait dignes d'être publiés. Il les notait subrepticement sur un minuscule calepin et les sertissait ensuite dans son prochain article.

Scholl n'était vraiment à son aise et à sa place qu'à Paris, et Paris, pour lui, tenait dans les limites de ce que l'on appelait alors le Boulevard. Il détestait la campagne, bien qu'il y possédât une fort belle propriété, près d'Etampes.

« La campagne, avouait-il a toujours fait sur moi l'effet d'une médecine. Le grand air m'endort et les arbres m'écrasent de leur nombre. Les paysages sont vraiment trop verts. On m'affirme que l'air y est pur ; mais, ne cessant jamais de fumer, il m'est difficile de constater la différence qu'il peut y avoir entre la brise de la Chaussée-d'Antin et l'atmosphère des bois de Valnay. »

Ce boulevardier n'avait jamais voulu s'éloigner de ce cœur de Paris qui avait été si longtemps figuré par le Café Tortoni. Dès son arrivée à la capitale — il avait dix-huit ans, et venait de Bordeaux, sa ville natale — il s'était fixé dans les parages du Boulevard, et ne devait plus les quitter.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

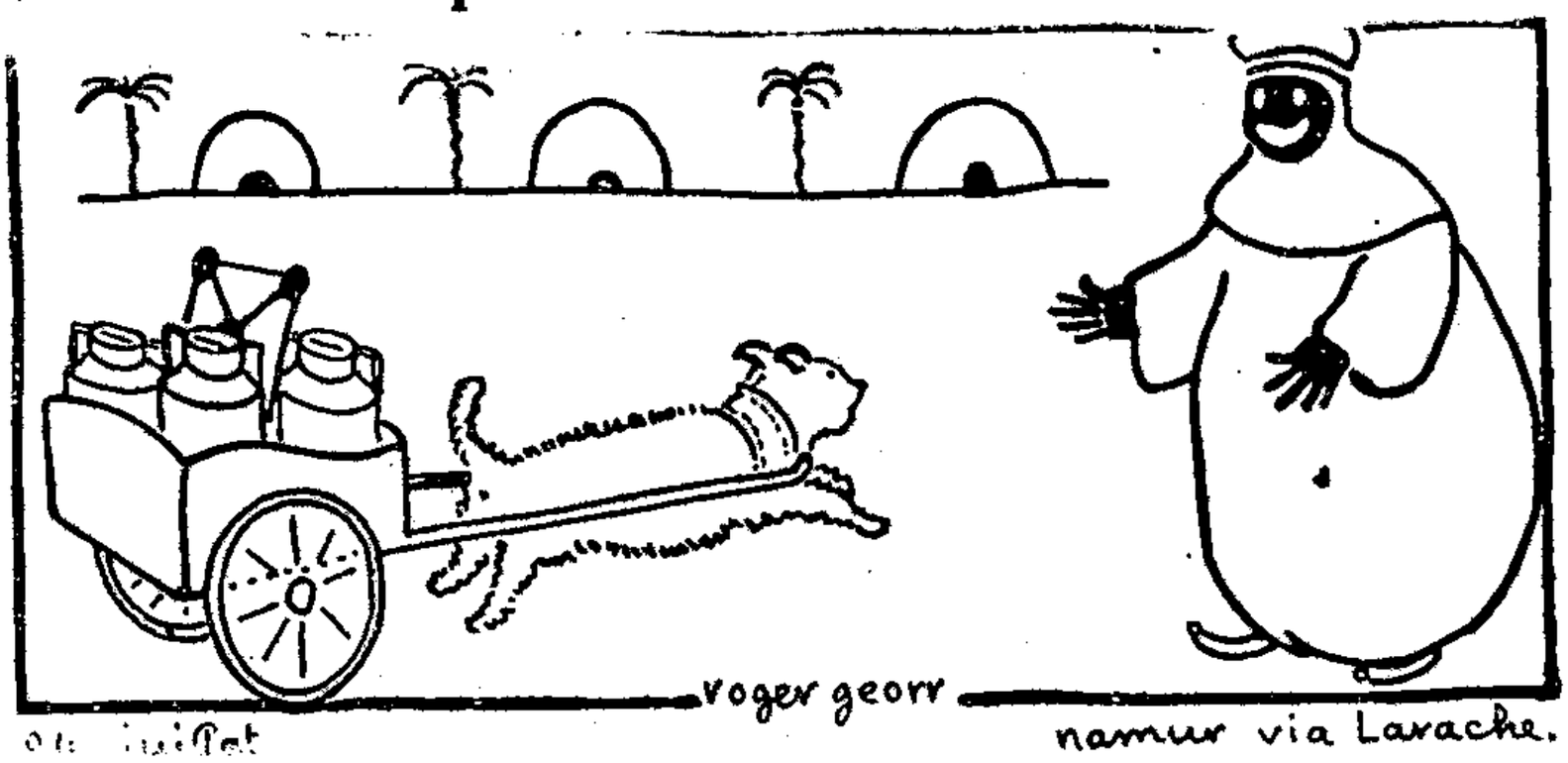

Traverser la Seine et passer sur la rive gauche lui donnait l'impression de s'égarer dans la banlieue. Comme il confiait, un jour, à l'auteur dramatique Lambert Thiboust que l'Odéon allait prochainement représenter une de ses pièces, *Jaloux du passé* : « Quelle idée lui dit Thiboust. d'aller porter ta pièce si loin! » — « Que veux-tu, répondit Scholl, mon médecin m'a ordonné la campagne!... »

On pourrait établir un parallèle entre Scholl et l'un de ses cadets, qui fut lui aussi un journaliste célèbre par la probité de ses mots, la vivacité de ses réparties et le charme de son esprit : nous voulons parler d'Alfred Capus.

Nous avons toujours, pour notre part, été frappé de la ressemblance saisissante que le Capus des dernières années présentait avec Scholl ayant dépassé la soixantaine : même regard vague et fixe de myope, même sourire désabusé, même calvitie accusée, même ovale du visage, même façon alerte de lancer le mot, sans chercher à préparer son effet et sans même remarquer celui qu'il produisait.

Entre les deux auteurs, le parallèle pourrait être poussé davantage, la carrière et la destinée de l'un et de l'autre présentant d'étranges analogies. Mais Scholl mourut alors que l'heure de la vogue était passée pour lui, depuis plusieurs années déjà, tandis que Capus disparut en plein succès, en pleine force de production ; et c'est par ce point que diffèrent les destinées, qui furent si brillantes, des deux écrivains.

Toutefois, les mots de Scholl continuent de courir les gazettes et les rues ; ils alimentent encore les revues et les vaudevilles. Seulement, ceux qui les rééditent ou les démarquent se gardent bien d'indiquer leur véritable auteur. Peut-être après tout, ont-ils l'excuse de croire qu'ils les ont eux-mêmes inventés !

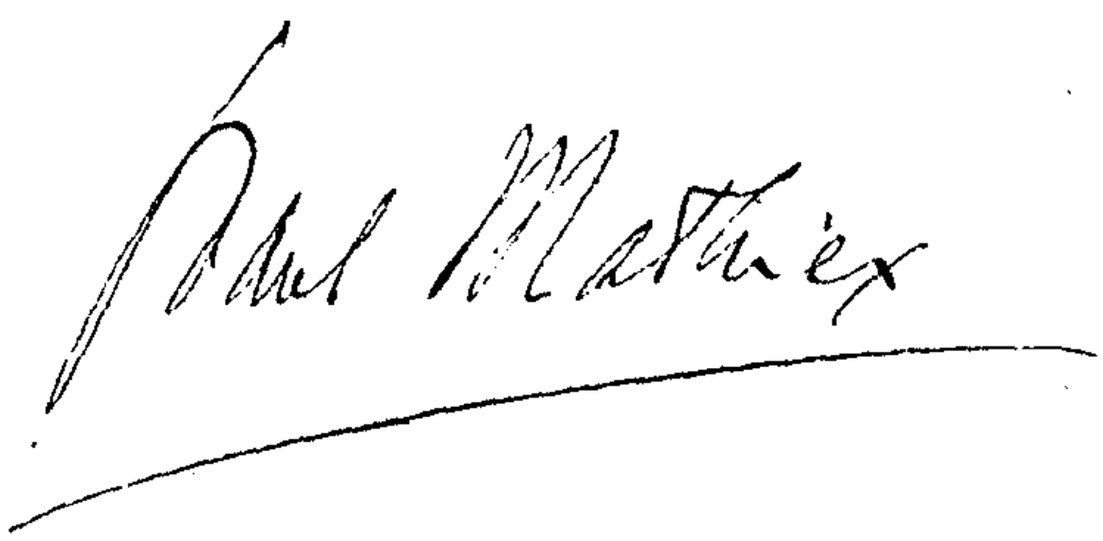

LES LETTRES EN 1927

par ANDRÉ ROUSSEAUX

Nous avons laissé, l'an dernier, l'Académie française, comme elle venait d'élire MM. Louis Bertrand, Paul Valéry et le duc de la Force. Ces trois nouveaux académiciens ont été reçus cette année sous la Coupole, M. *Louis Bertrand* en novembre 1926, M. *le duc de la Force* en février 1927 et M. *Paul Valéry* en juin. Le premier a prononcé l'éloge de Maurice Barrès, en mettant l'accent sur ses vertus lorraines. Le second a fait un remarquable discours sur le comte d'Haussonville. Pour le troisième, la mémoire d'Anatole France a été le thème d'un très beau morceau littéraire que l'on aura plaisir à relire. MM. Jules Cambon, Maurice Donnay et Gabriel Hanotaux leur ont répondu. Ce furent, comme d'habitude, trois après-midi très parisiennes, la dernière surtout, que l'on avait eu soin de fixer à la dernière semaine de juin, comme pour en faire le « clou » de la semaine du Grand-Prix.

Quant à l'effectif, les académiciens étaient au nombre de 39 au début de l'année dernière. Il y a eu en 1927 deux morts et deux élus. Un siège reste toujours vacant.

Les deux morts sont *Jean Richepin*, le dernier des « romantiques », a-t-on dit, et *Robert de Flers*. L'auteur du *Roi* et du *Bois Sacré*, l'illustre collaborateur de Gaston de Caillavet et de Francis de Croisset, le directeur littéraire du *Figaro*, a été pleuré par tous les lettrés comme un écrivain de race.

Du côté de l'Académie Goncourt, il restait, il y a douze mois, un siège à pourvoir. M. *Georges Courteline* est venu s'y asseoir. Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de leur apprendre quel écrivain est l'auteur de *Boubouroche* et du *Client sérieux*.

Les Dix étant au complet, ils ont décerné leur prix annuel. Passons donc au palmarès littéraire de 1926-1927.

*
* *

Prix Goncourt : M. *Henri Deberly*. Physiquement, un grand garçon, distingué jusqu'au bout des ongles, aux cheveux crépus, au nez menaçant et à la mâchoire de crocodile. Littérairement, écrivain non moins distingué — et que l'on ne donne pas son sens banal à cette épithète — analyste lucide et impitoyable du cœur humain. Le roman qui a été couronné, le *Supplice de Phèdre*, est-il le meilleur qu'il ait écrit, ou bien faut-il lui préférer le premier en date, l'*Impudente* ? Ses autres livres, l'*Ennemi des Siens* et *Pancloche* auraient d'ailleurs suffi à établir une réputation de romancier psychologue.

Prix Fémina : M. *Charles Silvestre*, auteur de *Prodige de Cœur*. Le romancier de *Belle Sylvie*, l'essayiste de *Dans la lumière du Cloître*, pour ne citer que deux autres de ses œuvres, est un écrivain régionaliste. Le Limousin, où il est né, ne cesse d'inspirer son œuvre attachante.

Prix de la Renaissance : M. *Paul Chack*, un officier de marine, qui écrit des histoires de marins. Que les archives où sont consignés les hauts faits de la guerre navale et de la chasse aux sous-marins lui inspirent encore de nombreux livres de la même veine qu'*On se bat sur mer*.

Prix de l'Académie française

Grand prix de littérature : M. *Joseph de Pesquidoux*, Qui n'a lu les livres admirables où ce très grand écrivain, sans parler de rien d'autre que de sa terre de Gascogne, a su faire tenir tant de sagesse et tant de poésie?

Grand prix du roman : M. *Joseph Kessel*. Quel roman lui a valu ce prix? *Les Cœurs purs* ou les *Captifs?* (Deux livres parus à peu de mois l'un de l'autre). L'Académie elle-même n'en a jamais rien su. Ce qui est sûr, c'est que l'auteur était loin d'en être indigne.

CHEZ PLON

FEUX CROISÉS

AMES ET TERRES ÉTRANGÈRES

Une nouvelle collection d'auteurs étrangers

PREMIÈRE SÉRIE

— 1 —

MARGARET KENNEDY

LA NYMPHE AU CŒUR FIDÈLE

Roman traduit de l'anglais par Louis Guilloux

In-8° écu sur alfa : **18 fr.**

— 2 —

ALEXEÏ REMIZOV

SUR CHAMP D'AZUR

Roman traduit du russe par Jean Fentenoy

In-8° écu sur alfa : **16 fr.**

— 3 —

W.-H. HUDSON

LE PAYS POURPRE

et

4. **Récits et Souvenirs,** par VINCENZO CARDARELLI.
5. **Le Roman de Genji,** par MURASAKI SHIKIBU.
6. **Rube,** roman, par J.-A. BORGHÈSE.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT :

Les ouvrages paraissant dans cette collection seront de format in-8° écu, sur alfa, numérotés.

Le chiffre de tirage variera, suivant les titres, de 2.200 à 5.500, et le prix de : 16 à 20 francs.

A l'usage des bibliophiles, il sera fait un tirage de quelques exemplaires, sur papier pur fil Lafuma, au prix de 40 à 50 francs.

Des abonnements à la première série de six volumes peuvent être souscrits aux conditions suivantes :

	Sur alfa	Sur Lafuma
France.....	**110 fr.**	**260 fr.**
Etranger.....	**120 fr.**	**270 fr.**

net et franco de port.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Voyons maintenant si l'année a été bonne pour les grands crus classés de la littérature, comme dirait M. Albert Thibaudet.

Place, d'abord, au Chambertin des lettres françaises, s'il nous est permis d'user de cette métaphore pour désigner M. *Paul Bourget*. Eh! bien, le Bourget 1927 est une année dont on se souviendra. C'est celle de *Nos actes nous suivent*, un des grands romans du maître, sur le plan du *Disciple*, de l'*Etape*, du *Démon de Midi*.

Léon Daudet a publié deux livres : *Le Sang de la nuit*, un admirable roman policier, tout imprégné de la lumière blonde qui dore les verdures lyonnaises, et où sont peints, avec une vérité criante, quelques types sociaux des plus curieux. Puis *Etudes et milieux littéraires*, où sont reproduites les conférences étincelantes faites au théâtre des Mathurins l'hiver dernier. La critique a salué, à juste titre, ce volume comme une œuvre magistrale. Le cru Léon Daudet a donc fourni en 1927 une récolte deux fois remarquable.

Le clos *Jacques Bainville* a produit un grand mousseux, sec et pétillant. C'est *Jaco et Lori* que nous voulons dire. Tout le XIX^e^ siècle en un conte philosophique. Un livre de moraliste, tissé d'esprit et de sagesse, un des grands succès de l'année. Des amateurs sont allés dénicher, derrière les fagots, quelques vieilles bouteilles oubliées, du Bainville des années 1902-1904. Cela s'appelle, dans les flacons où on les a transvasées, le *Vieil utopiste* et le *Critique mort jeune*. Mort jeune? Soit, mais ressuscité avant d'être vieux, et dont maints articles récents témoignent que c'est un mort qu'il faudrait achever. Les lettrés s'en garderont bien.

Charles Maurras ne nous a pas donné d'inédits, si l'on excepte certains articles de grande envergure qui ont fait l'objet de luxueux tirages à part. Mais il a réédité *Quand les Français ne s'aimaient pas*, avec une préface nouvelle. Ce n'est pas un des livres les plus connus de son œuvre. C'est peut-être un de ceux que préfèrent les lettrés.

Henri Massis a fait paraître le livre qu'on attendait de lui depuis deux ou trois ans : *Défense de l'Occident*. Un essai de philosophie politique qui se lit comme un roman. Sans doute le meilleur livre de Massis jusqu'à ce jour.

Nous attendions, l'année dernière, le *Racine politique* de

ANDRÉ BEUCLER

JOSEPH DE PESQUIDOUX

JACQUES KESSEL

M. MAURIAC

CHARLES SYLVESTRE

boration avec *Pierre d'Espezel*. Ni l'un ni l'autre de ces deux livres ne nous ont déçus. *Racine politique*, c'est du nouveau sur Racine, après Voltaire, Anatole France, Jules Lemaître et combien d'autres, et du nouveau prodigieusement intéressant. Peut-on faire plus grand compliment à notre critique? L'*Histoire de Paris*, c'est une annexe indispensable à l'*Histoire de France* de Bainville.

Tout le monde sait qu'*Eugène Marsan* est paresseux. Il a donc signé sans vergogne un *Eloge de la paresse* ; un joyau de plus dans le trésor des moralistes français. Puis, ayant ainsi confessé son vice, notre paresseux a publié, coup sur coup, le *Savoir-vivre en France* et les *Chambres du plaisir*. Rarement psychologue a été plus subtil et plus pénétrant. Voilà le bilan d'une année de paresse. Que sera-ce quand Marsan se mettra à travailler?

Pierre Benoît, qui sait que les Muses aiment les chants alternés, nous donnē, une année un grand roman de la veine d'*Alberte* et de *M^lle de la Ferté*, une autre année un divertissement. En 1927, c'était le divertissement. Il y en a peu d'aussi réussis que le *Roi lépreux*.

De *Francis Carco*, notons les *Souvenirs*, qui font revivre une époque et une famille littéraire : l'avant-guerre et le groupe du *Lapin agile*.

Partir de Roland Dorgelès, est le plus beau roman du monde, pour qui garde la nostalgie des fumées de navire lentement effacées à l'horizon, et des paquebots où il fait bon vivre les journées de farniente d'une longue traversée.

Si vous préférez de sombres histoires, elles n'ont pas manqué cette année. Voulez-vous une femme qui a empoisonné son mari ? Voici *Thérèse Despeyroux* de *François Mauriac*. Une fille qui tue son père? *Adrienne Mesurat* de *Julien Green*. Nous avons signalé ce débutant l'an dernier. Il s'est classé, dès ce second livre, au tout premier rang. Retenez son nom et achetez ses livres en édition originale; vous ferez un placement. Avant de quitter le groupe des psychologues, n'oublions pas *Jacques de Lacretelle*, qui a réuni sous le titre d'*A parte* trois intéressants essais, mais qui surtout a donné deux nouvelles, le *Cachemire écarlate* et le *Christ aux bras étroits*, qui font attendre impatiemment son prochain roman.

Bouddha vivant, de *Paul Morand*, a un peu déçu les

espoirs qu'avaient fait naître l'*Europe galante* et *Rien que la Terre*. C'est un reportage pensé, où la pensée est quelque peu victime du reportage.

Jean Giraudoux a donné une sœur à Bella, à Suzanne et à quelques autres jeunes filles que connaissent déjà ses lecteurs. C'est *Eglantine*, à qui s'est posé aussi, sous une forme inattendue, le problème de l'Orient et de l'Occident. Mais à qui ne se pose-t-il pas cette année?

Les *Tharaud* continuent d'explorer le monde juif. La *Rose de Sâron* prendra place, dans leur œuvre, à côté du *Royaume de Dieu* et de *Quand Israël est roi.*

De *Pierre Mac-Orlan, Sous la lumière froide* et le *Quai des Brumes* sont parmi les livres les plus significatifs qu'il ait écrits : les mystères du cœur humain dans des paysages modernes et nordiques.

Henry de Montherlant a épuisé les voluptés du dépaysement. Ses *voyageurs traqués* sont à l'image de lui-même. S'il n'écrivait pas une langue aussi belle, on ne lui pardonnerait guère d'être aussi exaspérant.

Pierre Dominique a publié deux volumes. *Selon Saint Jean* est une vision apocalytique de la fin du monde. Nous lui préférons les *Chroniques corses*, un livre qui est probablement son chef-d'œuvre.

*
* *

Et les plus jeunes? Les plus jeunes scrutent le monde, leur corps et leur âme — quand ils y croient — avec inquiétude. L'expression de leurs recherches s'appelle : *Ames en peine* par *Marcel Arland, Mon Corps et moi* par *René Crevel,*

René Férault
LIBRAIRE
Éditions Originales et de Luxe
et tous ouvrages d'A. F.

Tél. Littré 38-36 90 Rue du Bac, PARIS (7e)

Corps et âme par *Robert Honnert*, le *Jeune Européen* par *Drieu la Rochelle*. Un poulain — après les comparaisons œnologiques, pourquoi pas les métaphores hippiques? — un poulain, dis-je, se détache nettement du lot : c'est *André Beucler*, auteur de *Gueule d'Amour*, un jeune Français qui a du sang russe dans les veines, qui sait écrire et qui possède les deux dons du romancier : l'imagination et l'art de conter.

*
* *

Les vies romancées connaissent toujours la même vogue. Les deux collections jumelles poursuivent leur carrière triomphante. Il faut signaler dans l'une le *Christophe Colomb* de *Marius André*, une histoire qui démolit bien des légendes; dans l'autre, le *Stendhal* de *Paul Hazard*, un des livres les plus remarquables qu'ait inspirés l'auteur de la Chartreuse, et le *Disraëli* d'*André Maurois*. Ce dernier livre est peut-être un des meilleurs de l'année. Il met Maurois au tout premier rang des biographes et le classe parmi les plus grands écrivains d'aujourd'hui.

Des livres comme les deux derniers que nous venons de citer nous font passer du roman à la critique. Un bel ouvrage de critique est le livre d'*André Bellesort* sur *Sainte-Beuve et le* XIX^e^ *siècle*. C'est le recueil des conférences qu'il a faites l'hiver dernier. Un grand livre, vivant et profond, plein d'idées justes et de suggestions puissantes, qui ira rejoindre, sur les rayons des lettrés, le *Voltaire* et le *Balzac* du même auteur.

Au rang des meilleurs livres de critique de l'année, il faut mettre le *Chemin des Gardies*. C'est, hélas, un livre posthume : le florilège des articles de *Marcel Azaïs*. Un ouvrage qui aggrave encore le regret du grand écrivain que nous avons perdu.

Mais aujourd'hui les critiques et les érudits s'attachent au moins autant à éditer les grands écrivains du passé qu'à les commenter. Aussi voyons-nous se poursuivre la publication de remarquables collections. Un *Mérimée* dû à *Pierre Trahard*, et un *Gérard de Nerval*, publié par les soins de *Jules Marsan* et *Aristide Marie*, s'ajoutent, chez Champion, au fameux Stendhal. *Henri Martineau* a commencé, sous l'enseigne du Divan, une petite collection romantique des

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE

3, RUE DE GRENELLE
PARIS-VI^e^
TÉL. : LITTRÉ 12-27

COLLECTION « VIES DES HOMMES ILLUSTRES » — N° 11

LA VIE DE

STENDHAL

par

PAUL HAZARD

Il était impossible de mieux écrire une *Vie de Stendhal.* Le livre de Paul Hazard est parfait...

ORION, l'*Action Française*, 28.7.27.

plus plaisantes. Lui-même s'est chargé de *Stendhal*, et on peut se fier à lui pour éplucher les textes de Beyle et nous donner les plus corrects qui aient paru jusqu'à ce jour. Un fort bon *Gérard de Nerval* commence aussi de paraître, et notre *Eugène Marsan* doit préfacer un *Mérimée*.

Les *Classiques de la Cité des Livres* sont en train de devenir une des plus belles collections bibliographiques de notre époque. Ils se sont enrichis cette année d'un morceau de valeur : le *Pascal* d'*Henri Massis*. Avec les introductions de chaque volume, on ferait un livre sur Pascal, — et un livre qui compte.

La collection Guillaume Budé, de classiques anciens, n'est pas loin de comprendre maintenant une centaine de volumes. Elle a commencé une série byzantine qui nous promet des textes des plus intéressants.

Parmi les collections plus jeunes, il faut signaler les *Cahiers d'Occident*, une série de recueils périodiques où ont déjà parus *Gaulois, Germains, Latins* de Charles Maurras, *le Vieil Utopiste* de Jacques Bainville, *le Grand Dérangement* de Lucien Dubech, *Cocagne* de Thierry Sandre, *Démos esclave et roi* d'Henri Ghéon, *l'Etude du cœur humain* de Jacques Rivière, *Edmée Combres* d'Albert Erlande.

*
* *

Avons-nous tout cité? Ce n'est pas notre prétention. Et nous savons bien tout ce que nous avons omis. Il faudrait, avec les *Voyageurs d'Orient* d'*Henry Bordeaux*, ouvrir une rubrique des livres de voyage. Il faudrait écarteler *Edmond*

RELIURE DE BIBLIOTHÈQUES
de Luxe et de Fantaisie
Marcel BARAST
Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE
36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), PARIS
Tél. : Gut. 22-49
ATELIERS
A PARIS ET A GENTILLY (Seine).
Métro Pyramides

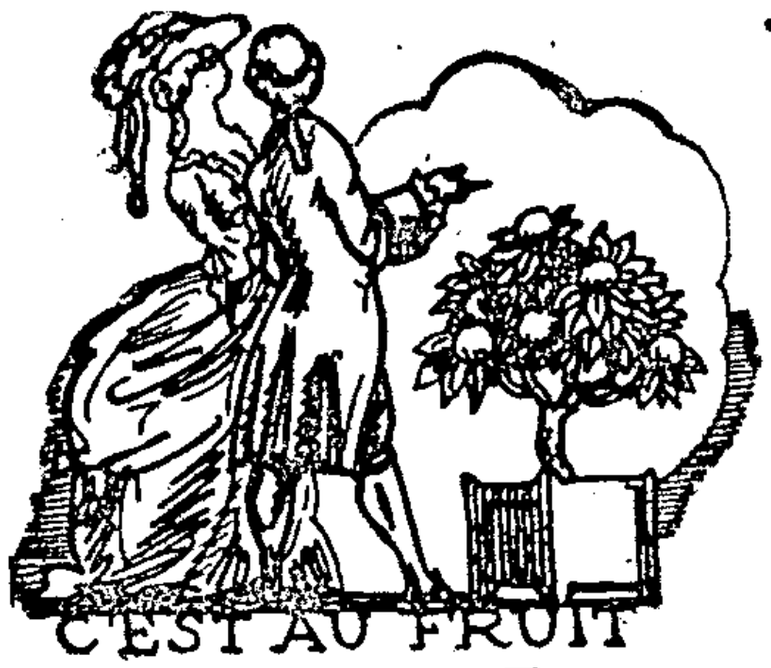

L'Élite de la Littérature Française...

Léon Daudet
Le rêve éveillé

—

Études et milieux littéraires

Charles Maurras
La Musique intérieure

Jacques Bainville
Jaco et Lori

Lucien Dubech
La grève des forgerons

—

Jean Racine politique

François Coty
Contre le communisme

Paul Morand
Bouddha vivant

Jean Giraudoux
Églantine

François Mauriac
Thérèse Desqueyroux

Pierre Champion
Marcel Schwob et son temps

H. de Montherlant
Aux fontaines du désir

Claude Anet
Rive d'Asie

Gilbert de Voisins
Les Miens

André Maurois
Études anglaises

—

Ni ange ni bête

Frédéric Mistral
Prose d'Almanach

—

Nouvelle Prose d'Almanach

Chaque volume : 12 fr.

EST ÉDITÉE PAR BERNARD GRASSET

Jaloux entre le chapitre de la critique et celui du roman, ne pas se contenter de signaler seulement trois exquises nouvelles de *Jean-Louis Vaudoyer* (*Premières amours*), détailler le *Portrait de la France* que dirige ce même Vaudoyer, et pour lequel *Tristan Derème* a écrit un si joli *Toulouse*. Il faudrait au moins mentionner l'*Anne en sabots* de *René Bizet*, la *Vie des Termites* de *Maeterlinck*, la *Maladère* de *Bernard Barbey*, le *Journal de Salavin* de *Georges Duhamel*, l'*Ecorché* de *Robert de Traz*, etc... Il faudrait enfin signaler l'événement littéraire de l'année : le point final mis à l'œuvre de Marcel Proust, le *Temps retrouvé* complètement publié.

Que ne faudrait-il dire? Jamais les livres n'ont été aussi chers. Jamais il n'en a tant paru. Jamais on n'a vu naître tant de revues nouvelles. Mais y aura-t-il toujours assez de lecteurs?

André Bourgeau

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

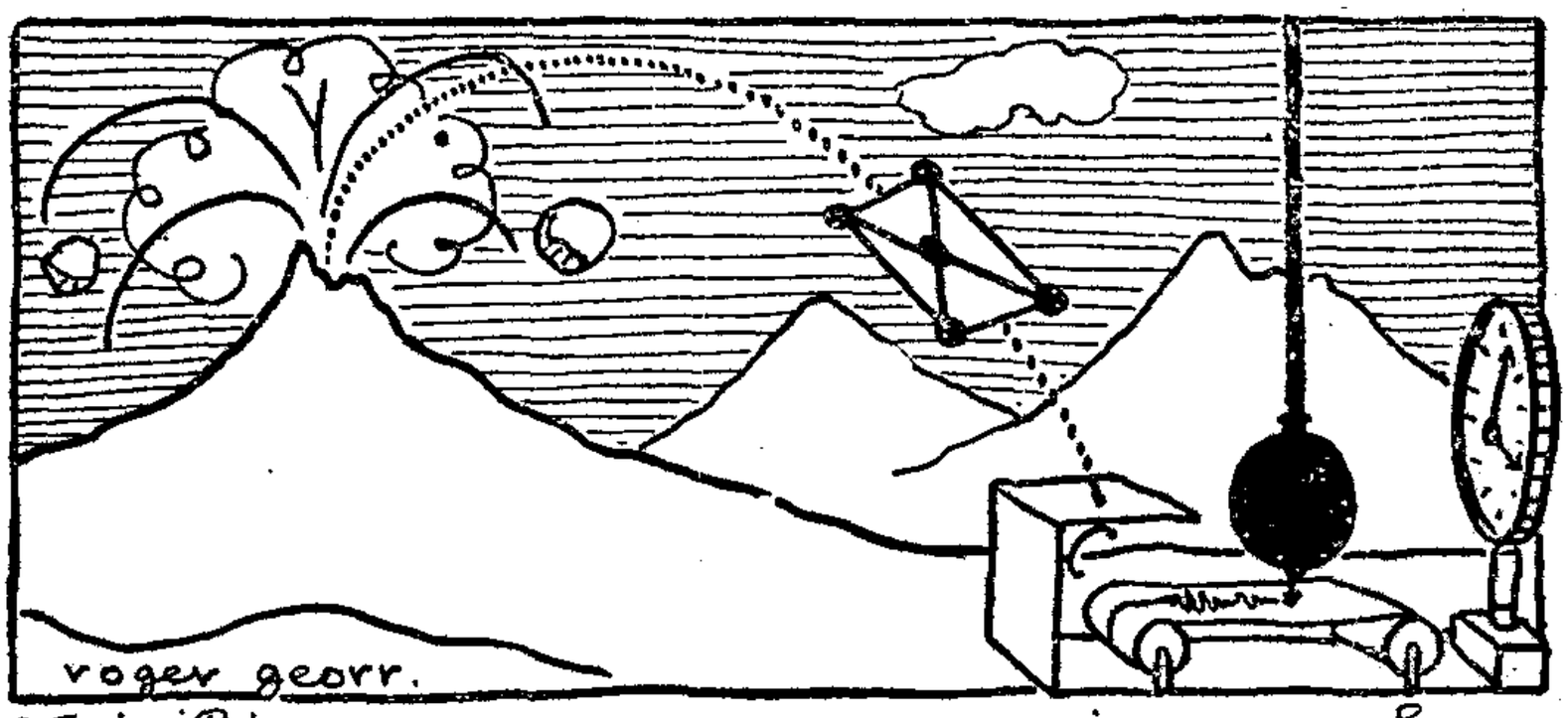

MARIUS ANDRÉ

J'aurais voulu que quelqu'un de plus qualifié fît ici l'éloge de Marius André, poète et écrivain provençal. De l'ancien collaborateur de l'*Aïoli*, de l'ami de Mistral, du félibre, je ne puis connaître que des traductions : celles des poèmes recueillis par Marius André sous un titre emprunté à un vers de Mistral, *Avec un chargement d'oranges* Il n'en faut pas séparer ses poèmes espagnols. Marius André a parlé, écrit, chanté toutes les langues latines qui résonnent sur les bords de la Méditerranée, de l'Espagne à la France en passant par la Catalogne.

Mais si nous n'avons qu'entrevu le poète, nous avons connu le critique. Quel jugement ! Il a fait pendant une année, à la *Minerve française*, la critique des poemes. N'y aurait-il pas dans ces articles la matière d'un recueil ? Les mauvais poètes, pour qui Marius André était impitoyable, ne le verraient pas paraître sans déplaisir. Mais comme ce monument ferait honneur aux Muses !

Critique politique, Marius André a dégagé des nuées qui dissimulaient sa figure véritable, l'homme d'Etat américain Bolivar. Ce fut, pour l'Amérique du Sud, une révélation, un coup de foudre. Le *Bolivar* de Marius André est une des atteintes les plus profondes qui aient été portées, durant ces années dernières, aux théories démocratiques.

Son *Christophe Colomb* devait faire plus de bruit encore. C'était toute une mise au point de l'histoire de la découverte de l'Amérique. Là encore, il faut admirer combien Marius André est bon juge. Avec quelle perspicacité il sait retrouver dans les documents le caractère de l'aventurier découvreur ! Avec quelle verve aussi il anime l'histoire qu'il a reconstituée !

Moins de six mois après que nous avions lu ce livre admirable, nous avons suivi le cercueil de notre ami. Nous avions encore dans les yeux le souvenir de son regard, dont la douceur veloutée était si prompte à s'enflammer

d'éclairs ou à scintiller de malice. Nous entendions encore sa voix chaude de Méditerranéen. Combien de semaines s'étaient écoulées depuis qu'il nous avait dit ses projets, à la veille de tomber malade, depuis qu'il nous avait parlé des livres qu'il ne devait pas écrire ?

Il repose au cimetière de Vaugirard, non loin de Marius Plateau, d'Ernest Berger. Les amis qui ont choisi cette place pour sa tombe ont pensé qu'elle y serait moins seule qu'ailleurs. Des cortèges qui vont chaque année fleurir les stèles de nos martyrs, qui ne se détachera désormais pour aller porter un bouquet à Marius André ? C'est un hommage auquel sa mémoire a droit. Ce dévoué serviteur de la France — il l'avait représentée à l'étranger comme consul — a été jusqu'à son dernier soupir le plus fidèle de nos amis.

ANDRÉ ROUSSEAUX.

« LES ARTS MUSULMANS »

7, rue Alfred-Stevens, 7

Métro : ANVERS *(près Cirque Médrano)*
Nord-Sud : PIGALLE

Tous objets d'art du Maroc et Tunisie.
Tapis et Margoums de Kairouan.
Tapis Berbères, Zaïans, M'Guil, etc.
Poteries de Safi et de Nabeul.
Broderies anciennes, dentelles, cuivres, meubles, tissus, bijoux, armes, bibelots.
Décoration de studio.

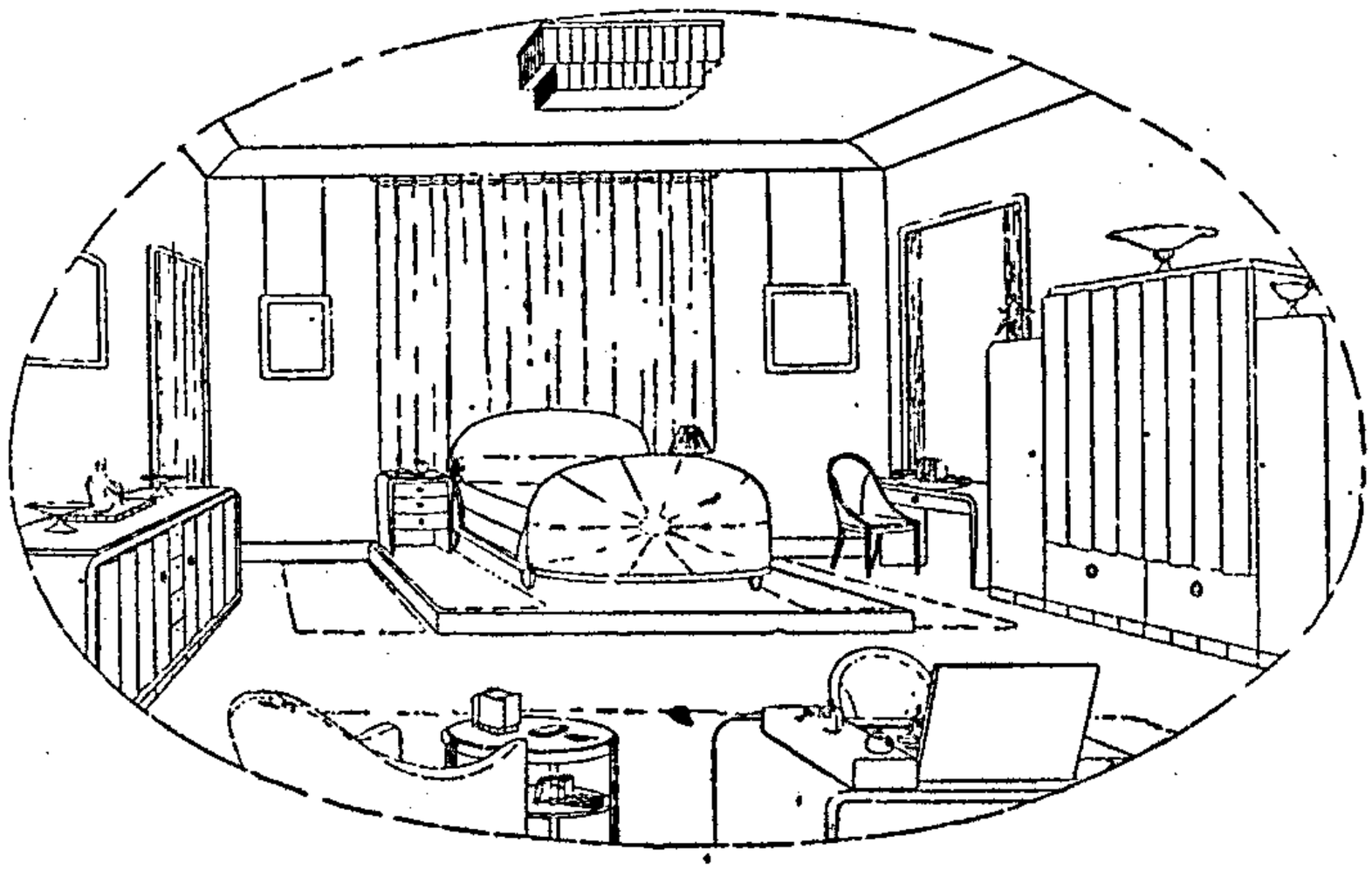

LE STYLE FRANÇAIS D'A PRÉSENT

par J. HILLY et H. D'ASTIER.

Il ne viendrait à l'idée de personne, sinon au temps de Carnaval, de demander à son tailleur un habit à la française de style Régence, ni à son couturier une robe-chemise du Directoire. Mais au décorateur, dès qu'il s'agit de meubler un appartement ou une maison, beaucoup de nos contemporains jugent légitime de demander un boudoir chinois, une salle à manger Renaissance, un salon Louis XVI et une chambre Empire.

Quand Colbert, Louis XV ou Vergennes commandaient un bureau à quelque ébéniste de leur temps, ils ne se faisaient pas faire du gothique, de l'Henri II ni du Louis XIII.

C'est qu'il y avait un style à leur époque.

Eh bien ! il y en a un de nos jours. Il est adapté à notre vie, et pourtant greffé directement sur le vieux tronc de l'art décoratif français. Il est bien vivant et il a fait ses preuves, mais depuis peu de temps et après une bien longue interruption de la tradition, si bien qu'après tout on comprend la méfiance de nos contemporains.

L'art de meubler et d'orner nos demeures avait subi, depuis le début du XIXe siècle, un crépuscule bientôt suivi d'une éclipse totale. Le Louis-Philippe semble bien, dans sa médiocrité étriquée, le dernier effort d'une veine en décadence. Peut-on rien imaginer de plus laid que les créations des époques suivantes ? Faut-il rappeler les poufs du Second Empire et son mélange de chinois, d'anglais, de Louis XV et de Louis XVI, le tout artificiel, sans personnalité et de seconde main ! Depuis, nous avons connu bien des essais de styles arbitraires. Le souvenir en est grotesque. On avait fini par en faire son deuil. Il était admis qu'un âge industriel était né, où les classes moyennes devraient se contenter d'ameublements en série, tirés de modèles anciens, tandis que de plus fortunés se disputaient aux enchères les épaves du beau luxe d'autrefois.

Il faut le proclamer : l'avènement d'une ère industrielle n'était pour rien dans cette longue éclipse de l'art. Cherchons ailleurs les causes de son triomphe.

En premier lieu, la chute de la monarchie héréditaire.

L'influence de princes comme François Ier, Henri II, Louis XIV (Versailles !), Louis XV, sur les arts mineurs de leur temps, fut immense. Non pas que le goût particulier de tous ces rois ait toujours inspiré les artistes. Mais ils surent imposer à leur cour, à leurs sujets, à leurs rivaux et dans toute l'Europe le goût des artistes de France. Ils furent des organisateurs de leur publicité et leurs protecteurs les plus efficaces. Ainsi, ils ont vraiment mérité de donner leur nom au style de leur temps, alors qu'on ne peut parler valablement de style « Présidence » comme on le fait quelquefois, aucun de nos présidents ne s'étant jamais inquiété de l'art pur ou appliqué.

Autre cause de décadence : au moment où s'effondrait le pouvoir royal, les artistes se désintéressèrent des arts appliqués, jugés inférieurs, indignes de la mission divine que

CHARLES HÉNAULT
ENTREPRENEUR DE PEINTURE, VITRERIE, MIROITERIE, PAPIERS PEINTS
Diplôme Exposition Universelle Paris 1900
PARIS, 19, rue du Départ *(Métro, Nord-Sud : Montparnasse)*

l'individualisme romantique impartit à chacun d'eux, alors qu'à l'époque précédente les maîtres de la peinture, les grands sculpteurs, ne dédaignaient pas de consacrer leurs soins à des cartons de tapisserie ou à des ornements de meubles.

Nous subissons encore la démocratie, mais déjà une génération entière a grandi qui ne se prosterne plus devant l'idole et ne croit plus à ses miracles. En même temps que progresse partout ce nationalisme réaliste qui, en France, sous la puis-

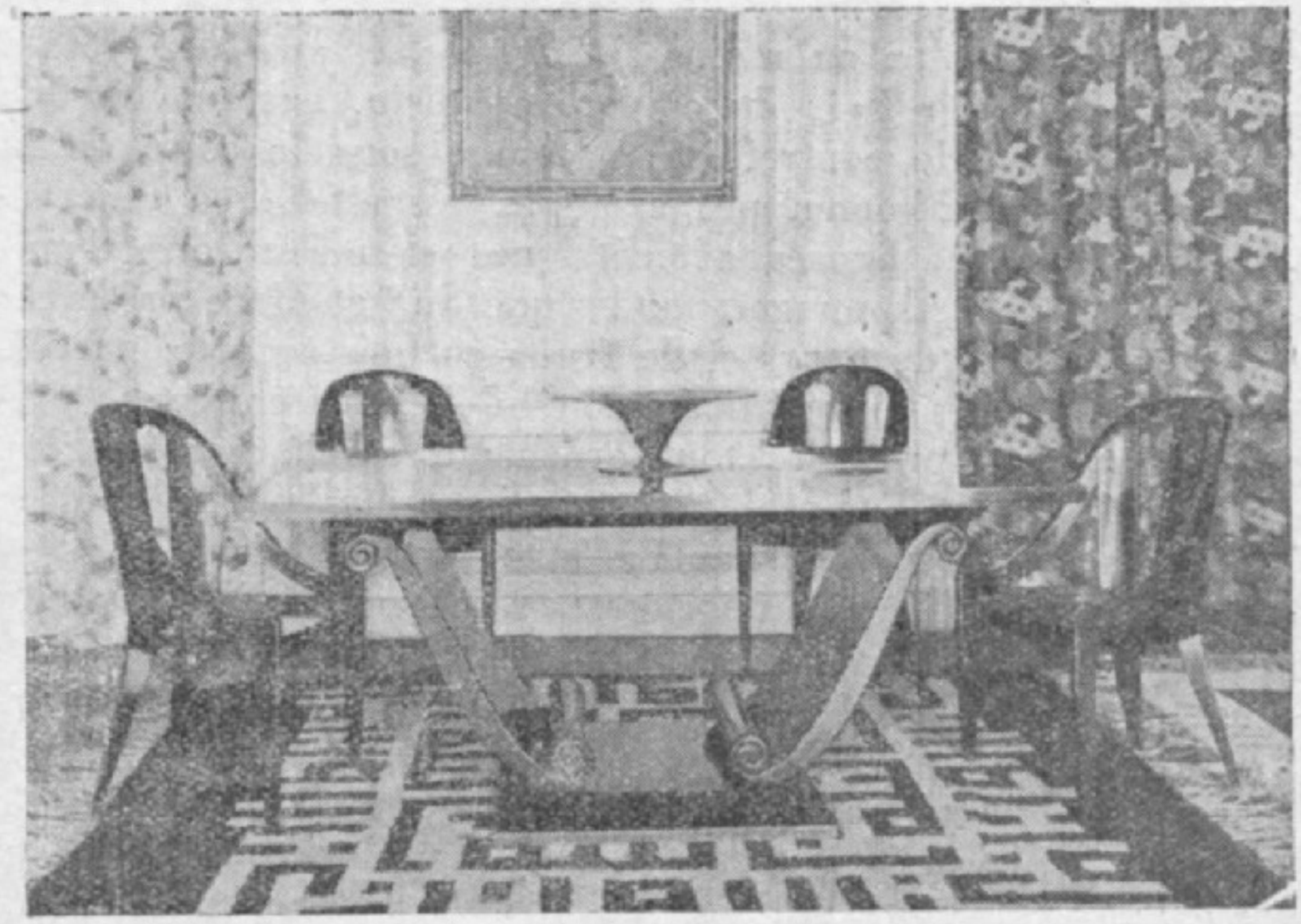

sante action de Charles Maurras, s'est identifié avec la doctrine monarchiste, nous avons vu renaître l'art de la décoration. C'est bien une Renaissance. Les nombreux rayons du Salon d'automne, les dix-sept salons de la Société des Décorateurs, l'Exposition de 1925 surtout, attestent la continuité et le succès des efforts de nombreuses maisons, servies par une élite d'artistes : peintres, sculpteurs, architectes, céramistes. Cependant, la grande majorité du public se réserve. L'art décoratif moderne a beaucoup de préjugés à vaincre.

Tout d'abord, son unité même est contestée. On lui reproche de n'avoir pas de caractère propre et de ne présenter que des recherches, intéressantes, certes, mais poussées

dans des directions divergentes et parfois contradictoires.

Des critiques qualifiés ont été trompés, à cet égard, par une notion fausse : la valeur d'un type défini d'ornement pour déterminer un style. Il est peut-être convenu, pour les commodités de la salle des ventes ou de l'atelier de fabrication en série, que la corbeille de fleurs est caractéristique du Louis XVI, le rognon et la rocaille du Louis XV, la coquille Saint-Jacques du Louis XIV. En réalité, ces signes sont très secondaires et souvent trompeurs. Sans doute, on chercherait en vain leur équivalent dans la décoration moderne. Un certain individualisme, qui a dans tous les temps existé plus ou moins s'y oppose, et aussi la crainte justifiée d'avoir l'air de copier le voisin, surtout lorsque copier s'appelle contrefaire et tombe sous le coup de la loi. Ainsi, Ruhlmann, par exemple, reste fidèle à l'incrustation d'ivoire, figures géométriques et médaillons d'animaux ou de personnages, tandis que Sue et Mare préfèrent les guirlandes de fleurs et de fruits en bois sculpté, parfois doré. Plusieurs ensembliers, généralement architectes, prétendent, eux, proscrire tout ornement, surcharges inutiles. Ils préconisent l'emploi exclusif de formes pures, dont le choix serait déterminé par l'unique souci du confort.

La question est d'importance. Elle ne peut se résoudre par l'absolu. Une pièce d'appartement ne peut pas être composée en vue de la seule utilité.

Je consens qu'une chambre à coucher, par exemple, soit un rectangle parfait, revêtu de blanc de chaux comme le demande (je ne sais s'il plaisante) Le Corbusier. Je veux même qu'il n'y ait pas de meubles, mais des niches et des cubes où s'asseoir et se coucher. Seulement, il n'est au pouvoir de personne de faire qu'une telle pièce soit autre chose que ce qu'elle est : dortoir ou cellule de moine.

Au fond tout est question de convenance. Telle chambre à coucher créée par Djo-Bourgeois pour un yacht serait tout à fait propre à sa destination, si des angles droits et à vif ne risquaient de causer, le roulis aidant, des accidents graves, sacrifices humains à l'Esprit de Géométrie. Mais l'aspect général en est agréable, et la nudité un peu froide, admissible dans un endroit destiné, en somme à un séjour peu prolongé. Telle peut se concevoir aussi une

chambre d'hôtel, où l'impersonnalité doit être la règle.

S'agit-il, au contraire, de créer un foyer, de meubler un lieu destiné à la vie d'une famille ou à accueillir les amis ? Le problème se complique. Les meubles devront se faire plus savants, plus accueillants. Il serait absurde d'en proscrire tout ornement.

*
* *

Quel que soit le parti pris par l'artiste, les formes essentielles des mobiliers d'aujourd'hui sont très caractérisées et

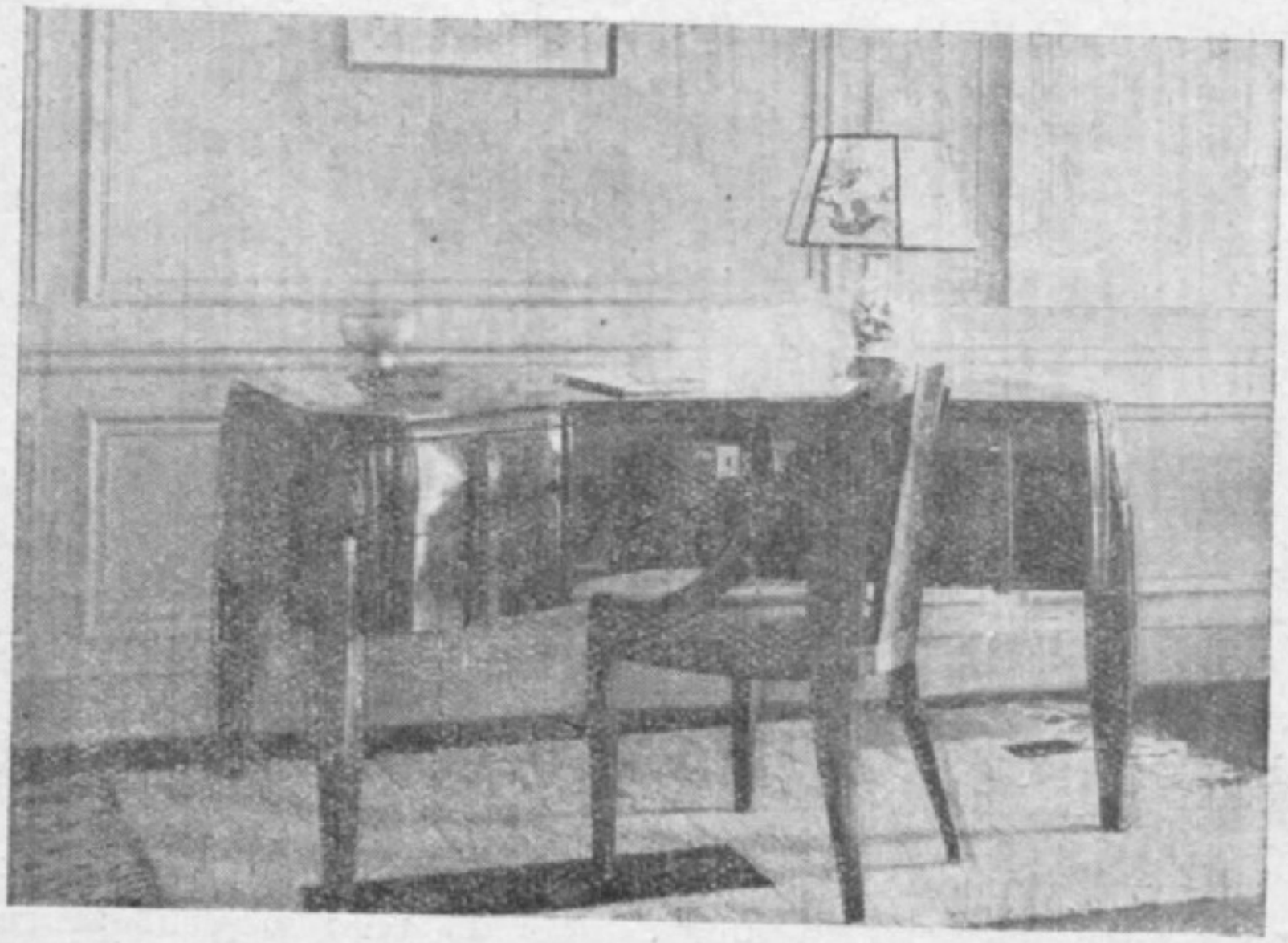

différent du passé dans la mesure même où nos mœurs ont changé. La première qualité que cherche aujourd'hui un ensemblier, c'est la beauté des volumes assurant, selon l'échelle imposée par les dimensions de la pièce à meubler, la plus parfaite utilisation de l'espace avec l'équilibre des proportions. Les chaises, larges et profondes, donnent l'impression d'être bien assises, alors que la lourdeur tout à fait excessive de tels sièges d'autrefois (Louis XIII, Queen-Anne...) n'excluait pas toujours l'appréhension d'une chute en arrière. Les fauteuils, souvent garnis de deux épaisseurs de ressorts, sont très profonds et, par suite,

étroits de siège et bas d'accottoirs. Très confortables, ils conviennent au studio, au fumoir, où se délasse l'homme d'affaires ou de sport. Il en existe de plus légers, aptes à la conversation, si la vie de salon veut renaître un jour. Des poudreuses, des coiffeuses, des secrétaires gracieux, meublent les chambres des femmes. Les bibliothèques se sont élargies et abaissées, de manière que tous les livres soient accessibles sans échelle ou sans monter sur une

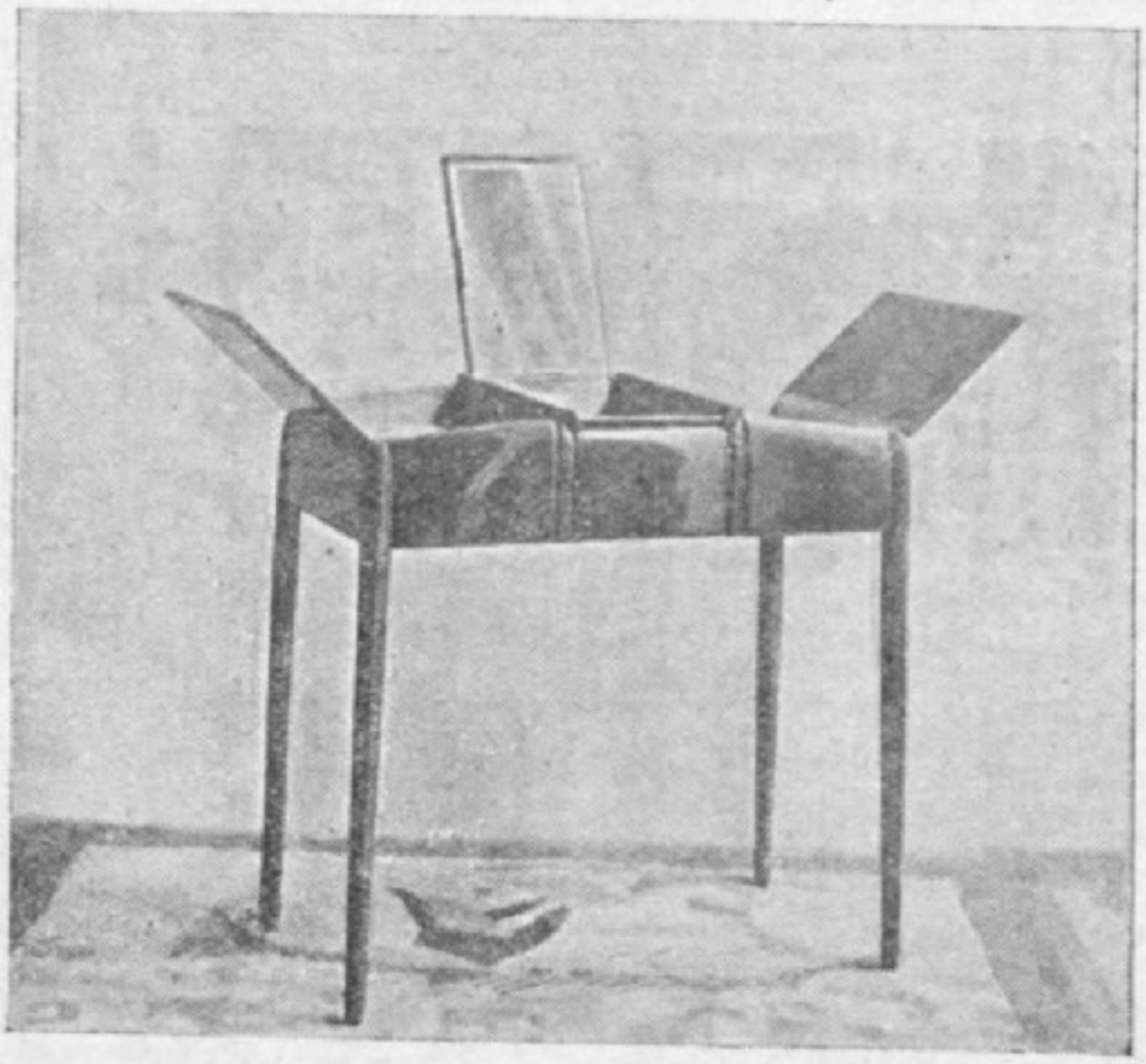

chaise. Certaines sont même réduites à hauteur d'appui. Les armoires ont suivi la même mode et ne dépassent guère la taille d'un homme moyen. Outre son avantage pratique incontestable, cette disposition dégage et aère les pièces à plafond bas de nos maisons modernes.

Pour les matériaux employés dans le meuble et la décoration ou les revêtements, notre époque est largement éclectique. Les bois coloniaux et exotiques, massifs ou réduits en feuilles de placage, plus chauds et plus veinés que les bois d'Europe, sont plus largement utilisés qu'autrefois, l'ébène de macassar surtout et le palissandre de Rio.

Les belles ronces de noyer ou de poirier ne sont d'ailleurs pas négligées, ni les bois clairs ou blonds, tels le sycomore ou l'érable. On use aussi de revêtements métalliques et

non pas seulement de bronze, d'or et d'argent, mais d'acier et d'aluminium. Le règne animal fournit des cuirs variés, aux effets parfois surprenants : parchemin, serpent, lézard, et surtout un requin des mers de Chine, couvert de petites perles régulières : le galuchat.

Les soies de Lyon, les velours. les tissus brochés, peints ou imprimés, les tapis de haute laine, encadrent ces meubles somptueux de leur richesse parfois un peu sévère, mais souvent aussi fraîche que des massifs de fleurs.

Dans la manière présente de comprendre les formes essentielles du mobilier, aussi bien que dans celle de traiter les ornements et de concevoir le décor, nous trouvons une unité fondamentale qui constitue proprement un style. Il y a un style décoratif d'à présent, et il est essentiellement français. Il se rattache par son caractère raisonnable, nous dirions « intellectuel », aux meilleures tendances de notre temps, à ce classicisme éternel que nous voyons avec ravissement, grâce surtout à l'A. F., refleurir dans tous les ordres.

Il ne lui manque plus, pour continuer glorieusement les anciennes traditions, que de durer et de s'imposer au monde. Or, durer et s'imposer, c'est, pour lui, lutter sans cesse, lutter contre le mercanti, le fabricant de faux, la kamelote étrangère et le mauvais goût de l'acheteur exotique. Comme la victoire sera plus sûre, lorsque les bons protecteurs des arts de France, les Rois Capétiens, auront repris leur tâche séculaire !

Souhaitons à notre style de s'appeler bientôt, et pour les âges futurs, le Jean III.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

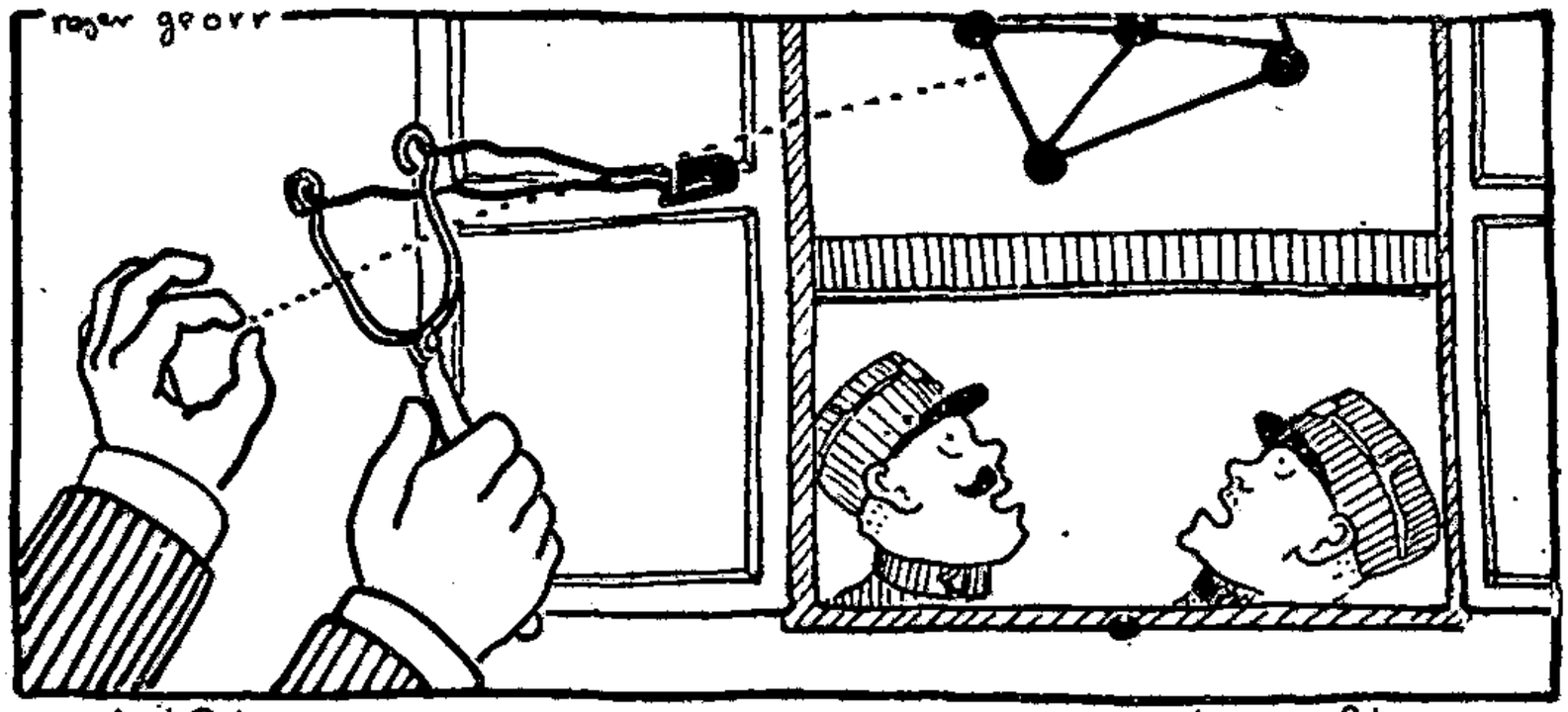

ENGRAIS DEROME BAVAY NORD

Le nom Derome sur un sac garantit la qualité et l'exactitude de son contenu.
C'est plus qu'un nom.
C'est une réputation et une tradition.

UNE DES FORMES SIMPLES DU CYCLE BIOLOGIQUE

LE CULTIVATEUR EST UN ELEVEUR DE MICROBES

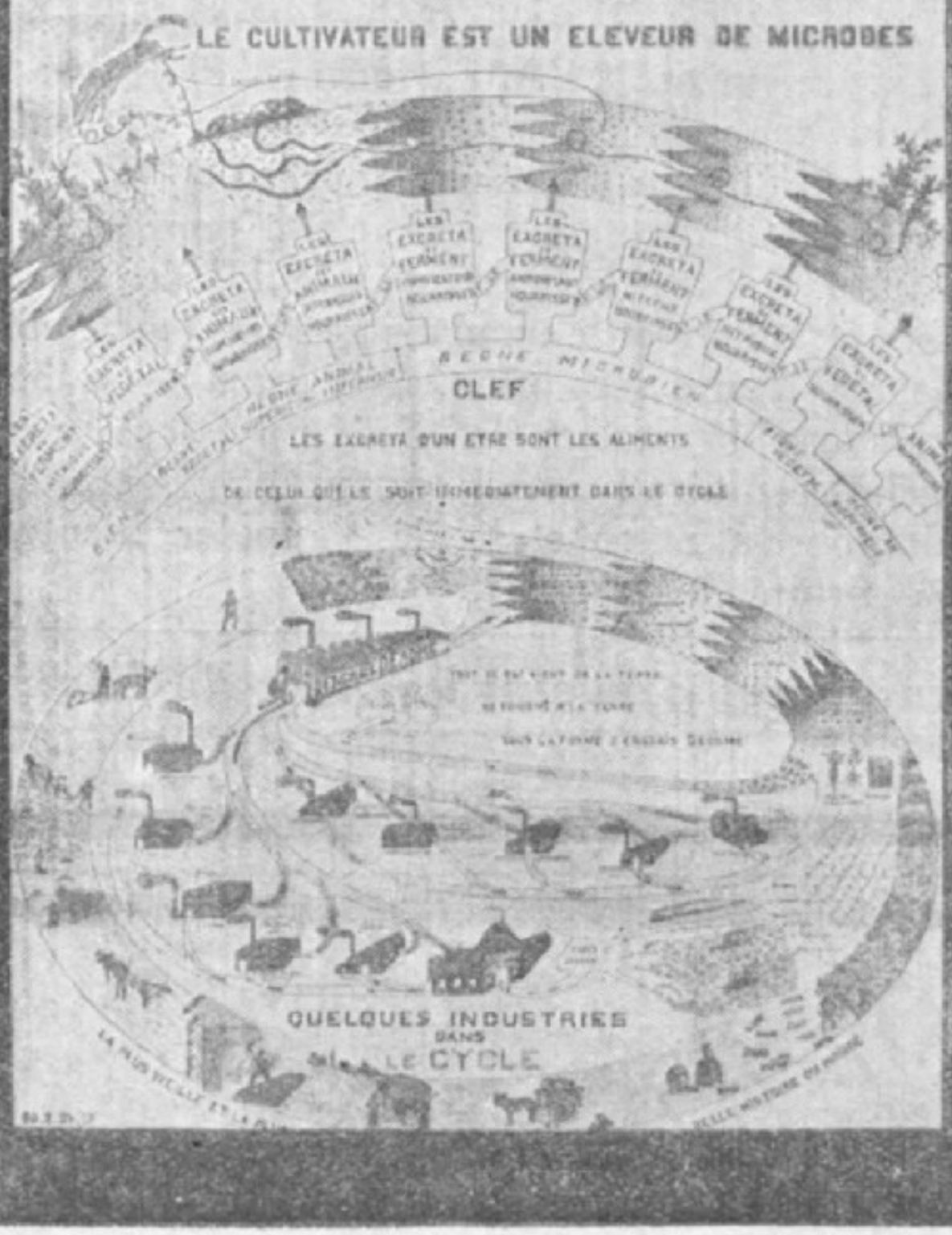

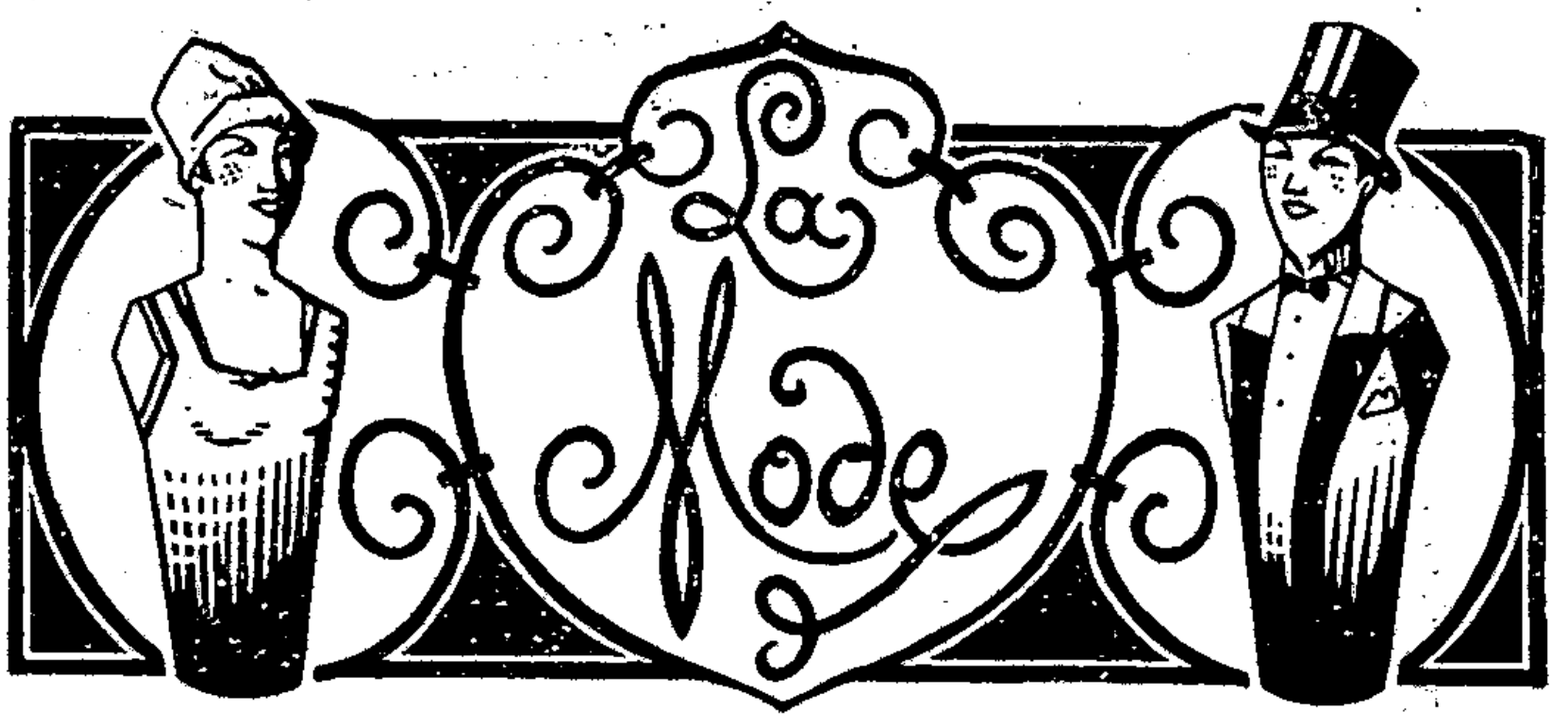

ADAM ET ÈVE S'HABILLENT

par PHILINTE

Côté d'Adam

Son veston. Il n'est pas trop long, pas trop court, pas trop large. Il n'est pas étriqué. Pas trop ouvert. Pas trop fermé.

L'épaule de ce veston n'est pas trop carrée. Seigneur ! Elle n'est pas bourrée d'ouate, parce qu'un bon garçon de notre temps n'en a pas besoin : il a joué au soleil, il a un torse et des bras.

Notre pantalon pourrait être décrit par la même échelle d'épithètes contrariées. Je n'insiste pas. Ceux que portent les gosses et qui sont si larges font une amusette, comme ils sont les premiers à le savoir, eux qui les portent, et qu'ils peuvent tout se permettre. Une amusette ou bien, réduit à des proportions plus tranquilles, un agrément pour l'été.

Le secret d'un beau veston est partout, sans doute, dans toutes ses lignes, dont il n'est pas une seule, comme dans toutes les œuvres d'art, qui ne dépende de toutes les autres. Son plus profond secret tient à celle — je suis bien obligé de le redire — qui va de l'aisselle à la taille et qui doit être assez ample.

Là, sur les deux côtés, il faut un peu de creux, tandis que le dos est droit ou quasi-droit et que que l'étoffe au-dessous s'en va adhérer de toutes parts, mais doucement, contre une hanche égyptienne.

Une telle perfection est le prix de vingt années de tâtonnements et d'efforts. Elle est la conquête d'une génération qui a partout montré ce qu'elle valait et qui, dans cette affaire, eut pour alliés tous les adolescents de France tour à tour, à leur entrée dans le monde. Ainsi présentée, notre image pourra défier des siècles. Elle a tout ce qu'un costume naturellement ingrat pourrait rencontrer d'harmonie. Elle ne fera pas rire.

Ne croyez pas que je monte la tête. Si vous demandiez au nom de quoi je décide, je vous répondrais sans crainte : au nom du goût. Le goût existe. La difficulté qu'il a de motiver ses décisions tient à l'innombrable quantité des causes qui le déterminèrent autant qu'à leur subtilité. Il y faudrait chaque fois un volume : les gens de goût préfèrent, au lieu d'ergoter à la ronde, se mettre d'accord entre eux en peu de paroles. Et le goût n'est pas la chose du monde la mieux partagée dans un temps donné. Il est le privilège d'un petit nombre. Mais ce petit nombre lègue ses choix à la postérité. Dans toutes ces images grotesques que le XIX^e^ siècle nous a transmises, il s'en trouve de temps en temps quelques-unes qui sont moins absurdes, moins malheureuses, presque belles. La nôtre sera parmi les meilleures.

Comparez-la. Non seulement notre veston a des lignes plus agréables, mais il va mieux, quand il est très bon. Il est mieux fait. La manche en est plus pure, mieux attachée. Si bien que nous avons lieu de nous plaindre de nos tailleurs en général, parce que nous sommes trop difficiles et qu'ils se sont fait ruineux, mais il faut louer chez les premiers d'entre eux une véritable renaissance de leur art bien compromis...

Attendez encore. Ce veston magnifique est, en outre, le premier depuis la naissance du veston (vers 1860) qui ait été qualifié de *français*. Londres et New-York cherchent déjà à lui substituer un successeur court et droit, pesant en diable. Mais s'il est à craindre, hélas ! que nous soyons, là aussi, finalement surmontés, finalement dépossédés, il n'en est pas moins sûr que nous avions raison. Nous pouvions nous moquer des objections, représentations et arguties de la routine : nous nous étions mis de mieux en mieux.

Le grand reproche qu'elle nous fait : nous vivons en

veston. Parbleu ! C'est là toute la révolution du costume masculin en ce premier quart du XX^e^ siècle. J'ai si minutieusement décrit un veston peut-être idéal parce qu'il est précisément notre uniforme, notre bonheur et notre vœu. Nous ne voulons plus des vêtements à longs pans. Voilà. Ils nous gênent. Ils nous ennuient. Quand les scrupules d'une époque de transition nous contraignent, par hasard, de nous en munir, nous nous cachons au fond d'une voiture. Imaginez une rame de métro qui part et un monsieur, pour l'attraper, courant sous un tube, les deux basques de sa jaquette flottant derrière lui. La porte mécanique va les lui happer. On imagine un *dandy* archaïsant, comme il y en a, qui entre en frac et en clac dans sa conduite intérieur. Il faut qu'il baisse la tête. Sinon le toit va lui mettre son chapeau à claque en accordéon. Il aura tout l'air de cet Auguste dont il porte, en effet, la livrée macabre.

La redingote est condamnée. La jaquette est condamnée. L'habit est condamné. Rien n'y fera. Tout ce que l'on échafaudera pour les modifier ou les exalter pourra retarder la chute, non l'empêcher. Ces frusques à traîne sont trop contraires à nos mœurs, à nos obligations, à notre commodité, au matériel de notre vie, enfin à une simplicité et à une exigence de notre cœur. Nous vouons notre délicatesse à des réalités : voyez nos ongles fourbis, notre baignoire, nos haltères, nos flacons. Voyez notre linge, où le raffinement de la coupe égale la qualité des tissus. O bannière naïve de nos pères, avec ses manches Renaissance ! Et voyez notre belle chaussure, exacte et souple, non pas trop fine

LEDEZ & VIGNAL
TAILLEURS
189, B^d^ SAINT-GERMAIN, PARIS FLEURUS 54-13

(quelle idée de fainéant!), à la semelle bien posée sur le sol de la planète. Là non plus nous n'avons à craindre aucune comparaison. Le col de notre chemise est juste dans toutes ses proportions. Il ne dénude pas notre nuque, comme celle d'un misérable voué à la guillotine; il n'emprisonne pas nos oreilles, comme un carcan. Notre cravate n'est pas moins bonne : flexible sans mollesse, régulière, sans une ombre d'emphase. Et le veston nous suffit, quelle que soit la circonstance, à cause de son inépuisable diversité. Droit, à une seule file de boutons, ou croisé à deux files, et plus ou moins court, et plus ou moins cintré, et plus ou moins serré aux hanches, et plus ou moins clair, et plus ou moins bariolé, mais toujours d'un bel équilibre et de belle façon, il se prête à tout. Jusqu'aux fêtes du soir, avec ce grand reflet des revers.

Le smoquin, pensez-y, n'a contre lui que son nom ridicule (quelle qu'en soit l'orthographe), ce nom d'un anglais d'opérette. Mais il est absolument notre costume du soir, comme l'habit a été le costume du soir des gens qui, le jour, avaient aussi un habit. Il est agréable que l'on doive, le soir, s'habiller. Il n'est pas commandé que ce soit d'un déguisement. Un frac, un habit d'à présent, moitié accoutumance, moitié progrès réel, vous semble joli. J'accorde même — je vais jusque là — qu'il est redevenu, et dans un ton plus simple, autre supériorité, aussi *bien* qu'en 1830. Il n'en est pas moins voué à une mort prochaine. Si vous en tenez le pari, rendez-vous dans dix ans.

Mais pour si peu, vous n'allez pas pleurer.

SALONS DE COIFFURE
POUR DAMES & MESSIEURS
Systeme perfectionné pour Ondulations permanentes
POSTICHES - TEINTURE - MANUCURE
PEDICURE - MASSAGE FACIAL, etc.
11 *bis* boul. Haussmann :: PARIS (9e) :: HELTEN :: *Téléphone* :: Central 48-12
LES MEILLEURS PRATICIENS

Côté d'Ève

Les belles élégantes d'à présent qui gravissent en robe courte le moelleux escalier de Nadar, si la tranquille assurance qui doit être le climat moral d'une jolie femme, vient d'être troublée par l'impertinente récrimination d'un vieil homme, qu'elles se reprennent et se réconfortent. Elles tiennent dans leurs mains une prodigieuse revanche. Il leur suffira d'entraîner le détracteur, le sermonneur, le laudateur du temps passé chez leur photographe. Là, de demander la collection. Quand les vastes albums seront ouverts sur le chêne, lorsque surgiront les beautés célèbres d'il y a vingt ou quarante ans, celle d'aujourd'hui pourra couler entre ses longs cils un regard victorieux. S'il reste au vieux Don Quichotte un peu de bonne foi, je le vois rougir de confusion. Sa mémoire avait transfiguré un siècle véritablement hideux.

Il devra reconnaître que jamais silhouette plus pure ni plus souple que la vôtre n'a frôlé la terre depuis le Directoire. Le voilà réconcilié avec votre *fourreau*. Quant au petit chapel qui coiffe votre petite tête, il bénit sa forme raisonnable. Il ne cherche plus au-dessus de votre front un panache de carrosse.

Tout d'un coup — avec la sensibilité qui est la sienne, instable et toujours portée aux extrêmes — votre robe courte elle-même trouve grâce à ses yeux. Il vient de constater qu'il ne suffit pas à une robe d'être longue pour être belle. Il se rappelle avec saisissement qu'en ce XVIII^e^ siècle où il voit avec raison l'exemple de toutes les grâces, les robes de femmes rasaient la terre et même découvraient le pied. Et de sentir à l'instant que votre robe de style, comme vous

dites à bon droit, est plus près, bien plus près, du XVIII[e] siècle que cette tournure de 1893.

Il vous regarde comme un chien battu. A certaines pages, devant certaines images, il rougit, il détourne les yeux. Mon Dieu, il a honte : n'insistez pas. Disposé par sa honte aux derniers revirements, il va louer, à la moindre allusion que vous y ferez, jusqu'à votre minceur, jusqu'à votre maigreur. Cette maigreur qui lui mettait tout à l'heure sur la bouche le sourire d'un dédain compatissant. Il est prêt, il va mentir, ce vieux veneur! Tout, plutôt que de vous laisser croire qu'il ait jamais admis sans scandale ce super-Rubens, cet abdomen de galère, ce derrière de jonque, ce sein d'Isigny, ce jambon de concours. Le voilà réduit, maté, collé sous bande. En cinq minutes, il a cessé de vous méconnaître, il a compris ce que vous aviez voulu, ce que vous aviez fait.

Il a compris que vous avez été *logique*. Il vous fallait courir. Vous n'aviez pas toujours votre voiture, et la plupart de vos sœurs s'en vont toujours à pied. Vous êtes toutes pressées. Celles qui sont heureuses, pour le plaisir de remuer, d'exister. Celles qui partagent avec les hommes les charges d'une vie plus lourde, par devoir. D'où ce fourreau à enlever si vite, les deux mains croisées sur votre corps, dénouées dans les airs. Aussi ce chapeau que l'on ôte, que l'on remet. Et aussi ce linge expéditif. A présent, quand l'heure tourne, c'est Adam qui est en retard, ayant de plus sa barbe à raser; et c'est vous qui attendez, avec une feinte patience, la cigarette à la bouche. Une foule de lieux communs à reviser.

De même, vous avez été *constante*. Dans cette mode nouvelle, commandée par d'autres mœurs, les couturiers ont été moins puissants que vous, que votre volonté ! L'un d'eux ayant inventé la taille basse qui convenait au fourreau, vous n'en avez plus voulu démordre, quoique l'on ait pu prétendre pour vous en dissuader. Il vous était dit qu'elle était vilaine, qu'elle vous diminuait, qu'elle vous donnait (apparemment) du ventre. Par la parole et par l'image, il vous était juré qu'elle vous changeait en nabotes, qu'elle mettait votre séant beaucoup trop près de la terre. Et tout demeura vain. Vous saviez qu'un jour la taille basse, maîtrisée dans toutes ses ressources, perdrait jusqu'au dernier de ses défauts. Avec une haute raison, vous pensiez qu'il

rier, perplexe, eut beau s'efforcer. Constante, vous étiez constante.

Que dis-je, votre robe? Jusqu'à vos cheveux courts qui vous sont pardonnés. Il vous sait gré en même temps d'être aussi brillante, aussi étincelante le soir, et ces bijoux qu'il trouvait simplets, il en aime dorénavant les gemmes. Sans compter votre bas, cette gaine serrée, ni ce soulier précis qui découvre un galbe fier et tendre, et où la première depuis mille ans vous n'avez plus voulu souffrir, sachant que le terme d'une construction est dans une tare...

Seulement, écoutez-moi, à présent que je vous ai bien défendue, bien louée. Ecoutez-moi.

Toutes les beautés ne sont pas de même sorte, Diane, Minerve, Vénus... Il en est de fines. Il en est d'opulentes. Connaissez-vous. Sachez quelle était votre forme naturelle, prédestinée, et si elle était volumineuse, même un peu lourde, n'allez pas la contraindre par un amaigrissement forcé. La maigre n'est jamais belle. La grasse peut le demeurer... N'allez pas vous récrier. N'allez pas rire, grande folle. Je vous jure que je parle gravement. Non, ne vous souciez pas d'avoir l'épaule plus large que la hanche! De l'un à l'autre diamètre, si la différence ne doit pas être très grande selon les canons de la statuaire noble, il faut toujours qu'il y en ait une et qu'elle soit en faveur

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

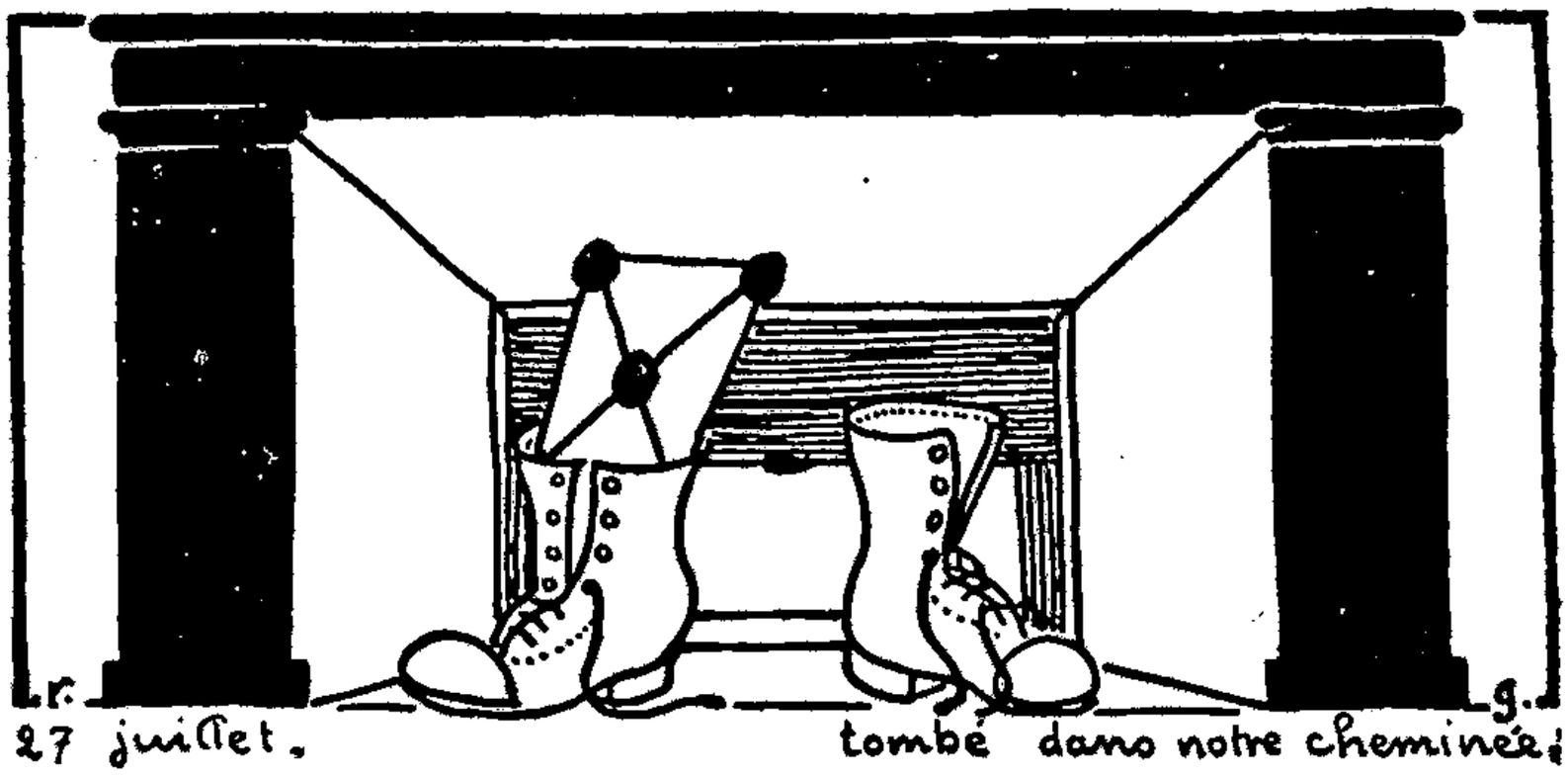

des hanches. Cessez d'entreprendre contre cet arc, contre ce charme féminin. Un ami vous en conjure. Prétendez-vous reculer la limite de nos pensées couleur de rose ou de lilas jusqu'à la danse macabre de Dürer? Je voulais vous dire aussi de ne pas vous tourmenter parce que vous n'avez pas la cheville si délicate. Laissez les gens d'un seul goût et qui raisonnent par volonté plus qu'ils ne jouissent de leurs yeux, laissez-les condamner un bas clair qui ne chausse pas une jambe très fine. Les jambes nerveuses qui ont le mollet très haut sont belles. Si vous voulez, elles sont plus élégantes. Mais les jambes dont le fuseau plus plein se ferme plus bas sont-elles laides? Je pense qu'elles ont plus de gravité, plus de majesté. Elles semblent — comment dire? — plus féminines.

Vous ne vous tenez pas trop mal, pour finir. Vous ne creusez pas trop votre poitrine, vous n'arrondissez pas trop votre dos. Cette révolution si profonde qu'elle s'étend du costume à la forme, de la forme à l'attitude, et sans doute jusqu'aux sentiments, vous avez su la borner, la contenir. Chez vous, elle est parfaite.

PHILINTE.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

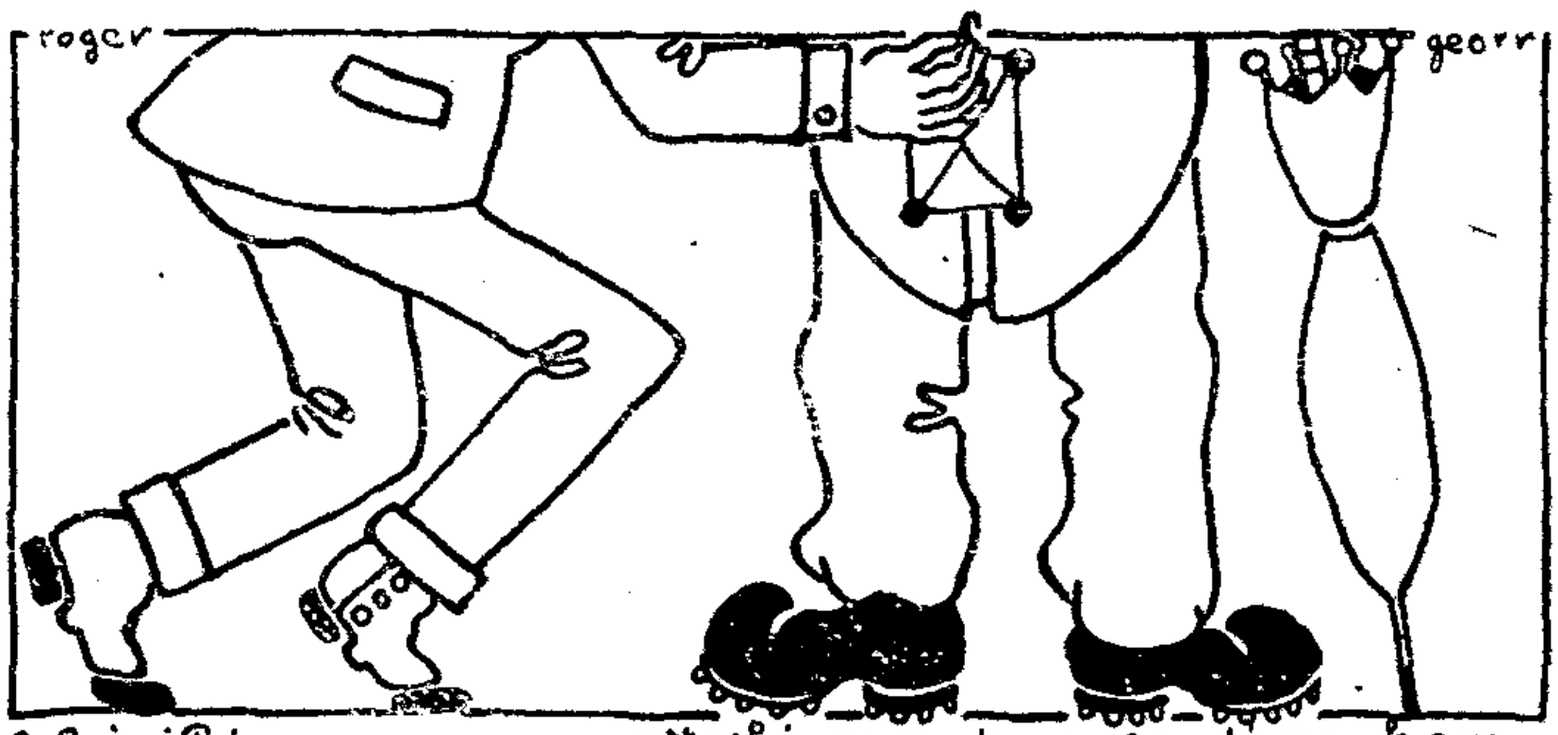

28 juillet. attaché aux basques d'un bourgeois de plaisir devant l'A.F.

TUBERCULEUX ET ENFANTS

par le Dr Henri Martin

Quand les prescriptions d'un médecin sont désagréables ou pénibles à suivre, il ne manque jamais de se trouver dans l'entourage du malade un sceptique pour encourager celui-ci à ne pas attribuer au traitement recommandé une valeur absolue. « Les médecins, dit-on, exagèrent toujours, il convient d'en suivre les ordonnances avec modération. »

En théorie, ce scepticisme s'explique, la médecine a ses modes ; les médecins ont des engouements incompréhensibles pour les gens qui se croient raisonnables mais ne sont le plus souvent qu'ignorants. On répète le vieux dicton : « Esculape dit oui et Gallien dit non » sans avoir compris que la médecine est plus complexe qu'on ne l'imagine. Elle doit suivre la nature humaine dans son infinie variété et il y a bien longtemps que l'on a dit : « Il n'y a pas de maladie mais des malades », indiquant par là la multiplicité des formes que revêtent les infections morbides.

Pratiquement cette sagesse a souvent de terribles conséquences et réserve de durs rappels à la réalité.

Souvent aussi les malades ne sont pas seuls à subir les conséquences de leur incurie et de leur manque de confiance, ils entraînent à leur suite de malheureux innocents.

Un des cas les plus fréquents et les plus tragiques est celui des tuberculeux vivant dans leur famille.

Le médecin ne manque pas alors d'indiquer les dangers de contagion pour tous, mais il doit se montrer intraitable

s'il y a des enfants dans la maison. Ceux-ci doivent être écartés, emmenés au loin pour éviter tout contact avec le tuberculeux.

Je comprends qu'il soit dur d'enlever à une mère malade ses petits, d'autant que la tuberculose, avec son évolution lente, s'attaque à des êtres jeunes qui traînent de longs mois, mais c'est une nécessité vitale pour les enfants.

Malheureusement les malades ne veulent pas comprendre le danger, ils se raccrochent désespérément à ces petits qu'ils craignent devoir laisser seuls bientôt, et l'entourage ému de pitié laisse faire, passe outre aux conseils médicaux et les enfants sont condamnés.

L'expérience a montré, en effet, que la tuberculose n'est pas héréditaire. A sa naissance, l'enfant ne porte jamais le germe de cette maladie.

Par contre, si on le laisse exposé au contact même passager de parents tuberculeux, il ne tardera pas à être atteint par le même mal et ce, d'autant plus facilement qu'il sera plus jeune.

Il suffit d'avoir suivi une consultation infantile dans une

LE REMÈDE
DU CURE DE ST-SOUPLET

assure la guérison certaine et rapide
de la **Sciatique** et du **Rhumatisme**

Il comprend trois médicaments à usage interne, faciles à prendre — pas d'applications externes ni de produits salicylés (salicylate ou aspirine) qui ne guérissent pas. — Employé depuis plus de 50 dans la région du Nord, il ne connut jamais d'insuccès. — Nombreuses attestations de guérisons inespérées.

EN VENTE : Toutes Pharmacies - Prix 28 fr. (impôt compris)
ou le demander à M. BOCQUET, Pharmacien de 1re classe à Landrecies (Nord), qui l'envoie par poste contre remboursement pour **28** fr. **50** ou contre mandat de **28** fr. —
Notice et prospectus envoyés franco sur demande.
Compte chèques postaux : Lille 18.440

grande ville, d'avoir vu la longue série de petits malades porteurs de lésions aux aspects multiples, aux localisations variables, mais toutes tuberculeuses, et d'avoir toujours entendu donner la même réponse des parents à la même question du médecin : « N'y-a-t-il pas autour de vous ou chez vous un tousseur habituel? » et toujours on découvre à l'origine de la lésion de l'enfant une contagion familiale.

Grancher, l'un des premiers maîtres en la matière, avait bien compris le problème et l'avait résolu.

Pour lui, il ne suffisait pas d'envoyer les enfants de tuberculeux passer les vacances à la mer ou à la montagne, un séjour de quelques semaines ou de quelques mois n'ayant aucune valeur, puisqu'au retour, la cause persistant, la contagion peut encore se faire ; et il insistait sur la nécessité absolue d'éloigner l'enfant tant que durait la contagion familiale.

Il fonda une œuvre qui prenait dans des familles contaminées les enfants indemnes de tuberculose et les envoyait, chez des paysans sains, mener la vie de la campagne sous une surveillance médicale régulière.

L'œuvre fonctionne depuis 1903. Les résultats sont merveilleux. Ils démontrent la valeur de la méthode, et les dangers qu'il y a à négliger l'isolement des enfants.

En 17 ans, 2.500 enfants de 3 à 10 ans ont été suivis. On n'a observé chez eux que sept cas de tuberculose. Deux seulement furent mortels par méningite tuberculeuse. Dans les cinq autres cas, la tuberculose fut locale et guérie.

La mortalité a donc été de 0,08 pour mille. Chez les

PHARMACIE DU DAUPHINÉ A GRENOBLE
CABINET SPÉCIAL D'ANALYSES
Adolphe ***SIMIAND,*** *Pharmacien-Chimiste*
Place Victor-Hugo (Tél. 8.50)
Fournisseur du P.-L.-M.; des Sociétés de Secours Mutuels; des Assurances Accidents; de l'Assistance médicale des Militaires victimes de la guerre et des Pupilles de la Nation.

enfants restant au contact de tuberculeux, elle est de 40 %.

Pour les nourrissons, par la même méthode, la mortalité a été abaissée de 95 % à 6%. Les quelques décès qui se produisent sont alors plus souvent imputables au choléra infantile, aux diarrhées, etc..., qu'à la tuberculose.

Ces chiffres ont une éloquence singulière. Ils ont eu leurs échos à l'étranger, où, partout maintenant, les méthodes françaises sont appliquées avec le même succès. Il nous semble que devant eux aucune raison de sentiment ne doive tenir.

Songez à l'agonie terrible et douloureuse des petits atteints de méningite tuberculeuse, qui traînent dans le délire et la paralysie pendant un mois.

Songez aux malheureux qui, même guéris, restent toute leur vie infirmes après une coxalgie ou une tumeur blanche du genou.

Le sacrifice consenti par le malade lui donne par contre la certitude presque absolue de ne nuire en rien à la santé de ses enfants.

Peut-on hésiter ? Il suffit d'être prévenu.

C'est pourquoi, quand la mère est tuberculeuse, on lui doit enlever son nourrisson dès le jour de sa naissance. C'est pourquoi aucun médecin ne peut excuser la négligence des parents du malade.

La question se complique souvent du fait que la tuberculose a une évolution, par poussées ; entre celles-ci la santé semble restaurée, mais le malade reste dangereux.

En principe, l'enfant ne doit rentrer au foyer paternel que lorsque la cause de contagion a réellement disparu, malheureusement trop souvent par la mort du malade.

Le problème moral est terrible à résoudre, mais la tuberculose est un tel fléau social que les plus grands sacrifices doivent être consentis et au besoin imposés.

POURQUOI ?
risquer GRIPPE, RHUME, MAUX de GORGE, ANGINE, quand il suffit pour s'en préserver de sucer le matin au lever quelques granules de
SULFHYDRAL CHANTEAUD
Antiseptique gazeux inoffensif précieux pour les Enfants.
54, Rue des Francs-Bourgeois — PARIS
Boîte : 7f85. *Franco poste :* 8f70. Brochure gratuite.

Tels les lépreux du moyen âge, on voit parfois de nos jours de pauvres tuberculeux, rejetés de chez eux par les leurs, affolés par la contagion possible. D'autres, terrifiés par leurs responsabilités, se confiner dans des sanatoria.

Tels les lépreux du moyen âge, on voit parfois de nos jours de pauvres tuberculeux, rejetés de chez eux par les leurs, affolés par la contagion possible. D'autres, terrifiés par leurs responsabilités, se confiner dans des sanatoria.

La raison ne commande pas cette mise au ban de la société, de sages précautions d'hygiène, une attention sans défaillance suffisent souvent à éviter aux adultes la contagion du mal. Si l'on cite malgré cela des cas de tuberculose propagée des malades à ceux qui les soignent, la pitié et la charité veulent que ce risque soit couru.

Mais pour les petits, pour les enfants, la plus grande pitié veut qu'on leur évite le moindre contact dangereux. Plus sensibles à la moindre atteinte, ils en sont plus irrémédiablement condamnés.

Il doit suffire de le savoir.

Henri Martin

AMBULANCES ET ENVOI DE GARDES-MALADES à domicile
FRANCE ET ÉTRANGER
VENTOUSES et MASSAGES
DESINFECTION d'APPARTEMENTS
7, RUE DE SÈVRES. Tél. Fleurus 52-67 et 68

UN PEU DE BONNE CUISINE

RECETTES DE RAVIGOTE

TERRINE DE FOIE GRAS

Foie gras, truffes... voilà des dépenses somptuaires auxquelles plus d'un ménage ne songera, en ce temps de vie chère, que pour s'en priver.

Pourtant, il y a terrine et terrine ; j'entends que l'on peut, à moindres frais, s'offrir une terrine-*ersatz*; ou bien que l'on peut ne rien retrancher à la qualité mais réduire notablement la quantité.

Sans hésiter, je vote — l'élection étant ici permise — pour une terrine-bijou, mais exquise.

Achetez donc une demi-livre de foie gras d'oie, d'Alsace ou de Gascogne, ou de Guyenne ou du Languedoc ; et une truffe noire du Périgord. Ayez une petite terrine ronde, de taille appropriée avec couvercle; un rien de madère; du sel fin, et voilà tous les éléments d'un petit régal dont la préparation est des plus simples.

Nettoyez bien le foie c'est-à-dire enlevez les peaux, les fibres, dénervez soigneusement. Si vous voyez une petite partie verdâtre, c'est le fiel, ou du moins le résultat de son voisinage ; enlevez, grattez ce qui avait pris contact avec cette source d'amertume.

Coupez ensuite le foie en morceaux un peu gros ou, si vous préférez, en escalopes.

Lavez votre truffe qui doit peser environ 50 grammes ; brossez-la et lavez-la, rincez bien ; essuyez-la, faites-la cuire dans un peu de madère. Vous la pelez, et réservez les pelures ; vous coupez la truffe en morceaux.

Hachez les pelures de truffes.

Vous n'avez plus qu'à remplir votre terrine en y mettant morceaux de foie gras et morceaux de truffe heureusement mélangés ; saupoudrez à l'intérieur d'un peu de sel fin et semez le hachis des épluchures de truffes sur le dessus du foie gras. Versez sur le tout le madère qui reste de la cuisson de la truffe.

En rangeant les morceaux, pressez à peine, il ne faut pas tasser.

Couvrez la terrine avec une soucoupe, placez-la dans un bain-marie, et le bain-marie dans le four. A partir de l'ébullition, compter une demi-heure de cuisson. Pour que le dessus de la terrine ne se dessèche pas, maintenez de l'eau dans la soucoupe.

On peut aussi faire cuire la terrine au bain-marie sur le réchaud à gaz ; on bouche alors la terrine avec son couvercle. Dans l'un et l'autre mode de cuisson, ayez soin que l'eau bouillante n'affleure pas trop près du couvercle, mais remplacez-la quand elle s'évapore pour maintenir son niveau.

Laissez refroidir la terrine dans le bain-marie quand vous le retirez du feu.

Le lendemain, vous faites fondre (sans cuire) dans la poêle, un peu de graisse de porc fraîche, et vous en versez une couche légère

sur le dessus du foie gras. Elle se congèle aussitôt. Finissez avec une feuille de papier d'argent, posez le couvercle.

Votre terrine est finie prête à paraître sur la table et vous en aurez des compliments.

LE VÉRITABLE SALMIS DE BÉCASSES

(*par Pampille.*)

« Plumez et videz la bécasse qui ne doit pas être trop avancée. Gardez les intestins, découpez l'oiseau.

« Faites un roux dans lequel vous mettez à revenir un hecto de petits lards, oignons, échalotes, bouquet garni, un clou de girofle et quelques grains de genièvre écrasés; lorsque le roux sera d'un blond foncé mettez les morceaux de bécasse, ajoutez trois gousses d'ail, mouillez avec quatre décilitres de bon vin rouge.

« Laissez bouillir le tout pendant trente minutes à petits bouillons. Retirez alors les morceaux de bécasse que vous tenez au chaud, mélangez à la sauce les intestins que vous aurez pilés avec quelques gouttes d'huile d'olive. Faites réduire la sauce jusqu'à ce qu'elle masque la cuiller et la versez à travers la passoire sur les morceaux de bécasse. »

« Et surtout, gardez-vous de faire rôtir la bécasse avant de commencer le salmis, c'est une erreur grossière. »

CARPE A LA GELÉE

M. de Pomiane l'a baptisée *carpe alsacienne* ; est-elle proprement alsacienne? Pampille la place dans la Loire, ce qui est aussi un bien bon lieu. D'autres auteurs qualifiés nous permettent de la pêcher partout et c'est une grande facilité pour que tout le monde s'en régale.

Mais avant de la plonger dans le court-bouillon, faisons connaissance avec elle ; nous l'en apprécierons mieux. M^me^ E. de Clermont-Tonnerre nous la présente dans une page délicieuse de son *Almanach des Bonnes Choses de France.*

« La carpe est un poisson d'étang qui se plaît dans les mêmes eaux que le brochet.

« Originaire d'Asie-Mineure, la carpe est répandue partout en Europe et par conséquent dans tous les étangs de France. Pour se reproduire il faut de l'eau assez tiède et de la nourriture abondante qui lui profitera, car progressant d'un kilog par an, elle atteint parfois 50 livres. Elle aussi blanchit en vieillissant ; mais l'extrême vieillesse qu'on lui attribue n'est qu'une légende : elle aime seulement à se perpétuer dans les nobles endroits.

« La carpe affectionne les bassins vénérables reflétant les façades des palais anciens ; elle y meut son ombre quand elle vient donner à l'air un baiser bruyant, en essayant de happer de son museau rond les insectes rayant les miroirs d'eau ; et pendant les nuits de chaleur dans les vieux châteaux aux fenêtres ouvertes sur la nuit et

l'été, on écoute le claquement familier d'une carpe qui se retourne dans l'eau, ponctuant ainsi le silence antique.

« La chair de la carpe est excellente; aussi en fait-on en quelque sorte un élevage. Pour être à point, il faut qu'elle soit entre la jeunesse et la maturité, telle la femme de 30 ans. En la maintenant dans l'eau froide, on l'empêche de se reproduire ; elle acquiert un goût fin et passe alors sous la désignation de carpeau...

« Le palais de la carpe est charnu et recherché des gourmets... »

Arrêtons-nous là faute de place et, avec le respect qui lui est dû, occupons-nous de bien préparer notre carpe à la gelée.

Ali-Bab recommande de bien l'essuyer après l'avoir écaillée et vidée, mais sans la laver ni dehors ni dedans, sous peine de lui faire perdre de son arome.

Pour faire le court-bouillon, mettez 80 pour cent de vin rouge et 20 pour cent de vin blanc. Il est nécessaire que ces vins soient de bonne qualité ; c'est d'eux que dépend surtout la qualité de la gelée. Leur quantité doit être suffisante pour couvrir entièrement le poisson.

Ajoutez pour l'assaisonnement, sel, poivre, ail, oignon, persil, carotte, échalote, bouquet garni; épices, aromates au goût.

Faites cuire à découvert; puis retirez la carpe hors du court-bouillon ; posez-la sur le plat où vous la servirez.

Faites réduire le court-bouillon jusqu'à un demi-litre environ ; versez-le sur la carpe à travers linge ou tamis ; cette saumure concentrée en sauce ne tarde pas à prendre en gelée. Mais ayez soin de faire ces préparations la veille.

Le lendemain, avant de servir, vous mettrez autour de la gelée qui doit être consistante, champignons, rondelles de citron, fleurs de capucines, champignons, crevettes roses épluchées, au goût et selon ce que vous avez.

On peut mettre dans le court-bouillon environ deux cuillerées d'huile d'olive ; pour assurer la consistance de la gelée, quelques personnes ajoutent à la réduction dont on masque le poisson, un peu de gélatine de pied de veau clarifiée.

La carpe à la gelée se suffit à elle-même; on peut toutefois présenter en même temps une sauce rémoulade froide.

LE PETIT BOTTIN D'ACTION FRANÇAISE

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du « *Bottin de l'acheteur d'Action Française* » (page 509)

R. Andrieu

LE « SOCIO » QUI PORTA LE BON DIEU

Histoire

par LOUIS JASSERON.

Cette histoire authentique s'est passée il y a seize ou dix-sept ans dans cette partie de notre Bugey que domine de loin la haute chaîne de l'Avocat et que coupe à l'est l'étroite vallée de l'Albarine, où passent la ligne et la route de Lyon à Genève. Pays de montagne où la vigne, qui enrichit un peu plus bas les coteaux de Cerdon, de Virieu, de Seyssel, se refuse à pousser. Le sapin couronne la montagne de Mazière et fournit aux abeilles de la région le parfum de leur miel sombre. Le sanglier y descend parfois, l'aigle y étend son vol majestueux et, l'hiver, la neige y tombe abondante, formant parfois sur les routes des « congères » que les paysans percent d'un tunnel. Une lente rivière, la Jarine, arrose le plateau et s'y répand en un marais où les randeuils (1) pullulent et dont l'herbe

(1) Grenouilles.

est toujours fraîche, en dépit des sécheresses de l'été. La Jarine, en effet, n'est jamais à sec. Les gens du pays s'y viennent approvisionner d'eau quand leurs puits en sont dépourvus. Ils y pêchent aussi d'une manière bien curieuse. On fixe un seau sur le bord de la rivière. On plonge dans l'eau calme et transparente de la Jarine une branche au bout de laquelle on a fixé une dizaine de fils de coton présentant chacun deux ou trois nœuds dans lesquels se tordent désespérément de superbes vers de terre. Appâtés par cette masse de chairs grouillantes, les vairons se précipitent goulûment sur elle. L'art du pêcheur est de choisir le moment où le plus grand nombre de poissons ont saisi un ver pour, d'un coup sec, les tirer de l'eau et les projeter dans le seau. Vous prendrez ainsi trois poissons quand les gens du pays vous en rempliront un seau.

Dans ce bon pays, qui est celui de mes aïeux, la vie est saine et calme, et si le poison démocratique y a fait du mal comme partout, le robuste bon sens du paysan français y garde tout de même ses droits.

C'est dans un hameau de ce village, qui connut, avant la funeste Révolution, une grande prospérité, aujourd'hui dépeuplé par le code civil et le machinisme, que vivait Jean Dupuis — le « socio » — comme on l'appelait, à cause de son ardeur à manger du curé et de ses théories outrancières. On le blaguait, car il s'emportait vite, mais on le redoutait

---

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

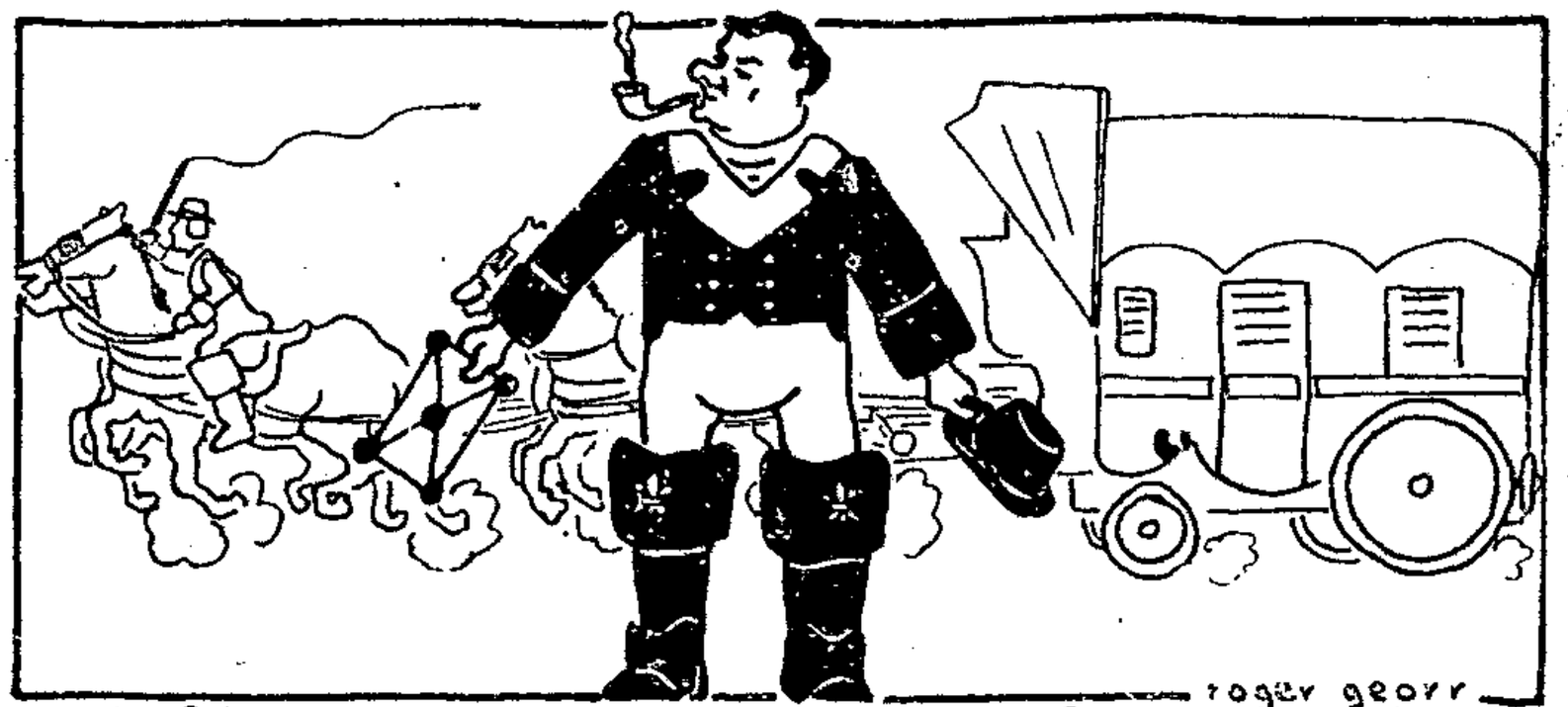

29 juillet.

roger georr
par le courrier de Lyon.

un peu tout de même, car il annonçait les temps nouveaux où tout serait changé et où l'on verrait ce qu'on verrait.

Quand son père était mort, Jean Dupuis l'avait fait enterrer sans prêtre et avec un drap rouge. Des hommes fleuris de jaune étaient venus d'Ambérieu, de Belley, de Nantua, d'Hauteville, de Jujurieu. Ils avaient jeté de la terre sur le cercueil et parlé de Laïcité, d'Emancipation, de Progrès. Les braves gens du village, scandalisés par cette rupture de la tradition, méprisaient secrètement Jean Dupuis, mais en concevaient une crainte mystérieuse dont l'homme bénéficiait. On le disait en rapport avec des organisations secrètes, quelque chose comme le correspondant du Diable.

Le hameau de Jean Dupuis dépendait et dépend encore du village dont nous parlions plus haut, et qui s'étend de l'autre côté du mont d'Arane. Le curé de cette paroisse était alors un petit homme jovial, brun et hospitalier, qui vivait avec sa bonne et sainte mère, bien digne, par toutes ses qualités, d'être la mère d'un excellent curé.

Né dans les grasses plaines de la Bresse, le jeune prêtre était un peu dépaysé dans la montagne. Avec cela, pas très solide sur ses jambes malades et d'une santé délicate. Une nuit d'hiver où la neige tombait à gros flocons, on frappa de rudes coups aux volets du presbytère. Le marguillier était là, dans l'ombre épaisse et feutrée, une lanterne à la main.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

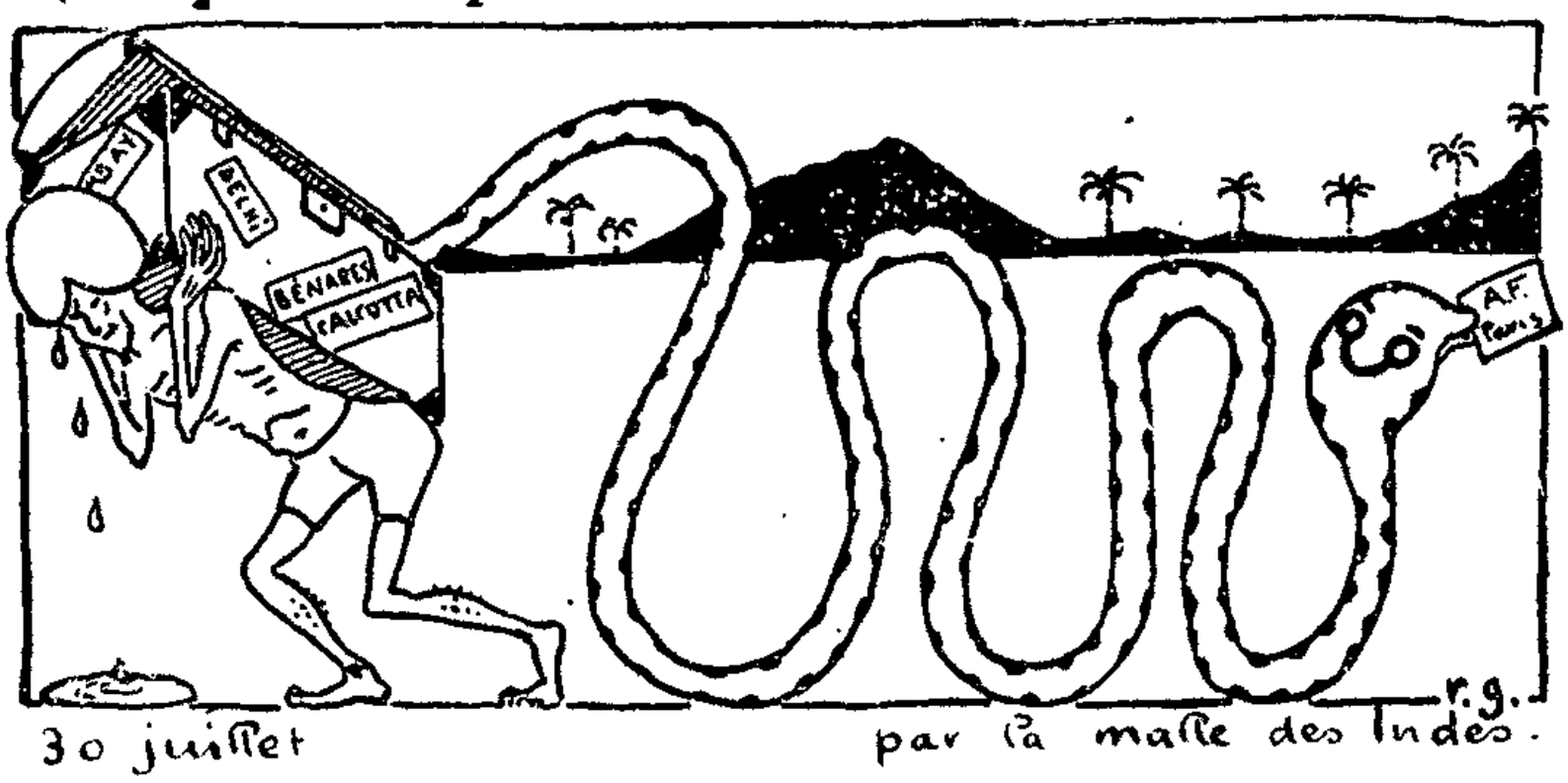

A son côté, un homme taciturne, plus sombre que la nuit elle-même. Le curé s'informa. Il s'agissait de porter les secours de la religion à une vieille moribonde. Quelques minutes d'attente glaciale et les deux hommes s'enfonçaient dans la neige, encadrant le curé grelottant. A mesure qu'ils avançaient, les deux montagnards constataient que le jeune prêtre bressan s'épuisait en vains efforts. La neige tombait toujours et ils en avaient jusqu'aux genoux.

— Nous arriverons trop tard, grogna l'homme.

Un suprême effort eut raison du curé. Il s'écroula.

— Sauf vot' respect, monsieur le curé, je vais vous prendre sur mes épaules. C'est le seul moyen.

Ainsi fut fait.

Celui qui aurait vu arriver au hameau Jean Dupuis, le rouge, le « socio », portant sur son dos le curé de la paroisse, aurait bien ri cette nuit-là. Mais il aurait béni la Providence de sa leçon s'il avait suivi les trois hommes dans la pauvre chaumière mal jointe où la vieille mère Dupuis les attendait pour mourir. Elle n'avait pas voulu s'en aller comme son mari, et le respect filial l'avait emporté sur la passion du sectaire. Aussi, quand, après avoir reçu les sacrements, la vieille se raidit, son dernier regard pour son fils eut une céleste expression de reconnaissance et de pardon.

Et les gens du village n'ont plus eu peur de Jean Dupuis.

Lyaeus

MESSIEURS !

...qui désirez une cave bien montée, vous trouverez *vins* et *liqueurs* de choix, en consultant

LE PETIT BOTTIN
DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

(Voir page 509)

LES ORGANISATIONS D'ACTION FRANÇAISE

L'ŒUVRE INTELLECTUELLE

LUCIEN MOREAU
des Comités directeurs de l'A. F.

L'*Action Française* est un mouvement politique. Son objectif est la destruction des « nuées » démocratiques et la restauration de la monarchie. régime d'ordre, d'autorité et de libertés, dont l'action ininterrompue pendant mille ans a fait la France et assuré sa prospérité, son indépendance et sa grandeur.

Pour arriver à ce but, l'*Action Française* dispose d'un certain nombre d'organes.

Le principal de ces organes est le journal « L'ACTION FRANÇAISE ».

Faisant, dans chacun de ses numéros, la critique raisonnée des fautes de la démocratie, le journal est le moyen le plus efficace pour toucher les intelligences et les éclairer. Un lecteur assidu du journal devient, forcément, en peu de temps, un royaliste. Le journal est aussi le lien le plus vivant, le plus fort entre les amis de ses doctrines et de sa méthode, le plus capable de coordonner leur action.

L'*Action française agricole* est destinée aux milieux ruraux. Chacun de ses numéros contient un article de Léon Daudet, un de Jacques Bainville où les événements de la semaine écoulée sont commentés tout spécialement pour les agriculteurs. Une revue de la presse, une

revue des faits marquants, puis de nombreux renseignements à l'usage des cultivateurs, telle est la physionomie de cet hebdomadaire dont le succès est très grand puisqu'il est beaucoup plus lu que les journaux agricoles socialistes ou communistes, et dont la propagande est tout spécialement à recommander.

Avant la fondation du journal (21 mars 1908) existait la REVUE D'ACTION FRANÇAISE dont l'édition est suspendue depuis la guerre. Elle permettait de donner aux études doctrinales des développements qui ne pourraient trouver place dans le cadre forcément limité du journal.

L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE, fondé en février 1906, permet l'étude, dans leurs détails, des grands problèmes politiques et sociaux. Ses cours ont repris régulièrement en 1919. Les étudiants des Facultés de l'État et des Facultés libres y ont la plus large entrée.

Ces cours ont lieu 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. L'Administration de l'Institut est au siège du journal, 14, rue de Rome.

*
* *

A côté de ces organes étroitement liés à l'*Action Française*, nous devons en placer un autre complètement autonome, mais qu'anime le même dévouement à l'intérêt français, le même objectif de propagande intellectuelle.

C'est la REVUE UNIVERSELLE, fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville, et dont le programme est : « refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française». L'influence intellectuelle de la *Revue universelle* dépasse celle des plus anciens périodiques.

Le siège de la *Revue universelle* est à Paris, 157, boulevard Saint-Germain.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

LES DAMES D'ACTION FRANÇAISE

Dirigés par la comtesse de Lur-Saluces, présidente générale, des groupes de dames ont été créés dans chaque département; à Paris, dans chaque arrondissement, ainsi que dans la banlieue.

Un bureau central, composé de huit secrétaires, se réunit une fois par semaine chez la présidente générale. A ces réunions, les renseignements nécessaires sont communiqués. Les secrétaires peuvent ainsi hebdomadairement envoyer les ordres aux groupes dont elles sont chargées.

Les Dames d'A. F. ont réussi à recueillir des sommes considérables pour la propagande ; elles ont puissamment contribué à la diffusion de l'*Action Française* quotidienne et de l'*Action Française agricole.*

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

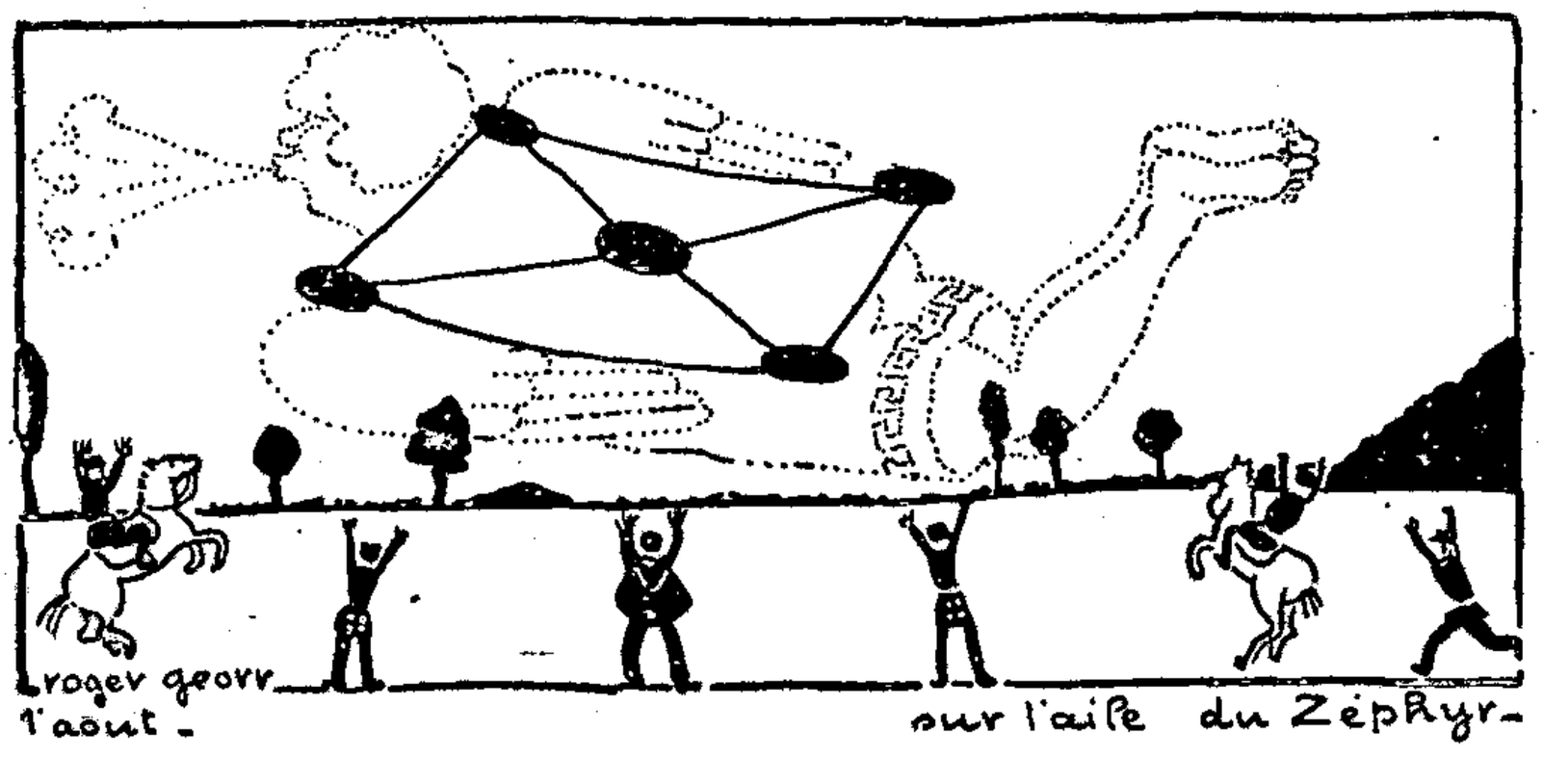

L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre de relèvement nationale entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, M^lles^ H. de Cabrières et Y. de Luynes assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partir de l'Association, il faut :

1° Etre Française ;

2° Adhérer au programme de l'A. F. ;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente ;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A. F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de

MESDAMES !

pour faire de la *bonne cuisine*, il vous faut de *bons produits*. Vous les trouverez, en consultant

LE PETIT BOTTIN
DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

(Voir page 509)

la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F. dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer et a énergiquement réagi devant l'épreuve. Depuis novembre dernier, nous avons 500 adhésions nouvelles, infiniment peu de défections, mais un bon nombre d'entrées en Religion.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, services de deuxième lecture et services des bouillons.

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain. En un an, l'Association a assuré pour 194.999 francs, le service de 7.076 abonnements à l'*A. F.* quotidienne, auxquels il faut adjoindre 844 services de deuxième lecture.

A l'*A. F. agricole* : 4.959 abonnements pour 37.306 fr. 45.

Plus de 290 abonnements au *Rail* et au *Médecin*, pour 969 francs, en augmentation sur l'année dernière de 1.595 abonnements pour 17.560 fr. 95.

Le service des bouillons permet d'assurer l'envoi de 200 abonnements à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes ou fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France, et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A. F.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

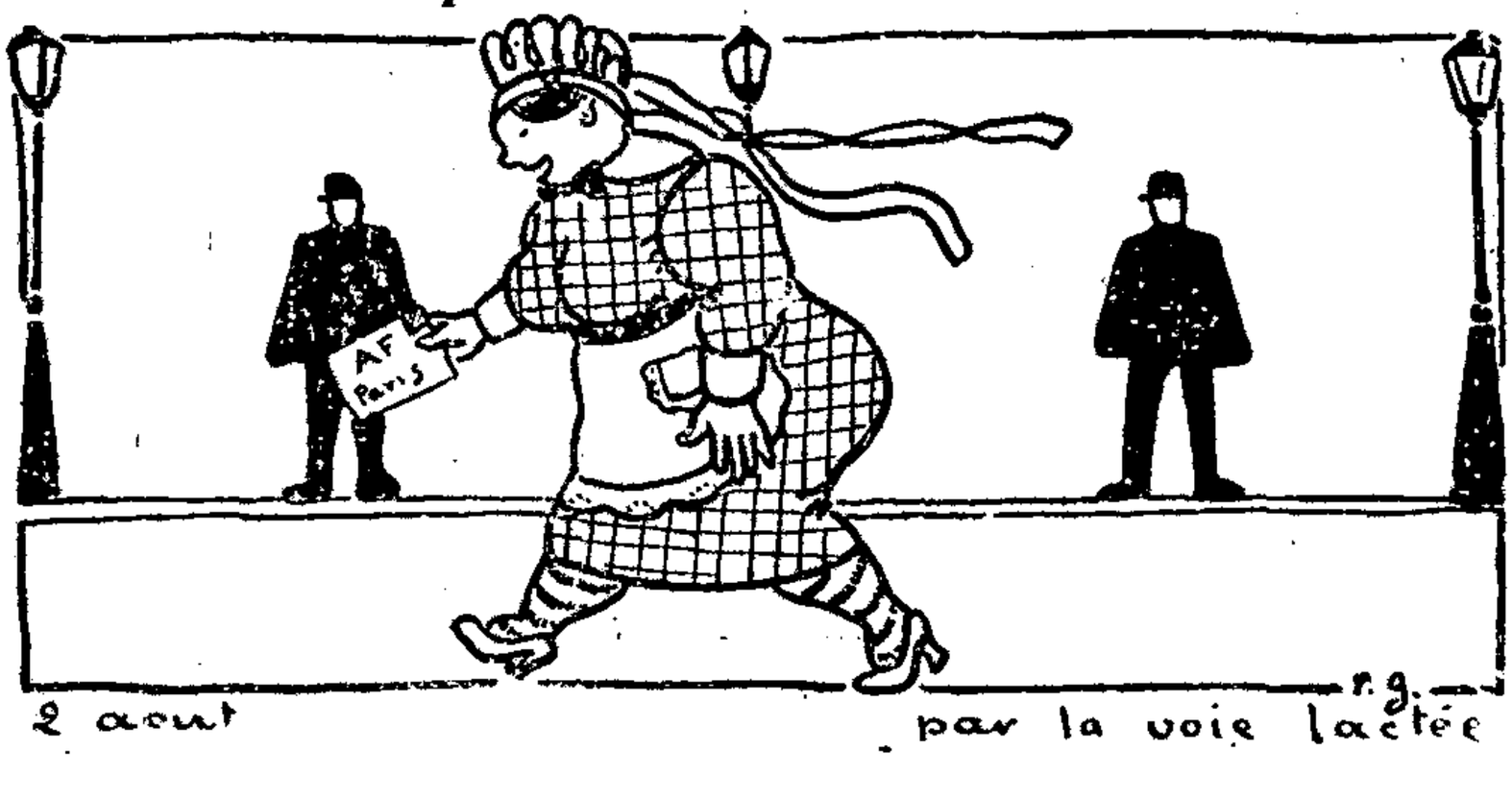

PAUL ROBIN

Membre des Comités directeurs de l'A. F.

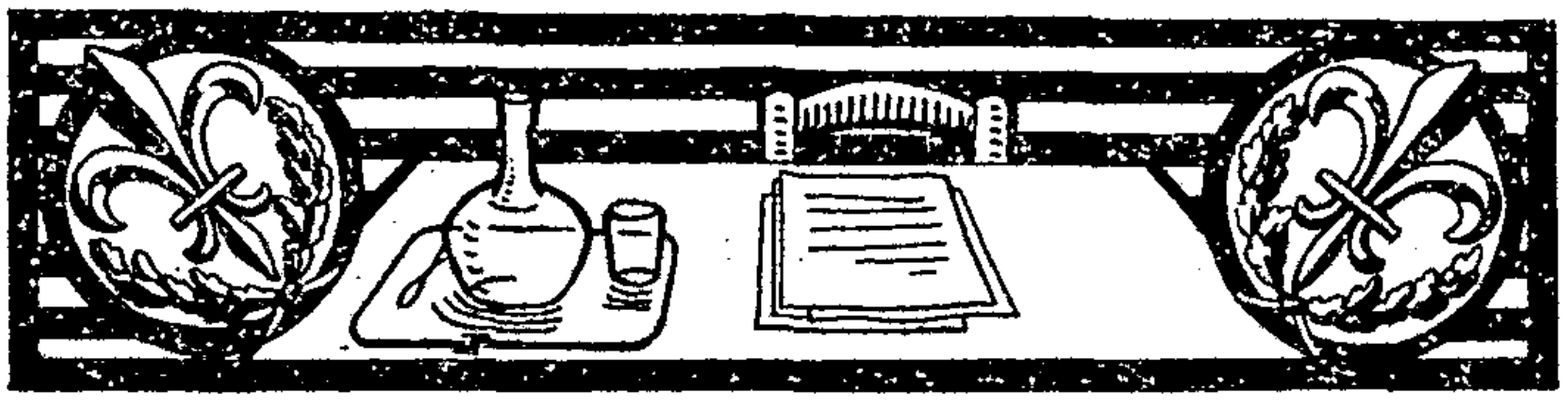

LA COMMISSION DE PROPAGANDE

La Commission de propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à tout un ensemble de formations actives et laborieuses dont l'existence est de première nécessité mais qui, ou bien ne peuvent tabler sur aucune recette particulière, tels sont les *Secrétariats régionaux*, le *Comité d'études législatives*, ou bien encore tels la *Ligue d'Action Française*, les *Camelots du Roi*, l'*Institut d'Action Française*, ne disposent pas de ressources proportionnées soit à leur développement, soit à leur utilité pour la propagande.

D'autres moyens de propagande dont l'efficacité est reconnue de tous, dont l'extension nous est demandée journellement, comme l'*affichage* intensif, les *conférences* répétées dans les grandes villes et aussi les villes de moyenne importance et les gros bourgs, coûtent extrêmement cher. Ajoutons que des affiches, des conférences peuvent éveiller l'attention des bons Français et leur ouvrir les yeux sur les illusions et les contre-vérités sur quoi se fonde la République, mais il faut ensuite les éclairer, les convaincre, en faire à leur tour des propagandistes et des adhérents. Pour cela la mise à leur disposition de tracts, brochures, etc., est nécessaire, et surtout il importe de les mettre en état de connaître notre journal par des abonnements qui, au début, doivent être gratuits ou à prix réduit.

Par ce rapide exposé, on voit à quel point sont considérables les charges de la Commission de propagande. Pour les remplir, elle n'a que les ressources fournies par la générosité de nos amis. Elle les obtient par différents systèmes dont on aura connaissance en s'adressant au Secrétaire général de la Commission de propagande, 14, rue de Rome, Paris.

Tous les services de l'*Action Française* sont représentés dans la Commission de propagande que préside Charles Maurras. Paul Robain, membre des Comités directeurs de l'*Action Française*, est le trésorier. Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

Souscrivez aux *Contributions volontaires* de l'A. F.

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

Les étudiants, collégiens et lycéens d'aujourd'hui seront demain officiers, professeurs, médecins, avocats, prêtres, officiers ministériels.., ou bien agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie. Grâce à leur situation sociale, c'est par eux que se reformera l'esprit politique de nation française. On voit de quelle importance il est de les instruire des doctrines de salut public.

La permanence et le local des Etudiants d'Action Française sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier latin.

Des salles de lecture, de travail, de conférences, une biobliothèque, sont à la disposition des adhérents.

Pendant l'hiver et le printemps, des conférences contradictoires sont faites par les Etudiants sur un sujet d'économie politique ou sociale, ou sur un sujet d'histoire. Elles attirent un nombreux public d'étudiants désireux de pénétrer à fond les doctrines d'Action Française, de les discuter, de les répandre.

Le Secrétaire général est chargé de répondre à toute demande de renseignements.

La Fédération des Etudiants d'Action Française a un organe mensuel, *L'Etudiant français*, qui est la seule revue politique d'étudiants (Rédaction et administration : 13, rue Saint-André-des-Arts, Paris-VI[e]. Abonnement : six francs par an).

CONFÉRENCES

Ce service est destiné à l'organisation des conférences par toute la France. Son directeur est Paul Robain et le secrétaire Paul Camus à qui l'on peut s'adresser, 14, rue de Rome, Paris.

SERVICES DIVERS

Indépendamment de ces organisations d'étude, de propagande et d'action, l'*Action Française* possède :

Un *Comité d'Etudes législatives et sociales*, qui, avec le concours de jurisconsultes de nos amis, étudie les projets de lois ou amendements possibles et propose les solutions qui paraissent les plus favorables aux différents problèmes posés soit au Parlement, soit devant l'opinion publique. Les bureaux sont installés 14, rue de Rome, au 4[e] étage.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de Rome, Paris (8[e])

Envoie gratuitement son catalogue, sur demande.

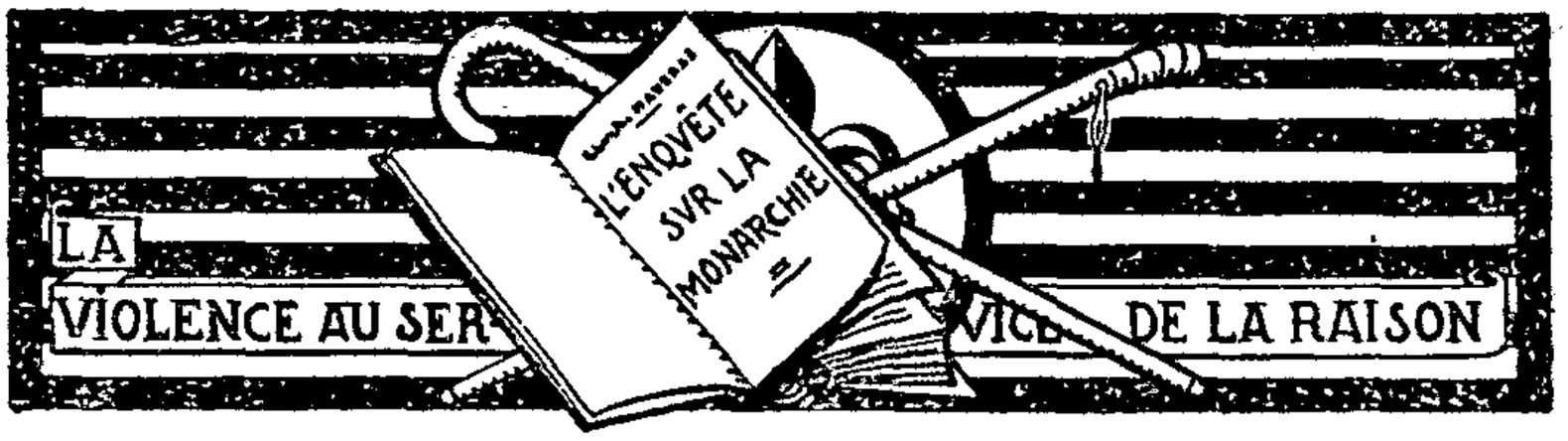

CAMELOTS DU ROI ET COMMISSAIRES

Les Camelots du Roi ont été fondés à la fin de 1908, sur l'initiative de Maxime Real del Sarte. Le développement des groupes à travers la France a nécessité, bien avant la guerre, la création d'une Fédération Nationale, qui réunit tous les groupes de Camelots du Roi et toutes les équipes de Commissaires d'Action Française existant en France.

Le Comité de la Fédération Nationale des Camelots du Roi est ainsi composé :

Président : Maxime Real del Sarte.

Vice-président : Lucien Lacour.

Secrétaire : Pierre Lecœur.

Trésorier : André Guignard.

Membres : François de La Motte, Philippe Roulland et Gaston Baetz.

Délégués pour les Comités directeurs de l'Action Française auprès du Comité de la Fédération Nationale : Maurice Pujo, Colonel Larpent.

Pour être Camelot du Roi, il faut :

1° Avoir dix-huit ans accomplis ;

2° Etre régulièrement inscrit à la Ligue ou aux Etudiants d'Action Française ;

3° Prendre l'engagement de vendre l'*Action Française* les dimanches et les jours de fêtes ;

4° Etre accepté par la Fédération Nationale des Camelots du Roi (aucune cotisation spéciale n'est demandée).

Pour être Commissaires d'Action Française, il faut :

1° Avoir dix-huit ans accomplis ;

2° Etre régulièrement inscrit à la Ligue ou aux Etudiants d'Action Française ;

3° Avoir fait un stage de quelques mois au moins dans l'une des organisations ci-dessus désignées ;

4° Prendre l'engagement de répondre aux convocations de son équipe ;

5° Etre accepté par la Fédération Nationale des Camelots du Roi (aucune cotisation spéciale n'est demandée).

Pour tous renseignements ou inscription, s'adresser à : Pierre Lecœur, secrétaire de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, 14, rue de Rome, Paris (8e).

A MAXIME,
EN REGARDANT SA JEANNE AU BUCHER

Mon Dieu, j'ai terminé ma destinée humaine.
Sans crainte comme sans remords,
Mon âme, près de toi, libre de toute chaîne,
Va se libérer de son corps...
Enfin, j'exhale au ciel, par ta divine grâce
Ce cœur qui, pour te ressembler
Et t'obéir, bénit ce bûcher !... Fais-moi place
Auprès de Toi, pour me combler!
Je me consumerai sans haine et sans mensonge,
Seigneur! Je n'ai pllus à souffrir
Puisque j'aurai, par Toi, vécu le plus beau songe :
Avoir pu, jusqu'au bout, servir!
Qu'importe l'anathème et la flamme, ô mon Maître !...
D'autres surgiront après moi
Capables de subir l'épithète de traîtres
Pour rester fidèles au roi.
Pardonne à mes bourreaux! Efface leurs injures!
Que leur jugement malheureux
Les rende plus prudents pour trouver des parjures,
Et ne retombe pas sur eux!...
Entends mon vœu, Seigneur : je demande à ces flammes
Qui montent, consumant mon pauvre corps humain,
De me purifier vivante... et le chemin
Du rachat sacré de leurs faibles âmes
Me sera divin...

GUY DE RAOULX.

Comment est parvenu l'article de Léon Daudet.

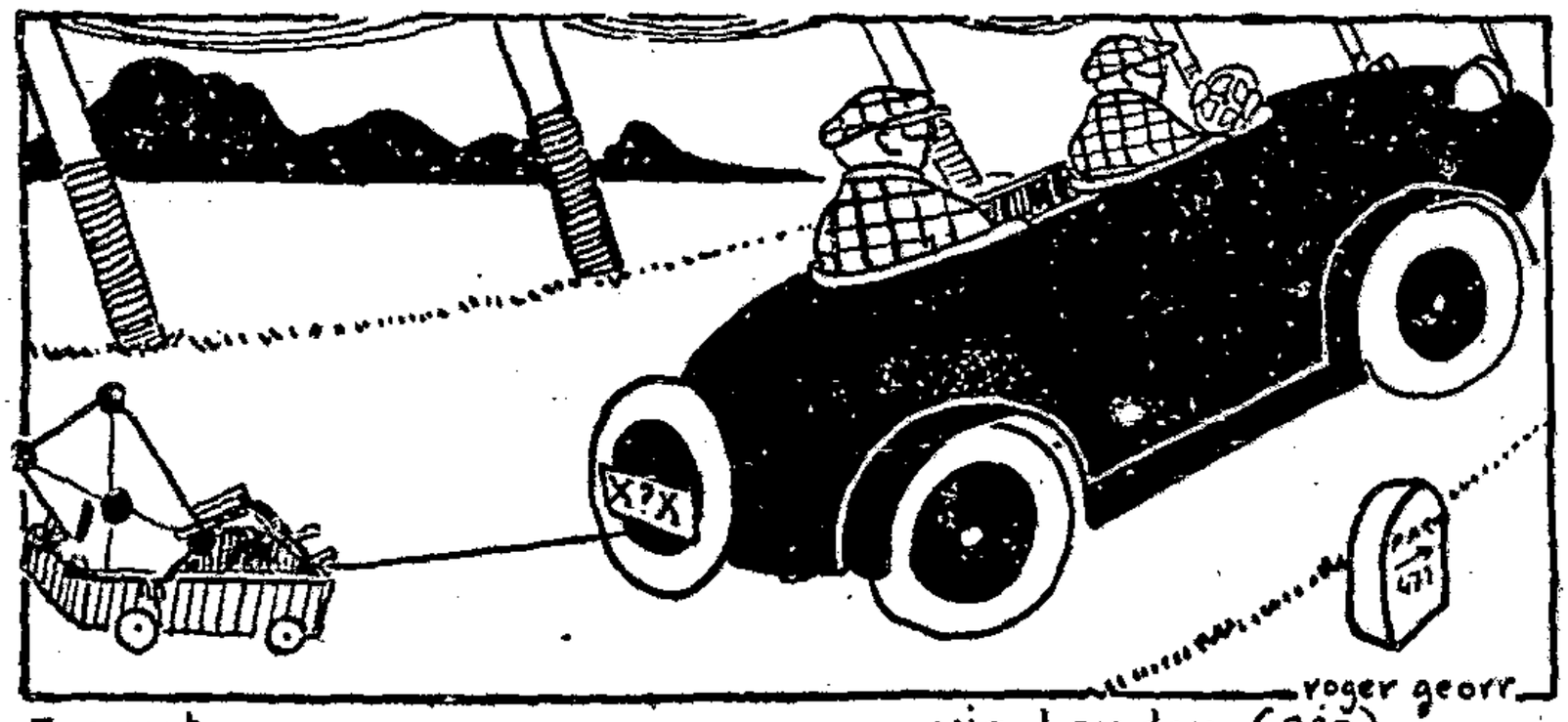

TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Pour accroître l'efficacité de la propagande, pour être en mesure d'appliquer à la pratique, en toute occasion, les idées théoriques de l'Action Française, la Ligue d'Action Française a été fondée le 15 janvier 1905

Son comité est ainsi composé :

Président d'honneur : Amirai Schwerer.

Président : Colonel Bernard de Vesins.

Vice-président : François de la Motte.

Vice-président adjoint : Commandant Robin.

Secrétaire : Pierre Lecœur.

Secrétaire adjoint : Yves Réal del Sarte.

La Ligue d'Action Française comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance.*

2° Avoir signé la déclaration connue, être prêt à en remplir les engagements, et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique.*

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel est indispensable. Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation pendant deux années consécutives sont considérés comme démissionnaires.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

La carte de Membre Allié permet l'entrée à toutes les manifestations ordinaires d'Action Française

Les Alliés, sincèrement patriotes, doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique.

Partout où des sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et les Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire, fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

Pour recevoir tous renseignements complémentaires, il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action Française, 14, rue de Rome, Paris (8e).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Grande Spécialité d'IMPERMÉABLES

— Pour la Ville et la Bicyclette

en Tissu CAOUTCHOUTÉ

et en Pure Laine Naturelle IMPER-LODEN

CHAUSSURES — CHEMISERIE — CHAPELLERIE

Rabats, Ceintures, etc.

Costumes de Suisses, Clergymen et Laïques

Costumes de Bedeaux, Soutanes d'enfants de Chœur

Demandez la "DOUILLETTE-RAGLAN" *(marq. dép.)*

Très habillée à la Ville et aussi d'une grande commodité pour la Voiture, a Moto et la Bicyclette.

RAMLOT

MAISON RECOMMANDÉE

76, rue de Rennes *PARIS VIe*

NOS TISSUS SONT GARANTIS PURE LAINE

Coupe soignée -:- Prix modérés

Nota. — Renseignez-vous en demandant notre catalogue général et échantillons envoyés franco.

FÉDÉRATION DES SECTIONS DE PARIS ET DE BANLIEUE

Les sections d'Action Française des arrondissements de Paris, des localités de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne, sont groupées en une Fédération qui a pour comité :

Président : François de La Motte.

Secrétaires : Docteur Henri Martin et Maurice Dardelle.

Cette Fédération est elle-même divisée en fédérations secondaires qui se divisent la banlieue parisienne.

La Fédération Nord qui a pour *président* le Docteur Paul Guérin.

La Fédération Est qui a pour *président :* Hervé Le Grand, et pour *secrétaires :* Pierre Loisier et Roger Vitrat.

La Fédération Sud qui a pour *président :* Jean Gazave, et pour *secrétaire :* Jacques Loisel.

La Fédération Ouest qui a pour *président* : Me Dorange, et pour *président adjoint* : Pierre Rouillé.

Les bureaux de la Fédération des Sections de Paris et de Banlieue sont situés, 14, rue de Rome, à Paris (8e), au cinquième étage.

SECRÉTARIATS RÉGIONAUX ET AGENTS DE LIAISON GÉNÉRAUX

Ces organismes ont été créés pour décharger les services, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

*Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de l'*Action Française Agricole.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien ou de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

PREMIÈRE ZONE *(Région Nord)*

Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. — Secrétaire régional : M. Maurice Dupont, 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens.

III[e] ZONE *(Partie Ouest)*

Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan. — Secrétaire régional : Commandant Ariès, 4 *bis*, rue Neptune, à Brest.

(Partie Est)

Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine. — Secrétaire régional : M. André Feildel, 4, place Saint-Pierre, Nantes.

IV[e] ZONE *(Alsace-Lorraine)*

Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle. — Agent de liaison général : M. Jacques Denisane, 7, avenue d'Alsace, à Strasbourg.

V[e] ZONE *(Région de la Loire)*

Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre. — Agent de liaison général : M. Raoul Rebuffet, 1, avenue Général-Duportail, à Orléans.

VI[e] ZONE *(Région du Poitou et des Charentes)*

Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Indre-et-Loire, Charente et Charente-Inférieure. — Secrétaire régional : M. Jean Jamain, 3, rue de la Prévôté, à Poitiers.

(Partie Sud)

Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées. — Secrétaire régional : M. Paul Courcoural, 7, rue Ravez, à Bordeaux, et Permanence d'A. F., 9, allées de Tourny, à Bordeaux.

VII[e] ZONE *(Région du Massif Central)*

Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Cantal, Allier, Puy-de-Dôme. — Secrétaire régional : M. Elie Jacquet, 114, rue Grange-Garat, à Limoges.

VIII[e] ZONE *(Région de Lyon)*

Ain, Ardèche, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie. — Secrétaire régional : M. Louis Jasseron, 26, place Bellecour, à Lyon.

VIII[e] et X[e] ZONE (*Région du Midi*)

Lozère, Drôme. — Secrétaire régional : M. J.-A. Brunel, 124, rue Jean-Jaurès, à Valence.

IX[e] ZONE *(Région de Toulouse)*

Haute-Garonne, Ariège, Tarn-et-Garonne, Gers, Lot, Tarn, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales. — Secrétaire régional : M. Alban Castelbert, 14, rue Saint-Sauveur, à Toulouse.

X[e] ZONE *(Région du Midi, partie Ouest)*

Gard. — Président départemental : M. Louis Sentupery, 6, rue de la Maison-Carrée, à Nîmes.

Hérault. — Président départemental : Commandant de Portalon, 1, rue Sainte-Aphrodise, Béziers.

VIII[e] et IX[e] ZONE *(Région du Midi)*

Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes (Fédération provençale). — Président : Commandant Dromard, 26, cours Belzunce, Marseille.

XI[e] ZONE *(Algérie)*

Alger, Oran, Constantine. — Secrétaire régional : M. Paul Sicard, 30, rue Dumanoir, à Oran.

SECTIONS
DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Voici la liste des sections ayant une permanence effective, c'est-à-dire un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque, la propagande, etc.

Tous nos amis sont engagés, pendant leurs déplacements, à se présenter à ces permanences. Ils y seront toujours les bienvenus. La correspondance pourra également y être adressée sous forme impersonnelle : M. le président de la section d'Action Française de...

PARIS ET BANLIEUE

3e et 4e ARRONDISSEMENTS : 17, rue Pavée.
6e ARRONDISSEMENT : 33, rue Saint-André-des-Arts.
7e — 116, rue du Bac.
8e — 10, rue du Havre.
9e — 10, rue du Havre.
10e — 10, rue de Lancry (Hôtel des Chambres syndicales).
11e — 16, rue Pétion.
12e — 8, rue Abel.
13e — 13, rue Montin-Bernard.
14e — 2, rue Asseline.
15e — 97, rue Blomet.
16e — 13 *bis*, rue de l'Annonciation.
17e — 21, rue Lamande.
18e — 71, rue du Mont-Cenis.
19e — 16, rue Cavendisch.
20e — 1, rue Bretonneau.
BOULOGNE-SUR-SEINE : 8, rue Jean-Baptiste-Clément.
CHARENTON : 53 *bis*, av. de Gravelle.
FONTENAY-SOUS-BOIS : 12, rue Saint-Vincent.
ISSY-LES-MOULINEAUX : 1, rue Victor-Hugo.
LE RAINCY : 1, allée de Villemonble.
MELUN : 2, rue Buffetiers.
NEUILLY : 168, avenue de Neuilly.
PONTOISE : 15, rue Thiers.
SAINT-DENIS : 10, impasse Thiers.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : 1, rue de la Surintendance.
SARCELLE : 55, avenue de Paris.
VERSAILLES : 52, avenue du Maréchal-Foch.
VILLEMONBLE : 1, allée du Centre.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES : 8, rue des Ecoles.

Abonnez-vous à l'*Action Française*.

PROVINCES

AIX-EN-PROVENCE : 10, rue Mazarine.
ALÈS : 66, rue Fabrerie.
ALBI : 4, rue Roquelaure.
AMBERT : Librairie Thomas, boulevard Henri-IV.
AMIENS : 14, rue Frédéric-Petit.
ANCENIS : 62, rue des Tonneliers.
ANGERS : 60, rue du Mail.
ANGOULÊME : 3, rue des Trois-Notre-Dame.
ANNECY : 36, rue Carnot.
ARCACHON : Castel Saint-Pierre, place Tartas.
AVIGNON : 5, rue du Collège-du-Roure.
BAGNÈRES-DE-BIGORRE : 25, allée du Coustous.
BAIXAS : Café Rouffia.
BAYONNE-BIARRITZ : rue Simon-Etcheverry.
BEAUVAIS : 24, rue du Faubourg-Saint-André.
BERGERAC : 10, rue Saint-James.
BÉTHUNE : 96, boulevard Victor-Hugo.
BÉZIERS : 8, rue Montmorency.
BLOIS : 5, rue Anatole-France.
BORDEAUX : 9, allée de Tourny.
BOURGES : 4, rue des Armuriers.
BOULOGNE-SUR-MER : 7, rue des Prêtres.
BREST : 52, rue de Siam.
BRIVE : Café de Bordeaux (1er étage).
CAEN : 17, place du Marché-aux-Bois.
CAMBRAI : 33, rue Saint-Georges (1er étage).
CANNES : 42, rue d'Antibes.
CARCASSONNE : 20, rue de la Préfecture.
CASTELNAUDARY : 7, rue Barbès.
CASTRES : 11, rue Emile-Zola.
CAVAILLON : Café de l'Univers (1er étage), cours Gambetta.
CHAMBÉRY : 81, place Saint-Léger.
CHALONS-SUR-MARNE : 6, rue Eustache-de-Conflans.
CHATEAU-GONTIER : 24, rue Chevreul.
CHATEAUROUX : 4, rue Racine.
CHERBOURG : 69, rue Gambetta (1er étage).
CHOLET : 40, rue Nantaise.
CLERMONT-FERRAND : 5, rue du Lycée.
CLUZES : Maison Rosnoblet, Grande-Rue.
COGNAC : 8, rue Magdeleine.
COLMAR : Place Vauban.
COURS (Rhône) : rue de l'Egalité.
DIEPPE : 8, rue de l'Orangerie.
DIJON : 6, place Belsunce.
DINAN : 9, place du Maréchal-Foch.
DOUAI : 7, rue de l'Université.
EPINAL : place de l'Aire.
EVREUX : 2, boulevard du Président-Huet.

FABRÈGUES (Hérault) : rue du Presbytère.
FALAISE : passage Tréguillet.
FIGEAC : rue de Roquefort, à l'Etang.
GRENOBLE : 7, rue Voltaire.
GIMONT : chez Roucolle, Grande-Rue.
GRANDE-CHARTREUSE : à l'Entre Deux Guiers (Maison Bigolon, au Suiffey).
HAGONDANGE : 8, rue Faber (Hagondange-Cité).
HONFLEUR : Salle du café Collas, quai de la Quarantaine.
HYÈRES : Café du Siècle (entrée av. de Belgique).
LA GRAND'COMBE : rue Mas-Chazelle (maison Lacombe).
LA HAYE-DESCARTES : chez M. Jean Barreau, rue Descartes.
LA MADELEINE : 158, rue de Lille.
LA ROCHELLE : 35, rue du Temple.
LA REOLE : 9, rue Orcival.
LAVAL : 48 *bis*, rue de Joinville.
LE HAVRE : 19, rue Jules-Siegfried.
LE MANS : 19, rue Jankowski.
LE PUY : 23, boulevard Saint-Louis.
LILLE : 4, rue des Débris-Saint-Etienne (Grande-Place).
LIMOGES : 4, place de l'Ancienne-Comédie.
LISIEUX : 11, rue de Paris.
LOMME-LAMBERSAT : 433, avenue de Dunkerque.
LORIENT : 34, rue Gambetta.
LORDES : 8, rue des Petits-Fossés (rez-de-chaussée).
LYON : 26, place Bellecour.
MACON : 2, rue du Vieux-Palais.
MARMANDE : Café Bordes.
MARSEILLE : 6, cours Belsunce (entresol).
MAUBEUGE : 8, place d'Armes.
MAYENNE : 18, quai Carnot.
MAZAMET : boulevard Soult (Café de l'Europe).
MER : place de l'Eglise.
METZ : 15, rue de Clers.
MILLAU : 2, place des Mandarous.
MONTARCIS : 19, rue du Pont-de-l'Ouche.
MONTAUBAN : place de la Cathédrale.
MONTLUÇON : 3, rue Porte-Fouquet.
MONTPELLIER : rue des Augustins.
MORLAIX : 9, quai Tréguier.
MOULINS : 4, place de la Bibliothèque.
MOUTIERS : maison Bardelli Grande-Rue.
NANCY : 13, rue Callot (2e étage).
NANTES : 16, rue Crébillon.
NEVERS : 3, rue Hoche.
NICE : 49, rue Gioffredo.
NIMES : 15, rue Régal.
ORAN : 11, rue de la Bastille.
ORANGE : chez M. Léon Mazade (Hôtel Terminus).
ORLÉANS : 32, boulevard Alexandre-Martin.
PAMIERS : 1, rue du Major.

PAU : 4, rue Saint-Jacques.
PÉRIGUEUX : 4, rue de la Nation.
PERPIGNAN : 3 *bis*, rue des Grandes-Fabriques.
PHILIPPEVILLE : rue Hippocrate, maison Gordina.
POITIERS : 7 *bis*, rue du Trottoir.
PRADES : 18, allée Arago.
REDON : rue Saint-Michel.
REIMS : 15, place Drouet-d'Erlon.
REMIREMONT : 28, place Thiers.
RENNES : 15, rue Hoche.
RIOM : 21, rue Croizier.
ROANNE : 10, rue du Bel-Air.
RODEZ : 2, rue Saint-Cyruce.
ROUBAIX : 16, rue de la Gare.
ROUEN : 149-151, rue de la Grosse-Horloge.
ROYAN : 21, rue Saint-Pierre.
SAINT-AFFRIQUE : rue de l'Instruction.
SAINT-BRIEUC : 9, rue Vicairic.
SAINT-CHAMOND : 40, rue de la République.
SAINT-ETIENNE : 41, rue Paul-Bert (rez-de-chaussée)
SAINT-MALO : 3, rue de Toulouse.
SAINT-NAZAIRE : 14, rue de l'Abri-Familial.
SAINT-OMER : 59, rue Carnot.
SAINT-POL-DE-LÉON : Pavillon de Petmen, rue de Batz prolongée.
SAINTES : 2, cours National (1er étage).
SEDAN : 7, place Turenne.
SENS :
SOISSONS : 24, Grande-Rue.
SOMMIÈRES (Gard) : Café de l'Univers.
STRASBOURG : 7, rue d'Alsace.
TARBES : 6, rue Péré.
THIZY-COURS (Rhône) : rue du Nord, à Cours.
THONON-LES-BAINS : 13, rue Vallon.
TOULON : 3, place de la Liberté.
TOULOUSE : 20, rue Saint-Antoine-du-T.
TOREILLES : Café Sàlgues.
TOURCOING : 9 *bis*, rue Nationale.
TOURS : 1, rue Colbert.
VALENCE : chez M. Roux, 46, rue Pêcherie.
VALENCIENNES : 10, rue des Hospices.
VANNES : 19, rue de Paris.
VIAS (Hérault) : Maison Nicolas, rue Saint-Jean.
VIENNE : 1, rue Laurent-Florentin.
VIC-FEZENSAC : Maison Crespin, Grande-Rue.
VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS : 116, rue Nationale (1er ét. d. la cour).

Recrutez des ligueurs d'Action Française.

CONCOURS DES CENT BONS MOTS

Ce concours est amusant, intéressant, à la portée de tous. Il consiste à compléter par un mot spirituel les anecdotes écourtées qui suivent. La plupart sont très connues. Il n'est cependant pas nécessaire de nous envoyer le mot historique pour obtenir les dix points attribués à chaque question. Une réponse imaginée peut fort bien suffire.

— Mais, direz-vous, si vous nous conviez à courir ainsi après l'esprit, ne craignez-vous pas que nous attrapions la sottise?

Montesquieu le prétend, mais, en négligeant les distinctions indispensables, il n'écrivit qu'une boutade. Considérant la qualité des coureurs, nous pouvons dire : « L'intelligente jeunesse qui participe aux concours de l'Almanach saura prouver que, lorsqu'elle veut courir après l'esprit, elle l'attrape. »

RÈGLEMENT

I. — Tous les lecteurs de l'Almanach peuvent participer au concours. Joindre à chaque envoi le *Bon à concourir* qu'on découpera à la dernière page.

II. — Les envois doivent être adressés avant le 15 février 1923 à M. Gaston Legrain, 14, rue de Rome, Paris (VIII[e]). La recommandation n'est pas nécessaire.

III. — Inutile de copier le texte de chaque question. Donner simplement son numéro d'ordre et le faire suivre de la réponse.

IV. — Les réponses historiques et les meilleures imaginées par les concurrents paraîtront, à partir du 15 février, dans l'*Action française* du lundi. Elles seront suivies du palmarès.

1

Lorsque Louis XII n'était encore que le Duc d'Orléans, il avait été vaincu et fait prisonnier dans un combat par La Trémoille. Quelques années plus tard, il devint roi : on l'exhortait à se venger de La Trémoille. C'est alors qu'il fit cette immortelle réponse :

2

Quand Louis XII devint roi, il fit faire la liste des principaux personnages de la cour, et, sur cette liste, il mit de sa main une

croix rouge à côté de plusieurs noms. Ces noms étaient ceux d'hommes dont il avait justement à se plaindre. Informés de ce fait, ils étaient en proie à la plus vive inquiétude. Louis XII en fut informé et les rassura par ces paroles :

3

Triboulet, bouffon de François Ier, se plaignit au Roi qu'un seigneur de la cour l'avait menacé de lui passer l'épée au travers du corps.

— Qu'il ne s'en avise jamais, répondit le Roi, car, un quart d'heure après, je le fais pendre.

Et le spirituel bouffon se hâta de répondre :

4

Henri IV disait au Père Coton, son confesseur :

— Mon Père, révéleriez-vous la confession d'un homme qui aurait fait connaître la résolution de m'assassiner?

La question était délicate. La réponse du vertueux ecclésiastique porte avec elle son commentaire et son éloge.

5

Un médecin fameux s'étant converti du huguenotisme à la religion catholique, Henri IV dit à Sully :

6

Le duc de Vendôme disait de Mme de Nemours qui avait les lèvres rouges et un nez très busqué :

7

Le président de Lamoignon était affligé d'une forte corpulence, ce qui n'enlevait rien à la finesse de son esprit. Un jour, au théâtre, un spectateur assis derrière lui dit tout haut : « Quand on est fait d'une certaine façon, on ne devrait pas venir ici. »

Lamoignon répliqua :

8

Le grand Condé alla saluer Louis XIV après la bataille de Senef qu'il venait de gagner. Le Roi était au haut de l'escalier. Le prince, qui avait de la peine à monter, parce qu'il souffrait de la goutte, s'en excusait à Sa Majesté. Le Roi lui répondit :

9

La duchesse de Châtillon plaidait au Parlement de Paris contre la comtesse de La Suze. Ces deux dames se rencontrant dans la grande salle, le duc de La Feuillade, qui donnait la main à la duchesse, dit d'un ton gascon à la comtesse qui était accompagnée de Benserade et de quelques autres poètes : « Madame, si vous avez la rime de votre côté, nous avons la raison du nôtre. » La comtesse répliqua :

10

On montrait à Ménage un tableau de Lesueur où saint Bruno, le pieux fondateur des Chartreux, était représenté avec une vérité d'expression frappante. On lui demanda ce qu'il en pensait. Il répondit :

11

Le prince d'Orange, désespérant de vaincre le maréchal de Luxembourg, s'écriait : « Ne battrai-je donc jamais ce bossu-là? » Quand on lui rapporta ce mouvement d'impatience, Luxembourg répondit :

12

Mme de Sévigné disait à la princesse d'Harcourt, qui était née le même jour qu'elle :

13

La marquise de La Baume demandait la lieutenance du Lyonnais pour son fils, alors âgé de 17 ans. Le Roi, opposant sa trop grande jeunesse, elle lui répondit :

14

On demandait au Père Bouhours, grammairien, peu de temps avant sa mort, comment il se trouvait. Avec une parfaite précision de langage, il répondit :

Ces paroles ont été attribuées à d'autres grammairiens.

15

Un officier, ignorant les usages de la cour, s'était mis à la table du Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, sans en avoir obtenu la permission. Le Duc l'en excusa très gentiment en ces termes :

16

Le Duc d'Orléans, régent, convint un jour, avec le cardinal Dubois, de se rendre ensemble à un bal : « Pour n'être pas reconnu, tu me traiteras familièrement », lui dit le Prince. Dubois, poussant la familiarité jusqu'à donner des coups de pied dans le derrière de Son Altesse, le régent lui dit :

17

La couleur de mon portrait ne me plaît point, disait une femme fardée au peintre Rigaud. Celui-ci lui répondit :

18

Bachaumont dit que Louis XV ayant demandé à l'abbé Terray comment il trouvait les fêtes de Versailles, celui-ci aurait répondu :

19

Louis XV, visitant les bureaux de la Guerre, vit une paire de lunettes sur un bureau : « Voyons, dit-il, si elles valent celles dont je me sers. » Un papier apprêté exprès, suivant les apparences, se trouva sous sa main. C'était une lettre dans laquelle entrait un éloge pompeux du monarque et du duc de Choiseul.

Sa Majesté, rejetant avec précipitation les lunettes, dit :

20

L'empereur François-Joseph avait fait creuser un canal où l'eau était rare. Comme on annonçait qu'un homme venait de s'y noyer, le prince de Ligne s'écria :

21

Une femme de 90 ans disait à Fontenelle qui en avait 95 : « La mort nous a oubliés! »

Fontenelle lui répondit en mettant le doigt sur sa bouche :

22

Voltaire faisait un jour l'éloge du savant médecin Haller devant un flatteur qui lui dit : « Il s'en faut que M. Haller parte de vos ouvrages comme vous parlez des siens. » Voltaire répliqua :

23

Voltaire disait de l'Ode à la Postérité de J.-B. Rousseau :

24

Au XVIII[e] siècle, dans un salon d'Anglais où, suivant l'usage, était portée la santé des dames, un convive avait dit : « Je bois au beau sexe des deux hémisphères. »

Chamfort assure que le marquis de La Vieuville obtint un succès fou par son toast réplique :

25

On m'accuse d'avoir fait bien des méchancetés, disait Rulhières d'un air innocent. Eh bien! la main sur la conscience, je n'en ai pas plus d'une à me reprocher.

Chamfort s'écrie alors :

26

Il paraît que le fils de Buffon était indigne de son père, ce qui faisait dire à Rivarol :

27

Rivarol à Florian qu'il rencontre marchant avec un manuscrit sortant de sa poche :

28

Un Anglais de distinction, le duc d'Ormond, vint finir ses jours dans la ville d'Avignon, où le chevalier d'Airague était devenu son inséparable et son commensal, mais leurs relations se maintenaient exactement sur le pied de la politesse la plus parfaite. Au moment de mourir, le duc, qui allait perdre connaissance, lui dit : « Je vous demande pardon, mon ami, d'être obligé de mourir devant vous. »

Et l'autre de répondre sur le même ton :

29

Après un discours de l'abbé Maury, Mirabeau commença sa riposte en ces termes : « Je vais enfermer l'abbé Maury dans un cercle vicieux. » Et celui-ci de s'écrier :

30

L'abbé Maury traversait la foule pendant la tourmente révolutionnaire. Aussitôt, mille voix s'élèvent, tout le monde crie : « A la lanterne! A la lanterne l'abbé Maury! » Celui-ci se retourne et dit avec un sang-froid admirable :

31

M[me] de Grammont fut belle au tribunal révolutionnaire : « N'as-tu pas, lui demande-t-on, envoyé de l'argent à des émigrés? »

32

Fière réponse du chef d'escadron d'Estaing au président du tribunal révolutionnaire qui lui demandait son nom :

33

Quand le journaliste Martainville fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, le président, pour l'incriminer davantage, affecta de l'anoblir et l'appela de Martainville. Celui-ci, impatienté, lui dit :

34

Plus d'une fois on murmura dans l'armée d'Egypte. Le général Capparelli, qui ne se laissait pas abattre, haranguait les mécontents :

— Nous savons bien, mon général, dit un soldat, que vous avez vos raisons; n'êtes-vous pas là-bas en même temps qu'ici? — Comment, que dis-tu? fait le général en se redressant sur sa jambe de bois.

Et le soldat reprit :

35

Dans le fameux procès du général Moreau, le savant Clavier, juge au tribunal criminel de la Seine, était d'avis que l'accusé fût condamné à une détention de deux années. Comme un homme très puissant le pressait vivement de prononcer la condamnation à mort, en l'assurant que le premier consul ferait grâce après le jugement, il fit cette mémorable réponse :

36

Napoléon ne trouvait pas le tribunal assez docile. L'académicien Andrieux, qui avait été juge au tribunal de cassation, ne craignit point de défendre ses collègues. Il lui suffit pour cela d'une phrase devenue célèbre :

37

Pendant la discussion du code civil, on en vint à traiter de la manière de contraindre une femme à réintégrer le domicile conjugal qu'elle a quitté.

— Si la femme résiste, on la sommera, dit Merlin.

Ce qui amena cette réplique de l'empereur :

38

Le général Daumesnil, bien qu'amputé d'une jambe, défendait vaillamment le fort de Vincennes. On connaît sa réponse à des émissaires de l'ennemi qui lui proposaient de rendre la place moyennant quelques millions.

39

Après les Cent jours, on disait à M^lle^ Mars que les jeunes gens de la maison militaire du Roi se proposaient de la siffler violemment pour la punir de ses sentiments bonapartistes. Elle répondit :

40

Le comte et la comtesse Bertrand partageaient, à Sainte-Hélène, la captivité de Napoléon. La comtesse présenta un jour son nouveau-né à l'empereur en lui disant :

41

La femme de Delille était acariâtre. Elle lui jeta un jour à la tête un gros in-quarto. L'écrivain ne se défendit que par cette prière :

42

Talleyrand, alors évêque d'Autun, visitait les écoles de son diocèse. Il entra dans une pauvre école de village, mal close et où une vitre cassée avait été remplacée par une feuille de papier contenant la conjugaison d'un verbe. Le pauvre magister s'excusait de sa pénurie lorsque le facétieux prélat lui répondit en souriant :

43

Talleyrand avait une femme fort innocente pour ne pas dire plus. Il l'avait fait venir de très loin, de Calcutta, disait-on, et il invitait volontiers ses amis à interroger la princesse sur le lieu de son origine, afin de goûter la satisfaction de l'entendre répondre le plus simplement du monde :

44

M. de Sémonville fut un utilitaire politique, ne négligeant rien et sachant tirer parti de tout. Aussi, en apprenant sa mort, Talleyrand parut-il plongé dans une rêverie dont il ne sortit que pour dire :

45

Sous la Restauration, le garde des Sceaux pressait vieiment le premier president Séguier de décider conformément aux vues du gouvernement dans une affaire très grave : « La Cour, disait le ministre, en agissant ainsi, nous rendra un véritable service. » Le digne magistrat ne lui répondit que ces mots :

46

M. de Corbière. ministre de Louis XVIII, était d'un sans-gêne que rien ne pouvait ébranler. La première fois qu'il vint travailler aux Tuileries avec le Roi, afin d'être plus à son aise, il déposa sur le bureau de Louis XVIII son mouchoir, sa tabatière et ses lunettes : « Il me semble, monsieur de Corbière, dit le Roi, que vous videz vos poches. » Le ministre répondit sans s'émouvoir :

47

Une famille Quatremère fit demander un jour à Louis XVIII l'autorisation d'orner son nom de la particule. Le Roi, dans un accès de belle humeur rabelaisienne, répondit :

48

On disait à Berryer, à propos de certains personnages équivoques qui voulaient se rallier à la monarchie : « Bah! Ne vous inquiétez pas, ils font le lit du Roi. »

Le célèbre orateur répondit :

49

— Que dites-vous de la campagne entamée contre le ministère? demandait un député à Royer-Collard après une séance orageuse où l'existence du cabinet avait été menacée. Il répondit en souriant :

50

Soumet disait de son gendre polyglotte, mais silencieux :

51

Thiers, discutant avec Louis-Philippe, s'emporta jusqu'à lui dire : « Sire, je suis plus fin que vous. »

Le Roi corrigea spirituellement cette impolitesse en ripostant :

52

Balzac rencontre un jour Henri Monnier qu'il aimait et estimait beaucoup. Il lui expose un projet d'affaire magnifique et ébouriffant qui devait les enrichir de plusieurs millions chacun. Alors Henri Monnier, toujours impécunieux, lui dit tranquillement :

53

Le médecin qui assistait Henri Heine à ses derniers moments, pour se rendre compte du degré de paralysie de sa bouche, lui demandait s'il pouvait siffler. Le poète répondit :

54

A une soirée de Saint-Pétersbourg, peu avant la guerre de Crimée, des officiers russes buvaient abondamment du champagne en l'honneur de la grande Rachel. L'un des officiers exprima le vœu de boire

bientôt avec l'armée russe du fameux vin à Paris même. Rachel objecta vivement en ces termes :

55

Le prince de Metternich disait à lord Dudley qu'il était le seul Anglais parlant bien français, qu'à Vienne on parlait couramment un bon français. L'Anglais releva la réflexion du prince par ces mots :

56

Réponse du poète Méry à une solliciteuse qui lui demandait quelques lignes et une mèche de sa toison romantique :

57

Léon Gozlan, dans une soirée où les danseuses étaient assez âgées, trouvait que l'éclairage leur était défavorable. Il ajoutait :

58

A l'une des soirées de Rossini, une dame, invitée à chanter, faisait beaucoup de manières pour s'y décider. Elle devait chanter un air de la *Sémiramide*. « Ah! chez maître, que j'aï peur! » s'écriait-elle. Rossini répondit :

59

Au temps où on lui reprochait de s'être approprié l'œuvre de Maquet, Alexandre Dumas, dans un dîner, avait ébloui les convives par son esprit. En sortant de table, il déclara :

60

On s'étonnait devant Nestor Roqueplan qu'un nouveau noble ne portât pas ses armes sur ses voitures. Celui-ci donna cette explication :

61

Un pauvre auteur contestait à l'artiste Samson le droit de voter contre sa tragédie du Théâtre-Français : « Vous ne la connaissez seulement pas. Vous avez dormi. Ne niez pas! Je vous ai vu. »

Samson répartit :

62

Saint-Marc Girardin interrogeait un jeune candidat tout en se promenant avec lui dans le parc du collège. Après lui avoir déclaré qu'il le trouvait peu capable, il lui demanda d'un ton brusque : « Dites en latin : Je suis un âne. »

L'enfant répondit :

63

Baudelaire, présenté à Louis Veuillot, dit à brûle-pourpoint de son ton incisif : « Je ne crois pas en Dieu! » Et Veuillot d'un air dolent :

64

Un domestique ayant annoncé Marco de Saint-Hilaire comme marquis de Saint-Hilaire, le visiteur excusa ainsi l'erreur :

65

Sheridan, pendant l'incendie de son théâtre, prenait tranquillement un rafraîchissement au café voisin. Comme on s'en étonnait, il dit :

66

X... me menace d'un coup de pied quelque part s'il me rencontre

dans le monde... Quand je le verrai, que faut-il faire? demandait-on à lord Alvanley. Celui-ci répondit :

67

On racontait devant M. de Falloux l'histoire d'un jeune homme qui s'était épris à Rome d'une jeune patricienne et l'avait épousée.

— Ce qu'il y a de singulier, disait le narrateur, c'est que le jeune homme ne parlait que le français et la jeune fille l'italien. Comment pouvaient-ils s'entendre?

— C'est bien simple, dit M. de Falloux, ...

68

Louise Cotet ayant eu à se plaindre d'Alphonse Karr, s'arme d'un couteau de cuisine dont elle veut frapper l'écrivain dans la rue, mais son bras faiblit. Karr ramasse l'arme et, pour toute vengeance, l'expose chez lui avec cette étiquette :

69

Charmante réponse d'Augustine Brohan à un acteur affligé d'un pied bot et qui se plaignait amèrement de son infirmité :

70

Mot historique dit par Madeleine Brohan au maréchal Canrobert :

C'était le soir d'une première. Un peu nerveuse, Madeleine se promenait dans le foyer. Le maréchal arrive. Après les saluts d'usage, un silence...

MALADIES DE LA FEMME

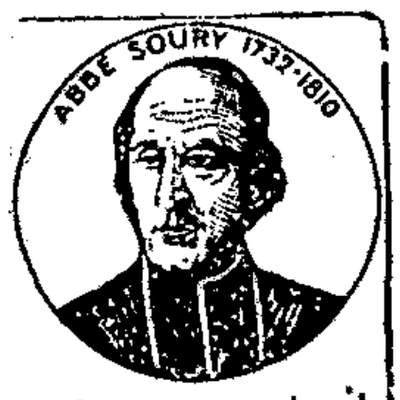

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche du même coup les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie **Mag DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans **toutes les pharmacies.**

Le Flacon : **9 fr. 75**, impôt compris.

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, qui doit porter le portrait de l'**Abbé SOURY** et la signature **Mag DUMONTIER** en rouge.

« Qu'avez-vous donc ce soir? dit le maréchal. Vous êtes bien silencieux, tous. — C'est que nous avons un peu peur, répondit-elle. — Peur? reprend le maréchal avec étonnement. — Ah! c'est juste, riposte Madeleine. » Et se tournant vers l'huissier qui passait :

71

Madeleine Brohan, quelques mois avant sa mort, ne quittait plus son petit appartement de la rue de Rivoli et ne recevait que des amis intimes. Un jour, un vieux colonel de ses bons amis vint la voir et se présenta devant elle encore tout essoufflé des quatre étages qu'il venait de monter.

— C'est bien haut, quatre étages, soupira-t-il.

Madeleine Brohan lui répondit avec son charmant sourire :

72

On sait que Victor Hugo était hostile à la peine de mort. Un jour, Emile Bergerat lui posa la question suivante :

— Mais enfin, Maître, si l'on avait tué vos deux petits-enfants et si, précisément, vous étiez appelé à faire partie du jury chargé de juger l'assassin, que feriez-vous?

Victor Hugo répondit simplement :

73

Un jour, Jules Grévy fit présent d'un drapeau au maire d'une petite commune. Le drapeau était pesant; le maire était un vieillard.

— Monsieur le maire, dit le président, ne vous donnez pas la peine de porter vous-même ce drapeau : vous allez vous fatiguer.

Le maire, un paysan madré qui avait entendu parler de l'avarice du vieux président, répondit avec un sourire de courtisan :

74

Le président Félix Faure avait été tanneur dans sa jeunesse, ce qui lui fit dire un jour qu'il était tourmenté par les photographes :

75

Maurice Maindron écrivit sur le XVI[e] siècle des ouvrages témoignant d'une érudition prodigieuse. Sa haine des temps présents se manifestait par une mauvaise humeur latente qui fit dire de lui :

76

On a beau me blaguer, je sais mon français, disait un mauvais romancier devant Alphonse Daudet qui se contenta de cette réflexion :

77

Quelques plaisantes réparties montrent que Whistler ne doutait pas de son génie. Une femme lui dit un jour : « Ce matin, tandis que je longeais la Tamise, il y avait dans l'atmosphère une brume délicieuse qui m'a rappelé quelques-uns de vos petits tableaux. » Sur quoi l'artiste répondit avec gravité :

78

Whistler détestait Ruskin. Une dame le lui reprochait :

— Pourquoi, lui disait-elle, vous acharner contre un vieillard qui a déjà un pied dans la tombe?

Whistler répondit :

79

On parle d'un compositeur devant Massenet.

— Oh! beaucoup, beaucoup de talent! dit-il.

— Mais, cher maître, lui répond-on, ce n'est pas ce qu'il dit de vous. Il vous conteste, au contraire, toute espèce de talent.

La réponse de Massenet a été attribuée à Rossini et à Chamfort.

80

Un mauvais écrivain ayant provoqué Rochefort, celui-ci releva ainsi son défi :

81

Une artiste avouait à Reyer avoir eu peur en chantant devant lui une de ses œuvres. Le maître lui répondit :

82

Mariéton répondit à un Américain qui lui demandait combien il faudrait compter pour faire en Amérique un mur semblable à celui d'Orange. :

83

Arthur Meyer raconte dans ses Mémoires que, dans un banquet où figuraient tous les pompiers d'Evreux, Janvier de la Motte leva son verre et prononça une allocution dont l'histoire n'a retenu que cette savoureuse conclusion :

84

Le général de Galliffet avouait qu'il était très dépensier. Il répondit à une dame qui cherchait à savoir s'il avait vraiment un ventre d'argent :

85

Tous les vieux Parisiens se souviennent de la joute électorale Boulanger-Jacques. Clemenceau ayant rédigé une affiche : « Pas de Sedan! » les boulevards et les faubourgs, dit Barrès, portèrent aux nues la répartie de Rochefort dans l'*Intransigeant :*

86

Le peintre Degas s'arrête devant un tableau d'un coloris violent et d'un dessin chancelant :

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Une nature morte, maître.

Et le vieux maître s'exclama :

87

Comme on demandait à Degas s'il était content du prix très élevé auquel venait d'être revendu un de ses tableaux qu'on lui avait fort mal payé, il répondit :

88

Spirituelle réponse de Georges Feydeau à qui on demandait ce qu'il pensait d'une nouvelle riche, vulgaire mais brillamment parée :

89

Une femme coquette avouait avoir cinq lustres. Feydeau ajouta :

90

Un jour que, désireux d'incognito, Faguet dînait dans un petit restaurant des quais avec Edmond Rostand, l'auteur de *Cyrano* eut le malheur de brûler la nappe avec son cigare. Voici le poète fort ennuyé, car il n'aime pas les observations des gérants, et qui demande

à l'illustre chroniqueur, son vis-à-vis, un élégant moyen de réparer le désastre. Faguet regarde le trou, regarde Rostand, et doucement conseille :

91

Dans un café littéraire, un jeune écrivain fort méchant passe en revue ses aînés et les déchire tour à tour cruellement : « Quant à Paul Fort, consentit-il à reconnaître, j'avoue que c'est le meilleur fils du monde et je l'aime beaucoup. » Alors Laurent Tailhade, levant entre deux doigts son cigare brun :

92

Visitant Anatole France à La Béchellerie pour une interview, Mme Blanche Vogt, journaliste, est retenue non seulement à dîner, mais à coucher.

— Belle madame, que prenez-vous le matin pour votre petit déjeuner?

— Ah! maître, il ne faut rien faire spécialement pour moi! Je prendrai ce que vous prenez vous-même...

Alors, France, se retournant vers sa femme de chambre, lui dit :

93

Lorsque Clemenceau devint président du Conseil pour la première fois, un préfet qui le connaissait depuis longtemps vint le voir :

— Monsieur le président, expliqua-t-il, je ne viens pas saluer le soleil levant...

Le tigre l'interrompit en ces termes :

94

Clemenceau se promenait dans le jardin des Tuileries. Une maman le désigne à sa petite fille : « Vois-tu ce monsieur? Eh bien! il a sauvé la patrie. — Comme Jeanne d'Arc alors? — Oui, comme Jeanne d'Arc, ma chérie. »

Et la mignonne demanda :

95

On sait que Clemenceau fut médecin. Son frère Albert, qui est avocat, vint le trouver un jour pour une consultation. Il lui dit qu'il éprouvait une étrange lassitude, un ennui mortel... Ici le tigre lui répondit :

96

Un pianiste jouait un morceau sans fin dans une réunion mondaine.

— Il est sourd, dit un invité.

— Alors, je comprends, appuya Tristan Bernard.

Et il ajouta cette amusante réflexion :

97

Dans un salon où on évoquait les esprits et où l'on faisait tourner les tables, Joseph Caillaux entra. Plusieurs dames voulurent lui faire place, mais Barthou s'y opposa en disant :

98

On demandait à Maurice Donnay ce qu'il pensait des bas bleus. Il répondit :

99

Forain se promenait avec un ami en parlant de la peinture militaire. Apercevant un fantassin qui courait au loin, il expliqua :

100

Un riche Parisien avait invité Sacha Guitry à déjeuner, mais le repas avait été très insuffisant.

— Viendrez-vous, un jour, à la campagne de mon côté? lui demanda-t-il. Je vous y inviterai à déjeuner.

Sacha Guitry riposta :

LISTE DES PRIX DU CONCOURS

1 er PRIX. — Un appareil récepteur T.S.F. complet, en ordre de marche, marque « CREO ».

2e PRIX. — Bon de CINQ CENTS FRANCS de marchandises à prendre au gré du gagnant chez le Maître-Tailleur NEUMEISTER.

3e PRIX. — Un colis de deux bouteilles de liqueur « BRUN PEROD ».

du 4e au 14e PRIX. — Un colis de 5 kilos de savonnettes marque l' « ABEILLE ».

du 15e au 21e PRIX. — Un colis d'une bouteille de liqueur « BRUN PEROD ».

du 22e au 36e PRIX. — Un abonnement de 6 mois au « CHARIVARI ».

PETIT BOTTIN

DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

PAGES

AGRICULTURE

Alimentation du bétail
PHOSPHATOSE 378
Engrais
DEROME 458
Horticulture
BROSSY 386

ALIMENTATION

Confiserie-Chocolat
DIOT 146
Liqueurs
BENEDICTINE 385
BRUN-PEROD 260
CHERRY ROCHER *(Couv.)* III
VIEILLE CURE 121
Vins
RABIER 201
VEILLON FRERES 85
T. DE VIAL 228

ARMURIERS

PETAVY 272

BANQUE

BANQUE DE GRESIVAUDAN 188

ELECTRICITÉ

Traitements par l'électricité
Docteur S.-T. GRARD 91
T. S. F.
C. R. E. O. *(Couverture)* ... IV
SERF 156

PAGES

HABILLEMENT

Chemisier
RAMLOT 251
Tailleurs pour Hommes
LEDEZ ET VIGNAL 461
MORETEAU 360
NEUMEISTER 248- 251
RAMLOT 251
RUETTARD 338
Vêtements ecclésiastiques
RAMLOT 490

HABITATION

Construction
AUSSEUR *(Menuisier)* 368
DOREAU *(Ferronnerie)* 105
Décoration
LES ARTS MUSULMANS .. 450
HENAULT 452
PROTON ET BRUYERE... 232

HYGIENE — TOILETTE

Articles et Produits
EAU SUBLIME DES FEUILLES 127
SAVON L'ABEILLE 404
Coiffeurs pour Dames et Messieurs
HELTEN 462
Manucure et Pédicure
ANTICOR BRELAND 208
HELTEN 139
Parfumerie et Produits de Beauté
HELTEN 139

LIBRAIRIE — EDITION

Achat et Vente de livres
CHAMBEAU 83
Editions
LE CHARIVARI 285
BERNARD GRASSET *(Les succès littéraires de l'année)* 447
ESSAI SUR LE FEMINISME 184
LA NOUVELLE LANTERNE 97
BERNARD GRASSET *(La Vie Chrétienne)* 65
LIBRAIRIE DE L'A. F. *(Couverture)* II
LIBRAIRIE DE L'A. F. 153- 215
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE *(La Vie de Disraëli)* 67
LA GALERIE PITTORESQUE *(N. R. F.)*..... 191
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE 409
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE *(La Vie de Stendhal)* 415
PLON (*La Croisière noire*) .. 15
PLON (*Les feux croisés*) 439
PLON *(Roman des Grandes Existences)* 170
REVUE DES COURS ET CONFERENCES D'A. F... 300
Librairies — Gravures
FERAULT 443
HENAUT 164
Relieurs
BARAST 446

MEDECINE

Ambulances — Gardes-Malades
VIVIER 471
Pharmacien
SIMIAND 489
Produits pharmaceutiques
BOCQUET *(Sciatique, Rhumatismes)* 468
BONFILS (*Les Cheveux*) ... 127
DEPURATIF BLEU 354
GRANULE CHANTEAUD (*Mal de mer*) 309
JOUVENCE DE L'ABBE SOURY 504
STENOL CHANTEAUD (*Tonique*) 62
SULFHYDRAL CHANTEAUD *(Grippe, Rhume, etc., etc.)* 470
UREOL CHANTEAUD 181
Traitements
INSTITUT MEDICAL MODERNE 314

PHOTOGRAPHIE

BOISSONNAS 377

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE POUR 1928

BON DE CONCOURS

A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN

TABLE DES MATIÈRES

Calendrier 2
Lettre de Monseigneur le Duc de Guise au Commandant Beau. 17
Notre Roi, par JEAN GAZAVE..... 19
Les Visites de la Reine, par PAUL COURCOURAL..... 25
Chez nos Princes, par MICHEL DARD..... 29
Notre année, ... 37
A votre santé, par LÉON DAUDET..... 47
L'école laïque contre la France, par CHARLES MAURRAS..... 69
L'instruction de tous et le recrutement des élites, par MARIE DE ROUX..... 81
L'Ecole laïque et l'avenir de la France, par VILLE-NEUVE.... 87
Jaco chez l'épicier, par JACQUES BAINVILLE..... 103
Souvenirs de 1914, par l'AMIRAL SCHWERER..... 113
L'armée nouvelle, par le COLONEL LARPENT..... 123
Les armements de l'Allemagne, par le COLONEL ELIE DE FROIDEFOND 135
Pour avoir la paix, par JACQUES FERNY..... 143
Rome et l'Action Française, par EUGÈNE DUBLAIX..... 147
Fantaisies sur l'histoire de demain, par GEORGES BERNANOS.... 171
La Fête de Jeanne d'Arc..... 187
Un essai de mise au point sur un essai de révolution, par RENÉ BENJAMIN 193
La tuerie de Saint-Etienne, par LOUIS JASSERON..... 198
A pied de Nantes à Lourdes, par BERNARD DE VESINS..... 203
Journal de marche, par YVAN DE LA DEBUTRIE..... 206
La résistance, l'incarcération et la libération de Léon Daudet. 213
Chanson du Roi Jean, par HENRI COURMONT..... 231
Au Palais de Justice, par ABEL MANOUVRIEZ..... 233

Jules Challamel..... 259
Un homme libre, par LUCIEN DUBECH..... 261
Manifestations et incidents de l'année, par PIERRE LECŒUR.... 271
L'expérience Caillaux, par GEORGES SUAREZ..... 279
Le rayonnement de la pensée de Charles Maurras, par BERNARD DE VAULX..... 301
Malherbe, poète civique, par RENÉ BRÉCY..... 323
L'Action Française à Barbentane, par F. DESVIGNES..... 345
En relisant Cromwell, par EUGÈNE MARSAN..... 355
La mort des Ecrehou, par HERVÉ DE RAUVILLE..... 363
La politique économique des rois de France, par FIRMIN BACCONNIER 369
La mauvaise gestion de la France, par MARCEL CHAMINADE..... 379
La laideur démocratique, par HECTOR TALVART..... 387
L'Union des Corporations françaises..... 394
Le canal de Marseille au Rhône, par F. DESVIGNES..... 395
La traversée de l'Atlantique, par MARCEL ANDRIEU..... 405
Histoire d'un sauvage, par ANDRÉ LAVEDAN..... 411
Maximes de politique, par PIERRE HÉRICOURT..... 423
Saint Aristide, par JABON..... 429
Aurélien Scholl, par PAUL MATHIEX..... 431
Les lettres, par ANDRÉ ROUSSEAUX..... 437
Marius André..... 449
Le style français, par J. D'HILLY et H. D'ASTIER..... 451
Adam et Eve s'habillent, par PHILINTE..... 459
Tuberculeux et enfants, par le Dr HENRI MARTIN..... 467
Un peu de bonne cuisine, par RAVIGOTE..... 472
Le socio qui porta le Bon Dieu, par LOUIS JASSERON..... 475
Les organisations d'A. F. L'œuvre intellectuelle..... 479
Les Dames d'Action Française..... 481
Les Jeunes Filles royalistes..... 482
La commission de propagande..... 485
Camelots et Commissaires..... 487
A Maxime, par GUY DE RAOULX..... 488
La Ligue d'Action Française..... 489
Les sections de la Ligue..... 493
Concours des Cent bons mots..... 497
Petit Bottin de l'acheteur d'A. F...... 509

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 13, RUE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE. — PARIS Ve

EN 1705 LA LIQVEVR

CHERRY-ROCHER

se servait à la table

de Louis XIV

ÉTABLISSEMENTS CREO

COMPAGNIE RADIOÉLECTRIQUE DE L'OPÉRA

Bureaux et Magasins : *24, rue du Quatre-Septembre*

Tél. Central 31-11 **PARIS (2e)**

Pour vos achats en T. S. F., n'oubliez pas que CREO vous fournira tous les accessoires ou pièces détachées dont vous pourrez avoir besoin

Ses appareils sont les meilleurs et les plus réputés

Les « ECODYNE » 3 et 4 lampes
Les « STAZODYNE » 6, 7 et 8 lampes
sont de marque CREO

REMISE DE 10 % AU COMPTANT AUX AMIS D'A. F.

Tous nos accessoires ou appareils peuvent être livrés en douze mois de crédit sans augmentation de prix; votre signature suffit.

Demandez catalogue et notices

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE. — PARIS Ve